

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS

ACTES OFFICIELS

FOURTEENTH ORDINARY SESSION

QUATORZIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

February 1969

Février 1969

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS

ACTES OFFICIELS

FOURTEENTH ORDINARY SESSION

QUATORZIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

February 1969

Février 1969

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the Second Part of the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Ninth Sitting	11
Tenth Sitting.....	17
Texts adopted	20
Eleventh Sitting	24
Texts adopted	28
Official Report of Debates :	
Ninth Sitting	33
Tenth Sitting.....	61
Eleventh Sitting	82
Index.....	135

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
Ordres du jour et procès-verbaux :	
Neuvième séance	11
Dixième séance	17
Textes adoptés	20
Onzième séance	24
Textes adoptés	28
Compte rendu officiel des débats :	
Neuvième séance	33
Dixième séance	61
Onzième séance	82
Index.....	147

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. De GRAUW Joseph-Edmond	P.L.P.	
DELFORGE Paul	P.L.P.	
DEQUAE André	Soc. chr.	
HOUSIAUX Georges	Socialiste	
MEYERS Paul	Soc. chr.	
STRUYE Paul	Soc. chr.	
VAN LENT Aimé	Socialiste	

Substitutes — Suppléants

MM. BEGHIN Georges	P.L.P.	
De KEULENEIR Amédée	Socialiste	
De WEERT Frans	P.L.P.	
LEYNEN Hubert	Soc. chr.	
NOTHOMB Charles	Soc. chr.	
de STEXHE Paul	Soc. chr.	
VAN HOEYLANDT D. Bern.	Socialiste	

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. BEAUGUITTE André	Républ. indép.	
BOURGOIN Pierre	U.D.R.	
CAILLAVET Henri	Gauche démoc.	
FLORNOY Bertrand	U.D.R.	
JUNG Louis	U.C.D.P.	
KRIEG Pierre-Charles	U.D.R.	
LABBÉ Claude	U.D.R.	
LEGARET Jean	Indépendant	
de MONTESQUIOU Pierre	P.D.M.	
NESSLER Edmond	U.D.R.	
PÉRIDIÉ Jean	S.F.I.O.	
PÉRONNET Gabriel	Radical - F.G.D.S.	
PETIT Camille	U.D.R.	
de PRÉAUMONT Jean	U.D.R.	
PRÉLOT Marcel	U.D.R.	
RADIUS René	U.D.R.	
SCHLEITER François	Républ. indép.	
VITTER Pierre	Républ. indép.	

Substitutes — Suppléants

MM. ABELIN Pierre	P.D.M.	
BIZET Emile	U.D.R.	
BOURGEOIS Georges	U.D.R.	
CAPELLE Jean-Joseph	U.D.R. app.	
de CHEVIGNY Pierre	Indépendant	
DARDEL Georges	S.F.I.O.	
DESTREMAU Bernard	Républ. indép.	
GRUSSENMEYER François	U.D.R.	
HAURET Robert	U.D.R.	
LAURENT-THOUVEREY C.	Gauche démoc.	

M. LEMAIRE Marcel		Centre républ.
Mme PLOUX Suzanne		U.D.R.
MM. SCHLOESING Edouard		Radical - F.G.D.S.
SCHMITT Robert		Indép. app. U.D.R.
SOURDILLE Jacques		U.D.R.
VALLEIX Jean		U.D.R.
WEBER Pierre		Républ. indép.
YVON Joseph		Centre démoc.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. BAUER Hannsheinz		S.P.D.
BERKHAN Karl Wilhelm		S.P.D.
FURLER Hans		C.D.U.
HEROLD Karl		S.P.D.
HÖSL Alex		C.D.U.
KAHN-ACKERMANN Georg		S.P.D.
KLIESING Georg		C.D.U.
KOPF Hermann		C.D.U.
KÜBLER Paul		S.P.D.
LENZE Franz		C.D.U.
Mme MAXSEIN Agnes		C.D.U.
MM. RINDERSPACHER Fritz		S.P.D.
RUTSCHKE Wolfgang		F.D.P.
SCHMIDT Hermann		S.P.D.
SCHULZ Klaus-Peter		S.P.D.
SERRES Günther		C.D.U.
VOGT Karl-Heinz		C.D.U.
WAHL Eduard		C.D.U.

Substitutes — Suppléants

MM. BLUMENFELD Erik Bernh.		C.D.U.
BRÜCK Alwin		S.P.D.
DRAEGER Heinrich		C.D.U.
FLÄMIG Gerhard		S.P.D.
Mme HERKLOTZ Luise		S.P.D.
MM. HILBERT Anton		C.D.U.
KEMPFLER Fritz		C.D.U.
Mme KLEE Marie-Elisabeth		C.D.U.
MM. LEMMRICH Karl Heinz		C.D.U.
von MERKATZ Hans-Joachim		C.D.U.
MÜLLER Günther		S.P.D.
Mme PITZ-SAVELSBERG Elisab.		C.D.U.
MM. PÖHLER Heinz		S.P.D.
RICHTER Klaus		S.P.D.
SANDER Heinrich		F.D.P.
SCHMIDT Horst		S.P.D.
von VITTINGHOFF-SHELL		C.D.U.
Felix		
WIENAND Karl		S.P.D.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
Président de l'Assemblée	
BEMPORAD Alberto	Socialiste
BERTHET Aimé	Dém. chr.
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
CAVEZZALI Paolo	Socialiste
CORTI Bruno	Socialiste
DINDO Dino	Socialiste
FOSCHINI Nicola	Dém. chr.
FOSSA Francesco	Socialiste
GONELLA Guido	Dém. chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. chr.
LA LOGGIA Giuseppe	Dém. chr.
MAMMI Oscar	Républicain
PECORADO Antonio	Dém. chr.
PICA Domenico	Dém. chr.
SALARI Giuseppe	Dém. chr.
TREU Renato	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. AVERARDI Giuseppe	Socialiste
BALDANI GUERRA Alfredo	Socialiste
CATELLANI Edoardo	Socialiste
CUZARI Heros	Dém. chr.
Mme DAL CANTON Maria Pia	Dém. chr.
MM. FANELLI Augusto Cesare	Dém. chr.
FORTUNA Loris	Socialiste
GENCO Giacinto	Dém. chr.
LAFORGIA Antonio	Dém. chr.
Mme MIOTTI CARLI Amalia	Dém. chr.
MM. PELIZZO Guglielmo	Dém. chr.
PREARO Roberto	Dém. chr.
PREMOLI Augusto	Libéral
SPADOLA Enrico	Dém. chr.
SPIGAROLI Alberto	Dém. chr.
TANGA Alfonso	Dém. chr.
TANSINI Angelo	Socialiste
ZAMBERLETTI Giuseppe	Dém. chr.

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. CRAVATTE Henry	Parti ouv. social.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
MART René	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. ABENS Victor	Parti ouv. social.
ELVINGER Paul	Parti démocrat.
SPAUTZ Jean	Parti chrét. social

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. BERGHUIS W. P.	Antirévolution.
BOS C. A.	Chr. hist.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
HÖPPENER R. G. A.	Pop. cath.
MOMMERSTEEG J. A.	Pop. cath.
PORTHEINE F.	Libéral
van der STOEL M.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

MM. GEELKERKEN N. G.	Antirévolution.
van HALL G.	Travailleiste
HEIJ J.	Chr. hist.
Mlle KOK G. S. H. M.	Pop. cath.
MM. NELISSEN R. J.	Pop. cath.
van RIEL H.	Libéral
RUYGERS G. J. N. M.	Travailleiste

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. Arthur BLENKINSOP	Labour
Mr. Donald CHAPMAN	Labour
Mr. Simon Wingfield DIGBY	Conservative
Mr. Maurice EDELMAN	Labour
Mr. Robert EDWARDS	Labour
Mr. Alan FITCH	Labour
Sir Geoffrey de FREITAS	Labour
Lord GLADWYN	Liberal
Mr. Eric HEFFER	Labour
Mr. James JOHNSON	Labour
Mr. Peter KIRK	Conservative
Earl of LISTOWEL	Labour
Mr. W. John PEEL	Conservative
Mr. Geoffrey RIPPON	Conservative
Lord St. HELENS	Conservative
Mr. Duncan SANDYS	Conservative
The Hon. Samuel SILKIN	Labour
Dame Joan VICKERS	Conservative

Substitutes — Suppléants

Mr. Thomas BRADLEY	Labour
Mr. H. John BREWIS	Conservative
Mr. Donald COLEMAN	Labour
Mr. Douglas DODDS-PARKER	Conservative
Sir Myer GALPERN	Labour
Mr. Eldon GRIFFITHS	Conservative
Marquess of HAMILTON	Conservative and Unionist
Mr. Ian LLOYD	Conservative
Mr. Robert MAXWELL	Labour
Dr. Maurice MILLER	Labour
Viscount NORWICH	Liberal
Mr. Geoffrey RHODES	Labour
Mr. John ROBERTSON	Labour
Mr. Paul ROSE	Labour
Mr. Norman St. JOHN-STEVAS	Conservative
Dr. Shirley SUMMERSKILL	Labour
Mr. Alan WILLIAMS	Labour
Mr. Marcus WORSLEY	Conservative

I

MINUTES OF PROCEEDINGS



PROCÈS-VERBAUX

NINTH SITTING

Thursday, 20th February 1969

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Second Part of the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly.
2. Examination of Credentials.
3. Address by the President of the Assembly.
4. Adoption of the draft Order of Business (Doc. 459).
5. Election of a Vice-President of the Assembly.
6. Security in the Mediterranean and the Middle East ; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean ; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (*Presentation of and Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee*, Docs. 462, 463 and 461).
7. Nomination of members for Committees.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The President announced the resumption of the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Eighth Sitting, on Friday 18th October 1968, were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Tribute

The President paid tribute to Mr. Moutet, late Representative of France.

4. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

5. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6 (1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assem-

bly had ratified the credentials of the Representatives of France and Italy and two Representatives of the United Kingdom.

In accordance with Rule 6 (2) of the Rules of Procedure, the credentials of the new Representatives and Substitutes of Luxembourg were unanimously approved by the Assembly subject to subsequent ratification by the Council of Europe.

The following were in consequence admitted to the Assembly of Western European Union for the Second Part of the Fourteenth Ordinary Session :

France

Representatives : MM. Beauguitte, Bourgoin, Caillavet, Flornoy, Jung, Krieg, Labbé, Legaret, de Montesquiou, Nessler, Péridier, Péronnet, Petit, de Préaumont, Prélôt, Radius, Schleiter, Vitter.

Substitutes : MM. Abelin, Bizet, Bourgeois, Capelle, de Chevigny, Dardel, Destremau, Grusenmeyer, Hauret, Laurent-Thouverey, Lemaire, Mrs. Ploux, MM. Robert Schmitt, Schloesing, Sourdille, Valleix, Weber, Yvon.

Italy

Representatives : MM. Badini Confalonieri, Bemporad, Berthet, Bettiol, Cavezzali, Corti, Dindo, Foschini, Fossa, Gonella, Jannuzzi, La Loggia, Mammi, Pecoraro, Pica, Salari, Treu, Vedovato.

NEUVIÈME SÉANCE

Judi 20 février 1969

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée.
2. Vérification de pouvoirs.
3. Allocution du Président de l'Assemblée.
4. Adoption du projet de calendrier (Doc. 459).
5. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
6. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (*Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 462, 463 et 461).
7. Nomination de membres de commissions.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

Le Président déclare reprise la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la huitième séance du vendredi 18 octobre 1968 est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Eloge funèbre

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Moutet, ancien Représentant de la France.

4. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président prononce une allocution.

5. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette

assemblée, des pouvoirs des Représentants et Suppléants de la France et de l'Italie, et de deux Représentants du Royaume-Uni.

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants du Luxembourg.

En conséquence, sont admis à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour la deuxième partie de sa Quatorzième session ordinaire :

France

Représentants: MM. Beauguitte, Bourgoïn, Caillavet, Flornoy, Jung, Krieg, Labbé, Legaret, de Montesquiou, Nessler, Péridier, Péronnet, Petit, de Préaumont, Prélôt, Radius, Schleiter, Vitter.

Suppléants : MM. Abelin, Bizet, Bourgeois, Capelle, de Chevigny, Dardel, Destremau, Grusenmeyer, Hauret, Laurent-Thouverey, Lemaire, Mme Ploux, MM. Robert Schmitt, Schloesing, Sourdille, Valleix, Weber, Yvon.

Italie

Représentants : MM. Badini Confalonieri, Bemporad, Berthet, Bettiol, Cavezzali, Corti, Dindo, Foschini, Fossa, Gonella, Jannuzzi, La Loggia, Mammi, Pecoraro, Pica, Salari, Treu, Vedovato.

Substitutes : MM. Averardi, Baldini Guerra, Catellani, Cúzari, Mrs. Dal Canton, MM. Fanelli, Fortuna, Genco, Laforgia, Mrs. Miotti Carli, MM. Pelizzo, Prearo, Premoli, Spadola, Spigaroli, Tanga, Tansini, Zamberletti.

Luxembourg

Representatives : MM. Cravatte, Margue, Mart.

Substitutes : MM. Abens, Elvinger, Spautz.

United Kingdom

Representatives : MM. Heffer, Rippon.

6. Adoption of the draft Order of Business

(Doc. 459)

Speakers : Mr. Bourgoïn, Sir Geoffrey de Freitas.

The Assembly agreed to the draft Order of Business of the Second Part of the Session as amended.

7. Election of a Vice-President of the Assembly

The President informed the Assembly that Mr. Mart had been nominated to fill the vacancy for the post of Vice-President previously occupied by Mr. Eugène Schaus, former Representative of Luxembourg.

Mr. Mart was elected by acclamation.

8. Security in the Mediterranean and the Middle East

Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean

European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia

(Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 462, 463 and 461)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on security in the Mediterranean and the Middle East was presented by Mr. Goedhart, Rapporteur.

Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

The Report of the General Affairs Committee on the political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean was presented by Mr. Griffiths, Rapporteur.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

9. European collaboration in the aircraft industry — Airbus

(Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 464)

A Motion for a Recommendation on European collaboration in the aircraft industry — Airbus, was tabled by Mr. Bourgoïn and others with a request for urgent procedure under Rule 43 of the Rules of Procedure.

Speakers : MM. Bourgoïn, Sandys.

The Motion was referred to the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

The urgent procedure was agreed to. The debate would be held on Friday, 21st February, at the morning Sitting.

10. The WEU crisis

(Motion for a Resolution with a request for urgent procedure, Doc. 465)

A Motion for a Resolution on the WEU crisis was tabled by Mr. Kliesing, Lord Gladwyn, Mr. Edelman and others with a request for urgent procedure under Rule 43 of the Rules of Procedure.

Speakers : MM. Kliesing, Radius.

The Motion was referred to the General Affairs Committee.

The urgent procedure was agreed to. The debate would be held at the afternoon Sitting.

11. Security in the Mediterranean and the Middle East

Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean

Suppléants : MM. Averardi, Baldani Guerra, Catellani, Cúzari, Mme Dal Canton, MM. Fanelli, Fortuna, Genco, Laforgia, Mme Miotti Carli, MM. Pelizzo, Prearo, Premoli, Spadola, Spigaroli, Tanga, Tansini, Zamberletti.

Luxembourg

Représentants : MM. Cravatte, Margue, Mart.

Suppléants : MM. Abens, Elvinger, Spautz.

Royaume-Uni

Représentants : MM. Heffer, Rippon.

6. Adoption du projet de calendrier

(Doc. 459)

Interviennent : M. Bourgoïn, Sir Geoffrey de Freitas.

L'Assemblée adopte le projet de calendrier de la deuxième partie de la session modifié.

7. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

Le Président fait connaître qu'il n'a reçu qu'une candidature au poste de Vice-Président précédemment occupé par M. Eugène Schaus, ancien Représentant luxembourgeois.

M. Mart est élu par acclamation.

8. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient

Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

(Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 462, 463 et 461)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient est présenté par M. Goedhart, rapporteur.

M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée est présenté par M. Griffiths, rapporteur.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

9. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus

(Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence, Doc. 464)

M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur la collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus, avec demande de discussion d'urgence, en application de l'article 43 du Règlement.

Interviennent : MM. Bourgoïn, Sandys.

L'Assemblée renvoie la proposition de recommandation à la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale.

L'urgence est constatée et la discussion est inscrite à l'ordre du jour de la séance du vendredi matin, 21 février.

10. La crise de l'U.E.O.

(Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence, Doc. 465)

M. Kliesing, Lord Gladwyn, M. Edelman et plusieurs de leurs collègues ont déposé une proposition de résolution sur la crise de l'U.E.O., avec demande de discussion d'urgence, en application de l'article 43 du Règlement.

Interviennent : MM. Kliesing, Radius.

La proposition de résolution est renvoyée à la Commission des Affaires Générales.

L'urgence est constatée et la discussion est inscrite à l'ordre du jour de la séance de l'après-midi.

11. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient

Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée

**European security in the aftermath
of the invasion of Czechoslovakia**

**(Presentation of and Joint Debate on the Reports of
the Committee on Defence Questions and Armaments
and of the General Affairs Committee, Docs. 462,
463 and 461)**

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia was presented by Mr. Digby, Rapporteur.

The President announced that Mr. Borg Olivier de Puget (Malta) and Mr. Feridun Cemal Erkin

(Turkey) were attending this session as Observers.

At the invitation of the President, Mr. Borg Olivier de Puget and Mr. Feridun Cemal Erkin addressed the Assembly.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Vedovato.

The Debate was adjourned until the next Sitting.

12. Changes in the membership of Committees

The Assembly agreed to the following changes in the membership of Committees :

**(1) Appointments made provisionally by the Presidential Committee
and submitted for ratification by the Assembly in accordance with
Rule 8 (3) of the Rules of Procedure**

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>France :</i>	MM. Abelin Beauguitte Jung Schloesing Sourdille	MM. Bourgoïn Hauret Legaret de Montesquiou Schleiter

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

<i>France :</i>	MM. Krieg Lemaire Nessler Péronnet de Préaumont	MM. Destremau Flornoy Grussenmeyer Vitter Weber
-----------------	---	---

3. COMMITTEE ON SCIENTIFIC, TECHNOLOGICAL AND AEROSPACE QUESTIONS

<i>France :</i>	MM. Bourgoïn Capelle de Chevigny de Montesquiou	MM. Bizet Labbé Schloesing Valleix
-----------------	--	---

4. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION

<i>France :</i>	MM. Dardel Legaret Mrs. Ploux Mr. Schleiter	MM. Beauguitte Bourgeois Robert Schmitt Yvon
-----------------	--	---

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

(Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 462, 463 et 461)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie est présenté par M. Digby, rapporteur.

Le Président fait connaître à l'Assemblée que M. Borg Olivier de Puget (Malte) et M. Feridun

Cemal Erkin (Turquie) assistent à cette partie de session en qualité d'observateurs.

Sur l'invitation du Président, M. Borg Olivier de Puget et M. Feridun Cemal Erkin prennent la parole.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Vedovato.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

12. Modifications dans la composition des commissions

L'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition des commissions :

(i) Nominations provisoires effectuées par le Comité des présidents et soumises à la ratification de l'Assemblée, conformément à l'article 8 (3) du Règlement

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>France</i> :	MM. Abelin Beauguitte Jung Schloesing Sourdille	MM. Bourgoin Hauret Legaret de Montesquiou Schleiter

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

<i>France</i> :	MM. Krieg Lemaire Nessler Péronnet de Préaumont	MM. Destremau Flornoy Grussenmeyer Vitter Weber
-----------------	---	---

3. COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET AÉROSPATIALE

<i>France</i> :	MM. Bourgoin Capelle de Chevigny de Montesquiou	MM. Bizet Labbé Schloesing Valleix
-----------------	--	---

4. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION

<i>France</i> :	MM. Dardel Legaret Mme Ploux M. Schleiter	MM. Beauguitte Bourgeois Robert Schmitt Yvon
-----------------	--	---

5. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>France :</i>	MM. Flornoy Péridier Petit Prélot	MM. Caillavet Krieg Laurent-Thouverey Nessler

6. WORKING PARTY FOR LIAISON WITH NATIONAL PARLIAMENTS

<i>France :</i>	MM. Hauret Radius	Mr. Péronnet
-----------------	----------------------	--------------

(ii) New proposals submitted to the Assembly in accordance with Rule 39 (6) of the Rules of Procedure

1. COMMITTEE ON DEFENCE QUESTIONS AND ARMAMENTS

<i>Italy :</i>	MM. Berthet Foschini Fossa Jannuzzi Vedovato	MM. Pelizzo Zamberletti Averardi Spigaroli Fanelli
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Mart	Mr. Spautz

2. GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

<i>Italy :</i>	MM. Bemporad Bettiol Gonella Mammi N...	Mr. Fortuna Mrs. Dal Canton MM. Vedovato Catellani Premoli
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Cravatte	Mr. Abens

3. COMMITTEE ON SCIENTIFIC, TECHNOLOGICAL AND AEROSPACE QUESTIONS

<i>Italy :</i>	MM. Corti La Loggia Pecoraro Treu	MM. Baldani Guerra Cúzari Genco Spadola
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Elvinger	Mr. Abens

4. COMMITTEE ON BUDGETARY AFFAIRS AND ADMINISTRATION

<i>Italy :</i>	MM. Berthet Cavezzali Pica Salari	MM. Genco Tansini Mrs. Miotti Carli Mr. Laforgia
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Mart	Mr. Margue

5. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>France :</i>	MM. Flornoy Péridier Petit Prélot	MM. Caillavet Krieg Laurent-Thouverey Nessler

6. GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA LIAISON AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX

<i>France :</i>	MM. Hauret Radius	M. Péronnet
-----------------	----------------------	-------------

**(ii) Propositions nouvelles soumises à l'Assemblée,
conformément à l'article 39 (6) du Règlement**

1. COMMISSION DES QUESTIONS DE DÉFENSE ET DES ARMEMENTS

<i>Italie :</i>	MM. Berthet Foschini Fossa Jannuzzi Vedovato	MM. Pelizzo Zamberletti Averardi Spigaroli Fanelli
<i>Luxembourg :</i>	M. Mart	M. Spautz

2. COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

<i>Italie :</i>	MM. Bemporad Bettiol Gonella Mammi N...	M. Fortuna Mme Dal Canton MM. Vedovato Catellani Premoli
<i>Luxembourg :</i>	M. Cravatte	M. Abens

3. COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET AÉROSPATIALE

<i>Italie :</i>	MM. Corti La Loggia Pecoraro Treu	MM. Baldani Guerra Cúzari Genco Spadola
<i>Luxembourg :</i>	M. Elvinger	M. Abens

4. COMMISSION DES AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET DE L'ADMINISTRATION

<i>Italie :</i>	MM. Berthet Cavezzali Pica Salari	MM. Genco Tansini Mme Miotti Carli M. Laforgia
<i>Luxembourg :</i>	M. Mart	M. Margue

5. COMMITTEE ON RULES OF PROCEDURE AND PRIVILEGES

	<i>Members</i>	<i>Alternates</i>
<i>Italy :</i>	MM. Cavezzali Dindo Pica Tanga	MM. Tansini Fortuna Pelizzo Prearo
<i>Luxembourg :</i>	Mr. Elvinger	Mr. Cravatte

6. WORKING PARTY FOR LIAISON WITH NATIONAL PARLIAMENTS

<i>Italy :</i>	Mr. Mammi N . . .	Mr. Catellani
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Spautz	Mr. Mart

13. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3.30 p.m.

The Sitting was closed at 12.50 p.m.

5. COMMISSION DU RÈGLEMENT ET DES IMMUNITÉS

	<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
<i>Italie :</i>	MM. Cavezzali Dindo Pica Tanga	MM. Tansini Fortuna Pelizzo Prearo
<i>Luxembourg :</i>	M. Elvinger	M. Cravatte

6. GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE LA LIAISON AVEC LES PARLEMENTS NATIONAUX

<i>Italie :</i>	M. Mammi N...	M. Catellani
<i>Luxembourg :</i>	MM. Abens Spautz	M. Mart

13. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 h. 30.

La séance est levée à 12 h. 50.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹ :

MM. *Brück* (Bauer)
 Beauguitte
 Bemporad
Geelkerken (Berghuis)
 Berkhan
 Berthet
 Mme *Dal Canton* (Bettiol)
 MM. Blenkinsop
 Bos
 Bourgoïn
 Caillavet
Lloyd (Chapman)
 Corti
Abens (Cravatte)
 Dequae
 Digby
Tansini (Dindo)
 Edelman
 Edwards
 Sir *Myer Galpern* (Fitch)
 MM. Flornoy
 Foschini
 Sir Geoffrey de Freitas
 Mme *Pitz-Savelsberg* (Furler)
 Lord Gladwyn
 MM. Goedhart
 Gonella

MM. *Rhodes* (Heffer)
 Herold
 Höppener
 Hösl
 Housiaux
 Mme *Miotti Carli* (Jannuzzi)
 Dr. *Shirley Summerskill* (Johnson)
 MM. Jung
 Kahn-Ackermann
 Kirk
 Kliesing
 Kopf
 Krieg
 Kübler
Sourdille (Labbé)
 La Loggia
 Legaret
 Lenze
 Lord Listowel
 MM. Mammi
 Margue
 Mart
 Mme Maxsein
 MM. *Leynen* (Meyers)
 Mommersteeg
 de Montesquiou

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹ :

MM. Nessler
 Pecoraro
 Peel
 Péridier
Schloesing (Péronnet)
Capelle (Petit)
 Pica
van Hall (Portheine)
Valleix (de Préaumont)
 Prélot
 Radius
Müller (Rinderspacher)
 Rippon
 Rutschke
Griffiths (Lord St. Helens)
 Salari
 Sandys
 Schleiter
 Schulz
 Serres
 Silkin
 van der Stoel
Van Hoeylandt (Struye)
 Treu
 Van Lent
 Vedovato
 Vitter

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Cavezzali
 De Grauw
 Delforge
 Fossa

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

M. Hermann Schmidt
 Dame Joan Vickers
 MM. Vogt
 Wahl

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TENTH SITTING

Thursday, 20th February 1969

ORDERS OF THE DAY

1. The WEU crisis (*Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution, Doc. 468*).
2. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU.
3. Security in the Mediterranean and the Middle East ; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean ; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 462, 463 and 461*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 4 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU

Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council of WEU, addressed the Assembly.

4. Change in the Orders of the Day

The President informed the Assembly that the General Affairs Committee had not completed its work on the Motion for a Resolution on the WEU crisis and proposed that the Assembly should now resume the debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and that the Sitting be then suspended until this evening at 9 p.m. when the debate under the urgent procedure on the WEU crisis would take place.

The Assembly agreed.

5. Security in the Mediterranean and the Middle East

Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean

European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 462, 463 and 461)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Lloyd, Lenze.

Mr. Goedhart, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers : MM. Rhodes, Draeger.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Mr. Digby and Mr. Griffiths, Rapporteurs, and Mr. Edwards, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation on security in the Mediterranean and the Middle East contained in Documents 462 and 463.

DIXIÈME SÉANCE

Judi 20 février 1969

ORDRE DU JOUR

1. La crise de l'U.E.O. (*Présentation du rapport oral de la Commission des Affaires Générales, discussion et vote sur le projet de résolution, Doc. 468*).
2. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.
3. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 462, 463 et 461*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O., prononce un discours.

4. Modification de l'ordre du jour

Le Président informe l'Assemblée que la Commission des Affaires Générales n'a pas achevé l'examen de la proposition de résolution sur la crise de l'U.E.O. et lui propose de reprendre la discussion des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, puis de suspendre sa séance jusqu'à 21 heures pour procéder à la discussion d'urgence sur la crise de l'U.E.O.

La proposition est adoptée.

5. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient

Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

(*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 462, 463 et 461*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Lloyd, Lenze.

M. Goedhart, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Rhodes, Draeger.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

MM. Digby et Griffiths, rapporteurs, et M. Edwards, Président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient contenu dans les Documents 462 et 463.

The preamble contained in Documents 462 and 463 was agreed to.

The first six paragraphs of the operative text contained in Document 462 were agreed to.

The Assembly considered the first four paragraphs of the operative text contained in Document 463.

Speaker : Mr. Margue.

The first four paragraphs were agreed to.

The Assembly considered paragraph 5.

Mr. Leynen presented a verbal Amendment to delete the words "take note of the strategic position of Gibraltar and the expressed wishes of its inhabitants".

Speakers : MM. Griffiths, Nessler, Rutschke, Schulz.

The Amendment was agreed to on a vote by sitting and standing.

Speaker: Mr. Peel (point of order).

Paragraph 5, as amended, was agreed to.

Paragraph 6 was agreed to.

The amended draft Recommendation as a whole was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 177) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia contained in Document 461.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 178) ².

6. The WEU crisis

(Doc. 468)

On the proposal of Mr. Krieg, the Assembly decided, on a vote by sitting and standing, to postpone consideration of this item until the morning Sitting on Friday 21st February.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Friday, 21st February, at 9 a.m.

The Sitting was closed at 6.25 p.m.

1. See page 20.

2. See page 22.

Les considérants contenus dans les Documents 462 et 463 sont adoptés.

Les six premiers paragraphes de la recommandation proprement dite, contenue dans le Document 462, sont adoptés.

L'Assemblée examine les quatre premiers paragraphes de la recommandation proprement dite contenue dans le Document 463.

Intervient : M. Margue.

Les quatre premiers paragraphes sont adoptés.

L'Assemblée examine le paragraphe 5.

M. Leynen présente un amendement oral tendant à supprimer les mots : « De prendre note de la position stratégique de Gibraltar et des vœux formulés par ses habitants ».

Interviennent : MM. Griffiths, Nessler, Rutschke, Schulz.

L'amendement est adopté par assis et levé.

Intervient : M. Peel (rappel au Règlement).

Le paragraphe 5, ainsi amendé, est adopté.

Le paragraphe 6 est adopté.

L'ensemble du projet de recommandation ainsi amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 177) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie contenu dans le Document 461.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 178) ².

6. La crise de l'U.E.O.

(Doc. 468)

Sur la proposition de M. Krieg, l'Assemblée décide, par assis et levé, de reporter ce point de l'ordre du jour à la séance de demain matin, vendredi 21 février.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au vendredi 21 février, à 9 heures.

La séance est levée à 18 h. 25.

1. Voir page 20.

2. Voir page 22.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Premoli* (Badini Confalonieri) MM. Herold
Brück (Bauer) Höppener
de Chevigny (Beauguitte) Hösl
Bemporad Housiaux
Geelkerken (Berghuis) Mme *Dal Canton* (Jannuzzi)
Berkhan MM. Johnson
Berthet Jung
Fanelli (Bettiol) Kahn-Ackermann
Blenkinsop Kirk
Bos Kliensing
Bourgoin Kopf
Caillavet Krieg
Zamberletti (Cavezzali) Kübler
Lloyd (Chapman) *Sourdille* (Labbé)
Corti La Loggia
Abens (Cravatte) Legaret
Dequae Lenze
Digby Lord Listowel
Tansini (Dindo) MM. Mammi
Edelman Margue
Edwards Mart
Fitch Mme Maxsein
Flornoy MM. *Leynen* (Meyers)
Mme *Miotti Carli* (Fossa) *Nelissen* (Mommersteeg)
Sir Geoffrey de Freitas de Montesquiou
Lord Gladwyn Nessler
MM. Goedhart Pecoraro
Rhodes (Heffer)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Peel
Péridier
Schloesing (Péronnet)
Capelle (Petit)
Pica
van Hall (Porthaine)
Valleix (de Préaumont)
Bizet (Prélot)
Radius
Müller (Rinderspacher)
Rippon
Rutschke
Griffiths (Lord St. Helens)
Salari
Sandys
Schleiter
Schulz
Serres
Silkin
van der Stoel
Van Hoeylandt (Struye)
Treu
Van Lent
Vedovato
St. John-Stevas (Dame Joan
Vickers)
Vitter
Draeger (Wahl)

The following Representatives apologised for their absence:

MM. De Grauw
Delforge
Foschini
Furler

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Gonella
Hermann Schmidt
Vogt

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 177***on security in the Mediterranean and the Middle East***

The Assembly,

Recalling its Recommendation 160 adopted on 5th December 1967, and mindful of the Council's largely negative reply thereto ;

Regretting the absence of constructive alternative proposals from the Council ;

Noting that the occupation of Czechoslovakia by the Soviet Union and four other communist countries has not only affected the political and strategic situation in the Central European sector, but may also have affected the Mediterranean region ;

Deploring the continuance in power of a non-parliamentary régime in Greece, which could have the effect of promoting communism in that country ;

Noting the continued presence of the Soviet fleet in the Mediterranean on a permanent basis and expressing concern at the growing submarine threat and at the numbers of Soviet military personnel reported in Algeria, Egypt and other Arab countries ;

Welcoming the establishment of a new NATO maritime surveillance command, MARAIR-MED ;

Noting further that the presence of the Soviet fleet, taken together with Soviet pressure on the Balkan nations, Soviet arms deliveries and political penetration of several Arab countries, and Soviet hostility towards the State of Israel, increases tension throughout the Mediterranean ;

Considering that continuing friction between the Arab nations and the State of Israel is a grave and present danger to international peace ;

Welcoming the expressed intention of the United States, Britain and France to discuss with the Soviet Union, under United Nations auspices, a Middle East settlement acceptable to both Arabs and Israelis, and capable of providing, in place of the arms race, a regional plan for improving the standard of living, as envisaged in Recommendation 158 ;

Indicating its satisfaction that members of the Council of WEU met to consult one another in advance of four-power talks on the Middle East ;

Commending the western governments which have now responded to the Soviet naval build-up by strengthening their own forces in the Mediterranean,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That it urge on appropriate member governments the advantages of friendly visits by their national fleets to non-aligned Mediterranean countries, who should be encouraged to demonstrate their non-aligned status by equal treatment of prospective visitors ;

2. That, as a precautionary measure, member governments be urged to participate fully in NATO arrangements to provide ceaseless air surveillance of the Soviet fleet in the Mediterranean, particularly of its submarines, and that, to this end, the member countries participating in the NATO Maritime Air Forces Mediterranean Command should increase the numbers of patrol aircraft available to the Command and assign to it the greater part of their flying time ;

RECOMMANDATION n° 177**sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient**

L'Assemblée,

Rappelant sa Recommandation n° 160 adoptée le 5 décembre 1967 et préoccupée par la réponse essentiellement négative du Conseil ;

Regrettant que le Conseil n'ait formulé aucune autre proposition constructive ;

Notant que l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Union Soviétique et par quatre autres pays communistes, outre le fait qu'elle a affecté la situation politique et stratégique en Europe centrale, peut avoir aussi affecté la région méditerranéenne ;

Déplorant qu'un régime non parlementaire reste au pouvoir en Grèce, ce qui pourrait avoir pour effet de favoriser le communisme dans ce pays ;

Notant le maintien permanent de la flotte soviétique en Méditerranée et s'inquiétant de la croissance de la menace sous-marine ainsi que du nombre des militaires soviétiques qui se trouveraient en Algérie, en Egypte et dans d'autres pays arabes ;

Se félicitant de la création du MARAIRMED, nouveau commandement de l'O.T.A.N. pour la surveillance maritime ;

Notant également que le maintien de la flotte soviétique, la pression exercée par l'U.R.S.S. dans les Balkans, les livraisons d'armes soviétiques — assorties d'une pénétration politique — à plusieurs pays arabes, ainsi que l'hostilité manifestée envers l'Etat d'Israël, augmentent la tension dans l'ensemble de la Méditerranée ;

Considérant que les frictions persistantes entre les pays arabes et l'Etat d'Israël constituent actuellement un grave danger pour la paix internationale ;

Se félicitant de l'intention manifestée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France d'étudier avec l'Union Soviétique, sous l'égide des Nations Unies, un règlement pour le Moyen-Orient, qui soit acceptable à la fois par les Arabes et par Israël et susceptible de substituer à la course aux armements un plan régional d'amélioration du niveau de vie comme le prévoyait la Recommandation n° 158 ;

Constatant avec satisfaction que des membres du Conseil de l'U.E.O. se sont réunis pour une consultation avant les entretiens à quatre sur le Moyen-Orient ;

Approuvant les gouvernements occidentaux qui ont finalement répondu à la pénétration navale soviétique en renforçant leurs propres forces en Méditerranée,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De souligner auprès des gouvernements des pays membres appropriés l'intérêt d'envoyer leurs flottes nationales en visite de courtoisie dans les pays non alignés de la Méditerranée, qu'il conviendrait d'encourager à manifester leur non-alignement en accordant un traitement identique à tous leurs visiteurs éventuels ;

2. D'insister, par mesure de précaution, auprès des gouvernements des pays membres pour qu'ils participent pleinement à la mise en œuvre des dispositions prises par l'O.T.A.N. en vue d'assurer une surveillance aérienne permanente de la flotte soviétique de la Méditerranée, notamment de ses sous-marins, et qu'à cette fin, les pays membres faisant partie du Commandement allié de l'aéronautique maritime de la Méditerranée accroissent le nombre des patrouilleurs maritimes mis à la disposition de ce commandement et lui affectent la plus grande partie de leur temps de vol ;

3. That in view of the strategic situation the NATO countries most closely involved should be helped to acquire maritime patrol aircraft to be assigned to the NATO Maritime Air Forces Mediterranean Command ;
4. That it request member governments to urge the establishment by NATO of a special Mediterranean Committee which should inform and advise the North Atlantic Council on the evolution of political and military events in the Mediterranean area ;
5. That it request member governments to urge the strengthening of the ACE Mobile Force ;
6.
 - (a) That it urge member governments, in consultation with all other governments concerned, to strive to regulate all supplies of armaments to the Middle East, through agreements between the major supplying countries ;
 - (b) If it proves impossible to control the total arms supply to the Middle East, because the co-operation of all supplying countries cannot be secured, that it urge western countries to continue sufficient arms supplies to Israel to counteract any attempt by the Soviet Union to upset the balance of forces ;
 - (c) That it seek to have the Secretary-General of the United Nations instructed to publish a periodical register of all transfers of armaments between States, based on reports of supplying and receiving countries and on any other information ;
7. That it place Mediterranean questions regularly on the Agenda of its meetings and seek urgently to establish joint European positions and common policies on the Middle East, Yugoslavia, North Africa and Gibraltar ;
8. That it urge member States to use all their influence to achieve a peaceful settlement between Arabs and Israelis, bearing in mind especially :
 - (a) the right of the State of Israel to live in peace within secure and recognised borders ;
 - (b) the right of Arab refugees to compensation or resettlement ;
 - (c) the right of free access for all religions to the holy places ; and
 - (d) the right of all nations to unrestricted passage through the international waterways of Suez and the Gulf of Akaba ;
9. That it ask member governments to signify their willingness to contribute financially and, where appropriate, by the offer of troop contingents to the United Nations, to the international supervision of a Middle East settlement and simultaneously to improve their economic, cultural and technical co-operation with the Mediterranean countries which show their determination to apply the benefits to peaceful purposes ;
10. That it call on member nations to respond favourably to suggestions for closer economic and political links with Yugoslavia ;
11. That it support closer association between NATO and Malta and use its good offices to permit a settlement between Greeks and Turks in Cyprus ;
12. That it establish a Mediterranean planning group with instructions to examine the desirability and feasibility of a European task force which, in co-operation with NATO and operating in the closest collaboration with the United States Sixth Fleet, would establish a European identity in the Mediterranean basin.

3. D'aider les pays de l'O.T.A.N. les plus intéressés à acquérir, en raison de la situation stratégique, des patrouilleurs maritimes qui seraient affectés au Commandement allié de l'aéronautique maritime de la Méditerranée ;
4. De demander aux gouvernements membres d'insister sur la création par l'O.T.A.N. d'un comité spécial de la Méditerranée chargé d'informer et de conseiller le Conseil de l'Atlantique nord sur l'évolution de la situation politique et militaire dans cette zone ;
5. De demander aux gouvernements membres d'insister sur le renforcement de la force mobile du commandement allié en Europe ;
6.
 - (a) D'insister auprès des gouvernements des pays membres pour qu'ils s'efforcent, en accord avec tous les autres gouvernements intéressés, de réglementer les livraisons d'armes au Moyen-Orient, par le biais d'accords entre les principaux pays fournisseurs ;
 - (b) D'insister auprès des pays occidentaux, s'il se révèle impossible de contrôler l'ensemble des fournitures d'armes au Moyen-Orient du fait de l'impossibilité de s'assurer la coopération de tous les pays fournisseurs, pour qu'ils continuent à livrer à Israël des armes en quantités suffisantes pour compenser toute tentative de l'Union Soviétique pour modifier l'équilibre des forces ;
 - (c) De faire en sorte que le secrétaire général des Nations Unies soit chargé de publier un registre périodique de tous les transferts d'armements entre Etats, sur la base des rapports des pays fournisseurs et des pays bénéficiaires et de toute autre information ;
7. De mettre régulièrement les questions méditerranéennes à l'ordre du jour de ses réunions et de chercher d'urgence à définir des positions et des politiques européennes communes à l'égard du Moyen-Orient, de la Yougoslavie, de l'Afrique du nord et de Gibraltar ;
8. D'insister auprès des Etats membres pour qu'ils usent de toute leur influence afin de parvenir à un règlement pacifique entre Arabes et Israéliens, en gardant à l'esprit notamment :
 - (a) le droit de l'Etat d'Israël de vivre en paix dans des frontières garanties et reconnues ;
 - (b) le droit des réfugiés arabes d'être indemnisés ou réinstallés ;
 - (c) le droit pour toutes les religions d'avoir libre accès aux Lieux Saints ; ainsi que
 - (d) le droit de tous les pays à une complète liberté de passage par les eaux internationales de Suez et du golfe d'Akaba ;
9. De demander aux gouvernements membres de déclarer leur volonté de contribuer financièrement et, le cas échéant, par l'offre de troupes aux Nations Unies, au contrôle international de tout accord sur le Moyen-Orient et, simultanément, d'améliorer leur coopération économique, culturelle et technique avec les pays méditerranéens qui se montreraient décidés à en faire un usage pacifique ;
10. D'inviter les pays membres à répondre favorablement aux propositions d'établissement de liens économiques et politiques plus étroits avec la Yougoslavie ;
11. De favoriser une association plus étroite entre l'O.T.A.N. et Malte et d'utiliser ses bons offices pour permettre un accord à Chypre entre Grecs et Turcs ;
12. De créer un groupe méditerranéen de planification qui serait chargé d'examiner l'opportunité et la possibilité de créer une force d'intervention européenne qui, en coopération avec l'O.T.A.N. et en étroite collaboration avec la Sixième flotte américaine, établirait une entité européenne dans le bassin méditerranéen.

RECOMMENDATION 178***on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia***

The Assembly,

Recalling its Recommendations 169 and 170 and reiterating its condemnation of the invasion of Czechoslovakia by the Soviet Union, Bulgaria, East Germany, Hungary and Poland ;

Noting that its Committee on Defence Questions and Armaments has now heard the views of the NATO civil and military authorities ;

Concluding that the continued presence of Soviet divisions in Czechoslovakia has altered the balance of forces in Europe ;

Regretting the absence of any Soviet response to the suggestions for balanced mutual force reductions put forward in the North Atlantic Council communiqué of 27th June 1968 ;

Strongly endorsing the terms of the North Atlantic Council communiqué of 16th November 1968 ;

Stressing the need for a European grouping in NATO,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL**A**

1.
 - (a) That the effectiveness of NATO forces be improved by allocating further national units to NATO command ; by bringing units up to strength ; by adapting deployment to the NATO forward strategy, in particular by returning United Kingdom and French forces to Germany ; by improving the conventional capability of the forces ; and by improving training, equipment and supplies ;
 - (b) That political considerations should not inhibit NATO formations from carrying out exercises near the iron curtain on a similar scale to those conducted by Warsaw Pact forces ;
 - (c) That it urge France to reconsider its withdrawal from the NATO military organisation ; and that it urge France to define precisely the conditions in which its forces and facilities would be available if peace were threatened ;
 - (d) That it seek multilateral arrangements to offset the effect on the balance of payments of WEU countries of all their NATO defence expenditure — arms procurement ; training or stationing of forces abroad ;
2. That it reiterate the warning of the North Atlantic Council communiqué of 16th November 1968 that “any Soviet intervention directly or indirectly affecting the situation in Europe or in the Mediterranean would create an international crisis with grave consequences” ;
3. That it encourage an improvement in the international situation, and when this is sufficiently assured, that it recommend direct discussions between the authorities of the Atlantic Alliance and the Warsaw Pact on balanced mutual force reductions in preference to bilateral negotiations between individual countries ;

RECOMMANDATION n° 178**sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie**

L'Assemblée,

Rappelant ses Recommandations n°s 169 et 170 et renouvelant la condamnation qu'elle a portée contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union Soviétique, la Bulgarie, l'Allemagne de l'est, la Hongrie et la Pologne ;

Notant que sa Commission des Questions de Défense et des Armements a recueilli l'opinion des instances civiles et militaires de l'O.T.A.N. ;

Concluant que la présence permanente de divisions soviétiques en Tchécoslovaquie a modifié l'équilibre des forces en Europe ;

Regrettant l'absence de réponse soviétique aux propositions de réductions mutuelles et équilibrées des forces formulées dans le communiqué du Conseil de l'Atlantique nord en date du 27 juin 1968 ;

Souscrivant entièrement aux termes du communiqué du Conseil de l'Atlantique nord en date du 16 novembre 1968 ;

Soulignant la nécessité d'un regroupement européen au sein de l'O.T.A.N.,

RECOMMANDE AU CONSEIL**A**

1. (a) D'améliorer l'efficacité des forces de l'O.T.A.N. en affectant de nouvelles unités nationales au commandement de l'O.T.A.N. ; en amenant les unités au niveau de leurs pleins effectifs ; en adaptant leur déploiement à la stratégie avancée de l'O.T.A.N., notamment en renvoyant en Allemagne des forces britanniques et françaises ; en améliorant le potentiel classique des forces armées, leur entraînement, leur équipement et leurs approvisionnements ;
 - (b) De faire en sorte qu'aucune considération politique n'empêche les formations de l'O.T.A.N. d'exécuter dans le voisinage du Rideau de fer des manœuvres de même envergure que celles des forces du Pacte de Varsovie ;
 - (c) D'inviter instamment la France à reconsidérer son retrait de l'organisation militaire de l'O.T.A.N. et d'inviter la France à définir avec précision les conditions dans lesquelles ses forces et ses installations seraient disponibles au cas où la paix serait menacée ;
 - (d) De rechercher des arrangements multilatéraux susceptibles de compenser l'incidence de l'ensemble des dépenses de défense de ces pays dans le cadre de l'O.T.A.N. sur la balance des paiements des pays de l'U.E.O. (achats d'armements, entraînement ou stationnement des forces à l'étranger) ;
2. De renouveler l'avertissement contenu dans le communiqué du Conseil de l'Atlantique nord en date du 16 novembre 1968 et selon lequel « toute intervention soviétique ayant une influence directe ou indirecte sur la situation en Europe ou en Méditerranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves » ;
 3. De favoriser l'amélioration de la situation internationale et, lorsque celle-ci sera suffisamment assurée, de recommander des discussions directes entre les responsables de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces, de préférence à des négociations bilatérales entre pays pris séparément ;

B

1. That it repeat the declaration that the North Atlantic Treaty is considered to be of indefinite duration; and note with satisfaction the French position that unless events in the years to come were to bring about a radical change in East-West relations, the Alliance must continue as long as it appears to be necessary;
2. That the European view of defence problems be henceforth discussed and clearly defined through regular meetings of the WEU Council attended by Foreign, Defence and Finance Ministers, to which the countries most closely concerned should be invited, especially to discuss items on the agenda of the North Atlantic Council prior to ministerial meetings of that body;
3. That European production of armaments be fostered and European procurement of armaments in the United States be brought into balance with United States procurement in Europe. That these objectives be achieved by better use of the existing institutions such as the WEU Standing Armaments Committee.

B

1. De reprendre la déclaration indiquant que le Traité de l'Atlantique nord est considéré comme étant d'une durée indéfinie et de noter avec satisfaction la position de la France selon laquelle, sauf événements qui viendraient à modifier de manière fondamentale les rapports entre l'Est et l'Ouest, l'alliance doit se poursuivre aussi longtemps qu'elle apparaîtra nécessaire ;
2. De discuter et de définir clairement la position de l'Europe sur les problèmes de défense par le biais de réunions régulières du Conseil de l'U.E.O., auxquelles assisteraient les ministres des affaires étrangères, de la défense et des finances et auxquelles seraient invités les pays les plus intéressés, notamment pour examiner les points de l'ordre du jour du Conseil de l'Atlantique nord préalablement aux réunions ministérielles de cet organisme ;
3. De favoriser la production européenne d'armements et d'équilibrer les achats européens d'armements aux Etats-Unis et les achats américains en Europe, et de réaliser ces objectifs par une meilleure utilisation des institutions existantes telles que le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O.

ELEVENTH SITTING

Friday, 21st February 1969

ORDERS OF THE DAY

1. The WEU crisis (*Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution, Doc. 468*).
2. European collaboration in the aircraft industry—Airbus (*Presentation of the oral Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 466*).
3. Political forces in the WEU countries and European questions (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 460 and Amendment*).
4. Change in the status of the Working Party for Liaison with National Parliaments (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 469*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 9.10 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Co-ordination of the monetary policies among the WEU countries

(Motion for a Recommendation, Doc. 467)

A Motion for a Recommendation on the co-ordination of the monetary policies among the WEU countries was tabled by Mr. Chapman and others.

The Motion for a Recommendation was referred to the General Affairs Committee.

4. The WEU crisis

(Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution, Doc. 468 and Amendment)

The oral Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Kahn-Ackermann, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Krieg, Sandys, Caillavet, Kliesing, Nessler, Edelman.

Mr. Goedhart, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.

Speakers : MM. Rutschke, Silkin, Edwards, St. John-Stevas.

Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair.

Speakers : MM. Schulz, Lloyd, Housiaux, Foschini, Flornoy, Griffiths, Kahn-Ackermann, van der Stoel, Bemporad, Capelle (explanation of vote), Margue, Krieg, Vedovato, Kliesing, Kahn-Ackermann.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Resolution contained in Document 468.

An Amendment (No. 1) was tabled in the names of MM. La Loggia, Pecoraro and Mrs. Miotti Carli :

1. At the beginning of the second paragraph of the draft Resolution, delete : "Welcomes" and insert : "Having noted" ;

2. At the end of the second paragraph, delete from "urge" to the end of the paragraph and insert : "expresses the opinion that the goals must

ONZIÈME SÉANCE

Vendredi 21 février 1969

ORDRE DU JOUR

1. La crise de l'U.E.O. (*Présentation du rapport oral de la Commission des Affaires Générales, discussion et vote sur le projet de résolution, Doc. 468*).
2. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus (*Présentation du rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 466*).
3. Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 460 et amendement*).
4. Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux (*Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 469*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. La coordination des politiques monétaires des pays de l'U.E.O.

(*Proposition de recommandation, Doc. 467*)

M. Chapman et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur la coordination des politiques monétaires des pays de l'U.E.O.

L'Assemblée renvoie la proposition de recommandation à la Commission des Affaires Générales.

4. La crise de l'U.E.O.

(*Présentation et discussion du rapport oral de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de résolution, Doc. 468 et amendement*)

Le rapport oral de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Kahn-Ackermann, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Krieg, Sandys, Caillavet, Kliesing, Nessler, Edelman.

M. Goedhart, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Rutschke, Silkin, Edwards, St. John-Stevas.

M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Schulz, Lloyd, Housiaux, Foschini, Flornoy, Griffiths, Kahn-Ackermann, van der Stoel, Bemporad, Capelle (explication de vote), Margue, Krieg, Vedovato, Kliesing, Kahn-Ackermann.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de résolution contenu dans le Document 468.

Un amendement (n° 1) a été déposé par MM. La Loggia et Pecoraro et Mme Miotti Carli :

1. Remplacer, au début du deuxième alinéa du projet de résolution, les mots : « Se félicite », par les mots : « Ayant pris connaissance » ;

2. A la fin du même alinéa, remplacer les mots : « et invite instamment... consultations ; » par les mots : « exprime l'avis que ces objectifs devront

be achieved in accordance with the spirit and the aims of the Brussels Treaty ;”

Speakers : MM. La Loggia, Leynen, Schulz, Sandys.

The Amendment was disagreed to.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution.

The draft Resolution was agreed to. (This Resolution will be published as No. 39) ¹.

The Sitting was suspended at 1.15 p.m. and resumed at 3.05 p.m.

5. Political forces in the WEU countries and European questions

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 460 and Amendment)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Kahn-Ackermann, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : Lord Gladwyn, Mr. Schulz.

Mr. Kahn-Ackermann, Rapporteur, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 460.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of MM. Peel, Griffiths and Vedovato :

After the first paragraph in the preamble to the draft Recommendation, insert the following new paragraph :

“Recognising too the right of the Federal Republic of Germany in present circumstances to hold its presidential elections in West Berlin, reaffirming its support for the people of Berlin ;”

Speakers : MM. Peel, Schulz, Griffiths.

The Amendment was agreed to unanimously.

1. See page 28.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 179) ¹.

6. Change in the status of the Working Party for Liaison with National Parliaments

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 469)

The Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges was presented by Mr. Housiaux, Rapporteur.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution contained in Document 469.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 40) ².

7. European collaboration in the aircraft industry — Airbus

(Presentation of the oral Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 466 and Amendment)

The oral Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mr. de Montesquiou, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : MM. Silkin, Lloyd.

Mr. de Montesquiou, Rapporteur, and Mr. Bourgoïn, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 466.

An Amendment (No. 1) was tabled in the name of Mr. Draeger and others :

1. In the last paragraph of the preamble to the draft Recommendation, leave out the words “in the two forms advocated (300 B and BAC 311)” ;

1. See page 29.

2. See page 31.

être réalisés conformément à l'esprit et aux buts du Traité de Bruxelles ; »

Interviennent : MM. La Loggia, Leynen, Schulz, Sandys.

L'amendement n'est pas adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution.

Le projet de résolution est adopté. (Cette résolution sera publiée sous le n° 39) ¹.

La séance, suspendue à 13 h. 15, est reprise à 15 h. 05.

5. Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 460 et amendement)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Kahn-Ackermann, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : Lord Gladwyn, M. Schulz.

M. Kahn-Ackermann, rapporteur, répond aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 460.

Un amendement (n° 1) a été déposé par MM. Peel, Griffiths et Vedovato :

Dans le préambule du projet de recommandation, après l'alinéa commençant par les mots : « Reconnaissant que l'invasion de la Tchécoslovaquie... », insérer un nouvel alinéa rédigé comme suit :

« Reconnaissant également le droit de la République Fédérale d'Allemagne de tenir, dans les circonstances actuelles, ses élections présidentielles à Berlin-ouest et réaffirmant son appui à la population de Berlin ; »

Interviennent : MM. Peel, Schulz, Griffiths.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

1. Voir page 28.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 179) ¹.

6. Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux

(Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 469)

Le rapport de la Commission du Règlement et des Immunités est présenté par M. Housiaux, rapporteur.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution contenu dans le Document 469.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 40) ².

7. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus

(Présentation et discussion du rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 466 et amendement)

Le rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M. de Montesquiou, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Silkin, Lloyd.

M. de Montesquiou, rapporteur, et M. Bourgoin, président de la commission, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 466.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Draeger et plusieurs de ses collègues :

1. Supprimer, dans le dernier alinéa des considérants du projet de recommandation, les mots : « dans les deux formes qui sont préconisées (300 B et BAC 311) » ;

1. Voir page 29.

2. Voir page 31.

2. In the draft Recommendation proper, leave out the words : "making a choice and deciding on the production of the aircraft chosen" and insert "deciding on the production of the aircraft".

Speakers : MM. Draeger, Silkin, Lloyd, de Montesquiou.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

In accordance with paragraphs 3 and 4 of Rule 36 of the Rules of Procedure, the President declared that a majority of the Representatives was not present and that the vote would be postponed until the next Sitting.

8. Close of the Session

The President declared the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly closed.

The Sitting was closed at 5 p.m.

2. Remplacer dans la recommandation, les mots : « de faire rapidement leur choix et de décider de la construction de celui qui sera retenu » par les mots : « de décider rapidement de la construction ».

Interviennent : MM. Draeger, Silkin, Lloyd, de Montesquiou.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

En application de l'article 36, paragraphes 3 et 4 du Règlement, le Président constate que la majorité des Représentants ne se trouve pas réunie et que le vote doit être reporté à la séance suivante.

8. Clôture de la session

Le Président déclare close la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 17 heures.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. *Premoli* (Badini Confalonieri)
Brück (Bauer)
 Beauguitte
 Bemporad
Geelkerken (Berghuis)
 Berkhan
 Berthet
 Mme *Miotti Carli* (Bettiol)
 MM. Blenkinsop
 Bos
 Bourgoin
 Caillavet
Griffiths (Chapman)
 Corti
Abens (Cravatte)
 Dequae
 Digby
Tansini (Dindo)
 Edelman
 Edwards
 Sir *Myer Galpern* (Fitch)
 MM. Flornoy
 Foschini
Williams (Sir Geoffrey de Freitas)
 Mme *Pitz-Savelsberg* (Furler)
 Lord Gladwyn

MM. Goedhart
 Gonella
 Dr. *Shirley Summerskill* (Heffer)
 MM. Höppener
 Hösl
 Housiaux
 Mme *Dal Canton* (Jannuzzi)
 MM. Johnson
Bizet (Jung)
 Kahn-Ackermann
 Kirk
 Kliesing
 Kopf
 Krieg
 Kübler
Sourdille (Labbé)
 La Loggia
Laurent-Thouwerey (Legaret)
 Lord Listowel
 MM. Mammi
 Margue
 Mart
Leynen (Meyers)
 Mommersteeg
 de Montesquiou
 Nessler
 Pecoraro
 Peel

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Périquier
Schloesing (Péronnet)
Capelle (Petit)
 Pica
van Hall (Portheine)
Valleix (de Préaumont)
 Radius
Richter (Rinderspacher)
 Rippon
 Rutschke
Lloyd (Lord St. Helens)
 Salari
 Sandys
 Schleiter
 Schulz
 Serres
 Silkin
 van der Stoel
Van Hoeylandt (Struye)
 Treu
 Van Lent
 Vedovato
St. John-Stevas (Dame Joan Vickers)
Destremau (Vitter)
Kempfler (Vogt)
Draeger (Wahl)

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Cavezzali
 De Grauw
 Delforge
 Fossa
 Herold

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

M. Lenze
 Mme Maxsein
 MM. Prélot
 Hermann Schmidt

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE ELEVENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA ONZIÈME SÉANCE

RESOLUTION 39
on the WEU crisis

The Assembly,

Deploring that a crisis has arisen in WEU at a time when it is more than ever necessary to strive for European unity ;

Welcomes the measures taken by the Council at its recent meetings to secure frequent and regular intergovernmental consultations on questions of international relations and urges the French Government to resume its full participation in these consultations ;

Recalls to the extent necessary the contents of Article VIII of the modified Brussels Treaty setting out the responsibilities and functions of the Council of Ministers.

RÉSOLUTION n° 39
sur la crise de l'U.E.O

L'Assemblée,

Déplorant qu'une crise se soit produite au sein de l'U.E.O. à l'heure où il est plus nécessaire que jamais de travailler à l'union de l'Europe ;

Se félicite des dispositions prises par le Conseil, lors de ses récentes réunions, en vue d'établir entre les gouvernements des consultations régulières et fréquentes sur les questions concernant les relations internationales, et invite instamment le gouvernement français à participer de nouveau pleinement à ces consultations ;

Rappelle pour autant que de besoin le contenu de l'article VIII du Traité de Bruxelles modifié précisant les responsabilités du Conseil des Ministres et le fonctionnement de celui-ci.

RECOMMENDATION 179***on political forces in the WEU countries and European questions***

The Assembly,

Recognising that the Soviet invasion of Czechoslovakia together with increased Soviet pressures in South-East Europe and in the Mediterranean have underlined the dangers of continued divisions in Europe ;

Recognising too the right of the Federal Republic of Germany in present circumstances to hold its presidential elections in West Berlin, reaffirming its support for the people of Berlin ;

Welcoming President Nixon's affirmation of United States support for European unification and in particular for such institutions as NATO, WEU and the Council of Europe ;

Regretting that the lack of unity makes it impossible for the European nations, whose economic and political interests are closely involved, to have a common policy in connection with the conflict in the Middle East and to promote Western Europe's interests in maintaining peace in the Mediterranean ;

Disturbed that the monetary crisis of 1968, instead of resulting in European co-operation, has everywhere produced divergent national policies ;

Considering that a large majority of the political, economic and social forces in each of the WEU member countries expresses support for the enlargement of Community Europe and the extension of European co-operation in the political, economic, scientific and technological fields ;

Noting that, in spite of this, there is no truly common concept of Europe and its future ;

Noting also that any progress towards a wider and more integrated Europe encounters difficulties in regard to economic interests, intellectual traditions and administrative customs and noting further the difficulties of national States in offering an adequate answer to the ill-defined aspirations of young people who are seeking a better society ;

Considering that the political, economic and social forces in Europe, particularly the parties and trades unions, are far better organised at national than at European level ;

Deploring the fact that the purely consultative nature of the European parliamentary assemblies and the method of representation by national delegations preclude a valid expression of the real trends of opinion now stirring in Europe ;

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Convene a conference of Heads of Government of all European States members of or willing to join the European Economic Community with the object of agreeing in principle on the constitution of a European political community ;

2. Consider whether such a political community should best be formed as a result of the revision of the Treaty of Brussels or alternatively of an extension of the Franco-German Treaty of consultation or on any other suitable basis ;

RECOMMANDATION n° 179***sur les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes***

L'Assemblée,

Reconnaissant que l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'U. R. S. S., ainsi que les pressions soviétiques accrues en Europe du sud-est et dans la Méditerranée, ont souligné les dangers de divisions persistantes en Europe ;

Reconnaissant également le droit de la République Fédérale d'Allemagne de tenir, dans les circonstances actuelles, ses élections présidentielles à Berlin-ouest et réaffirmant son appui à la population de Berlin ;

Se félicitant de l'affirmation par le Président Nixon de l'appui des Etats-Unis pour l'unification européenne et, en particulier, pour des institutions telles que l'O.T.A.N., l'U.E.O. et le Conseil de l'Europe ;

Regrettant que l'absence d'unité rende impossible pour les nations européennes dont les intérêts économiques et politiques sont directement en jeu d'avoir une politique commune en présence du conflit du Moyen-Orient et de promouvoir l'intérêt de l'Europe occidentale au maintien de la paix en Méditerranée ;

Inquiète de ce que la crise monétaire de 1968, loin d'aboutir à une coopération européenne, ait de partout fait l'objet de mesures nationales divergentes ;

Considérant que la grande majorité des forces politiques, économiques et sociales dans chacun des pays membres de l'U. E. O. se déclare favorable à un élargissement de l'Europe communautaire ainsi qu'à l'extension de la coopération européenne dans les domaines politique, économique, scientifique et technique ;

Constatant qu'en dépit de ce fait, il n'existe pas de véritable conception commune de l'Europe et de son avenir ;

Constatant également que tout progrès vers une Europe plus vaste et plus intégrée heurte à la fois des intérêts économiques, des traditions intellectuelles et des habitudes administratives, et consécutive, en outre, des difficultés que rencontrent les Etats nationaux à apporter une réponse satisfaisante aux aspirations mal définies de la jeunesse à la recherche d'une société meilleure ;

Estimant que les forces politiques, économiques et sociales de l'Europe, notamment les partis et les syndicats, restent beaucoup plus organisées sur le plan national qu'au niveau européen ;

Déplorant que le caractère purement consultatif des assemblées parlementaires européennes et le mode de représentation par délégations nationales ne permettent pas une expression valable des véritables tendances d'opinion qui se manifestent en Europe,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De convoquer une conférence des chefs de gouvernements de tous les Etats européens membres de la Communauté Economique Européenne ou désirant y adhérer, dans le but de conclure un accord de principe sur la constitution d'une communauté politique européenne ;
2. D'examiner si cette communauté politique devrait être formée à la suite d'une révision du Traité de Bruxelles ou, alternativement, d'une extension du Traité de consultation franco-allemand ou sur toute autre base qui paraîtrait convenir ;

3. Set up a committee of experts, nominated by the governments but independent in their functions, to make recommendations if necessary by majority vote ;
4. Make the necessary preparations in the election laws of the countries concerned to elect a constitutional assembly for such a community, which will decide on the final legislative powers of the parliament of a political community ;
5. Make specific arrangements to meet and to co-ordinate European policies for dealing with crises as they arise whether in the political, strategic, economic or financial spheres.

3. De mettre sur pied une commission d'experts nommés par les gouvernements mais indépendants dans leurs fonctions, chargée de soumettre des recommandations, si nécessaire par vote à la majorité ;
4. De prendre les mesures préparatoires nécessaires affectant la législation électorale des pays intéressés, pour élire une assemblée constituante de cette communauté, assemblée qui décidera des pouvoirs législatifs du parlement d'une communauté politique ;
5. De prendre des dispositions précises afin de promouvoir et de coordonner les politiques européennes pour surmonter les crises qui peuvent survenir, qu'elles affectent les domaines politique, stratégique, économique ou financier.

RESOLUTION 40
on the change in the status of the Working Party

The Assembly,

Considering that the name of the Working Party should be changed and that it should be called the "Committee for Relations with Parliaments";

Considering that it is necessary to define in the Rules of Procedure of the Assembly the composition and duties of the Committee for Relations with Parliaments,

DECIDES

To include in the Rules of Procedure of the Assembly a new Rule, 42*bis*, drafted as follows :

"RULE 42*bis*

Committee for Relations with Parliaments

1. At the beginning of each ordinary session, the Assembly shall also set up a Committee for Relations with Parliaments composed of 14 members (2 for each member country).
2. The provisions of paragraphs 6 and 7 of Rule 39 on candidatures for membership of committees and the composition of their bureaux shall apply to this Committee.
3. From the texts adopted by the Assembly, this Committee shall select those which, in its opinion, should be debated in the parliaments.
4. It shall make all necessary arrangements with a view to calling the parliaments' attention to the work of the Assembly and inviting them to follow up this work.
5. It may invite to its meetings the administrative secretaries of national delegations.
6. It shall submit to the Assembly, twice each year, a report on its activities."

RÉSOLUTION n° 40
sur la modification du statut du Groupe de travail

L'Assemblée,

Estimant qu'il convient de modifier le nom du Groupe de travail et de désigner cet organe par le terme de « Commission pour les Relations avec les Parlements » ;

Considérant qu'il est nécessaire de définir dans le Règlement de l'Assemblée la composition et les attributions de la Commission pour les Relations avec les Parlements,

DÉCIDE

D'insérer dans le Règlement de l'Assemblée un article *42bis* nouveau rédigé comme suit :

« **ARTICLE 42bis**

Commission pour les Relations avec les Parlements

1. Au début de chaque session ordinaire, l'Assemblée constitue également une Commission pour les Relations avec les Parlements composée de 14 membres, à raison de 2 par pays membre.
2. Les dispositions des paragraphes 6 et 7 de l'article 39 relatifs aux candidatures aux sièges de commissions et à la composition de leur bureau sont applicables à cette commission.
3. Cette commission choisit parmi les textes adoptés par l'Assemblée ceux qui, à son avis, devraient faire l'objet de débats au sein des parlements.
4. Elle prend toutes dispositions nécessaires en vue d'appeler l'attention des parlements sur les travaux de l'Assemblée et de les inviter à leur donner la suite qu'ils comportent.
5. Elle peut convoquer à ses réunions les secrétaires administratifs des délégations nationales.
6. Elle présente à l'Assemblée deux fois par an un rapport sur ses activités. »

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

NINTH SITTING

Thursday, 20th February 1969

SUMMARY

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Tribute.
4. Address by the President of the Assembly.
5. Examination of Credentials.
6. Adoption of the draft Order of Business (Doc. 459).
Speakers : The President, Mr. Bourgoïn, Sir Geoffrey de Freitas, the President.
7. Election of a Vice-President of the Assembly.
8. Security in the Mediterranean and the Middle East ; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean ; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (*Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee*, Docs. 462, 463 and 461).
Speakers : The President, Mr. Goedhart (*Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Griffiths (*Rapporteur of the General Affairs Committee*).
9. European collaboration in the aircraft industry — Airbus (*Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure*, Doc. 464).
Speakers : The President, Mr. Bourgoïn (*Chairman of the Committee*), Mr. Sandys, the President.
10. The WEU crisis (*Motion for a Resolution with a request for urgent procedure*, Doc. 465).
Speakers : The President, Mr. Kliesing, Mr. Radius.
11. Security in the Mediterranean and the Middle East ; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean ; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (*Presentation of and Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee*, Docs. 462, 463 and 461).
Speakers : The President, Mr. Digby (*Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Borg Olivier de Puget (*Observer from Malta*), Mr. Feridun Cemal Erkin (*Observer from Turkey*), Mr. Vedovato.
12. Changes in the membership of Committees.
13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

I declare resumed the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, which was suspended on Friday, 18th October 1968, at the conclusion of the Eighth Sitting.

In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the Eighth Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be

published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Tribute

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, our Assembly had just dispersed when, on 29th October last, we heard of the death of our oldest member, Senator Marius Moutet of France. (*The Representatives rose*)

Born on 19th April 1876, Mr. Moutet was 92 years old, but he declined to be a patriarch. Always an enthusiastic and watchful parliamentarian, he continued to make spirited contributions to our debates. His lively mind and the youthful enthusiasm of his interventions commanded our admiration, as did his loyalty, his clear-sighted courage, his passion for peace and his profound humanity.

1. See page 16.

NEUVIÈME SÉANCE

Judi 20 février 1969

SOMMAIRE

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Eloge funèbre.
4. Allocution du Président de l'Assemblée.
5. Vérification de pouvoirs.
6. Adoption du projet de calendrier (Doc. 459).
Interviennent : le Président, M. Bourgoïn, Sir Geoffroy de Freitas, le Président.
7. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée.
8. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (*Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 462, 463 et 461).
Interviennent : le Président, M. Goedhart (*rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Griffiths (*rapporteur de la Commission des Affaires Générales*).
9. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus (*Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence*, Doc. 464).
Intervient : le Président, M. Bourgoïn (*président de la commission*), M. Sandys, le Président.
10. La crise de l'U. E. O. (*Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence*, Doc. 465).
Interviennent : le Président, M. Kliesing, M. Radius.
11. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (*Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 462, 463 et 461).
Interviennent : le Président, M. Digby (*rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Borg Olivier de Puget (*Observateur de Malte*), M. Feridun Cemal Erkin (*Observateur de la Turquie*), M. Vedovato.
12. Modification dans la composition des commissions.
13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

Je déclare reprise la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, interrompue le vendredi 18 octobre 1968, à la fin de la huitième séance.

Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la huitième séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront

publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Eloge funèbre

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, notre assemblée venait de se séparer lorsque, le 29 octobre dernier, nous avons appris le décès de notre doyen, le sénateur français Marius Moutet. (*Mmes et MM. les Représentants se lèvent*)

Né le 19 avril 1876, il avait 92 ans, mais il se défendait d'être un patriarce. Parlementaire toujours vigilant et enthousiaste, il continuait d'intervenir avec ardeur dans les débats. Nous admirions la vivacité de son esprit et la fougue juvénile de ses interventions, ainsi que sa loyauté, son courage lucide, sa passion pour la paix et sa profonde humanité.

1. Voir page 16.

The President (continued)

He started off as a barrister, and his political career was both long and brilliant. He was first elected to parliament in August 1914, following a campaign in which Jaurès made his last political speech, was several times a minister and later a senator.

True to his socialist beliefs, Marius Moutet considered that the firmness of alliances constituted the political deterrent force, the real deterrent force which would safeguard peace. He used to say that the creation of a united Europe should also help effectively towards enabling mankind's hope of a lasting peace to become a reality.

I think I can speak for all of you in paying tribute to his unshakable faith in the cause of European co-operation and his untiring efforts in the furtherance of that cause.

On behalf of the Assembly, I should like to express the deepest condolences to Madame Moutet and her family as well as to the members of the Socialist Group.

4. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, a major European crisis is developing as a result of a controversy over what is apparently a technical question. A week after the ministerial meeting in Luxembourg, a meeting of the Council at the level of Permanent Representatives was convened in London at the request of one of its members and in spite of objections from another member. The purpose was to exchange views on the Middle East. Is our organisation so ailing that a mere procedural quarrel can jeopardise its existence?

You will perhaps allow your President to make a personal comment, and that is that the bitterness of the protests and differences sparked off by this incident is due only to the degree of mistrust which prevails among our governments.

Because of our concern over this crisis, we address an appeal to France. Recalling the decisive rôle it has played in the European cause, we ask it not to pursue the expression of its discontent to the point of endangering the building of Europe.

We shall not raise legal arguments in urging it to continue to attend the meetings of the

Council and to abide by a treaty which remains in force until 1998; we shall rely on political reasoning. We are convinced that France and its partners are determined to create a strong and independent Europe, whatever differences there may be regarding the means of achieving it and the intermediary stages. Our organisation is an ideal instrument for achieving this end.

It is therefore our wish that no time be lost in starting a direct, frank and detailed discussion between two partners who, at the present juncture, are only too inclined to consider each other as opponents, whereas everything should draw them together.

We consider that the need for this reconciliation is the greater since good understanding between all members of the Council is essential to the operation of this body. Agreed, the Council may be convened at the request of one of its members in accordance with paragraph 3 of Article VIII of the Treaty. But the absence of another member or even an atmosphere of distrust is sufficient to paralyse its activities. The Council was thus unable to communicate to us, for our meeting today, its replies to the recommendations the Assembly transmitted to it at the time of the October Session. Although there is no need for unanimity for holding exchanges of views, I consider it particularly important for the permanent Council to be able to meet to discuss the Middle East question which constitutes a threat to peace. There are indications that four-power consultations are to be held.

Is it not normal for the other European countries to hear the views of Britain and France and make known their opinions on a subject of such vital interest to them? I might even say that several of them would be happy to consider France as their spokesman, but for that the countries would have to be consulted. France and Britain would speak with greater authority if they had the backing of their partners in Western European Union.

This feeling of solidarity is an essential factor of our security and it already came to the fore in response to the invasion of Czechoslovakia by the Soviet Union. It must be confirmed in regard to the impending crisis in Berlin. We know we can count on the support of the United States.

M. le Président (suite)

D'abord avocat, sa carrière politique fut aussi brillante que longue. Elu député en août 1914, à la suite d'une campagne où Jaurès prononça son dernier discours politique, il fut plusieurs fois ministre, puis sénateur.

Fidèle à son idéal socialiste, Marius Moutet considérait que la fermeté des alliances est la force de dissuasion politique, la vraie force de dissuasion qui maintiendra la paix. La création d'une Europe unie doit également contribuer efficacement, disait-il, à réaliser l'espérance humaine d'une paix durable.

Je crois être votre interprète en rendant hommage à la solidité de ses convictions européennes et à son inlassable dévouement à les faire triompher.

Au nom de notre assemblée, je renouvelle à Mme Moutet et à sa famille, ainsi qu'à ses amis du groupe socialiste, l'expression de nos condoléances émues.

4. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, une crise majeure de l'Europe se développe à l'occasion d'une controverse sur une question de caractère apparemment technique. Une semaine après la réunion ministérielle de Luxembourg, une réunion au niveau des représentants permanents est convoquée à Londres à la demande de l'un des membres et, malgré les objections d'un autre membre, afin de permettre un échange de vues sur le Moyen-Orient. Notre organisation est-elle si malade qu'une simple procédure mette en cause son existence?

Vous permettrez à votre Président de dire — à titre personnel — que l'acrimonie des protestations et des contestations dont cet incident est l'origine ne s'explique que par l'étendue de la méfiance qui règne entre nos gouvernements.

Les inquiétudes que nous inspire cette crise nous incitent à lancer un appel à la France. Nous lui demandons, en invoquant le rôle décisif qu'elle a joué en faveur de l'Europe, de ne pas pousser son mécontentement jusqu'à mettre en péril la construction européenne.

Nous n'invoquerons pas une argumentation juridique pour lui demander de continuer à

participer aux réunions du Conseil et de rester ainsi fidèle à un traité dont la validité s'étend jusqu'en 1998, mais nous nous appuyerons sur des raisons politiques. La France et ses partenaires ont à cœur, nous en sommes sûrs, la création d'une Europe forte et indépendante, quelles que soient les divergences concernant les moyens d'y parvenir et les étapes intermédiaires. Notre organisation reste un instrument de choix pour parvenir à cette fin.

Aussi devons-nous souhaiter que s'engage rapidement une discussion directe, franche et approfondie entre deux partenaires qui, à l'heure actuelle, ont trop tendance à se considérer comme des adversaires alors que tout devrait les rapprocher.

Cette réconciliation nous apparaît d'autant plus nécessaire que la bonne entente de tous les membres du Conseil est indispensable au fonctionnement de cet organe. Sans doute le Conseil peut-il être convoqué à la demande d'un seul de ses membres, d'après le paragraphe 3 de l'article VIII du traité. Mais l'absence d'un autre membre, ou même l'établissement d'un climat de défiance, suffit à paralyser ses activités. C'est ainsi que le Conseil n'a pu nous faire connaître, à l'heure où nous nous réunissons, sa réponse aux recommandations que l'Assemblée lui a adressées lors de sa session d'octobre. Or, il me paraît particulièrement important que le Conseil permanent, bien qu'il n'ait pas besoin d'être unanime pour procéder à de simples échanges de vues, puisse se réunir pour discuter de la question du Moyen-Orient, qui constitue une menace pour la paix. Il semble, en effet, que des consultations à quatre vont avoir lieu.

N'est-il pas normal que les autres pays européens entendent le point de vue de la Grande-Bretagne et de la France et fassent connaître leur opinion sur un sujet qui ne peut les laisser indifférents? J'irai jusqu'à dire que plusieurs d'entre nous seraient heureux si la France pouvait se faire leur porte-parole. Encore faut-il que leur pays ait été consulté à cet effet. La France et la Grande-Bretagne s'exprimeraient avec une autorité accrue si elles bénéficiaient de l'appui de leurs partenaires de l'Union de l'Europe Occidentale.

Ce sentiment de solidarité, qui est pour nous un facteur essentiel de notre sécurité, s'est déjà développé en réponse à l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Union Soviétique. Il devra s'affirmer dans la crise qui s'annonce à Berlin. Nous savons que nous pouvons compter sur l'appui des

The President (continued)

In this respect I wish to say that we have reason to be satisfied that President Nixon, resisting the call of isolationism, has decided to pursue a policy of assistance for the countries which wish to defend their independence and he is beginning his term of office by visiting the member countries of our organisation.

But it is above all by ensuring its unity that Europe will establish permanent foundations for its security. Only a united Europe can hope for trusting and far-reaching relations with the United States and real negotiations with the USSR.

For Europe to take shape, it is certainly desirable to improve procedures for consultation. But consultations will lead to nothing if our governments and the leaders of our industries are not inspired by a truly European spirit. When decisions affecting our future are taken at government or private level, whether they concern technology or currency, armaments programmes or peaceful investments, priority must be given to the European solution. Words are of little use. Only action counts.

As soon as Europe begins to take shape in people's minds, the rest will follow. The Common Market will not only be enlarged but become the instrument for adjusting the economic policies of its members. Europe will speak with one voice, not only in the fields of economics and trade but also in the foreign policy and defence fields. Then let us be certain, this voice will make itself heard and will make a powerful contribution to the shaping of international order. That is why I turn to you, Ladies and Gentlemen, to urge you to temper your differences and give preference to constructive proposals.

Today, the task of our Assembly appears primarily to appease dissension, to advocate mutual understanding and to promote a common ideal. I said at the beginning of our October Session that the task of an Assembly like ours was to be imaginative. Today, I believe our first task is to give expression to the voice of reason. (*Applause*)

5. Examination of Credentials

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the examination of credentials of new Representatives and Substitutes.

The list of new Representatives and Substitutes to the Assembly of Western European Union for the Second Part of the Session has been published in Notice No. 9 which has been distributed to you.

Since the end of the last part-session, the French, Italian and Luxembourg Delegations have been renewed following elections.

In addition, Mr. Heffer and Mr. Rippon have been appointed Representatives on the United Kingdom Delegation instead of Mr. Rodgers and Sir Alec Douglas-Home.

The credentials of the Representatives and Substitutes of France and Italy, and those of Mr. Heffer and Mr. Rippon, were ratified by the Consultative Assembly of the Council of Europe on 27th January 1969. In accordance with Rule 6, paragraph 1, of the Rules of Procedure, these credentials have been attested by the statement of ratification of credentials communicated by the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

However, the credentials of the Luxembourg Delegation, which was renewed on 7th February after the Session of the Council of Europe had been closed, have not yet been ratified. It is for this Assembly to examine them in accordance with the provisions of Rule 6, paragraph 2, of the Rules of Procedure.

No objection has been raised to these credentials, and they are certified by the Luxembourg Minister for Foreign Affairs.

If the Assembly is unanimous, it may ratify these credentials without prior reference to a credentials committee.

Are there any objections to ratification?...

The credentials of the Representatives and Substitutes of Luxembourg are therefore approved, subject to subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

I extend a hearty welcome to all our new colleagues.

M. le Président (suite)

Etats-Unis. Je tiens à dire, à ce propos, que nous devons nous féliciter du fait que le Président Nixon, résistant aux sirènes isolationnistes, ait décidé de poursuivre la politique d'assistance aux pays qui veulent défendre leur indépendance et commence son mandat par une tournée dans les pays membres de notre organisation.

Mais c'est surtout en assurant son unité que l'Europe établira le fondement solide de sa sécurité. C'est seulement avec une Europe unie que les Etats-Unis auront des relations confiantes et approfondies et que l'U.R.S.S. entamera des négociations véritables.

Pour permettre à l'Europe de se faire, il est sans doute souhaitable d'améliorer les procédures de consultation. Mais ces consultations n'aboutiront à rien tant qu'un esprit véritablement européen n'animerait pas nos gouvernements et les dirigeants de nos entreprises. Lorsque des décisions affectant notre avenir sont prises à l'échelon gouvernemental ou privé, qu'il s'agisse de technologie ou de monnaie, de programmes d'armements ou d'investissements pacifiques, priorité doit être donnée à la solution européenne. Peu importent les déclarations. Seuls comptent les actes.

Dès que l'Europe aura commencé à se faire dans les esprits, tout le reste nous sera donné par surcroît. Le Marché commun pourra non seulement s'élargir mais devenir l'instrument de l'ajustement des politiques économiques de ses membres, l'Europe parlera d'une seule voix, non seulement dans les domaines de l'économie et du commerce, mais aussi dans ceux de la politique étrangère et de la défense. Alors, soyons-en sûrs, cette voix se fera entendre et contribuera puissamment à l'édification de l'ordre international. C'est là la raison pour laquelle je m'adresse à vous, mes chers collègues, pour vous inviter à modérer vos controverses et à donner la préférence aux propositions constructives.

La tâche de notre assemblée me semble être avant tout, aujourd'hui, d'apaiser les discordes, d'enseigner la compréhension mutuelle et de susciter un idéal commun. Je disais à l'ouverture de notre session d'octobre que la fonction d'une assemblée comme la nôtre est de faire œuvre d'imagination. A l'heure actuelle, je crois que nous devons avant tout faire entendre la voix de la raison. (*Applaudissements*)

5. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants.

La liste des nouveaux Représentants et Suppléants appelés à siéger à l'Assemblée de l'U.E.O. pour cette deuxième partie de la session a été publiée dans le Bulletin n° 9 qui vous a été distribué.

Pendant l'interruption de la session, les délégations française, italienne et luxembourgeoise ont été renouvelées à la suite d'élections.

En outre, dans la délégation du Royaume-Uni, M. Heffer et M. Rippon ont été désignés comme Représentants à la place de M. Rodgers et de Sir Alec Douglas-Home.

Les pouvoirs des Représentants et Suppléants de la France et de l'Italie, ainsi que les pouvoirs de MM. Heffer et Rippon, ont été vérifiés, le 27 janvier 1969, par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. La validation est attestée, conformément à l'article 6, paragraphe 1, du Règlement de notre assemblée, par l'acte de vérification des pouvoirs que m'a communiqué le président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Par contre, les pouvoirs de la délégation luxembourgeoise, renouvelée le 7 février 1969, après la clôture de la session de l'Assemblée du Conseil de l'Europe, n'ont pas encore été vérifiés. Il appartient à notre assemblée de procéder à cette vérification en application des dispositions du paragraphe 2 de l'article de notre Règlement.

Ces pouvoirs n'ont fait l'objet d'aucune contestation et ils sont certifiés par le ministre des affaires étrangères du Luxembourg.

Si l'Assemblée était unanime, elle pourrait les valider sans renvoi préalable à l'examen d'une commission de vérification des pouvoirs.

Il n'y a pas d'opposition à la validation?...

Les pouvoirs des Représentants et Suppléants du Luxembourg sont validés, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera ultérieurement faite par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Je souhaite une cordiale bienvenue à tous nos nouveaux collègues.

6. Adoption of the draft Order of Business

(Doc. 459)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly.

The draft Order of Business drawn up by the Bureau is contained in Document 459 which has been distributed to you.

This draft should be amended by the addition of an item on the election of a Vice-President of the Assembly to replace Mr. Eugène Schaus, who was elected on 14th October 1968 and who has since been appointed Deputy Prime Minister of Luxembourg and given important ministerial responsibilities.

If there are no objections, the election of a new Vice-President in the place of Mr. Schaus can be included in the draft Order of Business for this morning's Sitting, immediately after the adoption of the Order of Business for this part of the Session.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — I should like to speak.

The PRESIDENT (Translation). — I call Colonel Bourgoïn.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — With regard to the draft Order of Business, I should like, in accordance with the Rule on urgent procedure, to propose the addition to the agenda of a debate on a Motion for a Recommendation of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, concerning the Airbus project.

This Motion for a Recommendation has obtained the ten signatures required.

Consequently, the debate would be in order.

The PRESIDENT (Translation). — I must point out that the proposal has not yet been formally received. May I therefore ask you to repeat your request when it has been received? We shall then discuss it immediately.

This afternoon we shall have the pleasure of listening to the Chairman-in-Office of the WEU Council, Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg.

On the other hand, Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, who was to have spoken at tomorrow morning's Sitting, has informed me that he will be unable to attend the present Session of the Assembly.

I call Sir Geoffrey de Freitas.

Sir Geoffrey de FREITAS (*United Kingdom*). — On a point of order, Mr. President, of which I have given you notice. It is clear from recent public comment and the speculations of the last few days that this Assembly's independence of governments is not as generally recognised by the public as is the independence of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Mr. President, will you confirm that neither the Council of Ministers nor individual governments are entitled under the Charter to intervene in any way in our agenda or our arrangements for meetings, and that in fact they have not attempted to do so?

The PRESIDENT (Translation). — Under Section I (b) of the Charter, the Assembly determines its own Agenda, which is drawn up by the Bureau. Neither the Council nor any governments have intervened either now or previously in the drawing-up of the Assembly's Agenda or Order of Business.

Are there any objections to the draft Order of Business as amended?...

The draft Order of Business of the Second Part of the Fourteenth Ordinary Session is agreed to.

7. Election of a Vice-President of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the election of a Vice-President of the Assembly.

We have to fill the office formerly held by Mr. Eugène Schaus, former Representative of Luxembourg.

In accordance with Rule 10 of the Rules of Procedure, no Representative may stand for the office of Vice-President unless a proposal for his candidature has been sponsored by three or more Representatives. Representatives who are members of governments, and Substitutes, are not eligible for nomination for the Bureau of the Assembly.

6. Adoption du projet de calendrier

(Doc. 459)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée.

Le projet de calendrier établi par le Bureau est contenu dans le Document 459 qui vous a été distribué.

Ce projet de calendrier doit être complété par l'élection d'un Vice-Président de l'Assemblée, en vue de pourvoir le siège auquel M. Eugène Schaus avait été élu le 14 octobre 1968, et qui est devenu vacant lorsque notre ancien collègue a été nommé Vice-Président du gouvernement luxembourgeois et chargé de hautes fonctions ministérielles.

S'il n'y a pas d'opposition, l'élection du remplaçant de M. Eugène Schaus pourrait être inscrite dans le projet de calendrier à l'ordre du jour de la séance de ce matin, immédiatement après l'adoption du calendrier de cette partie de session.

M. BOURGOIN (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est au colonel Bourgoïn.

M. BOURGOIN (*France*). — Au sujet du projet de calendrier, je demande que soit ajoutée à l'ordre du jour la discussion d'urgence d'une proposition de recommandation de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale concernant le projet Airbus.

Cette proposition de recommandation a recueilli les dix signatures requises.

Par conséquent, sa discussion est de droit.

M. le PRÉSIDENT. — M. Bourgoïn, je vous signale qu'elle n'a pas encore été déposée sur le bureau. Je vous prie donc de réitérer votre demande lorsque nous serons en sa possession. A ce moment-là, nous la discuterons sans délai.

D'autre part, nous aurons le plaisir d'entendre cet après-midi le Président en exercice du Conseil de l'U.E.O., M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg.

Par contre, M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, qui devait prendre la parole à la séance de demain matin vendredi, m'a fait savoir qu'il ne pouvait venir à cette session de notre assemblée.

La parole est à M. de Freitas.

Sir Geoffrey de FREITAS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ainsi que je vous l'avais indiqué, M. le Président, j'aimerais soulever une question de procédure. Il ressort des commentaires et des conjectures de ces derniers jours que l'opinion publique n'a pas aussi nettement conscience de l'indépendance de cette assemblée à l'égard des gouvernements que de celle de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Voudriez-vous nous confirmer, M. le Président, que ni le Conseil des Ministres, ni les divers gouvernements ne sont autorisés, aux termes de la Charte, à intervenir en quoi que ce soit dans l'établissement de notre ordre du jour ni dans l'organisation de nos réunions et que d'ailleurs ils n'ont pas essayé de le faire?

M. le PRÉSIDENT. — M. de Freitas, aux termes du chapitre I^{er}, alinéa (b), de la Charte, l'Assemblée fixe son ordre du jour, qui est établi par le Bureau. Ni le Conseil, ni aucun gouvernement ne sont intervenus ce jour ou précédemment lors de l'établissement de l'ordre du jour ou du calendrier des travaux de notre assemblée.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ainsi modifié?...

Le calendrier de la deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire est adopté.

7. Election d'un Vice-Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'élection d'un Vice-Président de l'Assemblée.

Il s'agit de pourvoir le siège précédemment occupé par M. Eugène Schaus, ancien Représentant luxembourgeois.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Règlement, aucun Représentant ne peut être candidat aux fonctions de Vice-Président si sa candidature n'a pas été présentée par trois Représentants au moins. Ne peuvent être élus membres du Bureau de l'Assemblée ni les Représentants qui font partie d'un gouvernement national ni les Suppléants.

The President (continued)

I have received only one nomination, that of Mr. René Mart, Representative of Luxembourg. This nomination has been submitted in the normal way in accordance with the Rules of Procedure.

If the Assembly is unanimous, I propose that Mr. Mart be elected by acclamation.

Are there any objections to the nomination of Mr. René Mart?...

Are there any abstentions?...

I see that the Assembly is unanimous.

I declare Mr. Mart elected as Vice-President of the Assembly of Western European Union. *(Applause)*

8. Security in the Mediterranean and the Middle East

Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean

European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia

(Presentation of the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 462, 463 and 461)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and joint debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on security in the Mediterranean and the Middle East, Document 462, the report of the General Affairs Committee on the political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean, Document 463 and the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia, Document 461.

I call Mr. Goedhart to present the report on security in the Mediterranean and the Middle East, Document 462.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*). — The report on security in the Mediterranean and the Middle East by the Committee on Defence Questions and Armaments was written in December 1968. It makes the complaint that the Council of Ministers of WEU has given the impression that the Mediterranean issue is a matter of very little significance and urgency and that it is

more or less indifferent to the problem. However, after the publication of our report there have been new developments inside the Council.

In Luxembourg it was decided that the member countries would in the future consult each other regularly on all important matters in the field of foreign policy, and it was agreed that the crisis in the Near East would constitute the first subject of such consultations. I believe that this was a sound and positive decision and one which should be heartily welcomed by this Assembly.

The only aspect which must be deplored is the attitude of the French Government. It is a great disappointment to see our French ally, after having provoked numerous incidents and crises inside the European Communities and in NATO, now again causing a political crisis in WEU. France refuses to consult its European allies in the framework of WEU and has announced that "until further notice" it will boycott all activities of the WEU Council. This is a very unusual way of achieving the French desire to act as the political spokesman of Europe. The very least we are entitled to ask of France is that it consults its European allies before claiming to speak on behalf of Europe. I am sorry to say that instead we see again and again a more or less arrogant tendency in French policy to "go it alone". Our French colleagues should realise that other Europeans are now rather tired of this attempt to dictate to them what we have to do.

We must try to avoid being overwhelmed by the events of the last two weeks. After all, the security of the Mediterranean and the Middle East is more important for Europe than the incidents created by the Elysée. We are faced with the fact that the Russian empire wants to show its flag on all the seas of the world. Moscow has built a large navy and is maintaining big fleets in all the oceans. In the past, press reports have given the impression that the Soviet navy in the Mediterranean was only there to meddle in the conflict between the Arabs and Israel. Since then it has become clear that Soviet warships are present throughout the Mediterranean, not only in the eastern basin but also in the west and in the centre. The number of ships varies between 30 and 60.

The NATO forces in the Mediterranean are still much stronger than the Soviet navy, but the fact that there is always a Soviet submarine with

M. le Président (suite)

Je n'ai reçu qu'une seule candidature: celle de M. René Mart, Représentant du Luxembourg. Cette candidature a été régulièrement présentée dans les formes prescrites par le Règlement.

Si l'Assemblée est unanime, je propose à l'Assemblée d'élire M. René Mart par acclamation.

Il n'y a pas d'opposition à la candidature de M. René Mart?...

Il n'y a pas d'abstentions?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Je proclame M. René Mart élu Vice-Président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. (*Applaudissements*)

8. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient

Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

(Présentation des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 462, 463 et 461)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion commune du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient, Document 462; du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée, Document 463, et du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie, Document 461.

La parole est à M. Goedhart, pour présenter le rapport sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient, Document 462.

M. GOEDHART (*Pays-Bas*) (Traduction). — Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient a été rédigé en décembre 1968. Il est regrettable que le Conseil des Ministres de l'U.E.O. ait donné l'impression que le problème de la Méditerranée n'était ni très important, ni très urgent et le laissait plus ou moins

indifférent. Depuis la publication du rapport, des faits nouveaux sont toutefois intervenus au sein du Conseil.

A Luxembourg, il a été décidé qu'à l'avenir, les pays membres se consulteraient régulièrement sur toutes les questions importantes du domaine de la politique étrangère et que la crise du Proche-Orient constituerait le premier sujet examiné. Je crois que c'était une décision raisonnable et positive dont notre assemblée a tout lieu de se féliciter.

La seule chose à déplorer est l'attitude du gouvernement français. Il est extrêmement décevant de constater qu'après avoir suscité de nombreux incidents et crises au sein des Communautés européennes et de l'O.T.A.N., nos alliés français provoquent à présent une crise politique à l'U.E.O. La France se refuse à des consultations avec ses alliés européens dans le cadre de l'U.E.O. et elle a annoncé que, «jusqu'à nouvel ordre», elle boycotterait toutes les activités du Conseil de l'U.E.O. C'est une façon bien étrange de satisfaire au désir qu'a la France d'agir en porte-parole politique de l'Europe. Le moins que nous puissions lui demander, c'est de consulter ses alliés européens avant de prétendre parler au nom de l'Europe. Je regrette de dire qu'au lieu de le faire, la France ne cesse de manifester dans sa politique une tendance plus ou moins arrogante à suivre une voie solitaire. Nos collègues français devraient comprendre que les autres pays européens commencent à se lasser des tentatives qu'elle fait pour leur dicter leur conduite.

Nous ne devrions pas nous laisser déborder par les événements des deux dernières semaines. Après tout, la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient est plus importante pour l'Europe que les incidents créés par l'Élysée. Nous devons constater que l'empire soviétique veut faire flotter son pavillon sur toutes les mers du monde. Après avoir construit une importante flotte, il déploie de vastes forces navales sur tous les océans. Jusqu'ici, la presse nous donnait l'impression que la flotte soviétique ne se trouvait en Méditerranée que pour s'immiscer dans le conflit entre les Arabes et Israël. Il est désormais clair que des navires de guerre soviétiques croisent dans toute la Méditerranée et qu'au lieu de se cantonner dans le bassin oriental, ils croisent également à l'ouest et au centre, avec un nombre d'unités qui varie de trente à soixante.

L'O.T.A.N. maintient encore en Méditerranée des forces bien plus importantes que celles de la Russie soviétique, mais la présence cons-

Mr. Goedhart (continued)

nuclear missile launching capabilities is not very reassuring. The military landing capacity of the Soviet fleet is still limited because it has no aircraft carriers, and it is clear that landing operations without air cover can easily end in military disaster.

As usual, there are many clever intellectuals in Europe who play down the military significance of the Soviet naval presence in the Eastern Mediterranean. They argue that the presence of the United States Sixth Fleet, the Italian navy and other NATO warships in the Mediterranean, superior in size and quality to the Soviet fleet, means that the Soviets do not constitute a "danger" or "threat". Although sophisticated arguments are presented to back up this view, the central issue seems quite clear. This is that until 1967 Soviet warships and submarines appeared only occasionally in the Mediterranean on brief visits and in very small numbers.

Since 1967 the situation has been transformed. There is now a full-scale fleet of warships and submarines permanently stationed in the Mediterranean which could threaten the vital sea communications on the southern-flank NATO countries. The Soviet fleet also inhibits possible assistance by the United States Sixth Fleet to Israel and friendly Arab States.

As Mr. Healey has pointed out, the Soviet fleet is now in a good position to "mark" the nuclear elements of the Sixth Fleet and also to track United States, French and British submarines operating in the Mediterranean so that they could be neutralised in time of war. Further, the presence of the Soviet fleet enables the Soviet Union to raise the political and military temperature in the Mediterranean whenever it wishes to provoke a crisis.

Therefore, although it is true that in an effectual conflict the Sixth Fleet and other NATO units would be able to destroy the Soviet fleet, this is a very different matter from saying that the fleet of between 30 and 60 vessels in this highly sensitive area containing vital sea routes and communications constitutes no "danger". The Soviet Union and its Warsaw Pact allies outnumber NATO forces in the Central European sector by two to one. This does not lead them

to consider, however, that the NATO forces in this area do not represent a military "danger" to the Warsaw Pact. The very fact that the significant naval or military capability exists in a crucial and sensitive area is in itself a military factor of the highest importance.

In my report I have particularly drawn attention to the situation in Albania. Members may care to refer to paragraphs 54 and 56 of my explanatory memorandum. The recent defence pact signed between Albania and communist China should be a matter of close concern to the NATO countries. It is of course too early to see how the situation will develop, but there has been more than one sign of late that communist China, after some years of preoccupation with its internal problems, is about to pursue a more active foreign policy. Should communist China now take up the option which is reportedly included in the defence pact with Albania, we could expect to see a situation develop not unlike the missile crisis in Cuba in 1962. The western world could not afford to sit quietly by if such a situation were to be seen to develop in the future.

The situation in Yugoslavia is of course different. I certainly believe that the West should be interested in establishing better relations with that country if its policy and its actions were to lead us to suppose that Yugoslavia is going to be really neutral and that it would be to the advantage of the West to do so. We should certainly consider sympathetically any request from that country for support of a material kind if it were to show that it is really neutral. At the same time we must not be so foolish as to go out of our way to build up a State which continues to maintain such close ties with the Soviet Union as Yugoslavia — despite certain appearances to the contrary — is still doing.

In paragraphs 46 onwards in my report I have drawn attention to certain facts which are apparently being overlooked by many people in the western world today. Yugoslavia is still receiving military assistance from the Soviet Union. It has received Osa patrol boats as recently as December last year. Its espionage system I am reliably informed is closely integrated with the Intelligence Service of the Soviet Union and the Yugoslav radar early warning installations, which are entirely compatible with the Soviet systems, are permanently linked to them and are manned by Soviet technicians. I believe that in the present

M. Goedhart (suite)

tante d'un sous-marin soviétique équipé d'engins nucléaires n'est pas très rassurante. Par contre, la capacité de débarquement de troupes de la flotte soviétique reste restreinte, car cette flotte ne dispose d'aucun porte-avions, alors que, de toute évidence, des opérations de débarquement sans couverture aérienne peuvent facilement aboutir à un désastre militaire.

Comme d'habitude, l'Europe compte un bon nombre d'intellectuels astucieux qui cherchent à minimiser la signification militaire de la présence navale des Soviétiques en Méditerranée orientale. Ils prétendent qu'en Méditerranée, l'ensemble de la Sixième flotte des Etats-Unis, de la marine italienne et des autres navires de guerre de l'O.T.A.N. étant supérieur en nombre et en qualité à la flotte soviétique, celle-ci ne constitue ni un «danger», ni une «menace». Si subtils que soient les arguments avancés à l'appui de cette thèse, le fait essentiel semble fort clair: jusqu'en 1967, les navires de guerre et les sous-marins soviétiques ne faisaient en Méditerranée que de brèves incursions et toujours en très faible nombre.

Depuis 1967, la situation a évolué. La flotte complète de navires de guerre et de sous-marins qui est désormais stationnée en permanence en Méditerranée pourrait menacer les voies de communication maritimes vitales sur le flanc sud des pays de l'O.T.A.N. et rendre plus difficile l'assistance éventuelle de la Sixième flotte américaine à Israël et aux Etats arabes amis.

Ainsi que M. Healey l'a précisé, la flotte soviétique est maintenant bien placée pour «marquer» les éléments nucléaires de la Sixième flotte et dépister les sous-marins américains, français et britanniques en Méditerranée, de manière à pouvoir les neutraliser en temps de guerre. De plus, la présence de sa flotte permet à l'Union Soviétique de faire monter la température politique et militaire en Méditerranée chaque fois qu'elle désire provoquer une crise.

C'est pourquoi, bien qu'on puisse dire qu'en cas de conflit la Sixième flotte et les autres unités de l'O.T.A.N. seraient en mesure de détruire la flotte soviétique, il ne s'ensuit nullement qu'une flotte de trente à soixante bâtiments, dans une zone aussi sensible, par où passent des lignes et des voies de communication maritimes vitales, ne constitue pas un «danger». Si, en Europe centrale, l'Union Soviétique et ses alliés du Pacte de Varsovie entretiennent deux fois plus de troupes

que l'O.T.A.N., ces pays n'en concluent pas que les forces de l'O.T.A.N. dans cette zone ne présentent, pour eux, aucun «danger» militaire. La seule existence d'un potentiel naval et militaire considérable dans une zone essentielle et critique constitue en soi un facteur militaire de la plus haute importance.

Dans mon rapport, j'ai tout particulièrement appelé l'attention sur la situation en Albanie. Que les membres de l'Assemblée veuillent bien se reporter aux paragraphes 54 à 56 de mon exposé des motifs. Les pays de l'O.T.A.N. devraient s'inquiéter du pacte de défense récemment conclu entre l'Albanie et la Chine communiste. Il est naturellement trop tôt pour préjuger l'évolution de la situation, mais divers indices ont récemment montré qu'après s'être préoccupée, pendant plusieurs années, de ses difficultés intérieures, la Chine communiste se prépare à mener une politique étrangère plus active. Si elle devait user de l'option qui serait contenue dans son pacte de défense avec l'Albanie, nous pourrions voir se créer une situation assez analogue à celle des fusées de Cuba en 1962. Si une telle évolution devait se dessiner, le monde occidental ne pourrait se permettre de rester les bras croisés.

En Yougoslavie, la situation est naturellement différente. Je suis certain que l'Ouest devrait s'attacher à améliorer ses relations avec ce pays si sa politique et ses actes nous permettaient de présumer de sa neutralité et si l'Occident y trouvait son avantage. Si ce pays manifestait une neutralité effective, nous devrions certainement examiner avec faveur toute demande de soutien matériel qu'il nous adresserait, mais sans pour autant pousser la déraison jusqu'à renforcer un Etat qui continue, en dépit de certaines apparences, à maintenir des liens aussi étroits avec l'Union Soviétique.

Aux paragraphes 46 et suivants de mon rapport, j'attire l'attention sur certains faits qu'on semble souvent négliger aujourd'hui dans le monde occidental. La Yougoslavie continue de recevoir une assistance militaire de l'Union Soviétique. En décembre dernier encore, elle a reçu des vedettes rapides du type Osa. Je sais de source sûre que son réseau d'espionnage est étroitement intégré à celui de l'Union Soviétique et que le système radar de pré-alerte des Yougoslaves, entièrement compatible avec celui des Soviétiques, reste en liaison permanente avec lui et fonctionne grâce à des techniciens soviétiques. Je pense que

Mr. Goedhart (continued)

circumstances the West should demand more precise and detailed assurances from President Tito as to his future intentions, especially concerning the matters I have just mentioned.

Greece is another country that presents us with particular problems. No democratically-minded person in the western world can find the present political régime in Greece anything but abhorrent, and in international bodies such as the Council of Europe the attitude of democratic countries has rightly been made abundantly clear. But NATO is not an ideological organisation; it is an alliance of those countries which have had the wit to recognise at its true value the threat of Russian imperialism; it is an alliance of those countries which are resolved to defend themselves against any threat from the Soviet Union and for the purposes of NATO I submit that we can regard Greece in no other light than as a *de facto* ally, and we should therefore treat her as one and not allow extraneous political or ideological considerations to interfere with our military relations with Greece. It must be obvious to anybody that if Greece were to be expelled from NATO the Russians could overrun the country within a day and that would place NATO in an impossible situation in the Mediterranean, a situation in which NATO would perhaps be obliged to resort to force with unpredictable consequences.

I turn now to the situation in the Middle East. Israel is today a bastion for democratic ideals in an area which has otherwise become politically dominated by the Soviet Union. In our approach to this country we must be guided by three principles — these are, one, the need to ensure that Israel has adequate resources to defend herself against attack, in view of the policy of the Soviet Union to continue massive supplies of armaments to the Arab countries in an effort to change the balance of forces in the area. Secondly, we must prevent any miscalculation on the part of the Soviet Union which might lead it to intervene militarily in the area in the hope that it could avoid a direct conflict with the West. Lastly, of course, we must continue to urge all parties to the Middle East conflict to settle their differences by peaceful negotiations between themselves. The West has no interest in allowing the Soviet Union to become directly involved in imposing a settlement in this area. President Nasser is in an increasingly weak situation and Soviet intervention in any negotiations can only serve to

strengthen his hand. I have pointed out in paragraph 68 of my explanatory memorandum that there are many signs that the present régime in Egypt is being undermined — not only did the debacle of the six-day war shake the régime to its foundations, there have been demonstrations by students against the government and against Soviet penetration of the country — events that are without precedent in the 16 years of the present régime. So let us encourage President Nasser to deal directly with the Israeli authorities to settle their differences on the basis of guaranteeing the freedom and independence of Israel within realistic secure and recognised frontiers.

A very interesting innovation in NATO, to which I have drawn attention in my report, is the setting up in Naples of the new Command Maritime Air Forces Mediterranean. The task of this command will be to organise continual air surveillance of all units of the Soviet fleet in the Mediterranean and for this purpose Admiral Outlaw, from his headquarters in Naples, will be able to co-ordinate the flight plans of the maritime patrol aircraft made available to his Command by Italy, the United Kingdom and the United States and, it is hoped, by Greece and Turkey to the extent that they have suitable aircraft. I have suggested, and this is an important point in the recommendations adopted by the Committee, that the greater part of the flying time of the aircraft made available should be specifically assigned to the Commander so that he will be able to order sorties at the short notice which will be required if all vessels of the Soviet fleet — submarines and surface ships alike — are to be kept under constant and effective surveillance.

Another development, and one which has come about since my report was drafted, is the decision taken by the NATO Defence Ministers at their January meeting to set up an on-call fleet in the Mediterranean. This is not perhaps as far-reaching a development as may appear, since the vessels concerned, like other vessels of the NATO Mediterranean fleets, are merely earmarked for NATO command. The understanding however is that in an emergency, a joint fleet, consisting of units from several different countries, could be assembled at very short notice. This is, of course, a very different concept from the new Air Surveillance Command, since the Air Surveillance Command is effectively operating 24 hours a day in peacetime.

M. Goedhart (suite)

dans les circonstances actuelles, nous devrions demander au Président Tito de nous donner des indications plus précises et plus détaillées quant à ses intentions, notamment sur les points que je viens de mentionner.

Un autre pays qui présente, pour nous, des problèmes particuliers est la Grèce. Dans le monde occidental, le régime politique actuel de la Grèce ne peut inspirer à un démocrate qu'un sentiment de répugnance et c'est à juste titre que les pays démocratiques l'ont amplement fait savoir dans des organisations internationales comme le Conseil de l'Europe. Mais l'O.T.A.N. n'est pas un organisme idéologique; c'est une alliance de pays qui ont su apprécier à sa juste valeur la menace de l'impérialisme soviétique, une alliance de pays résolus à se défendre contre toute menace de l'Union Soviétique. Du point de vue de l'O.T.A.N. donc, j'estime que nous ne pouvons considérer la Grèce que comme une alliée *de facto* et la traiter comme telle, en nous abstenant de faire intervenir, dans nos relations militaires avec elle, des considérations étrangères, qu'elles soient politiques ou idéologiques. Tout le monde doit reconnaître que si la Grèce était exclue de l'O.T.A.N., les Soviétiques pourraient l'envahir dans la journée et placer l'O.T.A.N. dans une situation impossible en Méditerranée, peut-être au point de la contraindre à user de la force, avec des conséquences imprévisibles.

Je passe maintenant à la situation du Moyen-Orient. A l'heure actuelle, Israël est le bastion de l'idéal démocratique dans une zone politiquement dominée, par ailleurs, par l'Union Soviétique. Trois principes doivent guider notre attitude à l'égard de ce pays: en premier lieu, la nécessité de lui assurer des ressources suffisantes pour se défendre contre une attaque, puisque la politique de l'Union Soviétique consiste toujours à envoyer un armement massif aux pays arabes pour essayer de modifier l'équilibre des forces dans cette région; en second lieu, la nécessité de prévenir, de la part de l'Union Soviétique, toute erreur de calcul qui puisse l'amener à intervenir militairement dans cette région en espérant éviter un conflit direct avec l'Ouest; enfin, la nécessité de pousser tous ceux qui participent au conflit du Moyen-Orient à régler leurs différends par voie de négociations pacifiques. L'Occident n'a aucun intérêt à permettre à l'Union Soviétique d'intervenir directement pour imposer un règlement dans cette zone. La situation du Président Nasser s'affaiblit de plus en plus, et une intervention so-

viétique dans des négociations ne pourrait que la renforcer. Au paragraphe 68 de mon exposé des motifs, je relève de nombreux indices de la fragilité du régime actuel de l'Égypte. Non seulement la débâcle de la guerre de six jours l'a ébranlé jusque dans ses fondations, mais les étudiants manifestent contre le gouvernement et contre la pénétration soviétique dans le pays. Ce sont là des événements sans précédent dans les seize années qu'a duré ce régime. Encourageons donc le Président Nasser à traiter directement avec les autorités israéliennes sur la base d'une garantie de la liberté et de l'indépendance d'Israël, à l'intérieur de frontières raisonnablement sûres et reconnues.

Une innovation très intéressante de l'O.T.A.N. que je signale dans mon rapport est la création, à Naples, d'un Commandement des forces aéronavales en Méditerranée, chargé d'organiser la surveillance aérienne continue de toutes les unités de la flotte soviétique en Méditerranée. De son quartier général de Naples, l'amiral Outlaw pourra ainsi coordonner les plans de vol des patrouilles aéronavales mises à sa disposition par l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis et aussi, nous l'espérons, par la Grèce et la Turquie, pour autant que ces pays disposent d'appareils appropriés. Je propose, et c'est là un point important de la recommandation adoptée par la commission, qu'en majeure partie, le temps de vol des appareils mis à disposition soit expressément affecté au commandant de façon qu'il puisse ordonner les sorties avec la rapidité qui s'imposera pour soumettre toutes les unités de la flotte soviétique, sous-marins comme bâtiments de surface, à une surveillance aussi constante qu'efficace.

Un autre fait, intervenu depuis la rédaction de mon rapport, a été la décision qu'ont prise les ministres de la défense de l'O.T.A.N., lors de leur réunion de janvier, de créer en Méditerranée une flotte susceptible d'être rassemblée sur demande. Ce n'est peut-être pas une initiative aussi importante qu'on pourrait le croire puisque les bâtiments en question, comme les autres unités des forces navales de l'O.T.A.N. en Méditerranée, ne sont que réservées pour affectation au commandement de l'O.T.A.N. Il est toutefois prévu qu'en cas d'urgence, une flotte commune composée d'unités de divers pays pourrait être réunie à très brève échéance. Cette conception est naturellement très différente de celle qui gouverne le nouveau commandement de la surveillance aérienne, lequel fonctionne effectivement vingt-quatre heures sur vingt-quatre en temps de paix.

Mr. Goedhart (continued)

With regard to the proposed recommendation, I point out that the submitted text is composed of two parts, one drafted by the Defence Committee and one by the General Affairs Committee; they have been dovetailed. As the Rapporteur of the Defence Committee, I was glad to reach common ground with Mr. Griffiths, the Rapporteur of the General Affairs Committee. There was one point on which it was difficult to reach an agreement. The Defence Committee thought that it would be better not to suggest that a European navy task force should be organised in the Mediterranean. The General Affairs Committee wanted to maintain that suggestion. Because the idea was formulated as a wish to examine the desirability and the feasibility of a European navy task force, the Defence Committee abstained from raising strong opposition against it. For the rest there was general agreement on the proposed text. (*Applause*)

(Mr. Radius, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths to present the report on the political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean, Document 463.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — As Mr. Goedhart has explained, the reports that we are considering today are in practice a “double-header”, the first part of which was prepared by the Defence Committee and the second part by the General Affairs Committee. My remarks will follow those of my colleague Mr. Goedhart.

The presence of the Soviet fleet in large numbers in the Mediterranean is a new political factor. Ten years ago the Mediterranean was virtually a western lake, mainly under the control of American, British and Italian naval powers. Even five years ago the Soviet Union was a very minor factor in the Mediterranean. But those days are gone, perhaps permanently. Today, whether we like it or not, the Soviet Union has become a prime mover in the politics, the economics and strategy of the Mediterranean and of the Middle East. I do not believe it will ever again cease to be such a prime mover; indeed, in the Middle East, as we have seen in the recent tragic confrontation, Soviet power has

become as important, and in some cases more important, than that of the United States.

My report begins with a number of general considerations. The first concerns the immense diversity of the Mediterranean area — no fewer than 17 countries, some members of WEU, some members of NATO, some Soviet satellites, one — Albania — a Chinese satellite, eight — former colonial nations — primarily in the Arab world, and of course the unique State of Israel.

I have then traced the evolution of Soviet penetration of the Mediterranean area, the size and shape of her naval squadrons, and the sheer magnitude of the economic aid which Russia has given to the Arab countries. I draw attention to the fact that over the last decade Egypt alone has received more than \$2,000 million in aid and military assistance from the Soviet Union; Syria has received \$450 million and Algeria over \$200 million. For a country such as Russia which has so many other calls on its limited resources, which is seeking to compete with the United States in armaments and in space, which hopes to raise its own standard of living and to develop its eastern provinces, to spend these very large sums on the build up of a powerful navy and aid to underdeveloped countries, suggests that the Soviet leaders believe that there is something of real importance to them in the penetration of the Mediterranean. They have made a new decision, and it changes the shape of Soviet world strategy.

I have gone on to examine some of the motivations which led the Soviet Union to do this. One of them is ideology, her belief that by fomenting anti-western activities in the former colonial countries, she can aid her own goal of world domination.

In addition to ideology, there are a number of powerful State considerations in Soviet policy. First of all she has defensive motivations. I believe that she seeks with her naval power in the Mediterranean to safeguard her client States — and Egypt and Syria must now be described as client States — from further defeats, for example, by Israel, and also to safeguard them from any future interventions by western powers as, for example, happened in the Lebanon in 1957. In effect, the Soviet Union has interposed

M. Goedhart (suite)

En ce qui concerne le projet de recommandation, je signale que le texte proposé comprend deux parties conjointes, rédigées l'une par la Commission de défense et l'autre par la Commission des Affaires Générales. En tant que rapporteur de la Commission de défense, je suis heureux d'avoir trouvé un terrain d'accord avec M. Griffiths, rapporteur de la Commission des Affaires Générales. Nous n'avons rencontré des difficultés que sur un point. D'après la Commission de défense, il valait mieux ne pas suggérer la création d'une force d'intervention européenne en Méditerranée. La Commission des Affaires Générales tenait à maintenir cette proposition. Finalement, la Commission de défense a renoncé en grande partie à ses objections, le texte se bornant à formuler le vœu que soient examinées l'opportunité et la possibilité de la force d'intervention européenne. Pour le reste, le texte proposé a été généralement approuvé. (*Applaudissements*)

(*M. Radius, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Griffiths pour présenter le rapport sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée, Document 463.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ainsi que M. Goedhart l'a exposé, les rapports que nous examinons aujourd'hui constituent en fait un rapport unique dont la première partie a été préparée par la Commission de défense et la deuxième par la Commission des Affaires Générales. Mes remarques feront donc suite à celles de mon collègue M. Goedhart.

La présence de nombreuses unités de la flotte soviétique en Méditerranée est un facteur politique nouveau. Il y a dix ans, la Méditerranée était pratiquement un lac occidental, soumis principalement au contrôle des forces navales américaines, britanniques et italiennes. Il n'y a pas cinq ans, l'Union Soviétique n'était qu'un élément mineur en Méditerranée. Mais ce temps est révolu, peut-être à jamais. Que nous le voulions ou non, l'Union Soviétique joue maintenant un rôle capital dans la politique, l'économie et la stratégie de la Méditerranée et du Moyen-Orient. Je ne pense pas qu'elle cesse jamais de le faire. Au Moyen-Orient, notamment, la puissance soviétique a pris autant et, dans certains cas, plus d'importance

que celle des Etats-Unis, ainsi que nous avons pu le constater au cours de l'affrontement tragique de ces derniers temps.

Mon rapport commence par un certain nombre de considérations générales. J'y souligne d'abord l'immense diversité de la région méditerranéenne, qui ne compte pas moins de dix-sept pays riverains: certains sont membres de l'U.E.O., d'autres de l'O.T.A.N., d'autres encore sont des satellites soviétiques; un, l'Albanie, est un satellite chinois, huit sont d'anciennes colonies qui appartiennent principalement au monde arabe. Enfin, nous avons le cas unique de l'Etat d'Israël.

Je donne ensuite un historique de la pénétration de la Russie soviétique en Méditerranée, le nombre et le type de ses escadres navales et l'immensité de son aide économique aux Etats arabes, en attirant l'attention sur le fait que, depuis dix ans, l'Egypte a reçu à elle seule de l'Union Soviétique plus de deux milliards de dollars d'aide et d'assistance militaire, que la Syrie en a reçu 450 millions et l'Algérie plus de 200 millions. Pour qu'un pays comme l'Union Soviétique, dont les ressources restreintes sont tellement mises à contribution par ailleurs, puisqu'il cherche à concurrencer les Etats-Unis dans le domaine des armements et de l'espace, à élever son propre niveau de vie et à mettre en valeur ses provinces orientales, accepte de consacrer des sommes aussi importantes tant à la construction d'une puissante flotte qu'à l'aide aux pays en voie de développement, il faut croire que ses dirigeants attachent une importance capitale à la pénétration de l'U.R.S.S. en Méditerranée. La décision nouvelle qu'ils ont prise a en effet transformé la stratégie mondiale de leur pays.

J'examine ensuite certains des mobiles qui ont incité l'Union Soviétique à s'engager dans cette voie. L'un d'entre eux est l'idéologie, la conviction qu'en fomentant des activités anti-occidentales dans les pays anciennement colonisés, elle pourra atteindre plus facilement son propre but, qui est la domination du monde.

En dehors des considérations idéologiques, la politique soviétique s'inspire d'un certain nombre de puissantes raisons d'Etat avant tout liées à la défense. Je pense qu'elle cherche, grâce à sa puissance navale en Méditerranée, à protéger ses clients — au nombre desquels il faut à présent compter l'Egypte et la Syrie — non seulement contre de nouvelles défaites, infligées par exemple par Israël, mais contre de nouvelles interventions des puissances occidentales, comme celle qui a eu lieu au Liban en 1957. La flotte de l'Union Soviétique

Mr. Griffiths (continued)

her fleet between western intervention and her client States in the Eastern Mediterranean.

Then, too, I believe that she is looking to the future, when she may need to import substantial supplies of oil from the Gulf and perhaps from North Africa. The evidence suggests that, by about 1978, Soviet domestic production of oil will be overtaken by Soviet domestic use of oil and, therefore, for the first time she will become an oil importer. Looking forward again, I believe that she is putting herself in a position where she can guarantee her own oil supplies, and possibly interrupt supplies reaching the western world from the Mediterranean.

In spite of the closure of Suez, which necessitates bringing more and more Middle East oil to North-West Europe by way of the South African route, oil imports from the Middle East still account for the overwhelming preponderance of fuel supplies to our WEU nations. The Netherlands still receives 78 % of her oil from the Middle East. In the case of France it is 43 %; Belgium and Luxembourg, 80 %; Italy, 79 %; the United Kingdom, 54 %; and Federal Germany, 25 %. These are substantial figures. These are essential to the industries of Western Europe; yet with her submarine fleet the Soviet Union is now in a position to exercise a potential threat to those supplies to Europe.

In addition to these actions of the Soviet Union, the combination of her navy and her economic aid are enabling her to achieve new positions of power in several major areas. Clearly, the first is the Middle East. Here, Soviet arms supplies to Egypt, Syria and elsewhere have been a major factor in the Arab/Israeli confrontation. After the six-day war, with the defeat of the Soviet clients, the loss of one billion dollars' worth of Soviet military equipment and the loss of face which she undoubtedly suffered, the leaders of the Kremlin had a clear choice. Either they could cut their losses and withdraw from further assistance to those Middle Eastern countries, or they could again reinforce their client States. It was a difficult choice. But the choice has been made. The Soviet Union has decided not merely to restore the lost equipment of the Arab States but, in addi-

tion, to move her own military power into the area.

Another important area is North Africa and, in particular, Algeria. Mr. Goedhart has spoken of this and I need not cover the same ground. I can only say that when I visited Algeria, with the permission of the Presidential Committee, I was impressed by how far the Soviet Union had gone in achieving technical control of the Algerian air force. Russian is now the language of Algerian pilots in the air, and Soviet technicians are active in the country's economy, geology and commerce.

Nevertheless, I do not believe that the Soviets seek to take over Algeria. I find no evidence that they intend to establish a base at Mers-el-Kébir. Rather, I believe that their intention is more limited. It is to sustain in Algeria anti-western régimes — not necessarily communist, but anti-western. That is her limited but nevertheless dangerous objective.

Additionally, I have dealt with some of the Mediterranean islands, for example, Malta, where it is possible that, should there be a change of government, the Soviet fleet might be invited to use Malta's facilities in certain circumstances. Our countries should give to Malta such aid as will ensure that she does not seek a Soviet alternative to her present pro-western policies.

I mention, also, the situation in Cyprus where it is necessary again for our countries to seek to harmonise relations between Greek and Turk so that Cyprus, too, shall not be tempted to seek other directions in her policy.

Perhaps the most important or most interesting part of this rather lengthy document concerns Yugoslavia. I do not wish to disagree with my colleague, Mr. Goedhart, but I believe that the visit which I was privileged to pay to Belgrade on behalf of the General Affairs Committee came at an extremely interesting moment in time. It followed the Soviet invasion of Czechoslovakia and indicated to me that there is a substantial change in the Yugoslav outlook. I believe that the Yugoslav leaders are genuinely fearful of Soviet pressure against them and that they are looking more and more to the West, not for membership of our Communities, not for our way of life or our parliamentary institutions, but as a means of guarantee against Soviet attack.

M. Griffiths (suite)

tique fait donc écran à une intervention occidentale dans ses Etats clients en Méditerranée orientale.

De plus, je crois que l'U.R.S.S. pense à l'avenir et aux importantes importations de pétrole en provenance du Golfe Persique et peut-être d'Afrique du nord dont elle risque d'avoir besoin. Il semble évident que vers 1978, la production de pétrole de l'U.R.S.S. sera inférieure à la consommation intérieure et qu'il lui faudra, pour la première fois, en importer. C'est pourquoi je crois qu'elle veut garantir son approvisionnement en pétrole en prévision de l'avenir et être en mesure d'interrompre, le cas échéant, les fournitures de pétrole de la Méditerranée à destination du monde occidental.

Malgré la fermeture du canal de Suez, depuis laquelle l'acheminement du pétrole en provenance du Moyen-Orient vers le nord-ouest de l'Europe se fait de plus en plus par la route de l'Afrique du sud, les importations de pétrole du Moyen-Orient continuent de représenter la source d'approvisionnement de loin la plus importante des pays membres de l'U.E.O. Les Pays-Bas reçoivent encore 78 % de leur pétrole du Moyen-Orient. Pour la France, le pourcentage est de 43 %, pour la Belgique et le Luxembourg, de 80 %, pour l'Italie de 79 %, pour le Royaume-Uni de 54 %, et pour la République fédérale de 25 %. Ces énormes quantités sont indispensables à nos industries. Or, la présence de sous-marins soviétiques constitue maintenant une menace pour les fournitures à destination de l'Europe occidentale.

En plus de ces initiatives de l'Union Soviétique, l'ampleur de son aide économique et celle de sa flotte lui permettent désormais de s'assurer de nouvelles positions de force dans divers secteurs essentiels, dont le premier est évidemment le Moyen-Orient. Dans cette région, les fournitures d'armes à l'Egypte, à la Syrie et à d'autres pays ont joué un rôle capital dans le conflit entre Arabes et Israéliens. Après la guerre de six jours, la défaite des clients de l'Union Soviétique, la perte d'un milliard de dollars de matériel militaire soviétique et la baisse de prestige indéniable de l'U.R.S.S., un choix s'offrait aux dirigeants du Kremlin. Ils pouvaient limiter leurs pertes et mettre fin à leur assistance à ces pays du Moyen-Orient, ou au contraire en renforcer la position. Si difficile que fût ce choix, l'Union Soviétique a décidé non seulement de restituer aux Etats arabes le matériel perdu, mais en outre de trans-

férer sa propre puissance militaire dans cette zone.

Un autre secteur important est celui de l'Afrique du nord et en particulier de l'Algérie. Comme M. Goedhart en a parlé, je n'y reviendrai pas. Je me bornerai à dire que, lorsque je me suis rendu en Algérie, avec l'autorisation du Comité des présidents, j'ai été frappé de voir à quel point l'Union Soviétique avait pris en main, sur le plan technique, l'armée de l'air algérienne. La langue opérationnelle des pilotes algériens est maintenant le russe et des techniciens soviétiques s'occupent activement de l'économie, de la géologie et du commerce du pays.

Néanmoins, je ne pense pas que les Soviétiques cherchent à mettre la main sur l'Algérie. Rien ne permet de conclure qu'ils aient l'intention d'établir une base à Mers el-Kébir. Je crois que leurs visées sont plus limitées. Elles consistent à soutenir en Algérie un régime pas nécessairement communiste, mais anti-occidental. Tel est leur objectif limité mais néanmoins dangereux.

J'examine ensuite le cas de certaines des îles de la Méditerranée, de Malte par exemple, dont la flotte soviétique pourrait être invitée à utiliser les installations, dans certaines circonstances, en cas de changement de gouvernement. Nos pays devraient accorder à Malte suffisamment d'aide pour qu'elle ne cherche pas à renoncer à sa politique pro-occidentale actuelle en faveur des Soviétiques.

Je mentionne également la situation à Chypre où nos pays doivent tenter d'harmoniser les relations entre Grecs et Turcs de telle sorte que Chypre ne soit pas tentée non plus de rechercher d'autres orientations politiques.

La partie la plus importante ou la plus intéressante de cet assez long document est peut-être celle qui concerne la Yougoslavie. Sans vouloir contredire mon collègue, M. Goedhart, je crois que la visite que j'ai eu le privilège de faire à Belgrade au nom de la Commission des Affaires Générales s'est située à un moment extrêmement intéressant. Elle a eu lieu après l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie et m'a permis de constater une importante évolution de l'opinion yougoslave. Je crois que les dirigeants yougoslaves craignent réellement la pression soviétique et se tournent de plus en plus vers l'Ouest, non pas pour faire partie de nos communautés, pour partager notre mode de vie ni adopter nos institutions parlementaires, mais pour se garantir contre une attaque soviétique.

Mr. Griffiths (continued)

During the NATO meetings at Reykjavik and in Brussels, implicit support was given to the Yugoslavs. Since then, there has been the visit of Mr. Katzenbach and also the statement by President Johnson on the subject of NATO's concern for the independence of Yugoslavia.

I feel a genuine sense of anxiety about the implied guarantees which have been given by the western powers to the grey and uncertain area of Yugoslavia. My concern can be summed up simply. I believe that NATO has implied to the Yugoslavs a greater degree of response in the event of Soviet attack than NATO would have either the military capability or the political will to implement in practice. I think there is a real danger of miscalculation in implying that NATO has taken Yugoslavia under its umbrella when in fact there is not the political will nor the military capability to implement that suggestion.

My tentative conclusions are as follows. In the interests of Europe, it is essential that our nations should join in bringing about a Middle East settlement. By any measure, this is the most intractable problem with which we are confronted. It is a conflict not of right with wrong but of right with right, and it is that which makes it so difficult. Nevertheless, as Europeans, we have an immense interest in trying to bring about a peaceful settlement of the constant threat to peace between Israel and the Arabs. Therefore, high in the recommendations which I have ventured to put to the General Affairs Committee and which it has now endorsed, is the proposal that the Council of Ministers should urge our member States to use all their influence to achieve a peaceful settlement.

I have asked that, in negotiating towards that end, our Ministers bear in mind these four factors. First, the undoubted right of the State of Israel to live in peace within secure and recognised borders. That is the language of the United Nations resolution. Secondly, the undoubted right of the Arab refugees to compensation or resettlement. Thirdly, the right of all religions to have free access to the holy places of Jerusalem. Fourthly, the right of all our countries, including Israel, to have unrestricted passage

through the international waterways of Suez and the Gulf of Akaba.

We have further recommended that if there is to be a settlement in the Middle East, inevitably some form of supervision of that settlement will have to be brought about, whether under the United Nations or whether under some concert of the great powers. We therefore ask that the Ministers should signify their willingness to contribute financially and, where appropriate, by the offer of troop contingents under the United Nations, to the supervision of such a settlement, and also in the provision of economic and technical aid to those countries of the Middle East which will use it for peaceful purposes.

As far as Yugoslavia is concerned, our recommendation is that we should seek ways and means of bringing Yugoslavia and the western nations closer together in economic and political questions. We shall have to raise the matter of defence liaison at a later stage.

As far as the general position of the Soviet fleet is concerned, we have supported the recommendations of the Defence Committee that the Maritime Air Command, newly set up, should be strengthened.

Finally, we have suggested that the time may have come, when, within WEU, there should be a Mediterranean Planning Group with instructions to examine the desirability and the feasibility of some European task force within the Mediterranean. Such a task force would clearly have to work in the closest conjunction with NATO and with the Sixth Fleet. It would have three main advantages, the first of which is political.

At the moment, the Common Market countries and those who apply to join are not able to make progress towards a common Europe. We are blocked by veto and blocked by the restrictive character of the Treaty of Rome. But if we cannot make progress there we must make it somewhere else. One way in which we can make progress is in the military and foreign affairs field. The possibility of some military working together in the Mediterranean is one which should be explored for those political reasons.

Secondly, there are some things in the Mediterranean that a European force can achieve which an American force cannot achieve. The American Sixth Fleet is primarily part of the world's strategic deterrent. Immediately its presence is

M. Griffiths (suite)

Au cours des réunions de l'O.T.A.N. à Reykjavik et à Bruxelles, on a laissé entendre qu'un soutien serait accordé aux Yougoslaves. Depuis, il y a eu la visite de M. Katzenbach et la déclaration du Président Johnson dans laquelle il faisait état des préoccupations de l'O.T.A.N. au sujet de l'indépendance de la Yougoslavie.

Je suis réellement inquiet des garanties tacites que les puissances occidentales ont accordées à la « zone grise et incertaine » que représente la Yougoslavie. Mes préoccupations peuvent se résumer très simplement. Je crois que l'O.T.A.N. a promis implicitement à la Yougoslavie de réagir, en cas d'attaque soviétique, à un degré que ne lui permettent ni sa capacité militaire, ni sa volonté politique. Je pense que ce serait une véritable erreur de calcul que de laisser entendre que l'O.T.A.N. a pris la Yougoslavie sous son aile, alors qu'en fait, ni sa volonté politique, ni sa capacité militaire ne lui permettent de mettre en œuvre cette suggestion.

Les conclusions que j'ai essayé de dégager sont les suivantes. Il est indispensable, dans l'intérêt de l'Europe, que nos pays unissent leurs efforts pour faire intervenir un règlement au Moyen-Orient. C'est, de loin, notre problème le plus ardu. Il ne s'agit pas d'un conflit où le droit soit d'un côté et les torts de l'autre, mais de deux causes également justes, ce qui rend les choses d'autant plus difficiles. En tant qu'Européens, notre intérêt nous commande néanmoins d'essayer d'enrayer par des moyens pacifiques la constante menace que représente pour la paix le différend entre Israël et les Arabes. C'est pourquoi, dans la recommandation que j'ai soumise à la Commission des Affaires Générales et qu'elle a approuvée, je propose avant tout que le Conseil des Ministres insiste auprès des États membres pour qu'ils usent de toute leur influence afin de parvenir à un règlement pacifique.

Je demande qu'au cours des négociations qui seront menées à cette fin, nos ministres gardent à l'esprit les quatre points suivants. Premièrement, le droit indéniable de l'État d'Israël de vivre en paix dans des frontières garanties et reconnues. C'est en ces termes qu'est d'ailleurs conçue la résolution des Nations Unies. Deuxièmement, le droit indéniable des réfugiés arabes d'être indemnisés ou réinstallés. Troisièmement, le droit pour toutes les religions d'avoir libre accès aux lieux saints de Jérusalem. Quatrième-

ment, le droit de tous les pays à une complète liberté de passage par les eaux internationales de Suez et du Golfe d'Akaba.

Nous recommandons d'autre part que, si un règlement intervient au Moyen-Orient, il soit assorti d'une certaine forme de contrôle, que ce soit par l'intermédiaire des Nations Unies ou, collectivement, par les grandes puissances. C'est pourquoi nous demandons aux ministres de déclarer leur volonté de contribuer financièrement et, le cas échéant, par l'offre de troupes aux Nations Unies, au contrôle international de tout accord de ce genre et, simultanément, d'améliorer leur coopération économique, culturelle et technique avec les pays du Moyen-Orient qui se montreraient décidés à en faire un usage pacifique.

S'agissant de la Yougoslavie, nous recommandons que l'on cherche à établir des liens économiques et politiques plus étroits avec elle. Nous évoquerons plus tard la question de la liaison en matière de défense.

En ce qui concerne la situation de la flotte soviétique, nous appuyons les recommandations de la Commission de défense relatives au renforcement du Commandement aéronaval de la Méditerranée nouvellement créé.

Enfin, nous suggérons que le moment est venu de créer, au sein de l'U.E.O., un groupe méditerranéen de planification qui serait chargé d'examiner l'opportunité et la possibilité de créer une force d'intervention européenne en Méditerranée. Une telle force devrait naturellement coopérer aussi étroitement que possible avec l'O.T.A.N. et la Sixième flotte américaine. Elle comporterait trois avantages principaux dont le premier serait d'ordre politique.

En ce moment, les pays du Marché commun et ceux qui souhaitent y adhérer sont incapables de progresser vers une Europe commune, car ils sont bloqués par le veto et par le caractère restrictif du Traité de Rome. Mais si nous ne pouvons progresser sur cette voie, il faut y parvenir ailleurs. Un des domaines où nous pouvons le faire est celui de la défense et des affaires étrangères. Nous devrions étudier, pour les raisons politiques évoquées plus haut, la possibilité d'une collaboration militaire en Méditerranée.

Deuxièmement, il est des activités, en Méditerranée, que pourrait mener une force européenne, mais non une force américaine. La Sixième flotte américaine fait avant tout partie de la force de dissuasion stratégique mondiale. Dès que sa pré-

Mr. Griffiths (continued)

felt the question of nuclear confrontation must arise. The Soviets recognise this. But a European force without nuclear weapons is capable in North Africa, in the East Mediterranean, and in the Adriatic most of all, of demonstrating the reality of Europe without raising the question of the big power confrontation on a nuclear scale.

Lastly, there is what I can only describe as an *American* reason why such a force is well worth examining. I do not believe that the new American administration and the new American Congress will accept for ever that Americans should continue to be the main defenders of Europe, whether within the Mediterranean or on the ground, while we, rich and numerous, do not take wider steps to defend ourselves. I therefore believe that in the establishing of a European identity in the Mediterranean as a beginning we should make it the more certain that the United States will feel it right to continue to support our continent against Soviet aggression.

My last point concerns the consultations that took place in Luxembourg and in London. In the Political Committee we have discussed in great detail the merits of those consultations. We have come to the conclusion that it would not be wise to enter the particular argument between the French Government and the other members of WEU. In paragraph 2 of the preamble we indicated that the continuing friction between the Arab nations and Israel is a grave and pressing danger to international peace. Colleagues will know that in the Brussels Treaty it is laid down that where there is a danger to international peace our nations should consult with one another in the Council of WEU. We have, therefore, in paragraph 4 followed this by a statement which I should like to read:

“Indicating its satisfaction that members of the Council of Western European Union met to consult one another in advance of four-power talks on the Middle East.”

That is our statement and we commend it to this Assembly. We are not here raising questions whether Luxembourg or London was the right place or the right time. We are simply as an Assembly indicating our satisfaction that on a matter of threat to international peace, in accordance with the Treaty, the Council of Ministers met to discuss this matter. (*Applause*)

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

9. European collaboration in the aircraft industry — Airbus

(Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure, Doc. 464)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, Mr. Bourgoïn and several of his colleagues have tabled a Motion for a Recommendation on European collaboration in the aircraft industry — Airbus, Document 464.

In accordance with Rule 43 of the Rules of Procedure, the request for urgent procedure has been made by ten Representatives.

In the first place, the Assembly has to decide whether or not urgent procedure should be adopted. If its decision is in the affirmative, the Assembly then has to determine the date on which the relevant debate is to take place.

Are there any objections to the adoption of urgent procedure?...

Urgent procedure is agreed to.

The Assembly now has to fix the date for the debate on the substance of the question.

I suggest that the Motion be referred back to the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, which might then present an oral report before discussion by the Assembly. If the Committee meets today, the public debate might take place tomorrow morning.

I should like to have the opinion of the Chairman of the Committee.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, I think the Committee has discussed this matter sufficiently to make reference back to the Committee superfluous.

We are ready to speak to our proposal immediately.

The PRESIDENT (Translation). — We agree, Mr. Bourgoïn, but the customary procedure is to refer back to the Committee.

If the Assembly were unanimous, we could obviously decide otherwise.

However, since the debate cannot take place before tomorrow morning, I thought it might be

M. Griffiths (suite)

sence se fait sentir, la question d'un affrontement nucléaire se pose inévitablement. L'Union Soviétique le reconnaît. Une force européenne dépourvue d'armes nucléaires pourrait, au contraire, démontrer la réalité de l'Europe en Afrique du nord, en Méditerranée orientale et avant tout dans l'Adriatique, sans poser le problème d'un vaste affrontement de puissances à l'échelle nucléaire.

Une troisième raison, enfin, que je qualifierai d'«américaine», milite en faveur d'une telle force. Je ne pense pas que le nouveau gouvernement ni le nouveau parlement des Etats-Unis acceptent indéfiniment d'être les principaux défenseurs de l'Europe, que ce soit en Méditerranée ou sur le continent, tandis que les Européens, qui sont riches et nombreux, ne font rien pour mieux assurer leur défense. Je pense donc qu'en commençant par établir en Méditerranée une entité européenne, nous encouragerons les Etats-Unis à maintenir leur appui à notre continent contre une agression soviétique.

J'aimerais enfin dire un mot au sujet des consultations qui ont eu lieu à Luxembourg et à Londres. A la Commission politique, nous en avons examiné en détail le pour et le contre. Nous sommes parvenus à la conclusion qu'il ne serait pas sage d'entrer dans la querelle qui oppose le gouvernement français aux autres membres de l'U.E.O. Au paragraphe 2 du préambule, nous indiquons que les frictions persistantes entre les pays arabes et l'Etat d'Israël constituent actuellement un grave danger pour la paix internationale. Nos collègues n'ignorent pas que le Traité de Bruxelles stipule que lorsque la paix internationale est menacée, nos pays doivent se consulter au sein du Conseil de l'U.E.O. C'est pourquoi nous faisons au paragraphe 4 la déclaration dont j'aimerais vous donner lecture :

«Constatant avec satisfaction que des membres du Conseil de l'U.E.O. se sont réunis pour une consultation avant les entretiens à quatre sur le Moyen-Orient.»

Voilà ce que nous déclarons et ce que nous recommandons à l'Assemblée d'approuver. Il ne s'agit pas de dire si Luxembourg ou Londres était l'endroit approprié ou si le moment était bien choisi. En tant qu'Assemblée, nous nous félicitons tout simplement que le Conseil des Ministres se soit réuni, conformément au traité, pour discuter d'un problème qui menace la paix internationale. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

9. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus

(*Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence, Doc. 464*)

M. le PRESIDENT. — Mes chers collègues, M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur la collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus, Document 464.

En application de l'article 43 du Règlement, la discussion d'urgence est demandée par dix Représentants.

L'Assemblée doit d'abord se prononcer sur l'urgence. Si celle-ci est constatée, l'Assemblée fixera ensuite la date de la discussion au fond.

Personne ne demande la parole contre l'urgence?...

L'urgence est constatée.

L'Assemblée doit maintenant fixer la date de la discussion au fond.

Je lui propose de renvoyer cette proposition à la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, qui pourrait présenter un rapport oral avant la discussion en séance publique. Si la commission se réunissait aujourd'hui, la discussion en séance publique pourrait avoir lieu demain matin.

Quel est l'avis du président de la commission?...

M. BOURGOÏN (*France*). — Je crois, M. le Président, que la commission a suffisamment discuté cette question pour que le renvoi en commission soit devenu inutile.

Nous sommes prêts à défendre immédiatement la proposition.

M. le PRESIDENT. — Nous sommes d'accord, M. Bourgoïn, mais la procédure habituelle, c'est le renvoi en commission.

Si l'Assemblée était unanime, nous pourrions évidemment en décider autrement.

Cependant, étant donné que cette discussion ne peut avoir lieu avant demain matin, j'ai cru qu'il

The President (continued)

advisable for the Committee to meet this afternoon.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — If you really wish, Mr. President, the Committee could meet either this afternoon or tomorrow morning before the plenary meeting.

The PRESIDENT (Translation). — As other committee meetings have also been arranged, your committee might meet this afternoon at 2.30 p.m.

Mr. BOURGOIN (*France*) (Translation). — We shall arrange it with the Secretariat, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you.

I call Mr. Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — For clarification I should like to know what it is that you are proposing. If it is that a major part of tomorrow's very limited time should be taken in discussing this additional subject, I would point out that the majority of the members of this Assembly will wish to devote as much of our available time as possible to the major debate which is proceeding.

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has decided unanimously to allow the request for a debate under the rule of urgent procedure. We now have to set a time for the debate on the substance of the question. It cannot be held this afternoon, because, as I shall explain in a moment, another debate has already been arranged.

That was why I proposed that it be postponed till tomorrow morning. Moreover, if we cannot come to the end of our agenda at the morning sitting, we shall continue it in the afternoon, in accordance with the prevailing custom in all parliaments.

If the Chairman of the Committee agrees with this view, it is established that the Motion is referred back to the Committee, that the latter will meet, and that we shall begin the debate tomorrow morning in plenary session.

10. The WEU crisis

(Motion for a Resolution with a request for urgent procedure, Doc. 465)

The PRESIDENT (Translation). — I have also received a Motion for a Resolution on the

WEU crisis, signed by the Chairmen of the Christian Democrat, Socialist and Liberal political groups and by ten members.

I understand that the request for urgent procedure has likewise been made in respect of this Motion.

I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as you mentioned earlier, I had the honour of submitting to you a Motion, the text of which cannot, for technical reasons, be distributed until later. You also mentioned that this text is signed, among others, by the Chairmen of three political groups. I request that this Assembly adopt the urgent procedure to enable this Motion to be discussed during the present session.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections to the adoption of urgent procedure?...

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, there really is a crisis. Never has WEU been so much talked about as during the past three days. This is the only reference I shall make to the substance of the question. However, the crisis is a fact. I believe — and this may perhaps come as a surprise to you — that it should really be discussed as a matter of urgency since some newspapers have gone so far as to describe it as "an abscess that needs lancing". My friends and I are therefore in favour of urgent procedure.

The PRESIDENT (Translation). — I called you, Sir, in the belief that you wanted to speak against urgent procedure. (*Laughter*) I see that you are not against it and that the Assembly is therefore unanimous in agreeing to it.

As urgent procedure is agreed to, the Assembly must fix a date for the debate on the substance of the question.

I propose that the Assembly refer the question back to the General Affairs Committee. I have already consulted the Chairman of that Committee who has agreed to convene it this afternoon at 2.30 p.m. sharp. We shall hold our next sitting at 3.30 p.m. to enable the General Affairs Committee to have a one-hour discussion. The Committee may appoint a Rapporteur who will make an oral report to us. We shall begin the

M. le Président (suite)

était bon que la commission se réunisse cet après-midi.

M. BOURGOIN (*France*). — Si vous le voulez vraiment, M. le Président, la commission pourrait se réunir, soit cet après-midi, soit demain matin, avant la séance plénière.

M. le PRÉSIDENT. — D'autres réunions de commissions étant également prévues, celle que vous présidez pourrait se réunir cet après-midi à 14 h. 30.

M. BOURGOIN (*France*). — Nous allons voir cela avec le secrétariat, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je vous en remercie.

La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais savoir ce que vous proposez exactement. S'il s'agit de consacrer à la discussion de ce point supplémentaire la majeure partie du temps très limité dont nous allons disposer demain matin, je ferai remarquer que la majorité des membres de l'Assemblée désire donner le plus de temps possible à l'important débat en cours.

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée unanime vient de décider l'urgence de la discussion de la proposition de recommandation. Nous devons donc fixer la date de cette discussion au fond. Il n'est pas possible de la prévoir pour cet après-midi, car, comme je vous le dirai dans un instant, une autre discussion est déjà prévue.

C'est pour cette raison que j'ai proposé le renvoi à demain matin. D'ailleurs, si au cours de la séance de demain matin nous ne pouvons terminer nos travaux, nous les poursuivrons l'après-midi, selon la coutume en vigueur dans tous les parlements.

Si le président de la commission partage cet avis, il reste établi que la proposition est renvoyée en commission, que celle-ci se réunira et que nous entamerons la discussion demain matin en assemblée plénière.

10. La crise de l'U. E. O.

(Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence, Doc. 465)

M. le PRÉSIDENT. — J'ai reçu par ailleurs une proposition de résolution qui concerne la

crise de l'U.E.O., signée par les présidents des groupes politiques démocrate-chrétien, socialiste et libéral, et par dix membres.

Je crois savoir que, pour cette proposition également, la procédure d'urgence est demandée.

La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, comme vous venez de le dire, j'ai eu l'honneur de vous présenter une motion dont le texte, pour des raisons techniques, ne pourra être distribué que plus tard. Comme vous l'avez indiqué aussi, ce texte porte entre autres signatures celles des présidents de trois groupes politiques. Afin qu'il puisse être examiné dans le courant de la présente session, je demande à l'Assemblée d'en accepter la discussion d'urgence.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'urgence?...

La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, il existe effectivement une crise. Jamais on n'a parlé autant de l'U.E.O. que pendant ces trois derniers jours. C'est la seule allusion que je ferai au fond. Mais la crise est réelle. Je crois — et je vais peut-être vous surprendre — qu'il y a effectivement urgence à en discuter, puisque certains journaux ont même employé le terme d'«abcès à crever». Avec mes amis, je suis donc pour l'urgence.

M. le PRÉSIDENT. — En réalité, M. Radius, je vous avais donné la parole, croyant que vous vouliez vous prononcer contre l'urgence. (*Sourires*) Je constate que vous n'êtes pas contre l'urgence et que l'Assemblée est donc unanime pour la prononcer.

L'urgence étant constatée, l'Assemblée doit fixer la date de la discussion au fond.

Je propose à l'Assemblée de renvoyer cette question à la Commission des Affaires Générales. J'ai d'ailleurs déjà consulté le président de cette commission, qui est d'accord pour réunir cette dernière cet après-midi à 14 h. 30 précises. Nous fixerons notre prochaine séance à 15 h. 30 pour permettre une heure de discussion à la Commission des Affaires Générales. Celle-ci pourra nommer un rapporteur qui nous présentera un rap-

The President (continued)

debate on this Motion immediately on the completion of our present debate, probably towards the middle of the afternoon — although it is never possible to foresee exactly — and I hope that we shall finish it.

Does the Assembly agree?...

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, I am not acquainted with the wording of this Motion, since it has not been distributed, but I wonder whether it is not sufficiently clear to enable us to embark on the discussion immediately. In other words, does the Chairman of the General Affairs Committee really insist on laying it before the Committee, and for what purpose?

The PRESIDENT (Translation). — I realise the disadvantages of being in the Chair. (*Laughter*) You replaced me for a time and I thank you for the help you thus gave me. In my absence, a similar question was settled by reference back to a Committee. In the present case, this procedure will not delay the discussion, which has to be begun and ended this afternoon.

As the Assembly is unanimous, for which I thank you all, it is so decided.

11. Security in the Mediterranean and the Middle East

Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean

European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia

(Presentation of and Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 462, 463 and 461)

The PRESIDENT (Translation). — We shall now resume the joint debate on the reports on security in the Mediterranean and the Middle East.

I call Mr. Digby to present the report on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia, Document 461.

Mr. DIGBY (*United Kingdom*). — I have the honour to present on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments this report on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia.

The area which my report covers is different, but many of the arguments about Soviet intentions and capabilities are the same. MM. Goedhart and Eldon Griffiths have concentrated the Assembly's attention on the southern flank of NATO. I am chiefly concerned with Central Europe, where much of European military history has been enacted in the past — the battles of the Thirty Years' War and the victories of many famous generals, even the great Napoleon himself.

Here in Central Europe is the iron curtain on either side of which are ranged the principal armies of NATO and the Warsaw Pact in armed neutrality, the forces of East and West, communism and liberty. Twenty years of peace led to the increased confidence of the détente, rudely shattered by the rumble of Soviet tanks into Prague on the night of 20th August 1968, shattered because armed might was being used to interfere in the internal affairs of an independent nation. Nor has the news from Czechoslovakia since August given cause for much more optimism. It is the will of the Soviets and not the will of the Czechoslovak people which is prevailing.

The news of the invasion brought much verbal indignation and froth in the West, but governments were cautious and appeared unable to influence Soviet policy in any way. The western attitude was studiously unprovocative to a point which could have led the Kremlin to discount seriously our future reactions to aggression.

As I have prepared the various editions of my report there have been fresh news and events which have altered little the basic questions I asked myself in the first instance. What is the balance between East and West in 1969, is the Soviet Union embarking on more aggressive policies, will it be even harder to reach any understanding with her in the future? It is true that some of the signs have been more hopeful, but we can read some of the other signs in a less favourable light.

In my report I set out possible reasons why Russia acted. Their relative importance could

M. le Président (suite)

port oral. Nous entamerons la discussion sur cette proposition immédiatement après le débat actuellement en cours, probablement vers le milieu de l'après-midi, bien qu'on ne puisse jamais faire de prévisions exactes, et j'espère que nous la terminerons.

L'Assemblée est-elle d'accord?...

La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, je ne connais pas le texte de cette motion, puisqu'il n'a pas été distribué, mais je me demande s'il n'est pas suffisamment clair pour que nous puissions entamer la discussion immédiatement. En d'autres termes, le président de la Commission des Affaires Générales insiste-t-il vraiment pour en saisir la commission, et à quelle fin?

M. le PRÉSIDENT. — M. Radius, je mesure les inconvénients d'être au fauteuil présidentiel. (*Sourires*) Vous m'y avez remplacé un moment et je vous remercie de l'aide que vous m'avez apportée. En mon absence, une question analogue a été réglée dans le sens d'un renvoi en commission. En l'occurrence, celui-ci ne retardera pas la discussion qui doit être entamée et terminée cet après-midi.

Si l'Assemblée est unanime, ce dont je lui suis reconnaissant, il en est ainsi décidé.

11. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient

Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

(Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 462, 463 et 461)

M. le PRÉSIDENT. — Nous reprenons la discussion commune des rapports concernant la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient.

La parole est à M. Digby, pour présenter le rapport sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie, Document 461.

M. DIGBY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai l'honneur de présenter au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements le rapport sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Si la région géographique dont traite le rapport est différente, un grand nombre des thèmes sur les intentions et les possibilités de l'Union Soviétique sont identiques. MM. Goedhart et Griffiths ont attiré votre attention sur le flanc sud de l'O.T.A.N. Pour ma part, je m'intéresse surtout à l'Europe centrale, région où s'est déroulée une grande partie de l'histoire militaire de l'Europe, avec les batailles de la guerre de Trente ans et les victoires de maints généraux illustres, et même du grand Napoléon lui-même.

C'est en Europe centrale que se trouve le Rideau de fer de part et d'autre duquel sont alignées, dans une neutralité armée, les principales troupes de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie, les forces de l'Est et de l'Ouest, du communisme et de la liberté. La confiance en la détente que vingt années de paix nous avaient inspirée a été brutalement ébranlée par le grondement des chars soviétiques qui entraînent à Prague dans la nuit du 20 août 1968, ébranlée parce qu'un pays usait de la force pour s'immiscer dans les affaires intérieures d'une nation indépendante. Depuis lors, les nouvelles de Tchécoslovaquie n'incitent pas à beaucoup d'optimisme. C'est la volonté des Soviétiques et non celle du peuple tchécoslovaque qui y prévaut.

La nouvelle de l'invasion a provoqué en Occident une vague d'indignation verbale, mais les gouvernements se sont montrés prudents et incapables d'influer de quelque façon que ce fût sur la politique soviétique. L'attitude des pays occidentaux a été si manifestement apaisante que le Kremlin risque de ne plus prendre au sérieux nos réactions à une agression.

Pendant que je préparais les versions successives de mon rapport, j'ai vu arriver des nouvelles et surgir des événements nouveaux qui n'ont pas changé grand-chose aux questions fondamentales que je me posais au début. Comment l'équilibre entre l'Est et l'Ouest se présente-t-il en 1969? L'Union Soviétique s'engage-t-elle dans une politique plus agressive et sera-t-il plus difficile encore de s'entendre avec elle désormais? Certains signes sont, certes, plus encourageants, mais d'autres nous semblent avoir une apparence moins engageante.

Dans mon rapport, j'analyse les mobiles qui ont pu pousser l'Union Soviétique à agir. On

Mr. Digby (continued)

be debated indefinitely and I have no doubt that differing views will be expressed in the debate. Despite the bad effect on world opinion and communist opinion in the West, the Kremlin was determined to act to prevent any crumbling of its satellite empire, as it had done in Hungary. Yet I remain convinced that economic arguments played a large part; two-thirds of Czechoslovakia's trade was with Comecon countries. Many figures could be quoted to show the close economic tie-up. They will no doubt be prepared to do the same again and again. The new "Monroe Doctrine" of the "Socialist Commonwealth" has been launched and is more alarming. Will it be gradually extended? Would this erode NATO's defensive position? Is there any danger of an encroachment — large or small — on the NATO sphere of influence, if I may recognise spheres of influence?

Inevitably I return here to the respective orders of battle. The internal events in Czechoslovakia which led up to the intervention had nothing to do with the deterioration of NATO's military position. I say deterioration because NATO governments had been withdrawing contingents at the same time as the Russians were catching up on the Americans in nuclear power. The Soviets were getting nearer nuclear parity just when NATO conventional forces were depleted and while the Warsaw Pact forces became more formidable. If there were any doubts about the powerful military machine of the Warsaw Pact before, they were surely dispelled by the efficiency and mobility, under complete Soviet command, shown in the invasion of Czechoslovakia last August. It is my belief that the new military advantage of the communist bloc has been increased by the occupation of forward positions in Czechoslovakia — the one country which has a common frontier with both Russia and West Germany. This gives NATO forces less time to react in conformity with the doctrine of flexible response and it makes surprise easier. Mr. Denis Healey has gone so far as to admit publicly at Munich on 2nd February 1969:

"What is clear is that the Warsaw Pact has advantages in two particular respects so great as to render doubtful any prospect that NATO

might have of putting up a successful conventional defence for more than a few days. These advantages are numbers of tanks and surprise."

He went on to discuss the need for the early use of nuclear weapons in the event of a major Russian attack. The important thing is that the Russians should believe the inevitability of this nuclear response if they happen to go too far.

Here we come back to the new uncertainty about Russian intentions under Brezhnev. There must be less and less uncertainty about NATO's determination not to have the ground cut from under her feet. That is precisely why both at the political and military level, NATO must decide in advance what Soviet moves, aimed at weakening her position, would be answered by what. This is not easy for a loose alliance of 14 members, but it must be done, to minimise the obvious advantages of an opposing close-knit alliance under one dominant power, like the Warsaw Pact. In particular the situation in Rumania and Yugoslavia needs watching. It should be noted that Mr. Ceausescu has condemned the idea of limited sovereignty.

Meanwhile, NATO must give evidence of stronger nerves, by daring to hold larger manoeuvres near the iron curtain. I am delighted that one such has been held, since my first draft was written. NATO governments must strengthen their national contingents, and balance-of-payments difficulties must be tackled anew. Units must be brought up to strength and there must be adequate supplies of arms and ammunition. These points and others are enumerated in the recommendations passed by the Committee on Defence Questions and Armaments.

Happily the NATO Treaty has been declared of indefinite duration and it is welcome that France, without whose power, influence and tradition the West means little, has declared her co-operation until East-West relations improve. Improvement of relations with the Soviet Union is the wish of all of us. The Chinese situation may help. But Czechoslovak events must be recognised as a serious set-back.

M. Digby (suite)

pourrait débattre à l'infini de leur importance relative et des divergences de vues vont indubitablement apparaître au cours du débat. En dépit de l'effet fâcheux que son initiative a eu sur l'opinion mondiale comme sur l'opinion des communistes des pays occidentaux, le Kremlin était décidé à agir, comme en Hongrie, pour éviter l'effondrement de son empire de satellites. Je reste toutefois convaincu que les motifs économiques ont également joué un grand rôle: les deux tiers des échanges commerciaux de la Tchécoslovaquie se font avec les pays du Comecon. On pourrait citer bien d'autres chiffres pour montrer l'existence de liens économiques étroits. Le Kremlin est certainement prêt à recommencer. La nouvelle «doctrine de Monroe» d'une «communauté socialiste» qui a été lancée est certes inquiétante. Sera-t-elle graduellement étendue? Va-t-elle affaiblir les positions défensives de l'O.T.A.N.? Risque-t-elle d'empiéter dans quelque mesure sur la sphère d'influence de l'O.T.A.N., pour autant qu'on puisse en distinguer une?

J'en reviens inévitablement à l'ordre de bataille des deux camps. Les événements intérieurs de Tchécoslovaquie qui ont provoqué l'intervention n'avaient rien à voir avec un affaiblissement de la position militaire de l'O.T.A.N. Je parle d'affaiblissement, car les gouvernements de l'O.T.A.N. ont retiré des contingents tandis que les Soviétiques rattrapaient les Américains dans le domaine nucléaire. C'est au moment précis où les Soviétiques se rapprochaient de la parité nucléaire et où les forces du Pacte de Varsovie devenaient encore plus formidables que nous avons réduit les forces classiques de l'O.T.A.N. S'il avait subsisté quelque doute quant à la puissance de l'appareil militaire du Pacte de Varsovie, il a été certainement dissipé en août dernier par l'efficacité et la mobilité de l'invasion entièrement placée sous le commandement soviétique. Je suis persuadé que l'occupation de positions avancées en Tchécoslovaquie, dans le seul pays qui ait une frontière commune aussi bien avec l'Union Soviétique qu'avec l'Allemagne de l'ouest, n'a fait qu'accroître les avantages militaires du bloc communiste, en réduisant le temps qu'ont les forces de l'O.T.A.N. pour réagir selon la stratégie de la riposte graduée et en facilitant l'effet de surprise. M. Healey est allé jusqu'à l'admettre en public à Munich le 2 février 1969, en déclarant:

«Il est certain que les forces du Pacte de Varsovie disposent de deux atouts si puissants que l'on peut se demander si l'O.T.A.N. serait en

mesure de leur opposer avec succès une défense classique pendant plus de quelques jours. Ces atouts sont le nombre des chars et l'effet de surprise.»

Il s'est étendu ensuite sur la nécessité de recourir rapidement aux armes nucléaires dans le cas d'une agression soviétique de grande envergure, l'important étant de faire entendre aux Soviétiques que s'ils allaient trop loin, une riposte nucléaire serait inéluctable.

Tout cela nous ramène à la nouvelle incertitude qui règne au sujet des intentions soviétiques sous le régime de Brejnev. Il faut en tout cas qu'il y ait de moins en moins d'incertitude quant à la détermination de l'O.T.A.N. de ne pas se laisser couper l'herbe sous le pied. C'est précisément pourquoi il importe que, sur le double plan politique et militaire, l'O.T.A.N. sache à l'avance quelle réaction elle opposera à telle initiative soviétique destinée à affaiblir sa position. Ce n'est pas facile pour une alliance assez lâche de quatorze pays, mais c'est indispensable pour minimiser les avantages évidents d'une alliance très unie et soumise à une seule puissance dominante, comme l'est celle du Pacte de Varsovie. Il convient en particulier de suivre de près la situation qui règne en Roumanie et en Yougoslavie, en remarquant que M. Ceausescu a condamné la théorie de la souveraineté limitée.

En attendant, l'O.T.A.N. doit faire preuve d'une plus grande fermeté en exécutant sans crainte de plus larges manœuvres à proximité du Rideau de fer. Je suis ravi qu'elle en ait exécuté depuis ma première rédaction. Il faut que les gouvernements de l'O.T.A.N. renforcent leurs contingents nationaux, qu'ils s'attaquent à nouveau aux difficultés de leur balance des paiements. Il faut que les unités soient ramenées à leur effectif complet, avec un approvisionnement suffisant en armes et en munitions. Ces points et divers autres figurent dans la recommandation adoptée par la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Le traité de l'O.T.A.N. a heureusement été déclaré de durée illimitée et il faut se féliciter que la France, sans la puissance, l'influence, et les traditions de laquelle l'Occident ne représenterait que peu de chose, nous ait assurés de sa coopération jusqu'à ce que les relations entre l'Est et l'Ouest se soient améliorées. Nous souhaitons tous une amélioration de nos relations avec l'Union Soviétique. Peut-être la position de la Chine y contribuera-t-elle. Mais il faut reconnaître que les événements de Tchécoslovaquie sont un grave retour en arrière.

Mr. Digby (continued)

America has a new President, who has made it clear that he would welcome increased defence co-operation between Europeans. This is, indeed, welcome, as the chief reason for doubt about any such initiative is that America with her vast industrial potential and her possession of overwhelming military power might feel justified in progressively abandoning Europe to her fate. In terms of history, manpower and industrial power, there is little excuse, in 1969, for Europe not to have her own mind about her own defence. The machinery is there to do it in Western European Union and in NATO. No valid excuses remain for not using it, if the Americans say they will not be offended.

Such an inner consultation of WEU powers would be of less value without French co-operation. But France receives the relevant agenda, and WEU countries, with other European governments affected in any particular items, like the Norwegian, Danish or Turkish, could well discuss it in advance without the Americans. This would make a European view of defence a reality, and would surely be convincing to the United States.

Co-operation in arms supply is a more delicate subject and here there could be greater danger of treading on American toes. The Anglo-French Concorde project, in the civil field, could still be an outstanding success. In the military field, there are greater difficulties for purely European projects, largely on account of the scale of economics. The Americans, who can count on a larger home market, have had a big share of European arms supply — frankly more than their share. It would not be reasonable for them to expect to keep up this proportion indefinitely and Congress should realise this. If Europe is to draw closer together in the military field, this is the price they have got to pay. The WEU Standing Armaments Committee could play a more important rôle.

Any future détente with the Soviets needs a firmer base. The West must remain non-provocative, for Russian suspicion of NATO's intentions dies hard. For when the time comes for NATO to negotiate with the Warsaw Pact — not

just America with Russia — she must be able to do so from a position of strength.

Soviet fears are hard to understand, for all that they are probably genuine, up to a point. There is a real anxiety about America and the West and especially West Germany. The possibility of freedom breaking out in the communist "camp" has all the terror of the unknown for them. In these circumstances military considerations, no doubt well voiced by the Red Army, carry undue weight. On his return from detention Mr. Dubcek is said to have admitted that he and his colleagues had underestimated the strategic importance Moscow attached to Czechoslovakia. So the invasion of that country was a desperate reaction to what the Kremlin saw as a serious threat to the strategic and economic position of their satellite system.

No new challenge was presented to the NATO nations except for uncertainty and insofar as a strong position in Central Europe was retained and consolidated by the Warsaw Pact. NATO conventional forces need corresponding strengthening. The weaker NATO conventional forces are, in any dispute, the earlier will be the terrible moment when we are faced with the alternative of surrender or nuclear war.

The strengthening of the military poise of the Warsaw Pact forces has weakened NATO, but rendered the service of showing up our weak points. We should be grateful for that. Six months have elapsed and governments have taken no dramatic steps to remedy NATO weaknesses, but they have certainly taken some steps. From this Assembly the message should go out that if governments will only lead, we parliamentarians will follow. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, it gives me great pleasure to welcome here Observers from two Mediterranean countries, Mr. Borg Olivier de Puget, Member of the Maltese Parliament, and Mr. Feridun Cemal Erkin, Member of Parliament and former Minister for Foreign Affairs of Turkey.

The Presidential Committee was of the opinion that it would be most valuable for members of

M. Digby (suite)

Le nouveau Président que se sont donné les Etats-Unis a précisé qu'il se féliciterait d'une plus grande coopération entre Européens en matière de défense. Il faut s'en réjouir, car la principale raison de douter de l'intérêt d'une telle initiative serait que les Etats-Unis, avec leur vaste potentiel industriel et leur écrasante puissance militaire, puissent en profiter pour abandonner peu à peu l'Europe à son sort. Sur la foi de son histoire, de sa population active et de sa puissance industrielle, l'Europe n'aurait guère d'excuses, en 1969, de ne pas organiser sa propre défense à son idée. Les mécanismes nécessaires existent à l'intérieur de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. Nous n'avons aucune raison valable de n'en pas faire usage, pour autant que les Américains déclarent qu'ils ne s'en offenseront pas.

Ce type de consultation intérieure entre pays membres de l'U.E.O. aurait moins de valeur sans la coopération de la France. Mais celle-ci en reçoit les ordres du jour et les membres de l'U.E.O., comme d'autres pays européens intéressés par tel ou tel point, comme la Norvège, le Danemark ou la Turquie, pourraient fort bien en discuter d'avance en dehors des Américains. Le point de vue véritablement européen qui pourrait s'en dégager serait certainement convaincant aux yeux des Etats-Unis.

La coopération en matière de fourniture d'armements est un problème plus délicat où l'on risque davantage de piétiner les plates-bandes américaines. Dans le domaine civil, l'avion franco-anglais Concorde peut encore constituer un remarquable succès. Dans le domaine militaire, les projets purement européens éprouvent plus de difficulté, surtout du fait de leur échelle économique. Les Etats-Unis, qui bénéficient d'un plus large marché intérieur, se sont réservé, dans la fourniture d'armes à l'Europe, une part non seulement forte, mais franchement excessive. Ils ne devraient raisonnablement pas compter sur le maintien éternel de cette proportion et leur parlement devrait le comprendre. C'est le prix qu'ils auront à payer s'ils veulent que l'Europe serre les rangs sur le plan militaire. Le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O. pourrait jouer là un rôle plus important.

Toute détente future avec les Soviétiques nécessite une assise plus stable. L'Occident doit s'abstenir de toute provocation, car les soupçons soviétiques quant aux intentions de l'O.T.A.N. sont bien enracinés. Lorsque le moment sera venu

de négociations entre l'O.T.A.N. et les pays du Pacte de Varsovie — et non pas seulement entre les Etats-Unis et la Russie — il faudra que l'O.T.A.N. les aborde dans une position de force.

Les inquiétudes que nourrit l'Union Soviétique sont difficiles à comprendre, encore qu'elles soient probablement réelles dans une certaine mesure. Elle craint vraiment les Etats-Unis et l'Occident, en particulier l'Allemagne fédérale. Le risque d'une épidémie de liberté dans le «camp» communiste a pour elle toute l'horreur de l'inconnu. Aussi les considérations militaires, bien exprimées sans doute par l'armée rouge, y ont-elles un poids excessif. On dit qu'après sa détention, M. Dubcek aurait admis que ses collègues et lui avaient sous-estimé l'intérêt stratégique que Moscou attache à la Tchécoslovaquie. L'invasion de ce pays a été une réaction désespérée contre ce que le Kremlin considérait comme une grave menace pour la position stratégique et économique de son réseau de satellites.

En dehors de ces incertitudes et du fait que le Pacte de Varsovie a consolidé sa situation en Europe centrale, les nations de l'O.T.A.N. n'ont rencontré aucune difficulté nouvelle. Il faudrait toutefois que les troupes classiques de l'O.T.A.N. soient renforcées en conséquence. Plus elles seront faibles au moment d'un désaccord, plus l'Occident sera proche du terrible moment où il aura à choisir entre la capitulation et la guerre nucléaire.

Le renforcement de la position militaire du Pacte de Varsovie a certes affaibli celle de l'O.T.A.N., mais nous a rendu le service de nous montrer nos points faibles. Nous devrions en être reconnaissants. Dans les six mois qui se sont écoulés depuis, les gouvernements n'ont pris aucune initiative spectaculaire pour remédier aux faiblesses de l'O.T.A.N., mais n'en ont pas moins adopté quelques dispositions dans ce sens. Notre assemblée devrait informer les gouvernements que s'ils ouvraient seulement la marche, les parlementaires que nous sommes ne manqueraient pas de les suivre. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, je suis heureux d'accueillir parmi nous les observateurs de deux pays méditerranéens, M. Borg Olivier de Puget, Député de Malte, et M. Feridun Cemal Erkin, Député de Turquie, ancien ministre des affaires étrangères de ce pays.

Le Comité des présidents a estimé qu'il pourrait être très utile aux membres de cette assemblée

The President (continued)

the Assembly to hear the points of view of these Members of Parliament in connection with the discussion of the reports on the situation in the Mediterranean.

If you agree, I shall therefore call Mr. Borg Olivier de Puget and Mr. Feridun Cemal Erkin, who will make statements in their personal capacity.

On behalf of all my colleagues I welcome you, Sirs, to our Assembly.

I call Mr. Borg Olivier de Puget.

Mr. BORG OLIVIER de PUGET (*Observer from Malta*). — Mr. President, honourable members of the Assembly, it is with infinite humility not unmixed with gratitude that I stand before you today conscious of the honour that you were pleased to confer upon us when you invited an observer of the Maltese Parliament to attend the debate on some of the burning problems facing Europe today.

For some time, the attention of the world has been focused on developments in Europe, especially as they affect and are reflected in the politico-military situation in the Mediterranean and Middle East. The gravity of the situation is such that the Western European nations have expressed their preoccupations, which are shared by the western-orientated nations of this zone, but whose anxieties have not been completely allayed by the decisions adopted so far and the measures taken by NATO in this context.

It is only natural that my country should be in the forefront of those anxiously following the confrontation that is fast building up in the Mediterranean and the Middle East.

Malta is European by history, by culture and by religion. She is European in outlook and way of life and shares those political principles and objectives common to Western Europe.

After a period of virtual insulation from continental Europe during the British domination, Malta emerged as an independent nation. As soon as possible she took steps to strengthen her links with continental Europe. She joined the Council of Europe and sought, in a number of ways, to foster relations with countries of Europe.

Substantial progress has been made in her relations with Italy, which were extremely limi-

ted before independence. She has signed a number of agreements with Italy covering trade, economic co-operation, technical co-operation and cultural relations. She has also found advice and assistance of a material nature in Italy.

Malta has also developed relations with Germany, and it is expected that, as a result, trade with that country and investment from that country will increase. Likewise, action has been taken to strengthen the friendly relations with France, Belgium and Holland. In addition, diplomatic relations have been established with Austria, Greece, Turkey, Spain and Portugal in the western bloc, and Czechoslovakia, Yugoslavia, Rumania and the Soviet Union in the eastern bloc.

In pursuance of her policy of strengthening relations with continental Europe, Malta has sought to have closer links with NATO in a number of ways. Because of her size and of her means, Malta cannot provide adequate protection against aggression; and, because of her strategic position, the threat of aggression cannot be entirely discounted. Her association with NATO appears to be essential in order to ensure a sense of security within the country which would be helpful for the purpose of encouraging foreign investment and, in this manner, to increase the industrial base on which Malta's future prosperity depends.

Our connections with NATO are of long standing. For a number of years before independence, Malta hosted, indirectly through Britain, a NATO naval headquarters, which had presumably been attracted there by the facilities which Malta and the presence of the British Mediterranean fleet provided. Though these headquarters are no longer in Malta, NATO has decided to retain a naval command on the island. In seeking an appropriate relationship with NATO, Malta aimed at regularising the position of the naval headquarters and at establishing a closer relationship with the western allies.

Malta is conscious that Britain's interests in the Mediterranean are dwindling, and she feels that, in the long term, her security depends on a form of relationship with a defence bloc which shares the western political principles. Malta is aware that her strategic position can be a threat to the security of Southern Europe, and she is making all the efforts possible to ensure that her development and economic progress continue unimpeded, with the object of ensuring standards of living within the country which do not give rise to social unrest.

M. le Président (suite)

d'entendre le point de vue de ces parlementaires à l'occasion de la discussion des rapports sur la situation en Méditerranée.

Si vous êtes d'accord, je donnerai donc la parole à M. Borg Olivier de Puget et à M. Feridun Cemal Erkin, qui nous feront une déclaration en leur nom personnel.

Au nom de tous mes collègues, je vous souhaite, Messieurs, la bienvenue dans notre assemblée.

La parole est à M. Borg Olivier de Puget.

M. BORG OLIVIER de PUGET (*Observateur de Malte*) (Traduction). — M. le Président, Messieurs, c'est avec une grande humilité et non sans gratitude que je me trouve aujourd'hui devant vous, conscient de l'honneur que vous avez bien voulu nous faire lorsque vous avez invité un observateur du parlement maltais à assister aux débats consacrés à quelques-uns des problèmes européens les plus brûlants.

Depuis quelque temps, les regards du monde sont fixés sur l'évolution de l'Europe, surtout dans la mesure où elle se répercute et se reflète sur la situation politique et militaire qui règne en Méditerranée et au Moyen-Orient. La gravité de la situation est telle que les nations de l'Europe occidentale ont exprimé des préoccupations que les nations amies qu'elle a dans cette zone partagent, mais que n'ont pas entièrement apaisées les décisions adoptées jusqu'ici ni les mesures prises par l'O.T.A.N. en la matière.

Il n'est que naturel que mon pays soit au premier rang de ceux qui suivent avec angoisse la confrontation qui s'établit rapidement en Méditerranée et au Moyen-Orient.

Malte est européenne par son histoire, sa culture et sa religion. Elle l'est par ses conceptions et son mode de vie. Elle partage enfin les principes et les objectifs politiques de l'Europe occidentale.

Après une période d'isolement de fait de l'Europe continentale durant la domination britannique, Malte est devenue une nation indépendante. Dès qu'elle l'a pu, elle a renforcé ses liens avec l'Europe continentale. Elle est entrée au Conseil de l'Europe et a cherché, par différents moyens, à développer ses relations avec les pays européens.

Ses rapports avec l'Italie, qui étaient extrêmement restreints avant l'indépendance, ont fait de

notables progrès. Elle a signé avec ce pays un certain nombre d'accords sur le commerce, la coopération économique et technique et les échanges culturels. Elle a également obtenu de lui une assistance matérielle et des conseils.

Malte a aussi développé ses relations avec l'Allemagne, dans l'espoir qu'il en résultera une augmentation tant du commerce avec ce pays que de ses investissements à Malte. De même, tout a été fait pour renforcer les relations amicales de Malte avec la France, la Belgique et la Hollande. Enfin, nous avons établi des relations diplomatiques avec l'Autriche, la Grèce, la Turquie, l'Espagne et le Portugal pour le bloc occidental, et avec la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Roumanie et l'Union Soviétique pour le bloc oriental.

Dans le cadre de sa politique de renforcement des contacts avec l'Europe continentale, Malte a tenté de s'associer plus étroitement à l'O.T.A.N. de diverses façons. Ni ses dimensions, ni ses moyens ne lui permettent de se prémunir suffisamment contre une agression, alors que, de par sa position stratégique, elle ne saurait entièrement en nier le risque. Il lui paraît donc essentiel de s'associer à l'O.T.A.N. pour créer un sentiment de sécurité dans le pays et y encourager de ce fait les investissements étrangers dont Malte a besoin pour créer la base industrielle nécessaire à sa prospérité future.

Nos relations avec l'O.T.A.N. sont loin d'être récentes. Avant l'indépendance, Malte a abrité pendant plusieurs années, par l'intermédiaire des Britanniques, le quartier général naval de l'O.T.A.N., probablement séduit par les facilités que lui offraient l'île et la présence de la flotte britannique en Méditerranée. Bien que ce quartier général ait quitté Malte, il y subsiste un commandement naval de l'O.T.A.N. En cherchant à établir une liaison appropriée avec l'O.T.A.N., Malte entendait régulariser la position du quartier général naval et se rapprocher des alliés occidentaux.

Malte sait que les intérêts britanniques en Méditerranée s'amenuisent et pense qu'à longue échéance, sa sécurité dépend d'une forme de relation avec un bloc défensif qui partage les principes politiques de l'Occident. Consciente aussi du fait que sa position stratégique peut constituer une menace pour la sécurité de l'Europe méridionale, elle fait tout pour que son développement et son progrès économique se poursuivent sans entraves, en vue de donner à sa population un niveau de vie garant de la paix sociale.

Mr. Borg Olivier de Puget (continued)

The position that she has taken, in the circumstances caused by the unfortunate division of the world into defensive blocs, is not one entirely devoid of risk for Malta, but she has made her choice and has assumed a rôle in the defence of Southern Europe which is accepted as important. The North Atlantic Treaty Organisation has created a standing open-ended group, under the chairmanship of its Secretary-General and under the authority of the Atlantic Council, to provide an organic procedure for continuous consultation and exchange of information between NATO and Malta, thus avoiding occasions where Malta may have to act in ignorance of the views and particular interests of the Alliance.

Having been dependent on Britain for over a century and a half with an economy geared to serve the strategic needs of that country, Malta is now facing a programme of diversification of her economy which she is pursuing with vigour with a view to diminishing the unhealthy dependence which has evolved as a result of the nature of Britain's former association with Malta.

Because of recent decisions taken by the British Government, that conversion had to be accelerated, but, though a more gradual transition from one type of economy to another would have been preferable and less painful, there is now no question of turning back. Nor can there be any question of once again allowing Malta to become a fortress or of permitting her economy to depend on the requirements of the military interests of any country.

In a sense, therefore, this accords with Malta's long-term policy and has resulted in an acceleration of the process of development. It does, however, mean that the tempo of industrialisation must quicken and consequently that larger and more stable markets, capable of stimulating production and of absorbing the product, must be sought in a much shorter time. In anticipation of this and in order to ensure this objective, Malta has sought to establish a special relationship with the European Economic Communities.

Mr. President, the draft recommendation on security in the Mediterranean and the Middle East proposes that this Assembly takes note that the occupation of Czechoslovakia by the Soviet Union and four other communist countries has not only affected the political and strategic

situation in Central Europe, but may also have affected the Mediterranean region.

It is not the first time that events in Czechoslovakia have influenced developments in the Mediterranean and the Middle East. In 1955, Czechoslovakia, with Moscow's certain approval, supplied arms to Egypt. Five years later, Russia furnished Nasser with financial and technical assistance towards the construction of the Aswan Dam and, from that moment, she systematically increased the number of her naval visits to that zone.

Since then, the Russian Mediterranean fleet has been and is being steadily strengthened with the objective of keeping the American Sixth Fleet at arm's length from the Middle East operations. It cannot be ruled out that the increasingly ostentatious sabre-rattling in the Middle East is closely connected with the Soviet presence in Czechoslovakia and the possible extension of the Russian military presence to the whole of the Soviet bloc — that is to say, to Bulgaria and Rumania and possibly Yugoslavia.

Some further move by the Russian forces in Czechoslovakia, a Russian military presence on the shores of the Adriatic and a substantially strengthened Russian naval presence in the Mediterranean would together be a very formidable second front to engage the attention of NATO during the next Middle East operation.

While the West continues to speculate about the meaning of the growing Soviet naval presence in the Mediterranean, a leading Russian spokesman, Yuriy Glukhof, speaking in Moscow on behalf of the Ministry of Defence, blamed NATO's determination to turn the Mediterranean into "an international provocation centre" for the threat to peace in the Mediterranean area which has been growing rapidly in the past few weeks. The urgent need for Soviet counter-measures to preserve the peace and to protect the intended victims has therefore increased accordingly.

If Glukhof is to be believed, it means that Russia is prepared to deploy almost the whole of her Black Sea fleet in the Mediterranean to meet the alleged western challenge; and there is no reason to disbelieve him, although assurances continue to pour forth from NATO, that the present combination of western forces in the Medi-

M. Borg Olivier de Puget (suite)

La position que Malte a prise, dans les circonstances qui ont suivi la regrettable division du monde en deux blocs défensifs, n'est pas entièrement dénuée de risque pour elle, mais elle a fait son choix et assumé, dans la défense de l'Europe méridionale, un rôle qu'on reconnaît comme non négligeable. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a créé un groupe permanent à participation non limitée, sous la présidence de son secrétaire général et sous l'autorité du Conseil atlantique, grâce auquel l'O.T.A.N. et Malte disposeront d'un mécanisme organique où ils pourront en permanence se consulter et échanger des informations, ce qui évitera à Malte d'agir dans l'ignorance des points de vue ou des intérêts particuliers de l'Alliance.

Après avoir, pendant plus d'un siècle et demi, dépendu de la Grande-Bretagne et axé toute son économie sur la satisfaction des besoins stratégiques de ce pays, Malte poursuit maintenant un vigoureux programme de diversification en vue de réduire la malsaine dépendance qui résultait de la nature de son ancienne association avec la Grande-Bretagne.

Les récentes décisions prises par le gouvernement britannique l'ont contrainte à accélérer cette conversion. Encore qu'un passage plus graduel d'un type d'économie à l'autre eût été préférable et moins pénible, il n'est plus maintenant question de revenir en arrière. Il n'est plus question non plus de laisser Malte redevenir une forteresse ou de faire reposer son économie sur les besoins militaires d'un pays quelconque.

Dans un sens, donc, cette situation est conforme à la politique maltaise à long terme et entraîne une accélération du processus de développement. Mais elle l'oblige à accélérer son rythme d'industrialisation et, partant, à rechercher plus rapidement des marchés plus vastes et plus stables, capables de stimuler et d'absorber sa production. C'est dans cette perspective que Malte a cherché à nouer des liens spéciaux avec les Communautés européennes.

M. le Président, le projet de recommandation concernant «la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient» propose à cette assemblée de prendre note que l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Union Soviétique et par quatre autres pays communistes, outre le fait qu'elle a

affecté la situation politique et stratégique en Europe centrale, peut avoir aussi affecté la région méditerranéenne.

Ce n'est pas la première fois que les événements de Tchécoslovaquie ont une incidence sur la situation en Méditerranée et au Moyen-Orient. En 1955, la Tchécoslovaquie avait, avec l'incontestable approbation de Moscou, livré des armes à l'Égypte. Cinq ans plus tard, la Russie fournissait à Nasser une assistance financière et technique en vue de la construction du barrage d'Assouan, en accroissant systématiquement dès lors les mouvements de sa flotte dans cette zone.

Depuis, la flotte russe en Méditerranée a été et continue d'être constamment renforcée, l'objectif étant de maintenir la Sixième flotte américaine à distance des opérations du Moyen-Orient. Il se pourrait que les bruits de sabre de plus en plus ostentatoires qu'on entend au Moyen-Orient soient étroitement liés à la présence soviétique en Tchécoslovaquie et à une extension de la présence militaire russe à la totalité du bloc soviétique, c'est-à-dire à la Bulgarie et à la Roumanie, voire à la Yougoslavie.

La combinaison d'une nouvelle initiative des forces russes en Tchécoslovaquie, d'une présence militaire russe sur les rives de l'Adriatique et d'une présence navale russe nettement renforcée en Méditerranée suffirait à constituer un deuxième front formidable, capable de détourner l'attention de l'O.T.A.N. de l'opération suivante au Moyen-Orient.

Tandis que l'Occident continue à spéculer sur la signification de l'augmentation des forces navales soviétiques en Méditerranée, l'éminent porte-parole russe Youri Glukhof, parlant à Moscou au nom du ministre de la défense, a accusé l'O.T.A.N. de vouloir faire de la Méditerranée un «centre international de provocation» qui serait responsable de la menace contre la paix qui s'est rapidement aggravée depuis quelques semaines dans cette région. Les contre-mesures prises d'urgence par les Soviétiques, soi-disant pour préserver la paix et protéger les victimes désignées, auraient dû être étendues en conséquence.

Si l'on en croit Glukhof, la Russie serait donc prête à déployer la presque totalité de sa flotte de Mer Noire en Méditerranée pour répondre au prétendu défi occidental. Or, nous n'avons aucune raison de ne pas le croire, encore que l'O.T.A.N. ne cesse d'affirmer que la combinaison actuelle des forces occidentales est plus que suffisante

Mr. Borg Olivier de Puget (continued)

terranean are more than adequate to cope with the present scale of Soviet forces there. The existing balance of power in the Mediterranean may be of short duration.

To anybody who follows Moscow's methods the meaning must be clear. There is nothing temporary or opportunist about the Soviet incursion into the Mediterranean. It is part of a long-term strategy and it is only in its early stages, with a deadly confrontation with the West in view. Although it cannot be said that NATO has not begun to pay serious attention to it, to an observer from Southern Europe there is still no indication that the threat is being treated with the urgency that it demands.

Apart from the Arab-Israeli conflict, which has profoundly disturbed the political stability of the area, other *points névralgiques* such as Cyprus, Greece, the tension between Yugoslavia and Albania, and China's direct influence on the latter, are a constant cause for worry and pre-occupation. Recent Soviet warnings to the West about Cyprus, for instance, cannot be ignored and should not be taken merely in the context of Cyprus. The correct context in which to appreciate it would be that of the rightward trend of Turkish politics and the very greatly improved relations between Ankara and Athens since the present Greek Government took power.

Both these developments are directly contrary to Russian interests and objectives. By far the easiest way to reverse the rapprochement between Turkey and Greece is to create further trouble in Cyprus.

The success or failure of the Vietnam peace talks in Paris is also expected to reflect on and indeed influence developments in the Middle East. For Russia, Vietnam is a sideline; the main objective is still, as it always has been, the Middle East and, through the Suez Canal, access to the Indian Ocean and South-East Asia. One could very well assume that the pace and progress of the Paris talks and the degree of finality they are allowed to reach will be dictated by Russia's degree of readiness for a new demonstration in the Middle East.

In this context, I hope it would not be considered presumptuous on my part to suggest that a lessening of the East-West confrontation in the Mediterranean can be more effectively and lastingly brought about by a political solution to

the Middle East problems and not by a stepping up of the arms race. A repeated supply of arms to Arabs and Israel, even when a balance of forces is known to have been attained, is not the only, or indeed the best, way to preserve that balance.

One way would be for the Western European countries to support initiatives in the Eighteen-Nation Disarmament Committee to consider the question of transfers between States, whether by way of trade or otherwise, of arms, ammunition and implements of war, with a view to submitting to the General Assembly proposals for the establishment of a system of publicity through the United Nations.

Such an initiative was taken by Malta on 1st December 1968. At the last session of the United Nations General Assembly, Malta co-sponsored a Danish resolution on trade in arms, the operative paragraph of which reads as follows:

"Requests the Secretary General to ascertain the position of governments on (a) undertaking the obligation to register with the Secretary General import/export of conventional arms; (b) authorising the Secretary General to collect and publish at regular intervals information on transfer of conventional arms."

It is a sad commentary on the present state of affairs that on 5th December 1968, Denmark informed the First Committee that the sponsors of the draft resolution were not insisting on voting on their draft resolution. This action was believed advisable due to strong opposition from Arab and Afro-Asian countries.

What has not yet been wholly understood, it appears, is that, to quote the Maltese Permanent Representative's words: "These arms races which affect large areas of the underdeveloped world are always dangerous in that they not only tend to render unstable local balances of power, but also often may be a prelude to the direct involvement and even confrontation between major military powers."

The recommendation contained in paragraph 6 (c) of the aforementioned draft recommendation before this Assembly is therefore

M. Borg Olivier de Puget (suite)

pour faire face à l'importance actuelle des forces soviétiques. L'équilibre actuel des forces en Méditerranée pourrait être de courte durée.

Pour quiconque suit les méthodes de Moscou, le sens doit être clair. L'incursion soviétique en Méditerranée n'est ni provisoire ni opportuniste. Elle s'insère dans une stratégie à long terme qui n'en est qu'à ses premiers stades, mais qui laisse prévoir un affrontement meurtrier avec l'Occident. On ne peut certes pas dire que l'O.T.A.N. n'ait pas commencé à envisager sérieusement cette menace, mais aux yeux d'un observateur d'Europe méridionale, rien ne montre encore qu'on lui accorde l'urgence qu'elle exige.

En dehors du conflit israélo-arabe, qui a profondément perturbé la stabilité politique de la région, d'autres points névralgiques tels que Chypre et la Grèce, la tension entre la Yougoslavie et l'Albanie, et l'influence directe de la Chine sur cette dernière sont des raisons continues d'inquiétude et de préoccupation. Les avertissements récemment lancés à l'Occident par l'Union Soviétique à propos de Chypre ne devraient pas être négligés ni considérés comme concernant uniquement cette île. Il faudrait les considérer en réalité dans le contexte du virage à droite de la politique turque et de la très grande amélioration des relations entre Ankara et Athènes depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement grec.

Ces deux évolutions vont directement à l'encontre des intérêts et des objectifs russes. La façon la plus simple, et de loin, de couper court au rapprochement entre la Grèce et la Turquie est de fomenter de nouveaux troubles à Chypre.

Le succès ou l'échec des entretiens de Paris sur la paix au Vietnam devrait aussi influencer sur les événements du Moyen-Orient. Pour la Russie, le Vietnam est une question secondaire, car l'objectif principal est encore, comme toujours, le Moyen-Orient et l'accès, par le canal de Suez, à l'Océan Indien et à l'Asie du sud-est. On pourrait très bien imaginer que le rythme et le progrès des conversations de Paris et le degré de finalité qu'on leur permettra d'atteindre soit fonction du degré de préparation de la Russie à une nouvelle démonstration au Moyen-Orient.

Dans cette perspective, je ne crois pas trop m'avancer en disant qu'un relâchement de la tension Est-Ouest en Méditerranée pourrait se faire de façon plus efficace et plus durable par la voie d'une solution politique des problèmes du

Moyen-Orient que par celle d'une accélération de la course aux armements. De constantes fournitures d'armes aux Arabes et à Israël, même si l'on sait que l'équilibre des forces est atteint, n'est pas le seul moyen, ni certes le meilleur, de le maintenir.

Les pays de l'Europe de l'ouest pourraient, par exemple, soutenir les initiatives prises, au sein du Comité des Dix-huit puissances sur le désarmement, à propos des transferts entre États, sur une base commerciale ou non, d'armes, de munitions et de matériel de guerre, et visant à présenter à l'Assemblée générale des projets de création d'un système destiné à les rendre publics par l'intermédiaire des Nations Unies.

Malte a pris une initiative de ce genre le 1^{er} décembre 1968. A la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Malte a soutenu une résolution danoise sur le commerce des armements, dont le dispositif se lit comme suit:

«Prie le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de s'informer de la position des gouvernements membres en ce qui concerne (a) la possibilité de s'engager à enregistrer auprès du secrétaire général toutes les importations et exportations d'armes, de munitions et de matériel de guerre classiques ; (b) la possibilité d'autoriser le secrétaire général à rassembler et à publier à des intervalles réguliers des renseignements sur les transferts d'armes, de munitions et de matériel classiques».

On conçoit la difficulté de la situation lorsque l'on sait que le 5 décembre 1968, le Danemark a informé la Première commission que les auteurs du projet de résolution n'insistaient pas pour qu'il soit mis aux voix. Ce renoncement paraissait souhaitable devant la forte opposition des pays arabes et afro-asiatiques.

Ce que l'on n'a pas bien compris, semble-t-il, c'est, pour citer le représentant permanent de Malte, que la course aux armements qui touche d'importantes zones du monde en voie de développement est toujours dangereuse non seulement parce qu'elle tend à créer des déséquilibres locaux de puissance, mais aussi parce qu'elle est souvent un prélude à un engagement direct et même à un affrontement entre grandes puissances militaires.

Je me félicite donc de la recommandation contenue dans le paragraphe 6 (c) du projet de recommandation dont votre assemblée est saisie.

Mr. Borg Olivier de Puget (continued)

welcome. One should recall that a "Statistical Yearbook of the Trade in Arms and Ammunitions" was published by the League of Nations.

It is important that the nations of Western Europe should realise that it is essential that there should be political stability in the Mediterranean countries. To this end greater Western European involvement in Mediterranean defence matters is expected. Reference is made to the North Atlantic Council's warning, issued on 16th November 1968, to the effect that:

"any Soviet intervention directly or indirectly affecting the situation in Europe or other Mediterranean areas would create an international crisis with grave consequences."

This warning mentions one possible cause of political instability in the area. It should be accompanied by greater Western European interest in the efforts of developing countries in the Mediterranean to provide acceptable living standards for their peoples.

On a suggestion by Malta, the Secretariat of the Council of Europe is working on the preparation of an inventory covering all scientific, technological and related activities undertaken by European organisations. The drawing up of an inventory would reveal the problem in all its aspects, the gaps to be filled, the resources being employed to fill them, the priorities and the extent to which duplication occurred. This would provide the foundation for greater cohesion and co-operation in European technological development as a means to bridge the gap between Europe and the United States and Russia.

It would also enable Europe to give smaller countries access to the pool of technological knowledge, information and advice and would enable the combined resources of Europe to assist the economic development of all Mediterranean countries, at the same time leaving the recipients in no doubt that they are benefiting from European scientific and technological knowledge, integrated and organised in a European programme.

Perhaps in this way a second Aswan Dam and a consequent turning to the East could be prevented.

In the context of the situation existing since last August the question has been asked whether

a continuation of the policy of détente would still pay and, if so, what could be the best manner in which the détente ought to be pursued.

No strategy can be laid down for bilateral contacts; nor can we hope for quick results, or for spectacular achievements. This is an exercise requiring tact, perseverance and patience. But there seems to be no other way if East and West are to co-exist in a peaceful world.

One should end with this note: We are dealing with a delicate situation; the prime mover in the eastern bloc is a country which relies on strength for the achievement of its aims and which would not hesitate to use strength as circumstances, even within its own "family", suited it. It is a country which values strength in its friends and opponents, whatever their principles.

We should therefore be realistic and back our policy of détente in East-West relations by a policy of strength. We should not show aggressiveness or threats of aggression, but we should have adequate means to ensure our security and to show firmness of purpose. Unless we are on an equal footing with eastern bloc countries we can never hope to achieve a real détente. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I should like to express my warmest thanks to our colleague from the Council of Europe, Mr. Borg Olivier de Puget, for his address.

I now call Mr. Feridun Cemal Erkin, Representative of Turkey, Member of Parliament and former Minister for Foreign Affairs.

Mr. Feridun Cemal ERKIN (*Observer from Turkey*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, this is, I believe, the first time that a member of the Turkish National Assembly has been authorised to attend a session of this Assembly. I am deeply honoured by the opportunity thus given me of addressing you.

May I be allowed, by way of introduction to my remarks, to quote a passage which, for fear of being accused of autoplagiarism, I admit having taken from a book of mine, published last year, on "Turco-Soviet relations and the question of the Straits".

This passage is as follows:

"Some historians assert that the eastern problem dates from the time when the Turks first

M. Borg Olivier de Puget (suite)

N'oublions pas que la Société des Nations avait publié un «Annuaire statistique du commerce des armes et des munitions».

Il importe que les nations de l'Europe occidentale comprennent combien la stabilité politique des pays riverains de la Méditerranée est essentielle. C'est pourquoi l'on escompte une participation accrue de l'Europe occidentale à la défense de la Méditerranée. Le rapport rappelle l'avertissement du Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. en date du 16 novembre 1968 qui précisait que :

«toute intervention soviétique ayant une influence directe ou indirecte sur la situation en Europe ou en Méditerranée provoquerait une crise internationale aux conséquences graves».

Cet avertissement évoque l'une des causes possibles de l'instabilité politique de la région. Il devrait s'accompagner d'un accroissement de l'intérêt que les pays d'Europe occidentale portent aux efforts déployés par les pays en voie de développement de la région méditerranéenne pour assurer un niveau de vie acceptable à leurs populations.

Sur une suggestion de Malte, le secrétariat du Conseil de l'Europe travaille à la préparation d'un inventaire de toutes les activités scientifiques, techniques et annexes entreprises par les organisations européennes. Cet inventaire mettra en lumière le problème sous tous ses aspects, les lacunes à combler, les ressources à employer pour ce faire, les priorités et les degrés de double emploi. Il constituera aussi le fondement d'une cohésion et d'une coopération plus intenses de la recherche technique européenne, propres à réduire l'écart entre l'Europe, les Etats-Unis et la Russie.

Il permettra aussi à l'Europe de faire accéder les petits pays à la somme de ses connaissances techniques, de ses renseignements et de ses avis et de mettre ses ressources en commun pour contribuer au développement économique de tous les pays de la Méditerranée tout en faisant bien comprendre aux bénéficiaires qu'ils profitent des connaissances scientifiques et techniques européennes, intégrées et organisées dans un programme européen.

Ce serait peut-être un moyen d'éviter une seconde affaire d'Assouan et le virage à l'Est qu'elle entraînerait.

Compte tenu de la situation qui existe depuis août dernier, on s'est demandé s'il serait rentable

de poursuivre la politique de détente et, dans l'affirmative, quelle serait la meilleure manière de le faire.

On ne saurait élaborer une stratégie des contacts bilatéraux, ni en espérer des résultats rapides ni spectaculaires. Il faudra du tact, de la persévérance et de la patience, mais il ne semble pas y avoir d'autre moyen de faire coexister l'Est et l'Ouest dans un monde pacifique.

Je terminerai sur un avertissement. Nous avons affaire à une situation délicate. Le chef de file du bloc oriental est un pays qui s'appuie sur la force pour atteindre ses buts et qui n'hésiterait pas à y recourir si les circonstances, même dans sa propre «famille», lui paraissent l'exiger. C'est un pays qui apprécie la force chez ses amis comme chez ses opposants, en dehors de toute question de principe.

Il nous faut donc être réalistes et appuyer notre politique de détente dans les relations Est-Ouest par une politique de force. Nous ne devons pas nous montrer agressifs ni lancer des menaces d'agression mais acquérir les moyens d'assurer notre sécurité et être fermes dans nos démarches. Tant que nous ne serons pas à égalité avec les pays du bloc oriental, nous n'aurons aucun espoir véritable de détente. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je voudrais remercier très vivement notre collègue du Conseil de l'Europe, M. Borg Olivier de Puget, de son intervention.

Je donne maintenant la parole à M. Feridun Cemal Erkin, représentant de la Turquie, Député et ancien ministre des affaires étrangères.

M. Feridun Cemal ERKIN (*Observateur de la Turquie*). — M. le Président, Messieurs, c'est, je crois bien, la première fois que vous autorisez, aux assises de cette assemblée, la présence d'un membre de l'Assemblée nationale turque. Je me sens profondément honoré de cette occasion qui me permet de prendre la parole devant vous.

M. le Président, Messieurs, me sera-t-il permis de commencer mon exposé par une introduction que, de peur d'être taxé d'auto-plagiat, j'avoue avoir empruntée à un livre que j'ai fait publier l'année dernière sur «Les relations turco-soviétiques et la Question des Détroits»?

Je vous en cite un passage:

«Certains historiens affirment que la question d'Orient est née à partir du jour où les Turcs

Mr. Feridun Cemal Erkin (continued)

settled in Europe. This view is not borne out by the historical facts, which show us that, at the end of the fifteenth century, the balance of power in Europe could only be maintained due to the influence exerted on the continent by Ottoman military might. This beneficial effect was realised by Francis I, King of France, who, after being taken prisoner at Pavia by Charles V, had no hesitation in breaking away from the religious prejudices of Christian Europe and appealing for help to Sultan Soliman the Magnificent.

The plans for a universal monarchy thought out by Charles V were brought to nothing as a result of this alliance which, apart from a very few interruptions, has, happily, since remained traditional between Turkey and France.

In fact, the eastern problem came into being when Russia, which had become a great power and was determined to liquidate the Ottoman Empire for the benefit of its own imperialist aims, set about imposing on the empire a series of exhausting wars.

In our view, the true cause and origin of the eastern problem consists in the settlement of the Russians on the shores of the Black Sea in the eighteenth century, their expansionist ambition and their obsession with domination...".

At the heart of Russia's expansionist ambition were the Straits. The thirteen wars imposed on the Ottoman Empire since the seventeenth century had as their aim these excellent waterways offering an outlet to the warm waters of the Mediterranean. Imperial Russia collapsed before achieving its dream. However, the 1936 Montreux Convention, by which the Straits are now governed, granted to the Soviet Union concessions which Czarist Russia had never been able to obtain.

Thanks to the unanimous goodwill of the delegations attending the Conference, and, more particularly, to the concessions agreed to by the Turks and the British, the Russians succeeded in getting all their main objectives accepted at Montreux. The new Convention granted them special privileges with regard to the passage of their warships through the Straits, subject to certain conditions dictated by considerations of the security of Turkey.

In addition, the warships of the Soviet Union were protected from any attack and any pursuit by the naval forces of powers not bordering on the Black Sea, because access of these forces to the Straits and the Black Sea was considerably restricted.

Such exaggerated provisions could certainly not be reconciled with international law, since they are contrary to the principle of the freedom of the seas. They could only be due to considerations of the security of the Soviet Union, in other words, to essentially political reasons.

The Russians expressed great satisfaction at the results achieved at Montreux. Yet, ten years later, drawing confidence and strength from their military victories during the second world war, they felt able to voice violent criticisms of the Montreux Convention with the object of furthering once more their age-old ambition concerning the Straits and the Mediterranean. For instance, at the 1946 Paris Conference, they asked for a mandate over Libya. They also approached Turkey with a view to arranging for the joint defence of the Straits. These requests were rejected.

Since 1964, Turco-Soviet relations have entered a new phase — that of neighbourliness. Our neighbours are making efforts to prove their good intentions towards Turkey. They even seem to be satisfied with the working of the Montreux Convention.

Despite this lull in the Straits, the Mediterranean has become a matter of serious concern to governments because of the prolongation of the war in the Middle East and, more especially, because of the increasing number of Soviet warships which, for some time past, have been passing through the Straits into the Mediterranean — a situation which has of course given rise to a new security problem for the NATO powers.

The East-West confrontation on the continent of Europe is thus being repeated in the Mediterranean, not as a separate phenomenon but as the consequence and extension of the problem of the general security of the NATO countries, which is much aggravated by the formidable Soviet presence in Middle Eastern waters. The Russians explain this penetration by the need to protect the rights and interests of the Arab peoples, much injured by the war with Israel in June 1967.

M. Feridun Cemal Erkin (suite)

se sont installés en Europe. Cette opinion n'est pas corroborée par les faits historiques. L'histoire nous enseigne qu'à la fin du XV^e siècle, l'équilibre de l'Europe n'a pu être maintenu que grâce à l'influence que la puissance militaire ottomane exerçait sur le continent. Cet effet bienfaisant fut perçu par François I^{er}, roi de France, qui, après avoir été fait prisonnier à Pavie par Charles-Quint, n'hésita pas à se dégager des préjugés religieux de l'Europe chrétienne pour appeler le sultan Soliman le Magnifique à son secours.

Les plans de monarchie universelle imaginés par Charles-Quint furent mis en échec grâce à cette alliance qui, depuis lors et sauf de rares interruptions, est restée une heureuse tradition entre la Turquie et la France.

La question d'Orient est née, en réalité, à partir du jour où la Russie, devenue grande puissance et résolue à liquider l'Empire ottoman pour satisfaire ses buts impérialistes, se mit à imposer des guerres épuisantes à l'Empire.

La véritable cause et l'origine de la question d'Orient réside, à notre avis, dans l'installation des Russes sur les bords de la Mer Noire au XVIII^e siècle, dans leur ambition expansionniste et leur hantise de domination...».

Au centre de l'ambition expansionniste russe se trouvaient les Détroits. Les treize guerres imposées à l'Empire ottoman depuis le XVII^e siècle ont eu comme visée ces admirables voies d'eau, prometteuses des eaux chaudes de la Méditerranée. La Russie impériale s'est écroulée sans être parvenue à réaliser son rêve. Par contre, la Convention de Montreux de 1936, qui régit actuellement les Détroits, a accordé à l'Union Soviétique des concessions qu'il n'avait jamais été donné à la Russie tsariste d'obtenir.

Grâce à la bonne volonté unanime des délégations présentes à la conférence et surtout grâce aux concessions consenties par les Turcs et les Britanniques, les Russes ont réussi à faire accepter à Montreux tous leurs principaux objectifs. La nouvelle convention leur a accordé des privilèges spéciaux pour le passage de leurs navires de guerre à travers les Détroits, sous certaines conditions d'ajustement découlant des considérations de sécurité de la Turquie.

D'autre part, les navires de guerre de l'Union Soviétique ont été mis à l'abri de toute attaque et de toute poursuite des forces navales des puissances non riveraines parce que l'accès de ces forces aux Détroits et à la Mer Noire leur a été considérablement restreint.

De telles dispositions excessives ne pouvaient certes pas se concilier avec le droit international parce qu'elles sont contraires au principe de la liberté des mers. Elles ne pouvaient s'expliquer que par des considérations de sécurité de l'Union Soviétique, donc pour des raisons essentiellement politiques.

Les Russes s'étaient déclarés très satisfaits des résultats obtenus à Montreux. Pourtant, dix années plus tard, puisant leur confiance et leur force dans leurs victoires militaires pendant la deuxième guerre mondiale, ils crurent pouvoir adresser des critiques violentes à la Convention de Montreux pour faire prévaloir de nouveau leur ambition séculaire en direction des Détroits et de la Méditerranée. C'est ainsi qu'à la Conférence de Paris, en 1946, ils demandèrent la tutelle sur la Libye. De même, ils interpellèrent la Turquie pour obtenir la défense conjointe des Détroits. Ces demandes furent toutes rejetées.

Depuis 1964, les relations turco-soviétiques sont entrées dans une nouvelle phase, celle du bon voisinage. Nos voisins font des efforts pour prouver leurs bonnes intentions à l'égard de la Turquie. Ils paraissent même satisfaits du fonctionnement de la Convention de Montreux.

Malgré cette accalmie dans les Détroits, c'est la Méditerranée qui, actuellement, préoccupe les chancelleries en raison de la prolongation de la guerre du Moyen-Orient et surtout de la descente par les Détroits, depuis quelque temps, d'un nombre de plus en plus grand de navires de guerre soviétiques dans cette mer, situation qui, naturellement, crée, dans la Méditerranée, un nouveau problème de sécurité pour les puissances de l'O.T.A.N.

La confrontation Est-Ouest sur le continent européen se trouve ainsi répétée en Méditerranée, non pas comme un phénomène différent, mais comme la suite et le prolongement de la sécurité générale des pays de l'O.T.A.N., singulièrement aggravée par la formidable présence soviétique dans les eaux du Moyen-Orient. Les Russes expliquent cette pénétration par le besoin de protéger les droits et les intérêts des peuples arabes fortement lésés par la guerre d'Israël de juin 1967.

Mr. Feridun Cemal Erkin (continued)

As we know, in 1967 at any rate, the Soviets did not welcome the idea of a new war between the Arab nations of the Middle East and Israel. They even counselled prudence to both parties. The lightning war launched by Israel in reply to the provocative acts and speeches emanating from the opposite side came as an unpleasant surprise to Moscow, although it did not lead the Soviets to intervene on the side of their Arab friends. To the bitter grief of the vanquished countries following on their national disaster was added the deep disillusion engendered by the failure of the Soviet Union to provide them with armed assistance.

Concerned at the intensity of Arab dissatisfaction, the Russians hastened to send their Head of State to Cairo to apply balm to the wounds and assure the local authorities of the constant wish of the Soviets to help them. Subsequently, a number of vessels of the Russian Black Sea fleet arrived to take up their station in Middle Eastern waters and provide a tangible instrument of political and psychological pressure in the region.

The sequence of facts I have just outlined proves that the war in the Middle East served as a pretext and justification for the arrival of the Black Sea fleet in the Mediterranean. That event also provided further proof, if such were needed, of the continuity of czarist and communist policy in the Mediterranean. It may even be said that the objectives already achieved by the Kremlin in this direction have far surpassed those which Imperial Russia sought but was unable to achieve. The supply facilities available to this fleet allow it to remain in the area for long periods without any serious difficulty.

It does not seem, however, that the costly fellow-feeling shown by the Soviet Union towards the Arab States can be interpreted as an indication of its will to participate in any new war that might break out in the Middle East.

Since the Korean war, I have always held the view, which I am sure is shared by many observers, that, in cases of settlement by force of arms, of conflicts arising beyond their frontiers, the Russians prefer to take military action through the States directly concerned.

Since 1950, we have witnessed several examples of this policy of war waged through intermediary countries. In my opinion, there is only one question over which the Russians would apparently contemplate embarking on a war themselves, and that is a change in the *status quo* in Germany.

The Russian people abhor the idea that a new war might involve fighting on Russian territory. While this estimate of the Russian attitude reflects the true situation, it would be prudent not to assume that the presence of Soviet naval forces in Middle Eastern waters implies the possibility or the intention of a Russian intervention in the event of a new war between Israel and the Arab States. This assessment, moreover, tallies more or less with the attitude of the Russians, who, since the establishment of NATO, have avoided any clash with the allies on the European continent. It would be surprising if they considered as free from peril in the Eastern Mediterranean what they regard as dangerous in Europe.

The serious drawback of this ambiguous attitude is the danger that the Russian attentions, perhaps overestimated by the Arab countries, might tempt the latter to interpret them as implying total Soviet support for their topsyturvy policy. Any illusion of this kind might foster among them the temptation to reopen hostilities in the belief, unfounded on any valid reason, that their chances of victory are considerably increased owing to the pseudo-collaboration of the Soviet Union. This danger may well be at the origin of the peace proposals put forward by the Soviet Union a few weeks ago with the object of finding a peaceful solution to the Israeli problem. The foregoing throws light on the rôle assigned to the Soviet fleet in the Kremlin's endeavours to establish on a firm footing its influence in the Middle East.

It behoves the western powers, in examining their own legitimate concerns with regard to security, to realise that Soviet policy in Europe and in the Mediterranean manifests itself in different ways. While the Soviets attach the greatest importance to the maintenance of the *status quo* in Europe and require total acceptance by the other parties concerned of that *status quo* with all its consequences, they are trying, on the other hand, to alter the *status quo* in the Mediterranean to the advantage of themselves and the disadvantage of the West.

M. Feridun Cemal Erkin (suite)

Nous savons que, tout au moins en 1967, les Soviétiques ne voyaient pas d'un bon œil une nouvelle guerre entre les peuples arabes du Moyen-Orient et Israël. Ils avaient même donné aux deux parties en cause des conseils de prudence. La guerre-éclair lancée par Israël en réponse aux actes et aux discours provocateurs venant du côté opposé avait causé une surprise désagréable à Moscou, mais n'avait pas amené, pour autant, les Soviétiques à intervenir aux côtés de leurs amis arabes. La douleur immense ressentie dans les pays vaincus à la suite de leur désastre national avait été aggravée par la profonde désillusion née de l'abstention soviétique de leur fournir une aide armée.

Les Russes, inquiets de l'intensité des mécomptes arabes, se sont toutefois empressés d'envoyer au Caire leur chef d'Etat pour panser les plaies et assurer les autorités locales de la sollicitude et de l'aide constante des Soviétiques. C'est à la suite de ces faits que de nombreuses unités de la flotte russe de la Mer Noire sont venues prendre position dans les eaux du Moyen-Orient et installer dans la région un instrument tangible de pression politique et psychologique.

Il résulte de la séquence des faits que je viens d'exposer que la guerre du Moyen-Orient a servi de prétexte et de justification à l'arrivée de la flotte de la Mer Noire sur les lieux. L'événement a, par ailleurs, établi une nouvelle preuve, si besoin en était, de la continuité de la politique tsariste et communiste de la Méditerranée. On peut même dire que les buts déjà atteints dans cette direction par le Kremlin ont largement dépassé les objectifs que la Russie impériale s'était assignés sans pouvoir d'ailleurs les réaliser. Les facilités de ravitaillement que cette flotte s'est assurées dans cette mer lui donnent la faculté d'y effectuer de longs séjours, sans gêne ni complication.

La solidarité coûteuse témoignée par les Soviétiques à l'égard des pays arabes ne semble toutefois pas pouvoir être interprétée comme l'indice de leur volonté de participation à une nouvelle guerre du Moyen-Orient, si jamais elle venait à éclater.

J'ai toujours pensé, depuis la guerre de Corée, et je suis certain que nombre d'observateurs se joignent à cette opinion, que, pour la solution par les armes des conflits surgis loin de leurs frontières, les Russes préfèrent mener l'action militaire par l'intermédiaire des Etats directement intéressés.

Depuis 1950, nous avons assisté à plusieurs exemples de cette politique de guerre par pays interposés. A mon avis, il n'existe qu'une question au sujet de laquelle les Russes semblent sérieusement envisager la nécessité d'entreprendre eux-mêmes la guerre, c'est celle du changement du *statu quo* allemand.

Le peuple russe s'effarouche à l'idée qu'une nouvelle guerre puisse être portée sur les territoires nationaux. Si cette estimation de l'attitude russe reflète la réalité, il serait conforme à la prudence de ne pas fonder la présence navale soviétique dans les eaux du Moyen-Orient sur la possibilité ou l'intention d'une intervention russe à l'occasion de toute nouvelle guerre israélo-arabe. Une telle évaluation est d'ailleurs assez conforme à l'attitude des Russes qui, depuis la création de l'O.T.A.N., ont évité tout engagement avec les alliés sur le continent européen. Il serait surprenant qu'ils envisagent comme exempt de risque en Méditerranée orientale ce qu'ils ont considéré comme dangereux en Europe.

Le grave inconvénient de cette attitude ambiguë, c'est le danger que les égards russes, peut-être surestimés par les pays arabes, ne tentent ceux-ci de les considérer comme signifiant l'alignement total et solidaire des Soviétiques sur leur politique en désarroi. Une telle illusion est susceptible d'éveiller chez eux la tentation de rouvrir les hostilités, se fiant sans raison valable aux chances considérablement accrues d'une victoire due à la pseudo-collaboration soviétique. Ce danger peut bien être à la source des démarches de paix qui ont été entreprises, il y a quelques semaines, par les Soviétiques en vue de trouver une solution au problème israélien. C'est dans cette perspective que nous découvrons le rôle assigné à la flotte soviétique dans les efforts entrepris par le Kremlin en vue d'asseoir solidement son influence au Moyen-Orient.

Il incombe aux puissances occidentales, au cours de l'examen de leurs légitimes préoccupations de sécurité, de comprendre que la politique soviétique en Europe et en Méditerranée se manifeste de façons distinctes. En effet, alors que les Soviétiques attachent une importance capitale au maintien du *statu quo* en Europe et exigent l'acceptation totale par les autres intéressés de ce *statu quo* avec toutes ses conséquences, ils s'efforcent, au contraire, de modifier le *statu quo* méditerranéen à leur propre avantage et au détriment de l'Occident.

Mr. Feridun Cemal Erkin (continued)

Here, a vital fact claims our attention: the presence in the same waters of two antagonistic fleets keeping a defiant watch on one another cannot be contemplated calmly. So long as the Arabs and Israelis refuse to settle their conflict by means of negotiation, their quarrel will be part and parcel of the rivalry between the United States of America and the Soviet Union in the Middle East.

It is not our task here to seek the origin and the causes of the conflict. Nor are we called upon to ascertain the respective responsibility of the parties. Suffice it to admit, for the sake of fairness, that the wrongs are not all on one side. On the Arab side we have a frustration complex, hysterical propaganda, constant threats to wipe the enemy off the face of the earth; on the other there is the obsessional psychology of the Jews, struggling with their backs to the wall. These are not positions that make for quiet. The danger of escalation may well alarm the two protecting powers, give rise to unwonted situations and put a great strain on their careful forethought, their sense of precaution, their realism and even their standing instructions.

For these reasons, among others, it is very much in the interests of Europe that means be found, as soon as possible, of putting an end to the Middle East conflict and thus depriving the Russians not only of any pretext for blaming the West but also of any chance of making new gains in the Mediterranean. The wisest course for the western powers to pursue in this respect would, it seems to me, be to adopt a completely impartial and objective attitude towards the opposing parties, aimed solely at making for a just and lasting peace in the area, from which the parties directly concerned would, moreover, be the first to benefit.

In connection with the Middle East conflict, I venture to make one last remark. I can only commend any attempt to put an end, once and for all, to this complicated situation which, causing the loss of so many human lives and so much distress, is continually re-arising. The four great powers have recently decided to concern themselves with the problem. I wonder why it was considered advisable to restrict the membership of this supreme council to four powers? Surely, Italy and Turkey, as eminently Mediterranean countries, situated near the site of the conflict and acquainted with the problem, could,

with their knowledge and experience, usefully contribute to the work of the council? I shall do no more than discreetly raise the question.

Reverting to the matter of the Soviet fleet, there is no doubt that its mere presence in the Mediterranean constitutes a potential threat to NATO. The maintenance of freedom of communications in the Mediterranean is obviously a necessity to our Alliance, and one that cannot be dispensed with. Because of this necessity and in conformity with the purposes for which it was brought into being, NATO is under an obligation, even in time of peace, to take the requisite measures for safeguarding its security, not only on the continent but also in the Mediterranean. From this point of view, while approving the decision of principle adopted by the Council for the establishment of an allied naval force, that can be mobilised at short notice, to strengthen the watch being kept on the movement of Russian vessels, I nevertheless think that the most appropriate answer to the Soviet challenge is to increase the naval forces of the NATO countries bordering on the Mediterranean.

The Soviets have claimed that the Middle East forms part of their zone of security. They must be made to realise that the Mediterranean and the Middle East cannot be their preserve. The articles published in the Moscow press seeking to show that the Soviet Union is a Mediterranean power prove, when looked at closely, to be devoid of any foundation.

Ladies and Gentlemen, if you will allow me, I shall now go on to the second part of my address, which concerns the security of Europe. In so doing, I shall naturally be led to dwell on the events that have taken place in Czechoslovakia and their effect on the main problem.

What are we to understand by the security of Europe in the general sense of the term? It seems to me that it might be briefly defined as a joint security system fitted to safeguard the individual security of all the countries of Western and Eastern Europe. Since, according to this definition, the security in question is to result from the co-operation of Eastern Europe as well as that of Western Europe, the minimum and essential conditions for the success of the endeavour is the prior solution of all the problems which continue to keep Germany and Europe in a state of artificial division.

M. Feridun Cemal Erkin (suite)

Ici, un fait capital doit retenir l'attention: la présence, dans les mêmes eaux, de deux flottes antagonistes s'observant dans une attitude de défi, ne saurait être considérée avec sérénité. Aussi longtemps qu'Arabes et Israéliens se refuseront à la négociation pour le règlement de leur conflit, leur querelle sera fonction de la rivalité qui oppose les Etats-Unis d'Amérique à l'Union Soviétique au Moyen-Orient.

Il ne nous appartient pas de rechercher ici l'origine et les causes du conflit. La découverte des responsabilités ne figure pas non plus à l'ordre du jour de cette réunion. Qu'il nous suffise d'avancer, dans un souci d'équité, que les torts ne sont pas seulement d'un côté. Complexe de frustration, propagande poussée au paroxysme, menaces constantes d'extermination totale de leurs ennemis, chez les Arabes; psychologie obsessionnelle chez les Juifs aux abois. Ce ne sont pas là des positions de tout repos. Le danger de l'escalade de la violence peut bien, en alertant les deux puissances tutélaires, créer des situations insolites et mettre leur prévoyance réfléchie, leur sens des précautions, leur réalisme et même leurs consignes à une rude épreuve.

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, il est hautement conforme aux intérêts européens de trouver, aussi rapidement que possible, les moyens de mettre fin au conflit du Moyen-Orient et de priver ainsi les Russes non seulement de tout prétexte de blâme à l'égard de l'Occident, mais aussi de toute chance de marquer de nouveaux points en Méditerranée. L'action la plus sage à mener par les Occidentaux à cet égard me paraît être une impartialité et une objectivité totales vis-à-vis des parties en conflit, n'ayant en vue que les intérêts d'une paix juste et durable dans la région, paix dont les intéressés seront d'ailleurs les premiers à profiter.

En rapport avec le conflit du Moyen-Orient, je me permettrai de formuler une dernière observation. Je ne puis qu'applaudir à tout essai de mettre fin, une fois pour toutes, à cette complication qui, causant la perte de tant de vies humaines et tant de misères, resurgit constamment. C'est ainsi que, dernièrement, les quatre grandes puissances ont pris sur elles de s'occuper du problème. Je me demande pour quelles raisons il a été jugé opportun de restreindre la composition de ce conseil suprême à quatre puissances. L'Italie et la Turquie, pays éminemment méditerranéens, situés dans le voisinage du lieu de conflit

et connaissant le problème posé, ne seraient-elles pas de quelque utilité dans ce conseil, avec leur savoir et leur expérience? Je me contente de poser discrètement la question.

Pour en revenir au problème de la flotte soviétique, il est certain que la seule présence de cette force navale en Méditerranée constitue une menace potentielle pour l'O.T.A.N. Le maintien de la liberté des communications en Méditerranée est certes, pour notre alliance, une nécessité à laquelle elle ne saurait renoncer. En vue de cette nécessité et conformément aux buts qui ont présidé à sa création, l'O.T.A.N. se trouve dans l'obligation, dès le temps de paix, de prendre les mesures propres à sauvegarder sa sécurité, non seulement sur le continent mais aussi en Méditerranée. De ce point de vue, tout en approuvant la décision de principe adoptée par le Conseil pour la création d'une force navale alliée, à rassembler sur demande, destinée à renforcer les mesures propres à observer les mouvements des navires russes, j'estime néanmoins que c'est l'augmentation des forces navales des pays de l'O.T.A.N. riverains de la Méditerranée qui constituerait, à n'en pas douter, la riposte la plus appropriée au défi soviétique.

Les Soviétiques ont déclaré que le Moyen-Orient fait partie de leur zone de sécurité. Il faut leur faire comprendre que la Méditerranée et le Moyen-Orient ne sauraient être leur chasse gardée. Les articles publiés dans la presse de Moscou pour ériger l'Union Soviétique en puissance méditerranéenne manquent, à y voir de près, de tout fondement.

Messieurs, si vous me le permettez, je vais maintenant passer à la deuxième partie de mon exposé, celle qui concerne la sécurité de l'Europe. Ce faisant, je trouverai naturellement l'occasion de m'arrêter sur les événements de Tchécoslovaquie et leur incidence sur le problème central.

Au fait, que faut-il entendre par sécurité européenne dans le sens général du terme? S'il faut la définir brièvement, c'est, me semble-t-il, un système de sécurité commune, propre à satisfaire la sécurité individuelle de tous les pays de l'Europe occidentale et orientale. Puisque, selon la définition, il s'agit d'une sécurité à réaliser comme résultat de la coopération de l'Europe orientale, aussi bien que de celle de l'Europe occidentale, la condition minima et primordiale du succès de cet effort est la solution préalable de tous les problèmes qui continuent à maintenir l'Allemagne et l'Europe dans un état de division artificielle.

Mr. Feridun Cemal Erkin (continued)

A fundamental difference of conception exists between the measures safeguarding security in the present conditions and a system of general security in Europe. The separate sections of those States that are artificially divided are, at the present time, in a situation of confrontation such that each fraction of divided territory seeks security, not against outside States but rather against the rival fraction. The prevailing feeling between them is one of distrust and hostility. On the other hand, the need for security within a general European security system should be met in an atmosphere of trustful co-operation. In a security system covering the whole continent of Europe, account must be taken of the conditions obtaining in the sphere under consideration.

In view of the political and sociological factors arising from the present situation, the security systems currently in force should, of course, be considered as measures adjusted to existing conditions.

The reasons for the incompatibility of the opinions expressed in Eastern and in Western Europe are obvious. While Western Europe, with its realism, its love of peace and its sense of stability, looks upon European security as a continuing objective and state, the Soviet Union prefers a system which, constantly related to present conditions, ensures it the maximum security. It is in the light of this requirement that we can understand the significance of the Soviet attitude, which seeks to maintain and strengthen the *status quo* in Europe.

Similarly, the suggestion put forward by the Soviets from time to time, with the backing of their Warsaw Pact allies, for the convening of a conference on European security, derives from the same preoccupations. It will readily be appreciated that this attitude results from a policy which leaves out of account the security of the other States in the continent, putting Soviet security above any other consideration. Security is a legitimate right of all States. It is perfectly natural that the Soviet Union should enjoy this same right. But to seek individual security through the destruction of the security of others can only be a short-term policy.

For all these reasons, a harmonisation of eastern and western views on the question of security is only conceivable if the Soviet Union agrees to undertake a revision of the political

aims it is pursuing in Europe — and this, unfortunately, does not appear likely in the foreseeable future.

The ideas I have just expressed, which are, moreover, shared by all in the West, indicate that the building of security is a long and exacting labour. The same considerations also show us the reasons why study in the West of European security is confined to an examination of the basic problems and does not include the preparation of detailed plans that are difficult to carry out.

The establishment of European security will be the outcome not of a European conference, which can do nothing useful in the matter, but of a long process. The term "European security" naturally relates to problems arising out of existing conditions. It is, however, an accepted fact that, through a long process, existing conditions gradually change. In these circumstances, it may be expected that, as a result of the different conditions that will obtain in the future, there will also be a change in the nature of the questions connected with European security. It is therefore reasonable to suppose that, in conditions favourable to the achievement of peace and co-operation between the western and eastern countries — including of course the Soviet Union — the need for European security will not be felt as intensely as it now is.

I do not want to over-simplify the problem. A moment ago I said that European security required a long process. If security is finally brought into being, each of the component factors of this danger-free state will contribute gradually to the outcome. Partial results will be achieved as and when distrust disappears.

In these conditions, and considering the subject in stages, we may, by way of example, take the following order of advancement:

First period: increase in the number of contacts and strengthening of confidence.

Second period: conclusion of agreements covering practical measures on jointly selected matters, such, for instance, as armaments control.

Third period: general meeting of participants for the purpose of establishing a European

M. Feridun Cemal Erkin (suite)

Une différence de conception fondamentale existe entre les mesures garantissant la sécurité dans les conditions actuelles et un système de sécurité général en Europe. Les sections détachées des Etats artificiellement divisés se trouvent, à l'heure qu'il est, dans une position de confrontation telle que chaque fraction de territoire divisé cherche la sécurité, non pas contre les Etats tiers mais plutôt contre la fraction rivale. Ce qui prévaut entre elles, c'est l'hostilité et la méfiance. Par contre, le besoin de sécurité, dans un système général de sécurité européenne, devrait être satisfait dans le cadre d'une coopération confiante. Un système de sécurité couvrant l'ensemble du continent européen doit tenir compte des conditions du milieu considéré.

En présence des données politiques et sociologiques nées de la situation actuelle, les systèmes de sécurité en vigueur doivent être considérés, bien entendu, comme des mesures s'adaptant aux conditions existantes.

Les raisons de l'incompatibilité des opinions exprimées en Europe orientale et en Europe occidentale sont patentées. Alors que l'Europe occidentale, avec son réalisme, son amour de la paix et son sens de la stabilité, voit la sécurité européenne comme un but et un état durables, l'Union Soviétique préfère un système qui, placé et maintenu dans le cadre des conditions actuelles, lui assure le maximum de sécurité. C'est dans cette exigence que nous pouvons saisir la signification de l'attitude soviétique, cherchant à maintenir et à renforcer le *statu quo* en Europe.

De même, la suggestion que les Soviets lancent de temps en temps, avec l'appui de leurs alliés du Pacte de Varsovie, au sujet de la réunion d'une conférence sur la sécurité européenne, procède des mêmes préoccupations. Il est aisé de constater que cette attitude provient d'une politique qui ignore le souci de sécurité des autres Etats du continent et place la sécurité soviétique au-dessus de toute autre considération. La sécurité est le droit légitime de tous les Etats. Il est tout naturel que l'Union Soviétique jouisse également de ce droit. Toutefois, la recherche de la sécurité individuelle dans l'annihilation de la sécurité d'autrui ne peut être qu'une politique à courte échéance.

Pour toutes ces raisons, un rapprochement de vues entre l'Est et l'Ouest sur le problème de la sécurité n'est concevable que si l'Union Soviétique consent à procéder à une révision des buts

politiques qu'elle poursuit en Europe, ce qui, malheureusement, n'est pas la promesse d'un avenir prévisible.

Les idées que je viens d'exprimer et qui sont, d'ailleurs, celles de tous les Occidentaux, font entrevoir que la sécurité est une œuvre de longue haleine. Les mêmes considérations nous expliquent également pour quelles raisons l'examen en Occident de la sécurité européenne se contente d'étudier les questions fondamentales, sans entreprendre la préparation de plans détaillés difficilement réalisables.

La création de la sécurité européenne sera l'œuvre, non pas d'une conférence européenne, qui ne peut faire aucune œuvre utile, mais d'un long processus. Le terme «sécurité européenne» se rapporte naturellement aux questions soulevées par les conditions actuelles. Or, nous admettons comme normal qu'au cours d'un long processus, les conditions actuelles subissent une lente transformation. Dans ces circonstances, on peut s'attendre à ce que, dans le cadre des conditions différentes de l'avenir, les questions en rapport avec la sécurité européenne changent également de caractère. Il est donc raisonnable de penser que, dans le cadre des conditions propices à la réalisation de la paix et de la coopération entre les pays de l'Ouest et de l'Est — en y comprenant, bien entendu, l'Union Soviétique — le besoin de la sécurité européenne ne sera pas senti aussi intensément qu'à l'heure actuelle.

Je m'en voudrais de réduire le problème à une expression trop simpliste. J'ai dit, il y a un moment, que la sécurité européenne exige un long processus. Dans le cas où l'évolution parviendrait à créer la sécurité, chacun des éléments constitutifs de cet état exempt de danger sera progressivement acheminé vers la voie de la solution. Les résultats partiels seront acquis au fur et à mesure de la disparition de la méfiance.

Dans ces conditions et en considérant le sujet au cours d'une évolution par étapes, nous pouvons, à titre d'exemple, esquisser l'ordre de progression suivant:

Première période: Multiplication des contacts et renforcement de la confiance.

Deuxième période: Conclusion des accords apportant des mesures pratiques aux sujets choisis en commun, comme, par exemple, les mesures concernant le contrôle des armements.

Troisième période: Réunion générale des participants en vue de la création d'un système de

Mr. Feridun Cemal Erkin (continued)

security system. It is to be presumed that, at this stage, a system of alliances will already be regarded as out of date.

Every now and then the question arises whether the system of alliances currently in force is not a hindrance to the achievement of the desired aim. I believe that everyone is heartily in agreement with that view, in so far as it reflects our fervent desire that the day will come when alliances will no longer be necessary. However, as long as alliances continue to meet a real and vital need, their maintenance is unavoidable. Security systems will depend upon security needs.

If I had to express an opinion with regard to NATO, I would suggest that this alliance will remain valid and necessary until such time as it can hand over responsibility for security needs to a broader system based on trustful co-operation and covering the whole continent of Europe. There is no clash in time between the two conceptions; one follows from the other.

I think that NATO will continue to occupy a necessary and useful place even during the advance towards European security. In 1967, at the instigation of Mr. Harmel, the distinguished Minister for Foreign Affairs of Belgium, the members of NATO undertook a study which was tantamount to a self-examination, and they came to the conclusion that I have just mentioned. In the matter of defence NATO fulfils a necessary function, and in politics a useful function. We may therefore conclude that, even while efforts are being made to build up a system for the safeguarding of European security, the political objectives of NATO will make a valuable contribution to those efforts.

Here a question arises: In considering the successive stages in the development of a European security system, I defined the first as a period of increase in the number of contacts and strengthening of confidence. In essence, this is an accurate description of the policy of détente which we were all so zealously practising up to the time of the occupation of Czechoslovakia, in August 1968. The question that is now in our minds is the following: what is to become of the contacts and the confidence between the two opposing camps, in view of the happenings in Czechoslovakia? The policy of détente reflects a state of mind which can only be productive of

results if both parties are prepared to work together. The occupation of Czechoslovakia has had a damaging effect on that state of mind. By their behaviour in Europe the Soviets have opened the way to instability and obliged the western powers to concentrate on questions of defence and security. The theory of "limited sovereignty" put forward at the time by the Soviets only heightened suspicion and uneasiness in the West with regard to their intentions. We have seen, in the past, with what fervour the Soviet Union played the part of standard-bearer in the cause of anti-colonialism and national independence. That this same power should now arrogate to itself the right to claim that certain States in what it calls the socialist community are entitled to no more than "limited sovereignty" can only proceed from cynicism; it may also be a serious political blunder.

The occupation of Czechoslovakia has yet another significance. In practising a policy of détente with the NATO powers, the Soviet Union seeks to impose on the countries of the East all the conditions of that policy. The aim of a policy of détente, however, is to increase contacts and confidence between all the individual States of the East and West. In these circumstances, it is idle to talk of détente, in the original acceptation of the word, so long as the Soviets decide, in their camp, to propagate their new policy and ensure that it is applied by force.

At the present time we are faced by a further disquieting fact. The phenomenon called by the international press "re-Stalinisation", which has been shyly emerging for some time past, has suddenly sprung into the open. On the one hand, the military chiefs are paying tribute to their former leader who contributed greatly to the victory of the Soviet armies, to his vision and to his talents as a statesman, while, on the other, the disparagers of the personality cult are reduced to silence.

The rehabilitation of Stalin is an internal phenomenon which, as such, does not concern us. But what does matter to us and worries us is the question whether re-Stalinisation means a return to the grim methods and policy of Stalin, whether the black curtain is going to come down once more between the communist world and the free world, with all that implies of gloomy silence and dismal constraint. We may even wonder whether the events in Czechoslovakia and the

M. Feridun Cemal Erkin (suite)

sécurité européenne. Il est à présumer qu'à ce stade, les systèmes d'alliances seront déjà considérés comme dépassés.

La question se pose, de temps en temps, de savoir si le système d'alliances en vigueur ne constitue pas un obstacle sur la voie qui mène au but recherché. Je crois bien que tout le monde se rallie de tout cœur à cette opinion, dans la mesure où elle exprime l'attente ardente du jour où les alliances ne seront plus nécessaires; mais, aussi longtemps que les alliances continueront à répondre à un besoin réel, vital, leur maintien sera une nécessité inéluctable. Les systèmes de sécurité seront fonction du besoin de sécurité.

S'il faut exprimer une opinion au sujet de l'O.T.A.N., nous pouvons suggérer que cette alliance restera valable et indispensable jusqu'au moment où elle transmettra le besoin de sécurité à un système plus large de coopération confiante englobant l'ensemble du continent européen. Les deux conceptions ne sont pas en opposition dans le temps, elles se suivent.

J'estime que l'O.T.A.N. continuera à avoir une place nécessaire et utile, même au cours de la marche vers la sécurité européenne. Sur l'initiative de M. Harmel, l'éminent ministre des affaires étrangères de Belgique, les membres de l'O.T.A.N. se sont livrés, au cours de l'année 1967, à une étude qui a eu la valeur d'un examen de conscience, et sont arrivés à l'opinion que je viens d'exprimer. La fonction de l'O.T.A.N., sur le plan de la défense, exprime une nécessité et sa fonction sur le plan politique une utilité. Nous pouvons donc conclure que, même au cours des efforts d'érection d'un système assurant la sécurité européenne, les objectifs politiques de l'O.T.A.N. apporteront à cette œuvre une contribution utile.

Ici une question se pose. En examinant les stades à franchir avant de parvenir à un système de sécurité européenne, j'ai défini la première période comme étant celle réservée à l'accroissement des contacts et au renforcement de la confiance. C'est là, dans son essence, la description exacte de la politique de détente que tous nous avons pratiquée avec tant de zèle jusqu'au moment de l'occupation de la Tchécoslovaquie en août 1968. La question que nous nous posons actuellement est la suivante: quel sera le sort des contacts et de la confiance entre les deux camps opposés après les événements de Tchécoslovaquie? La politique de détente exprime un état d'esprit

qui ne peut porter ses fruits que grâce aux efforts conjugués des deux parties. Or, l'occupation de la Tchécoslovaquie a exercé un effet ravageur sur cet état d'esprit. Par leur comportement en Europe, les Soviets ont ouvert la voie à l'instabilité et ont mis les Etats de l'Occident dans l'obligation de mettre l'accent sur leurs problèmes de défense et de sécurité. La théorie de «souveraineté limitée» lancée à cette occasion par les Soviets n'a fait qu'aiguiser la suspicion et l'inquiétude en Occident au sujet de leurs intentions. Nous avons été témoins, dans le passé, de la ferveur avec laquelle l'Union Soviétique a joué le rôle de porte-étendard de la cause de l'anticolonialisme et de l'indépendance des peuples. Que cette même puissance s'arroge aujourd'hui le droit de ne reconnaître qu'une souveraineté limitée à certains Etats de la communauté socialiste, comme ils disent, ne peut procéder que du cynisme, si elle ne constitue pas un grave impair politique.

L'occupation de la Tchécoslovaquie revêt encore une autre signification. Dans la pratique d'une politique de détente avec les puissances de l'O.T.A.N., l'Union Soviétique prétend imposer aux pays de l'est toutes les conditions de cette politique. Or, la politique de détente poursuit le but d'accroître les contacts et la confiance entre tous les Etats, pris individuellement, de l'Est et de l'Ouest. Dans ces conditions, il est oiseux de parler de détente, dans l'acception ancienne du terme, aussi longtemps que les Soviets décident, dans leur camp, de propager et de faire appliquer leur nouvelle politique par la force.

Nous assistons, à l'heure qu'il est, à un autre événement troublant. Le phénomène que la presse internationale appelle «restalinisation», déjà perceptible depuis quelque temps, éclate soudain au grand jour. Alors que, d'un côté, les chefs militaires rendent hommage à leur ancien *leader*, qui a grandement contribué à la victoire des armées soviétiques, à sa vision, à ses qualités d'homme d'Etat, d'un autre côté, les détracteurs du culte de la personnalité sont réduits au silence.

La réhabilitation de Staline est un phénomène intérieur qui, comme tel, ne nous intéresse pas. Par contre, ce qui nous importe et nous inquiète, c'est de savoir si la restalinisation signifie le retour aux méthodes et à la politique farouche de Staline, si le rideau noir va de nouveau tomber entre le monde communiste et le monde libre, imposant partout dans le pays le morne silence et la sombre contrainte. On se demande même si les événements de Tchécoslovaquie et de la Méditer-

Mr. Feridun Cemal Erkin (continued)

Mediterranean do not in themselves portend the reappearance of Stalin's shadow.

This looking back to the past on the part of the Soviet Union is calculated to impair the hopes of those in the West who, in good faith, have worked for an intensification of East-West relations.

I do not wish to discuss here the effects of this new trend inside the socialist world, either in the Soviet Union itself or on the relations between the USSR and China. These are problems which, though not directly related to our agenda, must be observed, studied and elucidated before we can adopt a definite position regarding the problem under discussion today.

It is to be hoped that the Soviets will not choose to give up liberalisation, which has begun to change the aspect of their country, and to maintain indefinitely a policy which is liable to upset the course of international relations. By this I do not mean to imply that Czechoslovakia will soon be evacuated and that new events, on the same lines as those of August 1968, will not take place in the future. I would not presume to offer assurances that the Soviet Union itself has not up to now felt able to give. I should like simply to say that the course of history may perhaps be slowed down but it can never be halted or reversed.

Viewed in this light, there is no doubt that the events in Czechoslovakia have been very prejudicial to the policy of détente. Granting this, I would add without hesitation that, from the standpoint of our aims of peace and long-term security, there is no alternative to the policy of détente. This admission of resignation in no way means that the western powers and NATO will be obliged to acquiesce passively in all the acts of the Soviet Union and will continue to cherish the illusion of a détente that is devoid of substance. Such will certainly not be the case, as was proved by the communiqué of the Ministerial Council of NATO which met in Brussels last November. For the West, détente is by no means an instrument of suicide. It is an effort designed to create an atmosphere which will be conducive to the joint solution of the problems dividing East and West. Distrust will disappear to the extent that the countries of the East make a

sincere contribution to that effort — a contribution which will be all the more fruitful as the western countries are united in the full awareness of their community of interests and their interdependence, and the achievement of reconciliation in Europe will be aided and speeded up in the same proportions.

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Feridun Cemal Erkin very warmly for his address.

The three reports that have just been presented will be discussed together.

Before calling the first speaker on my list, may I ask members of the Assembly who wish to speak in this debate to send in their names as soon as possible, indicating the length of time for which they wish to speak.

I call Mr. Vedovato.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like first to express deep appreciation for the full and detailed reports submitted by MM. Digby, Goedhart and Griffiths on the problems of European security, exacerbated as a result of Soviet encroachments in Czechoslovakia and the Mediterranean. We are all in full agreement with the draft recommendations submitted by MM. Digby and Goedhart; but I would like to mention a few points to which I think this Assembly should pay particular attention.

Firstly, I would mention Mr. Digby's understandable scepticism about the soothing statements made in some western circles that there has been no change in the balance of power in Central Europe. And Mr. Digby went on to say, very pertinently, that "all NATO assessments of Soviet intentions will need revision". In the light of the sequence of events, this is at present the flash-point of East-West relations. In this connection, we must grant the Kremlin one great quality, the traditional quality of both Russia and the Soviet Communist Party: that it announces its own objectives openly, in advance. The strategy and tactics employed for attaining those objectives derive from a tradition equally old and univocal, one of unsurpassed cunning, unprejudicedness, patience and competence. It is essential to counter this Soviet realism with a no less resolute determination to look facts in the face. This does not of course mean abandoning our own ideals: on the contrary, it is only by accepting reality that these ideals can be saved

M. Feridun Cemal Erkin (suite)

ranée ne portent pas déjà en eux-mêmes le présage de la réapparition de l'ombre de Staline.

Un tel retour au passé en Union Soviétique est de nature à ébranler les espoirs de ceux qui, en Occident, ont contribué de bonne foi à l'extension des rapports entre l'Est et l'Ouest.

Je ne veux pas discuter ici les effets de ce nouveau courant à l'intérieur du monde socialiste, en Union Soviétique elle-même et ses incidences sur les rapports entre l'U.R.S.S. et la Chine. Autant de problèmes qui, peut-être, n'entrent pas directement dans le cadre de l'ordre du jour, mais qu'il faudra observer, étudier et élucider avant de prendre position au sujet du problème qui est en discussion aujourd'hui.

Il est à espérer que les Soviets ne choisiront pas de renoncer à la libéralisation, qui a commencé à transformer le visage de leur pays, et de maintenir indéfiniment un effort tendant à bouleverser le cours des rapports internationaux. Je ne veux nullement dire, par là, que la Tchécoslovaquie sera bientôt évacuée et que de nouveaux événements, calqués sur le même modèle que ceux d'août 1968, n'auront pas lieu dans l'avenir. Je ne voudrais pas m'arroger ici la liberté présomptueuse d'offrir les assurances que l'Union Soviétique elle-même n'a pas cru jusqu'ici pouvoir fournir. Je veux simplement déclarer que le cours de l'histoire peut éventuellement être retardé, mais qu'il ne peut jamais être arrêté ni renversé.

Vus sous cet angle, il est certain que les événements de Tchécoslovaquie ont considérablement nui à la politique de détente. Cela étant posé, j'ajoute sans hésitation que, du point de vue de nos buts de paix et de sécurité à long terme, la politique de détente ne présente aucune alternative. Cet aveu de résignation ne signifie nullement que les puissances occidentales et l'O.T.A.N. seront astreintes à acquiescer sans réagir à tous les actes de l'Union Soviétique et continueront à se bercer de l'illusion d'une détente dépourvue de substance. Il n'en sera certes pas ainsi, comme l'a prouvé le communiqué du Conseil ministériel de l'O.T.A.N. réuni en novembre dernier à Bruxelles. La détente n'est nullement pour l'Occident un instrument de suicide. C'est un effort destiné à créer le climat qui ouvrira la voie à la solution en commun des problèmes divisant l'Est et l'Ouest. La méfiance disparaîtra dans la mesure où les pays de l'est apporteront leur sincère

contribution à cet effort, contribution qui sera d'autant plus fructueuse que les pays occidentaux seront unis dans la pleine conscience de la communauté de leurs intérêts et de leur interdépendance, et la réalisation de la réconciliation européenne sera facilitée et accélérée dans les mêmes proportions.

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie très vivement M. Feridun Cemal Erkin de son intervention.

Les trois rapports qui viennent d'être présentés feront l'objet d'une discussion commune.

Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, j'invite les membres de l'Assemblée qui désirent intervenir dans cette discussion, à bien vouloir se faire inscrire le plus tôt possible, en précisant leur temps de parole.

Dans la discussion commune, la parole est à M. Vedovato.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord dire combien j'ai apprécié les rapports complets et détaillés de MM. Digby, Goedhart et Griffiths sur les problèmes de la sécurité européenne dont la gravité s'est accrue à la suite des interventions soviétiques en Tchécoslovaquie et en Méditerranée. Nous approuvons entièrement les projets de recommandations présentés par M. Digby et M. Goedhart, mais je voudrais mentionner quelques points auxquels l'Assemblée devrait, je crois, accorder une attention toute particulière.

Il s'agit d'abord du scepticisme, justifié, de M. Digby à l'égard des déclarations apaisantes de certains milieux occidentaux, selon lesquelles l'équilibre en Europe centrale n'aurait pas été modifié. M. Digby a fort clairement souligné que « toutes les évaluations de l'O.T.A.N. concernant les intentions soviétiques devront être révisées ». Si l'on considère la façon dont les événements se déroulent, il apparaît bien, en effet, que c'est là, avant tout, qu'est le point névralgique des rapports entre l'Est et l'Ouest. A ce propos, il nous faut reconnaître au Kremlin une grande vertu, vertu traditionnelle aussi bien de la Russie que du parti communiste soviétique: il annonce sans feinte les objectifs qu'il se propose d'atteindre. La stratégie et la tactique utilisées en la matière découlent donc d'une tradition, ancienne et univoque dans les deux cas, d'astuce, d'absence totale de préjugés, de patience et de compétence jamais surpassées. Or, nous devons, face à ce réalisme soviétique, marquer une adhésion, tout aussi absolue, à la réalité des faits, ce qui ne veut

Mr. Vedovato (continued)

and given new strength throughout the world.

Our Rapporteurs referred in their reports, amongst other things, to the communiqué issued after the NATO meeting at Reykjavik on 25th June 1968, recommending mutual force reductions. This laudable recommendation, in fact, even then ran counter not so much to the diplomatic and political tactics of the Kremlin, as to the objectives announced by Mr. Brezhnev in no uncertain terms at Karlovy Vary in the autumn of 1967. And the expulsion of the United States from Europe and the Mediterranean followed by the liquidation of NATO was then and is becoming an increasingly important part of Russia's military aims. Its subsequent objective is to reduce to political and ideological servitude, one by one, those countries whose freedom depends on Atlantic military solidarity, which is a *sine qua non* for free co-operation between free States. But the military objective takes precedence over all other considerations; this is true in Central Europe, in the Mediterranean and elsewhere, because if the American presence in Europe, or NATO, were removed, the so-called socialist community would extend to those areas where, so far, the deluded, intimidated members of the free world are acting as allies, unconscious or declared, of the minorities in the Kremlin pay.

The Kremlin has been endeavouring, these last years, to eliminate the nuclear and conventional superiority of the United States. I am afraid that this first objective may now have been attained: that would explain the unexpected Soviet willingness to accept the American proposal, made long since, to negotiate an agreement on missiles and anti-missile defence. The Mediterranean constitutes the traditional area for training their own naval, aero-naval and amphibious forces, the instrument of a new global and imperial conception of Russian power.

In nuclear terms, the results of events in Czechoslovakia are: (a) to give the Soviets a position of superiority in Central Europe, along an unbroken front from north to south, which is now invulnerable and impossible to outflank;

(b) to reduce the choice for western flexible strategy to the minimum; (c) to accelerate the application of the Soviet deterrent. In terms of conventional warfare, the occupation of Czechoslovakia means the cutting off of all access to the Bohemian quadrilateral and pressure along the whole length of the Danube. In terms of European politics, it signifies the double insurance of Ulbricht's Germany.

In the Mediterranean, the presence of even relatively small Russian forces signifies, strategically, the loss of the American and western monopoly and, consequently, widespread political weakening — for example, in Syria, Egypt and Algeria. In these three places, indeed, this military presence has fostered political intervention resulting, in their turn, in further military encroachment. It must, it is true, be admitted that these developments are matched by others in the opposite sense — take for example the stiffening of the attitude of Turkey, Greece's loyalty to the western cause, the *modus vivendi* reached between Athens and Ankara in regard to Cyprus, and the relaxation of tension in Nicosia. We must also recognise Israel as fundamentally western, inasmuch as it resists the pressure, direct or indirect, of Soviet arms, technology and intrigue, and does not yield to the temptation of Zionism. Mention should also be made of the courage and wisdom of those Arab States which are rejecting the offers of the Kremlin in its attempts to acquire political power corresponding to and in excess of that stemming from its forces in the Mediterranean.

Our Rapporteurs have investigated what methods could be used in the event of a specific Soviet offensive; and the suggestions they make may be regarded as constructive. The NATO communiqué of 16th November, on the other hand, left many of us — including me — in a state of some perplexity. It does not make it clear whether the warning to the Kremlin can be regarded as calling a halt to the new Soviet doctrine of defence of the socialist world in the absence of an effective western strategical capacity capable of blocking all Soviet military advances from the Danube to the Mediterranean and also — why not? — in Scandinavia.

The second burning point in East-West relations is thus whether the West is really determined to dissuade the USSR from attempting to separate global and local strategy. In other words, Moscow is desirous of negotiating nuclear agreements with the United States whilst at

M. Vedovato (suite)

pas dire que nous devons renoncer à nos idéaux, bien au contraire, car seul l'accord le plus étroit possible avec la réalité peut nous permettre de les sauvegarder et de leur donner, dans le monde, une force nouvelle.

Nos rapporteurs ont à juste titre appelé notre attention sur le communiqué publié à Reykjavik, le 25 juin 1968, après la réunion des ministres de l'O.T.A.N. préconisant des «réductions mutuelles de forces». A vrai dire, ce vœu, très compréhensible, était, déjà alors, en contradiction non pas tant avec la tactique diplomatique et politique du Kremlin, qu'avec les objectifs exposés sans aucune équivoque par M. Brejnev, à Karlovy Vary, à l'automne 1967. Or, sur le plan militaire, écarter les Etats-Unis de l'Europe et de la Méditerranée et, partant, liquider l'O.T.A.N., était alors, et est aujourd'hui plus que jamais, un des premiers objectifs de la Russie. Son deuxième objectif est de réduire à l'esclavage politique d'abord, idéologique ensuite, les pays à qui la solidarité militaire atlantique, condition *sine qua non* d'une coexistence libre d'Etats libres, offre les conditions d'une vie libre. Mais c'est le premier objectif, l'objectif militaire, qui a le pas sur toute autre considération. Et ceci est vrai pour l'Europe centrale, pour la Méditerranée et les autres pays, parce que s'il advenait que l'Europe soit privée de la présence américaine ou de l'O.T.A.N., la soi-disant communauté socialiste pourrait s'étendre jusqu'aux pays où d'ores et déjà les crédules et les terrorisés du monde libre se sont alliés, consciemment ou non, à des minorités à la solde du Kremlin.

Depuis quelques années, le Kremlin cherche à ravir aux Etats-Unis la supériorité qu'ils ont acquise dans les domaines nucléaire et classique. Je crains que le premier de ces objectifs ne soit atteint, ce qui expliquerait que, soudain, les Soviétiques se montrent disposés à accepter la proposition déjà ancienne des Américains relative à la négociation d'un accord sur les missiles et les anti-missiles. D'autre part, la Méditerranée est le lieu d'entraînement traditionnel de ses forces navales, aéronavales et amphibies, instruments d'une nouvelle conception globale et impériale de la puissance russe.

Du point de vue nucléaire, les événements de Tchécoslovaquie signifient: (a) la conquête d'une position favorable en Europe centrale sur un front nord-sud ininterrompu désormais invulnérable et impossible à tourner; (b) la réduction au

minimum des possibilités de choix laissées à la stratégie souple de l'Ouest; (c) la possibilité d'utilisation plus rapide de la force de dissuasion soviétique. Sur le plan classique, l'occupation de la Tchécoslovaquie signifie la fermeture de tout accès au quadrilatère de Bohême et une pression sur toute la longueur du Danube. Du point de vue de la politique européenne, c'est la contre-assurance de l'Allemagne d'Ulbricht.

En Méditerranée, la présence russe, encore que relative, entraîne du point de vue stratégique la disparition du monopole américain et occidental et, partant, la soumission, sur le plan politique, de nombreux pays. La Syrie, l'Egypte et l'Algérie en offrent l'exemple. Dans ces trois pays, en fait, la présence de l'armée a favorisé l'intervention politique qui, à son tour, a entraîné le renforcement de l'occupation militaire. Il faut reconnaître, toutefois, que l'opposé est également vrai et je n'en veux pour exemple que le durcissement de la Turquie, la fidélité de la Grèce à l'Occident, le *modus vivendi* entre Athènes et Ankara au sujet de Chypre, la détente à Nicosie. Il nous faut aussi reconnaître qu'Israël reste fondamentalement occidental, dans la mesure où il sait résister, directement ou par personne interposée, à la pression des armes, des techniciens ou des intrigues soviétiques et ne pas céder aux tentations du sionisme. Il ne faut pas oublier non plus le courage et la sagesse des gouvernements arabes qui n'acceptent pas les avances du Kremlin désireux de bénéficier au maximum des avantages politiques que peut lui valoir la présence de sa flotte en Méditerranée.

Nos rapporteurs se sont demandé comment l'Europe pourrait répondre à une offensive soviétique donnée. Leurs suggestions semblent constructives. En revanche, le communiqué de l'O.T.A.N. du 16 novembre dernier a laissé un grand nombre d'entre nous — et notamment moi-même — fort perplexes. A vrai dire, il n'indique pas clairement si l'avertissement donné au Kremlin peut être considéré comme un *holà* mis à l'application de la nouvelle doctrine soviétique de défense socialiste, en l'absence d'une capacité stratégique réelle de l'Occident de bloquer toute initiative militaire soviétique du Danube à la Méditerranée et — pourquoi pas? — à la Scandinavie.

Il y a donc un second point névralgique dans les rapports entre l'Est et l'Ouest et, dans ce domaine, tout dépend de la volonté réelle de l'Occident de faire comprendre à l'U.R.S.S. qu'il est impossible de séparer stratégie globale et stratégie locale. En d'autres termes, Moscou souhaite négocier

Mr. Vedovato (continued)

the same time proceeding to occupy or threaten certain countries and exercising increasing pressure elsewhere. The Kremlin should be made to understand clearly that there are not two separate planes on which it can operate simultaneously in opposite directions. Relaxation of tension is not possible except on a global scale; otherwise it can only be regarded as an instrument of military and political subterfuge.

It is clear that each Soviet advance poses a fundamental problem. It is essential to examine, simultaneously and immediately, as the Rapporteur Mr. Digby so rightly says, "all forms which another Soviet coup could take and, equally important, that NATO should supply in advance political guidance for each eventuality". And this applies not to Central Europe alone, but to the whole of the Atlantic area. Similarly, I think it urgently essential that the western deployment plan should be modified immediately so as to increase the mobility of the various different forces, bring effectives up to full strength, and build up supplies sufficient for any emergency. As regards Mr. Digby's suggestions for a European defence community, it is my duty to refer you to the proposals submitted, at the recent WEU Council meeting in Luxembourg, by the Italian Minister for Foreign Affairs, Mr. Pietro Nenni. For myself, may I be permitted to stress the need for a realistic approach to this problem also: no real European defence community can exist, militarily or politically, without France. If we wish, therefore, to promote more effective co-operation between the major elements of free Europe, it would be both wiser and more constructive to avoid at this stage laying down too many "obligatory" conditions for the commitments of each power. It would perhaps be better to proceed with patient pragmatism, even at the cost of speed, step by step judging by results and without ever attempting to impose the will of the majority on one another. I might even venture to say that political Europe, even in regard to its military unity, cannot be built by so-called democratic measures, but only as a result of the gradual, natural growth, on all sides, of the will to do so.

I would like to point out at this juncture that no proposal for European solidarity in regard to defence can be valid unless it is compatible with

the confirmation of Atlantic solidarity. This is the main reaction to Russia's actions which are designed, as I said just now, to drive a wedge between America and Europe in order to subjugate the latter, using the same methods as it applied to all those countries which, one by one, put themselves or were taken under Soviet control. We must restore to this Atlantic solidarity a sense of active collaboration, primarily through the unequivocal political will to remain true to freedom and, secondly, through the equally resolute desire to make an active contribution to the common defence. The problems of defence, we must remember, are composite, and affect all the members of the Atlantic community. The Kremlin likes to speak in nuclear terms, but has demonstrated to the whole world both its superiority in conventional weapons — in the case of the Bohemian quadrilateral — and its intention to dispose of mobile aero-naval forces with which to assert its global equality of power.

I would like to say one final word, about the Middle East. I agree, by and large, with what the Rapporteurs say. But may I add that, though it may be true that Soviet naval forces are of no great strategic strength, they are nevertheless fully sufficient for the subversive psychological and propaganda campaign which Moscow is pursuing, not only in the Levant but also in the centre of the Mediterranean, in Algeria. The conception of the balance of power is not the same in the Mediterranean as it is in Central Europe. In fact, the presence of even a small Soviet naval force in the Mediterranean has military consequences out of all proportion to the actual size of the force. Theories about national naval power are now coming into their own again, because, with the nuclear stalemate, all conventional forces, including naval forces, are becoming important again. And Moscow, clearly, knows how to exploit to the full the sphere in which Great Britain was, at one time, supreme. But whilst Moscow clearly understands how naval power can be used as a political issue for the furtherance of its strategic domination, the West has unfortunately allowed the political balance in the Mediterranean to change in such a way as to threaten the Atlantic military superiority which still exists there. The main objective of concerted western action in the Mediterranean, carried out on the basis of a common agreement, must be to strengthen those forces which have not yielded to Soviet military or political influence. These forces are spontaneous, but they can and must be

M. Vedovato (suite)

cier des accords nucléaires avec les Etats-Unis mais se permet, en même temps, d'occuper ou de menacer divers pays et d'exercer ailleurs une pression croissante. Il faut faire comprendre clairement au Kremlin qu'il n'y a pas deux plans sur lesquels on puisse agir en même temps de façon contradictoire. La détente ne peut être que globale; autrement, elle devient un instrument de prévarication militaire et politique.

Il est évident que chaque intervention soviétique pose un problème fondamental. Il faut donc étudier parallèlement et de toute urgence, comme le dit si bien M. Digby «toutes les formes que pourrait revêtir une nouvelle intervention soviétique et, ce qui est non moins important, que l'O.T.A.N. fixe au préalable des directives politiques pour chaque éventualité». Il s'agit en la matière non seulement de l'Europe centrale mais de la totalité de la région atlantique. De même, il nous paraît nécessaire et urgent que le camp occidental cherche à accroître la mobilité de ses diverses forces, à compléter les effectifs de ses diverses unités, à constituer des stocks suffisants pour faire face à toute éventualité. Pour ce qui est des propositions de M. Digby relatives à la communauté européenne de défense, j'ai le devoir de rappeler les propositions faites lors de la réunion du Conseil de l'U.E.O. qui s'est tenue récemment à Luxembourg, par le ministre italien des affaires étrangères, M. Pietro Nenni. Mais permettez-moi de dire qu'ici encore, il faut être réaliste: il n'est pas possible, militairement ou politiquement, d'édifier une véritable communauté européenne de défense sans la France. C'est pourquoi, si l'on veut avancer sur la voie d'une solidarité plus efficace entre les principaux éléments de l'Europe libre, il est plus prudent et plus constructif, au stade actuel, de ne pas imposer trop de conditions «obligatoires» à chacun d'eux. Il serait peut-être bon de s'en tenir à un patient pragmatisme même s'il faut se contenter d'avancer pas à pas, au fur et à mesure des résultats acquis, sans jamais tenter d'imposer aux uns ou aux autres ce que l'on a coutume d'appeler la volonté de la majorité. Oserais-je dire que, même sur le plan militaire, l'Europe politique ne se fera pas à coups de mesures prétendues démocratiques mais par une fusion naturelle, lente et progressive, des volontés nécessaires en une seule.

Permettez-moi pourtant d'affirmer que, sur le plan de la défense, aucune proposition relative à la solidarité européenne ne saurait être retenue

si elle ne s'inscrit dans le cadre d'une solidarité atlantique réaffirmée. C'est ainsi qu'il faut réagir devant les initiatives de la Russie qui cherche, comme je l'ai déjà dit, à diviser l'Amérique et l'Europe afin de subjuguier cette dernière, tout comme elle a tenté de le faire avec tous les pays qui, un à un, se sont placés ou sont tombés sous son autorité. Il faut rendre à cette solidarité atlantique le sens que peut lui donner une collaboration active, grâce, tout d'abord, à une volonté politique incontestable de demeurer fidèle au principe de la liberté et, ensuite, à une volonté tout aussi ferme de contribuer activement à la défense commune. Or, rappelons-le, les problèmes de défense sont complexes et intéressent tous les membres de la Communauté atlantique. Le Kremlin parle volontiers en termes nucléaires, mais il n'en a pas moins démontré au monde entier tant sa supériorité classique, dans les opérations du quadrilatère de Bohême, que son intention de disposer de forces aéronavales mobiles suffisantes pour affirmer globalement l'égalité de sa puissance.

Permettez-moi un dernier mot sur le Moyen-Orient. Dans l'ensemble, je suis d'accord avec les rapporteurs. Mais je voudrais ajouter que s'il est exact que la présence dans cette région de la flotte soviétique n'a pas grande importance sur le plan stratégique, elle permet cependant à Moscou d'exercer pleinement son action psychologique, son action de propagande et de subversion, non seulement au Levant mais aussi au centre même de la Méditerranée, en Algérie. En Méditerranée, la notion d'équilibre n'est pas du tout la même qu'en Europe centrale. En réalité, la présence navale soviétique, même réduite, a des conséquences militaires sans commune mesure avec l'importance de la flotte. Aujourd'hui, les théories sur la puissance navale des nations reprennent un sens parce que le pat nucléaire valorise toutes les forces classiques y compris la marine. Et, bien entendu, Moscou sait exploiter au maximum ce domaine où, autrefois, la Grande-Bretagne régnait en maître. Et, alors que Moscou sait quels sont les facteurs politiques que sa puissance navale peut mettre au service de ses objectifs de domination stratégique, l'Occident a malheureusement laissé l'équilibre politique en Méditerranée se modifier au point que la prépondérance militaire atlantique qui y existe encore aujourd'hui se trouve menacée. L'objectif premier d'une action occidentale en Méditerranée, concertée et exécutée d'un commun accord, doit être d'appuyer les forces qui résistent militairement ou politiquement à l'influence soviétique.

Mr. Vedovato (continued)

exploited against Soviet intrigue and Soviet pressure, both in allied countries and in the countries of the third bloc. Thus, as regards the Arab countries of the Levant, it is to national sovereignty that the West must give full recognition. In this connection, it is advisable that no peace agreements, international guarantees of cease-fire or border settlements, and no decisions for the reduction or cessation of arms supplies or the political, economic and social reorganisation of the region should be reached except with the agreement of those concerned, and their spontaneous collaboration. Plans for economic and technical assistance from Europe and the whole of the West also come into this context. This is the only means of demonstrating publicly to the Arab peoples the real significance of the so-called assistance of the USSR, whose soldiers, technicians and diplomats are merely the vanguard for the spread of what is known as the socialist community, and a convenient weapon for the further strengthening of Soviet imperialist power. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, the Assembly will no doubt wish to break off the discussion now and resume it at this afternoon's Sitting?...

Are there any objections?...

It is so decided.

12. Changes in the membership of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the nomination of members for Committees.

The Assembly has first to vote on the ratification of the appointments made provisionally in the period between sessions by the Presidential Committee under the terms of Rule 8, paragraph 3 of the Rules of Procedure.

The appointments in question are for the seats reserved for France, listed in Notice No. 9, Part IV, pages 5 and 6.

Are there any objections to the ratification of these provisional appointments?...

The appointments made by the Presidential Committee are ratified.

The Italian and Luxembourg Delegations are proposing certain candidates, likewise listed in Part IV of Notice No. 9, pages 6 and 7, and submitted to the Assembly, in accordance with Rule 39, paragraph 6 of the Rules of Procedure.

Are there any objections to these proposals?...

They are adopted.

13. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon, at 3.30 p.m., with the following Orders of the Day:

1. The WEU crisis (Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution, Document 468).
2. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU.
3. Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Documents 462, 463 and 461).

Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU, will speak in the course of the Sitting.

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.50 p.m.)

M. Vedovato (suite)

Ce sont des forces spontanées, mais elles peuvent et doivent être exploitées contre les manœuvres et les pressions soviétiques, tant dans les pays de l'Alliance que dans ceux du troisième bloc. Ainsi, au Levant, l'Occident doit reconnaître la souveraineté nationale pleine et entière des États arabes. Et il n'est donc pas souhaitable de prendre aucune décision concernant la paix, les garanties internationales du cessez-le-feu ou des frontières, la réduction ou l'arrêt des fournitures d'armes, la réorganisation politique, économique et sociale de la région, sans l'accord et la collaboration, en toute indépendance, des intéressés. Les plans d'aide économique et technique de l'Europe et de l'Occident tout entier s'inscriront alors également dans ce cadre. Ainsi seulement pourra-t-on montrer, ouvertement et de façon concrète, aux populations arabes ce qu'est la prétendue aide de l'U.R.S.S. dont les militaires, les techniciens et les diplomates ne sont qu'une avant-garde travaillant à l'extension de la «communauté socialiste», instrument commode de la domination impériale que l'Union Soviétique leur imposera par la suite. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, l'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion pour la reprendre à la séance de cet après-midi?...

Il n'y a pas d'opposition?...

Il en est ainsi décidé.

12. Modification dans la composition des commissions

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la nomination de membres de commissions.

L'Assemblée doit se prononcer d'abord sur la ratification des nominations provisoires effectuées pendant l'intersession par le Comité des présidents, en application de l'article 8, paragraphe 3, du Règlement.

Il s'agit des nominations aux sièges qui sont réservés à la France et qui sont publiés dans la quatrième partie du Bulletin n° 9, pages 5 et 6.

Il n'y a pas d'opposition à la ratification de ces nominations provisoires?...

Les nominations effectuées par le Comité des présidents sont ratifiées.

D'autre part, les délégations italienne et luxembourgeoise proposent les candidatures qui sont publiées également dans la quatrième partie du Bulletin n° 9, pages 6 et 7, et soumises à l'Assemblée, conformément à l'article 39, paragraphe 6, du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition à ces propositions?...

Elles sont adoptées.

13. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 h. 30, avec l'ordre du jour suivant:

1. La crise de l'U.E.O. (Présentation du rapport oral de la Commission des Affaires Générales, discussion et vote sur le projet de résolution, Document 468).
2. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.
3. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Documents 462, 463 et 461).

M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O., interviendra au cours de la séance.

Il n'y a pas d'opposition?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole?...

La séance est levée.

(*La séance est levée à 12 h. 50*)

TENTH SITTING

Thursday, 20th February 1969

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU.
4. Change in the Orders of the Day.
5. Security in the Mediterranean and the Middle East ; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean ; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 462, 463 and 461*).
Speakers : The President, Mr. Lloyd, Mr. Lenze, Mr. Rhodes, Mr. Draeger, Mr. Digby (*Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Griffiths (*Rapporteur of the General Affairs Committee*), Mr. Edwards (*Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments*), the President, Mr. Margue, Mr. Leynen, Mr. Griffiths, Mr. Nessler, Mr. Rutschke, Mr. Schulz, Mr. Peel.
6. The WEU crisis (Doc. 468).
Speakers : The President, Mr. Krieg.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 4 p.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? . . .

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU

The PRESIDENT (Translation). — It gives me pleasure to welcome in our midst today Mr.

Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU, who has asked to address our Assembly.

In view of the crisis through which our organisation is passing, we shall listen with the greatest interest to what he has to say.

It gives the Assembly great pleasure to see the Chairman-in-Office of the Council participate — to use the expression now current — in its work and agree to discuss matters with it.

Mr. Thorn has also been kind enough to say that he is prepared to answer any questions that may be put to him. He will answer them all together at the end of the general debate.

Sir, I should like to thank you again for consenting to come here. I call on you to speak. (*Applause*)

Mr. THORN (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council of WEU*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is a great honour for me, and also a great pleasure, to participate for the first time in the work of this august Assembly, especially under your friendly authority, Mr. President.

I should like to take this opportunity of telling the Assembly with what interest my government has always followed your work, and to congratulate you, Ladies and Gentlemen, on the loftiness

1. See page 19.

DIXIÈME SÉANCE

Jeudi 20 février 1969

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.
4. Modification de l'ordre du jour.
5. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires* Générales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 462, 463 et 461).
Intervient : le Président, M. Lloyd, M. Lenze, M. Rhodes, M. Draeger, M. Digby (*rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Griffiths (*rapporteur de la Commission des Affaires Générales*), M. Edwards (*président de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), le Président, M. Margue, M. Leynen, M. Griffiths, M. Nessler, M. Rutschke, M. Schulz, M. Peel.
6. La crise de l'U.E.O. (Doc. 468).
Intervient : le Président, M. Krieg.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations? . . .

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.

M. le PRÉSIDENT. — J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aujourd'hui à M. Thorn,

Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil, qui a bien voulu demander à prendre la parole devant notre assemblée.

Etant donné la crise que traverse notre organisation, c'est avec le plus grand intérêt que nous écouterons sa communication.

L'Assemblée ne peut que se réjouir de voir le Président en exercice du Conseil participer, selon une expression aujourd'hui consacrée, à ses travaux et accepter de dialoguer avec elle.

M. Thorn a encore eu l'amabilité de nous dire qu'il est disposé à répondre aux questions qui lui seront posées. Il y répondra d'une manière globale à la fin de la discussion générale.

M. le Ministre, je vous remercie encore de votre présence. Vous avez la parole. (*Applaudissements*)

M. THORN (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, c'est un grand honneur pour moi, doublé d'un vif plaisir, de participer pour la première fois aux travaux de cette Haute Assemblée, et cela sous votre amicale autorité, M. le Président.

Je tiens à profiter de cette occasion pour dire à l'Assemblée avec combien d'intérêt mon gouvernement suit depuis toujours ses travaux, et à vous féliciter, Mesdames, Messieurs, pour l'éléva-

1. Voir page 19.

Mr. Thorn (continued)

of thought which, for years past, has characterised your discussions of the most varied and complex problems of current politics.

The Order of Business for today, issued for and by the press, stated that my Dutch colleague, Mr. Joseph Luns, would make a speech. This was followed by the announcement that "other guest speakers might possibly attend". Since Mr. Luns has informed us that he is unfortunately unable to come to Paris, I shall therefore be the outside speaker — though I am not an outsider — to address your Assembly, referred to in the Order of Business.

In so doing, Mr. President, though at the risk of not satisfying the legitimate curiosity of the Assembly and above all that of the press, I hope at least to fulfil the duty devolving on the person who for three months acts as Chairman of the Council of Ministers, in the hope of contributing, within his modest capacity, to making it a tradition for the Chairman-in-Office of the Council of WEU to appear before this Assembly.

Ladies and Gentlemen, I can only, in my capacity as Chairman, give you a summary of what was said and done at the meeting of the Council of Ministers in Luxembourg. My terms of reference, as Chairman, do not go beyond that. I am afraid, therefore, that I shall not be able to add anything of importance to what Mr. Peel will already have told your General Affairs Committee following our conversation a week ago in Paris. I propose, if you agree, that we should now examine what was said at the Luxembourg meeting.

On the eve of this meeting, that is to say barely two days after I assumed office, I found myself in a somewhat unenviable situation. In Rome, on the basis of a document prepared by my colleague Mr. Harmel, the Seven had considered the problem of improving the system of political consultations, and perhaps making prior consultations compulsory. The seven delegations did not reach agreement. One delegation in particular asked to be given time for reflection, to examine these proposals. Governments were asked, in the usual way, to make adequate preparation for the next meeting, in Luxembourg.

In Luxembourg, I was obliged to note that the seven governments had not reached agreement

on an agenda. I had managed, however, to meet my various colleagues again before the Luxembourg meeting, and was thus able to avoid a procedural debate being started; and first thing on Thursday morning it was established that delegations were unanimously agreed to tackle the substance of the problem and discuss how to improve and even strengthen consultations regarding foreign policy within WEU.

It was our esteemed colleague Mr. Nenni, the Minister for Foreign Affairs of the Italian Republic, who introduced the debate with a remarkable speech calling, amongst other things, for compulsory prior consultations on political matters.

Each delegation expressed its views freely. I must emphasise that we had a full discussion, with everyone present speaking several times, without ever taking refuge in procedural arguments. All those present gave their opinion frankly but in a very friendly spirit.

Some delegations, thinking that Mr. Nenni's proposals were perhaps too ambitious, drew the attention of the others to the fact that it was important to avoid overlapping, to avoid discussion by the Seven of subjects already dealt with by other bodies — the Six, the Twelve, the Fifteen or the Seventeen.

One delegation warned the others against attempting anything too ambitious at the risk of disappointing public opinion, pointing out in particular that the fact of holding consultations might give rise to the idea that we were arriving at a harmonised policy, and thus at joint decisions, which in fact no one had proposed. The delegation in question thought it would be better to advance by small stages.

At the end of Thursday, the whole of which, as I said before, was spent on examining this item of the agenda, it fell to me as Chairman to attempt to sum up. With the assent of all the delegates, I therefore summed up the situation as follows:

Firstly, I noted that the seven delegations were unanimous concerning the strengthening of consultations on foreign policy within WEU.

The delegations were also unanimous in stating that some procedure must be found for convening member States more rapidly in case of emergency. All the Ministers were of the opinion that the

M. Thorn (suite)

tion de pensée avec laquelle, depuis des années, vous traitez les problèmes les plus divers et les plus complexes de l'actualité politique.

L'ordre du jour de vos travaux d'aujourd'hui — ordre du jour diffusé pour et par la presse — indiquait que mon collègue néerlandais, M. Josef Luns, prononcerait un discours. Suivait la remarque que « d'autres concours extérieurs n'étaient pas exclus ». M. Luns nous ayant fait savoir qu'il lui était malheureusement impossible de se rendre à Paris, je prêterai donc à votre assemblée ce concours extérieur, mais non étranger, dont il était question dans cet ordre du jour.

Ce faisant, M. le Président, et au risque de ne pas satisfaire la légitime curiosité de l'Assemblée, et surtout celle de la presse, j'espère au moins satisfaire aux devoirs de la tâche de celui qui, pour trois mois, assume la présidence du Conseil ministériel, espérant contribuer, dans la faible mesure de mes moyens, à forger une tradition selon laquelle le Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. devrait se présenter devant cette assemblée.

Mesdames, Messieurs, je ne pourrai, en ma qualité de Président, que vous faire un résumé de ce qui s'est dit et de ce qui a été fait lors du Conseil ministériel de Luxembourg ; mon mandat de Président ne va pas au-delà. Je crains, ce faisant, de ne pouvoir rien ajouter d'essentiel à ce que l'honorable M. Peel aura déjà dit à votre Commission des Affaires Générales à la suite de l'entretien que nous avons eu il y a une huitaine de jours à Paris. Si vous le voulez bien, procédons à l'examen de ce qui s'est dit à la réunion de Luxembourg.

A la veille de cette réunion, c'est-à-dire deux jours à peine après mon entrée en fonction, je me trouvais dans une situation peu enviable. A Rome, les Sept avaient, sur la base d'un document élaboré par mon collègue M. Harmel, abordé le problème de l'amélioration des consultations politiques éventuellement préalables, voire obligatoires. Les sept délégations n'étaient pas arrivées à un accord. Une délégation, notamment, avait demandé un temps de réflexion pour examiner ces propositions. Suivant la formule consacrée, les gouvernements avaient été chargés de préparer de façon adéquate la réunion suivante de Luxembourg.

A Luxembourg, force me fut de constater que les sept gouvernements n'étaient pas tombés d'ac-

cord sur un ordre du jour. Ayant pu cependant revoir les différents collègues avant la réunion de Luxembourg, j'ai pu éviter que ne s'engage un débat de procédure, et nous avons pu immédiatement, le jeudi matin, constater que les délégations étaient unanimes pour aborder le fond du problème et discuter de l'amélioration, voire du renforcement des consultations en matière de politique étrangère, dans le cadre de l'U.E.O.

C'est notre excellent collègue M. le Ministre des affaires étrangères de la République italienne, M. Nenni, qui a introduit le débat par un remarquable exposé, demandant entre autres des consultations préalables obligatoires de caractère politique.

Chaque délégation a exprimé librement son opinion. J'insiste sur le fait que nous avons procédé à plusieurs tours de table sans nous retrancher à aucun moment derrière des arguments de procédure. Tous ont, en toute franchise, mais en toute amitié, donné leur opinion.

Certaines délégations ont pensé que les propositions de notre collègue M. Nenni étaient peut-être trop ambitieuses, ont attiré l'attention des autres sur le fait qu'il fallait éviter un double emploi, éviter de discuter à Sept de choses traitées dans d'autres cadres, que ce soit à Six, à Douze, à Quinze ou à Dix-sept.

Une délégation a mis les autres en garde quant au fait de s'engager dans une voie trop ambitieuse au risque de décevoir l'opinion politique, attirant notamment notre attention sur le fait que des consultations pourraient faire germer l'idée dans l'opinion publique qu'on en arrivait à une politique harmonisée, donc à des décisions communes, ce qui n'était proposé par personne. Cette délégation a pensé qu'il valait mieux avancer à petits pas.

A la fin de la journée du jeudi qui, comme je l'ai déjà dit, fut entièrement consacrée à l'examen de ce point de l'ordre du jour, il fut de mon devoir de Président d'essayer de faire le point. J'ai donc, avec l'assentiment de tous les délégués, résumé la situation comme suit :

D'une part, j'ai pu constater l'unanimité des sept délégations pour renforcer les consultations en matière de politique étrangère dans le cadre de l'U.E.O.

D'autre part, les délégations ont été unanimes pour dire qu'il fallait trouver une procédure permettant de réunir dans un délai plus bref les Etats membres en cas d'urgence. En effet, tous

Mr. Thorn (continued)

procedure hitherto adopted was too inflexible to enable the Ministers of WEU to follow current developments sufficiently closely in case of need.

In addition, the delegations decided unanimously that the Council might, in certain cases, hold smaller meetings with a view to making its discussions more effective.

To be completely objective, I should say that these two proposals were made by the French Delegation, and that all the other delegations endorsed them.

It was said — and everyone agreed that this was the case — that it was difficult for the discussions taking place on the occasion of political consultations between Ministers to be effective and, even more so, to be kept secret, when the meetings in question might be attended by as many as 100 or even 150 people. We therefore thought it logical to provide in future for smaller meetings which only Ministers, accompanied by one or two experts, would attend.

Then, as regards wider consultations, three governments — those of the Kingdom of Belgium, the Kingdom of the Netherlands and the Grand Duchy of Luxembourg — decided that, before taking any decision on certain foreign policy questions, they would undertake to consult their WEU partners at the level either of the Council of Ministers or of the Permanent Representatives, so as to facilitate the adoption of decisions taken by common agreement and, as far as possible, harmonised. In other words, the three Benelux Delegations undertook, vis-à-vis their partners, without requiring any obligation in return, to consult them beforehand on a certain number of questions yet to be specified, by common agreement.

The British Delegation supported this proposal and stated spontaneously that it was prepared to do likewise. The Italian Delegation, through Mr. Nenni, informed us that since it was for the moment difficult, indeed practically impossible, to go further, Italy would support the Benelux proposal for want of anything better.

The German Delegation also endorsed this proposal, with one small difference: the German Secretary of State explained to us that Germany was supporting the Benelux proposal voluntarily;

in other words, Germany was accepting no moral obligation to consult its partners but would, voluntarily, follow suit and do as we did.

The French Delegation, for its part, took note of the proposal made by the Benelux Delegations and wished for time to reflect, adding that it would make its position known during the next ministerial meeting at the latest. At the end of the discussions on that Thursday, Mr. de Lipkowski, Head of the French Delegation, stated that his delegation had taken note of the proposal made by Benelux, and supported by the United Kingdom, Italy and Germany — the last-named with the slight difference I have just mentioned — reserved its position on all matters of substance and procedure, and would make its position known later, as I mentioned above, in the course of the next ministerial meeting which is to be held in The Hague in the month of May, at a date not yet fixed.

It was further decided — which brings me to the end of this item of the agenda — that the Permanent Council was to be responsible for working out the procedure to be used for the urgent convening and organisation of the small meetings mentioned above; also for examining, in a wider context, not only the specific proposals made, but also any other proposals designed to improve consultations on foreign policy questions within WEU.

In order that there may be no ambiguity, I should like to explain that this wording is to be interpreted as meaning that the Permanent Council is responsible for examining, for example, the proposals made by Mr. Harmel and Mr. Nenni, all the proposals made during the two debates by various ministers, and also, if necessary, to exercise its own initiative and make a study, besides all these proposals, of any other proposal calculated to improve the system of consultations within WEU; and to report thereon to the next ministerial meeting in The Hague.

These discussions occupied us the whole of Thursday and, on Friday morning, the Council turned to the next items on its agenda, starting with the Middle East.

On the question of the Middle East, the Council of Ministers held a detailed discussion, covering among other questions the Soviet plan and the French proposal. The Ministers agreed in acknowledging that the Soviet plan contained some constructive elements and that, despite

M. Thorn (suite)

les ministres ont trouvé que la procédure suivie jusqu'à présent était trop peu souple pour permettre aux ministres de l'U.E.O. de suivre d'assez près l'actualité, en cas de besoin.

Par ailleurs, les délégations ont été unanimes pour décider que, dans certains cas, le Conseil pourrait se réunir dans un cadre plus restreint afin de garantir une plus grande efficacité des délibérations.

Pour être entièrement objectif, je tiens à dire que ces deux propositions ont été faites par la délégation française et que toutes les délégations s'y sont ralliées.

Il a été dit — et cela paraissait juste à tous — que les délibérations des consultations politiques entre ministres garantissaient difficilement une certaine efficacité et encore plus difficilement le secret quand, à pareille réunion, pouvaient assister cent ou cent cinquante personnes. Il nous paraissait donc entièrement logique de prévoir à l'avenir des réunions restreintes auxquelles n'assisteraient que les ministres flanqués de l'un ou l'autre expert.

Ensuite, en ce qui concerne les consultations plus larges, les trois gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg ont décidé que, préalablement à toute décision relative à une liste de questions de politique étrangère, ils s'engageaient à consulter leurs partenaires de l'U.E.O. au niveau soit du Conseil ministériel, soit des Représentants permanents, en vue de favoriser l'adoption de décisions prises d'un commun accord et harmonisées autant que possible. C'est dire que les trois délégations de Benelux se sont obligées devant leurs partenaires, sans demander de contrepartie, à les consulter préalablement sur un certain nombre de matières restant encore à définir, d'un commun accord.

La délégation britannique s'est ralliée à cette proposition et a déclaré spontanément vouloir faire de même. La délégation italienne, par la voix de M. Nenni, nous a dit que, constatant qu'il était difficile, pratiquement impossible, à ce stade de faire plus, elle se ralliait, faute de mieux, à cette proposition beneluxienne.

La délégation allemande s'est également associée à cette proposition, à cette petite nuance près que le secrétaire d'Etat allemand a tenu à nous préciser que c'est volontairement qu'elle se ralliait

à la proposition beneluxienne, c'est-à-dire sans accepter l'obligation morale de consulter ses partenaires mais que, volontairement, elle agirait de même et nous suivrait.

La délégation française, quant à elle, a pris acte de la proposition faite par les délégations du Benelux et a désiré avoir un temps de réflexion, ajoutant qu'elle ferait connaître sa position au plus tard au cours de la prochaine réunion ministérielle. Au terme des débats de cette journée de jeudi, M. de Lipkowski, chef de la délégation française, a tenu à préciser que celle-ci prenait acte de l'offre du Benelux à laquelle s'étaient ralliées la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne — cette dernière, à la nuance près que je viens de définir — réservait sa position sur tous les aspects de fond et de procédure et ferait connaître sa position au plus tard, comme je l'ai dit, au cours de la prochaine réunion ministérielle qui doit se tenir à La Haye au mois de mai prochain, la date n'étant pas encore connue.

Il a été décidé par ailleurs — et j'en aurai terminé avec ce point de l'ordre du jour — que le Conseil permanent était chargé de mettre au point les procédures applicables à la convocation d'urgence et aux réunions restreintes dont j'ai parlé antérieurement, ainsi que d'examiner encore de façon plus large, outre les propositions faites, toute autre proposition de nature à améliorer les consultations dans le domaine de la politique extérieure dans le cadre de l'U.E.O.

Pour qu'il n'existe aucune équivoque, je tiens à préciser que l'interprétation de ce texte signifie que le Conseil permanent est chargé d'étudier, par exemple, les propositions faites par M. Harmel, par M. Nenni, toutes les propositions faites au cours des deux débats par les différents ministres, et éventuellement même de faire preuve d'imagination personnelle, et d'étudier, outre toutes ces propositions, toute autre proposition susceptible d'améliorer les consultations dans le cadre de l'U.E.O. et d'en faire rapport à la prochaine conférence ministérielle de La Haye.

Tel est l'échange de vues qui nous a pris toute la journée de jeudi et, le vendredi matin, le Conseil a abordé la suite de son ordre du jour en commençant par le Moyen-Orient.

Le Conseil ministériel a eu, sur la question du Moyen-Orient, un échange de vues approfondi au cours duquel il a notamment examiné le plan soviétique et la proposition française. Les ministres ont été d'accord pour reconnaître que le plan soviétique contient des éléments constructifs et

Mr. Thorn (continued)

being both over-complex and incomplete — there was no mention in it either of Jerusalem or of the Palestinians — it provided a useful starting-point for the debate.

Generally speaking, it emerged from the discussion that all the governments were in agreement on the following points :

It was necessary to devise an overall solution providing fundamental answers to all the questions raised by the crisis, and not merely temporary remedies.

Any solution, to be valid, must be freely accepted by the main parties concerned, and not take the form of a settlement imposed on either one or the other.

The conflict must be settled by the machinery of the United Nations, more specifically the Security Council ; and the resolution of 22nd November 1967 should provide the basis for a final settlement. In this connection, Ambassador Jarring's mission was supported without reservation.

We then took, as the next item on the agenda, the tragic problem of Nigeria and Biafra.

In view of the very limited possibilities open to the European countries for taking action on the political plane, several of the governments represented were of the opinion that all that could be done at the present stage was to take action at the humanitarian level. On this subject my colleague Mr. Luns made some proposals concerning a plan for co-ordinated, multilateral aid in which several non-committed European countries would take part, including Benelux, the Scandinavian countries, perhaps Italy and Germany, and which, once it was worked out, would be submitted to the Organisation of African Unity. Member governments agreed to continue and increase their efforts to assist peoples in distress.

However, as regards a fundamental solution of the problem, that is to say a political settlement, or a method of putting an end to the hostilities, the debate led to no narrowing of the gap between the divergent points of view of certain governments.

All the other items which, in the ordinary way, could have been placed on the agenda, at a time

when we did not have, for instance, the problems of Latin America to deal with, were postponed till the next meeting of the Council of Ministers, since there was not sufficient time left for Ministers to examine further political questions. Consequently, as has been the practice for several years past, the second part of the debate was devoted to economic questions.

Firstly, the members of the Council heard statements by Mr. Edoardo Martino, for the European Commission, and Lord Chalfont, for the British Delegation. These speakers summed up the economic situation in the European Communities and the European Free Trade Association respectively. Despite the great intrinsic value of these speeches, I do not wish to dwell on them at any length, since they were confined to making a detailed diagnosis of the present situation and future prospects in the two groups of European States.

I should, however, like to observe, since I think it important, that the prevailing tone in both these statements was fairly optimistic, this on the strength of present figures and of forecasts which can be made on the basis of the systems employed for stabilisation and economic expansion by both sides.

The second point discussed under this part of the agenda concerned relations firstly between the United Kingdom and EFTA and secondly between the United Kingdom and the European Communities.

In this connection the following points struck me particularly. The British Delegation stressed, once again, that the prime objective of the United Kingdom still was to attain full and complete membership of the European Communities and that, in the meantime, it regarded as acceptable any temporary proposal made unanimously by the Six, provided that it had a clearly expressed bearing on eventual membership, that any trade arrangements that might be made did not infringe GATT, and that they represented a reasonable balance of advantages and mutual concessions for each of the member countries of EFTA.

Membership not being possible for the moment, the members of the European Communities expressed their views on trade arrangements and other possible forms of co-operation with other European States.

In my opinion, the majority of the Six consider that, both for political reasons and also so as not

M. Thorn (suite)

que, malgré sa trop grande complexité et ses lacunes — il ne parle ni de Jérusalem ni des Palestiniens — il constitue une contribution utile à l'ouverture des débats.

De façon générale, la discussion a fait apparaître l'accord de tous les gouvernements sur les points suivants :

Il faut arriver à une solution d'ensemble qui apporte des réponses de fond à toutes les questions soulevées par la crise, et pas seulement à des arrangements provisoires.

Une solution valable devrait être librement acceptée par les principaux intéressés et ne saurait revêtir la forme d'un règlement imposé à l'un ou à l'autre.

Le conflit doit être réglé dans le cadre des Nations Unies et plus particulièrement du Conseil de sécurité. C'est la résolution du 22 novembre 1967 qui devrait fournir la base d'un règlement définitif. A ce sujet, la mission de M. l'ambassadeur Jarring fut appuyée sans réserve.

Nous avons abordé ensuite, comme prochain point de l'ordre du jour, le problème douloureux du Nigeria et du Biafra.

Devant les possibilités d'action très limitées des pays européens sur le plan politique, plusieurs gouvernements représentés avaient le sentiment que l'on ne peut agir actuellement que sur le plan humanitaire. A ce sujet, mon collègue, M. Luns, a fait des propositions en ce qui concerne un plan d'aide coordonné multilatéral auquel participeraient plusieurs pays européens non engagés, notamment le Benelux, les pays scandinaves, peut-être l'Italie et l'Allemagne, et qui, une fois élaboré, serait présenté à l'Organisation de l'Unité Africaine. Par ailleurs, les gouvernements membres furent d'accord pour continuer à augmenter leurs efforts en vue de secourir les populations en détresse.

En ce qui concerne, cependant, la solution du fond du problème, c'est-à-dire un règlement politique, ou encore la façon de mettre fin aux hostilités, la discussion n'a pas amené un rapprochement des points de vue divergents entre certains gouvernements.

Tous les autres points qui, normalement, auraient pu être portés à l'ordre du jour, alors que

nous n'avions pas, par exemple, les questions d'Amérique latine, ont été renvoyés à la prochaine conférence ministérielle, les ministres ne disposant plus du temps nécessaire pour examiner encore d'autres problèmes politiques. Dès lors, comme il est de tradition depuis quelques années, une seconde partie des débats a été consacrée aux questions dites économiques.

Tout d'abord, les membres du Conseil ont entendu les exposés de M. Edoardo Martino pour la Commission européenne et de Lord Chalfont pour la délégation britannique. Ils ont fait le point de la situation économique dans les Communautés européennes et dans l'Association Européenne de Libre-Echange. Malgré la très grande valeur intrinsèque de ces discours, je ne voudrais pas m'appesantir sur ces exposés, étant donné qu'ils se bornaient à porter un diagnostic fouillé de la situation actuelle et des prévisions dans les deux groupes d'Etat européens.

Je voudrais cependant relever, car je pense que ceci est important, que les deux orateurs ont présenté leur contribution sous un jour relativement optimiste, qui est fondé sur les chiffres actuels et sur les prévisions que l'on peut formuler en partant des mécanismes de stabilisation ou de relance conjoncturelle employés de part et d'autre.

Le deuxième point discuté sur ce chapitre de l'ordre du jour concernait les relations entre le Royaume-Uni et l'A.E.L.E., d'une part, les Communautés européennes, d'autre part.

A cet égard, les idées suivantes m'ont particulièrement frappé. La délégation britannique a souligné, une fois de plus, que l'objectif premier du Royaume-Uni restait l'adhésion pleine et entière aux Communautés européennes et qu'en attendant de la réaliser, il considérait comme acceptable toute proposition transitoire faite à l'unanimité par les Six, à condition qu'il s'y trouve un lien clairement exprimé avec l'adhésion ultérieure, que d'éventuels arrangements commerciaux ne violent pas le G.A.T.T. et qu'ils comportent un équilibre raisonnable d'avantages et de concessions réciproques pour chacun des pays membres de l'A.E.L.E.

L'adhésion n'étant pas réalisable en ce moment, les membres des Communautés européennes ont alors fait connaître leur sentiment sur les arrangements commerciaux et autres possibilités de coopération avec d'autres Etats européens.

A mon sentiment, la majorité des Six estime que, pour des raisons politiques et aussi afin de

Mr. Thorn (continued)

to be inconsistent with the GATT agreements, such arrangements should be related to a broadening of the Communities.

Other delegations adopted a more pragmatic point of view, disregarding or even deliberately setting aside the objective of membership. In the eyes of those delegations, trade agreements are very important in themselves, in that they bring the economic systems of the participants closer together and thus pave the way for other developments.

It also seems to me that a majority of us, among the Six, thought that, for the present, we should contemplate making trade arrangements, in the first place, only in the case of those countries which have applied for membership, that is to say, the United Kingdom, Denmark, Norway and Ireland. Other European countries could be added subsequently but not, as one of our member States advocates, concomitantly.

Over and above verbal quibbles, two fundamental trends are observable among the Six, with which you are all familiar. On the one side, there are those who hold that an integrated Community provides an efficient framework, provided that the balance between national forces and Community interests can be held, both on the institutional and on the practical plane. In their view, the economic, social, financial and political complexity of our integration process implies more than ensuring the free flow of persons, goods, services and capital; it implies proceeding beyond the idea of the free trade area to economic union, and eventually to the union of the peoples of Europe.

If, on the other hand, the trade agreements were extended to a large number of European countries, might there not be a danger of establishing a large free trade area with purely commercial aims, and hamstrung by the juxtaposition or, if we prefer it, the accumulation of individual national interests?

Rather than a Europe of vast dimensions but rather loosely defined character, I personally would prefer to see a Europe organised according to the concept which, since 1950, has guided the foreign policies of the majority of the countries represented here, that is to say, integration.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, some of you are certainly going to tell me that the results of the Luxembourg meeting are not particularly encouraging or inspiring. It is not my habit to be wildly optimistic, but I maintain that the outcome of the ministerial meeting at Luxembourg was positive. A step forward has been made, even if it is only a "mini-step" to use a fashionable expression. There has been talk of consultations ever since Rome. At least, we have now consulted one another and we have discussed consultations without taking refuge in procedural wrangles. That in itself is an important change.

What counts, in my view, more than anything and more than all the concrete facts, is the manifest unanimity — which cannot be too much stressed — of the seven delegations, in their determination to do something towards the establishment of political consultations. Some delegations, Ladies and Gentlemen, are ready to go faster than others. At the moment and in the present circumstances, it behoves us all, rather than hustling some delegations or questioning the motives of others, to make a concerted attempt to clear up misunderstandings and encourage the less enthusiastic among us to put their best foot forward, if I may use that expression.

After the Luxembourg meeting I hoped that, if we put to good use the three months between that and the meeting at The Hague, real progress might be made. You all know what has happened in the last ten days; you yourself referred to it just now, Mr. President.

All our governments, apparently, regret the difficulties which WEU has been experiencing for some time past. There is talk of a crisis. Is it a crisis, or is it not? The term used is unimportant. The main thing is not to dramatise what we hope is only a misunderstanding. Why in fact should it not be a misunderstanding, in that it is a question of divergent interpretations of an official text?

I am, or was, a modest advocate myself, and am therefore accustomed to seeing lawyers differ on the interpretation of all kinds of texts. That is what lawyers live by. So why dramatise the situation? Why imagine that an official text is sacrosanct? We must remodel it. There are, in all texts and all international agreements, gaps which are discovered at some stage. In these circumstances, I think that we have to interpret the text and, if necessary, resort to arbitration.

M. Thorn (suite)

ne pas être en contradiction avec les accords du G.A.T.T., les arrangements devraient se situer dans la perspective de l'élargissement des Communautés.

D'autres délégations ont adopté un point de vue plus pragmatique, négligeant ou écartant même délibérément l'objectif de l'adhésion. Pour elles, les accords commerciaux ont une valeur propre très importante, car ils rapprocheront les économies des participants et ouvriront ainsi la voie à d'autres développements.

Par ailleurs, il me semble que nous étions une majorité parmi les Six à estimer que, pour le présent, il fallait envisager de faire des arrangements commerciaux par priorité pour les seuls pays candidats à l'adhésion, c'est-à-dire le Royaume-Uni, le Danemark, la Norvège et l'Irlande. D'autres pays européens pourraient y être ajoutés par la suite, mais pas concomitamment, comme le pense l'un de nos États membres.

Au-delà des querelles d'expression, on distingue deux tendances fondamentales parmi les Six, que personne d'entre vous n'ignore. D'un côté, certains estiment que l'intégration communautaire fournit un cadre efficace, à condition que l'équilibre entre les forces nationales et les intérêts proprement communautaires puissent être sauvegardés sur le plan institutionnel et pratique. A leur avis, la complexité économique, sociale, financière et politique de notre processus d'intégration postule qu'il ne libère pas seulement la circulation des hommes, des marchandises, des services et des capitaux, mais dépasse la zone de libre-échange pour nous englober dans une union économique et, au-delà, dans une union des peuples européens tout court.

Si, par contre, on étend les accords commerciaux à un grand nombre de pays européens, ne risque-t-on pas d'aboutir précisément à une grande zone de libre-échange, confinée à des ambitions d'ordre commercial et paralysée par la juxtaposition ou, si l'on préfère, l'addition des intérêts nationaux individuels ?

A une vision de l'Europe aux contours vastes mais au contenu assez flou, je préfère personnellement une Europe organisée selon le concept qui a guidé, depuis 1950, les politiques étrangères de la majorité des pays ici représentés, à savoir l'intégration.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, certains d'entre vous ne manqueront pas de me dire que les résultats de la réunion de Luxembourg ne sont pas tellement encourageants ou pas tellement exaltants. Je n'ai pas l'habitude d'être d'un optimisme délirant, mais je soutiens que le bilan de la réunion ministérielle de Luxembourg fut positif. Un pas a été fait en avant, ne serait-ce qu'un « mini-pas », pour me servir d'une expression à la mode. Il est question de consultations depuis Rome. Au moins, on s'est enfin consulté et l'on a discuté des consultations sans se retrancher derrière des arguments de procédure. C'était déjà un changement important.

Ce qui compte, à mon sentiment, plus que tout et que tous les faits tangibles, c'est l'unanimité manifeste — je ne saurais assez le souligner — des sept délégations de vouloir faire quelque chose pour progresser dans la voie des consultations politiques. Les uns, Mesdames, Messieurs, sont prêts à le faire plus vite que les autres. En ce moment et dans les conditions présentes, plutôt que de bousculer certains, plutôt que de vouloir faire des procès d'intention à d'autres, il nous incombe à tous d'essayer de dissiper les malentendus et d'encourager les plus réservés d'entre nous à allonger le pas, si vous me permettez cette expression.

Après la réunion de Luxembourg, j'espérais que, si l'on mettait utilement à profit les trois mois qui nous séparaient de la réunion de La Haye, un sérieux progrès pouvait être réalisé. Chacun d'entre vous sait ce qui est arrivé depuis dix jours; vous y faisiez allusion tout à l'heure, M. le Président.

Apparemment, tous nos gouvernements regrettent les difficultés que connaît l'U.E.O. depuis quelque temps. On parle de crise. Est-ce une crise ? N'en est-ce pas une ? Le terme est indifférent. Avant tout, il ne faut pas dramatiser ce que nous espérons n'être qu'un malentendu. En effet, pourquoi ne serait-ce pas un malentendu dans la mesure où il s'agit d'interprétations divergentes d'un texte réglementaire ?

Le modeste plaideur que je suis ou que je fus est habitué à ce qu'il y ait entre avocats ou hommes de loi des divergences d'interprétation sur tous les textes. Tous les avocats en vivent. Alors, pourquoi dramatiser cette situation ? Pourquoi penser qu'un texte réglementaire est intangible ? Il faut remettre l'ouvrage sur le métier. Il existe dans tous les textes et dans tous les accords internationaux des lacunes qu'on découvre à l'une ou l'autre occasion. Dans ces hypothèses, il me semble

Mr. Thorn (continued)

The Council of Ministers of the Seven would be eminently suitable for carrying out this task. No one, no member of that body has an interest in making the situation worse at a moment when nothing has as yet been done to attempt to set it right.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, before preparing to answer any questions you may wish to ask — not of course in my capacity as Chairman of the Council, but in a personal capacity and as Minister for Foreign Affairs of Luxembourg — I should like to conclude by a little anecdote. Europe, whether it be the Europe of the Six, the Seven, the Three, the Thirteen or the Seventeen, often reminds me of a typical Luxembourg tradition with which most of you are familiar: the Echternach procession, a kind of dancing pilgrimage to the Abbey which takes place year after year; the people forming the procession go all round the town, dancing, three steps forward and two steps back. It is very tiring, of course, but I assure you that they do reach the church every year. *(Smiles)*

With this time-honoured practice in mind, I am convinced that, despite all the difficulties we have encountered, are encountering and shall no doubt continue to encounter, Europe, too, will safely reach her destination. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I should like, Sir, on behalf of all the members of the Assembly, to tell you how much we have appreciated your speech which is, to quote your own words, neither a mini-speech nor an Echternach procession. Thank you very much indeed.

May I now remind my colleagues that, as I mentioned a short while ago, and as Mr. Thorn kindly confirmed, he is prepared to answer any questions put to him, not in his capacity as Chairman of the Council but as Minister for Foreign Affairs of Luxembourg. He will answer all questions at the same time, at the end of the discussion.

Do any of you wish to ask any questions? . . .

This silence on the part of the Assembly means, Sir, that your address was so clear that no explanations are needed. *(Applause)*

4. Change in the Orders of the Day

The PRESIDENT (Translation). — The General Affairs Committee, which has been asked to report to the Assembly on the Motion for a Resolution on the WEU crisis, has not yet ended its discussion. It has requested the Assembly to interrupt the debate now in progress for one hour. This suspension appears justified. However, I consider that it would be more convenient to finish with the current debate and then suspend the sitting so as to enable the General Affairs Committee to finish its task. We shall resume the discussion in the Assembly at 9 p.m. This is the only way to get through our work. Eleven speakers have already handed in their names for the debate.

If the Assembly agrees, we shall resume the joint debate on the reports submitted on security in the Mediterranean.

Are there any objections? . . .

It is so decided.

5. Security in the Mediterranean and the Middle East

Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean

European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 462, 463 and 461)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the resumption of the joint debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee on security in the Mediterranean and the Middle East, Document 462; the political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean, Document 463; and European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia, Document 461.

I call Mr. Lloyd.

Mr. LLOYD (*United Kingdom*). — In his extremely interesting address, Mr. Thorn has put the question to us, "What's in a name?". I propose to start by dealing in a very general way

M. Thorn (suite)

qu'il faut interpréter les textes et, éventuellement, arbitrer. Le Conseil ministériel des Sept serait un organisme particulièrement apte pour accomplir cette tâche. Personne, aucun membre de cet organisme n'a intérêt à envenimer les choses, à un moment où l'on n'a pas encore commencé à tenter de les arranger.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, avant d'être à votre disposition, pour répondre à telle ou telle question — mais cela, bien entendu, non pas en ma qualité de Président du Conseil, mais à titre personnel et comme ministre des affaires étrangères du Luxembourg — je me permets de conclure par une anecdote. L'Europe, que ce soit celle des Six, des Sept, des Trois, des Treize, des Dix-sept, me fait penser souvent à une tradition bien luxembourgeoise que la plupart d'entre vous connaissent : la procession dansante d'Echternach où, année après année, on se rend en pèlerinage à l'abbaye ; on fait le tour de la ville en sautillant trois pas en avant, deux pas en arrière. C'est certes bien fatigant, mais je vous jure que chaque année on est arrivé à la basilique. (*Sourires*)

Fort de cette expérience millénaire, je suis convaincu qu'après toutes les difficultés que nous avons connues, malgré celles que nous connaissons et toutes celles que nous connaissons encore sans aucun doute, l'Europe arrivera, elle aussi, à bon port. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — M. le Ministre, je tiens à vous dire, au nom de tous les membres de l'Assemblée, combien nous avons apprécié votre intervention qui n'est, je me réfère à vos propres paroles, ni un mini-discours, ni une procession d'Echternach. Je vous remercie très vivement.

M'adressant maintenant à mes collègues, je leur rappelle que, comme je l'ai annoncé tout à l'heure et comme M. Thorn a bien voulu le déclarer, il est disposé à répondre aux questions qui lui seraient posées, non pas en sa qualité de Président du Conseil, mais comme ministre des affaires étrangères du Luxembourg. Il le fera à la fin du débat éventuel, de manière conjointe.

Certains collègues désirent-ils poser des questions ? . . .

Le silence de l'Assemblée signifie, M. le Ministre, que votre discours a été si satisfaisant qu'il n'appelle pas de demande d'éclaircissement. (*Applaudissements*)

4. Modification de l'ordre du jour

M. le PRÉSIDENT. — La Commission des Affaires Générales, chargée de faire rapport à l'Assemblée sur la proposition de résolution relative à la crise de l'U.E.O., n'a pas terminé son travail. Elle demande à l'Assemblée de bien vouloir interrompre pendant une heure le débat en cours. Cette suspension de séance paraît justifiée. J'estime néanmoins qu'il serait plus convenable de terminer d'abord la discussion en cours et de suspendre ensuite la séance pour permettre à la Commission des Affaires Générales d'achever sa mission. Nous reprendrions les travaux en assemblée à 21 heures. C'est l'unique manière de mener à bien le travail. Onze orateurs se sont déjà inscrits dans la discussion.

Si l'Assemblée est d'accord, nous allons reprendre la discussion commune des rapports qui ont été présentés sur la sécurité en Méditerranée.

Il n'y a pas d'opposition ? . . .

Il en est ainsi décidé.

5. La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient

Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée

La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie

(*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales et votes sur les projets de recommandations, Docs. 462, 463 et 461*)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient, Document 462 ; les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée, Document 463, et la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie, Document 461.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Lloyd.

M. LLOYD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Au cours de son discours si intéressant, M. Thorn nous a demandé quelle importance pouvait avoir le terme de « crise ». Je voudrais évoquer d'abord

Mr. Lloyd (continued)

with this so-called crisis and to ask the Assembly to consider that in all these extremely interesting reports we are dealing with three separate Europes. Three separate Europes compete for our attention.

The first is the Europe of the map. No map has been revised more frequently, although the map of Africa may shortly qualify for that dubious distinction. No map has had revisions more costly in lives or money in recent centuries. That is the first Europe. The second Europe is the Europe in the minds of men. That also needs revision, but it is a very difficult process and our failure to complete that process — and we certainly are facing a demand for it now — creates the third Europe which is the Europe of the strategists.

As politicians, we are concerned primarily with the second Europe and we might ask "which minds of which men?". I suggest we are no longer thinking today of Frenchmen, Italians, Englishmen or any other of the nations of Western European Union or, indeed, of Europe; we are thinking of quite different groups. Firstly — and probably most important amongst those whom, as parliamentary representatives, we all represent in our national assemblies and here — are those who never left their home towns, possibly 20% of the population of Europe; secondly, those who have never left their province, probably 50% of the population of Europe, and then those who have never left their country, possibly 80% of the population of Europe. One might say that all three percentages are beginning to fall and particularly the last one, thanks to such tremendously constructive efforts as the Franco-German youth exchange schemes, of which Europe needs to see a great deal more.

I have left until last one group of the minds of men of Europe, that is those of us, 0.001% of the population of Europe, who enjoy the immense privilege of active participation in European political institutions. This last-named group has no excuse for not being aware of three vital aspects of Europe today. The first is that there is a fundamental unity of Europe which is fast outdistancing our political, economic and social institutions. The second is that there is a very severe and serious danger that we may be adopting partial, limited and Chauvinistic solu-

tions to European problems. The third is that there is now overwhelming evidence that time is not on our side.

Over the door of the council chambers of Europe should be inscribed the motto, "unity is survival". There seems very little point in allowing the archaeologists of the future to make the comment, "unity would have been survival".

This is the context in which we should consider not merely the procedural difficulties, but the fundamental challenges presented to the free democratic world. This is what these reports are about, these fundamental challenges presented by those who do not understand our philosophy, who do not sympathise with our system and who do not recognise our not inconsiderable achievements.

One of the most fundamental challenges is summarised in the word "missiles". I was appalled to discover on reading Mr. Goedhart's report that there is a serious possibility of Chinese ballistic missiles being planted in the heart of Europe, in Albania. This came as a grave shock to me.

Secondly, there exists the actuality of Soviet seaborne missiles in the Mediterranean. This may not fundamentally change the balance of power in Europe, because Europe has been "targeted" by Soviet missiles for a very long time, but we have seen recently the introduction of missile-carrying destroyers and, indeed, we may be much more vulnerable than we think. We have certainly increased our vulnerability as the result of the introduction of these types of destroyer which I believe are known as the Kynda and Kresta classes. Without doubt, the Sixth Fleet and the NATO naval forces are more vulnerable than they were.

Thirdly, there is a threat which has not been covered in these reports, but to which we should refer and which we should discuss. It is perhaps appropriately known as the threat of the "Bear", because the Bear is an intercontinental bomber which I am told patrols regularly over the Atlantic and which carries missiles with a 350-mile range. These aircraft present a not inconsiderable threat to Europe which has been very little discussed.

As to the next point I wish to emphasise, I cannot disclose my sources. Members of the Assembly may have sources of their own and be able to confirm or deny what I am saying. I understand the Russians have tactical missile

M. Lloyd (suite)

d'une manière très générale ce qu'on appelle de ce nom, en demandant à l'Assemblée de bien comprendre que dans tous les rapports fort intéressants dont nous sommes saisis, nous avons affaire à trois Europes distinctes qui rivalisent pour retenir notre attention.

La première est l'Europe de la carte. Aucune carte n'a été révisée plus souvent, bien que celle de l'Afrique puisse prétendre bientôt à cet honneur équivoque. Aucune carte au cours des derniers siècles n'a fait l'objet de révisions qui aient coûté plus de vies humaines et d'argent. Telle est la première Europe. La deuxième est celle des esprits. Elle aussi a besoin de révisions, mais c'est là un processus très difficile qui, si nous ne le menons pas à son terme, comme nous devrions certainement le faire actuellement, engendre la troisième Europe, celle des stratèges.

En tant qu'hommes politiques, c'est surtout à la deuxième Europe que nous nous intéressons et nous pourrions dire : « Les esprits, mais de quels hommes ? » A mon avis, ce n'est plus aux Français, aux Italiens, aux Anglais ou aux ressortissants des autres pays de l'Union de l'Europe Occidentale ou de l'Europe en général que nous pensons, mais à des groupes totalement différents et, tout d'abord, celui — sans doute le plus important de ceux que nous représentons en tant que parlementaires dans nos assemblées nationales et ici — des gens qui n'ont jamais quitté leur ville natale, soit 20 % peut-être de la population européenne. Puis viennent le groupe de ceux qui n'ont jamais quitté leur province, soit probablement 50 % et celui des gens qui n'ont jamais quitté leur pays, soit 80 % de la population de l'Europe. On pourrait dire que ces pourcentages commencent tous trois à diminuer, le dernier surtout, grâce à des efforts extrêmement utiles et qu'il conviendrait de multiplier en Europe, du genre des échanges franco-allemands de jeunes.

J'ai gardé pour la fin le groupe des Européens que nous constituons et qui représente un cent-millième de la population européenne tout en jouissant de l'immense privilège de participer activement aux institutions politiques européennes. Ce dernier groupe n'aurait aucune excuse de méconnaître trois aspects capitaux de l'Europe d'aujourd'hui. Le premier est l'unité fondamentale de l'Europe, qui progresse bien plus vite que nos institutions politiques, économiques et sociales. Le deuxième est le très grave danger que représenterait l'adoption de solutions partielles, limitées et

chauvines pour les problèmes européens. Le troisième est la surabondance des faits qui démontrent que le temps ne travaille pas pour nous.

Au-dessus de la porte des salles de conseil de l'Europe devrait figurer la devise : « S'unir pour survivre. » Il n'est guère raisonnable d'attendre que les archéologues de l'avenir puissent dire que « l'unité nous aurait permis de survivre ».

Tel est le contexte dans lequel nous devrions examiner non seulement les difficultés de procédure, mais les grands défis lancés au monde démocratique libre. C'est de cela que traitent ces rapports, de ces défis essentiels que nous lançons ceux qui ne comprennent pas notre philosophie, n'ont aucune sympathie pour notre système et ne reconnaissent pas nos réalisations non négligeables.

Un des défis les plus graves peut se résumer par le terme « missiles ». J'ai été horrifié de lire dans le rapport de M. Goedhart qu'il se pourrait fort bien que des missiles balistiques chinois soient installés en Albanie, au cœur de l'Europe. Cela m'a beaucoup frappé.

Deuxièmement, il y a la présence réelle en Méditerranée de bâtiments soviétiques munis d'engins nucléaires. L'équilibre des forces en Europe n'en est peut-être pas profondément modifié, puisque l'Europe est depuis longtemps déjà la « cible » des engins soviétiques, mais l'arrivée récente en Méditerranée de destroyers porte-engins nous a peut-être rendus beaucoup plus vulnérables que nous ne le pensons. L'apparition de ces destroyers qui me semblent appartenir aux classes *Kynda* et *Kresta* a certainement accru notre vulnérabilité. La Sixième flotte et les forces navales de l'O.T.A.N. sont indéniablement plus exposées qu'elles ne l'étaient.

Troisièmement, il existe une menace dont il n'est pas question dans les rapports, mais que nous devrions évoquer et examiner. Il s'agit de celle du bombardier intercontinental que l'on a baptisé « Bear », cet ours qui patrouille, paraît-il, régulièrement au-dessus de l'Atlantique et qui transporte des engins dont la portée est de l'ordre de 550 kilomètres. Ces avions constituent pour l'Europe une menace non négligeable dont on a très peu parlé.

En ce qui concerne le point suivant, il m'est interdit de vous révéler mes sources. Certains membres de l'Assemblée ont peut-être leurs propres sources d'information et pourront confirmer ou démentir ce que j'avance. Les Soviétiques

Mr. Lloyd (continued)

superiority, both qualitatively and quantitatively, and are anything between five and ten years ahead of Western Europe in this sphere. The simple question I put to the Assembly is, can Europe accept it, and perhaps more important, can Europe meet this without a united effort?

Mr. Eldon Griffiths in his report said, in my view rightly — it is more his diagnosis than anything else — that “there must be extremely powerful motives behind the Soviet move”. I suggest the motive is to be discovered in the Soviet declaration of 1960 — which, as far as I know, has not been withdrawn — that the Soviet society is continuing enmity with the capitalist society of the West. Indeed, Mr. Griffiths on page 5 of his report said that there is a clear Soviet intention to erode the capitalist position of the free societies. The only word with which I would quarrel there — and it is not a serious quarrel — is that it is not just the “capitalist” societies; within the free world we have capitalist societies, we have socialist societies and we have on the margins a new phenomenon, that is a communist society struggling to be free. All of these are threatened.

What main conclusion should we draw from this? We have to ask ourselves what lessons the Russians would draw from their Cuba experience. The first lesson they have quite obviously drawn is that sea power permits a powerful and considerable degree of non-nuclear escalation. Therefore, they have created a navy of 400,000 men, they have created the largest so-called “fishing fleet” in the world — and I have no doubt that it does more than one kind of fishing — and they are in process of creating what will shortly be the world’s largest merchant fleet. Therefore I would say the Russians have concluded that the sea is the jugular vein of Western Europe. This vein used to pass through the Suez Canal; it now flows up through the Western Atlantic. This, therefore, is the most appropriate weapon for the Soviet Union to use and develop in what is now described very interestingly as the “grey area” of diplomacy.

Mr. Griffiths’ report dealt in considerable detail with the question of oil. This suggested to me that we ought to ask ourselves whether the Soviet approach to oil supplies could in any way

be based purely on economic considerations. Are they endeavouring to obtain control of the Middle East merely because they think that in such circumstances the real resources which the Soviet Union would have to invest to extract the oil from the ground would be less than what it would have to invest to obtain oil by processes of exchange? We must conclude that its motives are not economic at all but are concerned with the possibility of denying this oil to the West in quite different circumstances.

If the USSR is to extend its influence in these areas — and this is a very obvious aim if the USSR is prepared to accept conventional risks — maritime power is obviously the most appropriate weapon. This consists no longer merely of ships but of surface vessels, submarines and amphibious vessels working in conjunction with aircraft and missiles of a non-nuclear character. This in depth is the situation which the Soviet Union has created in the Mediterranean. It has already a three-dimensional presence there very different from that achieved by the British Mediterranean Fleet maintained between the wars.

Before coming to my main conclusions as a result of this analysis, I must draw attention to the interesting figure in Mr. Griffiths’ report that the closure of the Suez Canal is costing Western Europe £250 million per annum. It must be the unanimous conclusion of this Assembly that this is an appalling waste which is shared, in what proportion we do not know, by peoples of developed countries which can barely afford it, and of undeveloped countries, which can afford it even less.

My conclusions are these: Mr. Griffiths’ report has rightly emphasised the primacy of political will. First, Europe must inject reality and muscle into its political will. I cannot see that anything else which is desirable can be achieved unless we first achieve this. Secondly, Western European Union is clearly the instrument ready to hand for this purpose. It has been formed precisely for such a purpose. Thirdly, the grey areas, which have been so accurately described in all these reports, are areas in which people, we are told, believe — and how wrongly they may believe it heaven only knows — that power flows from the barrel of a gun. If we have learned anything in Europe in the last 20 or 30 years it is that power may possibly flow from the barrel of a gun, but disaster most certainly does flow from it.

M. Lloyd (suite)

auraient, dans le domaine des engins tactiques, une avance qualitative et quantitative de cinq à dix ans sur l'Europe occidentale. J'aimerais poser à l'Assemblée une simple question : l'Europe peut-elle accepter cette situation ou, ce qui importe peut-être davantage, peut-elle y faire face sans unir ses efforts ?

Dans son rapport, M. Eldon Griffiths nous donne, à juste titre me semble-t-il, ce que je considère comme un diagnostic plus que toute autre chose. Il nous dit que « l'Union Soviétique doit avoir des mobiles puissants pour expliquer son intervention militaire ». A mon avis, il faut rechercher ces mobiles dans la déclaration soviétique de 1960 qui, pour autant que je sache, n'a jamais été retirée et d'après laquelle la société soviétique continue d'être en guerre ouverte avec la société capitaliste de l'ouest. M. Griffiths déclare à la page 5 de son rapport que les Soviétiques tendent visiblement à saper les assises du capitalisme. La seule chose que je lui reprocherai — mais le reproche n'est pas grave — c'est d'avoir utilisé le mot « capitalisme ». Dans le monde libre, nous avons des sociétés capitalistes, des sociétés socialistes et nous observons aussi, en marge, un nouveau phénomène : celui d'une société communiste qui lutte pour sa liberté. Toutes ces sociétés sont menacées.

Quelles sont les principales conclusions de ce qui précède ? Voyons quelles leçons les Soviétiques ont tiré de leur expérience cubaine. La première, qui est très évidente, est que la puissance maritime permet un degré considérable d'escalade non nucléaire. Ils ont donc créé une marine qui dispose de 400.000 hommes, ont créé la plus grande flotte du monde dite « de pêche », car elle se livre sans doute à plus d'un type de pêche, et sont en train de créer une flotte de commerce qui va devenir d'ici peu la plus importante du monde. D'après moi, par conséquent, les Soviétiques ont conclu que la mer est la veine jugulaire de l'Europe occidentale. Cette veine empruntait jadis le canal de Suez ; elle remonte à présent jusqu'à la partie occidentale de l'Océan Atlantique. La marine est donc pour l'Union Soviétique l'arme la plus appropriée à utiliser et à développer dans ce que l'on désigne maintenant par le terme très intéressant de « zone grise » de la diplomatie.

Le rapport de M. Griffiths traite assez en détail la question du pétrole. J'en ai déduit que nous devrions nous demander si l'attitude de l'Union Soviétique à l'égard des approvisionnements en

pétrole se fonde vraiment sur des considérations purement économiques. Essaie-t-elle de s'assurer le contrôle du Moyen-Orient tout simplement parce qu'à son avis, les investissements qu'elle aurait à y faire pour extraire du pétrole seraient inférieurs à ceux qu'elle devrait opérer pour l'obtenir par la voie commerciale ? Force nous est de conclure que loin d'avoir des mobiles uniquement économiques, elle entrevoit la possibilité de compromettre le ravitaillement en pétrole de l'Occident dans des circonstances tout à fait différentes.

Si l'U.R.S.S. veut étendre son influence dans ces régions — objectif logique si elle est prête à accepter des risques classiques — la puissance maritime est évidemment l'arme la plus appropriée. De nos jours, les forces navales ne consistent plus seulement en vaisseaux de ligne, mais en navires de surface, sous-marins et bâtiments amphibies opérant en liaison avec l'aviation et disposant d'engins non nucléaires. C'est, au fond, ce que l'Union Soviétique a créé en Méditerranée. Elle y exerce déjà dans les trois dimensions une présence très différente de celle qu'assurait, entre les deux guerres, la flotte britannique de la Méditerranée.

Avant d'en venir aux principales conclusions qui se dégagent de cette analyse, je dois appeler l'attention sur un chiffre très intéressant du rapport de M. Griffiths : la fermeture du canal de Suez coûte actuellement à l'Europe occidentale 250 millions de livres par an. Je suppose que l'Assemblée est unanime à conclure qu'il s'agit d'un épouvantable gaspillage que paient, dans des proportions que nous ne connaissons pas, les populations des pays industrialisés, qui peuvent à peine se le permettre, et celles des pays insuffisamment développés qui le peuvent encore moins.

Mes conclusions sont les suivantes. Dans son rapport, M. Griffiths a raison de mettre l'accent sur la primauté de la volonté politique. Premièrement, l'Europe doit, à mon sens, donner de la réalité et du muscle à sa volonté politique avant de pouvoir réaliser autre chose. Deuxièmement, l'Union de l'Europe Occidentale est de toute évidence l'instrument dont nous disposons à cette fin. C'est précisément pour cela qu'elle a été créée. Troisièmement, dans les zones grises que l'on a si bien décrites dans tous ces rapports, les gens pensent — et Dieu sait qu'ils ont bien tort de le penser — que le pouvoir est à qui tient le fusil. S'il est une chose que nous ayons apprise en Europe depuis vingt ou trente ans, c'est que même si le pouvoir est au bout du fusil, ce qui en sort le plus certainement c'est le désastre.

Mr. Lloyd (continued)

Therefore we are entitled to ask the Soviet Union to make clear its aims and purposes in this area. The world is entitled to this. The era when mankind could tolerate political rogue elephants, the schizophrenies of power, bashing their way through the fragile and precarious diplomatic and economic undergrowth of human affairs, ended at Hiroshima. Defence today is a threefold process. It is primarily the defence of humanity against disaster. That is the way in which we should look at it. It therefore involves, unfortunately, a costly military capacity. It involves, secondly, the clear understanding of the vital interests and purposes of other power centres and there must obviously be — Cuba demonstrated this as nothing else ever has — a mutual exchange of information in this sense. Finally, it involves a willingness to negotiate intelligently, as mere trustees for the human race, where no clear understanding exists.

Therefore, if NATO is not to interpret the Soviet Mediterranean initiative as an attempt to extend the influence of the Soviet Union by all means short of nuclear war, let the Soviet Government say so. Let them also take such actions as are necessary to give Western Europe the assurance to which its peoples are fully and wholly entitled. There is no need to confine it to the peoples of Western Europe for this is an assurance to which today the whole human race is entitled. If we get no answer then, and then alone, must we draw the relevant conclusions. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to begin by offering the Rapporteurs my personal thanks for their excellent and realistic exposés. I would like to say one or two words on the reports by my colleague Mr. Digby and my friend Mr. Goedhart.

In his report on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia, Mr. Digby refers to a point which may appear rather insignificant at first sight but which, in my view, goes right to the heart of the whole matter. He points out that it is our duty, following this invasion, to improve and increase the effectiveness

of the NATO forces. This makes it quite clear that NATO is more than ever before the real backbone of Western European security. I believe it is very important to say this, and to stress this; one simply cannot agree with those who claim that Western European security can be achieved in any other way.

Against any future developments which might get under way and which we do not know of at present, we must say firmly that there can be no security for Western Europe and the free world now or tomorrow and probably for the long-term future as well without NATO and without effective support from the United States of America.

For that reason I must urgently warn against the danger of saying that the Americans have no business in, for instance, Europe or the Mediterranean. We know whence this slogan comes: it has been the Soviet Union's catchphrase, and their aim for the past twenty years has been to make the United States get out of Europe and out of the Mediterranean area. There can be no doubt that so far as any realistic assessment of the situation by the politicians of the free world is concerned, any support for such an attitude is completely out of the question.

Mr. Digby has said that fresh national contingents must be added to NATO, that NATO units must be brought up to strength, that forward defence must at all events be maintained and that the conventional potential of our armies must be strengthened. I agree with him that this is necessary. The presence of the military forces of the free world on European soil is, and will continue to be, decisive: any reduction in or withdrawal of these forces would weaken our ability to resist and would to some extent encourage the East to risk an attempt, even if only on a limited and local scale.

For that reason I understand Mr. Digby's call for an increase in the effectiveness of the Western Alliance as trying to say that rotation, and "Big Lift", are basically exercises in military politics which we should avoid as far as possible.

We all know that a deterrent effect is exerted only by forces on the spot. We all know that in a case of emergency it would be exceptionally difficult to move divisions or brigades from the United States, or even from the United Kingdom. Such a move would make the situation more critical still, and for that reason one would

M. Lloyd (suite)

Nous avons donc le droit de demander à l'Union Soviétique de préciser ses buts et ses intentions dans cette zone. Le monde est en droit de les connaître. A Hiroshima a pris fin l'ère où l'humanité tolérait que les solitaires de la politique, les schizophrènes du pouvoir foncent à travers les sous-bois fragiles et précaires des affaires politiques et économiques de l'humanité. Aujourd'hui, la défense constitue un triple processus. Elle consiste avant tout à préserver l'humanité d'un désastre. C'est sous cet angle que nous devons la considérer. Cela nous force, malheureusement, à entretenir un potentiel militaire onéreux. En deuxième lieu, elle implique une bonne compréhension des intérêts et des objectifs vitaux des autres puissances, ce qui suppose naturellement — Cuba en a constitué la meilleure démonstration possible — un échange d'informations dans ce sens. Enfin, elle présuppose la volonté de négocier d'une manière intelligente, en qualité de simples mandataires de la race humaine, quand une réelle compréhension fait défaut.

Par conséquent, si l'O.T.A.N. ne doit pas interpréter l'initiative soviétique en Méditerranée comme une tentative visant à étendre l'influence de l'Union Soviétique par tous les moyens autres que la guerre nucléaire, que le gouvernement soviétique le dise. Qu'il donne aux nations d'Europe occidentale les assurances auxquelles elles ont pleinement droit. Point n'est besoin, d'ailleurs, de limiter ces assurances aux peuples d'Europe occidentale, car l'humanité entière y a droit. Si nous n'obtenons aucune réponse, mais dans ce cas seulement, il nous faudra en tirer les conséquences qui s'imposent. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, tout d'abord je tiens à exprimer aux rapporteurs mes remerciements personnels pour leurs exposés remarquables et réalistes. Je voudrais, ensuite, dire quelques mots au sujet des rapports rédigés, l'un par mon collègue M. Digby, l'autre par mon ami Goedhart.

Dans son rapport sur la sécurité européenne après l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, M. Digby insiste sur un point à première vue fort simple, mais, au fond, crucial. Après cette invasion, constate-t-il, nous avons le devoir d'améliorer et d'augmenter l'efficacité des forces de l'O.T.A.N. Il en résulte clairement que l'O.T.A.N. constitue

plus que jamais la véritable épine dorsale de la sécurité de l'Europe occidentale. Je pense qu'il est très important de le dire et d'y insister. On ne peut d'aucune façon se rallier à l'opinion de ceux qui prétendent que la sécurité de l'Europe occidentale pourrait être assurée par une autre méthode.

Face à toutes les éventualités qui pourraient se produire un jour, mais dont nous ne savons rien à l'heure actuelle, il importe d'affirmer qu'aujourd'hui comme demain, et probablement encore dans un avenir éloigné, il n'y aura pas de sécurité pour l'Europe occidentale et pour le monde libre sans l'O.T.A.N. et sans le soutien efficace des Etats-Unis d'Amérique.

C'est pourquoi je voudrais instamment vous mettre en garde contre ceux qui disent que les Américains n'ont que faire en Europe ou en Méditerranée, par exemple. Nous savons d'où vient ce slogan. C'est un slogan lancé par l'Union Soviétique qui, depuis vingt ans, vise à obtenir que les Etats-Unis se retirent tant de l'Europe que de la région méditerranéenne. Il est incontestable que les hommes politiques du monde libre qui examinent la situation avec réalisme, ne peuvent apporter leur appui à de tels propos, de quelque manière que ce soit.

M. Digby insiste sur la nécessité d'affecter de nouvelles unités nationales à l'O.T.A.N., d'amener les unités disponibles au niveau de leurs pleins effectifs, de maintenir en tout cas la stratégie de l'avant et de renforcer encore le potentiel classique des forces armées. Comme lui, j'estime que ces mesures s'imposent. La présence des forces armées du monde libre sur le continent européen est et demeurera un élément décisif. Toute réduction, tout départ de ces forces armées constitue un affaiblissement de notre potentiel de défense et, pour l'Union Soviétique, en quelque sorte une incitation à risquer quelque nouvelle tentative, si limitée et localisée soit-elle.

C'est pourquoi je crois que la demande de M. Digby, tendant à renforcer l'efficacité des forces armées de l'Alliance occidentale en Europe, revient à dire qu'il convient d'éviter autant que possible les procédés politico-militaires tels que la rotation et le *Big lift*.

Chacun sait que l'effet de dissuasion n'émane que de forces armées se trouvant sur place. Chacun sait aussi qu'en cas de crise, le transport des divisions ou des brigades qu'il faudrait amener des Etats-Unis ou même du Royaume-Uni, serait une opération particulièrement difficile. Cela ne ferait d'ailleurs qu'aggraver la situation. Aussi,

Mr. Lenze (continued)

probably hesitate to bring in forces so as not to aggravate matters. This is why today there can be no substitute for the actual presence of such forces in Western Europe.

I feel NATO should seriously consider whether, where "Big Lift" and rotation are concerned, past happenings call for rethinking. I would consider it a decisive step forward if we could work along those lines.

I think it right, too, as Mr. Digby has said, that we should hold manoeuvres near the iron curtain. The East claims this fully as a right. For them it is quite natural; if we do it, it is called provocation. I recall that, when the Czechoslovak crisis arose, highly complex deliberations went on, on political grounds, about the "Black Lion" manoeuvres. Today, with the Czechoslovak crisis over, we believe that the threat has not subsided and that no marked improvement in the situation has taken place since 21st August.

Past discussions have dealt with the question of whether we ought to focus our attention on the opponent's intentions or his potential. Today there can surely no longer be any doubt about it: in the present situation and under existing circumstances, the opponent's actual military potential is the decisive aspect we have to keep in mind throughout our discussions on security. There can be no doubt that the invasion of Czechoslovakia contained a certain unpredictable and irrational element unforeseen by many politicians in the West during the era of détente.

We are now told that we ought to improve the political climate. Mr. Digby, too, says this: "that (the Council) encourage an improvement in the international situation". My own comment would be that any attempt at improving the international climate is bound to reach a critical stage as soon as it comes to removing the actual causes of tension. Tension does not come out of the blue — it arises from the Soviet Union's ideological and power-policy aims. There can be no doubt that these ideological and political aims remain unchanged — they can be seen today as a world-wide and long-term Soviet plan. It is highly unlikely that these aims will change; they are more likely to be pursued with increased vigour. Attempts will be made to reach these goals in many different ways. So while, on the one hand,

we are to pursue a policy of détente — and who would wish to deny that it must be pursued? — we all know, on the other hand, that the situation is liable to become critical as soon as the causes of tension have to be eliminated.

We know equally well that when we are following a policy that involves greater freedom to manoeuvre — which is what a policy of détente means — critical moments are bound to arise, leading to dangerous international crises. It would be Utopian illusion to believe that it is possible to pursue any policy without encountering crises, risks and dangers. Unhappily — and who, God knows, would not wish it otherwise — such a policy is simply impossible under present-day international circumstances, unless there are decisive changes of political aims in the Soviet Union. It would surely be wrong to believe that we have come a little nearer to solving the problem just because, as a result of a policy of détente, certain movements arise in the satellite countries. On the contrary, a crisis will then come about in spite of a policy of détente, as we have seen in the case of Czechoslovakia. One way or another, whether we pursue a policy of détente or, as we did before, of confrontation, we shall time and time again be faced with risks and crises. It would be naive to believe there was such a thing as a policy free from crises and not exposed to serious dangers. There is no such policy and there never will be.

All the more important, therefore, is our defence policy and the problem of the military strength and political unity of the free western world. There can be no doubt at all — to come back to a basic point made by Mr. Digby — that the effectiveness of the military strength of the free western world will in future be subjected to increasing complications and stresses. We all know that armaments are becoming more expensive all the time. These costs will probably have the result of reducing rather than increasing the effectiveness of armaments in the future, unless we are able to find wider financial resources. However, I believe there could be only one way of going about this; if we could, through political unity in Western Europe and a federal system, arrive at a common currency, a common economy, common research, development and production, then the volume of turnover would bring about such a drastic reduction in costs that our defence would be less expensive and more effective. I believe, and Mr. Digby will probably agree with me, that ultimately it will be possible to bear the

M. Lenze (suite)

hésiterait-on probablement à ramener ces forces armées afin de ne pas augmenter la tension. Dès lors, il n'y a pas, à l'heure actuelle, de solution de rechange à la présence des forces armées en Europe occidentale.

Je pense que l'O.T.A.N. ferait bien de reconsidérer sérieusement la situation qui est née de l'expérience du *Big lift* et de la rotation. Nous ferions, à mon avis, un pas décisif si nous pouvions agir en ce sens.

D'autre part, comme l'a dit M. Digby, il n'est que juste que des manœuvres soient organisées à proximité du Rideau de fer. Ce droit, l'Est le revendique de toute façon pour lui-même. L'Est trouve cela tout naturel. Si c'est nous qui le faisons, on parle de provocation. Je rappelle qu'au moment de la crise tchécoslovaque, on s'est livré, pour des motifs d'ordre politique, à des spéculations fort compliquées au sujet des manœuvres « Lion noir ». Aujourd'hui, après la crise tchécoslovaque, nous estimons que la menace ne s'est pas éloignée, que depuis le 21 août la situation n'a subi aucune amélioration essentielle.

Jadis, on se demandait s'il fallait tenir compte des intentions de l'adversaire ou du potentiel dont il disposait. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis. Dans les conditions présentes, c'est son potentiel militaire réel qu'il importe de prendre en considération lorsqu'il est question de notre politique de sécurité. Il est indéniable que l'invasion de la Tchécoslovaquie a fait apparaître un facteur imprévisible et irrationnel dont beaucoup d'hommes politiques de l'Occident n'avaient pas tenu compte à l'époque de la politique de détente.

Maintenant, on dit qu'il faut améliorer le climat politique. M. Digby insiste, lui aussi, sur la nécessité de « favoriser l'amélioration de la situation internationale ». Je voudrais, quant à moi, faire observer que toute tentative d'améliorer le climat international atteint inévitablement un point critique lorsqu'il s'agit d'éliminer les causes réelles de la tension. Les tensions ne sont pas l'effet du hasard, elles résultent des objectifs idéologiques et de la politique de domination poursuivis par l'Union Soviétique. Rien n'est venu modifier ces objectifs idéologiques et politiques, mais il est établi maintenant qu'ils s'inscrivent dans une stratégie globale et à long terme. Il est fort probable que, loin de se modifier, cette stratégie ne fera que se renforcer. L'U.R.S.S. essaiera par des voies diverses d'atteindre son but.

Si donc il faut poursuivre une politique de détente — et elle s'impose, qui n'en serait pas partisan ? — on sait aussi, qu'au moment où l'on s'attaquera aux causes mêmes de la tension, les choses prendront un tour critique.

Nous savons également qu'en pratiquant une politique de détente dans le sens d'une plus grande liberté de mouvement — car c'est bien cela la détente — nous connaissons des moments critiques où la situation internationale risquera de s'aggraver d'une façon très dangereuse. Ce serait une illusion, une utopie de croire qu'il est possible de mener une politique sans crises, sans risques et sans dangers. Dans la conjoncture actuelle, pareille politique — hélas, qui ne souhaiterait qu'il en fût autrement ? — est totalement exclue, à moins d'un changement radical dans la diplomatie soviétique. On se trompe sûrement en croyant se rapprocher quelque peu de la solution du problème lorsque certains mouvements se produisent dans les États satellites à la faveur de la détente. Car c'est à ce moment, comme nous l'avons pu constater lors des événements de Tchécoslovaquie, que la crise éclatera, en dépit de la politique de détente. De toute façon, que l'on mène une politique de détente ou, comme dans le passé, une politique de confrontation, nous serons toujours exposés à des risques et à des crises. Il serait insensé de croire qu'il existe une politique exempte de crises et de dangers graves. Pareille politique n'existe pas et n'existera jamais.

La politique de sécurité, le problème de la force militaire du monde occidental libre et de son unité politique, n'en revêtent que plus d'importance. Il n'est pas douteux que l'efficacité — j'en reviens à la notion fondamentale définie par M. Digby — des forces militaires du monde occidental doit entraîner des complications et des charges croissantes. Chacun sait que l'armement devient de plus en plus cher. Dès lors, il est probable que son efficacité, au lieu d'augmenter, diminuera, à moins que nous ne trouvions des ressources financières plus importantes. A mon sens, il n'y a qu'une seule issue: si, progressant dans la voie de l'unification politique de l'Europe occidentale et d'une fédération des États qui la composent, nous pouvions, enfin, disposer d'une monnaie commune, d'une économie commune, d'une recherche, d'une mise au point et d'une production communes, le volume des échanges permettrait une réduction telle des prix que la défense deviendrait à la fois moins onéreuse et plus efficace. Je crois que M. Digby sera d'accord avec moi pour dire qu'en définitive, seule

Mr. Lenze (continued)

future financial burdens and to increase the effectiveness of our defence only through European political unity and the financial and economic opportunities this will bring.

We have seen how the Soviet Union has, in a worldwide and long-term strategic plan, included the Mediterranean, the Baltic, the North Sea and the waters surrounding Northern Norway, the Atlantic and even the Pacific. Russia has fairly set its course towards becoming, possibly even in the not too distant future, the world's strongest maritime power. There are signs of this today, tomorrow it will have become fact. Russia's large-scale maritime planning shows that we are faced here with a truly global strategy encompassing the whole of Europe and of the world. At a time like this we cannot confine ourselves to looking at the invasion of Czechoslovakia, at the Mediterranean, at Northern Norway, the Atlantic, or, if you like, even the Indian Ocean and the Persian Gulf together with the development that threatens where, for example, Iran is concerned. We must see everything as a whole. The moment we begin to see things as an inter-related whole, individual facts will assume their true dimensions, enabling us to recognise the real aims.

Following the invasion of Czechoslovakia, the Soviet Union has considerably strengthened its forces in the vicinity of the iron curtain and near Germany's frontiers. However, it is not only the numbers that are decisive: today, the Soviet Union's position is such that it substantially reinforces the effectiveness of the Warsaw Pact forces. If we consider that those forces are uniformly equipped, with standardised weapons and superb training, we realise what this means. Numbers, training, equipment, standardisation and position — taken together all this represents an enormous factor and demonstrates the reality of the threat facing us today. This threat is directed not only against the Federal Republic and Central Europe; originating from Czechoslovakia, the threat is directed against Austria, Italy and Yugoslavia. And the growing threat at the other end of the Mediterranean is supplemented by the existing threat from Czechoslovakia. It is complementary and thereby assumes the scale against which this menace to us must be seen.

At the same time, everyone knows that certain domestic developments are taking place in Iran and Turkey which we view with a certain measure of concern. This does not mean that we have any doubts about the dependability of our Turkish ally; it is not beyond the bounds of possibility, however, that eventually the forces which may today manifest themselves in one or two street demonstrations could gain strength. We know of Russia's intensive efforts to curry favour with Turkey. In the Caucasus, Turkey has a common frontier with the Soviet Union nearly 400 miles long, and, on the Black Sea, a coastline of 900 miles. If we consider now that a threat can also come from the south, from the Mediterranean, and that a doubtful state of affairs in the Indian Ocean and the Persian Gulf may perhaps be added to this as well, we realise that the situation is very difficult indeed. If we take into account the influences at work in the Yemen and Southern Yemen, it must become obvious that the situation is very complex and very difficult.

Our security in the Eastern Mediterranean is based on stability in Turkey and in Greece. I was pleased to hear from my friend, Frans Goedhart, a very realistic assessment of the Greek situation. We know that things can be looked at from an ideological point of view, i.e. democracy, or from the defence policy angle. Here, in WEU and in NATO, the Greek question will surely be regarded primarily from the defence policy viewpoint, even though one must regret that developments in Greece have led to the state of affairs we all know of and have discussed at the Council of Europe.

It seems to me that it is not at all the fact of having 30 to 60 naval units in the Mediterranean which is of decisive importance, but what is happening and is liable to happen politically in the various Mediterranean countries, how things are developing along the southern shore of the Mediterranean and how things might, under certain circumstances, develop in countries like Albania, Greece and Yugoslavia.

As far as the United States is concerned, how long they stay in the Mediterranean will no doubt depend, too, on the attitudes of the countries bordering that sea. Should the Soviet Union reach

M. Lenze (suite)

l'unification politique de l'Europe occidentale permettrait, grâce aux possibilités financières et économiques nouvelles qu'elle offrirait, de supporter les charges futures de la défense et d'augmenter son efficacité.

Nous avons vu l'Union Soviétique, dans le cadre d'une stratégie globale à long terme, étendre son champ d'action à la Méditerranée, à la Mer Baltique, à la Mer du Nord et à celles qui entourent le nord de la Norvège, à l'Océan Atlantique et même à l'Océan Pacifique. L'Union Soviétique est en passe de devenir, si les circonstances s'y prêtent et dans un délai pas trop éloigné, la puissance maritime la plus forte du monde. C'est un fait qui s'esquisse aujourd'hui et qui sera demain une réalité. Nous sommes en présence — l'ampleur des plans soviétiques en matière maritime l'indique — d'une stratégie vraiment globale, embrassant toutes les parties de l'Europe et du monde. A un moment pareil, on ne peut plus se borner à considérer isolément l'invasion de la Tchécoslovaquie, la Méditerranée, le nord de la Norvège, l'Océan Atlantique ou, si vous voulez, l'Océan Indien et le Golfe Persique avec les dangers de la situation pour l'Iran, par exemple. Il faut voir tout cela dans un contexte global. Dès qu'on envisage la situation dans son ensemble, les faits isolés acquièrent leur dimension réelle et les véritables objectifs se révèlent à nous.

Après l'occupation de la Tchécoslovaquie, l'Union Soviétique a considérablement accru ses effectifs à proximité du Rideau de fer et de l'Allemagne. Mais le nombre n'est pas le seul élément qui compte. La position de la Russie soviétique est telle aujourd'hui que l'efficacité des forces du Pacte de Varsovie se trouve singulièrement renforcée. Si l'on songe que ces forces disposent d'un équipement uniformisé, d'un armement standardisé, et qu'elles sont parfaitement entraînées, on sait à quoi s'en tenir. Force numérique, entraînement, équipement, standardisation, position géographique, tout cela, pris dans son ensemble, constitue un facteur inouï qui révèle toute la réalité de la menace. Cette menace pèse non seulement sur la République fédérale, sur l'Europe centrale, mais à partir de la Tchécoslovaquie, sur l'Autriche, l'Italie, la Yougoslavie. Et la menace croissante qui nous vient de l'autre rive de la Méditerranée est complétée par celle qui a son point de départ en Tchécoslovaquie. Elles se renforcent mutuellement et acquièrent

ainsi une dimension dont il importe de prendre conscience.

Au surplus, chacun sait que la politique intérieure de l'Iran et de la Turquie est marquée par une évolution qui donne à réfléchir. Nous ne doutons nullement de la fidélité de la Turquie, notre partenaire dans l'Alliance. Mais il n'est pas impossible que les forces qui, aujourd'hui il est vrai, ne se manifestent que par quelques démonstrations dans les rues, se montrent plus puissantes demain. Nous savons que l'Union Soviétique cherche activement à gagner les faveurs de la Turquie. Celle-ci a dans le Caucase une frontière commune de 600 km avec les Soviétiques et, le long de la Mer Noire, un littoral de 1.400 km. Si l'on considère la menace qui vient du sud, de la Méditerranée, et si l'on songe en outre à l'incertitude qui règne dans l'Océan Indien et dans le Golfe Persique, on doit reconnaître que la situation est particulièrement délicate. Si l'on ajoute à ce tableau les influences qui jouent au Yémen et au Sud-Yémen, son caractère complexe et difficile saute aux yeux.

Il est certain que dans la partie orientale de la Méditerranée, notre sécurité est assurée grâce à la stabilité de la Turquie et à celle de la Grèce. Je suis heureux d'avoir entendu mon ami Frans Goedhart porter un jugement très réaliste sur la Grèce. On peut considérer les choses du point de vue idéologique — démocratique en l'occurrence — et du point de vue de la politique de sécurité. Ici, à l'Union de l'Europe Occidentale, ainsi qu'à l'O.T.A.N., on peut dire que le problème grec sera essentiellement abordé sous l'angle de la sécurité, quoiqu'on puisse regretter que les événements de Grèce aient conduit à la situation que nous connaissons tous et que nous avons examinée au Conseil de l'Europe.

Ce n'est pas le fait de disposer de trente à soixante unités en Méditerranée qui me paraît essentiel, car cela n'a rien de décisif, mais bien la question de savoir quelle est la situation politique en bordure de la Méditerranée, dans chacun des pays riverains, et comment elle peut évoluer, de savoir aussi ce qui se passe sur la côte sud de la Méditerranée et quel pourrait être, dans certaines circonstances, le cours des événements en Albanie, en Grèce ou en Yougoslavie par exemple.

En ce qui concerne les Etats-Unis, leur présence en Méditerranée dépend assurément aussi de la question de savoir quel est l'état d'esprit dans les pays riverains de cette mer. Si l'Union Soviétique

Mr. Lenze (continued)

a position where it could gain a foothold in certain Mediterranean countries or on certain islands, aircraft carriers would no longer be of decisive importance: small islands could become aircraft carriers. The situation then would be much worse than it is today, so the attention we are paying to the Mediterranean is well placed and fully justified.

For that reason I am glad, too, that Mr. Goedhart has raised certain points of great importance for NATO in the Mediterranean. In the long term it would not be sufficient to keep the Soviet naval units under surveillance from the air. What we need in effect is a genuine emergency fleet in the Mediterranean, a fleet not backed up by American units but one we have had to set up ourselves. It will be very important to strengthen our mobile task force.

At all events, the military situation facing us from the far north down to the Mediterranean, and in the Atlantic, is such that we all have cause for concern and that we must think hard about how we can strengthen NATO's effectiveness and unity, including the political field and how we can improve European unity, which we see so frequently endangered, as the real foundation of our defence capability. I think it is outdated to believe that thinking along purely national lines would today be in any way adequate for building up the resistance we need against Russia. National thinking of this kind is, beyond all doubt, a thing of the past. Western European unity is necessary for technological, economic, military and political reasons. To believe that Europe could be led towards a better and secure future along the path of following nationalist policies or of reviving old alliances would be to misunderstand the historical situation and to fail to appreciate the needs of the future that are becoming clear today. I am convinced that this unity will prove more than ever before to be demanded by history. And if the invasion of Czechoslovakia were to speed up the process of achieving this unity, then some good would have come from those terrible events. Unfortunately, however, it seems that these events will soon be forgotten. I must say quite frankly I am afraid that the conclusions to be drawn from those events will soon be forgotten and that many people are, perhaps, already about to erase them from their memories. Speaking personally, I should like to express the wish that we may succeed by

our joint efforts in undertaking the right kind of activity within WEU and in intensifying our work in such a way that we Europeans, going into NATO with a common will, can make in that body a major contribution towards strengthening NATO and ensuring the security of the western world.

I believe the younger generation are looking to us. They expect the older generation to give up nationalism and narrow nationalist thinking. They expect us to lay a foundation for their future which will guarantee them peace and liberty and security. The younger generation are looking to their elders and are asking whether they are discharging their historical responsibility. If we fail to fulfil this obligation, the younger generation will surely pass judgment on us and act accordingly. I believe that what we are doing we are ultimately doing for the sake of these young people, to enable them to devote themselves, in liberty and security, to science, the arts and their professions and to live in peace and freedom. *(Applause)*

(Mr. Goedhart, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT. — I call Mr. Rhodes.

Mr. RHODES *(United Kingdom)*. — We heard this morning three very interesting reports on the situation in the Mediterranean and I am sure that WEU would wish to congratulate the Rapporteurs on the excellence of their work.

During the last four or five months I have spent some time in various countries in the Middle East. I believe that there is insufficient recognition in the western world of the intensity of the current crisis in the Middle East. Parliamentary colleagues in various countries in the West make occasional references to the sniping character of the conflict between Israel and the Arab States, but when will the present sniping war hot up into a full-scale battle again? How far will it be possible next time to contain the conflict to Israel on the one hand and the Arab neighbours on the other? The internal political situation in the Arab States is highly unstable at the present time and the extremist, hawkish, elements are becoming stronger and are increasingly making the running. The danger is that another confrontation in the Middle East may

M. Lenze (suite)

parvenait là-bas à prendre pied dans certains pays ou sur certaines îles, la question des porte-avions n'aurait plus une importance capitale. A ce moment, de petites îles pourraient faire office de porte-avions, et la situation deviendrait beaucoup plus délicate. L'attention que nous portons à la Méditerranée est donc parfaitement justifiée.

C'est pourquoi je suis heureux que notre ami Frans Goedhart ait souligné certains points qui revêtent une grande importance pour la politique de l'O.T.A.N. en Méditerranée. A la longue, il ne suffira pas de surveiller du ciel les unités de la flotte soviétique. En fait, nous devrions disposer en Méditerranée d'une véritable flotte d'intervention en cas de crise, qui ne serait pas soutenue par les Américains, mais que nous devrions constituer nous-mêmes. Il est de la plus haute importance de renforcer les unités d'intervention mobiles.

En tout cas, la situation militaire telle qu'elle se présente du nord de l'Europe à la Méditerranée et dans l'Océan Atlantique doit nous préoccuper au plus haut point et nous inciter à réfléchir sérieusement aux moyens d'augmenter l'efficacité et l'unité de l'O.T.A.N., sur le plan politique notamment, et à la meilleure façon d'affermir l'unité de l'Europe, qui nous paraît si souvent compromise, mais qui reste le véritable fondement de notre défense. Je pense que c'est une idée d'un autre âge de croire qu'une conception purement nationale puisse suffire d'une manière quelconque à opposer une résistance indispensable à la Russie. Des vues aussi étroitement nationalistes sont sans aucun doute un vestige du passé. L'unité de l'Europe occidentale s'impose sur les plans technique, économique, militaire et politique. Ce serait mal interpréter la situation actuelle et manquer de compréhension à l'égard des impératifs de l'avenir, de croire qu'on pourrait, grâce à une politique nationale ou grâce aux vieilles alliances ressuscitées, préparer à l'Europe un avenir meilleur et mieux assuré. Je suis profondément convaincu que cette unité répond plus que jamais à une nécessité historique. Si l'invasion de la Tchécoslovaquie devait conduire à accélérer le processus d'unification, cet épisode terrible aurait eu au moins une conséquence utile et bénéfique. Mais nous avons, hélas, l'impression que l'oubli s'installe rapidement. Franchement, je crains que les conséquences de ces événements ne soient vite oubliées et que beaucoup ne soient déjà en train de les

effacer de leur mémoire. Pour ma part, j'exprime le vœu qu'unissant nos efforts, nous parvenions, dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, à déployer une activité de plus en plus intense afin qu'animés par une volonté commune, nous Européens, nous puissions apporter à l'O.T.A.N. une contribution importante à son renforcement et à la sécurité du monde occidental.

Je crois que la jeunesse nous regarde. Elle attend de notre génération qu'elle se sépare définitivement d'un nationalisme étroit. Elle nous demande d'asseoir son avenir sur des bases qui lui garantissent la paix, la liberté et la sécurité. Cette jeunesse se tourne vers nous, ses aînés, et nous demande d'assumer notre responsabilité historique. Si nous ne le faisons pas, soyons certains qu'elle ne manquerait pas de prononcer son verdict et d'en tirer les conséquences. Ce que nous faisons ici, je crois qu'en définitive nous le faisons à l'intention de cette jeunesse, afin qu'elle puisse, en toute liberté et sécurité, se consacrer à la science, aux arts et à son travail, afin qu'elle puisse vivre dans la paix et la liberté. (*Applaudissements*)

(*M. Goedhart, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Rhodes.

M. RHODES (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous avons entendu ce matin trois fort intéressants rapports sur la situation dans le bassin méditerranéen et l'U.E.O. ne manquera pas, j'en suis sûr, de féliciter les rapporteurs de leur excellent travail.

Ces quatre ou cinq derniers mois, j'ai fait quelques séjours dans divers pays du Moyen-Orient. L'Occident ne se rend pas, me semble-t-il, assez compte de l'intensité de la crise que traverse en ce moment le Moyen-Orient. Certes, les parlementaires des divers pays de l'Ouest font parfois allusion au caractère de harcèlement du conflit entre Israël et les Etats arabes, mais quand ces incidents vont-ils dégénérer à nouveau en une guerre ouverte ? Sera-t-il possible la prochaine fois de retenir à la fois Israël et ses voisins arabes ? La situation politique intérieure des Etats arabes est très instable à l'heure actuelle et les éléments durs, extrémistes se renforcent et mènent de plus en plus le train. Or, un autre affrontement au Moyen-Orient risquerait de pousser l'escalade au-delà de celle de la guerre de six jours. L'Union Soviétique acceptera-t-elle la prochaine fois de

Mr. Rhodes (continued)

lead to an escalation beyond what happened during the six-day war. Would the Soviet Union be prepared to stand by next time and see all its hardware in Arab countries destroyed? How far would the Soviet Union be deterred by the presence in the Mediterranean of the United States and its allies? None of us can be certain of the answers to these questions but they are the kinds of questions that have to be asked. That is the scale of questioning that we have to undertake.

I do not think that the attitude of the Israeli Government is properly understood in the West. Following the six-day war and, more recently, after the Israeli attack on the planes at Beirut Airport, the Israelis have felt militarily stronger but diplomatically more isolated. The Israeli leaders feel that they have few reliable friends in the West and that, when it comes to the crunch, when it comes to the real fighting, they have to look after themselves. There is also in Israel a very deep distrust of the United Nations, not in the broad range of welfare and other schemes of work undertaken by the United Nations, but a distrust of the capacity of the United Nations to help solve the Middle East situation. Anyone meeting the Israeli rulers is told automatically of the well-known Arab bloc vote in any resolution of the United Nations and of the significance of the ultimate Soviet veto.

In his report, Mr. Goedhart refers to the Israeli view that the only way to peace in the Middle East is by a negotiated settlement between the Arab countries and themselves — not a settlement imposed from outside. In the broad perspective, I believe that the Israelis are right in that view, and there will be no possibility of a settlement until the Arab States are prepared to recognise the existence of Israel as a State. This is a *sine qua non* of any understanding between Israel and her neighbours. Some Israeli parliamentarians are more hawkish than others, among them Mr. Hacoheh, the Chairman of the Knesset Foreign Relations Committee. They say that they will not negotiate on any basis with the Arab States until there is first the formal recognition of Israel as a State. However, I believe that the leaders of the Israeli Government are in a more compromising mood than that.

Nor will the Israelis agree to a withdrawal from the occupied territories. Too many western

parliamentarians talk about negotiating the withdrawal of Israeli troops to the pre-six-day war frontiers. This is quite unrealistic. The Israelis will not withdraw until they feel a sense of real security from Arab attack and, as the internal political position of the Arab States at the moment necessitates the continuance of the hawkish line towards Israel, so the Israelis will tend to hang on to Golan Heights, the west bank of the Jordan and Egyptian territory to the south which they now occupy. Anyone who has seen the kibbutzim at the foot of Golan Heights and who knows how vulnerable to attack they have been for so long can understand the Israeli point of view.

It may be that the Israelis feel more secure militarily than they did before the six-day war. They are less vulnerable to attack than they were. But it is true also that the Israeli Government are prepared to negotiate only if the atmosphere improves, whereas the atmosphere has continued to deteriorate in the last few months.

As for the Arab nations, if one asks how they are seeking to recuperate from the effects of the disasters of the war, the answer is a simple one. They are recuperating by the good will of the Soviet Union, which is fishing in troubled waters. The Soviet Union regards the Middle East as its wide open side door.

On the whole, the western powers have adopted an ambiguous and prevaricating position towards Israel throughout the crisis. Whereas there is a basic hostility towards the anti-Israeli attitudes of the Soviet Union and the Soviet penetration of the Arab States, plus the sympathy which, inevitably, a small social-democratic State has every right to command, there is, on the other hand, the conflict of the commercial interests of the western nations in Arab territories. Anyone studying closely the periodic attitudes of western governments may well wonder whether the leaders of those governments are displaying schizoid tendencies towards Israel and the Middle East.

What conclusion do I draw from the situation? It is basically a pessimistic one. In my view, it is a situation which will get worse before it gets better. Before we can hope for progress, certain basic fundamentals have to be understood.

The Arab countries must be made to realise by their many western friends that the State

M. Rhodes (suite)

rester dans l'ombre et de voir détruire tout le matériel qu'elle a livré aux pays arabes ? Dans quelle mesure la présence en Méditerranée des Etats-Unis et de ses alliés dissuadera-t-elle l'Union Soviétique d'entrer en lice ? Aucun de nous ne peut donner une réponse nette à ces questions, mais c'est à cette échelle qu'il nous faut les poser.

Les Occidentaux ne comprennent pas assez bien, je crois, l'attitude du gouvernement israélien. Après la guerre de six jours et, plus récemment, après leur attaque contre l'aéroport de Beyrouth, les Israéliens se sont sentis plus forts militairement, mais plus isolés diplomatiquement. Leurs dirigeants pensent qu'ils n'ont en Occident que peu d'amis sûrs et qu'une fois au pied du mur, quand ils en seront au combat réel, ils ne pourront compter que sur eux-mêmes. En outre, les Israéliens doutent énormément de l'O.N.U., non pas de son large éventail d'activités d'assistance et de travaux divers, mais de la faculté qu'elle a de contribuer à la solution des problèmes du Moyen-Orient. Quand on rencontre un dirigeant israélien, il vous parle automatiquement du système bien connu du vote bloqué qu'appliquent les pays arabes à toutes les résolutions des Nations Unies et du rôle que joue, en dernière analyse, le veto soviétique.

M. Goedhart rappelle dans son rapport qu'Israël maintient que le seul moyen d'instaurer la paix au Moyen-Orient est un règlement négocié entre les pays arabes et lui-même, et non pas un règlement imposé de l'extérieur. Dans l'ensemble, je crois que la position des Israéliens à cet égard est juste et qu'un règlement sera impossible tant que les Etats arabes ne seront pas disposés à reconnaître l'existence de l'Etat d'Israël. C'est là la condition *sine qua non* de toute entente entre Israël et ses voisins. Certains parlementaires israéliens sont plus durs que d'autres, notamment M. Hacoheh, président de la commission des affaires étrangères de la Knesseth. Ils ne négocieront en aucun cas, disent-ils, avec les Etats arabes tant que ceux-ci n'auront pas reconnu officiellement l'Etat d'Israël. Toutefois, le gouvernement israélien me semble animé d'un esprit plus conciliant.

Les Israéliens n'accepteront pas non plus de se retirer des territoires occupés. Trop de parle-

mentaires occidentaux parlent de négocier le repli des troupes israéliennes sur les frontières d'avant la guerre de six jours. Ils font preuve d'un manque total de réalisme. Les Israéliens n'évacueront pas ces territoires tant qu'ils n'auront pas le sentiment d'être réellement protégés d'une attaque arabe ; or, la situation politique intérieure des Etats arabes les oblige actuellement à maintenir une ligne dure envers Israël, et les Israéliens continueront de s'accrocher aux hauteurs de Golan, à la rive occidentale du Jourdain et au territoire égyptien qu'ils occupent plus au sud. Quiconque a vu les kibboutzim au pied des hauteurs de Golan et sait à quel point ils ont été longtemps vulnérables aux attaques, comprend facilement le point de vue israélien.

Peut-être les Israéliens se sentent-ils plus en sécurité, sur le plan militaire, qu'avant la guerre de six jours. Ils sont en effet moins vulnérables qu'auparavant, mais il n'en est pas moins vrai que le gouvernement israélien n'acceptera de négocier que s'il voit s'améliorer un climat qui n'a pas cessé de se dégrader ces derniers mois.

Quant aux nations arabes, si l'on se demande comment elles tentent de se remettre des désastres de la guerre, la réponse est simple. Elles s'en remettent grâce au bon vouloir d'une Union Soviétique qui pêche en eau trouble. L'Union Soviétique considère le Moyen-Orient comme une porte de service grande ouverte.

Dans l'ensemble, les puissances occidentales ont, durant toute la crise, adopté à l'égard d'Israël une position ambiguë et intéressée. A côté d'une hostilité fondamentale envers l'attitude anti-israélienne de l'Union Soviétique et la pénétration soviétique dans les Etats arabes, à laquelle s'ajoute la sympathie que s'attire immanquablement un petit Etat social-démocrate, on observe un conflit entre les intérêts commerciaux des pays occidentaux dans les territoires arabes. Quand on étudie de près les attitudes successives des gouvernements occidentaux, on arrive à se demander si leurs dirigeants ne manifestent pas des tendances schizoïdes à l'égard d'Israël et du Moyen-Orient.

Quelle conclusion tirerai-je de cette situation ? Une conclusion essentiellement pessimiste. A mon avis, la situation va empirer avant qu'elle ne s'améliore. Avant d'espérer un progrès, il faudra éclaircir certaines données de base.

Il faudrait que les nombreux amis occidentaux des pays arabes leur fassent comprendre la néces-

Mr. Rhodes (continued)

of Israel must be recognised before they can hope to have any peaceful arrangement with that country. There is no real chance of a recovery of Arab territory now occupied by Israel until there is a genuine prospect of a peace settlement. Because of their domestic political situation the Arab States cannot accept that state of affairs. The Israelis will not yield. Therefore, we have a stalemate situation, and it is one which may get worse rather than better in the immediate future. If that happens what should the western powers do? I do not think that it would be wise to support moves, even on a negotiated basis, between the leading powers of the world, to push Israel into withdrawing to the pre-six-day war boundaries. In the present climate, they will not be pushed back short of military intervention by the other States.

We have to adopt a different approach. In the draft recommendation contained in Mr. Goedhart's report there is a reference to urging

"...member governments, in consultation with all other governments concerned, to strive to regulate all supplies of armaments to the Middle East, through agreements between the major supplying countries. If it proves impossible to control the total arms supply to the Middle East, because the co-operation of all supplying countries cannot be secured, that it urge western countries to continue sufficient arms supplies to Israel to counteract any attempt by the Soviet Union to upset the balance of forces".

That last sentence is extremely important, because so long as the Arab States believe that the technological imbalance between themselves and Israel can be corrected and that, with their superior numbers, they can destroy the Israeli State, so long will the tension continue.

The only way of deterring them from that view is to ensure that Israel can balance the forces round her. Sadly, but inevitably, we have to work along these lines.

I believe that there are more dangers of the Middle East becoming the flashpoint of a third world war, however unintentionally, than the situation in any other parts of the world. The business that we are discussing today is as serious and important as that. For the way in

which the Rapporteurs have added to our understanding of the problem, I think that they deserve our congratulations. (*Applause*)

The PRESIDENT. — I call Mr. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen: I want to deal exclusively with Mr. Digby's report on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia. Document 461 does, as it were, draw a line under our previous discussions on how, following the Soviet assault on Czechoslovakia, we are to ensure our security during the coming months. This report is, I feel, balanced, realistic, neither pessimistic nor optimistic, and appropriate to the subject and to our concern in it. I therefore offer my personal congratulations to the Rapporteur on his work, and I can say at once that I shall gladly vote for the draft recommendation.

I want nevertheless to make one or two further comments on various points in this report. These relate, firstly, to certain aspects of the threat and, secondly, to the possible European joint production of weapons and equipment.

My first point is this: the Soviet Union has held on to the position gained in Czechoslovakia, thereby securing a firm military base in Central Europe in addition to the German salient in Thuringia. The obviously long-term planning of the Soviet Union indicates that it means, at least for the foreseeable future, to consolidate its position in Czechoslovakia.

The reasons given by Mr. Gromyko for the Soviet intervention are rejected by the West. Let there, however, be no doubt that these arguments reveal an aggressive element. Even though the West does not accept the right of intervention claimed by the Soviet Union, the Soviets have so far not given up their attitude; and so this controversy between East and West remains.

And again, even when the bulk of the Soviet troops has been withdrawn, certain important, commanding positions in Bohemia will remain in Soviet hands. The presence of crack Russian

M. Rhodes (suite)

sité de reconnaître l'Etat d'Israël, avant d'espérer pouvoir parvenir à un règlement de paix quelconque avec ce pays. Ils n'ont aucune chance réelle de récupérer les territoires occupés tant qu'il n'existera aucune perspective véritable de règlement pacifique. Leur situation politique intérieure leur interdit d'admettre cet état de choses, et les Israéliens ne céderont pas. Il s'agit donc d'un face à face, d'une situation qui a plus de chances d'empirer que de s'améliorer dans l'immédiat. Si elle empire, que devront faire les puissances occidentales ? Il ne me paraîtrait pas sage de soutenir des initiatives, fussent-elles négociées entre les grandes puissances, qui tendraient à pousser Israël à se replier sur ses frontières d'avant la guerre de six jours. Dans le climat actuel, rien ne peut l'y contraindre, si ce n'est une intervention militaire des autres Etats.

Nous devrions adopter une autre optique. Dans le projet de recommandation contenu dans le rapport de M. Goedhart, il est question d'insister

« ... auprès des gouvernements des pays membres pour qu'ils s'efforcent, en accord avec tous les autres gouvernements intéressés, de réglementer les livraisons d'armes au Moyen-Orient, par le biais d'accords entre les principaux pays fournisseurs ... (et) d'insister auprès des pays occidentaux, s'il se révèle impossible de contrôler l'ensemble des fournitures d'armes au Moyen-Orient du fait de l'impossibilité de s'assurer la coopération de tous les pays fournisseurs, pour qu'ils continuent à livrer à Israël des armes en quantités suffisantes pour compenser toute tentative de l'Union Soviétique pour modifier l'équilibre des forces ».

Ce dernier membre de phrase est extrêmement important, car, tant que les Etats arabes croiront pouvoir pallier le déséquilibre technique qui existe entre eux et Israël et détruire l'Etat israélien grâce à leur supériorité numérique, la tension persistera.

La seule façon de les convaincre du contraire est de permettre à Israël de contrebalancer les forces qui l'entourent. C'est malheureusement dans ce sens qu'il nous faut absolument œuvrer.

Le Moyen-Orient risque, me semble-t-il, plus qu'aucune autre partie du monde, d'être, fût-ce involontairement, le foyer d'une troisième guerre mondiale. La question dont nous parlons aujourd'hui est donc grave et importante ; les rapporteurs méritent, je crois, toutes nos félicitations

pour la façon dont ils ont su élargir notre connaissance du problème. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je me bornerai à traiter devant vous du rapport de M. Digby sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie. Ce document, portant le n° 461, met en quelque sorte un point final aux considérations qui ont été émises, jusqu'à présent, sur les moyens de garantir dans les prochains mois la sécurité européenne, après l'agression de l'Union Soviétique contre la Tchécoslovaquie. Je trouve ce rapport mesuré, réaliste, dénué de toute coloration pessimiste ou optimiste, accordé aux faits et aux questions qui nous préoccupent. C'est pourquoi je tiens à féliciter le rapporteur pour son travail et je puis dire que je voterai très volontiers en faveur du projet de recommandation qu'il contient.

Permettez-moi néanmoins quelques observations complémentaires sur deux points qui y sont traités. Il s'agit, d'une part, de certains aspects de la menace qui pèse sur nous et, d'autre part, de la possibilité d'une production européenne commune d'armes et d'équipements.

En ce qui concerne le premier point, je constate que l'Union Soviétique a maintenu la position qu'elle s'est acquise en Tchécoslovaquie, s'assurant ainsi, en plus du saillant de Thuringe, une base militaire solide en Europe centrale. Les plans soviétiques, qui s'étalent apparemment sur une période assez longue, nous permettent d'affirmer que les Russes s'attacheront à consolider leurs positions en Tchécoslovaquie, tout au moins dans un avenir prévisible.

Les motifs qu'a invoqués M. Gromyko pour justifier l'intervention de l'U.R.S.S. sont, certes, rejetés par les Occidentaux. Mais il ne faut pas s'y tromper, cette argumentation déjà laisse transparaître une attitude agressive. Bien que l'Occident n'admette pas le droit d'intervention revendiqué par l'Union Soviétique, celle-ci n'en a pas pour autant renoncé jusqu'ici à sa conception. La question demeure donc controversée entre l'Est et l'Ouest.

Autre observation. Après le retrait de la masse des troupes soviétiques, certains bastions en Bohême, importants du point de vue stratégique, resteront aux mains des Soviets. La présence, à

Mr. Draeger (continued)

divisions at constant readiness along the border means that every manoeuvre held in Czechoslovakia constitutes a potential threat to its western neighbours. Our ability to detect any Soviet preparations and warlike intentions has been curtailed, early warnings are more difficult to obtain and military moves more difficult to identify.

To come back to the threat, there are other countries, too, which feel a greater menace — Austria and Yugoslavia, for example. The possibility of Russia marching through Austria in the event of a military coup against Yugoslavia should not be dismissed out of hand, or discounted. If it suits the Russians to establish or open up further naval bases on the northern shores of the Mediterranean, and especially in the Adriatic, they will do so. This would at the same time enable the Soviet Union to exert strong pressure on Italy.

There is another aspect of this threat I would point out, one which I have so far not found mentioned anywhere. There can be no doubt that as a result of the occupation of Czechoslovakia, the military position of the GDR has been stabilised; through the proximity of Russian forces, the deep flank to the south, between Hof in Bavaria and Eisenach in Thuringia, is now better secured than it was before.

To come to my second point, I should like to touch on the possibility of joint production of weapons and equipment in Western Europe.

Freedom has its price. You do not get it for nothing. The member States of WEU know how heavily the cost of this defence policy — and thus of their freedom — weighs on their national budgets. The question arises as to whether the same amount and degree of freedom cannot be bought at lesser cost. I think it could, if we could adopt a different method of procuring weapons and equipment, at least in some sectors. Why, for example, should WEU not reach the stage of jointly producing or at least procuring the conventional weapons and equipment needed for its forces? Any projects of this kind would of course have to be preceded firstly, by a survey of common military requirements and secondly, by appropriate military research and development.

As you all know, the crux of the matter is that modern industrialised nations can, by producing weapons and equipment on a suitably large scale, obtain equal quality more cheaply than can the individual countries within the framework of their own national economies. Even though I appreciate that this does involve a certain risk of self-interest, I do nevertheless feel that it would be worth making at least a small, modest start here within WEU. I am pleased to note that our Rapporteur, too, has touched on this in paragraph B 3 of his draft recommendation.

There is no need to reiterate here the enormous military advantages of providing combined national army divisions with standardised equipment. Perhaps we ought to take the appropriate leaf out of the book of the Warsaw Pact countries, which standardised their equipment several years ago.

One final remark, Mr. President. If the proposals contained in Mr. Digby's report were to be translated into reality, I believe we would for the first time find ourselves in a position where Western Europe is not only willing but, in fact, able to defend itself. And we would, I believe, be making a bigger contribution to the maintenance of peace in this part of the world, which is what we all want. (*Applause*)

(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak? . . .

Do the Rapporteurs wish to reply to comments?

I call Mr. Digby.

Mr. DIGBY (*United Kingdom*). — The debate has been a very interesting although interrupted one. It has been most heartening for me to see the degree of unanimity in the Assembly about the various points brought out in my report and in the other reports. I am very glad that some of the points have been given greater emphasis than I gave them in my introductory speech. I also acknowledge the kindness of the two delegates who said they appreciated my report.

I realise that when it comes to practical steps to implement the kind of ideas I have suggested,

M. Draeger (suite)

proximité immédiate de la frontière, de divisions d'élite russes toujours prêtes à se mettre en marche se transformera en menace potentielle contre les voisins occidentaux de l'U.R.S.S. chaque fois que des manœuvres se dérouleront en Tchécoslovaquie. La possibilité de reconnaître des préparatifs éventuels et des intentions belliqueuses des Soviétiques s'en trouve réduite, les indications de préalerte sont plus difficiles à obtenir et les mesures militaires plus difficiles à identifier.

Revenons à la menace. D'autres pays encore — je pense notamment à l'Autriche et à la Yougoslavie — se sentent plus menacés. Il ne faut pas exclure l'éventualité de voir les Russes traverser l'Autriche dans le cas d'une action entreprise contre la Yougoslavie. Si les Russes jugent bon de se procurer, sur la rive nord de la Méditerranée et spécialement en Adriatique, de nouveaux points d'appui pour leur flotte, ils le feront. En ce cas, l'Union Soviétique sera en mesure d'exercer une très forte pression sur l'Italie.

Laissez-moi faire, à propos de cette menace, une constatation que jusqu'ici je n'ai trouvée nulle part. Par l'occupation de la Tchécoslovaquie, la position militaire de la République Démocratique Allemande s'est sans aucun doute stabilisée. La partie la plus profonde de son flanc sud, entre Hof en Bavière et Eisenach en Thuringe, se trouve, de par le voisinage des troupes russes, mieux couverte aujourd'hui.

J'en viens au deuxième point, celui de la possibilité d'une production commune d'armes et d'équipements en Europe occidentale.

La liberté se paye. On ne la reçoit pas en cadeau. Les Etats de l'U.E.O. savent le poids des charges que la politique de la sécurité, et donc de la liberté, font peser sur les budgets nationaux. La question est alors de savoir s'il ne serait pas possible d'acquérir à meilleur compte une liberté égale, en qualité et en quantité. Je vois en effet le moyen d'y arriver, tout au moins dans certains secteurs, en appliquant d'autres méthodes à l'acquisition des armes et des équipements. Pourquoi, par exemple, l'U.E.O. ne parviendrait-elle pas à produire ou à se procurer en commun les armes et les matériels modernes de type classique dont elle a besoin pour équiper ses troupes ? La réalisation d'un tel projet exigera naturellement deux démarches préalables : l'examen des nécessités militaires communes d'abord

et des travaux de recherche et de mise au point militaires ensuite.

Comme vous le savez tous, le problème essentiel réside en ceci, c'est qu'une fabrication en grande série permet aux pays industriels modernes de produire des armes et des équipements de qualité égale et à des prix beaucoup plus avantageux que lorsque chacun d'eux essaie de le faire tout seul, dans le cadre de son économie nationale. Certes, je me rends compte que l'on s'expose ainsi à certaines pratiques égoïstes, mais j'estime qu'il vaudrait la peine que l'U.E.O. fit au moins un modeste effort dans ce sens. Aussi, je me réjouis que le projet de recommandation, au paragraphe 3 de la partie B, ouvre la voie à cette idée.

Il est superflu, dans cet ordre d'idées, de faire ressortir les énormes avantages militaires qu'il y aurait à pouvoir doter d'un matériel standardisé des divisions nationales combinées. Nous devrions peut-être nous inspirer de ce que les Etats du Pacte de Varsovie ont réalisé depuis quelques années déjà, en fait de standardisation.

Une dernière observation. Si tout ce que le rapport de M. Digby nous invite à faire était un jour réalisé, nous nous trouverions, pour la première fois, je crois, devant une Europe occidentale non seulement soucieuse mais capable d'assurer sa défense. Nous apporterions ainsi la meilleure contribution au maintien de la paix dans cette partie du monde, ce qui est notre plus cher désir à tous. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, reprend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

Les rapporteurs désirent-ils répondre aux observations ? ...

La parole est à M. Digby.

M. DIGBY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Bien qu'il ait été interrompu, le débat a été fort intéressant. J'ai pris plaisir à constater le degré d'unanimité qui a régné à l'Assemblée sur les diverses questions abordées dans mon rapport et dans les autres. Je suis très heureux que l'on ait insisté encore plus que moi sur certains des points que j'évoque dans mon exposé introductif. Je remercie également les deux délégués qui ont bien voulu apprécier mon rapport.

Je sais bien que pour mettre en pratique le genre d'idées que je suggère, il faut progresser

Mr. Digby (continued)

one has to go slowly and it may be a question of a step at a time as Mr. Thorn says. However, the great thing is that the step should be taken quickly. The stage for discussion is a very wide one and has many actors. The debate has therefore ranged far and wide. However, I am glad a certain amount of attention has been paid to the problems of Central Europe which is perhaps the key area, however important the Mediterranean is at present.

Mr. Borg Olivier de Puget, in my view, pinpointed something important when he said that the Czechoslovak situation was reflected in the Mediterranean. That underlines the fact that the defence of the West is indivisible and what happens in one area is very rapidly reflected in another.

Mr. Erkin spoke of the continuity of Russian foreign policy in the Mediterranean and developed the theme in a very interesting way. I was particularly interested in the contribution of Mr. Vedovato who brought up so many points in a way I am sure much better than I had done myself. In particular he made the point about what he called the acceleration of the Soviet deterrent. We are so apt to look at the deterrent simply from our own point of view in the West and to forget altogether the reverse process. He also referred to pressure on the Danube which is one of the many things that flow from the events in Czechoslovakia. He went on to speak about the *détente*, when it is resumed, when the situation is corrected, being world-wide and not just piecemeal to suit the Russians in one place while they continue to put pressure on people in another. In my view that is an extremely good point.

I was grateful to Mr. Draeger for saying that my report was realistic. That was indeed what I aimed for, a true facing of the facts. He pointed out that elite Russian divisions are in Czechoslovakia ready to march. This is something we have still to remember. Six months have elapsed since that invasion and, as one speaker after another has pointed out, although there has been good news since then, there has also been bad news. Therefore, we cannot honestly say that the situation has varied enormously. I am sure it is up to us still to remember this lesson and try to draw closer together in Europe even if it has to be a step at a time. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does Mr. Goedhart wish to reply to the speakers?..

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — I think that everyone agrees, Mr. President. In these circumstances, why prolong the debate?..

The PRESIDENT (Translation). — You are in favour of unanimity. (*Laughter*) I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — The most impressive aspect of the debate has been the general consensus of opinion expressed from many different parts of the Assembly. It is, as Mr. Goedhart suggested, a matter of relief and possibly gratitude that no amendment has been proposed. Therefore, we may take it that the various reports are acceptable to the Assembly.

May I make one point, namely, that the most intractable and difficult problem with which we have been dealing in the General Affairs Committee is the Middle East. At a time when events are moving very rapidly, when the tensions are so very serious and so very delicate, when the Big Four conference is yet to take place and when we do not so far know for sure what will be the attitude of the American administration, I am very glad that the Assembly has not felt it necessary to take up a specific position as between one side and the other in the Middle East. On one thing all who have ever spent any time either in the Arab countries or in Israel would agree: things are usually very much more complicated than they seem. I therefore express my gratitude that the Assembly has not today insisted on forcing the issue as between Arab and Israeli. There are strong feelings on all sides of the Assembly and there is a recognition that the Arabs have refused even to negotiate. This, of course, is deplorable. However, restraint can only be of assistance at a time when the situation is so delicate.

The PRESIDENT (Translation). — Do the Chairmen of Committees wish to speak?...

I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — The debate has been a very constructive and profound one with no amendment at all. Indeed, Mr. Goedhart found it unnecessary to reply to the debate. It is not necessary for the Chairman of the Committee to make any comment other than to thank the two Rapporteurs of the Defence and Armaments Committee for their excellent

M. Digby (suite)

lentement et parfois, comme l'a dit M. Thorn, pas à pas. Toutefois, ce qui importe, c'est que le premier pas soit fait rapidement. Le théâtre qui fait l'objet de ce débat est très large, les acteurs en sont multiples, et les sujets très variés. Je suis heureux, toutefois, que l'on ait accordé quelque attention aux problèmes de l'Europe centrale qui est peut-être la zone clé, quelle que soit l'importance actuelle de la Méditerranée.

M. Borg Olivier de Puget a fait une remarque très importante, à mon avis, lorsqu'il a dit que les événements de Tchécoslovaquie se reflètent en Méditerranée. Cela montre que la défense de l'Occident est indivisible et que ce qui se passe dans une région se répercute rapidement dans une autre.

M. Erkin a parlé de la continuité de la politique étrangère soviétique en Méditerranée et il a développé ce thème d'une manière très intéressante. J'ai été particulièrement attiré, aussi, par le discours de M. Vedovato, car il a évoqué une multitude de questions beaucoup mieux que je n'aurais pu le faire. Il a notamment parlé de ce qu'il a appelé l'accélération de la force de dissuasion soviétique. Nous avons tendance à envisager la dissuasion du seul point de vue occidental et à oublier totalement le processus inverse. Il a également mentionné la pression sur le Danube qui est l'une des nombreuses conséquences des événements de Tchécoslovaquie. Il a enfin parlé de la détente, en déclarant que lorsqu'elle reviendrait, lorsque la situation s'améliorerait, elle devrait être globale, et non partielle pour convenir aux Soviétiques en un endroit tout en leur permettant de continuer à exercer des pressions sur les populations en un autre. Cette observation m'a semblé fort judicieuse.

Je suis reconnaissant à M. Draeger d'avoir dit que mon rapport est réaliste. D'ailleurs, mon but était de bien regarder les faits en face. Il a signalé la présence, en Tchécoslovaquie, de troupes d'élite soviétiques prêtes à intervenir. C'est un point à ne pas oublier. Six mois se sont écoulés depuis l'invasion et, comme tous les orateurs l'ont fait observer, s'il y a eu de bonnes nouvelles depuis lors, il y en a eu aussi de mauvaises, et, honnêtement, nous ne pouvons pas dire que la situation se soit énormément modifiée. Il faut que nous nous souvenions de cette leçon et que nous renforçons notre cohésion en Europe, fût-ce pas à pas. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Désirez-vous répondre aux différents orateurs, M. Goedhart ? . . .

M. GOEDHART (*Pays-Bas*). — Je crois que tout le monde est d'accord, M. le Président. Dans ces conditions, pourquoi donc prolonger le débat ? . . .

M. le PRESIDENT. — Vous êtes pour l'unanimité ! (*Sourires*) La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ce qui m'a le plus frappé, dans ce débat, c'est l'accord quasi unanime qui s'est manifesté sur tous les bancs de l'Assemblée. Comme l'a dit M. Goedhart, nous pouvons nous féliciter qu'aucun amendement n'ait été proposé. J'en conclus que les divers rapports paraissent acceptables à l'Assemblée.

J'aimerais faire observer que le problème le plus ardu et délicat que nous ayons eu à examiner à la Commission des Affaires Générales est celui du Moyen-Orient. A une époque où les événements évoluent très vite, où les tensions sont si vives et si délicates, où la conférence des quatre Grands n'a toujours pas eu lieu et où nous ne savons pas avec certitude quelle sera l'attitude du gouvernement des Etats-Unis, je suis très heureux que l'Assemblée n'ait pas cru devoir prendre position en faveur de l'une ou de l'autre partie au Moyen-Orient. Tous ceux qui ont séjourné dans les pays arabes ou en Israël sont d'accord sur un point : les choses sont généralement plus complexes qu'elles ne le paraissent. Aussi suis-je reconnaissant à l'Assemblée de n'avoir pas insisté aujourd'hui pour nous forcer à choisir entre Arabes et Israéliens. Ce problème inspire des sentiments très vifs à tous les membres de l'Assemblée et l'on commence à se rendre compte que les Arabes n'acceptent même pas de négocier. La chose est naturellement déplorable. Mais dans une situation aussi délicate, la réserve ne peut avoir qu'une action favorable.

M. le PRESIDENT. — Les présidents des commissions désirent-ils prendre la parole ? . . .

La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le débat ayant été aussi constructif qu'approfondi, aucun amendement n'ayant été déposé, et M. Goedhart ayant estimé inutile de répondre, je me bornerai, en ma qualité de président de la commission, à remercier les deux rapporteurs de la Commission des Questions de Défense et des Armements d'avoir travaillé sans relâche à la

Mr. Edwards (continued)

and unremitting work in producing two excellent reports which have apparently been accepted unanimously by the Assembly.

This is the second report on the Middle East that Mr. Goedhart has produced. The first report was considered rather controversial but history proved that he was right in his analysis. I thank him, on behalf of the Committee, for the work he has done over the years in producing such constructive and profound reports.

The PRESIDENT (Translation). — Does Mr. Peel wish to speak? . . .

Mr. PEEL (*United Kingdom*) (Translation). — No.

The PRESIDENT (Translation). — In Mr. Goedhart's report, Document 462, the Committee on Defence Questions and Armaments has submitted a draft recommendation on security in the Mediterranean and the Middle East. This report is supplemented by the provisions presented on behalf of the General Affairs Committee in Mr. Griffith's report on the political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean, Document 463.

Furthermore, Mr. Digby's report presented on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 461, contains a draft recommendation on European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia.

We shall begin by considering the draft recommendation on security in the Mediterranean and the Middle East contained in Mr. Goedhart's report, Document 462, as supplemented by the provisions contained in Mr. Griffith's report, Document 463.

I shall begin by putting to the vote the preamble submitted by the Committee on Defence Questions and Armaments and supplemented by that submitted by the General Affairs Committee.

No amendment has been tabled.

I shall ask you to vote on the preamble.

The preamble is adopted.

We shall now vote on the six paragraphs contained in the report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 462.

No amendment has been tabled.

I shall ask you to vote.

The paragraphs are adopted.

We shall now have to vote on the six additional paragraphs included in the General Affairs Committee's report, Document 463, under the heading "Operative Text", which should be added to the text of the recommendation presented by the Committee on Defence Questions and Armaments.

I must draw your attention to the fact that Mr. Leynen has already asked that paragraph 5 of the General Affairs Committee's text should be voted on separately.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, I hope that my interpretation of paragraph 2 (b) dealing with the right of Arab refugees to compensation or resettlement is the same as that of the compilers of the text.

I should like to believe that the word "resettlement" does not mean "resettlement elsewhere", but that it also implies, in accordance with the wish of all those displaced by war, the right of return to their homes. That is a natural right, and I do not think that this Assembly would be in favour of resettling elsewhere all the refugees driven from their homes as a result of the war or merely of compensating them.

If we hope for a just peace, these civilians displaced as a result of war who are, after all, the natives of a country which has always been their homeland, must be guaranteed the right to remain where they were settled or to return to their homes.

I have myself lived in a country that was occupied by the enemy, which annexed it and displaced part of the population to other areas. I was among these displaced persons and was lucky enough to be able to return home. I hope that the same will be true for all other victims of war.

The PRESIDENT (Translation). — If I have understood correctly, Mr. Margue has explained his vote. He has not made an amendment.

However, Mr. Leynen has proposed an amendment to delete a phrase. He has asked that paragraph 5 of the General Affairs Committee's additions be voted on separately.

I call Mr. Leynen.

M. Edwards (suite)

rédaction de ces deux remarquables rapports qui ont apparemment fait l'unanimité à l'Assemblée.

C'est le deuxième rapport sur le Moyen-Orient que nous apporte M. Goedhart. Le premier était considéré comme assez sujet à controverses, mais les événements ont démontré que son analyse en était juste. Je le remercie, au nom de la commission, de tout le travail qu'il a consacré pendant des années à la rédaction de ces rapports si constructifs et approfondis.

M. le **PRESIDENT**. — M. le Président Peel, souhaitez-vous prendre la parole ? ...

M. **PEEL** (*Royaume-Uni*). — Non.

M. le **PRESIDENT**. — La Commission des Questions de Défense et des Armements soumet à l'Assemblée, dans le rapport de M. Goedhart, Document 462, un projet de recommandation sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient. Ce rapport est complété par les dispositions présentées par la Commission des Affaires Générales dans le rapport de M. Griffiths sur les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée, Document 463.

D'autre part, la Commission des Questions de Défense et des Armements présente, dans le rapport de M. Digby, Document 461, un projet de recommandation sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Nous commençons par le projet de recommandation sur la sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient contenu dans le Document 462, rapport de M. Goedhart, complété par les dispositions contenues dans le Document 463, rapport de M. Griffiths.

Je mets d'abord aux voix les considérants présentés par la Commission des Questions de Défense, complétés par la Commission des Affaires Générales.

Aucun amendement n'a été déposé.

Je mets ces considérants aux voix.

Les considérants sont adoptés.

Nous passons maintenant aux six paragraphes contenus dans le rapport de la Commission des Questions de Défense, Document 462.

Aucun amendement n'a été déposé.

Je les mets aux voix.

Ces paragraphes sont adoptés.

Nous arrivons au vote sur les six paragraphes additionnels présentés dans le Document 463 par la Commission des Affaires Générales sous la rubrique « Dispositif », qui doivent s'ajouter au texte de la recommandation proprement dite de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Je tiens à signaler ici que M. Leynen a déjà demandé le vote par division du paragraphe 5 du texte de la Commission des Affaires Générales.

M. **MARGUE** (*Luxembourg*). — M. le Président, je suis disposé à accepter le paragraphe 2 en donnant au sous-paragraphe (b), qui traite du droit des réfugiés de Palestine, une interprétation qui, je l'espère, est celle des auteurs du texte. Il y est question du droit des réfugiés à être indemnisés ou réinstallés.

Je veux croire que le mot « réinstallés » ne signifie pas a priori être « installés ailleurs », mais qu'il comprend aussi, ce qui est le désir de toutes ces personnes déplacées par faits de guerre, le droit au retour dans leurs foyers. C'est là un droit naturel et je ne crois pas que l'intention de cette assemblée soit de vouloir que tous les réfugiés que la guerre a éloignés de leurs foyers d'origine doivent s'installer ailleurs ou se contenter d'une indemnisation.

Si l'on veut une paix juste, il faut que les civils que la guerre a éloignés et qui, après tout, sont les habitants autochtones d'un pays qui est leur patrie depuis toujours, puissent être assurés du droit de rester où ils étaient installés ou d'y retourner.

J'ai vécu moi-même dans un pays occupé par l'ennemi qui l'avait annexé et qui avait déplacé une partie de la population vers d'autres parages. J'ai été parmi ces déplacés et j'ai pu heureusement rentrer chez moi. Je souhaite qu'il en soit de même pour toutes les autres victimes de faits de guerre.

M. le **PRESIDENT**. — Si j'ai bien compris, M. Margue, vous avez donné une explication de vote. Il ne s'agit pas d'un amendement.

Il n'empêche que nous sommes saisis d'un amendement de M. Leynen tendant à supprimer un membre de phrase. M. Leynen a demandé le vote par division du paragraphe 5 du texte de la Commission des Affaires Générales.

La parole est à M. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I have serious reservations to make with regard to the first part of paragraph 5 in the operative text of Document 463, which refers to Gibraltar.

I raised this point in Committee, and was supported by most members. However, at the end of the discussion, a phrase referring to Gibraltar was inserted. This was probably due to fatigue or to the lateness of the hour.

I propose the deletion of this phrase for a number of reasons.

In the first place, this is a controversial matter and it seems to me preferable to avoid it here.

Secondly, the matter is pending at the United Nations, which is concerning itself with the question.

Thirdly, it has also been laid before the Council of Europe, which has appointed Mr. Schulz as Rapporteur, and a debate on it will soon take place before the Consultative Assembly of the Council of Europe.

Lastly, this matter has no logical connection with the title and the content of the report submitted to us — "Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean".

It would therefore be wiser not to take it into account.

I frankly admit that I am not in favour of the argument of the Spanish Government. On the other hand, I do not wish for a degree of approval of the English argument to be surreptitiously introduced here. I shall be told that this is not the case, but anyone who was not present at the discussion might have the impression that that argument was introduced in this way.

The simplest solution, Mr. President, would be to delete this phrase. I appeal to our British colleagues to make an effort in that direction and to accept the non-mention of the question of Gibraltar, in the very interests of the position they are defending. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — May I reply to the four points made by Mr. Leynen? First, the General Affairs Committee of course considered his suggestion that the matter of Gibraltar should be dropped, and the original

text which the Committee considered used the phrase that we should endorse the principle of self-determination in Gibraltar. In deference to Mr. Leynen's views, we dropped that text and changed it in a fashion which I believe was proposed by one of my colleagues. It was then put to the vote. Consequently, the language used in our text is that we should take note of the strategic position of Gibraltar and the expressed wishes of its inhabitants. This was included as a result of a direct and specific vote by the General Affairs Committee. Therefore I cannot accept that there is anything surreptitious or irregular here. We followed the procedure of accepting the alternative language which merely takes note of the strategic position and the expressed wishes of the inhabitants. We do not say that those wishes are right or wrong; we simply recognise that they have been expressed.

The second point concerned the relevance of Gibraltar to a report on the Soviet fleet in the Mediterranean. Gibraltar is in the Mediterranean, and secondly, since it is a military base, it is very relevant indeed to consideration of the presence of the Soviet fleet there. So I cannot accept that this is extraneous to the matter of the report.

The third point was that if we passed this particular form of words we would be prejudging the considerations of our German colleague who has to report in detail on Gibraltar to the Council of Europe. I have had a word with him about it and I do not believe that he considers this will prejudice his report at all. Of course I must leave him to speak for himself, but I think he is glad that we dropped the original words. Perhaps he will confirm that he will not object to the new words being included.

The last point is that we do not in any way adopt a position either for or against the British or the Spanish case in Gibraltar. We merely take note of the facts — the fact that it is strategic and the fact that its inhabitants have expressed their wishes. With great respect to those who have spoken, I ask the Assembly to accept the words as they stand.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Nessler.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, the majority of the French Delegation

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, j'ai de sérieuses réserves à formuler contre la première partie du paragraphe 5 contenu dans le dispositif du Document 463, où il est question de Gibraltar.

En commission, j'ai soulevé ce point et la plupart des membres m'ont donné raison. Mais à la fin de la discussion, un membre de phrase au sujet de Gibraltar a été inséré. C'était sans doute l'effet de la fatigue ou de l'heure tardive.

Voici les raisons pour lesquelles je demande la suppression de ce membre de phrase.

D'abord, il s'agit d'une question controversée et il me paraît préférable de l'écarter ici.

En deuxième lieu, la question est pendante devant l'O.N.U. qui s'en occupe.

En troisième lieu, le Conseil de l'Europe en est également saisi. Il a désigné M. Schulz comme rapporteur et le débat s'ouvrira bientôt devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Enfin, logiquement, cette question n'a rien à voir avec le titre et les termes du rapport qui nous est soumis : « Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ».

Il vaut donc mieux ne pas en faire état.

Je n'épouse pas la thèse du gouvernement espagnol, je le dis franchement. Mais je ne veux pas non plus que l'on introduise subrepticement une certaine approbation de la thèse anglaise. On me dira que ce n'est pas le cas, mais ceux qui n'ont pas assisté au débat pourraient penser que cette thèse a été ainsi introduite.

La solution la plus simple, M. le Président, serait d'écarter ce membre de phrase. Je demande à nos collègues britanniques de faire un effort dans ce sens et d'accepter que ne soit pas mentionnée la question de Gibraltar, dans l'intérêt même de la position qu'ils défendent. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Permettez-moi de répondre aux quatre points soulevés par M. Leynen. Premièrement, la Commission des Affaires Générales a en effet examiné sa proposition de ne pas évoquer la ques-

tion de Gibraltar et, pour déférer à son opinion, elle a écarté le texte original qui contenait une allusion à la reconnaissance du principe de l'autodétermination de Gibraltar, pour mettre aux voix un texte modifié selon, me semble-t-il, la proposition de l'un de ses membres. D'après ce nouveau texte, nous devrions donc prendre note de la position stratégique de Gibraltar et des vœux formulés par ses habitants. Ce membre de phrase a été inséré dans le projet de recommandation après un vote précis et net de la Commission des Affaires Générales. On ne peut donc pas prétendre que la procédure utilisée ait été en quoi que ce soit détournée ou irrégulière. Si nous avons accepté la nouvelle formule qui se contente de prendre note de la situation, c'est sans exprimer par là aucun jugement de valeur sur les vœux des habitants de Gibraltar ; nous reconnaissons simplement qu'ils ont été exprimés.

Deuxièmement, il s'agit de savoir si Gibraltar doit figurer dans un rapport sur la flotte soviétique en Méditerranée. Comme Gibraltar est situé en Méditerranée et constitue une base militaire, il est tout à fait pertinent d'en parler lorsqu'on traite de la présence de la flotte soviétique dans cette mer. Je ne suis donc pas d'accord quand on dit que Gibraltar n'a rien à voir avec l'objet du rapport.

Troisièmement, M. Leynen prétend qu'en utilisant cette formule, nous préjugeons l'opinion de notre collègue allemand chargé de présenter un rapport détaillé sur Gibraltar au Conseil de l'Europe. J'en ai dit deux mots à celui-ci et je ne crois pas qu'il considère que la formule puisse nuire à son rapport. Il ne m'appartient certes pas de parler en son nom, mais je le crois satisfait de notre renoncement aux termes initiaux. Il voudra peut-être confirmer lui-même qu'il ne voit aucune objection à l'inclusion du nouveau libellé.

Enfin, nous ne prenons position ni pour ni contre la Grande-Bretagne ou l'Espagne à propos de Gibraltar. Nous nous contentons de prendre acte des faits — de la position stratégique de Gibraltar et du fait que ses habitants aient formulé des vœux. C'est avec tout le respect que je dois aux orateurs précédents que je demande à l'Assemblée d'approuver sans modification le libellé proposé.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Nessler.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, la majorité de la délégation française a pris la dé-

Mr. Nessler (continued)

has decided to give proof during this session — and, I hope, during subsequent sessions — of a spirit of maximum conciliation.

Therefore, with your permission, taking advantage of an ambiguity in paragraph 4 of the preamble which enables us to admit that the meeting at which the members of the Council of Ministers were gathered was the meeting held in Luxembourg — because we consider that the meeting held in London was irregular and therefore null and void, although we are fully aware that many of our colleagues do not interpret the matter in the same way — we can, in a spirit of great conciliation, I repeat, vote for the draft proposed.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Rutschke.

Mr. RUTSCHKE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I want to support Mr. Leynen's amendment. The question of Gibraltar is still pending in both the Legal Committee and the Political Committee of the Consultative Assembly of the Council of Europe. If we link the question of military bases with that of people's exercise of self-determination, this could lead to decisions which might then have to be reconsidered. This problem is an involved and complex one, as I myself know as the Legal Committee's Rapporteur on this question. I therefore urge that this passage be deleted, as moved by Mr. Leynen.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I have, in my capacity as Rapporteur of the Political Committee of the Consultative Assembly of the Council of Europe, had to spend weeks and months on the problem of Gibraltar. On the basis of information in my possession, there is no doubt in my own mind, and I should like to state this here quite categorically, that the referendum in Gibraltar was conducted other than under democratic conditions. The question is, however, whether we in this Assembly ought to prejudge an issue which the Political Committee of the Consultative Assembly of the Council of Europe will be examining during the coming weeks. My report is a purely documentary one. The Political Com-

mittee of the Consultative Assembly of the Council of Europe will have to decide whether and in what form it should deal with the problem of Gibraltar.

I am sure members will understand that, as Rapporteur, I shall abstain from voting on this question. However, I do see the point of the amendment submitted by Mr. Leynen.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

I shall ask you to vote first on the first four paragraphs to which no amendments have been tabled.

Are there any objections to these four paragraphs?...

I see that the Assembly is unanimous.

Paragraphs 1 to 4 are adopted.

I shall now ask you to vote by sitting and standing on Mr. Leynen's oral amendment to delete from paragraph 5 the words "take note of the strategic position of Gibraltar and the expressed wishes of its inhabitants".

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — On a point of order. May we have clarification precisely as to how this paragraph now stands?

The PRESIDENT (Translation). — Paragraph 5 should now read as follows:

"5. That it support closer association between NATO and Malta and use its good offices to permit a settlement between Greeks and Turks in Cyprus."

I shall now ask you to vote on paragraph 5 as amended.

Are there any objections?...

I see that the Assembly is unanimous.

Paragraph 5 as amended is adopted.

There have been no objections to paragraph 6.

I shall ask you to vote on it.

Paragraph 6 is adopted.

The Assembly must now vote on the draft recommendation as a whole.

M. Nessler (suite)

cision de faire preuve au cours de cette session — et au cours des sessions ultérieures, je l'espère — du maximum de conciliation.

C'est pourquoi, avec votre permission, exploitant une ambiguïté du paragraphe 4 des considérants qui nous permet d'admettre que la réunion au cours de laquelle les membres du Conseil des Ministres se sont réunis est celle de Luxembourg — en raison du fait que nous considérons celle de Londres comme irrégulière, nulle et non avenue, sachant bien que beaucoup de nos collègues ne donnent pas à cette affaire la même interprétation — nous pourrions, dans un esprit de très grande conciliation, je le répète, voter le texte qui nous est proposé.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Rutschke.

M. RUTSCHKE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, j'appuie la demande de mon collègue M. Leynen. La question de Gibraltar est à l'étude, aussi bien à la Commission juridique qu'à la Commission politique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. En liant, ici, la question du point d'appui militaire à celle de l'autodétermination de la population, on risque, par le fait même, de prendre des décisions qui doivent encore être étudiées. Le problème présente de multiples facettes, il est complexe. Je le sais, étant moi-même chargé par la Commission juridique de faire rapport sur cette question. C'est pourquoi je vous demande instamment de supprimer ce passage, comme M. Leynen nous y a conviés.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, en ma qualité de rapporteur de la Commission politique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, j'ai dû m'occuper de l'affaire de Gibraltar pendant des semaines et des mois. D'après les informations que j'ai pu recueillir, je ne doute pas personnellement — et je tiens à le dire sans équivoque — que le référendum qui a eu lieu en son temps à Gibraltar se soit déroulé autrement que dans des conditions irréprochablement démocratiques. Mais il s'agit de savoir si nous devons, dans notre assemblée, préjuger d'une affaire que la Commission politique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe va examiner dans les semaines qui viennent. Mon rapport a un caractè-

rière purement d'information. La Commission politique de l'Assemblée consultative n'a pas encore décidé si, et sous quelle forme, elle doit aborder le problème de Gibraltar.

On comprendra que ma situation de rapporteur m'impose en tout cas de m'abstenir dans le vote sur cette question. Mais je n'en comprends pas moins la proposition faite par M. Leynen.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? ...

Je mets d'abord aux voix les quatre premiers paragraphes sur lesquels aucun amendement n'a été déposé.

Il n'y a pas d'opposition à l'adoption de ces quatre paragraphes ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Ces quatre paragraphes sont adoptés.

Je mets maintenant aux voix, par assis et levé, l'amendement oral de M. Leynen tendant à supprimer, au paragraphe 5, les mots : « de prendre note de la position stratégique de Gibraltar et des vœux formulés par ses habitants ».

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais faire un rappel au Règlement, M. le Président. Pourriez-vous nous préciser les termes du paragraphe ainsi modifié ?

M. le PRÉSIDENT. — Il faut donc lire maintenant le paragraphe 5 comme suit :

« 5. De favoriser une association plus étroite entre l'O.T.A.N. et Malte et d'utiliser ses bons offices pour permettre un accord à Chypre entre Grecs et Turcs. »

Je mets aux voix le paragraphe 5 ainsi modifié.

Y a-t-il une opposition ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le paragraphe 5, ainsi modifié, est donc adopté.

Le paragraphe 6 n'est pas contesté.

Je le mets aux voix.

Le paragraphe 6 est adopté.

L'Assemblée doit se prononcer maintenant sur l'ensemble du projet de recommandation.

The President (continued)

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation contained in Documents 462 and 463 as amended ? . . .

Are there any abstentions ? . . .

I see that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation as amended is adopted unanimously*¹.

We now come to the draft recommendation on European security in the aftermath of Czechoslovakia presented by the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 461.

No amendment has been tabled.

Are there any objections to the draft recommendation contained in Document 461 ? . . .

Are there any abstentions ? . . .

I see that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is adopted unanimously*².

6. The WEU crisis

(Doc. 468)

The PRESIDENT (Translation). — We shall now have to decide on our Orders of the Day.

Mr. KRIEG (*France*) (Translation). — I should like to speak on the Orders of the Day.

The PRESIDENT (Translation). — You have the floor.

Mr. KRIEG (*France*) (Translation). — Mr. President, you told us a short while ago, on the

resumption of this debate, that the General Affairs Committee would meet at the end of this sitting to complete its examination of the Motion for a Resolution on the WEU crisis.

At the same time you suggested that the Assembly might meet this evening at 9 o'clock to discuss it.

I venture to ask you, Mr. President, whether you do not think it would be preferable to hold the debate tomorrow. In fact, as no sitting had been arranged for this evening, I understand that those of us who are not French have made engagements for the evening. This extremely important problem may therefore be discussed in the absence of a good many of our members, and there may even not be a quorum. I realise that the Orders of the Day for tomorrow have already been drawn up, but we shall certainly be able to insert this debate, which is too important for us to give the impression that it has been more or less evaded.

I do not know what my colleagues think, but it seems to me that at this hour a large majority is of the opinion that we could more usefully discuss this Motion for a Resolution tomorrow morning.

The PRESIDENT (Translation). — I understand your solicitude, Mr. Krieg, for those of your colleagues who do not live in Paris. However, we decided to hold this meeting this evening for a number of reasons.

In particular, the General Affairs Committee, which met at 2.30 p.m., sat until 3.45 p.m. but did not finish its discussions. It must therefore continue with them, I do not know for how long. The only possibility open to us, then, was to meet this evening. The Committee has to meet when the Assembly is not sitting. As the debate on the Orders of the Day for this morning is finished, it can meet now.

The question is whether we should meet to discuss the WEU crisis this evening at 9 o'clock or tomorrow morning. On this matter, I am in the Assembly's hands. However, I must draw your attention to several points.

Tomorrow morning we are going to discuss the reports of Mr. Housiaux and Mr. Kahn-Ackermann, and several speakers are already on the list.

In addition we have the Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure

1. See page 20.

2. See page 22.

M. le Président (suite)

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation amendé contenu dans les Documents 462 et 463 ? . . .

Il n'y a pas d'abstentions ? . . .

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité ¹.

Nous en arrivons au projet de recommandation sur la sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie, présenté par la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 461.

Aucun amendement n'a été déposé.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 461 ? . . .

Il n'y a pas d'abstentions ? . . .

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité ².

6. La crise de l'U.E.O.

(Doc. 468)

M. le PRÉSIDENT. — Arrivés à ce point de nos délibérations, nous devons fixer l'ordre du jour de nos travaux.

M. KRIEG (*France*). — Je demande la parole sur l'ordre du jour.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez la parole.

M. KRIEG (*France*). — M. le Président, vous nous avez dit tout à l'heure, à la reprise de ce

débat, que la Commission des Affaires Générales se réunirait à la fin de cette séance afin de terminer l'examen de la proposition de résolution concernant la crise de l'U.E.O.

Vous nous avez en même temps indiqué que notre assemblée pourrait se réunir ce soir à 21 heures afin d'en discuter.

Je me permets de vous demander, M. le Président, si vous ne pensez pas qu'il serait préférable que ce débat ait lieu demain. En effet, aucune séance n'étant prévue ce soir, je comprends que nos collègues qui ne sont pas français aient prévu d'utiliser cette soirée. Nous risquons donc de débattre de ce problème extrêmement important devant beaucoup de sièges inoccupés, et peut-être même de ne pas atteindre le quorum. Certes, l'ordre du jour de demain est déjà établi, mais nous parviendrons certainement à y insérer cette discussion, qui est trop importante pour que l'on donne l'impression qu'il s'agit d'un débat plus ou moins esquivé.

Je ne sais pas ce qu'en pensent mes collègues mais je crois qu'à l'heure actuelle une majorité importante serait d'avis que l'on pourrait plus utilement débattre de cette proposition de résolution demain matin.

M. le PRÉSIDENT. — Je comprends votre sollicitude, M. Krieg, envers vos collègues qui ne sont pas de Paris. Mais nous avons décidé de tenir cette réunion ce soir pour plusieurs raisons.

Notamment, la Commission des Affaires Générales, qui s'est réunie à 14 h. 30, a travaillé jusqu'à 15 h. 45. Elle n'a pas terminé ses travaux. Elle doit donc les continuer, je ne sais pendant combien de temps. La seule possibilité que nous avions donc était de nous réunir ce soir. En effet, la commission doit travailler lorsque l'Assemblée n'est pas réunie. Ayant terminé le débat sur l'ordre du jour de ce matin, elle peut donc travailler à présent.

La question est de savoir si nous nous réunissons ce soir à 21 heures ou demain matin pour débattre de la crise de l'U.E.O. Sur ce point, je m'en remets à l'Assemblée. Je dois cependant attirer votre attention sur plusieurs points.

Demain matin, nous allons discuter du rapport de M. Housiaux et de celui de M. Kahn-Ackermann sur lesquels plusieurs interventions sont déjà prévues.

A ces deux rapports, s'est ajoutée ce matin la proposition de recommandation déposée, avec

1. Voir page 20.

2. Voir page 22.

The President (continued)

tabled by Mr. Bourgoïn and his colleagues this morning.

Therefore, we already have a full programme for tomorrow morning. I see no difficulty in postponing discussion on the WEU crisis until tomorrow morning, but it is obvious that, if we do so, we cannot finish our debate by 1 p.m. and will have to continue it for the whole day.

I should like to ask this question : Are you sure that we shall have a quorum tomorrow afternoon, that a number of members will not by then have returned to their own countries ?

It is for the Assembly to decide, but I must point out that if tomorrow, when we come to taking the vote, there is no quorum present, we shall be in a very difficult situation.

I ask you to vote, by sitting and standing, on Mr. Krieg's proposal that the debate on the WEU crisis be postponed until tomorrow morning.

The proposal is adopted.

**7. Date, time and Orders of the Day
of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I therefore propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Friday 21st February, at 9 a.m., with the following Orders of the Day :

1. The WEU crisis (Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution, Document 468).
2. European collaboration in the aircraft industry — Airbus (Presentation of the oral Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Debate and Vote on the draft Recommendation, Document 466).
3. Political forces in the WEU countries and European questions (Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 460 and Amendment).
4. Change in the status of the Working Party for Liaison with National Parliaments (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Document 469).

Are there any objections ? . . .

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ? . . .

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 6.25 p.m.)

M. le Président (suite)

demande de discussion d'urgence, par M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues.

La matinée de demain est donc déjà chargée. Je ne vois aucune difficulté à renvoyer la discussion sur la crise de l'U.E.O. à demain matin, mais il est clair que, dans ce cas, nous n'aurons pas terminé nos travaux à 13 heures et que nous devons les poursuivre toute la journée.

Je vous pose la question : êtes-vous certains que nous atteindrons le quorum demain après-midi, que beaucoup d'entre nous n'auront pas déjà rejoint leur capitale ?

C'est à l'Assemblée d'en décider, mais je dois lui faire remarquer que si demain, lors du vote, le quorum n'est pas atteint, nous serons dans une situation très difficile.

Je mets aux voix, par assis et levé, la proposition de M. Krieg, correspondant à la date la plus éloignée et tendant à renvoyer la discussion sur la crise de l'U.E.O. à demain matin.

Cette proposition est adoptée.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir, en conséquence, sa prochaine séance publique demain matin, vendredi 21 février, à 9 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. La crise de l'U.E.O. (Présentation du rapport oral de la Commission de Affaires Générales, discussion et vote sur le projet de résolution, Document 468).
2. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus (Présentation du rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, discussion et vote sur le projet de recommandation, Document 466).
3. Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes (Présentation et discussion du rapport de la Commission de Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Document 460 et amendement).
4. Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux (Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Document 469).

Il n'y a pas d'opposition ? . . .

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ? . . .

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 25)

ELEVENTH SITTING

Friday, 21st February 1969

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Co-ordination of the monetary policies among the WEU countries (*Motion for a Recommendation*, Doc. 467).
Speaker : The President.
4. The WEU crisis (*Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution*, Doc. 468 and Amendment).
Speakers : The President, Mr. Kahn-Ackermann (*Rapporteur*), Mr. Krieg, Mr. Sandys, Mr. Caillavet, Mr. Kliesing, Mr. Nessler, Mr. Edelman, Mr. Rutschke, Mr. Silkin, Mr. Edwards, Mr. St. John-Stevas, Mr. Schulz, Mr. Lloyd, Mr. Housiaux, Mr. Foschini, Mr. Flornoy, Mr. Griffiths, Mr. Kahn-Ackermann, Mr. van der Stoel, Mr. Bemporad, Mr. Capelle, Mr. Margue, Mr. Krieg, Mr. Vedovato, Mr. Kliesing, Mr. Krieg, Mr. Kahn-Ackermann (*Rapporteur*), Mr. La Loggia, Mr. Leynen, Mr. Schulz, Mr. Sandys.
5. Political forces in the WEU countries and European questions (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 460 and Amendment).
Speakers : The President, Mr. Kahn-Ackermann (*Rapporteur*), Lord Gladwyn, Mr. Schulz, Mr. Kahn-Ackermann (*Rapporteur*), Mr. Peel, Mr. Schulz, Mr. Griffiths.
6. Change in the status of the Working Party for Liaison with National Parliaments (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution*, Doc. 469).
Speakers : The President, Mr. Housiaux (*Rapporteur*).
7. European collaboration in the aircraft industry — Airbus (*Presentation of the oral Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Debate and Vote on the draft Recommendation*, Doc. 466 and Amendment).
Speakers : The President, Mr. de Montesquiou (*Rapporteur*), Mr. Silkin, Mr. Lloyd, Mr. de Montesquiou (*Rapporteur*), Mr. Bourgoïn (*Chairman of the Committee*), Mr. Draeger, Mr. Silkin, Mr. Lloyd, Mr. de Montesquiou.
8. Close of the Session.

The Sitting was opened at 9.10 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 27.

3. Co-ordination of the monetary policies among the WEU countries

(*Motion for a Recommendation*, Doc. 467)

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Chapman and several of his colleagues have tabled a Motion for a Recommendation on co-ordination of the monetary policies among the WEU countries, Document 467.

If there are no objections, the Motion will be included in the Register of the Assembly and referred to the General Affairs Committee.

It is so decided.

4. The WEU crisis

(*Presentation of the oral Report of the General Affairs Committee, Debate and Vote on the draft Resolution*, Doc. 468 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the

ONZIÈME SÉANCE

Vendredi 21 février 1969

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. La coordination des politiques monétaires des pays de l'U.E.O. (*Proposition de recommandation*, Doc. 467).
Intervient : le Président.
4. La crise de l'U.E.O. (*Présentation et discussion du rapport oral de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de résolution*, Doc. 468 et amendement).
Interviennent : le Président, M. Kahn-Ackermann (*rapporteur*), M. Krieg, M. Sandys, M. Caillavet, M. Kliesing, M. Nessler, M. Edelman, M. Rutschke, M. Silkin, M. Edwards, M. St. John-Stevas, M. Schulz, M. Lloyd, M. Housiaux, M. Foschini, M. Flornoy, M. Griffiths, M. Kahn-Ackermann, M. van der Stoel, M. Bemporad, M. Capelle, M. Margue, M. Krieg, M. Vedovato, M. Kliesing, M. Krieg, M. Kahn-Ackermann (*rapporteur*), M. La Loggia, M. Leynen, M. Schulz, M. Sandys.
5. Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation*, Doc. 460 et amendement).
Intervient : le Président, M. Kahn-Ackermann (*rapporteur*), Lord Gladwyn, M. Schulz, M. Kahn-Ackermann (*rapporteur*), M. Peel, M. Schulz, M. Griffiths.
6. Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux (*Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités et vote sur le projet de résolution*, Doc. 469).
Interviennent : le Président, M. Housiaux (*rapporteur*).
7. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus (*Présentation et discussion du rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation*, Doc. 466 et amendement).
Interviennent : le Président, M. de Montesquiou (*rapporteur*), M. Silkin, M. Lloyd, M. de Montesquiou (*rapporteur*), M. Bourgoïn (*président de la commission*), M. Draeger, M. Silkin, M. Lloyd, M. de Montesquiou.
8. Clôture de la session.

La séance est ouverte à 9 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 27.

3. La coordination des politiques monétaires des pays de l'U.E.O.

(*Proposition de recommandation*, Doc. 467)

M. le PRÉSIDENT. — M. Chapman et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation sur la coordination des politiques monétaires des pays de l'U.E.O., Document 467.

S'il n'y a pas d'opposition, la proposition de recommandation est inscrite au rôle de l'Assemblée et renvoyée à la Commission des Affaires Générales.

Il en est ainsi décidé.

4. La crise de l'U.E.O.

(*Présentation et discussion du rapport oral de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de résolution*, Doc. 468 et amendement)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport oral de la

The President (continued)

oral report of the General Affairs Committee on the WEU crisis, the debate under the urgent procedure and the vote on the draft Resolution, Document 468.

I call Mr. Kahn-Ackermann, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the task of the Rapporteur is made easier today by the fact that you were able to read in *Le Figaro* this morning almost everything the General Affairs Committee discussed yesterday. As you know, the motion to invoke the urgent procedure is based on a resolution submitted to the President yesterday by the three chairmen of the political groups in this Assembly because of the situation that has arisen in WEU. The President has referred this resolution to the General Affairs Committee.

The Committee agreed unanimously that it could not be the task of parliamentarians or of a committee like itself to examine closely the legal aspects of the disputes that have attracted public attention on the interpretation of Article VIII of the Brussels Treaty and then itself to comment. The Committee held rather the view that its job was to discuss the political consequences of the events resulting from the statement by the French Foreign Minister.

I believe the Rapporteur is entitled to say that disagreement on a matter of procedure should not be the cause of endangering an organisation like WEU, and I am sure that in saying this I am speaking also for those of my colleagues who subsequently did not agree with the present draft resolution.

According to one minority view, the questions touched upon in this resolution could also be discussed within the context of two reports before us which, by and large, contain a series of recommendations virtually identical with those in the present report. However, a large majority of the Committee held the view that because of the crisis that has arisen this Assembly should not mince words, and would have to decide on a political text dealing with the present state of affairs.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, the draft resolution now before you was approved in the General Affairs Committee last night by a large majority. I would ask the Assembly to support this resolution which, in the view of the majority of the Committee, measures up to the present situation.

I would like to make one final remark. Some of our colleagues felt that to urge the French Government to resume its seat in the Council of WEU would in a way be discriminating against one of the governments involved in the dispute. As Rapporteur I want to stress most emphatically that there is no question of this. In view of the fact that we have an official statement by the French Government, made by the French Foreign Minister, saying explicitly that the French Government would no longer take part in the deliberations of the Council of Ministers, we were so to say compelled to urge the French Government to resume its seat at the Council table of this alliance, for the sake of European unity and for the sake of overcoming the present situation which can be regarded as a crisis for our continent at large. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Krieg.

Mr. KRIEG (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we are now embarking on a debate for which everyone has been waiting for the past twenty-four hours. I should like to thank Mr. Kahn-Ackermann who, on behalf of the General Affairs Committee, has introduced the question with clarity and precision.

We are bound to recognise that, at the present time, there is a crisis in WEU. In his speech yesterday the President pointed out that the Council could no longer reply to the recommendations submitted to it by the parliamentary Assembly, since it is now paralysed.

What is the reason for this paralysis, and why are we in a state of crisis? These are the questions that now claim our attention. I believe — and I am certain that everyone here will agree with me — that we should have all the constituents of the case before us, so as to be able to discuss it seriously and see whether, as

M. le Président (suite)

Commission des Affaires Générales sur la crise de l'U.E.O., la discussion d'urgence et le vote du projet de résolution, Document 468.

La parole est à M. Kahn-Ackermann, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, la tâche du rapporteur se trouve aujourd'hui simplifiée du fait que vous avez pu lire dans *Le Figaro* de ce matin presque tout ce qui a été dit hier dans la Commission des Affaires Générales. Comme vous le savez, la demande d'urgence porte sur un projet de résolution que les présidents des trois groupes politiques de l'Assemblée ont présenté hier au Président, en raison de la situation qui s'est créée à l'Union de l'Europe Occidentale. Le Président a renvoyé ce projet à l'examen de la Commission des Affaires Générales.

La commission a été unanime à estimer qu'il n'appartenait ni aux parlementaires ni à une commission comme celle-ci d'apprécier les aspects juridiques de la controverse qui s'est ouverte dans le public sur l'interprétation de l'article VIII du Traité de Bruxelles. En revanche, elle a été d'avis qu'elle devait délibérer des conséquences politiques des événements provoqués par la déclaration du ministre français des affaires étrangères.

Je crois que — traduisant fidèlement l'opinion générale, même de ceux de nos collègues qui par la suite n'ont pas marqué leur accord sur le projet de résolution qui vous est soumis — votre rapporteur peut dire qu'une querelle de procédure ne devrait pas conduire à mettre politiquement en jeu une organisation comme l'Union de l'Europe Occidentale.

Il s'est trouvé une minorité pour estimer que les questions abordées dans ce projet de résolution pouvaient se discuter dans le cadre des deux rapports inscrits à notre ordre du jour et qui, à tout prendre, contiennent une série de recommandations couvrant pratiquement celles du présent rapport. Pourtant la commission, dans sa très grande majorité, a jugé que l'Assemblée, face à la crise survenue, se devait d'appeler les choses par leur nom en se prononçant sur un texte de caractère politique, portant plus spécialement sur les faits dont il s'agit.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, le projet de résolution qui nous est maintenant soumis a été approuvé hier soir à une forte majorité par la Commission des Affaires Générales. Je demande à l'Assemblée de l'adopter, la majorité ayant estimé qu'il répondait aux besoins de la situation.

Permettez-moi une dernière remarque. Certains de nos collègues ont dit que ce serait en quelque sorte faire acte de discrimination à l'égard de l'un des gouvernements directement intéressés à l'affaire que d'insérer dans le texte de la résolution une phrase invitant le gouvernement français à reprendre sa place à la table de conférence de l'Union de l'Europe Occidentale. Votre rapporteur tient à souligner avec force qu'il ne peut en être question, d'aucune manière. Mais étant donné la déclaration officielle du gouvernement français, faite par le ministre français des affaires étrangères et dans laquelle il est dit expressément que le gouvernement français ne participera plus aux délibérations du Conseil des Ministres, nous avons été pour ainsi dire forcés d'inviter le gouvernement français, dans l'intérêt de l'unité européenne et pour remédier à la situation actuelle qui, en somme, peut être considérée comme un état de crise pour notre continent, à reprendre sa place à la table de conférence de l'Union. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. Krieg.

M. KRIEG (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nous voici donc arrivés au débat que tout le monde attend depuis vingt-quatre heures. Je tiens à remercier M. Kahn-Ackermann qui, au nom de la Commission des Affaires Générales, vient de poser la question très clairement et très nettement.

Nous sommes forcés, à l'heure actuelle, de constater qu'il existe une crise au sein de l'U.E.O. M. le Président, dans son discours d'hier, faisait observer que le Conseil ne pouvait plus donner de réponse aux recommandations qui lui avaient été faites par l'Assemblée parlementaire, car il est aujourd'hui paralysé.

Pourquoi cette paralysie et pourquoi donc sommes-nous dans un état de crise ? Ce sont les questions que nous avons à nous poser maintenant. Je crois — et chacun dans cette assemblée sera sans doute d'accord avec moi — qu'il est bon que nous ayons l'ensemble des éléments de la cause afin que nous puissions en discuter

Mr. Krieg (continued)

is alleged in some quarters, responsibility for the crisis rests on the French Government alone.

To get as clear and unbiased a picture as possible of the way in which matters have developed, I think we must look back to what happened at the meeting of WEU Ministers held in Luxembourg on 6th and 7th February, which, I would remind you, was one of the regular meetings provided for in the modified Brussels Treaty, which is our charter. This meeting seemed to have gone quite smoothly. So much so that, on his return to London, Mr. Stewart stated that everything had gone off without a hitch.

Yet, a few days later, the crisis arose in the circumstances with which we are familiar, when the British Delegation requested that an urgent meeting of the Council be convened for 14th February, for the purpose of discussing events in the Middle East, although, as we all know, this question — of undeniable importance and calling for consideration — had been on the agenda of the meeting of WEU Ministers held in Luxembourg a week earlier.

Let us, if you allow, recall briefly what happened at Luxembourg in this connection. It is all the easier to do so today, in that we heard yesterday a statement by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, who was in the Chair at that meeting.

As you know, the question of the Middle East had been properly included in the agenda. However, on the first day of the meeting, 6th February 1969, Mr. Stewart proposed to his WEU colleagues that the ambassadors of the six Common Market countries in London, who are the permanent representatives of their countries at WEU, should visit him at the Foreign Office a few days later for a consultation on the subject. Mr. de Lipkowski, the French Secretary of State for Foreign Affairs — quite rightly, it must be admitted — could only express surprise at this proposal, for which no one could understand the reason. In fact, Mr. Stewart wanted to convene the ambassadors of the WEU countries for the following week, although the question of the Middle East, which he intended

discussing with them, had been included in the agenda of the Luxembourg meeting in the normal way and although the representative of France intended discussing it with his colleagues with the object of ascertaining their opinions and instituting an exchange of views on the subject.

At the time, Mr. Stewart admitted that his proposal was somewhat out of the ordinary and represented a departure from the normal procedure specified in the Brussels Treaty. However, to justify himself, he said that the large number of items included in the agenda of the Luxembourg meeting allowed of too little time for a discussion on the problems relating to the Middle East.

This attitude might have seemed odd to any observer familiar with the rules of this organisation. As everyone knows, the Council of Ministers can devote as much time as it wishes to any debate it wishes, there is no rule imposing a time-limit on speakers and on the discussion of any item, and the length of the debate is determined solely by the opportuneness of the subject or the moment.

There is no doubt that, when the Ministers for Foreign Affairs of WEU met in Luxembourg, the problem of the Middle East was sufficiently serious for the seven Ministers gathered in that city to devote the maximum time available to the discussion of that subject. This is borne out by the fact that, during the conversations which took place on 7th February 1969, Mr. de Lipkowski, French Secretary of State for Foreign Affairs, made a long statement on the position — which is, moreover, well known — adopted by the French Government, explained the reasons why that position had been adopted, and asked his colleagues, on their side, to give their views on the problem. The discussion that followed was limited; if my information is correct, it lasted for about three-quarters of an hour. But that it was limited was not the responsibility of the French Delegation; in fact it was the responsibility of the British Delegation.

In this connection, it is not without interest to recall that, some days later, on 13th February 1969, Mr. Heath questioned Mr. Stewart on the subject. Referring to the Middle East situation, he asked "is it not a fact that this was on the agenda for ministerial discussion, but that no discussion took place?" The Foreign Secretary replied as follows: "The matter was down for

M. Krieg (suite)

sérieusement et que l'on puisse voir si, comme certains le prétendent, la responsabilité de cette crise repose sur le seul gouvernement français.

Afin de se faire une idée aussi saine et raisonnable que possible de la façon dont les faits se sont déroulés, il me paraît bon de revenir à ce qui s'est passé à la réunion des ministres de l'U.E.O., tenue les 6 et 7 février dernier, à Luxembourg et qui, je le rappelle, entraînait entièrement dans le cadre des réunions régulières prévues par le Traité de Bruxelles révisé qui est notre charte à tous. Il semblait que tout s'était fort bien passé lors de cette réunion. Cela est tellement vrai que, de retour à Londres, M. Stewart déclarait qu'effectivement tout avait été parfait.

Or, quelques jours plus tard, la crise éclatait dans les conditions que nous connaissons, lorsque la délégation britannique demanda la convocation d'urgence du Conseil permanent pour le 14 février, afin d'ouvrir au sein dudit Conseil une discussion sur les événements du Moyen-Orient, alors que, nous le savons tous, cette question, incontestablement très importante et qui doit être traitée, avait figuré à l'ordre du jour de la réunion des ministres de l'U.E.O. tenue à Luxembourg une semaine auparavant.

Rappelons brièvement, si vous le voulez bien, ce qui s'était passé à Luxembourg à ce sujet. Il est d'autant plus facile de le faire aujourd'hui que nous avons tous entendu hier la communication de M. Thorn, Ministre luxembourgeois des affaires étrangères, qui avait précisément présidé cette réunion.

La question du Moyen-Orient avait été, vous le savez, régulièrement inscrite à l'ordre du jour. Pourtant, dès le premier jour de la réunion, le 6 février 1969, M. Stewart proposait à ses collègues de l'U.E.O. que les ambassadeurs à Londres des six pays du Marché commun, qui sont les représentants permanents de leurs pays auprès de l'U.E.O., viennent quelques jours plus tard le voir au *Foreign Office* afin d'y avoir avec lui une consultation à ce sujet. M. de Lipkowski, Secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, ne pouvait, à fort juste titre, reconnaitre-le, que se déclarer surpris de cette proposition dont personne ne pouvait comprendre la raison. M. Stewart voulait, en effet, convoquer pour la semaine suivante les ambassadeurs des pays de l'U.E.O., alors que la question du Moyen-

Orient, dont il entendait discuter avec eux, était très régulièrement inscrite à l'ordre du jour de la réunion de Luxembourg et que le représentant de la France entendait en discuter avec ses collègues afin de recueillir leur avis et de procéder à un échange de vues sur ce point.

M. Stewart avait admis à ce moment que sa proposition sortait quelque peu de l'ordinaire et de la procédure normale prévue par le Traité de Bruxelles. Mais, afin de la défendre, il déclara que l'abondance des sujets inscrits à l'ordre du jour de la Conférence de Luxembourg ne permettrait d'accorder qu'un temps trop court à la discussion des problèmes soulevés par le Moyen-Orient.

Cette prise de position pouvait paraître curieuse à n'importe quel observateur connaissant les règles de cette maison. Car chacun sait que le Conseil des Ministres peut consacrer le temps qu'il veut au débat qu'il veut, qu'aucune règle ne limite le temps de parole et de discussion d'une matière et que seule l'opportunité du sujet ou du moment peut exiger que les discussions soient plus ou moins amples.

Or, au moment où se réunissaient les ministres des affaires étrangères de l'U.E.O. à Luxembourg, il est incontestable que le problème du Moyen-Orient était suffisamment grave pour que les sept ministres rassemblés dans cette ville consacrent le maximum du temps disponible à sa discussion. Il en est tellement ainsi que, lors des conversations qui eurent lieu le 7 février 1969, M. de Lipkowski, Secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, fit à ses collègues un long exposé de la position, bien connue d'ailleurs, qui avait été prise par le gouvernement français, expliqua les raisons pour lesquelles cette position avait été adoptée et demanda à ses collègues de bien vouloir donner à leur tour leur avis sur ce problème. Le débat qui s'ensuivit fut limité ; si mes renseignements sont exacts, il dura à peu près trois quarts d'heure. Mais il ne fut pas limité du fait de la délégation française ; il le fut, en réalité, du fait de la délégation britannique.

Il n'est pas inutile d'ailleurs, à ce sujet, de rappeler dès maintenant que, quelques jours plus tard, le 13 février 1969, à la Chambre des communes, M. Heath interrogeait à ce sujet M. Stewart. « Est-il vrai », demandait-il, « que la question du Moyen-Orient figurait à l'ordre du jour de la dernière réunion des ministres de l'U.E.O., mais qu'il n'en fut pas débattu » ? La réponse

Mr. Krieg (continued)

ministerial discussion at Luxembourg and was discussed, but, as I said, the time for discussing this matter was so limited that we felt there would be an advantage, in view of the forthcoming four-power meeting, to have a fuller opportunity to consult our friends in Europe."

In this reply by Mr. Stewart to Mr. Heath, therefore, the reference to the limitation of the time for discussion crops up again and serves to justify the attitude of the British Foreign Secretary at Luxembourg, whereas everyone is perfectly aware that this limitation did not exist in reality, that it was due not to the French Delegation but to the British Delegation, and that this attitude had somewhat surprisingly been adopted on the previous day, that is to say, on 6th February.

It should also be noted that the British example was not followed by the other delegations. Indeed, if certain rumours that are circulating about this meeting are to be believed, extremely interesting statements were made by the Italian and Belgian Delegations; there were also statements by the German and Netherlands Delegations.

In this connection, Mr. President, Ladies and Gentlemen, I should like to refer to what was said yesterday by the person who is really best placed to give an opinion on the way in which the discussion on the Middle East progressed on 7th February 1969, in Luxembourg. This is, of course, Mr. Thorn, who presided over that meeting. Perhaps you will allow me to quote his words, since they are of great importance for our subsequent discussions; you will find them in the Official Report, which is available to everyone in this Assembly:

"On Friday morning, the Council turned to the next items on its agenda, starting with the Middle East.

On the question of the Middle East, the Council of Ministers held a detailed discussion, covering among other questions the Soviet plan and the French proposal. The Ministers agreed in acknowledging that the Soviet plan contained some constructive elements and that, despite being both over-complex and incomplete — there was no

mention in it either of Jerusalem or of the Palestinians — it provided a useful starting point for the debate.

Generally speaking, it emerged from the discussion that all the governments were in agreement on the following points:

It was necessary to devise an overall solution providing fundamental answers to all the questions raised by the crisis, and not merely temporary remedies.

Any solution, to be valid, must be freely accepted by the main parties concerned, and not take the form of a settlement imposed on either one or the other.

The conflict must be settled by the machinery of the United Nations, more specifically the Security Council; and the resolution of 22nd November 1967 should provide the basis for a final settlement. In this connection, Ambassador Jarring's mission was supported without reservation."

I have quoted in full the words spoken yesterday by Mr. Thorn because they show clearly — if there was any need to do so, and if any of us had any doubts on the subject — that there was a discussion. His words do not reveal who took part in this discussion. It is possible that the British Delegation did not take part or that its participation was too slight. But it is plain that Mr. Thorn's summary of the discussion proves beyond question that there was a discussion of substance, and that every aspect of the problem was tackled, including the Soviet proposal, the French proposal, the Security Council debate and Mr. Jarring's mission. Consequently, we had an opportunity of considering jointly and very precisely what should be the views of the seven members of WEU concerning the Middle East problem.

Clearly from then onward we had grounds for thinking that the matter was settled, and it is understandable that Mr. Stewart, on his return to London, was able to express the opinion that everything had gone smoothly.

The difficulty was to arise a few days later, on 10th February 1969, when the Foreign Office asked for an extraordinary meeting of the Permanent Council to be convened for 14th February to discuss the question of the Middle East — a question which, as we have just seen, had been

M. Krieg (suite)

du ministre fut celle-ci : « La question figurait bien à l'ordre du jour de la réunion de Luxembourg et a été discutée. » « Mais », ajoutait-il, — et je le cite en traduction bien entendu — « le temps imparti aux discussions était limité et nous avons estimé qu'il serait utile, en vue de la rencontre à venir des quatre puissances, d'avoir une nouvelle et plus large opportunité de nous concerter avec nos amis d'Europe ».

On retrouve, en conséquence, dans cette réponse de M. Stewart à M. Heath, et comme justification de l'attitude qui fut celle du ministre anglais à Luxembourg, la référence à la limitation du temps de débat, alors que tout le monde sait parfaitement qu'en réalité, cette limitation n'existait pas, qu'elle n'avait pas été le fait de la délégation française, mais celui de la délégation britannique et que cette attitude avait été adoptée de façon assez surprenante dès la veille, c'est-à-dire le 6 février.

Il convient de noter d'ailleurs que l'exemple de la délégation britannique n'a pas été suivi par l'ensemble des délégations. En effet, si l'on en croit un certain nombre de rumeurs qui ont percé de cette réunion, les délégations italienne et belge ont fait des exposés extrêmement intéressants ; les délégations allemande et hollandaise ont également pris la parole.

A ce sujet, je voudrais, M. le Président, Mesdames, Messieurs, me reporter à ce qu'a dit hier la personne véritablement la mieux placée pour donner son opinion sur la façon dont se sont déroulés les débats du 7 février 1969, à Luxembourg, sur le Moyen-Orient, à savoir M. Thorn qui présidait cette réunion et qui nous a dit — vous me permettrez de le rappeler car ceci est extrêmement important pour la suite de nos débats — je cite le compte rendu officiel qui est à la disposition de chacun dans cette assemblée :

« Le vendredi matin, le Conseil a abordé la suite de son ordre du jour en commençant par le Moyen-Orient.

Le Conseil ministériel a eu, sur la question du Moyen-Orient, un échange de vues approfondi au cours duquel il a notamment examiné le plan soviétique et la proposition française. Les ministres ont été d'accord pour reconnaître que le plan soviétique contient des éléments constructifs et que, malgré sa trop grande complexité et ses lacunes — il ne parle ni de

Jérusalem ni des Palestiniens — il constitue une contribution utile pour l'ouverture des débats.

De façon générale, la discussion a fait apparaître l'accord de tous les gouvernements sur les points suivants :

Il faut arriver à une solution d'ensemble qui apporte des réponses de fond à toutes les questions soulevées par la crise, et pas seulement à des arrangements provisoires.

Une solution valable devrait être librement acceptée par les principaux intéressés et ne saurait revêtir la forme d'un règlement imposé à l'un ou à l'autre.

Le conflit doit être réglé dans le cadre des Nations Unies et plus particulièrement du Conseil de sécurité. C'est la résolution du 22 novembre 1967 qui devrait fournir la base d'un règlement définitif. A ce sujet, la mission de M. l'ambassadeur Jarring fut appuyée sans réserve. »

Si j'ai tenu à rappeler intégralement les propos qui ont été tenus ici même hier par M. Thorn, c'est parce que véritablement ils révèlent, s'il en était besoin et si nous avons eu les uns et les autres un doute quelconque à ce sujet, qu'il y a eu discussion. On ne sait pas, d'après ce texte, qui a participé à cette discussion. Il est possible que la délégation britannique n'y ait pas pris part ou n'y ait participé que trop peu. Mais il est bien évident que le résumé de cette discussion, tel qu'il est fait par M. Thorn, prouve incontestablement qu'il y a eu une discussion au fond, qu'on a abordé le problème sous tous ses aspects : sous ceux de la proposition soviétique, de la proposition française, de la délibération du Conseil de sécurité, de l'ambassade de M. Jarring, et qu'en conséquence on a eu l'occasion de voir ensemble et de façon très précise ce qu'il convenait que les Sept de l'U.E.O. pensent au sujet du problème du Moyen-Orient.

Il est évident qu'à partir de ce moment, on pouvait penser que le problème était réglé, et l'on comprend comment M. Stewart, de retour à Londres, pouvait estimer que tout s'était bien passé.

Mais la difficulté devait naître quelques jours plus tard, le 10 février 1969, lorsque le *Foreign Office* demanda une réunion extraordinaire du Conseil permanent pour le 14 février, afin qu'il y soit discuté de la question du Moyen-Orient qui, nous venons de le voir, avait été traitée

Mr. Krieg (continued)

dealt with a few days earlier at the normal and highest level, that is to say, at ministerial level.

It is also worth recalling that on the following day, 11th February, Mr. Stewart modified his proposal and asked for the convening not of an "extraordinary" meeting, as he had termed it the previous day, but of an ordinary meeting, to be held on the same date, 14th February.

At this point we are bound to note that the first description was in fact the correct one, since the meeting desired by the Foreign Office was indeed of an extraordinary nature. I should even be inclined to say that it was of an abnormal nature, at any rate in the eyes of the French Government and of a number of observers who intend, as far as WEU is concerned, to abide by both the spirit and the letter of the Brussels Treaty.

This was, moreover, made clear by the French Ambassador in London, the permanent representative of our country to WEU, in a letter addressed by him on 11th February to the Secretary-General of the organisation, in which he stated in substance that he saw neither the use nor the desirability of the proposed meeting since the question of the Middle East had been the subject, on 7th February, of a broad exchange of views in the Council of Ministers.

It might have been thought that this clarification would be calculated to put an end to the commotion which was beginning to develop around this matter, if the British Government had not maintained its request for a meeting of the Council, this time without describing it as either an extraordinary or an ordinary meeting, but invoking as a reason for the convening of the meeting the existence of an emergency situation.

This was thus the third explanation given by the British Government within the space of two or three days to justify the convening of the Permanent Council. This bare recital of the facts suffices, it seems to me, to show us the nature — which I shall call "unusual", not to use another term — of the British attitude during this short time. For if the Foreign Office had wanted to provide its request with a legitimate legal basis, it ought to have referred to the modified Brussels

Treaty, and more particularly to Article VIII, paragraph 3. I apologise to the Rapporteur, but it is necessary here to refer to the basic provisions governing our organisation, which, in the circumstances, may usefully be recalled. Article VIII, paragraph 3, of the Brussels Treaty states:

"At the request of any of the High Contracting Parties the Council shall be immediately convened in order to permit them to consult with regard to any situation which may constitute a threat to peace, in whatever area this threat should arise, or a danger to economic stability."

In the request of the British Government no such argument is to be found, nor any reference to this article. What is the reason for this? It would be very interesting to know. But clearly the British Government alone could explain to us, if need be, the reasons which led it to act in this way.

As far as I am concerned, and on my own responsibility, I should like to give the Assembly my own interpretation of a situation which, to say the least, deserves to be described as extraordinary.

Since Mr. Stewart did not think fit to discuss the substance of the Middle East problem in Luxembourg, on 7th February, as a number of his colleagues, French, Belgian, Italian and German had done, how could he maintain, a few days later, that these same events, which had, however, been the subject of a comparatively long and thorough discussion, constituted on 11th or 12th February, a threat to peace? Although this may be true in point of fact, there is no doubt that his argument was untenable at the time because, between 7th February and 12th or 13th February, no new development had occurred.

The British Government must have known in advance that its argumentation was bound to fail as it could not stand up to serious and thorough examination. This is surely the reason why it preferred to maintain an attitude of rather prudent expectation. It must be admitted that this attitude finally proved advantageous to it, for it partly won its case, in that the meeting took place on 14th February in London, without France being present.

M. Krieg (suite)

quelques jours auparavant à l'échelon le plus normal et le plus élevé, c'est-à-dire celui des ministres.

Il n'est pas inutile, d'ailleurs, de rappeler que dès le lendemain, c'est-à-dire le 11 février, M. Stewart modifiait sa proposition et demandait la convocation, non plus d'une réunion « extraordinaire », comme il l'avait qualifiée la veille, du Conseil permanent, mais bien d'une réunion normale, tout en maintenant la date du 14 février.

Nous sommes bien obligés de constater, dès ce moment, que c'est la première formulation qui, en réalité, était la bonne, car la réunion souhaitée par le *Foreign Office* avait bien un caractère extraordinaire. J'aurais même tendance à dire qu'elle avait un caractère anormal, tout au moins aux yeux du gouvernement français et d'un certain nombre d'observateurs qui entendent, en ce qui concerne les travaux de l'U.E.O., s'en tenir à l'esprit comme à la lettre du Traité de Bruxelles.

C'est, d'ailleurs, ce que, dès le 11 février, devait préciser l'ambassadeur français à Londres, représentant permanent de notre pays auprès de l'U.E.O., dans une lettre qu'il adressait au secrétaire général de cette organisation et dans laquelle il déclarait en substance ne pas voir l'utilité ni l'opportunité d'une telle réunion alors que le problème du Moyen-Orient avait fait l'objet, le 7 février, d'un large échange de vues au sein du Conseil réuni à l'échelon ministériel.

On aurait pu penser que cette simple mise au point était de nature à mettre fin à l'agitation qui commençait à se faire jour autour de cette affaire si le gouvernement britannique n'avait maintenu sa demande de réunion du Conseil permanent, cette fois sans employer ni l'expression de réunion extraordinaire ni celle de réunion ordinaire, mais en déclarant que cette réunion devait être basée sur l'urgence.

Autrement dit, c'était, en deux ou trois jours la troisième explication que donnait le gouvernement britannique pour justifier la convocation du Conseil permanent, et je crois que ce simple énoncé des faits est suffisant pour nous montrer le caractère, je dirai insolite pour ne pas employer un autre terme, de l'attitude britannique au cours de ce bref laps de temps. Car, enfin, si le *Foreign Office* avait voulu donner une base juridique légitime à sa demande, il

aurait fallu qu'il se réfère au Traité de Bruxelles révisé, et plus particulièrement à l'article VIII, paragraphe 3. Je m'en excuse auprès du rapporteur, mais il faut tout de même ici faire un peu de droit et se référer aux sources de notre organisation, car il est bon de les rappeler. Cet article VIII, paragraphe 3, du Traité de Bruxelles prévoit que :

« A la demande de chacune d'elles, le Conseil sera immédiatement convoqué en vue de permettre aux Hautes Parties Contractantes de se concerter sur toute situation pouvant constituer une menace contre la paix, en quelque endroit qu'elle se produise, ou mettant en danger la stabilité économique. »

Or, nous ne trouvons dans la demande du gouvernement britannique aucune espèce d'argument semblable, nous n'y trouvons aucune référence à cet article. Pour quelle raison ? Il serait très intéressant de le savoir. Mais il est évident que seul le gouvernement britannique pourrait, le cas échéant, nous expliquer quels ont été les motifs qui l'on conduit à agir ainsi.

En ce qui me concerne, et sous ma seule responsabilité, je voudrais donner à l'Assemblée ma propre interprétation d'une situation dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle mérite le qualificatif d'extraordinaire.

A partir du moment où M. Stewart n'avait pas jugé bon d'aborder le fond du problème du Moyen-Orient, le 7 février, à Luxembourg, comme le firent un certain nombre de ses collègues, français, belge, italien, allemand, comment aurait-il pu soutenir, quelques jours plus tard, que ces mêmes événements, qui avaient pourtant fait l'objet d'une discussion relativement longue et approfondie constituaient, le 11 ou le 12 février, une menace pour la paix, ce qui est peut-être vrai dans les faits mais qui, incontestablement, ne pouvait pas être soutenu à ce moment-là car, entre le 7 et le 12 ou le 13 février, aucun fait nouveau n'était intervenu.

Il est certain que le gouvernement britannique savait par avance que son argumentation aurait alors été vouée à l'échec, car elle ne pouvait résister à un examen sérieux et approfondi. C'est certainement la raison pour laquelle il a préféré demeurer dans une expectative assez prudente. Il faut bien reconnaître que cette expectative devait, en définitive, lui être profitable puisqu'il devait avoir au moins partiellement gain de cause, la réunion du 14 février ayant eu lieu à Londres, et sans la France.

Mr. Krieg (continued)

Yet, Ladies and Gentlemen, there was no lack of warning on the part of the latter.

On 11th February, as I said just now, our ambassador had already issued an initial warning.

On 12th February he informed the Secretary-General of WEU, with regard to the maintenance of the meeting of the 14th, that the French Government was not in agreement as it considered the convening of this meeting illegal, that the French Delegation would therefore not take part in it and that the said meeting could not be considered as a meeting of WEU. These are the exact terms of the communication addressed on 12th February by our ambassador in London to the Secretary-General of WEU.

On 13th February a further letter was addressed by the Embassy to the Secretary-General, informing him that, in the view of the French Government, there was no question of a situation obtaining such as that provided for in Article VIII, paragraph 3, of the Brussels Treaty — an article which the British Government had not invoked but to which reference would undoubtedly have to be made to justify any decision one way or the other — and that consequently it would not take part in the meeting of 14th February which could not be considered as a meeting of WEU.

On the same day, our ambassador in London requested the Secretary-General of WEU to refrain from making available to the participants in the meeting of the 14th either the staff or the premises of WEU, since by so doing he would be exceeding his powers.

In these circumstances, it is not easy to understand how our partners could maintain that they were surprised by the attitude of the French Government, for necessarily, by reason of the rules governing the formal relations between the governments and the countries members of WEU, all were informed, as and when they were published, of these various warnings sent out on 11th, 12th and 13th February.

It is thus clear not only that the position adopted by France was generally known but also that it was plain and unequivocal; and no one could validly argue that if any difficulty

should arise as a result of the meeting of 14th February, that difficulty would be the responsibility of the French Government, since the British Government had, in an impromptu and unlooked-for way, confronted its partners with a situation they could not have expected.

Not having taken part in the meeting of 14th February, which, I repeat, was held in contravention of the rules of our organisation, the French Government, on the day following that meeting, could do no more than take note of the situation as it appeared and take in consequence the only action which in its view was possible at that time: that is, to inform the Secretary-General of WEU that, pending a return to a strict application of the letter and spirit of the modified Brussels Treaty, France would take no further part in the work of the Council.

Ladies and Gentlemen, the question may legitimately be asked whether, if the same event had occurred in a different sense and if, instead of the French Government, another had been faced, through the fault of a third party, with the same situation, that government would not have reacted in the same way.

I firmly believe that this would have been the case. But it may also legitimately be said, once we have a clear view of the sequence of events and of the facts as they really were, that France was undoubtedly confronted with a manoeuvre.

No one can now deny that, under Article VIII, paragraph 4, of the modified Brussels Treaty, the Council has to decide by unanimous vote questions for which no other voting procedure has been or may be agreed.

This provision has not been amended by any later agreement and it has always been recognised that it applied both to procedural decisions and to decisions of substance. So much so — and on this point I appeal to those of my colleagues who have been members of this Assembly for longer than I have — that the whole practice of the Council confirms that a decision which is essentially a procedural decision, such as the inclusion of an item in the agenda, has always been taken unanimously and must be taken unanimously.

M. Krieg (suite)

Pourtant, Mesdames, Messieurs, il faut bien le dire, ce ne sont pas les mises en garde de cette dernière qui manquèrent.

Le 11 février, je le disais tout à l'heure, notre ambassadeur avait déjà fait une première mise en garde.

Le 12 février, il faisait savoir au secrétaire général de l'U.E.O. que, la réunion du 14 étant maintenue, le gouvernement français ne donnait pas son accord car il la considérait comme illégale, qu'en conséquence la délégation française n'y participerait pas et que ladite réunion ne pourrait avoir lieu dans le cadre de l'U.E.O. Ce sont les termes exacts qui ont été employés par notre ambassadeur à Londres, le 12 février, dans sa communication au secrétaire général de l'U.E.O.

Le 13 février, nouvelle lettre de l'ambassade au secrétaire général, l'informant que le gouvernement français estimait qu'on ne se trouvait pas dans la situation prévue par l'article VIII, paragraphe 3, du Traité de Bruxelles, cet article dont justement le gouvernement britannique ne s'était pas servi mais qu'il fallait bien viser pour justifier une décision dans un sens ou dans un autre, et qu'en conséquence il ne participerait pas à la réunion du 14, qui ne pouvait être considérée comme ayant lieu dans le cadre de l'U.E.O.

Le même jour, notre ambassadeur à Londres demandait au secrétaire général de l'U.E.O. de ne mettre ni le personnel ni les locaux de l'U.E.O. à la disposition des participants à la réunion du 14, faute de quoi il dépasserait les limites de ses pouvoirs.

On ne comprend pas très bien, dans ces conditions, comment nos partenaires ont pu soutenir qu'ils ont été surpris par l'attitude du gouvernement français car obligatoirement, en raison même des règles qui régissent en la forme les rapports entre les gouvernements et les pays membres de l'U.E.O., ils ont, les uns et les autres, eu connaissance, au fur et à mesure de leur publication, de ces diverses mises en garde qui ont été adressées, les 11, 12 et 13 février.

Il est donc évident que la position prise par la France était non seulement connue par tout le monde, mais encore qu'elle était nette et sans équivoque, et que personne ne pouvait valable-

ment soutenir que, s'il devait y avoir une difficulté à la suite de la réunion du 14, cette difficulté naîtrait du fait du gouvernement français, le gouvernement britannique ayant, de façon impromptue et inattendue, mis ses partenaires devant une situation à laquelle ils ne pouvaient pas s'attendre.

N'ayant pas participé à la réunion du 14 février, qui fut tenue en violation, je le répète, des règles statutaires, le gouvernement français ne pouvait, le lendemain de cette réunion, que prendre acte de la situation telle qu'elle se présentait et en tirer la seule conséquence qu'il a considérée comme pouvant être tirée à ce moment-là : faire savoir au secrétaire général de l'U.E.O. que, tant qu'on ne serait pas revenu à une stricte application de la lettre et du fond du Traité de Bruxelles révisé, la France ne participerait plus aux activités du Conseil.

Il est permis, Mesdames, Messieurs, de se poser la question de savoir si, le même événement s'étant produit dans un sens différent et si, au lieu que ce soit le gouvernement français qui se trouve, par le fait des autres, mis devant une pareille situation, il est permis, dis-je, de se demander si n'importe quel gouvernement n'aurait pas réagi de la même façon.

Je crois effectivement que c'est ce qui serait passé. Mais il est également permis de dire, lorsqu'on a repris d'une façon aussi nette que possible l'échelonnement des événements et des faits tels qu'ils se sont réellement passés, que la France s'est incontestablement trouvée devant une manœuvre.

Nul, en effet, ne pourrait aujourd'hui contester qu'aux termes de l'article VIII, paragraphe 4, du Traité de Bruxelles révisé, le Conseil prend à l'unanimité les décisions pour lesquelles une autre procédure de vote n'est pas ou ne sera pas convenue.

Or, aucun accord postérieur n'a complété cette disposition et il a toujours été admis que cette disposition s'appliquait aux décisions de procédure comme aux décisions de fond. Cela est si vrai — et j'en appelle en cela à ceux de mes collègues qui appartiennent à cette assemblée depuis plus longtemps que moi — que toute la pratique du Conseil confirme qu'une disposition, qui est par essence même une disposition de procédure, comme l'inscription d'une question à l'ordre du jour, a toujours été prise à l'unanimité et doit être prise à l'unanimité.

Mr. Krieg (continued)

In this connection, I should like to recall, taking only one recent example so that I cannot be accused of digging into ancient history to find an argument, that, at the meeting of the Permanent Council previous to the Luxembourg meeting, the Seven could not agree on the inclusion in the agenda of an item that some delegations wanted worded as follows: "The rôle of WEU in the building of Europe". Because there was no unanimous agreement, the Council had to refrain from including it, and no one took exception to its non-inclusion, no one raised the slightest protest, no one, indeed, even mentioned it.

What applies to the agenda also applies to the convening of the Permanent Council itself, and I think we can conveniently refer in this connection to an article published on 18th February 1969 in a newspaper which we all regard as generally well informed and above suspicion — I mean *Le Figaro*. (*Murmurs*)

In this article, written by its London correspondent, it was said that an official of WEU had formally stated that no meeting of that body — he was referring to the Council — could be valid if one of its members expressly refused to take part in it. The article in *Le Figaro* went on to say that later in the day (i.e. 11th February) the Secretary-General himself had expressed an identical opinion. Afterwards, at the working meetings held on 12th and 13th February, Mr. Iweins d'Eeckhoutte seemed less determined, and finally, on the morning of 14th February, it was announced that the meeting would take place on the premises of WEU, without the participation of the French Delegation and despite the many previous assurances given at the Council's headquarters.

Ladies and Gentlemen, I think that the situation could hardly be clearer and that, after these few explanations, it might well be wondered how the sole responsibility for the present crisis can possibly and reasonably be placed on the shoulders of the French Government.

This brings me to the end of my account of the facts as they occurred and I do not think that any fault can be found with this statement.

Now let us see what was the position adopted by the French Government. If that were necessary, the communiqué issued following the meeting of the Council of Ministers the day before yesterday would remove any uncertainty. Obviously, for people as well informed as you are, Ladies and Gentlemen, there was no need for it. Suffice it to say that it only confirmed what everyone knew already — that is, that the government, after having clearly notified its partners of its attitude, did not agree with the measure that had been taken and would only resume its participation in the work of WEU when a return to the rules in force was ensured beyond any doubt.

I should now like to ask a question. Can a member of an association — and we all belong to a number of associations — be criticised for a wish to see that association directed and managed in accordance with its statutes which, indeed, from the day when he became a member, govern the relations between the association and himself? No one, it seems to me, would think this was going too far.

All the more, then, how can blame be seriously attached to a sovereign State that has signed a treaty with other sovereign States if it wishes to adhere to the rules which, again, govern the relations between the parties, whether these be private individuals or, as in the case of a treaty, sovereign States? I must say that this desire on the part of everyone to see applied, as normally and as strictly as possible, rules which were established by common consent, is valid even if, at any time, those rules are found irksome by one or other of the partners. This is the case, for instance, with regard to the rule requiring unanimity contained in Article VIII, paragraph 4, of the modified Brussels Treaty.

I can see no point in continuing to claim that it was France that brought about a crisis in WEU, whereas, I am sorry to say, but it must be admitted, it was Great Britain which caused it, deliberately and despite all the warnings issued by the French Government between 11th and 13th February. Great Britain is responsible for the crisis, and Great Britain may also be responsible for prolonging it if it refuses to allow a return to an observance of the rules and the normal procedure.

However, to arrive at an understanding of the reasons underlying this whole manoeuvre, we have to recall, though without dwelling on it

M. Krieg (suite)

Je voudrais rappeler à ce sujet, pour prendre un seul exemple récent, de façon qu'on ne puisse pas m'accuser de revenir aux calendes grecques pour trouver un argument, que lors de la dernière réunion du Conseil permanent qui précéda la réunion de Luxembourg, l'accord n'a pas pu se faire entre les Sept sur l'inscription à l'ordre du jour d'une question que certaines délégations auraient voulu libeller de la façon suivante : « Rôle de l'U.E.O. dans la construction de l'Europe ». Et, faute de cet accord unanime, le Conseil permanent a dû renoncer à son inscription et personne n'a trouvé à redire à l'absence de cette inscription, personne n'a élevé la moindre protestation, personne, il faut bien le dire, n'en a même parlé.

Or, ce qui est vrai pour l'ordre du jour l'est également pour la convocation du Conseil permanent lui-même et l'on peut, je crois, d'une façon assez opportune, se référer à ce sujet à ce qu'écrivait, le 18 février 1969, un journal que nous considérons tous comme généralement fort bien informé et qui n'est pas sujet à suspicion, je voudrais parler du *Figaro*. (*Mouvements divers*)

On pouvait y lire, sous la signature de son correspondant à Londres, qu'un fonctionnaire de l'U.E.O., je cite : « déclarait formellement qu'aucune réunion de cet organisme » — il s'agit du Conseil permanent — « ne pouvait être valable si un de ses membres refusait expressément d'y prendre part ». Et *Le Figaro* continuait en ces termes : « Plus tard dans la journée », — il s'agit du 11 février — « le secrétaire général lui-même émettait un avis identique. Puis, au cours des réunions de travail qui eurent lieu les 12 et 13 février, la résolution de M. Iweins d'Eeckhoutte parut moins ferme. Ce fut enfin, le 14 au matin, l'annonce que la réunion se tiendrait dans les locaux de l'U.E.O., sans la participation de la délégation française et en dépit des assurances antérieures prodiguées au siège du Conseil. »

Je crois, Mesdames, Messieurs, qu'il est extrêmement difficile d'être plus clair et qu'après ces quelques explications, on peut se demander comment il est possible et raisonnable d'imputer au gouvernement français la responsabilité exclusive de la crise actuelle.

Ayant ainsi terminé l'exposé des faits, tels qu'ils se sont passés, je crois qu'il est impossible de reprendre quoi que ce soit à cet exposé.

Voyons donc quelle est la position qui fut adoptée par le gouvernement français. S'il en avait été besoin, le communiqué qui a été publié avant-hier après la réunion du Conseil des Ministres lèverait toute équivoque. Il est bien évident que, pour des personnes aussi averties que vous, Mesdames, Messieurs, il n'en était nul besoin. Disons seulement qu'il n'a fait que confirmer ce que chacun savait déjà — et je cite là aussi : « Le gouvernement, après avoir clairement prévenu ses partenaires de sa position, n'a pas accepté l'initiative prise et ne reprendra sa participation aux travaux de l'U.E.O. qu'une fois assuré, sans conteste, le retour à la règle en vigueur. »

Je voudrais maintenant poser une question. Peut-on reprocher au membre d'une association — et nous appartenons tous à d'innombrables associations — son désir de voir cette association dirigée et gérée conformément à ses statuts qui, en définitive, du jour où il a signé son adhésion, constituent la loi entre l'association et lui ? Personne, je crois, ne penserait que c'est une prétention anormale.

A plus forte raison, comment peut-on sérieusement faire grief à un pays souverain qui a signé un traité avec d'autres pays non moins souverains que lui et qui veut s'en tenir aux règles qui, seules, elles aussi, font la loi entre les parties, que ce soit des particuliers, que ce soit, dans le cas d'un traité, des Etats souverains ? Je dois dire que ce désir de chacun de voir s'appliquer, de façon aussi normale, aussi stricte que possible, des règles qui ont été déterminées d'un commun accord, est valable, même si, à un moment donné, ces règles gênent l'un ou l'autre des partenaires. Il en est par exemple ainsi en matière de cette règle d'unanimité qui est prévue à l'article VIII, paragraphe 4, du Traité de Bruxelles révisé.

Je crois qu'il ne serait pas bon de continuer à prétendre que c'est la France qui a provoqué une crise à l'U.E.O., alors que, j'ai le regret de le dire, il faut bien en convenir, c'est la Grande-Bretagne qui, sciemment, en a été la cause, malgré toutes les mises en garde qui ont été faites par le gouvernement français entre le 11 et le 13 février. La Grande-Bretagne est responsable de la crise, la Grande-Bretagne peut également être responsable de sa prolongation si elle se refuse à ce que l'on en revienne à la règle et à la procédure normale.

Mais pour comprendre les raisons qui ont motivé toute cette manœuvre, on ne peut le faire qu'en rappelant, sans d'ailleurs trop y insister,

Mr. Krieg (continued)

over-much, the main idea of the plan proposed by Mr. Harmel in October 1968. As he said, WEU should move on from the stage of information *a posteriori* to that of preliminary and compulsory consultations on certain predetermined subjects. As we know, the substance of that plan was referred to by Mr. Nenni at the Luxembourg meeting, particularly as regards compulsory meetings and, at this juncture, we may usefully recall what Mr. Hallstein said at the European Federalist Congress held in Marienberg last October, very shortly after Mr. Harmel's plan had been published, namely that the Harmel plan would lead to the formal creation of a community outside the Community and would thus give France valid reasons for withdrawal.

In short, this was the aim of the manoeuvre begun at Luxembourg and continued in London over the past few days. It should, however, be recalled that Mr. de Lipkowski, French Secretary of State for Foreign Affairs, had explained at length the reasons for which the French Government was opposed to the very principle of compulsory consultations. Contrary to what has been said in different quarters by different people, he was not the only one to hold this view. Only yesterday, Mr. Thorn informed us that there had been reservations on the part of the German Delegation, which did not wish to commit itself on this point.

Having come up against an obstacle, partly unexpected, in its attempt to get the WEU Council to adopt the principle of compulsory consultations, the British Government thought—and this, I hasten to say, is a purely personal opinion which commits no one but myself—that it could force the hand of its opponents by organising, on its initiative alone, a consultation on the Middle East.

When Mr. Stewart asserted that the meeting of 14th February was no more than the application in practice of a decision taken at Luxembourg to arrange for more frequent consultations on foreign policy, he could not have been unaware that the Council in which he had participated only a few days previously had taken no decision in this sense. It had merely been agreed then that various proposals made by Benelux,

Italy and France, aimed at improving the system of political consultations in WEU, would be considered by the permanent representatives in London with a view to a resumption of the discussion in The Hague at the May meeting.

In fact, and this should be stated, far from representing the application of a decision which was never taken, the meeting of 14th February represented the culmination of an effort, initiated in London in October 1968, to make WEU a centre for consultation on questions of all kinds unrelated to any formal provision of the Rome Treaty.

It should, I think, be stated clearly now, to avoid any misunderstanding, that WEU was never intended to be and never will be the court of appeal of the Common Market.

When we come to the end of our examination of this very regrettable matter, it is remarkable to note that the pretext invoked to begin with—consideration of the situation in the Middle East—has completely faded into the background.

If we refer to the press comments made after the meeting on 14th February, we see that there is no attempt to conceal the fact that this was a first attempt to institute a system of regular consultations between the Six and Britain on major questions of foreign policy and an endeavour to increase the rôle of Britain in the elaboration of a common European policy. The foregoing statement is not taken from *Le Figaro* which seemed just now to be distasteful to some of our colleagues, but from the Italian newspaper *Avanti*. A similar note was struck by the Dutch newspaper *Het Vaderland*, which took the view that it would henceforth be easier for the other EEC countries to work out a policy of co-operation with Britain.

Hence it is perfectly clear, and there is therefore no need to stress the point, that the pretext invoked for this meeting in London served in reality as the cloak for a diplomatic manoeuvre, and that the purpose in view bore only a very faint relationship to the Middle East crisis.

Lastly, we cannot be sure that, as some newspapers have said, British diplomacy has not chosen to take this step at this particular time to make it appear that the United Kingdom is taking the lead in the building of Europe, on the eve of President Nixon's visit.

M. Krieg (suite)

l'idée essentielle du plan qui avait été proposé, dès octobre 1968, par M. Harmel. Elle était, pour reprendre ses propres termes, de passer, au sein de l'U.E.O., du stade de l'information *a posteriori* à celui des consultations préalables et obligatoires sur un certain nombre de sujets à déterminer. La substance de ce plan a été reprise, nous le savons, par M. Nenni lors de la Conférence de Luxembourg, notamment en ce qui concerne les réunions obligatoires, et on peut d'ailleurs, à ce moment, rappeler utilement ce que M. Hallstein disait, lors du Congrès fédéraliste européen qui s'est tenu en octobre dernier à Marienberg, très peu de temps après que le plan de M. Harmel eut été connu du public : « Le Plan Harmel aboutirait à créer formellement une communauté à l'extérieur de la Communauté et donnerait ainsi à la France des raisons valables pour s'en retirer. »

C'est, en définitive, à cela qu'a tendu la manœuvre qui s'est déroulée pour commencer à Luxembourg et pour se poursuivre à Londres ces jours derniers, et pourtant, il convient de rappeler que M. de Lipkowski, Secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, avait longuement exposé les raisons pour lesquelles le gouvernement français est opposé au principe même des consultations obligatoires. Contrairement à ce qui a été dit ici et là, par les uns et par les autres, il n'a pas été le seul de cet avis, puisque M. Thorn, hier même, nous disait qu'il y avait eu des réserves de la part de la délégation allemande, qui n'avait pas voulu prendre d'engagement sur ce même point.

S'étant ainsi heurté à un obstacle, partiellement imprévu, dans sa tentative de faire adopter par le Conseil de l'U.E.O. le principe des consultations obligatoires, le gouvernement britannique a estimé — et ceci, je m'empresse de le dire, est une opinion qui m'est toute personnelle et qui n'engage que son auteur — pouvoir forcer la main des opposants en organisant, sous sa seule initiative, une consultation sur le Moyen-Orient.

Lorsqu'en effet, M. Stewart affirmait que la réunion du 14 février n'était que la mise en pratique d'une décision prise à Luxembourg d'organiser des consultations plus fréquentes en matière de politique étrangère, il ne pouvait pas ignorer que le Conseil auquel il avait pris part, quelques jours auparavant seulement, n'avait pris aucune décision en ce sens. Il y avait seulement été convenu que diverses propositions éma-

nant du Benelux, de l'Italie ou de la France et tendant à améliorer le système des consultations politiques au sein de l'U.E.O. seraient étudiées par les représentants permanents à Londres en vue d'une reprise de la discussion à La Haye lors de la session du mois de mai.

En fait, et il convient de le dire, loin d'être l'application d'une décision qui n'a jamais été prise, la réunion du 14 février se présente comme l'aboutissement d'un effort qui a été inauguré à Londres, en octobre 1968, pour faire de l'U.E.O. un centre de consultation sur les questions de tous ordres ne faisant l'objet d'aucune disposition formelle du Traité de Rome.

Il est bon, je crois, qu'il soit dit aujourd'hui, et que l'on ne s'y trompe pas, que l'U.E.O. n'a jamais été, dans sa vocation, et ne sera jamais la chambre d'appel du Marché commun.

Lorsqu'enfin on termine l'examen de cette très regrettable affaire, il est remarquable de constater que le prétexte invoqué à l'origine, celui de l'examen de la situation au Moyen-Orient, est totalement passé à l'arrière-plan.

Si l'on se reporte aux commentaires de presse qui ont été faits à l'issue de cette réunion du 14 février, on s'aperçoit qu'ils ne cachent nullement qu'il s'agit d'une première ébauche « d'une institutionnalisation des consultations régulières entre les Six et la Grande-Bretagne sur les grands thèmes de politique étrangère et d'une tentative pour accroître le rôle de l'Angleterre dans l'élaboration d'une politique européenne commune ». Cette citation n'est pas extraite du *Figaro* qui, tout à l'heure, semblait déplaire à certains de nos collègues, mais du journal italien *Avanti*. Une note identique a été donnée par le journal hollandais *Het Vaderland*, qui estime que les autres pays de la C.E.E. sont désormais en mesure de rechercher plus commodément une politique de coopération avec la Grande-Bretagne.

Il est donc parfaitement clair — aussi serait-il même inutile d'y insister — que le prétexte invoqué pour cette réunion de Londres couvre en réalité une manœuvre diplomatique et que le but recherché n'avait qu'un lointain, très lointain rapport avec la crise du Moyen-Orient.

Enfin, il n'est pas exclu, Mesdames, Messieurs, comme d'ailleurs un certain nombre de journaux l'ont dit, que la diplomatie anglaise ait choisi de prendre une telle initiative à ce moment précis pour présenter le Royaume-Uni comme étant à la pointe de la construction européenne à la veille du voyage du Président Nixon.

Mr. Krieg (continued)

I hope, Ladies and Gentlemen, that these few explanatory remarks will enable the debate to continue in full knowledge of the facts. I also hope, although I fear this may be wishful thinking, that I have convinced my colleagues of the good faith of the French Government in the crisis through which WEU is now passing.

To put a stop to a number of insinuations which are being made in various quarters, I wish to repeat, what has already been said by people with far greater authority, that France has absolutely no intention, I will not say of leaving WEU — for we know that our treaty does not allow of withdrawal — but of paralysing WEU and its operation. The French Government, for a great many reasons which there is no need to recall here, is among those that appreciate the importance of WEU, more especially in connection with the vital question of the limitation and control of armaments.

But France is desirous of seeing the Council's discussions take place, as in the past, strictly in accordance with the rules of the modified Brussels Treaty — rules which are binding on all the Contracting Parties, whoever they may be, and which, I believe, no one now thinks of changing.

Ladies and Gentlemen, in my view it depends only on a few of France's partners to bring speedily to an end a crisis which was brought about artificially and which could be very quickly settled. It is, however, my duty to say that I greatly fear that the draft resolution so ably introduced by Mr. Kahn-Ackermann at the beginning of this discussion is not really calculated to put an end to the crisis. Indeed, I shall not conceal from you my fear that, on the contrary, it may cause a recrudescence of the crisis, which would be of no advantage whatever.

It is impossible not to realise, on reading the text, that the intention — expressed in courteous and veiled terms which, however, faithfully reflect the thought of its authors — is to lay upon the French Government the entire respon-

sibility for the crisis through which we are passing and, in terms no less courteous, to summon it to resume its place.

Ladies and Gentlemen, I do not think that, if the Assembly allowed itself to vote for such a text which, as far as we are concerned, seems to us quite inadmissible — at any rate as regards the majority of the members of the French Delegation — it would be helping to set matters right. On the contrary, I fear that this text may make matters worse and may even result in our finding ourselves faced, not with a crisis of minor significance but with a real and lasting crisis.

During the discussion in the General Affairs Committee, which was very long since it prevented the Assembly from sitting to consider this question yesterday, a lengthy exchange of views took place on the various possibilities open to us and, as always in such discussions, there were hawks and doves.

I should mention to the Assembly that Mr. Bernard Destremau, on behalf of a large part of the French Delegation, proposed an amendment which really represents the maximum of what could be asked and hoped for. This amendment did not, however, receive a very cordial welcome. But it is as well to mention its existence, to show those of you, Ladies and Gentlemen, who do not belong to the General Affairs Committee, that the Committee was not faced with an attitude on the part of the French Delegation deliberately hostile and determined to prevent any result, but, on the contrary, with an attitude which, taking account of the wishes of both sides, of what could be done and of what it was desirable to do, had gone to the utmost limit in certain concessions.

Ladies and Gentlemen, in this matter both the French Government and the British Government have made up their minds what they ought to do, as has also the German Government. In this connection I should like to recall, without making any other allusion to them, the statements made by Chancellor Kiesinger two or three days ago. The General Affairs Committee, including its French members, has also made up its mind. It is now your turn, Ladies and Gentlemen, to make up yours.

M. Krieg (suite)

Je souhaite, Mesdames, Messieurs, que ces quelques explications permettent au débat, qui maintenant va continuer, de se dérouler avec autant de clarté que possible. Je souhaite aussi, mais je crains fort que cette partie de mon vœu ne soit transformée en un vœu pieux, avoir convaincu mes collègues de la bonne foi du gouvernement français dans la crise qui secoue actuellement l'U.E.O.

Afin qu'il soit mis fin tout de suite à un certain nombre d'insinuations que l'on entend se faire jour à droite ou à gauche, je tiens à répéter ce qui a d'ailleurs été dit par des voix beaucoup plus autorisées que la mienne, que la France n'a nullement l'intention, je ne dirai pas de quitter l'U.E.O. — nous savons, en effet, qu'il s'agit d'un traité dans lequel il n'y a pas de possibilité de sortie — mais de paralyser l'U.E.O. et son fonctionnement. Car le gouvernement français est certainement un de ceux, pour de nombreuses raisons qu'il n'est point besoin de rappeler ici, qui apprécient d'une façon extrêmement large l'importance de l'U.E.O., en particulier en ce qui concerne la question primordiale de la limitation et du contrôle des armements.

Mais la France désire que les travaux de son Conseil se poursuivent comme par le passé, dans le respect absolu des règles du Traité de Bruxelles révisé, ces règles qui, Mesdames, Messieurs, s'imposent à toutes les parties contractantes, quelles qu'elles soient, et que, je crois, personne aujourd'hui ne songe d'ailleurs à modifier.

Je crois, Mesdames, Messieurs, qu'il ne tient qu'à un certain nombre des partenaires de la France de mettre fin extrêmement rapidement à une crise qui a été artificiellement provoquée, et qui pourrait être très rapidement réglée. Il est tout de même de mon devoir de vous dire que j'ai grand peur que le projet de résolution que M. Kahn-Ackermann vient de nous présenter fort clairement, au début de ce débat, ne soit véritablement pas le texte qui convient pour mettre fin à la crise, et je ne vous cache pas que je crains, bien au contraire, qu'il n'ait pour effet de la faire rebondir, ce qui me paraît bien inutile.

En effet, à la lecture de ce texte, on est bien obligé de constater que, en des termes courtois et voilés, mais qui reflètent parfaitement la pensée de ses auteurs, il s'agit en réalité d'imputer au gouvernement français l'entière res-

ponsabilité de la crise qui sévit à l'heure actuelle et, en des termes non moins courtois, de le mettre pratiquement en demeure de reprendre sa place.

Mesdames, Messieurs, je ne pense pas que si l'Assemblée devait se laisser aller à voter un pareil texte qui, en ce qui nous concerne, nous paraît parfaitement inadmissible, du moins pour les membres de la majorité de la délégation française, elle contribuerait à arranger les choses; je crains au contraire que ce texte ne soit de nature à les envenimer et à faire en sorte que nous nous trouvions alors vraiment, non pas devant une crise sans grande portée, mais devant une crise réelle et qui pourrait durer assez longtemps.

Au cours des débats qui ont eu lieu devant la Commission des Affaires Générales, débats qui ont été fort longs puisqu'ils ont empêché l'Assemblée de siéger pour examiner cette question hier, un très long échange de vues a eu lieu sur les différentes possibilités qui s'offraient à nous, et il y a eu, comme toujours dans ces débats, des faucons et des colombes.

Je dois indiquer à l'Assemblée qu'une grande partie de la délégation française, par la voix de M. Bernard Destremau, a proposé un amendement qui représentait vraiment le maximum de ce qu'on pouvait demander et espérer. Cet amendement n'a cependant pas eu un succès très brillant. Mais il est bon tout de même de dire qu'il a existé pour bien vous montrer, à vous, Mesdames, Messieurs, qui n'appartenez pas à la Commission des Affaires Générales, que celle-ci s'est trouvée, non pas devant une position sciemment hostile et désireuse de n'arriver à aucun résultat de la délégation française, mais, bien au contraire, devant une position qui, tenant compte des désirs des uns et des autres, de ce qui pouvait être fait et de ce qu'il était souhaitable de faire, avait été jusqu'à l'extrême limite de certaines concessions.

Mesdames, Messieurs, dans cette affaire, le gouvernement français a pris ses responsabilités, le gouvernement britannique a pris les siennes, le gouvernement allemand les a prises aussi. Je voudrais à ce sujet rappeler, sans y faire d'autre allusion, les déclarations qui ont été faites par le Chancelier Kiesinger, il y a deux ou trois jours. La Commission des Affaires Générales a, elle aussi, pris ses responsabilités et, parmi elle, les délégués français. C'est à vous maintenant, Mesdames, Messieurs, d'assumer les vôtres.

Mr. Krieg (continued)

I should like to conclude by saying it is in reality you who are going to determine, I will not say the fate of WEU for that would be going too far, but the effectiveness of its work in the months and perhaps the years to come.

I trust you will have this in mind when the time comes to vote. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duncan Sandys.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — Mr. Krieg has made a serious attack on the government of my country. Nevertheless, I shall endeavour to reply to him, not only briefly but with the utmost restraint, since, however unreasonable his accusations, I would not wish to say anything which would needlessly raise the temperature or further exacerbate feelings.

I fully support this resolution. It is absolutely essential that our Assembly should express its opinion quite clearly and unequivocally on the present unhappy disagreement. We must remember that for years past we have been pressing the Council of Ministers to take more active steps to establish closer consultation on international affairs. In repeated speeches — I have made them myself — we have complained of the lack of progress. Now at long last at their meetings in Luxembourg and in London the Council of Ministers have begun to do the very thing we have been urging them to do. It would therefore be quite incomprehensible if we failed now to express our approval.

The object of this consultation is to try to develop something which we all want, a common European approach to international problems as a first step towards the political integration of Europe. This accords not only with our wishes but also — I think there is absolutely no question about this — with the clearly declared aims of the Brussels Treaty. Article VIII (1) states specifically that the function of the Council is, among others, that of :

“... promoting unity and of encouraging the progressive integration of Europe and closer co-operation between... [the member States of Western European Union].”

Article VIII (2) requires the Council to perform those functions continuously. That is the word in the Treaty, “continuously”. There can there-

fore be no doubt about the intention of the signatories of the treaty. It is true, and I say it straight away, that Article VIII (4) is somewhat imprecise as regards procedure. If looked at in isolation it might conceivably — I recognise this — be read to mean that any one government can deny the right of freedom of speech to the other six, but that is not a serious way to read a treaty. When considered in conjunction with the rest of the same Article VIII it would be quite ridiculous to interpret it in that narrow and restrictive manner.

Mr. Krieg blames Britain for the present crisis. He accuses the British Government of engaging in a dark political diplomatic manoeuvre. The fact, of course, is that six — not just Britain by ourselves — are engaging in this manoeuvre, but six out of the seven members of Western European Union have been agreed on what is being done. Only one government was out of step and it is now alleged that the one which is out of step is the only one which is in step. That government was not, of course, the British Government.

Mr. Krieg pretends that an attempt is being made to set up the Western European Union as a court of appeal from the Common Market. That is an absurd suggestion. As everyone knows, the international political problems on which the six WEU States wish to consult are matters which are completely outside the terms of reference of the European Economic Community. Most people, I think, have little patience with those who raise pernickety legalistic points of procedure in an attempt to frustrate the entire purpose and spirit of the Brussels Treaty.

We cannot accept, as some newspapers have suggested, that this is just a petty quarrel over procedure. This issue is a much more fundamental one. The question is whether the progress of European integration is to be held back to the pace of the slowest. It is whether the six who wish to go forward are to be prevented from doing so by the one which does not. In short, the question is whether or not there exists the political will to build a truly united Europe.

Behind this wrangle over procedure, there lies a basic difference about the kind of Europe that we are trying to create. Do we want just to carry on as before, with each of our countries pursuing its own separate policies and being increasingly ignored by the super powers? Alternatively, do we wish, first by consultation and

M. Krieg (suite)

Je voudrais, au moment de terminer mon exposé, vous dire que c'est en réalité vous qui allez décider, je ne dirai pas du sort de l'U.E.O., car ce serait trop affirmer, mais de ce que seront ses travaux et son efficacité dans les mois et peut-être les années à venir.

Je voudrais que vous ne l'oubliez pas lorsque vous passerez au vote. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duncan Sandys.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Krieg a vigoureusement attaqué le gouvernement de mon pays. Je m'efforcerais néanmoins de lui répondre non seulement avec brièveté, mais avec la plus grande retenue car, si déraisonnables que soient ses accusations, je ne veux rien dire qui puisse échauffer inutilement l'atmosphère et envenimer encore les choses.

J'approuve entièrement le projet de résolution. Il importe que notre assemblée dise clairement et sans équivoque ce qu'elle pense du regrettable désaccord actuel. N'oublions pas que, depuis des années, nous pressons le Conseil des Ministres de prendre des mesures plus efficaces en vue d'établir des consultations plus étroites sur les affaires internationales. A diverses reprises, nous avons déploré — je l'ai fait moi-même — le manque de progrès en la matière. Or c'est justement dans cette optique que se situent, à la fin des fins, les réunions que le Conseil des Ministres a tenues à Luxembourg et à Londres. Il serait incompréhensible que nous ne l'en approuvions pas maintenant.

Par ces consultations, on tente de créer ce à quoi nous aspirons tous, une optique européenne commune à l'égard des problèmes internationaux, un premier pas vers l'intégration politique de l'Europe. Ce faisant, notre attitude est conforme non seulement à nos désirs mais aussi — nul ne le contestera, ce me semble — aux buts qu'énonce clairement le Traité de Bruxelles. Le paragraphe 1 de l'article VIII du Traité précise en effet que l'une des fonctions du Conseil est de :

« promouvoir l'unité (et)... encourager l'intégration progressive de l'Europe ainsi qu'une coopération plus étroite entre... [les États membres de l'Union de l'Europe Occidentale] ».

Aux termes du paragraphe 2 de l'article VIII, le Conseil doit pouvoir exercer ses fonctions en permanence. « En permanence », ce sont les

termes mêmes du traité. Il ne peut donc subsister aucun doute quant aux intentions des signataires du traité. Il est exact, et je le souligne, que le paragraphe 4 du même article reste quelque peu imprécis sur la procédure. Si on le sort de son contexte, on peut certes penser qu'à ses termes, l'un des gouvernements peut refuser la parole aux six autres, mais ce n'est pas une façon sérieuse de lire un traité. D'ailleurs, lorsqu'on examine ce paragraphe à la lumière du reste de l'article VIII, on peut difficilement l'interpréter de cette manière étroite et restrictive.

M. Krieg impute à la Grande-Bretagne la crise actuelle. Il accuse le gouvernement britannique de s'engager dans une sombre manœuvre politique et diplomatique. En réalité, ce sont six pays — et non pas la Grande-Bretagne seule — qui s'engagent dans cette manœuvre, six sur sept des pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale qui sont tombés d'accord sur ce qui se passe. Un seul gouvernement a rompu le pas et l'on veut prétendre maintenant que celui qui a ainsi rompu le pas est le seul qui soit resté au pas. Il ne s'agit pas, bien entendu, du gouvernement britannique.

D'après M. Krieg, on chercherait à faire de l'Union de l'Europe Occidentale la chambre d'appel du Marché commun. C'est absurde. Chacun sait que les problèmes politiques internationaux sur lesquels les six membres de l'U.E.O. souhaitent se consulter sont des questions dont la Communauté Economique Européenne n'a absolument pas à connaître. La plupart des gens n'aiment guère, je le crains, ceux qui soulèvent de mesquines questions de procédure pour tenter de tourner et le sens et l'esprit du Traité de Bruxelles.

Il ne s'agit pas simplement, comme certains journaux le prétendent, d'une mesquine querelle de procédure. Le problème est beaucoup plus profond. Il s'agit de savoir si le processus d'intégration européenne doit suivre le rythme du pays le plus lent, si les six pays qui veulent avancer seront empêchés de le faire par celui qui ne le veut pas. Bref, il s'agit de savoir s'il existe ou non une volonté politique de construire une Europe véritablement unie.

Derrière cette bataille de procédure, on voit se profiler un différend fondamental quant au type d'Europe que nous cherchons à créer. Voulons-nous simplement continuer comme avant, chacun de nos pays poursuivant une politique séparée et étant de plus en plus négligé par les superpuissances ? Ou bien voulons-nous, dans un

Mr. Sandys (continued)

later through more formal institutions, to create a Europe which can speak with one voice and which can claim a place at the top table and so share in the great decisions which determine the course of history?

That is what is at stake, and nothing less. It is said that we must not isolate France. No one wants to do that. Unfortunately, France is isolating herself. We all hope sincerely that the French Government will decide to resume their seat at the Council table. If they do so, we shall all be extremely happy. If they do not, the governments of the other member States must not hesitate to continue by all available means to promote the political union of Europe, and it is our duty here to make it clear that they can count on the unqualified support and encouragement of this Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Caillavet.

Mr. CAILLAVET (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have listened attentively to the two speakers preceding me on this platform. They were concerned, both of them, to determine the spirit of the treaty, and I shall therefore endeavour to enlighten them. I had in fact the honour to serve as Minister in the Government of Mr. Pierre Mendès-France and, being more particularly responsible for the Navy Department, I was connected both with the drafting and with the ratification of the Protocol of 23rd October 1954.

Behind the legal wrangle, as the English speaker before me said, lie an argument as to substance and a political divergence. We must not shut our eyes to the real difficulty. When we rejected the EDC — and I was one of the Ministers responsible for doing so, since I did not agree with it — we were faced with a void. We had therefore to build afresh. That was why the Prime Minister, Mr. Mendès-France, devised this new procedure: the modification of the Brussels Treaty.

I come now to the legal explanation, which we had in mind when we debated this serious question.

Article VIII, as you can well imagine, was the subject of long discussions. This article is in

fact very simple. Paragraph 4 provides for the decisions to be taken by the Council. They are to be taken by unanimous vote. But paragraph 3 of Article VIII provides only for convening and consulting, so that we may imagine — and that is my personal interpretation — that a request from one of the parties to the treaty for the convening of the Council suffices to give that convening legal validity.

Mr. Krieg just now — for I am in the minority in the French Delegation — reminded us that the British Government had not referred to paragraph 2 of Article VIII. I could have replied that it was precisely in accordance with the provisions of the treaty that the meeting was convened. I then turn to our English friends. When we examine this paragraph 2 of Article VIII, which states in fact that the Council of Western European Union shall be so organised as to enable it to exercise its functions continuously, we consider that the speaker before me read too much into the text. At the time when we agreed to this wording, we never intended it to mean that the Secretariat could convene a meeting whenever it wished, since every government was continuously available. To put this interpretation on it is to falsify the text.

It therefore seems to me both that the French Government is not entirely right, and that the British Government cannot claim to have the whole truth on its side either.

I said a moment ago — and this is the second point I wish to make — that it was in fact not a legal dispute but a political one. Here again, I am qualified to provide an explanation because I was there at the time. We abolished the EDC. I see here in this hall a friend of mine, Mr. Abelin, who, unlike me, was a passionate supporter of it. He knows how dramatic this debate was for us French, for the EDC tended to collaboration with Germany, whereas we were concerned to control German armament. That is why we made this modification to the treaty.

But, in addition to the control of German armament, we were also inspired by another consideration: we wished to achieve the unity of Europe, to move towards the organisation and the gradual integration of Europe. It is for this reason that the French Government obtained in the National Assembly and the Senate such strong support that we were able to achieve the adoption of a document which still caused annoyance in some quarters.

M. Sandys (suite)

premier temps, par la consultation et ensuite grâce à des institutions plus officielles, créer une Europe capable d'exprimer une opinion commune, de revendiquer sa place à la table des Grands et de prendre ainsi sa part de responsabilités dans les grandes décisions qui déterminent le cours de l'histoire ?

Voilà ce qui est en jeu, et rien de moins. On nous dit de ne pas isoler la France. Mais personne ne veut le faire, c'est la France qui s'isole elle-même malheureusement. Nous espérons tous sincèrement que le gouvernement français décidera de reprendre sa place au Conseil. S'il le fait, nous en serons extrêmement heureux. S'il ne le fait pas, les gouvernements des autres États membres ne doivent pas hésiter à promouvoir par tous les moyens l'union politique de l'Europe et notre devoir est d'indiquer clairement qu'ils peuvent compter sur le soutien sans réserve de cette assemblée. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Caillavet.

M. CAILLAVET (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, j'ai écouté avec attention les deux orateurs qui viennent de se succéder à cette tribune. Ils ont, l'un et l'autre, recherché l'esprit du traité et je vais, dans ces conditions, essayer de répondre à leur préoccupation. En effet, j'ai eu l'honneur d'être ministre du gouvernement de M. Pierre Mendès-France et, étant plus particulièrement chargé du secrétariat d'État à la marine nationale, j'ai eu à connaître de la rédaction et aussi de la ratification du protocole du 23 octobre 1954.

La querelle juridique recouvre, comme l'a dit l'orateur anglais qui m'a précédé, une discussion de fond, une opposition politique. Il ne faut pas se dissimuler la difficulté. Lorsque nous avons rejeté la C.E.D. — et j'étais un des ministres responsables, car je ne l'acceptais pas — nous étions devant le néant. Il fallait donc créer. C'est pourquoi le Président Pierre Mendès-France a alors imaginé cette nouvelle procédure : la modification du Traité de Bruxelles.

J'en viens immédiatement à l'explication juridique, celle qui a animé notre esprit lorsque nous avons débattu de ce grave sujet.

L'article VIII, vous l'imaginez sans peine, a fait l'objet de longues discussions. Cet article est

d'ailleurs fort simple. Il prévoit, dans son paragraphe 4, les décisions à prendre par le Conseil. Elles doivent l'être à l'unanimité. Mais le paragraphe 3 de l'article VIII ne prévoit que des convocations, que des concertations, en sorte que nous pouvons imaginer — c'est mon interprétation personnelle — qu'il suffit que l'une des parties au traité le demande pour que la convocation soit de droit.

Tout à l'heure, M. Krieg — puisque je suis dans la minorité de la délégation française — rappelait que le gouvernement anglais n'avait pas visé le paragraphe 2 de l'article VIII. J'aurais pu répondre que la convocation avait été faite en fonction précisément des règles du traité. Je me tourne alors vers nos amis anglais. Lorsque nous abordons ce paragraphe 2 de l'article VIII dans lequel il est dit, en effet, que le Conseil de l'Union sera organisé de manière qu'il puisse exercer ses fonctions en permanence, nous estimons que l'orateur qui m'a précédé a trop sollicité le texte. Lorsque nous en avons accepté la rédaction, nous n'avions jamais imaginé que le secrétariat général pût à tout moment, chaque gouvernement étant disponible en permanence, le convoquer quand il le désirerait. C'est admettre le texte que de le prétendre.

Je pense donc que tout à la fois le gouvernement français n'a pas totalement raison, et que le gouvernement anglais ne peut prétendre, lui non plus, détenir la seule vérité.

Je disais il y a un instant — c'est ma deuxième observation — que la querelle juridique était en réalité une querelle politique. Là aussi je pourrais parler en tant que commentateur puisque j'ai vécu ces instants. Nous avons supprimé la C.E.D. J'aperçois dans cette salle un de mes amis, M. Abelin, qui en a été, au contraire, un partisan acharné. Il sait combien ce débat a été dramatique, pour nous Français, car si la C.E.D. tendait à la collaboration avec l'Allemagne, nous avions pour souci de contrôler l'armement allemand. C'est pourquoi nous avons apporté cette modification au traité.

Mais, au-delà de ce contrôle de l'armement allemand, nous avons un autre souci : nous voulions réaliser l'unité de l'Europe, tendre vers une organisation et une intégration progressive de l'Europe. C'est pourquoi le gouvernement français a trouvé auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat cette vaste adhésion qui nous a permis de faire passer dans les faits un document qui, pour certains, était encore irritant.

Mr. Caillavet (continued)

Ladies and Gentlemen, I myself shall vote for Mr. Kahn-Ackermann's draft resolution. I admit that I do not find it completely satisfactory. I would, as Mr. Krieg said, have preferred a more flexible wording, one which did not look too much like an indictment of the French Government. The latter is certainly not blameless, but too much stir has been made over this question. It may therefore be feared that this wording is too strong, too severe.

In any event, we have today a political choice to make. We are a political assembly, and I cannot, in these circumstances, refrain from voting for a text on the grounds that I do not find it wholly satisfactory.

A further reason why I shall vote for it is that I listened with interest, yesterday, to the address of Mr. Thorn, who explained it very clearly. What the Luxembourg Minister told us was this: we must adapt the texts and interpret Article VIII; governments must reach agreement on this interpretation. The Federal Government is, I think, taking up this point, since it has just asked its ambassadors accredited to the High Contracting Parties of the Treaty, at a meeting to be held very shortly, to elaborate proposals for the modification and interpretation of this text.

Thus, whilst regretting that the document does not satisfy me completely, I shall commit myself politically because I hope that Europe may be built together with the United Kingdom, to which we are linked by tradition and ties of warm friendship. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, if you look at the causes of the present difficulties on the one hand, and consider on the other what has been made of them during the past ten days in many papers and journals, especially this morning, you have to conclude that the problem has been magnified and overdramatised. To judge from some papers, you might almost say that we are involved in some kind of war of nerves. I think in such a situation it would be beneficial for everyone to make up their mind first of all to keep calm and to see things in their proper, original perspective.

We can answer the question of whether WEU actually is going through a crisis endangering its very existence, as many papers would have it, by saying that whether WEU is in a state of crisis depends on whether we want there to be a crisis or not. I cannot imagine that any one of the seven member States could have an interest in endangering the existence of WEU. I can offer three arguments to support this view:

Firstly, Article XII of the Brussels Treaty states that the treaty is to remain in force for 50 years, so that the first opportunity for withdrawing from it will not occur until the year 2005. If our governments were to start tearing up the treaty, this would, I believe, have a very harmful effect all over the world on the reputation of European governments for trustworthiness and good faith.

Secondly, Article V of the Brussels Treaty contains provisions for automatic assistance. Any country wishing to leave this treaty would expose itself, I hope without justification, to undesirable interpretations of its political motives.

Thirdly, as the previous speaker has mentioned, Article VIII also mentions the control of armaments. I recall that the Agency for the Control of Armaments is the only body of its kind in the world that is actually functioning. It would be most unfortunate if we were to destroy this at a time when there is so much talk about the need to control armaments.

So I conclude that none of the seven governments can have any interest in dismantling WEU, even though the contrary is claimed by some papers. But we must realise from this that we should avoid here anything liable to aggravate the situation or to dramatise matters. What we should do is try to go back to square one. In common with all our governments, we welcome the outcome of the Luxembourg meeting. If we are concerned here with the interpretation of paragraph 3 of Article VIII (and this is surely the crux of the matter) I would make this comment on Mr. Krieg's argument. I am glad to see that Mr. Krieg agrees with me that events in the Middle East can be regarded as constituting a threat to peace; but if this is so, Mr. President, I am really unable to see why it should no longer be permissible to discuss a problem on 11th February which was debated quite legitimately on the 7th.

M. Caillavet (suite)

Mes chers collègues, je voterai la motion présentée par M. Kahn-Ackermann. Elle ne me donne pas complètement satisfaction, j'en conviens. J'aurais préféré, comme l'a dit M. Krieg, une rédaction plus souple, une rédaction qui ne semblât pas mettre trop en accusation le gouvernement français. Celui-ci a certainement des torts, mais trop d'éclats ont entouré cette affaire. On peut donc craindre que cette rédaction ne soit trop musclée, trop sévère.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui nous avons à faire un choix politique. Nous sommes une assemblée politique, et je ne puis, dans ces conditions, ne pas voter un texte sous prétexte qu'il ne me donnerait pas totale satisfaction.

Je le voterai d'autant plus que j'ai écouté avec attention, hier, M. Thorn qui l'a fort bien éclairé. En effet, le ministre luxembourgeois nous a dit : il faut ajuster les textes, interpréter l'article VIII ; les gouvernements doivent se mettre d'accord sur cette interprétation. Le gouvernement fédéral reprend, je crois, cette thèse, puisqu'il vient de demander à ses ambassadeurs accrédités auprès des hautes parties contractantes du traité de bien vouloir aboutir, à une très prochaine séance, à la modification et à l'interprétation de ce texte.

C'est ainsi que, tout en regrettant que le document ne me donne pas pleinement satisfaction politiquement, je m'engagerai parce que je souhaite que l'Europe se fasse avec la Grande-Bretagne à laquelle nous sommes attachés par des liens de tradition et par une affectueuse amitié. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, si d'une part on se représente ce qui a été, ce qui est toujours, la cause de nos difficultés et si, de l'autre, on voit ce que la presse en a fait durant ces dix derniers jours, tout particulièrement ce matin, on est bien obligé de conclure que l'affaire a été fortement exagérée et dramatisée. Au point qu'on pourrait presque dire, à la lecture de certains journaux, que nous vivons en plein dans une sorte de guerre des nerfs. Je crois que, dans une pareille situation, il serait bon que chacun s'efforce d'abord de ne pas perdre son sang-froid et de replacer les choses dans leur véritable perspective.

La question de savoir si l'U.E.O. est réellement en proie à une crise qui menace son existence même — comme on le lit dans bon nombre de journaux — revient à celle de savoir si l'on veut ou si l'on ne veut pas d'une telle crise. Je ne puis m'imaginer que parmi les sept Etats membres, il puisse y en avoir un seul qui ait intérêt à mettre en péril l'existence de l'U.E.O. Ce disant, je m'appuie sur trois arguments.

Premièrement, l'article XII du traité stipule que celui-ci restera en vigueur pendant cinquante ans et il n'est donc pas possible de le dénoncer avant l'an 2005. Si nos gouvernements en venaient à déchirer ce traité, je crois que la bonne foi des gouvernements européens et leur respect des traités seraient gravement mis en doute dans le monde.

Deuxièmement, le traité contient, en son article V, une clause d'assistance mutuelle automatique. Quiconque se retirerait de l'Union s'exposerait à voir donner à ses intentions politiques une interprétation qui, injustifiée je l'espère, n'en serait pas moins très peu souhaitable.

Troisièmement, dans cet article VIII — et l'orateur qui m'a précédé l'a déjà relevé — on trouve, entre autres choses, une disposition relative au contrôle des armements. Je vous rappelle que l'Agence pour le Contrôle des Armements est le seul organisme de ce genre qui fonctionne dans le monde. Et ce serait une bien mauvaise affaire que de vouloir le supprimer à une époque où l'on parle tant de la nécessité d'exercer un tel contrôle.

J'en arrive donc à penser qu'aucun des sept gouvernements ne peut avoir intérêt à détruire l'U.E.O., quoi que l'on dise dans de nombreux journaux. Mais alors, il faut que nous nous attachions ici à éviter tout ce qui serait de nature à déclencher une escalade et à dramatiser les choses. Nous devrions, tout au contraire, essayer de les ramener à leurs proportions primitives. Nous nous félicitons, comme tous nos gouvernements, du résultat des conversations de Luxembourg. S'il s'agit en l'espèce de l'interprétation du paragraphe 3 de l'article VIII — et c'est bien là le nœud du problème — je voudrais relever certaines des déclarations que M. Krieg a faites dans son exposé. Je suis enchanté qu'il pense comme moi que les événements du Moyen-Orient peuvent constituer « une menace pour la paix ». Mais, s'il en est ainsi, je n'arrive pas à comprendre pourquoi il n'a plus été permis le 11 février de discuter d'un problème dont il était absolument légitime de discuter le 7 février.

Mr. Kliesing (continued)

To be brief, I agree with those who feel that the prime need is for the Council of Ministers to meet in order to bring clarification and unanimity to the interpretation of paragraph 3 of Article VIII.

Finally, Mr. President, may I ask who is likely to benefit from what has been going on here in Western Europe over the past ten days. I cannot imagine that it has caused much joy in Paris, London, Bonn, Rome, Washington, Prague or elsewhere. In my view this spectacle of Western Europe tearing at its own flesh can give pleasure in only one place on earth: Moscow. Let us not forget the tenacity of purpose of Soviet imperialism. I feel sure I am voicing the view of every member of this Assembly when I say that when we encourage this Russian imperialism, we must bear in mind that if the Soviet hegemony were to cast its shadow further west and one day reach the Rhine, it would not stop there. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Nessler.

Mr. NESSLER (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, a few days ago, a Belgian journalist who paid me the compliment of requesting an interview, asked me the following question: "Is France determined always to be right?" My answer, in advance, is: to be right despite the facts is not a goal in itself. But if we examine what happened, there are several very reasonable points to be established, which should enable us, if not to share out the blame, at least to justify the attitude adopted.

What is it all about, in fact? It is about the sequel to a regular meeting of the Council of Ministers of WEU which was held at Luxembourg, and in the course of which a number of questions were raised, including that of the Middle East.

Whereupon the head of the Foreign Office, Mr. Stewart, immediately proceeded, on his own initiative, to convene another meeting in London. In view of the French objections, and if the reason given for convening that meeting had been the real one he could — since he is Secretary of State for Foreign Affairs — have received at the Foreign Office those of his guests

who had accepted the invitation. But nothing would satisfy him but that the meeting should be held at the headquarters of WEU, and this the French Government, quite rightly, regarded as an infringement of the established rules, if not in their wording, at least in the practices followed over the past fifteen years.

It was, in our view, an illegal occupation — I think the appropriate term in English would be a "squatter" operation. Thus they installed themselves in the headquarters of WEU without the French Government, and despite the objections raised. Since neither the remarks made nor the debate, at the time when this took place, added anything new, and since everything said there could be found in any good newspaper, it was quite legitimate that we should enquire into the underlying motives of the parties concerned.

What, did it seem to us, was Mr. Stewart's real motive in provoking a dispute — I would rather not call it a crisis? It looked to us, who have been following the work both of WEU and of the Council of Europe for a long time, as if the United Kingdom, with an obstinacy, I might almost say an obsession — a deluded obsession in certain respects, since the Common Market, as I always say, is by no means the promised land, and those of us who are inside it well know how many problems the Community poses! — as if the United Kingdom, I repeat, with that obstinacy which so often characterises its inhabitants, seeing the difficulties in the way of its entering the Community by the normal channels, was attempting — and this has not been denied — to establish close, regular and even, as stated in the General Affairs Committee, "continuous" relations, with the object of bringing into being, alongside the Six, not precisely a community of the Seven, but a joint endeavour which must necessarily, in the long run, set up a real precedent.

Mr. Duncan Sandys, to whom I always listen with pleasure because it seems to me privately that, had he been French, he would probably have been a Gaullist (*Smiles*), has just told us that this suggestion, or theory, was absurd. But if this theory were incorrect, then the meeting in London would make no sense. There was no reason for suddenly increasing the number of discussions after sticking for more than ten years to the meetings provided for in the 1954 treaty, modified by the decision reached in 1963, in a perfectly normal and regular manner.

M. Kliesing (suite)

En résumé, je me rallie à l'opinion de ceux qui pensent que ce qu'il faut avant tout, maintenant, c'est que le Conseil se réunisse, afin de faire la clarté et l'unanimité sur l'interprétation à donner au paragraphe 3 de l'article VIII.

Pour finir, M. le Président, laissez-moi demander à qui aura profité, au fond, tout ce qui, depuis maintenant dix jours, s'est passé en Europe occidentale. Je ne conçois pas qu'on puisse s'en réjouir à Paris, à Londres, à Bonn, à Rome, à Washington, à Prague ou ailleurs. Ce que je puis imaginer, au contraire, c'est que cet entredéchirement au sein de l'U.E.O. provoque de la satisfaction en un endroit du monde: à Moscou. N'oublions pas, en effet, la ténacité avec laquelle l'impérialisme soviétique poursuit son but. Je crois être d'accord avec chacun des membres de l'Assemblée en disant que lorsque nous encourageons l'impérialisme russe, nous devons savoir que l'hégémonie soviétique, si son ombre devait s'étendre sur l'Occident au point d'atteindre le Rhin, ne s'arrêterait certainement pas là. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Nessler.

M. NESSLER (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, il y a quelques jours, un journaliste belge qui me faisait l'honneur de me demander une interview m'a posé la question suivante: « La France veut-elle toujours avoir raison ? » Par avance, je réponds: avoir raison contre l'évidence n'est pas un but en soi. Mais à enregistrer l'événement, il y a quelques constatations très honnêtes à faire, qui doivent nous permettre, sinon de partager les torts, au moins de justifier les attitudes.

De quoi s'agit-il en effet ? Il s'agit de la suite d'une réunion régulière du Conseil des Ministres de l'U.E.O. qui s'est tenue à Luxembourg et au cours de laquelle un certain nombre de questions, dont celle du Moyen-Orient, ont été évoquées.

A la suite de quoi, toutes affaires cessantes, le secrétaire au *Foreign Office*, M. Stewart, prend l'initiative de convoquer une nouvelle réunion à Londres. Devant les objections françaises, et si le prétexte invoqué était le vrai, il aurait pu, étant donné qu'il est ministre des affaires étrangères, recevoir à son ministère ceux de ses hôtes qui avaient accepté l'invitation ; or,

il n'a de cesse que la réunion ait lieu au siège de l'U.E.O., ce que le gouvernement français, à juste titre, a considéré comme une infraction aux règles établies sinon par les textes du moins par des habitudes acquises pratiquées depuis quinze ans.

C'était, à notre sens, une occupation sans titre; en anglais, je crois que le mot adéquat est *squatters*. On s'est donc installé au siège de l'U.E.O. sans le gouvernement français, malgré les objections soulevées. Comme les propos tenus et le débat, à l'époque où cela s'est déroulé, n'apportaient rien de neuf et que tout ce qui a été dit pouvait être trouvé dans un bon journal, nous avons légitimement cherché l'intention profonde des parties.

Comment nous est apparue l'intention profonde de M. Stewart de provoquer, je ne veux pas dire une crise, mais un litige ? A nous, qui suivons depuis longtemps les travaux de l'U.E.O. comme ceux du Conseil de l'Europe, il est apparu que la Grande-Bretagne qui, avec une obstination, je dirai presque une obsession sans doute illusoire par certains côtés — parce que le Marché commun, je le répète chaque fois, n'est pas la terre promise et que ceux d'entre nous qui sont à l'intérieur savent à quel point la Communauté pose des problèmes — la Grande-Bretagne, dis-je, avec cette obstination qui est bien la marque du caractère de ses habitants, voyant les difficultés pour elle à entrer par la voie normale dans la Communauté tente, et ce n'est pas nié, de nouer des relations étroites, fréquentes et on a même dit, à la Commission des Affaires Générales, « continues », pour que, à côté des Six il y ait, je ne dis pas une communauté des Sept, mais un travail en commun qui créera nécessairement à la longue une véritable jurisprudence.

M. Duncan Sandys, que j'écoute toujours avec plaisir, car je me dis que s'il avait été Français il aurait probablement été gaulliste (*Sourires*), vient de nous dire que cette imputation ou cette hypothèse était absurde. Mais, si cette hypothèse n'était pas la bonne, alors la réunion de Londres n'aurait aucun sens. Il n'y avait pas de raison de multiplier tout d'un coup les conversations alors que l'on s'était tenu très normalement et très régulièrement, pendant plus d'une décennie, aux réunions prévues par le traité de 1954 révisé par le compromis de 1963.

Mr. Nessler (continued)

England, today, is giving us good advice and even venturing to lecture us. It reminds me a little of the fable of the hare and the tortoise, England being the hare trying, by all means, to catch up after falling behind at the start. Do not forget, my dear colleague, the moral of the fable: it was the tortoise which arrived first, and the hare never caught up with it. In this respect, it seems to me that certain of the manoeuvres, arrangements and activities undertaken, some of them logical and co-ordinated, others less so, run counter to the objectives at which we are all aiming.

I do not wish, Ladies and Gentlemen, to limit myself to making brief comments without any constructive suggestion. I would like to remind you, that, while it is possible to conceive of a broadening of the Community, increasing it from a Community of Six into a Community of Ten or more, this will mean, for us, a radical change. The still fragile structure will have to be strengthened, the floor reinforced and the roofing improved. In other words, the very terms of the Rome Treaty will have to be viewed from another angle.

What has the French Government's position been all along? It has been that, if there is any question of broadening the Community, the Six must start by negotiating amongst themselves, not about what conditions are to be imposed on the United Kingdom, but about the conditions they will impose on themselves so as to change the parameters of the problem and thus make this expansion possible. In other words, in many respects we wish to make — and are making — a positive contribution to the building of Europe, and, far from being more or less surreptitiously hostile either to a broadening of the Community or to the establishment of sounder and more complete institutions, we are merely advocating, prudently and systematically, what we believe to be the truth.

Then came the crisis, which developed out of procedural interpretations relating to specific paragraphs and specific articles of the treaty. As our colleague, Mr. Caillavet, said just now, we are a political assembly and have to assume political responsibilities.

What is the position at the moment? The French Government, for reasons it has explained

to us, is not participating, in present conditions, in the meetings of the Council of Ministers. If I have understood correctly the remarks made just now, to the effect that, while meetings of the Council can be convened on the strength of a majority vote — this is the argument of our adversaries — decisions must be taken by unanimous vote, this is tantamount to saying that, as long as the French Government does not take part in these meetings, all resolutions will be null and void and all recommendations invalid because no decision can be taken.

I would draw your attention, Ladies and Gentlemen, to the fact that, owing to a favourable combination of circumstances, this dispute reached its height at the very moment when our Assembly was convened for the dates scheduled and we were in a position — for, as I note with satisfaction, certain signs of détente are appearing here and there — to make a contribution towards calming down a situation which has been worrying public opinion and political circles.

We worked very long and patiently, yesterday evening, endeavouring to get the General Affairs Committee to produce a text acceptable to all, including the French Representatives. Many of our British, Belgian and German colleagues, with the same aim in view, made slight amendments to the original draft resolution.

We have lost this first battle, but that does not mean that we have lost the war. However, when the French Government is "invited" — which seems to be a polite expression — "to continue to participate in the Council of Ministers" in the conditions which are specified, this reminds me of the invitation issued by Pope Gregory VII to the Emperor Henry IV, the invitation to Canossa. You know in advance, Ladies and Gentlemen, that the French Government is not prepared to go to Canossa.

I must ask you, therefore, to reflect before adopting the resolution which is being proposed to you and which for us — I tell you this very clearly and frankly — is unacceptable.

If the Assembly adopts this proposal — and I think, alas, that it will do so — we shall not have advanced in the slightest. We shall not, moreover, though it is our duty and our right to do so, have made our contribution to the restoration of an atmosphere of calm and détente, which is an essential preliminary condition for the building of Europe. (*Applause*)

M. Nessler (suite)

L'Angleterre, aujourd'hui, nous donne de bons conseils et n'hésite pas même à nous faire la leçon. Elle me rappelle un peu la fable du lièvre et de la tortue, l'Angleterre étant le lièvre et tentant, par tous les moyens, de combler le retard qu'elle a pris au départ. N'oubliez pas, mon cher collègue, la moralité de la fable : c'est la tortue qui est arrivée la première et le lièvre ne l'a pas rattrapée. Je crois qu'à cet égard, un certain nombre de manœuvres, de dispositions, d'initiatives plus ou moins raisonnées, plus ou moins contrôlées, vont à l'encontre du but que les uns et les autres nous tentons de viser.

Je ne veux pas, Mesdames, Messieurs, que cette intervention se limite à de courtes observations sans apporter ici un élément constructif. Je veux rappeler que, s'il est possible d'imaginer un élargissement de la Communauté, de passer d'une communauté à Six à une communauté à Dix ou davantage, cela, pour nous, produira une véritable mutation ; l'édifice encore fragile devra être fortifié et il faudra ajouter de la résistance au plancher, des améliorations à la toiture. Autrement dit, ce sont les termes mêmes du Traité de Rome qui devront être envisagés dans une autre optique.

Quelle a été la thèse permanente du gouvernement français ? Elle a consisté à dire : s'il s'agit d'un élargissement, il faut d'abord que les Six négocient entre eux, non pas sur le point de savoir quelles sont les conditions qu'ils imposeront à la Grande-Bretagne, mais quelles sont celles qu'ils s'imposeront à eux-mêmes pour modifier les données du problème et permettre cet élargissement. C'est dire qu'à bien des égards nous voulons apporter — et nous le faisons — une contribution positive à la construction de l'Europe, et que, bien loin d'être plus ou moins subrepticement hostiles soit à l'élargissement soit à des institutions plus solides et plus complètes, nous ne faisons que proposer avec prudence et méthode ce que nous croyons être la vérité.

Il y a eu alors la crise qui s'est échafaudée sur les interprétations de procédure, sur l'évocation de tel ou tel paragraphe, de tel ou tel article du traité. Comme le disait tout à l'heure notre collègue Caillavet, nous sommes ici une assemblée politique, et ce sont des responsabilités politiques que nous avons à assumer.

Or, de quoi s'agit-il pour l'instant ? Le gouvernement français, pour des raisons qu'il a fait

valoir, ne participe pas, dans les conditions actuelles, aux réunions du Conseil des Ministres. Si j'ai bien compris les allusions précises qui ont été faites tout à l'heure, on peut convoquer des réunions du Conseil à la majorité — c'est la thèse de nos adversaires — mais les décisions doivent être prises à l'unanimité. Cela revient à dire que, tant que le gouvernement français ne participera pas à ces réunions, toutes les résolutions seront stériles, toutes nos recommandations seront inutiles puisqu'aucune décision ne pourra être prise.

J'attire votre attention, mes chers collègues, sur ce qu'un concours de circonstances favorables a fait que le conflit atteignait son point culminant au moment précis où notre assemblée était convoquée aux dates prévues et où nous pouvions, alors que certains symptômes de détente se manifestaient ici et là — je l'ai enregistré avec satisfaction — apporter une contribution apaisante à ce qui a inquiété l'opinion publique et politique éclairée.

Nous avons tenté très longuement, hier soir, avec beaucoup de patience, de faire sortir de la Commission des Affaires Générales un texte acceptable pour tous, notamment par la représentation française. Beaucoup de nos collègues britanniques, belges, allemands, ont introduit, dans le même esprit, des nuances dans la résolution initialement proposée.

Nous avons perdu cette première bataille. Je ne veux pas dire que nous avons perdu la guerre. Mais quand on « invite » — et il paraît que l'expression est courtoise — « le gouvernement français à continuer à participer au Conseil des Ministres » dans les conditions qui sont spécifiées, cela me rappelle l'invitation du Pape Grégoire VII à l'Empereur Henri IV, l'invitation à Canossa. Vous savez d'avance, Mesdames, Messieurs, que le gouvernement français n'est pas disposé à aller à Canossa.

Je vous demande donc de réfléchir avant d'adopter la résolution qui vous est proposée et qui est pour nous, je le dis très clairement et très franchement, inacceptable.

Si l'Assemblée vote cette proposition — et hélas, je pense qu'elle le fera — nous n'aurons pas avancé d'un pas. Nous n'aurons pas, alors que c'est notre devoir et notre droit, apporté notre contribution à l'apaisement et à la détente, préalable obligé et nécessaire à toute construction européenne. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Edelman.

Mr. EDELMAN (*United Kingdom*). — No one can doubt the European credentials of Mr. Nessler. He has very often in the past shown his dedication to the cause of European unity and he has presented his case with a moderation which I shall endeavour to follow.

In my experience of Western European Union this debate seems perhaps the most important, in some respects the most painful, and in other respects the most hopeful of any we have had. It is important because the whole future of WEU is now in the balance. It is painful because many of us who are personal friends, as well as political friends, find ourselves in a certain disagreement. Yet I think it is hopeful because out of this debate I hope that, contrary to what some might fear, WEU will emerge strengthened, reinforced and will in future become the focal point where matters which in the past we have refrained from discussing may henceforward be discussed in the interests of a united Europe of the future.

I had the advantage before I came to speak today of having read Mr. Krieg's speech, which was circulated before even the resolution was formulated. I have had the opportunity of hearing him and studying his speech. I am obliged to say with all respect that I cannot help feeling that his speech was more remarkable for its length than for its content. I felt that he took a somewhat legalistic view of this great problem and to that extent I did not feel that it quite rose to the level of the occasion.

I must add that the speech of Mr. Caillavet — one who took an important part in formulating the statute of WEU, one whose interpretation of Article VIII must therefore be regarded as authoritative — by enlarging the whole approach to the question removed the discussion from a narrow, juridical and legalistic point although he was directly concerned with the legal details of formulating this article, and raised it to the political level, which of course is what all this discussion is about.

Mr. Kliesing was perfectly right when he said that this debate will be heard in many capitals. But the *tertius gaudens* will be the Soviet Union, which in the confrontation between East and West, now dramatised by the invasion of Czechoslovakia, will undoubtedly regard the division in WEU as a victory for its own aims.

For that reason I very much hope that as this debate progresses we shall be able to harmonise our views and to recognise that essentially what we are politically concerned with is the future of WEU as a forum of political consultation.

Let us remove this matter from the — I can only call it — gossip discussion of who said this and who said that in the events which led up to the decision to have the London meeting. All that, even if it is related to juridical arguments, becomes as nothing compared with the basic and important consideration that today Europe seems to be in disarray.

There was one thing which Mr. Krieg said with which I immediately concurred. That was in his opening sentence when he said that this is a crisis. This was expressed dramatically this morning in *Le Figaro* which he quoted. On one side there was the headline, "Crisis in WEU" and on the other, "Mr. Nixon will arrive in Europe on Friday". It seems extraordinary that at the very moment when there is a President who has specifically commended WEU for the part it has played in unifying Europe, Mr. Nixon whom we know has paid great attention to and put great weight on WEU as a custodian of European unity and of defence, it seems a tragic fact that at the very moment when he has arrived we appear to be in conflict.

There is nothing hostile about the resolution in terms of its intention towards France. I emphasise that, because the view has been spread in some newspapers that, if there is a vote today and the resolution is carried, somehow or other it will be a condemnation of France.

As Chairman of the Socialist Group, I was one of the authors of the original resolution. There is nothing in it which condemns France. There is nothing in it which is hostile to her or which does anything but invite her to join us in working towards a united Europe. For that reason, I hope that we can anticipate any malevolence by saying that neither the intention nor the effect of the resolution will be inimical to France or her interests.

We are concerned to reinforce the affirmation already made by six of the seven partners that, in the present world situation, it is more than ever necessary that there should be a European voice. In his excellent speech, Mr. Duncan

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Edelman.

M. EDELMAN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Personne ne saurait douter de l'euro-péanisme de M. Nessler. Il a souvent fait preuve, dans le passé, de son dévouement à la cause de l'unité européenne et il présente ses arguments avec une modération que j'essaierai d'imiter.

De tous les débats que j'ai connus à l'Union de l'Europe Occidentale, celui-ci me semble sans doute le plus important, à certains égards le plus pénible, mais à d'autres le plus riche d'espérance. Il est important parce que tout l'avenir de l'U.E.O. est en jeu en ce moment. Il est pénible, parce que beaucoup d'entre nous, malgré leurs liens d'amitié personnels ou politiques, se trouvent plus ou moins en désaccord. Il est pourtant riche de promesses car j'espère que, contrairement à ce que croient certains, l'U.E.O. sortira de ce débat plus forte et plus énergique, de façon à constituer la tribune où seront examinés, dans l'intérêt de la future Europe unie, des problèmes que nous nous étions abstenus d'aborder jusqu'à présent.

Avant de prendre la parole aujourd'hui, j'ai pu lire le discours de M. Krieg qui avait été diffusé avant même que la résolution n'ait été formulée. J'ai eu l'occasion de l'écouter et d'étudier son discours. Je dois dire, avec tout le respect que je lui dois, que son intervention m'a paru plus remarquable par sa longueur que par son contenu. J'estime qu'il s'est surtout intéressé au côté juridique de ce grand problème et que, pour cette raison, il n'a pas été tout à fait à la hauteur des circonstances.

Je dois ajouter que M. Caillavet — qui a joué un rôle important dans l'élaboration du statut de l'U.E.O. et dont l'interprétation de l'article VIII fait par conséquent autorité — a, en revanche, élargi le champ du débat et que, tout en évoquant directement les détails juridiques de la rédaction de cet article, il a fait sortir la discussion de son cadre étroit, juridique et légaliste, pour la porter au niveau politique, qui est naturellement celui de toute notre discussion.

M. Kliesing a eu parfaitement raison de dire que ce débat aura des échos dans de nombreuses capitales. Mais le *tertius gaudens* sera l'Union Soviétique qui, dans le climat d'affrontement qui règne entre l'Est et l'Ouest et que l'invasion de la Tchécoslovaquie a rendu dramatique, ne peut voir dans la division dont souffre l'U.E.O. que

la réalisation de ses propres objectifs. J'espère donc vivement que la suite de la discussion nous permettra d'harmoniser nos vues et de reconnaître que notre intérêt politique est essentiellement que l'U.E.O. devienne un centre de consultations politiques.

Renonçons aux discussions oiseuses — je ne puis employer d'autre terme — sur les propos des uns et des autres pendant les événements qui nous ont conduits à décider de tenir une réunion à Londres. Tout cela, même si l'on y joint des arguments juridiques, n'a aucun intérêt, en comparaison de cette considération fondamentale et essentielle que l'Europe semble actuellement en désarroi.

S'il est un point sur lequel j'ai été immédiatement d'accord avec M. Krieg, c'est sa première phrase, d'après laquelle il s'agit bien d'une crise. *Le Figaro*, qu'il a cité, l'a exprimé d'une manière sensationnelle ce matin en titrant d'un côté : « Crise à l'U.E.O. » et, de l'autre : « M. Nixon arrive en Europe vendredi ». N'est-il pas tragique que nous paraissions en conflit au moment précis où le Président Nixon, qui attache, on le sait, une importance capitale et un grand poids au fait que l'U.E.O. soit gardienne de l'unité et de la défense européennes, la félicite expressément de la part qu'elle prend à l'unification de l'Europe.

La résolution n'exprime aucune hostilité dans ses termes à l'égard de la France. Je le souligne car certains journaux répandent l'idée que si un vote intervenait aujourd'hui et si la résolution était adoptée, elle constituerait de quelque façon une condamnation de la France.

En tant que président du groupe socialiste, j'ai été l'un des auteurs du texte initial de la résolution. Elle ne condamne en rien la France. Elle ne contient aucun élément d'hostilité à son égard : elle se borne à l'inviter à se joindre à nous pour construire une Europe unie. C'est pourquoi je pense que nous pouvons réfuter d'avance toute interprétation malveillante en affirmant que ni dans son intention, ni dans ses effets, la résolution n'est hostile à la France ou contraire à ses intérêts.

Nous tenons à réaffirmer, avec six des sept partenaires, que, dans la situation actuelle du monde, il est plus que jamais nécessaire de faire entendre la voix de l'Europe. Dans son excellent discours, M. Duncan Sandys a rappelé qu'à

Mr. Edelman (continued)

Sandys said how, time after time in this Assembly, we have tried to establish the principle that there should be a European voice capable of speaking for Europe within its institutions and the assemblies of the West.

I was sorry that Mr. Krieg appeared to deal with Mr. Stewart as if he was some latterday Machiavelli who was trying to circumvent the principles, rules and purposes of our institution. Anyone who knows Mr. Stewart will know that to think of him in those Machiavellian terms is to deform what he is. He is a dedicated European and one who is concerned to achieve European unity in the interests and ends which we all serve.

Let me illustrate one way in which the discussion on the Middle East was a matter of the highest importance and urgency. If one has to be juridical, the discussion is related to subsection (3) of Article VIII.

In the world situation today the Middle East is the flashpoint of danger. The questions of arms supplies, the question of arms control and the political consequences of arms deliveries are matters directly concerned with us in our institution, both in the Council and the Assembly. Here again, I do not attribute blame or censure anyone, but in a dangerous situation of this kind where each country, perhaps each of the member countries, is making its own decision about arms supplies to one side or the other in the Middle East, it is of the utmost importance to have a forum where the matter can be discussed, even if decisions are not taken.

I accept that, under our rules, there must be unanimity about decisions. However, there is no provision in the statute of WEU that there has to be unanimity about consultation. By definition, consultation inevitably implies disagreement, certainly preliminary disagreement. It is clear that Mr. Stewart was quite right to choose the focal point of WEU as the place where the matter should have been discussed. It is provided for amply by the statute.

I do not want the matter to rest there. I hope that we shall go forward from that point and that, on the basis of what many of us regard as being a properly constituted meeting in London, there will be future meetings when at last we can do what our institution was set up

to do — to consult, to discuss, and, wherever possible, to make decisions, ideally based on unanimity.

This year, we are celebrating the 200th anniversary of the birth of Napoleon. Among his minor *dicta* was the statement that Britain is the enemy of Europe. We contested that. The British Ambassador at the time, Lord Whitworth, said clearly that Britain has an interest in Europe and that wherever our interests are present in Europe there we will seek to participate. We denied the right of the veto 150 years ago. Today, all that we seek is the right to participate in discussions with our European friends, not only in our own interests, but in the interests of a united Europe. (*Applause*)

(Mr. Goedhart, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)

The PRESIDENT. — I call Mr. Rutschke.

Mr. RUTSCHKE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, our present difficulties in WEU are not an isolated event. Nor do I believe that this crisis arose merely from the question of an agenda or of unanimity in calling a meeting. I feel rather that there are deeper reasons, involving the entire European area. The reasoning put forward by Mr. Krieg makes me think this.

Mr. Nessler has said that obstinacy, a particular feature of the British character, has been a reason for our difficulties here. I am not sure that this reproach can be levelled at Britain alone.

What, in fact, is our European co-operation all about? After the end of the war two world powers emerged which developed into military and economic giants. We could see that Europe would no longer have any part to play unless we succeeded, through unification, in increasing Europe's strength as well. Outstanding men like Sir Winston Churchill, Schuman and de Gasperi recognised this and tried with all their might to push this idea forward. In those days there was enormous enthusiasm for the idea of Europe among the public as well.

M. Edelman (suite)

maintes reprises, dans cette assemblée, nous avons défendu le principe selon lequel il doit exister une voix européenne capable de se faire entendre dans les institutions et assemblées occidentales.

Je regrette que M. Krieg ait semblé comparer M. Stewart à une sorte de Machiavel moderne qui essaierait de circonvenir les principes, les règles et les objectifs de notre institution. Tous ceux qui connaissent M. Stewart savent qu'il n'est nullement machiavélique, mais au contraire un Européen convaincu, soucieux de réaliser l'unité européenne conformément à nos intérêts et à nos objectifs communs.

J'aimerais vous citer un exemple qui fera ressortir combien le débat sur le Moyen-Orient était vital et urgent. Pour parler en juriste, la discussion porte sur le paragraphe 3 de l'article VIII.

Dans la situation mondiale actuelle, le Moyen-Orient est le détonateur de danger. Les problèmes que posent les fournitures d'armes, leur contrôle et les conséquences politiques de leur livraison, intéressent directement notre institution, aussi bien son Conseil que son assemblée. Là encore, je ne veux blâmer ni censurer personne, mais dans cette situation dangereuse où chaque pays, chacun de nos pays membres peut-être, décide par lui-même de livrer des armes à l'un ou à l'autre camp au Moyen-Orient, il importe au premier chef de disposer d'une tribune où ces questions puissent être discutées, même si aucune décision n'y est prise.

Je reconnais que conformément à nos règles, nos décisions doivent être prises à l'unanimité. Mais aucune disposition du statut de l'U.E.O. ne stipule que l'unanimité doive se faire sur des consultations. Les consultations impliquent par définition des divergences d'opinions, tout au moins au stade préliminaire. Il est certain que M. Stewart a eu tout à fait raison de considérer que l'U.E.O. était le lieu d'élection pour en discuter. Les consultations de ce genre sont amplement prévues dans le statut.

Je voudrais non pas que les choses en restent là, mais que nous progressions et que, sur la base de la réunion de Londres, que beaucoup d'entre nous considèrent comme régulièrement tenue, nous pourrions en tenir d'autres où nous pourrions réaliser enfin le but de notre institution :

nous consulter, discuter et, chaque fois que ce sera possible, prendre des décisions autant que possible fondées sur l'unanimité.

Nous célébrons cette année le deux-centième anniversaire de la naissance de Napoléon. Parmi ses moindres déclarations, on trouve que la Grande-Bretagne est l'ennemie de l'Europe. Nous le contestons. Lord Whitworth, ambassadeur de Grande-Bretagne à l'époque, avait répondu que la Grande-Bretagne avait des intérêts en Europe et que chaque fois qu'ils seraient en jeu, elle essaierait de participer au concert européen. Nous nous sommes opposés au droit de veto il y a 150 ans. Tout ce que nous demandons aujourd'hui, c'est le droit de participer à des discussions avec nos amis européens, non seulement dans notre propre intérêt, mais dans celui de l'unité de l'Europe. (*Applaudissements*)

(*M. Goedhart, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Rutschke.

M. RUTSCHKE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, les difficultés que nous éprouvons en ce moment à l'U.E.O. ne constituent pas un phénomène isolé. Je ne crois pas non plus qu'il faille chercher les raisons de cette crise uniquement dans la question de l'ordre du jour ou dans celle de l'unanimité requise pour les convocations. Je crois plutôt que nous avons affaire à des causes plus profondes, affectant l'ensemble du domaine européen. C'est l'exposé de M. Krieg qui m'a amené à penser ainsi.

M. Nessler, lui, a dit que l'obstination qui serait la marque du caractère des Anglais a été l'une des causes de nos difficultés actuelles. Or, je ne sais pas si c'est aux seuls Anglais que l'on peut adresser ce reproche.

Au fond, de quoi s'agit-il exactement dans toute notre collaboration européenne ? A l'issue de la guerre, nous avons vu émerger deux puissances mondiales qui se développèrent à la fois militairement et économiquement, au point de devenir gigantesques. Nous voyions que nous ne pourrions plus jouer un rôle en Europe si nous ne parvenions pas à augmenter la force de celle-ci en l'unifiant. Ce sont des hommes éminents qui en prirent conscience, un Winston Churchill, un Schuman, un de Gasperi, et qui essayèrent de toutes leurs forces de faire avancer l'idée. A

Mr. Rutschke (continued)

I do not think that this enthusiasm as such has weakened. It is merely that we — I mean our governments, and perhaps our parliaments too — have done everything which would prevent this enthusiasm from staying as alive as it needed to be.

A truly united Europe is possible only if all partners have equal rights and this, of course, involves compromise and involves give and take. Each of us ought to accept responsibilities as well as rights and not try merely to extract selfish benefit from European unity.

If you look at a one franc piece, you will still find on it today the words "*Liberté, Egalité, Fraternité*". I believe that the European coinage, too, should bear these words, because a united Europe must be based on these three principles of liberty, equality and fraternity, the last of which (particularly lacking today) is I feel specially important.

Soon after taking office, the French Head of State changed the concept of a united Europe into one of a "*Europe des patries*". That was not the original intention. So it is surely no coincidence that from that time onwards the difficulties that the European institutions faced increasingly grew. No matter whether it was in NATO, the EEC, Euratom or WEU, there was always one member who made difficulties and put up opposition.

It really is surprising if others are then accused of not keeping to the rules. For us, European unification is more essential than ever if we are not to be crushed between the giants, between East and West. This is also the declared and frequently reiterated aim of President de Gaulle. I believe, however, that the policy of the empty chair, now being tried or followed in WEU as well, is unlikely to further this aim.

I do not know whether labouring the Rules of Procedure, or the idea that we have to read *Le Figaro* for notes on the rules of WEU, as Mr. Krieg has suggested, is very convincing. I

fear rather that labouring the rules is designed to prevent unwelcome decisions from being taken. I do not know that we in Europe can afford this at a time like the present.

Anyone who demands unanimity in calling a meeting and unanimity on the agenda shows that he is not interested in Europe's progress unless he can push through his own ideas. In other words, he considers the progress of Europe as taking second place, if he feels it is liable to adversely affect his own interests in any way.

I am not sure that we are doing the right thing by giving in all the time. There was, for example, yesterday's meeting of the General Affairs Committee where we discussed at length whether the French Government ought to be approached direct. It was after all the French Government who declared, through their spokesman Mr. Debré, that they would no longer take part in WEU meetings. And then we worry our heads about whether we really ought to adopt the resolution in its present form. I wonder whether we are really serving Europe's or even France's best interests by continually giving in and worrying about treading on somebody's toes. I do not think we ought to act in this way. After all, we do owe our peoples a duty of fostering the cause of European unity, because this is a vital question for Europe. If the French Government feels it is unable to come along with us, we ought to draw the necessary conclusions from this; for there is no point in dragging someone along against his will if he feels that this would adversely affect the interests he feels he must represent.

Nor do I believe that Europe can be built in a spirit of narrow mercenary interest; the enthusiasm essential for this task must spring from other sources.

Now one or two words on a subject of special importance in all the European capitals, including Paris: why is the young people's wave of protest proving so stormy? I think the reason, even if it is not expressed in so many words, is a feeling of despair that we, as governments and members of parliament, are incapable of attaining the objective that is so decisive for the security and viability of Europe. The younger generation, and other elements as well, are overwhelmed by this frustration and then

M. Rutschke (suite)

l'époque, l'enthousiasme pour l'Europe était très vif, même dans la population.

Je crois qu'en réalité, cet enthousiasme n'a pas faibli. Seulement, nous avons fait tout ce qu'il fallait — je pense ici aux gouvernements et peut-être aussi aux parlements — pour qu'il ne soit pas tenu en éveil autant qu'il l'aurait fallu.

Le fondement d'une Europe réellement unie ne peut être que l'égalité de tous les partenaires, ce qui naturellement implique des compromis, des concessions. Chacun devrait avoir des droits et des obligations et ne pas rechercher dans l'édification européenne son seul profit.

Mesdames et Messieurs, quand nous prenons en mains un franc français, nous y voyons gravés, aujourd'hui encore, les mots liberté, égalité, fraternité. Je crois qu'il faudrait frapper de ces mêmes mots la monnaie européenne. Car l'unification de l'Europe ne peut s'édifier que sur cette base de liberté, d'égalité, de fraternité. Mais c'est surtout la dernière, celle qui précisément nous manque le plus, qui me paraît très importante.

Le chef de l'Etat français, peu de temps après son investiture, a changé le concept de l'Europe unie en celui de l'Europe des patries. Ce n'était pas à vrai dire ce que l'on avait voulu tout d'abord. Ce n'est donc pas un effet du hasard si, à partir de ce moment, les difficultés se sont accrues dans toutes les institutions européennes. Que ce soit à l'O.T.A.N., à la C.E.E., à l'Euratom ou à l'U.E.O., il y a toujours eu un partenaire pour faire des difficultés, pour faire de l'opposition.

Il est vraiment étonnant qu'on puisse alors reprocher aux autres de ne pas s'être tenus aux règles du jeu. Si nous ne voulons pas être écrasés entre les deux géants, celui de l'Est et celui de l'Ouest, nous sommes plus que jamais obligés de nous unir. C'est du reste l'un des objectifs que le Président de la République Française déclare sans cesse poursuivre. Or, il est certain que la politique du « fauteuil vide », qu'on envisage de pratiquer aussi ou qu'on pratique déjà à l'U.E.O., va à l'encontre de cette intention.

Je ne sais pas si, en forçant le sens d'une règle de procédure ou en jugeant, comme M. Krieg, qu'il faut lire *Le Figaro* pour avoir un commentaire sur le statut de l'U.E.O., on devient vrai-

ment persuasif. Je crains plutôt que cette querelle de procédure ne tende à empêcher que soient prises des décisions désagréables quant au fond. Je ne sais pas si en Europe, à l'heure qu'il est, c'est là une chose que nous pouvons nous permettre.

Quand on exige l'unanimité en matière de convocation, l'unanimité sur l'ordre du jour, cela donne à penser qu'on ne veut pas que l'Europe progresse si l'on ne peut y imposer ses propres vues. Cela signifie donc qu'on considère le progrès de l'Europe comme secondaire, dès qu'on croit que ses propres intérêts peuvent en pâtir, sous quelque forme que ce soit.

Je ne sais pas si nous faisons bien de céder à chaque fois. Je pense par exemple à la réunion qu'a tenue hier la Commission des Affaires Générales et où nous nous sommes longuement demandés si nous devons nous adresser directement au gouvernement français. Car c'est bien lui, n'est-ce pas, qui par la voix de M. Debré, a déclaré qu'il n'entendait plus participer aux réunions de l'U.E.O. Et après cela, nous nous cassons la tête pour savoir si nous allons vraiment adopter la formule qui est actuellement soumise à l'Assemblée ! Je ne sais pas si c'est servir la cause européenne et même les intérêts de la France que de toujours lui céder et d'avoir le souci de la ménager. Je ne crois pas que nous devons agir de la sorte. Nous avons aussi à l'égard de nos peuples le devoir de pousser à l'unification de l'Europe, car elle est pour les Européens une question de vie ou de mort. Si le gouvernement français estime ne pas pouvoir suivre cette voie avec nous, nous devons en tirer les conséquences, car il est inutile de vouloir entraîner partout quelqu'un qui ne veut pas suivre, estimant que ses intérêts, qu'il croit devoir défendre, en pâtiraient.

Je ne crois pas non plus que l'Europe puisse se construire dans un esprit mercantile. Je crois plutôt que l'enthousiasme nécessaire doit jaillir d'une autre source.

Un mot très bref, encore, sur une question qui, dans toutes les capitales européennes, à Paris comme ailleurs, prend un relief particulier. On peut se demander pourquoi la vague de protestation de la jeunesse se fait partout si tumultueuse. Je crois que — même si on ne le dit pas ouvertement — on désespère que les gouvernements et les parlementaires soient capables d'atteindre le but qui a tant d'importance pour la sécurité et la viabilité de l'Europe. Cette frustration s'empare également de la jeunesse et —

Mr. Rutschke (continued)

everything inside them rebels. We must see these protests from this angle, too.

If we want to progress, we must consider whether we can continue along the present road. The responsibility for creating a united Europe now lies with our governments alone. We are, of course, only a consultative assembly. We do not really have a true parliamentary system in Europe, we as members of parliament are limited to advising our governments. We can see that we are not getting anywhere. For that reason we should promote discussion in our national parliaments on whether a direct election of delegates to the European institutions would not be more suitable; this would as well give us greater authority to compel our governments to put into effect the will of the peoples whom we all represent.

I believe that the Europe we need cannot be built on nineteenth-century nationalist concepts; but it must be created on the basis of different and truly modern ideas. (*Applause*)

The PRESIDENT. — I now call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — Through this morning's debate there have run two different strains, one a narrow procedural strain and the other a broad fundamental one. For that reason I think it may be of advantage if I begin by explaining first the matters which seem to me to be not in issue in this debate and then come to what is really in issue.

I want to make it as clear as I possibly can — and I speak with the consciousness of my responsibility in this respect as leader of the British Delegation — that it is no part of the intention of my government, nor, I believe, of the General Affairs Committee in presenting this resolution, to criticise or to exclude from the operations of WEU any nation, and particularly France. Indeed, I would go further and say this. One of the speakers in the debate, if I recall correctly, said that he did not understand really what the fuss was about, because it would have been perfectly possible outside the confines of WEU for the nations which wished to discuss the Middle East crisis — that is the nations of WEU other than France — simply to have got together

in order to do so. Of course, that is perfectly right. There is no reason why they should not have done so. The reason why they did so was simply that there was the firm desire and intention *not* to exclude France from the concert of nations participating in WEU in discussing any matter of fundamental importance to them all. That was why WEU was chosen as the instrument. That is why I believe it will continue to be chosen as the instrument unless and until one nation which is part of WEU makes it abundantly clear that it can no longer possibly be used for that purpose.

Secondly, it is not in my view part of the purpose of the debate or the resolution to delve into narrow procedural points depending upon the technicalities of the articles of the treaty. If that is to be done, it can be done elsewhere. Thirdly, it is not part of the intention of the debate, and certainly not my intention, to follow Mr. Krieg through the conference chambers of Europe investigating who said what to whom, converting this discussion into a kind of State trial and asking us to sit in judgment upon those events. If that were the object we would be handicapped — I certainly would be — by complete lack of knowledge of what was said in these no doubt confidential meetings and we would not be the appropriate tribunal to make a judgment.

Thus we come to what is the real intention of the debate which I believe is to consider the fundamental question of whether the purposes of this organisation to which we belong, which exist today and which the founders of the organisation intended, are to be frustrated and stultified by technicalities and procedural devices.

What then did the founders of the organisation in its modern form intend? May I remind the Assembly that in 1954 and 1955 when the treaty in its modern form was designed, an event of great imagination and of fundamental importance in the history of Europe took place because a treaty, the intention of which had previously been to take whatever steps might be necessary in the event of renewal by Germany of a policy of aggression, was converted by the bringing of Germany into the WEU and was amended to be a treaty to promote the unity, and to encourage the progressive integration, of Europe. That was a bold and imaginative step in 1954. The question we have to consider is whether, notwithstanding that boldness and that imagination, those who

M. Rutschke (suite)

d'autres facteurs aidant — tout en elle se cabre. Nous devrions, pour une fois, considérer ces protestations sous cet angle.

Si nous voulons progresser, demandons-nous si nous pouvons continuer à marcher dans la voie suivie jusqu'à présent. La responsabilité de créer l'Europe incombe aujourd'hui aux seuls gouvernements. En effet, nous ne sommes qu'une assemblée consultative. Au fond, nous n'avons pas de véritable système parlementaire en Europe ; les parlementaires que nous sommes se bornent à donner des avis aux gouvernements. Nous voyons bien que cela ne va pas plus loin. C'est pourquoi nous devrions inciter nos parlements nationaux à examiner s'il ne serait pas plus rationnel d'élire au scrutin direct les délégués aux institutions européennes, ne serait-ce que pour disposer enfin, de ce côté-là, de pouvoirs plus étendus et obliger les gouvernements à accomplir la volonté des peuples que nous représentons tous.

Mesdames et Messieurs, je crois que l'Europe dont nous avons besoin doit se construire, non sur les concepts nationalistes du siècle passé, mais sur d'autres idées, réellement modernes. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le débat de ce matin a fait apparaître deux tendances différentes : une tendance procédurale étroite et une tendance fondamentale générale. Je crois donc utile de commencer par exposer quelles sont les questions qui me semblent étrangères au cadre de ce débat pour en venir ensuite à celles qui sont vraiment en jeu.

Je tiens à préciser aussi clairement que possible — et je suis pleinement conscient des responsabilités que m'impose mon titre de chef de la délégation britannique — qu'en présentant cette résolution, ni mon gouvernement ni, j'en suis sûr, la Commission des Affaires Générales n'avaient la moindre intention de critiquer ni d'exclure des activités de l'U.E.O. une nation quelconque, en particulier la France. J'irai même plus loin. Si mes souvenirs sont exacts, un des orateurs a dit ne pas comprendre réellement la cause de toute cette agitation, puisque les pays qui souhaitaient discuter de la crise du Moyen-Orient — c'est-à-dire les pays membres de l'U.E.O. autres que la France — auraient parfaitement pu se réunir en dehors du cadre de

l'U.E.O. Bien entendu, cela est parfaitement exact. S'ils ne l'ont pas fait, c'est simplement parce qu'ils étaient fermement décidés à ne pas exclure la France du concert des nations qui participent à l'U.E.O., en discutant sans elle de questions d'une importance fondamentale pour tous les membres. C'est pourquoi l'U.E.O. a été choisie comme instrument. C'est pourquoi je pense qu'elle continuera de l'être, au moins tant qu'un État membre de cette organisation n'aura pas prouvé qu'il n'est plus possible de l'utiliser à cette fin.

Deuxièmement, j'estime que le débat et la résolution ne doivent pas s'appesantir sur des points précis de procédure relevant de la technicité des articles du traité. Si c'était nécessaire, cela pourrait se faire ailleurs. En troisième lieu, le débat n'a pas pour objet — et je n'ai certainement pas l'intention — de suivre M. Krieg dans toutes les salles de conférences d'Europe pour rechercher quels propos ont été tenus, de convertir cette discussion en une sorte de procès d'État et de nous instituer en tribunal pour juger ce qui s'est passé. Si c'était là le but, nous serions handicapés, moi en tout cas, par la complète ignorance où nous sommes de ce qui s'est dit au cours de réunions certainement confidentielles, et nous ne constituerions pas le tribunal compétent pour en juger.

Nous en venons maintenant à l'objet réel de ce débat qui est, me semble-t-il, d'examiner la question fondamentale de savoir si les objectifs de l'organisation à laquelle nous appartenons, objectifs qui existent actuellement tels que ses fondateurs les lui ont assignés, doivent être tournés et privés de sens par des détails techniques et des astuces de procédure.

Quelles étaient les intentions des fondateurs de l'organisation sous sa forme moderne ? Puis-je rappeler à l'Assemblée qu'en 1954 et en 1955, l'élaboration du traité sous sa forme nouvelle a été un moment extrêmement important de l'histoire de l'Europe, puisqu'un traité qui avait pour but de prendre toutes les mesures propres à empêcher l'Allemagne de revenir à une politique d'agression se transformait, par l'entrée de l'Allemagne à l'U.E.O., en un instrument destiné à promouvoir l'unité et à encourager l'intégration progressive de l'Europe. C'était, à l'époque, une initiative hardie et pleine d'imagination. Ce qu'il faut nous demander, c'est si, malgré cette hardiesse et cette imagination, les promoteurs du traité avaient l'intention de le limiter de telle

Mr. Silkin (continued)

took that step intended that this treaty should have such limits that it would be impossible to accomplish those objectives. I do not believe that they did, nor, indeed, does Mr. Mendès-France who was one of the founders of the treaty in its modified form. In his letter to *Le Figaro* in the last few days he made it abundantly clear that the whole purpose of the treaty in that modified form was a wide one, to enable consultation and collaboration to take place on the widest possible scale between the members of the WEU. He went on to say that it is inconceivable that the French Government should today oppose itself to this European concert in the one organisation in which Great Britain participates and precisely for the reason that it does participate. It appears to me, unfortunately, that Mr. Mendès-France's anticipation of what was possible may have proved, though I hope it will not so prove in the long run, to be wrong.

That then is one of the main purposes of the treaty, to promote the unity, and to encourage the progressive integration, of Europe. The treaty goes on in Article VIII to give form to that intention by providing :

"For the purposes of strengthening peace and security and of promoting unity and of encouraging the progressive integration of Europe... the High Contracting Parties to the Brussels Treaty shall create a Council to consider matters concerning the execution of this Treaty..."

Therefore, the whole purpose of the Council is to consider those matters to which I have referred, encouraging the progressive integration of Europe and closer co-operation. The next part of the Article makes the matter even clearer. It says that the Council "shall be so organised as to be able to exercise its functions continuously...". Clearly the most important of those functions is the one last mentioned, that of strengthening peace and security and of promoting the unity, and encouraging the progressive integration, of Europe. Anything said or done, whether within the treaty or outside it, which might have the effect of inhibiting, frustrating or stultifying the consultation and the co-operation for which the treaty expressly provides could only be contrary to the intention of the treaty itself. It should not be so read unless there is no other possible meaning.

Those then are the purposes of the treaty. As my colleague Mr. Sandys has repeatedly said in this Assembly, and most notably this morning, we in this Assembly again and again have sought to persuade the Council to fulfil its duty in that respect. Indeed, Mr. Mendès-France himself in the letter to which I have drawn attention says that it is regrettable that the treaty has not been used more systematically in the way he says was intended. That has been our view as well. Now at last it is being used and could be used in this systematic way to fulfil those intentions.

We are asked in the resolution to approve of that intention and of that purpose. It is in my view most important that we should give our blessing to that purpose and to that use of the treaty organisation for the purpose for which it was intended. It is important we should make it clear to the governments that when at last they are doing the very thing which we have asked them to do, we approve of what they are doing and we ask them to continue in that action. That is what the resolution seeks to convey to those governments. If, notwithstanding anything we do today and say in the resolution, the governments hold back, have cold feet and are not prepared to go fully into the water, having wetted the soles of their feet, it seems clear that other steps will be devised to avoid the difficulty which has been created in relation to this step. That will mean — and certainly those like myself who believe themselves to be good Europeans will wish to take the step — that we will devise some other step for achieving the unity of Europe in which we believe and which we know will come. If it has the result which we do not want to see, that in taking those steps some nation is excluded from participation in what we do because that nation is not prepared to make use of the organisations that exist, that will not be the fault of those of us who are good enough Europeans to be prepared to refuse to be halted and who are good enough Europeans to intend to advance remorselessly and relentlessly towards the aim of a united Europe. That is what we shall be compelled to do. We shall do it against our will. Let us hope we shall not be forced into taking a step which we would not wish to take. (*Applause*)

The PRESIDENT. — I call Mr. Edwards.

Mr. EDWARDS (*United Kingdom*). — It appears that everything which needs to be said

M. Silkin (*suite*)

sorte que ces objectifs ne puissent être atteints. Je ne le pense pas, non plus que M. Mendès-France, un des auteurs du traité sous sa forme modifiée. Dans la lettre qu'il a adressée il y a quelques jours au *Figaro*, il montre clairement que le traité modifié avait des objectifs très vastes, qui devaient permettre la consultation et la collaboration des membres de l'U.E.O. sur la base la plus large possible. Il a ajouté qu'il était inconcevable que le gouvernement français s'oppose aujourd'hui à cette concertation européenne dans la seule organisation à laquelle la Grande-Bretagne participe et précisément parce qu'elle y participe. Il me semble que les événements risquent malheureusement de ne pas répondre à l'attente de M. Mendès-France, mais j'espère qu'ils démontreront à la longue qu'il ne s'est pas trompé.

Voici donc un des principaux objectifs du traité : promouvoir l'unité et encourager l'intégration progressive de l'Europe. A l'article VIII, il définit la forme que doit prendre cette démarche :

« En vue de poursuivre une politique de paix, de renforcer leur sécurité, de promouvoir l'unité, d'encourager l'intégration progressive de l'Europe... les Hautes Parties Contractantes au Traité de Bruxelles créeront un Conseil pour connaître des questions relatives à l'application du Traité... »

La mission même du Conseil consiste donc à se pencher sur ces questions, à encourager l'intégration progressive de l'Europe et une coopération plus étroite. Le paragraphe suivant de l'article est encore plus explicite. Il précise en effet que le Conseil « sera organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence... ». La plus importante de ces fonctions est certainement celle que je viens de mentionner, à savoir renforcer la paix et la sécurité, promouvoir l'unité et encourager l'intégration progressive de l'Europe. Tout ce qui peut se dire ou se faire, dans le cadre du traité ou en dehors, pour empêcher, entraver ou rendre nulles la consultation et la coopération que prévoit expressément le traité, ne peut être que contraire aux intentions du traité lui-même. Il ne faut pas l'interpréter ainsi, à moins qu'il n'ait aucun autre sens possible.

Tels sont donc les objectifs du traité. Ainsi que mon collègue, M. Sandys, l'a indiqué à maintes reprises et en particulier ce matin, nous avons continuellement cherché, dans cette assemblée, à persuader le Conseil de s'acquitter de sa tâche à cet égard. Dans la lettre dont j'ai déjà parlé, M. Mendès-France lui-même constate qu'il est regrettable que le traité n'ait pas été utilisé systématiquement dans le sens qui, à son avis, avait été prévu. C'est également ce que nous avons toujours pensé. Le voici, enfin, utilisé systématiquement, et susceptible de l'être encore, conformément aux intentions qui ont présidé à son élaboration.

On nous demande, dans la résolution, d'approuver cette intention et cet objectif. J'estime qu'il importe que nous souscrivions à cet objectif et à l'utilisation de l'organisation aux fins pour lesquelles elle a été conçue. Il importe de faire clairement savoir aux gouvernements que nous les approuvons de faire enfin précisément ce que nous leur demandions et que nous les invitons à poursuivre dans cette voie. Voilà ce que la résolution est destinée à dire aux gouvernements. Si, en dépit de ce que nous faisons aujourd'hui et disons dans la résolution, les gouvernements ne consentent pas à franchir le pas, hésitent à se jeter à l'eau après s'être mouillé la plante des pieds, il faudra nécessairement imaginer d'autres mesures pour éviter la difficulté actuelle. Autrement dit, il faudra que nous imaginions d'autres moyens — tous ceux qui, comme moi, se considéraient comme de bons Européens le voudront certainement — de réaliser l'unité de l'Europe en laquelle nous croyons et dont nous savons qu'elle se fera. Si ces démarches devaient aboutir, contrairement à nos vœux, à exclusion de la participation une nation qui se refuserait à utiliser les organisations existantes, ce ne serait pas la faute de ceux d'entre nous qui sont de trop bons Européens pour se laisser arrêter, pour cesser de progresser sans cesse ni relâche vers l'Europe unie. Voilà à quoi nous serions contraints. Nous le ferions à contre-cœur. Espérons donc que nous ne serons pas forcés de faire un pas qui nous répugne. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Edwards.

M. EDWARDS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il semble que tout ait déjà été dit dans cette

Mr. Edwards (continued)

in this debate has been already said but there are one or two fundamental issues which could very well be underlined. Time and again in our Assembly we have accepted reports and recommendations which have urged the Council of Ministers to take new European initiatives. I am Chairman of the Defence and Armaments Committee. Over the years we have produced reports on armament procurement, on the Middle East, on the Mediterranean and on Czechoslovakia. In every one of those reports we have urged the Council of Ministers to do precisely what the Council is being condemned by France for doing.

The very logic of the work we have been doing in that committee over the years and the votes that we have cast should demand that every representative in this Assembly should vote for this modest resolution. I was amazed to hear the speeches of our French friends. One would imagine that British diplomats and our Secret Service were planning to isolate France. Surely the French do not believe that. The initiative to discuss broader issues on a European basis did not come from Britain. The initiative came from the Benelux countries. It came out of the Harmel plan at the Luxembourg meeting from an Italian initiative. At no point did this initiative come from Britain. It came from three of the five nations of the Common Market. How can anyone believe that our Foreign Minister, Mr. Michael Stewart — one of the most honest politicians in the world — would be a party to a conspiracy to try to use the Council of this Assembly to by-pass the Common Market?

The British view is and will continue to be that the Economic Community is the very heart of any enlarged Europe. It must be so, because this is the great historical function of organisation of Europe and of any enlargement of the European idea, any enlargement of European functional organisations which must have at the centre the Economic Community. It is certainly not the British view that we should try to by-pass the great centre of economic development in Europe.

I remember well, because I am an old European, the Fouchet plan submitted by the French in 1961 and 1962. It was strongly advocated by the present French Foreign

Minister. The basis of that plan was that without developing supranational authorities the countries of Europe should come together to discuss issues other than what is allowed for in the Treaty of Rome. I remember how very depressed Mr. Debré was when those proposals were rejected on two separate occasions. In 1961 and in 1962 our French friends wanted precisely what the Council of Ministers did in Luxembourg and did through the Permanent Council of Western European Union in London. There is no logic in their argument. I ask our French friends this single question. How can any evil consequences possibly arise for France or the French people, the European people, by European governments together discussing great world problems which affect us all? What great evil consequences could arise out of discussion of the Middle East and the closure of the Suez Canal which is costing the taxpayers of Europe hundreds of millions of pounds?

Apart from the question of preventing this situation developing into a third world war the economic decisions demand a discussion on the Middle East. There is to be a meeting of the big four to consider the Middle Eastern situation but Germany, that great powerful European nation, has no voice in those discussions. It is not even a member of the United Nations. Is it not wise and sensible and part of the principles for which we have stood for so long that if there is to be a meeting of the big four it should not be merely the views of Britain or the views of France but of all Europe that are expressed in those discussions. Is it a bad thing for our countries to get together before the meeting of the big four to discuss what is the German view of how the Middle Eastern situation affects Germany, what is the Italian view, the Belgian view, the Dutch view and the view of Luxembourg? What is wrong with this? Surely we should not allow the people of Europe to be frustrated in their demand for European unity. We should not allow simple stupid legal argument to stand in the way of a step forward towards the United States of Europe.

I hope that we shall show our resentment of this attempt to frustrate this Assembly, the Council of Ministers and the Permanent Council and that, by voting solidly for the resolution, we shall express our disgust at this trivial frivolous opposition to a new move to unite our Europe. (*Applause*)

M. Edwards (suite)

discussion, mais deux ou trois points essentiels méritent d'être soulignés. Notre assemblée a maintes fois approuvé des rapports et des recommandations priant le Conseil des Ministres de prendre de nouvelles initiatives européennes. Je suis président de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Tout au long des années, nous avons rédigé des rapports sur les fournitures d'armes, sur le Moyen-Orient, sur la Méditerranée et sur la Tchécoslovaquie. Chaque fois, nous avons demandé au Conseil des Ministres de faire ce pourquoi la France le condamne aujourd'hui.

Il serait dans la logique même du travail effectué depuis des années par la commission et des votes que nous avons exprimés, que tous les Représentants de l'Assemblée approuvent ce modeste projet de résolution. Les interventions de nos amis français m'ont stupéfait. A les entendre, on croirait que les diplomates britanniques et l'*Intelligence Service* ont l'intention d'isoler la France. Les Français ne le croient sûrement pas. Ce n'est pas la Grande-Bretagne qui a demandé que l'on discute entre Européens de problèmes qui dépassent le cadre de l'Europe, ce sont les pays du Benelux, car c'est du Plan Harmel que l'Italie a tiré cette idée à Luxembourg. Il n'en a jamais été question du côté britannique. Ce sont trois pays du Marché commun qui ont pris cette initiative. Comment peut-on imaginer que notre ministre des affaires étrangères, M. Michael Stewart, l'un des hommes politiques les plus intègres du monde, puisse comploter d'utiliser le Conseil de l'U.E.O. pour court-circuiter le Marché commun.

La Grande-Bretagne pense et continuera de penser que la Communauté économique doit être le cœur d'une Europe élargie. Il ne peut en être autrement, car c'est là que réside la grande fonction historique de l'organisation de l'Europe et de tout élargissement de l'idée européenne, de tout élargissement des organisations fonctionnelles de l'Europe qui doit avoir pour centre la Communauté économique. La Grande-Bretagne n'a certainement pas l'intention d'essayer de court-circuiter ce grand centre de développement économique de l'Europe.

Je me souviens fort bien, parce que je suis un Européen de longue date, du Plan Fouchet présenté par la France en 1961 et 1962. L'actuel ministre français des affaires étrangères le défen-

dait alors vigoureusement. Ce plan reposait sur l'idée que les pays de l'Europe pouvaient s'entendre, sans créer d'autorités supranationales, pour examiner ensemble les questions dont les organismes du Traité de Rome n'avaient pas à connaître. Je me souviens de la déception profonde qu'a éprouvée M. Debré lorsque ces propositions ont été rejetées par deux fois. En 1961 et 1962, nos amis français souhaitaient précisément ce que le Conseil des Ministres vient de faire à Luxembourg ainsi qu'à Londres, par l'entremise du Conseil permanent de l'Union de l'Europe Occidentale. Leur raisonnement manque de logique. Je leur poserai une seule question. Comment le fait que des gouvernements européens examinent ensemble les grands problèmes mondiaux qui les touchent tous pourrait-il présenter des inconvénients pour la France, le peuple français ou le peuple européen ? Comment l'examen de l'affaire du Moyen-Orient et de la fermeture du canal de Suez qui coûte des milliards aux contribuables européens, pourrait-il entraîner des conséquences particulièrement néfastes ?

Ce n'est pas seulement pour empêcher que la situation au Moyen-Orient ne débouche sur une troisième guerre mondiale qu'il faut examiner la question, mais en fonction d'impératifs économiques. Les quatre Grands doivent se réunir pour parler du Moyen-Orient, mais l'Allemagne, grande puissance européenne, ne participera pas à la réunion ; elle n'est même pas membre des Nations Unies. Ne serait-il pas raisonnable et conforme aux principes que nous défendons depuis si longtemps qu'à une éventuelle réunion des quatre Grands, la Grande-Bretagne et la France n'expriment pas leurs opinions personnelles mais celle de l'Europe tout entière ? Qu'y a-t-il de mal à ce que nos pays s'assemblent, avant la réunion des quatre Grands, pour se communiquer leurs opinions respectives sur les répercussions qu'entraîne chez eux la situation au Moyen-Orient ? Nous ne permettrons certes pas que le peuple de l'Europe soit frustré dans ses aspirations à l'unité. Nous ne permettrons pas qu'un raisonnement juridique stupide entrave de nouveaux progrès vers les Etats-Unis d'Europe.

Nous montrerons, je l'espère, notre opposition à cette tentative de frustrer l'Assemblée, le Conseil des Ministres et le Conseil permanent et dirons, en votant massivement pour cette résolution, notre mépris pour cette opposition vaine et futile à une initiative destinée à faire progresser l'unité européenne. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT. — I call Mr. St. John-Stevas.

Mr. St. JOHN-STEVAS (*United Kingdom*). — I do not wish to go into the technical and legal dispute concerning the Brussels Treaty: we have heard the different interpretations put forward on this matter this morning. I for one am heartily sick of the argument being conducted on that level. Britain has given one interpretation, France has given another and Germany has given two interpretations. This would indicate that there is, at any rate on the procedural level, a certain ambiguity. We should accept that that is so. It is extremely important in this situation, as Mr. Sandys said this morning, that we should not in any way seek to be provocative but it is equally important to be firm. We should not confuse courtesy with cowardice for they are very different things.

Like Mr. Sandys I want to look behind the legal argument and to look at the political realities of the situation. Mr. Krieg asked how we would indict his country for sticking to the rules. That is not the indictment. If there is an indictment it is a very simple one. It is not a British one or a German one or a Benelux one, it is a European one. The indictment against the French Government that Mr. Krieg never dealt with is that they have presented an appearance at any rate that their determination is to stop any political collaboration between Britain and the other countries of the Six towards establishing a degree of European political union.

It so happens that, by an odd and ironical twist of history, it is Britain today who is the standard bearer of European unity. It is true that we have grasped the standard rather late, but we have grasped it. Everyone knows that Britain made a mistake in not signing the Treaty of Rome. Britain knows that best of all. But are we to be punished for ever and excluded from a European union because of that initial mistake? That makes no more sense than attempting to exclude Germany from the European union because of certain errors which she made in the second world war.

The case of the French Government is that we are using the Brussels Treaty as an attempt to get into the Common Market by the back door. Another metaphor which has been used

is that we are trying to get into the Common Market through the window. I would be prepared to get in through the roof if that were necessary or possible.

Mr. Krieg has said that we are attempting to constitute the Brussels Treaty as a kind of court of appeal from the Common Market. If it were capable of being used in that way, I would be in favour of it.

Mr. Krieg's argument is a highly legal one. If I may follow him on that theme, in every legal system even a condemned criminal has a right of appeal. The truth is that the Brussels Treaty, by its very nature, cannot be a court of appeal from the Common Market. It constitutes a completely separate system. The Brussels Treaty covers defence and political matters. Those are precisely the points which are not covered by the Treaty of Rome.

Mr. Krieg said that this crisis had been precipitated by Britain. In a sense, that is true. The antecedent cause of the crisis is the desire of Great Britain to contribute to the European political community. Is that a mortal sin? Perhaps one can be forgiven for recalling that, at the time that we were excluded from the European Economic Community, it was said that we were not sufficiently mature in terms of European policies. Now that we have matured, apparently we are equally guilty.

Perhaps the real and most constructive point coming out of the crisis is that it is showing to everyone in Europe that Britain has a real political will to contribute to European unity. Mr. Nessler said that we were obsessed by the idea of the Common Market and that we were pursuing this aim with typical obstinacy. Again I agree, in a sense. We are short of ideas, unlike the French, who have so many of them. We are so short of ideas that, once we get hold of one, it takes us as long to get rid of it as it took us in the first place to acquire it.

I prophesy that, for the next 20 years, we shall grasp the European idea with as much obstinacy as our national character commands. I warn Mr. Nessler that we shall be boring him with our obstinacy for another 20 years, if necessary. What is at stake is not the interests of any one country. It is not the interests of France, of

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. St. John-Stevas.

M. St. JOHN-STEVAS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne me laisserai pas entraîner dans cette controverse technique et juridique sur le Traité de Bruxelles, dont on nous a déjà donné diverses interprétations ce matin. Pour ma part, je suis écœuré que la discussion ait été maintenue sur ce plan. La Grande-Bretagne a présenté une interprétation, la France une autre et l'Allemagne en a exposé deux. Cela tendrait à prouver l'existence d'une certaine ambiguïté, tout au moins au niveau de la procédure. Il faudrait en convenir. Ce qui importe, en l'occurrence, c'est, comme l'a dit M. Sandys ce matin, d'éviter toute attitude provocante, mais également de rester ferme. Il ne faut pas confondre courtoisie et couardise : ce sont deux choses bien différentes.

Comme M. Sandys, j'aimerais savoir ce qui se cache derrière l'argumentation juridique et saisir les réalités politiques de la situation. M. Krieg demande comment l'on peut faire grief à son pays de s'en tenir aux règles. Il ne s'agit pas de cela. Pour autant qu'il existe, le reproche est fort simple et ne vient pas de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne ou du Benelux, mais de l'Europe tout entière. Ce que l'on reproche au gouvernement français et ce dont M. Krieg n'a pas parlé, c'est d'avoir tout au moins donné l'impression d'être décidé à mettre un terme à toute collaboration politique entre la Grande-Bretagne et les autres pays du Marché commun qui tendrait à établir une certaine union politique européenne.

Il se trouve que, par une étrange et ironique aberration de l'histoire, c'est aujourd'hui la Grande-Bretagne qui se fait le porte-drapeau de l'unité européenne. Il est vrai qu'elle a relevé ce drapeau un peu tard, mais elle l'a fait. Tout le monde sait que la Grande-Bretagne a eu tort de ne pas signer le Traité de Rome. Elle le sait mieux que personne. Mais faut-il nous condamner à perpétuité et nous exclure à jamais de l'union européenne à cause de cette erreur initiale ? Cela n'a pas plus de sens que de vouloir exclure l'Allemagne de l'union européenne sous prétexte des erreurs qu'elle a commises pendant la seconde guerre mondiale.

Selon le gouvernement français, nous nous servirions du Traité de Bruxelles pour nous insinuer dans le Marché commun par la porte de service. Une autre métaphore consiste à dire

que nous voudrions y entrer par la fenêtre. Personnellement, je suis tout disposé à m'y introduire par le toit s'il le faut, ou si cela est possible.

Selon M. Krieg, nous cherchons à faire du Traité de Bruxelles une sorte de chambre d'appel du Marché commun. Si cette formule était possible, je me prononcerais en sa faveur.

L'argumentation de M. Krieg est hautement juridique. Si j'ose le suivre sur ce terrain, je dirai que, dans tout système juridique, le criminel lui-même peut faire appel de sa condamnation. La vérité, c'est que le Traité de Bruxelles ne saurait, de par sa nature, être la chambre d'appel du Marché commun puisqu'il s'agit d'un système complètement distinct. Le Traité de Bruxelles porte sur des questions politiques et des questions de défense, c'est-à-dire précisément des points qui ne relèvent pas du Traité de Rome.

M. Krieg déclare que c'est la Grande-Bretagne qui a précipité la crise. En un sens, c'est vrai. L'un des antécédents de la crise est le désir de la Grande-Bretagne d'entrer dans la communauté politique européenne. Est-ce un péché mortel ? On me pardonnera peut-être de rappeler qu'à l'époque où l'on nous a interdit l'entrée de la Communauté Economique Européenne, on nous a expliqué que nous n'étions pas suffisamment mûrs pour la politique européenne. Maintenant que nous avons mûri, nous n'en sommes apparemment pas moins coupables.

Ce qu'il y a peut-être de plus réel et de plus constructif dans la crise, c'est qu'elle montre à tous les Européens que la Grande-Bretagne manifeste une réelle volonté politique d'apporter sa contribution à l'unité européenne. M. Nessler nous dit que nous sommes obsédés par l'idée d'entrer dans le Marché commun et que nous poursuivons ce but avec une obstination typiquement britannique. De cela aussi je conviens, en un sens. Nous manquons d'idées, contrairement aux Français qui en sont si riches. Nous en avons si peu qu'une fois que nous en tenons une, il nous faut aussi longtemps pour nous en débarrasser qu'il nous en a fallu pour la trouver.

Je vous prédis que, dans les vingt prochaines années, nous nous accrocherons à l'idée européenne avec toute l'obstination de notre caractère national. Je prévient M. Nessler que nous l'accablerons de notre obstination pendant vingt ans encore s'il le faut. Ce ne sont pas les intérêts d'un pays qui sont en jeu, ce ne sont pas les

Mr. St. John-Stevas (continued)

Britain or of Germany, but of the future of Europe. The part is not greater than the whole, and no one country is greater than the concept of a united Europe. If we are asking for the support of the Assembly today, it is not for ourselves but for the future of Europe.

We accept that the Common Market is closed to us for the moment. We do not accept that it is right. We do not accept that it should be so. We accept it as a fact. That being so, we seek to advance along the political and defence paths which are open to us precisely because they are not covered by the Rome Treaty.

The technical legal debate has turned upon whether the recent meeting in London took place under Article VIII and the pressure of a threat to peace, or whether it constituted a routine meeting under the continuous provisions of the treaty. That is an interesting legal dispute. However, if we look at the realities behind the situation, these two points merge. There is a continuous and abiding threat to peace. As long as Europe remains divided politically, the fate of Europe and of the world will be decided by the United States and the Soviet Union without the European voice being effectively heard.

In its small way, this resolution does something to diminish that threat to peace. We would be flattering ourselves if we thought that the eyes of the world were continuously focused upon the deliberations at this Assembly. However, they are fixed firmly on our meeting. The eyes of the world and of Europe are concentrated on us today. Let us give Europe and the world some hope for the future by supporting this resolution massively. (*Applause*)

(*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, resumed the Chair*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, just as a good father must acknowledge his own children, no matter how far from perfect they may appear at times, and just as it is his duty to defend them against unjust attacks from others, so he has a duty towards

his spiritual children. I freely acknowledge such spiritual paternity, because yesterday's original draft resolution, which has been modified and, I think, substantially improved (and I would stress this — substantially improved) after hours of discussion in the General Affairs Committee, carries my signature among others. But even the draft resolution before us today is brief and modest and, let us be frank, still rather meagre in content. We could have put down much more concrete, detailed and meaningful statements on the present WEU crisis than we did in the General Affairs Committee.

Why all this forbearance and restraint and moderation (which must, of course, not be taken for indifference, let alone resignation)? We would like the public to see this draft resolution rather as a document showing self-restraint on the part of the great majority of this Assembly, a calm and clear-headed restraint not modelled in any way on the obdurate emotionalism displayed by others during the past few days.

We are all united by a vital interest in maintaining the effectiveness of WEU and all its organs. Not unlike NATO but, by the letter of the treaties, in an even more concrete and spontaneous form, WEU embodies the solidarity of free Europe where its security is concerned. We are not prepared to sacrifice this solidarity. I believe that by a large majority we accept not only the contractually guaranteed realities of WEU, we espouse even more strongly the opportunities for development for which this treaty has, with careful deliberation, paved the way.

There are at least two approaches to political life and to shaping its structure: one is based on power and the other on persuasion. The very function of this Assembly lays down which of these it adopts, and it is for that reason that we owe it to ourselves to maintain the political continuity we have achieved as an important moral element in the all-European discussions within this Assembly. We cannot depart now from what we have been demanding for years past, not all, but part of the time while the sun was shining for us. We cannot suddenly dissociate ourselves from all that, just because it is beginning to thunder in our immediate neighbourhood.

M. St. John-Stevas (suite)

intérêts de la France, de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne, mais l'avenir de l'Europe. La partie n'est pas plus vaste que le tout et aucun pays n'est plus important que le concept d'une Europe unie. Si nous demandons aujourd'hui l'appui de l'Assemblée, ce n'est pas pour nous-mêmes, mais pour l'avenir de l'Europe.

Nous admettons que le Marché commun nous est fermé pour le moment. Nous n'admettons pas que cela soit juste. Nous ne croyons pas que ce soit juste. Nous l'admettons comme un fait. Cela dit, nous voulons progresser dans les domaines de la politique et de la défense qui nous sont ouverts précisément parce qu'ils n'entrent pas dans le cadre du Traité de Rome.

La discussion technique et juridique tourne sur le point de savoir si la récente réunion de Londres a bien été convoquée en vertu de l'article VIII et par suite d'une menace à la paix, ou s'il s'agissait d'une réunion régulière, aux termes des dispositions habituelles du traité. C'est un débat juridique intéressant. Mais si l'on regarde ce qui se cache derrière, ces deux points se confondent. La menace à la paix est permanente et immuable. Tant que l'Europe restera politiquement divisée, son destin et celui du monde seront décidés par les Etats-Unis et l'Union Soviétique sans qu'elle puisse véritablement faire entendre sa voix.

Modestement, ce projet de résolution contribue à affaiblir quelque peu la menace à la paix. Nous serions orgueilleux de penser que les yeux du monde sont constamment fixés sur les délibérations de notre assemblée, mais actuellement ils le sont. Les yeux du monde et de l'Europe sont fixés sur nous aujourd'hui : donnons à l'Europe et au monde quelque espoir en l'avenir en votant massivement pour ce projet de résolution. (*Applaudissements*)

(*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, prend place au fauteuil présidentiel*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, un bon père se doit de reconnaître ses enfants, même quand ils ne paraissent pas toujours parfaits, et il aura à cœur de les défendre contre les attaques injustifiées de tiers. Il doit agir de même à l'égard de ses enfants spi-

rituels. Pour ma part, j'ose revendiquer une telle paternité, puisque la proposition de résolution initiale déposée hier, et fort améliorée — je dis bien fort améliorée — après une discussion de plusieurs heures au sein de la Commission des Affaires Générales, porte ma signature, parmi d'autres. Cependant, le projet de résolution tel qu'il est devant nous aujourd'hui est bref, discret et, reconnaissons-le franchement, toujours un peu maigre quant à son contenu. Nous aurions pu, au sujet de la crise de l'U.E.O., mettre sur papier un texte beaucoup plus concret, plus circonstancié et plus substantiel que celui qui est sorti des travaux de la Commission des Affaires Générales.

Alors, pourquoi cette froideur, cette réserve, cette modération qu'il ne faudrait pourtant pas prendre pour de l'indifférence ou même de la résignation ? L'opinion publique devrait plutôt y voir un document témoignant du sang-froid de la grande majorité de cette assemblée, d'une sérénité et d'une lucidité qui contrastent singulièrement avec l'émotivité empreinte d'obstination dont certains ont fait montre ces derniers temps.

Nous avons ensemble un intérêt vital à faire en sorte que l'Union de l'Europe Occidentale survive en tant qu'institution et que tous ses organes puissent fonctionner. L'Union de l'Europe Occidentale incarne, au même titre que l'O.T.A.N., mais d'une façon plus concrète, plus spontanée, d'après la lettre du traité, la solidarité de l'Europe libre face aux impératifs de la sécurité. Cette solidarité, nous ne voulons pas la sacrifier. En grande majorité, nous reconnaissons non seulement les réalités de l'Union de l'Europe Occidentale, telles qu'elles sont inscrites dans le traité, mais davantage encore les développements que ce dernier a délibérément rendu possibles.

Il y a au moins deux façons de faire de la politique : par la manière forte et par la persuasion. La méthode adoptée par l'Assemblée est celle qui lui est dictée par sa fonction même. Mais c'est précisément la raison pour laquelle nous nous devons de préserver la continuité politique, cet élément essentiel d'ordre moral que nous avons introduit dans cette assemblée lorsque nous y discutons de l'ensemble du problème européen. Nous ne pouvons revenir maintenant sur ce que nous avons toujours réclamé, du moins quand l'atmosphère était au beau fixe ; nous ne pouvons, tout à coup, délaisser tout cela parce que le tonnerre s'est mis à gronder dans nos parages.

Mr. Schulz (continued)

It is after all only four months ago that in an almost unanimous resolution we urged the Council of Ministers, in October 1968, to live up to their responsibility of helping to ensure that Europe speaks with one voice.

At last, at long last, six of the seven members of the Council of Ministers have, after many years, responded to this virtually unanimous wish of the Assembly. They began to work towards what one might describe as "Europe in the making". But now suddenly the work, scarce begun, is threatened by an icy blast. There is a risk of the parts falling asunder. We must make all the more sure that the WEU apparatus — it, too — is used to the full for bringing about the political unification of the free countries in Europe.

In his speech opening our debate Mr. Krieg gave a very thorough lecture on recent history, going into a great many legal details. But Mr. Krieg knows as well as I and all of us in this Assembly — and here I need refer only to what others have said before me on this subject — that the crisis in WEU is not a matter of legal hair-splitting and questions of procedure; these questions are being thrashed out against a dark and macabre political background.

I should like briefly to outline this political background. Our countries, which have long been morally united by treaties with a trend towards integration which can be taken further and have been united by the will of their peoples and by shared sufferings as well as by a common destiny, are unable, because of distrust and mutual resentment, to take even the next small step we need, let alone the large decisive, emancipating step into the future. What a pitiful, depressing, undignified spectacle it all is! My colleague Mr. Kliesing has asked, with every justification, who is going to benefit from this discord in our midst, and has given that question what I believe is the only possible answer. And this is why the time has come for this Assembly urgently to tell its governments that enough is enough. Have done with dissension and mutual suspicion, do away with the narrow European provincialism and national parochialism which with every day make us more unreliable or even more ridiculous in the eyes of world opinion.

We all had assumed that the monstrous provocation of 21st August 1968 would lead to a revival, in the European debates, of almost forgotten concepts like integration and federation. I believe they have indeed become topical; despite the present crisis, we in Europe are still living in a period of great significance which, though drawing to a close, is fortunately still not over.

Our French colleagues — and Mr. Nessler in particular has frequently made the point both here and in Strasbourg — contend that a common European policy must be defined before any political unification is possible in Europe.

In principle, Mr. Nessler's demand is perfectly justified. If the three hundred or so million Europeans were able to settle on the Moon or on Mars tomorrow, isolated from the rest of the world, without their neighbours, faced only with their own fate, with the tragedy that is their own history, and with their own internal stresses and enmities, there would indeed be time and to spare for defining a common policy before achieving political unity in Europe. But we do not have that much time. We must realise that for several years, almost tens of years, world events have been more and more passing Europe by. When makeshift solutions are discussed and sought here and there in the general confusion, this can sometimes only do more harm than good.

Let me illustrate this by an example which has not so far been widely discussed. Yesterday we dealt at length with the topical subject of the Mediterranean, and of the military and political tensions in that area. The day may perhaps not be far off when this Assembly will have to discuss a changed situation in the North Sea and Baltic Sea. Because of our inability to find a way towards a greater Europe, the three Scandinavian countries have got together to discuss ways and means of achieving among themselves a larger measure of political and, in particular, economic unity. Central among these three, Sweden, Denmark and Norway, however, stands Sweden, the industrial giant of Scandinavia, with a long tradition of neutrality.

There is nothing wrong with neutrality. In time of peace it is perfectly sound and legitimate. But in an age of potential military aggression — and who would doubt after the Czechoslovak affair last August that we are living in

M. Schulz (suite)

Il y a quatre mois à peine, en octobre 1968, n'avons-nous pas, en effet, par des résolutions adoptées quasi unanimement, demandé au Conseil des Ministres de prendre conscience de ses responsabilités et de faire un effort pour que l'Europe puisse parler d'une seule voix ?

Après de longues années, six des sept membres du Conseil des Ministres ont enfin — je dis bien enfin — répondu au vœu quasi unanime de l'Assemblée. Ils se sont attelés à une tâche que l'on pourrait placer sous le signe de l'Europe en devenir. Mais voilà que, tout à coup, un souffle glacial vient à nouveau menacer le travail à peine commencé. Nous risquons de voir les divers éléments retomber sur eux-mêmes. C'est une raison de plus d'exiger que les instruments dont dispose l'U.E.O. — oui, l'U.E.O. aussi — soient pleinement utilisés pour achever l'unification politique des Etats libres de l'Europe.

Ouvrant le débat, M. Krieg a longuement relaté les événements récents en donnant force détails d'ordre juridique. Pourtant, il sait aussi bien que moi et que nous tous dans cette enceinte — je n'ai qu'à m'en référer à tout ce qui a été dit à ce sujet par les orateurs précédents — que dans la crise actuelle de l'U.E.O. il ne s'agit nullement de subtilités juridiques, de questions de procédure. Or, celles-ci sont discutées exhaustivement sur un arrière-plan politique obscur et même macabre.

Cet arrière-plan, permettez-moi, en quelques mots, d'en tracer les contours. Unis moralement, depuis longtemps déjà, par des traités permettant une intégration progressive, unis moralement aussi, et depuis longtemps, par leur volonté, unis par les souffrances endurées en commun et par une destinée commune, nos pays sont empêchés par la méfiance et le ressentiment de faire un tout petit pas, pourtant combien nécessaire, sinon le grand pas décisif et libérateur, vers l'avenir. Spectacle lamentable, déprimant, indigne. M. Kliesing, dans son discours, a eu raison de poser la question : *Cui bono*, à qui profite cette discorde dans notre camp ? A cette question, il a lui-même donné la seule réponse possible, à mon avis. Aussi le moment est-il venu pour cette assemblée d'adresser un appel pressant aux gouvernements nationaux : cela suffit, Messieurs ! A bas la discorde ! A bas les suspensions ! Renoncez au provincialisme européen, à cet esprit de clocher national, qui, de plus en plus, nous fait tomber dans le discrédit sinon dans le ridicule, aux yeux de l'opinion mondiale !

Nous avons tous espéré que les idées d'intégration et de fédération, presque tombées en désuétude dans les débats européens, connaîtraient un regain d'actualité à la suite de la provocation inouïe du 21 août 1968. Je pense qu'il en a été réellement ainsi. Malgré la crise momentanée que nous traversons, nous nous trouvons encore, nous Européens, à l'heure du destin ; elle fuit, mais, grâce à Dieu, elle n'est pas encore définitivement passée.

Or, nos collègues français estiment — et c'est ce que M. Nessler notamment a souvent affirmé ici et à Strasbourg — qu'avant que l'Europe puisse s'unir politiquement, il lui faut d'abord définir une politique européenne commune.

En principe, M. Nessler a parfaitement raison. Si demain, les quelque 300 millions d'Européens avaient la possibilité de s'installer sur la lune ou sur la planète Mars, sans autre environnement et sans autres voisins, face à leur propre destin, au spectacle tragique de leur propre histoire, à leurs tensions et ressentiments intérieurs, alors, en effet, ils auraient le temps — un temps infiniment long — pour définir une politique commune avant de s'unir. Mais, en réalité, nous n'avons pas ce temps. Au contraire, il faut bien constater que depuis des années, oui, depuis bientôt des décennies, l'histoire mondiale se fait sans l'Europe. Si, dans la confusion générale, des formules sont çà et là discutées ou mises en train, comme pis aller, ces initiatives, loin de servir la cause européenne commune, ne peuvent que lui être nuisibles.

Qu'il me soit permis de vous le montrer par un exemple peu cité jusqu'à présent. Hier, nous avons examiné très longuement la situation actuelle en Méditerranée, ainsi que les tensions militaires et politiques qui s'y produisent. Peut-être le jour n'est-il plus éloigné où notre assemblée aura à s'occuper d'un bouleversement dans la situation en Mer du Nord et en Mer Baltique. Notre impuissance à édifier une Europe plus vaste, a poussé les trois Etats nordiques à se concerter sur les moyens de réaliser entre eux une union politique, et surtout économique, plus forte. Mais parmi les trois principaux intéressés, la Suède, le Danemark et la Norvège, se trouve le géant industriel scandinave qu'est la Suède, pays neutre depuis toujours.

Je n'ai rien contre la neutralité. Elle est excellente en temps de paix et parfaitement légitime. Mais à une époque où un coup de force est toujours possible — après les événements tchécoslovaques du mois d'août, qui oserait nier que nous

Mr. Schulz (continued)

such an age? — the position of neutral countries has proved to be weak. This was shown by World War II.

If we, through the natural momentum of things that are beginning to take place and are in fact taking place in Northern Europe, were one day to be faced with a neutral Scandinavia, or even only a Scandinavia with neutralist leanings, it would no doubt be the death of NATO and of WEU as well. This is one of the problems facing us today, which is likely to demand even more of our attention in the future.

I appeal to our Gaullist colleagues, and particularly to those with whom I have long-standing ties of personal friendship and esteem. I fully respect the minority views they have presented so clearly today, even though I regret that at the moment there is such a wide gulf between us, where both the ways of achieving our aims, and perhaps the aims themselves, are concerned. For if their aim is a *Europe des Patries*, this is very far from what I want. I must appeal, too, to our French colleagues to show understanding for our position. I ask them to respect the beliefs of a European of German nationality when he says that dictatorship based on a veto, as it has been used in Strasbourg and in Paris and in Brussels, is impeding any progress and hampering any European unification. We cannot forge the Europe of the future with 18th or 19th century concepts based on coalitions. A fresh initiative and a new solidarity among all those who want European progress is needed in the closing years of this century, to defeat the reactionary forces making themselves felt, arrogantly and forcefully, in Europe as national egotism in every one of our countries — including my own, of course.

I feel it is the responsibility of European parliamentarians not to think only of tomorrow and the day after tomorrow; they must bear in mind that one day what we do and fail to do will become history, subject to the critical gaze of historians. To repeat: let us try to put things right in WEU, let us try to make use of our institutions for the political unity of Europe. But let us be quite clear in our own minds that if WEU should fail to withstand the stresses of this historic task, it will be increasingly difficult to ignore public opinion clamouring for new institutions, capable of making

decisions, with parliamentary representatives who will be neither directly nor indirectly held in thrall by the opportunism of their various governments but who have been appointed and elected with a clear, straightforward mandate: to create a united Europe, and to do so not in 2057 or later still, but before 1980, in this century and not somewhere after 2000 AD. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lloyd.

Mr. LLOYD (*United Kingdom*). — We all know that in public and international life as well as in private life, there is a tension which is healthy and equally a tension which is unhealthy. To men of our generation the tension between the principal peoples of Europe seems something unlikely ever to disappear, but surely we must conclude that the time has now come to bend all our efforts to convert these tensions into a constructive form. Unfortunately, we all tend to wear our own national stereotypes on our sleeves and we must not blame others if they are even more likely to see us in this guise. We must all endeavour to escape the stultifying effects of stereotyped attitudes and judgments.

Mr. Krieg in his very interesting speech emphasised unanimity, which is the heart of the legal argument. However, we all know that a unanimity which does not include oneself is an uncomfortable phenomenon. Believe me, Britain has been well aware of this emotion for some years now, but the obverse is that a sovereignty which always requires unanimity tends to ensure that international judgments and actions cannot rise above the lowest common denominator of agreement.

Mr. Krieg also referred to what he described as "a purely artificial crisis". In the special sense in which he used that phrase I agree, but surely the real crisis facing Europe would require in any event the machinery of close and continuous co-operation to be created, even if it did not exist. Mr. Caillavet said that he hoped Europe "will become a reality with Great Britain". Is this not the basis of the whole fallacy? Surely Europe is now a reality with Great Britain in every respect except the political. Our Minister of Defence only yesterday pointed out, possibly somewhat facetiously, that he could not tow the island away from Europe.

M. Schulz (suite)

vivons encore à une telle époque ? — la position des pays neutres s'est révélée très faible. La seconde guerre mondiale l'a d'ailleurs démontré.

Si un jour, sous la poussée naturelle des choses qui s'amorcent et s'accomplissent dans le nord de l'Europe, nous nous trouvions devant une Scandinavie neutre ou seulement désireuse de l'être, ce serait, sans aucun doute, la mort de l'O.T.A.N. et celle de l'U.E.O. C'est là un des problèmes auxquels nous devons déjà prêter notre attention, mais qui deviendra plus urgent dans l'avenir.

J'en appelle à nos collègues français du groupe gaulliste. Je m'adresse en particulier à ceux auxquels je suis uni, depuis longtemps, par un sentiment d'amitié et d'estime. Je respecte le point de vue qu'ils ont exposé ici clairement, comme représentants de la minorité, bien que je regrette que nous soyons pour l'heure aussi éloignés les uns des autres, non seulement quant à la méthode, mais aussi, peut-être, quant au but. Car si leur idéal est l'Europe des patries, ce n'est pas celui qui répond à mes vœux. Mais je voudrais aussi demander à nos collègues français de nous comprendre. Je leur demande de respecter la conviction d'un Européen de nationalité allemande lorsqu'il affirme que la dictature du veto, qui sévit à Strasbourg, à Paris, à Bruxelles, bloque tout progrès de l'unification européenne. Nous ne pouvons bâtir l'Europe de l'avenir en nous inspirant d'un système de coalitions qui remonte au XVIII^e ou au XIX^e siècle. En cette fin de siècle, il faut des initiatives nouvelles, il faut que tous ceux qui veulent faire progresser l'Europe soient solidaires, pour triompher des forces réactionnaires qui se manifestent avec acharnement et arrogance dans l'égoïsme national de chacun de nos pays, y compris le mien, évidemment.

La responsabilité des parlementaires européens me paraît résider en ceci : ils doivent penser non seulement à ce qui se passera demain ou après-demain, mais au jugement que les historiens porteront un jour sur leurs actes. Encore une fois : essayons d'arranger les choses à l'U.E.O., essayons de mettre cet instrument au service de l'unification politique de l'Europe ! Mais soyons persuadés aussi que si l'U.E.O. devait succomber sous le poids de cette tâche historique, l'opinion publique ne manquerait pas de réclamer de plus en plus énergiquement des organismes nouveaux dotés d'un pouvoir de décision et dont les mem-

bres parlementaires ne dépendraient, ni directement, ni indirectement, de l'opportunisme de leurs gouvernements nationaux, mais seraient élus et mandatés sans équivoque possible, pour faire l'Europe, non pas en 2057 ou à une échéance encore plus éloignée, mais vers 1980, c'est-à-dire avant la fin du deuxième millénaire. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Lloyd.

M. LLOYD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Nous savons tous que dans la vie publique et internationale, de même que dans la vie privée, il y a une tension saine et une autre qui ne l'est pas. Les hommes de notre génération sont enclins à penser que la tension entre les principaux peuples de l'Europe risque de ne jamais disparaître, mais il nous faut certainement en conclure que le moment est venu de consacrer tous nos efforts à donner à cette tension un caractère constructif. Nous avons malheureusement tous tendance à porter en brassard le stéréotype de notre nation et nous ne saurions donc reprocher aux autres de nous voir encore plus sous ce jour. Mais nous devons tous essayer d'éviter l'effet négatif des attitudes et des jugements stéréotypés.

Dans son très intéressant discours, M. Krieg a pris l'unanimité pour centre de son argumentation juridique. Or nous savons tous qu'une unanimité à laquelle on ne participe pas est un phénomène peu agréable. Croyez-moi, la Grande-Bretagne est bien consciente de cette notion depuis des années, mais à l'inverse, elle observe qu'une souveraineté qui exige toujours l'unanimité tend à empêcher les jugements et les actes internationaux de dépasser le plus petit dénominateur commun de l'accord.

M. Krieg a aussi parlé de ce qu'il appelle une crise « purement artificielle ». Au sens spécial où il l'entend, je suis d'accord avec lui, mais la vraie crise qui menace l'Europe exige certainement de toute manière la création d'un mécanisme de coopération étroite et permanente, pour autant qu'il n'existe pas. M. Caillavet espère que l'Europe deviendra une réalité avec la Grande-Bretagne. N'est-ce pas l'origine de toute l'erreur ? La Grande-Bretagne fait partie de l'Europe à tous égards, sauf du point de vue politique. Hier encore, notre ministre de la défense faisait observer, non sans sourire, qu'il ne pouvait remorquer notre île plus au large de

Mr. Lloyd (continued)

Surely what measures this unity is the community of interest already in trade and finance, travel and tourism, transport, in very large measure joint raw material and food supply, communications, and culture. I am sure that many Representatives present could easily add to this list.

We must conclude that now we cannot be prosperous alone. We cannot survive alone. We cannot play our proper rôle in the world alone. We can do none of these things unless we maintain and develop with some enthusiasm and some intelligence an appropriate instrument of consultation and government in Europe. This lies to hand. The question which occurs to me is, if this so-called crisis had not occurred now, was it not bound to happen sooner or later?

Mr. Nessler developed the old and familiar theme of the hare and the tortoise. Most of us are not hares. Most of the United Kingdom perhaps in this special sense are tortoises who have to be cajoled into thinking big about Europe, thinking European rather than British. The real danger is that the tortoises in Britain will slow down in their disillusion, hamstrung by what they feel is a restrictive attitude towards their leaders who would bring them into Europe in some senses against a certain scepticism.

We must not now make the mistake which successive French governments appear to have made in being tempted to stay out and to adopt an isolated position. What is happening in Western European Union today is the symptom of a crisis which finds its roots in two fundamental misjudgments. Mr. St. John-Stevas has already mentioned one, the British failure to follow the great Churchill initiatives at the end of the war, at Messina and when the Treaty of Rome was signed. The second basic and fundamental misjudgment was the failure by France to appreciate that an exclusive attitude is not merely resented, because that is unimportant except in the special sense I have described that it has an effect, and a serious effect, on the domestic situation in Britain. It is not merely

a question of resentment but the effect, which is much more serious, of creating a profound disillusion with political leadership throughout Europe. This is not merely something we have to concern ourselves about in Britain. It is not only that we are unlikely, as Mr. Sandys said, to sit at the top table but we are showing ourselves incapable of sitting sensibly and constructively at our own table.

It was Marx — not Karl but Groucho — who once suggested that he would never join the sort of club which would have him as a member. This could possibly be regarded as the ultimate in humility, but are we not in some ways facing the obverse of this situation? In some senses the attitude of France is that a club that has France as a member needs no others. That obviously is an exaggeration and I do not want to press it too far, but the obligation is clearly on France because our attitude is that we believe a Europe without France is an inconceivable and irrational political concept.

The symbol of Napoleon was the eagle. Wings without the eagle do not make much sense, for such an institution would have no eyes, no heart, no talons, no body. We must ask the French Government — I think the people of France understand this — to appreciate equally the central proposition of this debate, that an eagle without wings is an equally inconceivable and ludicrous phenomenon. (*Smiles and Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Housiaux.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I should like to begin my short address on a light note. From the platform, just now, Mr. Krieg spoke about *Le Figaro* in such a way that I thought he was defending the existence of the Bible; and when he was about to read us the signature under the article which was meant to impress the Assembly, I thought he was about to quote God the Father. In fact it was the London correspondent of this distinguished paper who, I am sure, was never cut out to be a prophet, even in his own country. (*Smiles*)

To continue, there are two points I should like to make.

Our esteemed colleague, Mr. Kliesing, just now, in his excellent speech, said that the only place in the world which might be pleased to

M. Lloyd (suite)

l'Europe. Ce qui donne la mesure de cette unité, c'est certainement la communauté d'intérêts qui existe déjà dans les domaines du commerce et des finances, des voyages et du tourisme, des transports et, dans une très large mesure, de l'approvisionnement en matières premières et en denrées alimentaires, des télécommunications et de la culture. Je suis certain que beaucoup de nos amis ici présents pourraient aisément allonger cette liste.

Force nous est de conclure qu'un pays isolé ne saurait ni être prospère, ni survivre, ni jouer le rôle qui lui revient dans le monde. Nous ne pouvons parvenir à rien de ce qui précède que si nous réussissons à maintenir et à développer, avec assez d'enthousiasme et d'intelligence, un instrument approprié de consultation et de gouvernement en Europe. Nous l'avons sous la main. Ce que je me dis actuellement, c'est que si cette prétendue crise ne s'était pas produite maintenant, elle aurait inévitablement éclaté tôt au tard.

M. Nessler a utilisé l'apologue bien connu du lièvre et de la tortue. La plupart d'entre nous ne sont pas lièvres. La plupart des Britanniques sont peut-être, dans ce sens particulier, des tortues qu'il faut cajoler avant qu'elles aient un grand respect de l'Europe, qu'elles pensent « européen » plutôt que « britannique ». Le danger véritable, c'est que les tortues britanniques ralentissent le pas à la suite de leur déception, freinées qu'elles sont par une attitude restrictive à l'égard de leurs dirigeants, qui voudraient, d'un certain sens, les faire entrer en Europe à l'encontre d'un certain scepticisme.

Il ne faudrait pas que nous tombions maintenant dans l'erreur que semblent avoir faite les gouvernements français successifs en préférant rester à l'écart et dans une position isolée. Ce qui se passe aujourd'hui à l'Union de l'Europe Occidentale est le symptôme d'une crise qui a son origine dans deux erreurs de jugement fondamentales. M. St. John-Stevas en a mentionné une, le fait que la Grande-Bretagne n'ait pas donné suite aux grandes initiatives prises par Churchill à Messine à la fin de la guerre et lors de la signature du Traité de Rome. La seconde est le refus de la France de reconnaître qu'une attitude exclusive ne provoque pas seulement un ressentiment, ce qui importerait peu, sauf dans le sens particulier dont j'ai parlé, c'est-à-dire de la profonde répercussion sur la situation inté-

rieure en Grande-Bretagne. Ce qui est beaucoup plus grave que ce ressentiment, c'est qu'on risque de provoquer dans toute l'Europe une profonde désillusion à l'égard des dirigeants politiques. Ce n'est pas une préoccupation uniquement britannique. Comme le disait M. Sandys, nous ne risquons pas seulement de ne jamais nous asseoir à la table des Grands, mais nous ne savons même pas nous tenir à notre propre table d'un façon raisonnable et constructive.

C'est Marx — non pas Karl, mais Groucho — qui assurait un jour qu'il n'adhérerait jamais à un club dont il serait membre. Si l'on peut y voir le summum de l'humilité, n'observons-nous pas l'inverse à certains égards ? La France semble considérer qu'un club dont elle fait partie n'a pas besoin d'autres membres. C'est évidemment une exagération que je ne tiens pas à pousser plus loin, mais c'est à la France qu'il appartient de la démentir car, pour notre part, nous estimons qu'une Europe sans la France est un concept politique inconcevable et irrationnel.

Le symbole de Napoléon était l'aigle. Des ailes sans aigle, ce ne serait pas grand-chose, car cet organisme n'aurait ni yeux, ni cœur, ni serres, ni corps enfin. Nous demandons au gouvernement français — je crois que le peuple français l'a compris — d'admettre aussi le thème central de ce débat, qui est qu'un aigle sans ailes est un phénomène tout aussi inconcevable et ridicule. (*Sourires et applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Housiaux.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais commencer mon bref exposé par un sourire. Tout à l'heure, M. Krieg, à la tribune, nous a présenté *Le Figaro* en des termes tels que je croyais qu'il défendait l'existence de la Bible. Mais au moment où il allait nous lire la signature du texte qu'il venait « d'asséner » à l'Assemblée, j'ai cru qu'il allait citer Dieu le Père. Il s'agissait du correspondant à Londres de ce distingué journal dont je suis certain que la vocation n'a jamais été d'être un prophète, même dans son propre pays. (*Sourires*)

Je poursuivrai par deux réflexions.

Tout à l'heure, notre excellent collègue M. Kliesing, dans le beau discours qu'il a prononcé, nous a dit que le seul endroit du monde où l'on

Mr. Housiaux (continued)

see a crisis in WEU was perhaps Moscow. For once, I do not agree with Mr. Kliesing. I think he is mistaken. Moscow cannot be rejoicing about this crisis, since the only legal text in existence in which Federal Germany undertakes to refrain from manufacturing any nuclear weapons is the WEU Treaty. It is not at this moment, when Moscow and Washington are both endeavouring by all means in their power to get Federal Germany to sign the treaty on the non-proliferation of nuclear weapons, that Moscow is likely to rejoice over the present crisis.

My second point is this : I wish to give expression to the humiliation and distress felt by all Europeans at the time of the event which, quite rightly, formed the subject of the meeting of the Council held in London — the Middle East crisis.

Ladies and Gentlemen, war had broken out in the Middle East. The peace of the world was threatened. Everyone was on tenterhooks, following developments with bated breath, and when it came to finding, or attempting to find, a solution for the situation, the Soviet Union and the United States spoke out in a masterful manner, and the only ones who had nothing to say were the countries lying closest to the area — our poor, divided Europe.

It is for this reason that I do not propose to spend my time following our young and distinguished colleague, Mr. Krieg, into the little pseudo-legal disputes which may arise from the nice distinctions to be drawn, in Article VIII, in relation to paragraphs 2, 3 and even 4. No one remembered to quote paragraph 1, and that is the paragraph I am about to read out to you, for that is the one which indicates what Europe expects from the Council of Ministers.

Paragraph 1 reads as follows :

“For the purposes of strengthening peace and security and of promoting unity and of encouraging the progressive integration of Europe and closer co-operation between Them and with other European organisations, the High Contracting Parties to the Brussels Treaty shall create a Council to consider matters concerning the execution of this Treaty and of its Protocols and their Annexes.”

The purpose of the Council is to build Europe, to promote its unity, to strengthen its security and encourage its progressive integration. And when someone, just now, quoted as a good example of agreement and of the application of the unanimity rule the way in which WEU, in accordance with Article VIII, paragraphs 2, 3 or 4 — I do not care a fig which — was intending to concentrate on the strengthening of European integration, he forgot to quote paragraph 1.

I had, Ladies and Gentlemen, to find a way of ending my address. Since I have a good memory, if not much enthusiasm for work, I preferred to find my ending in a book which is not very old, since it contains a speech made in this very hall by an eminent member of this Assembly in 1956. This eminent ex-colleague of ours today occupies a very high post. What I want absolutely for my conclusion are his remarks. I propose, if you agree, not to tell you his name until I have read you his words which, in my view, are conclusive :

“Let me, as solemnly as I can”, the author said at the Fourth Sitting of the Session in 1956, “sum up my views. They are the result of my considered judgment, not just the expression of a personal preference.

First of all, I believe in Western European Union. It may not represent the pure doctrine of European unity, but it represents it more nearly than any other body, particularly when we consider what has been accomplished up to now.

In the second place, our Assembly and the treaty that links us may well prove the real starting-point for European unity, since Western European Union is wider than the Coal and Steel Community though less all-embracing than the Council of Europe — our numbers may, however, in time increase — and we are not organised in such a way as to frighten off other countries which might like to be associated with our work. The condition of providing such a starting-point, however, is that we increase the responsibilities of the executive and, possibly, alter its composition. It will also be necessary for us to arrive at a clearer definition of our responsibilities as regards armaments, and to make it plain that these cover, in addition to the standardisation of armaments and possibly the division of labour, atomic weapons as well. Finally, we

M. Housiaux (suite)

pourrait approuver une crise de l'U.E.O. pourrait être Moscou. Pour une fois, me voici en désaccord avec M. Kliesing. Je crois qu'il se trompe. On ne peut nullement se réjouir à Moscou de cette crise, car le seul texte juridique qui existe au monde dans lequel l'Allemagne fédérale s'engage à renoncer à la fabrication de toute arme nucléaire est le Traité de l'U.E.O. Ce n'est pas au moment où Moscou et Washington essaient, l'un et l'autre, d'obtenir à tout prix de l'Allemagne fédérale la signature du traité de non-prolifération des armes nucléaires, que Moscou peut se réjouir de la crise d'aujourd'hui.

Ma deuxième réflexion est celle-ci : je voudrais exprimer ce sentiment d'humiliation, ce sentiment de peine que tous les Européens ont ressenti au moment de ce qui devait être et ce qui fut l'objet du débat de la réunion du Conseil à Londres : la crise du Moyen-Orient.

Mesdames, Messieurs, la guerre a éclaté au Moyen-Orient. La paix du monde était menacée. Chacun était haletant, penché sur l'événement, et lorsqu'il s'est agi de trouver ou de tenter de trouver un règlement à la situation, l'Union Soviétique a parlé en maîtresse, les États-Unis d'Amérique ont parlé en maître, et les seuls qui n'avaient rien à dire étaient les voisins les plus proches, notre pauvre et divisée Europe.

C'est la raison pour laquelle je ne m'amuserai pas à suivre notre jeune et distingué collègue, M. Krieg, dans les petites disputes pseudo-juridiques qui peuvent surgir à propos des aimables distinctions qu'on peut faire, dans le cadre de l'article VIII, au sujet des paragraphes 2, 3, ou même 4. On a oublié de citer le paragraphe 1 et c'est celui-là que je vais vous lire, car c'est celui-là qui indique ce que l'Europe attend du Conseil des Ministres.

Ce paragraphe 1 est ainsi conçu :

« En vue de poursuivre une politique de paix, de renforcer leur sécurité, de promouvoir l'unité, d'encourager l'intégration progressive de l'Europe ainsi qu'une coopération plus étroite entre Elles et avec les autres organisations européennes, les Hautes Parties Contractantes au Traité de Bruxelles créeront un Conseil pour connaître des questions relatives à l'application du Traité, de ses Protocoles et de leurs annexes. »

C'est pour faire l'Europe que le Conseil existe, c'est pour promouvoir son unité, pour renforcer sa sécurité et pour encourager son intégration progressive. Et lorsque, tout à l'heure, on a cité comme le bon exemple de l'entente et de l'application de la règle de l'unanimité la manière dont l'U.E.O. allait consacrer ses efforts à une augmentation de l'intégration européenne, au nom de l'article VIII, paragraphes 2, 3 ou 4 — ce dont je me moque — on oubliait de citer le paragraphe 1.

Il me fallait, Mesdames, Messieurs, une fin à mon discours. Cette fin, comme j'ai de la mémoire, sinon de l'ardeur au travail, j'ai préféré la rechercher dans un ouvrage qui n'est pas poussiéreux puisqu'il reprend un discours d'un membre éminent de cette assemblée, prononcé ici même en 1956. Cet éminent ex-collègue exerce aujourd'hui de très hautes fonctions ministérielles. Je ne veux pour conclusion que ses propos. Permettez-moi de taire son nom jusqu'après vous avoir fait entendre ses paroles, à mon sens, décisives :

« Je conclus gravement », a dit mon auteur à la quatrième séance de la session de 1956, « en résumant une opinion qui n'est pas simplement une position personnelle.

D'abord je crois à l'œuvre de l'Union de l'Europe Occidentale qui, sans être la vraie politique de l'unité européenne, est cependant, par rapport à ce qui a été fait, la plus proche des réalités.

Seconde conclusion : notre assemblée, notre traité, peuvent être le point de départ, car nous sommes plus larges que la Communauté du Charbon et de l'Acier ; nous sommes moins universels que le Conseil de l'Europe, quoique nous puissions nous élargir. Le mécanisme qui est à notre base n'effraie pas d'autres nations qui peuvent s'associer à notre œuvre. Mais ce point de départ, d'abord, exige qu'on augmente les responsabilités de l'exécutif, et peut-être qu'on modifie sa composition, qu'on détermine mieux notre compétence en matière d'armement, qu'en particulier nous voyions bien qu'à côté des problèmes de standardisation des armements, éventuellement de division du travail, le problème de l'armement atomique est de notre compétence, et qu'enfin nous osions envisager les problèmes politiques de l'avenir européen, pas seulement le problème de l'Alle-

Mr. Housiaux (continued)

must not be afraid to tackle Europe's future political problems, in which I include not only the German problem, but also the future of Africa."

And here is his conclusion, on which I ask you to reflect, for I approve of it in its entirety :

"We must make the movement towards European unity for which we stand a living reality. But, in saying this, I am thinking of our British colleagues... Still more fervently do I make my appeal to the representatives of those continental countries which still persist in trying to create a Europe in which Great Britain has no equality of rights, and therefore no equality of duties.

Those who wish to destroy Western European Union, that is to say, the one European body in which Great Britain takes her place beside Belgium, the Netherlands, Luxembourg, Italy, Germany and France, as a partner with equal rights and equal duties, will bear a grave responsibility when they are called before the bar of history."

Ladies and Gentlemen, do not applaud me. The author of this speech is the Minister for Foreign Affairs of France. It was Mr. Debré that I was quoting. (*Applause*)

Let us do what Mr. Debré said : let us now build Europe, and let the Council of Ministers continue to carry out its task. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Foschini.

Mr. FOSCHINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it gives me pleasure to note the conciliatory spirit shown by the great majority of this Assembly from the very start of this session, as reflected in the words of our President, Mr. Badini Confalonieri, in his opening speech.

The draft resolution on which we are to vote is likewise, I think, inspired by this conciliatory spirit. And it is for this reason that many speakers, in dealing with the crisis in WEU which we are discussing today, have confined themselves to the question of legal interpretation. I too wish to be conciliatory, but I think it would be a serious mistake to conceal the crisis which has profound causes, of which we are all aware, by discussing it in purely legal terms. It is true

that discussions of this kind have the advantage of leaving those holding different opinions on excellent terms ; but that is no justification for neglecting the fundamental problem.

Everyone knows that, as regards the interpretation of Article VIII of the treaty — and there have been various different interpretations — it is essential to take the text as a whole, including paragraphs 3 and 4. Decisions are taken by unanimous vote but, in my opinion, the question of convening the Council precedes that of taking decisions. How can we see whether unanimity exists until we have met ? And since paragraph 2 states that the work of the Council of Ministers shall be continuous, it is obvious that the correct interpretation of Article VIII should be that the Council can be convened even when unanimity does not exist.

No, Ladies and Gentlemen, the problem is not a legal but a political one. And it may be added, on the basis of what we know about the point of view of those responsible for the policy of the member countries of WEU, that we could have foreseen what unfortunately happened after the appeal, of which I approve, made by the Minister for Foreign Affairs of my country. What is certain is that there were at one time six countries in favour of acting and only one against : of the seven chairs, only one was empty. Then again, if we think of the difficulties which have had to be overcome in other communities — such as the Economic Community, which has now likewise come to grief over the question of unanimity — it is clear that the discussion should aim at a detailed examination of the political determination of each of the WEU member countries to attain the aims of our institution. One thing is certain : that there will not and cannot be an economically and politically integrated Europe unless we accept — I am not sure within what limits and at what time — the principle of majority, as opposed to unanimous, decisions.

Ladies and Gentlemen, if we really wish, as we say we do, to build Europe, we must adopt this principle. The experience of the past few years is not, unfortunately, calculated to encourage us. We have seen the difficulties the European Common Market experienced in its last decisive stages. We remember, for example, the attitude of France, which was absent from Brussels and refused to participate in any way in 1967 when the Hallstein report was submitted,

M. Housiaux (*suite*)

magne, mais également le problème de l'avenir africain. »

Et voici la conclusion que je vous demande de méditer, car j'en approuve chacun des termes :

« Il faut donner une réalité à l'effort européen que nous représentons. Mais cette conclusion s'adresse à nos amis anglais... et plus encore à ceux des Continentaux qui suivent avec entêtement la voie d'une Europe où la Grande-Bretagne siègerait sans égalité de droits et sans égalité de devoirs. »

Ceux qui voudraient tuer l'Union de l'Europe Occidentale, c'est-à-dire cette forme d'Europe où, à côté de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, de l'Italie, de l'Allemagne, de la France, la Grande-Bretagne est à égalité de droits et de devoirs, ceux-là prendraient devant l'histoire une très grande responsabilité. »

Mesdames, Messieurs, ne m'applaudissez pas. L'auteur de ce discours est M. le Ministre des affaires étrangères de France. J'ai cité M. Debré. (*Applaudissements*)

Faisons ce que M. Debré a dit : faisons maintenant l'Europe et que le Conseil des Ministres poursuive sa besogne ! (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Foschini.

M. FOSCHINI (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, je me félicite de l'esprit de conciliation qui règne parmi la grande majorité des membres de l'Assemblée depuis le début de la session et dont notre Président, M. Badini Confalonieri, a donné l'exemple dans son discours d'ouverture.

Le projet de résolution que nous nous apprêtons à voter me semble lui aussi empreint de cet esprit de conciliation. Et c'est dans ce même esprit que de nombreux orateurs tentent de ramener la crise de l'U.E.O., dont nous nous occupons aujourd'hui, à un problème d'ordre juridique. Mais aussi conciliant que je sois moi-même, j'estime que ce serait une grave erreur que de noyer les raisons profondes de la crise, que chacun connaît maintenant, dans une discussion

purement juridique. Certes, après un débat juridique, les participants restent les meilleurs amis du monde, en dépit de leurs divergences d'opinion, mais ce n'est pas une raison suffisante pour éluder le problème de fond.

Chacun sait que, pour comprendre l'article VIII du traité — qui a fait l'objet de multiples interprétations — il faut considérer le texte dans son ensemble, compte tenu des paragraphes 3 et 4. Les décisions sont prises à l'unanimité mais, me semble-t-il, la convocation précède les décisions. Comment peut-on savoir s'il y a unanimité avant de se réunir ? Et puisqu'il est dit, au paragraphe 2, que le Conseil exerce ses fonctions en permanence, il est évident que, correctement interprété, l'article VIII permet la convocation du Conseil même s'il n'y a pas unanimité.

Non, mes chers collègues, le problème n'est pas juridique, il est politique. Et j'ajouterai, connaissant le point de vue des responsables politiques des pays membres de l'U.E.O., qu'on aurait malheureusement pu prévoir les résultats auxquels aboutirait la proposition — que j'approuve d'ailleurs — du ministre des affaires étrangères de mon pays. Le fait est qu'à un moment donné, six pays étaient en faveur d'une proposition et un seul contre : sur sept sièges, un seul était vide. Et, considérant les difficultés auxquelles se sont heurtées d'autres communautés comme la Communauté économique, elle aussi échouée sur les sables de l'unanimité, nous devrions comprendre que le moment est venu de procéder à un examen approfondi de la volonté politique de chacun des pays membres de l'U.E.O. d'atteindre les buts que se propose l'organisation. Une chose est certaine : aucune perspective d'intégration économique et politique ne s'ouvrira et ne pourra s'ouvrir pour l'Europe tant que nous ne reconnaitrons pas — je ne saurais dire dans quelles limites ni à quel moment — le principe de la majorité, c'est-à-dire exactement l'inverse du principe de l'unanimité.

Mes chers collègues, si nous voulons comme nous l'affirmons faire l'Europe, c'est à cela qu'il nous faut arriver. Malheureusement, lorsque nous pensons aux années qui viennent de s'écouler, nous devons reconnaître que l'expérience n'est guère encourageante. Nous savons les difficultés auxquelles le Marché commun s'est heurté dans les dernières phases décisives de son existence. Nous nous souvenons, par exemple, de l'attitude de la France, absente de Bruxelles, qui

Mr. Foschini (continued)

because it thought that the report, albeit timidly and prudently, advocated the principle of supranationalism. I remember, too, that we in WEU were also faced with these problems which, let us admit it, we only staved off but did not attempt to solve. I would like to remind you of the arguments adduced so strongly by our colleague Mr. Housiaux himself, in the Armaments Committee, concerning the work of our Agency for the Control of Armaments for, according to our treaty, steps to control the stocks and production of atomic armaments in the member countries of Western European Union can be taken on the basis of a majority decision. For that problem, too, an intricate legal solution was found.

I have reminded you of this precedent because I think that, if we are determined to attain our objective, we are bound always to come up against the serious obstacle of the unanimity principle. We are not ready to deal with it, but it is my opinion, Ladies and Gentlemen, that every time we shirk it our Community institutions are inevitably damaged and weakened. Be that as it may, we are at least permitted, today, to express a hope, since the Motion on which we are required to vote is not, in my opinion, any more than the expression of a hope. You will have read what Mr. Johnson has written now that he has left the White House, on the strength of his long experience during the many years he served as President of the United States.

He expressed his views about where the responsibility for the failure to unite Europe lay — views which there is no point in repeating here. But, Ladies and Gentlemen, on the eve of President Nixon's arrival in Europe it is, I think, my duty to remind you of what Mr. Johnson very pessimistically said in the conclusion of his statement. He said that he had noted that the process of European unification was only accelerated when our continent was swept by the chilly wind of fear, and he added — which is not very flattering for us Europeans — that it would be regrettable to have to hope that the wind of fear would blow more strongly in order that European unity might be forged. It would also, Ladies and Gentlemen, be very dangerous: we might be left with fear and no Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Flornoy.

Mr. FLORNOY (*France*) (Translation). — My address will be brief.

I should like to say, first, that all of us parliamentarians in this Assembly are anxious to see a united Europe built. But each of us is entitled to his own conception of how that building is to be done.

The only way of allowing full play to this freedom of conceptions is through the protection of and respect for a treaty: that is the basic condition for relations between States. It is not a case of quibbling, as Mr. Schulz maintained; and I would remind him that France has some reason for mistrusting the scrap-of-paper view of politics, so dear to Chancellor Bethmann-Hollweg.

It is for that reason that we cannot approve the initiative of the Labour Government — I prefer not to use the word manoeuvre, to avoid embittering the debate. We cannot do that, nor can we approve a resolution which commends this initiative, and thus implies that it is the French Government which is responsible for the present difficulties.

Mr. Kahn-Ackermann, the Rapporteur, and several of his colleagues, from this platform, mentioned the discussions which we had in the General Affairs Committee. I would like to remind you that some members of the French Delegation submitted texts, in a conciliatory spirit. I consider, unfortunately, that the text now before us takes no account of the efforts made by those who cannot lay the blame on their government, and that for a very simple reason: the attitude of the French Government, as everyone has understood, is based purely on the wording of Article VIII of the treaty.

It may be thought that the French Government was wrong to take its stand on a legal basis. As I have just told you, this was not my view; and I would add that it cannot be the view of any of us here if we wish to continue to discuss freely, to express our views openly and with impunity on the measures we think best for attaining our cherished aim — the unification of Europe.

I have one last word to add. Most of us, Ladies and Gentlemen, attended the meeting of the

M. Foschini (suite)

s'est abstenue de toute activité, en 1967, lors de la présentation du rapport Hallstein, ceci, en fait, parce qu'elle y voyait déjà apparaître — prudemment et timidement encore — le principe de la supranationalité. A l'U.E.O. aussi, ces mêmes problèmes se sont posés et, reconnaissons-le, si nous les avons abordés, nous n'avons pas voulu les résoudre. Souvenez-vous des arguments présentés avec tant de passion par M. Housiaux, à la Commission des armements, à propos de l'activité de notre Agence pour le Contrôle des Armements ; en vertu de notre traité, les décisions relatives aux stocks et à la production d'armements atomiques des pays membres de l'U.E.O. sont prises à la majorité simple, et alors on avait déjà apporté au problème une solution juridique très compliquée.

J'ai rappelé ce précédent parce que j'estime que si nous voulons aller jusqu'au bout du chemin que nous avons à parcourir, nous nous heurterons toujours, inévitablement, au grave obstacle de l'unanimité. Nous ne sommes certes pas prêts à affronter ce problème mais, à mon avis, chaque fois que nous l'évudons, nous portons atteinte à nos institutions communautaires et nous les affaiblissons. En tout état de cause, il nous est au moins permis de conserver l'espoir, et le projet de résolution que nous nous apprêtons à voter ne me paraît rien d'autre que l'expression d'un espoir. Mes chers collègues, vous avez sans doute lu ce que vient d'écrire M. Johnson, fort de l'expérience acquise en tant d'années de présidence des États-Unis, maintenant qu'il a quitté la Maison Blanche.

Il a cherché à déterminer les causes de l'échec de l'unification européenne et porté des jugements qu'il me semble inutile de rappeler en ce moment. Mais, à la veille de l'arrivée en Europe du Président Nixon, je pense qu'il est de mon devoir de vous rappeler la conclusion, très pessimiste, de l'article de M. Johnson. Après avoir constaté que le processus d'unification européenne ne s'accélère que lorsque notre continent est balayé par le vent glacé de la peur, il a ajouté — ce qui n'est pas flatteur pour nous, Européens — qu'il serait vraiment regrettable d'avoir à souhaiter que ce vent souffle encore plus fort pour que l'Europe se fasse. Ce serait également très dangereux : il se pourrait que nous restions seuls avec notre peur, sans que l'Europe se fasse. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Flornoy.

M. FLORNOY (*France*). — Mon intervention sera brève.

Je voudrais dire que nous tous, parlementaires réunis dans cette assemblée, nous souhaitons la construction d'une Europe unie. Mais chacun d'entre nous a le droit d'avoir une conception différente de la construction de l'Europe.

Or, cette liberté dans les conceptions ne peut se manifester librement qu'avec la protection et dans le respect d'un traité. Celui-ci est la condition fondamentale des relations entre les États. Il ne s'agit donc pas d'arguties, comme l'a affirmé M. Schulz, à qui je rappellerai que la France a quelque raison de se méfier de la politique des chiffons de papier, chère au chancelier Bethmann-Hollweg.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas approuver l'initiative, je ne dirai pas la manœuvre, du gouvernement travailliste, pour ne pas passionner le débat. Nous ne pouvons pas le faire et nous ne pouvons pas non plus approuver une résolution qui se félicite de cette initiative et laisse par conséquent entendre que le gouvernement français est responsable du malaise actuel.

M. le rapporteur Kahn-Ackermann et plusieurs de ses collègues ont fait état à cette tribune des discussions que nous avons eues au sein de la Commission des Affaires Générales. Je rappellerai qu'un certain nombre de membres de la délégation française ont présenté des textes dans un esprit de conciliation. Je considère, hélas, que le texte qui nous est présenté aujourd'hui ne tient nullement compte des efforts de ceux qui ne peuvent donner tort à leur gouvernement, et ceci pour une raison très simple : l'attitude du gouvernement français — chacun l'a compris — est fondée tout simplement sur les textes de l'article VIII du traité.

On peut considérer qu'il a eu tort de prendre des bases juridiques. Je viens de dire que telle n'était pas ma conception. J'ajoute que ce ne peut être celle d'aucun d'entre nous, si nous voulons continuer à discuter en toute liberté et avec la sécurité de pouvoir nous exprimer en fonction des convictions qui sont les nôtres et des moyens que nous considérons comme étant les meilleurs pour atteindre le but qui nous est cher, c'est-à-dire l'unification de l'Europe.

J'ajouterai un dernier mot. La plupart d'entre nous, Mesdames, Messieurs, assistions à Stras-

Mr. Flornoy (continued)

Council of Europe at Strasbourg, where we discussed the draft resolution presented by our Rapporteur. We considered — this I remember distinctly — that it was for the Council of Europe to take measures on the political plane. But, I say again today, do you think that a Europe of Six or Seven can make a real contribution towards solving the serious problem of the Middle East?

This is a matter for the eighteen countries of the Council of Europe, rather than for the Six or the Seven. We would be making a fundamental political error if we adopted the resolution before us, for this would be tantamount not merely to condemning the French Government directly, but also to eliminating all possibility of discussion with our partners of the Council of Europe, to which, I must remind you, we belong.

And lastly, I would recall that it was, we are told, a matter of discussing the Middle East crisis. But when has this been spoken about since the meeting in London? There has been talk about political problems, about crisis, but not about the Middle East.

There is a basic and serious mistake here, to which I draw attention, not merely in opposition to the text proposed by Mr. Kahn-Ackermann, but because I am one of those who believe that we must look to the future, and that we cannot build this future by criticising any one country for taking its stand on the text of a treaty. The only way to build the future is to enlist goodwill for the achievement of a common purpose. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — I wish to make three points very briefly. The first is a point of procedure — the procedure of our Assembly. I do not think there was any need at all for this emergency debate. The subject was already before the Assembly in not one but two texts which have been approved by the General Affairs Committee, and one of which has already been accepted by the Assembly as a whole. Those texts, the one concerning the political implications of Soviet action in the Mediterranean and the other concerning the political forces of Europe, contained all the matter that needed to

be dealt with on the difficulties over consultation. I therefore suggest that it would have been very much better for the Assembly to have dealt with this matter in the course of its normal and usual debates. It was quite mistaken, I submit, to have adopted the emergency procedure, which was not necessary. It is this emergency procedure which, more than anything else, has brought about what most of us wish to avoid, namely, the dramatising of this particular conflict.

Another point of procedure concerns Article VIII of the treaty and, in this connection, I simply state one individual conservative view. If there is a state of emergency, a threat to peace or to economic stability, the procedure under Article VIII (3) ought to be adopted.

The Middle East was and is a threat to peace. Therefore, it was right that the Ministers should have met to discuss it. The question is whether the Ministers should go on meeting at any time on any subject at the request of any member without the agreement of all concerned. I believe that there are certain subjects which my own government would have some hesitation about discussing on those conditions.

I do not take the French side in this argument, but the case is by no means as clear in law as the critics of France have suggested. I believe that it would be wise if the next meeting of the Council, planned for 26th February, were to be postponed until the regular and routine meeting which is to take place in early March. Between now and that meeting in March, I hope that conversations will take place among all the governments and that the Council will be able to decide in March on how and under what procedures it will in future conduct the consultations which we all want to see. It would be helpful if the Council could find some way of reporting back to this Assembly, possibly at a special meeting, on its conclusions about future consultation.

I address my second point to my French friends — and they are friends. There are three or four institutions on which the security and prosperity of all our countries depend. I name only three: NATO, the European Community, which Britain wishes to join, and Western European Union. Without those institutions, our continent could be thrown back to 1914.

M. Flornoy (suite)

bourg à la réunion du Conseil de l'Europe. Nous y avons discuté la résolution présentée par notre rapporteur. Nous avons pensé — je crois m'en souvenir formellement — que c'était au Conseil de l'Europe qu'il appartenait de prendre des initiatives sur le plan politique. Mais, je le répète aujourd'hui, croyez-vous que ce soit à six ou à sept que l'Europe peut participer réellement à l'étude de solutions en ce qui concerne le grave problème du Moyen-Orient ?

Cela intéresse les dix-huit pays du Conseil de l'Europe, beaucoup plus que les Six ou les Sept. Nous commettrions une erreur politique fondamentale en votant la résolution qui nous est proposée, car, non seulement nous condamnerions directement le gouvernement français, mais nous écarterions la possibilité de discussions, que nous devons cependant avoir avec nos partenaires du Conseil de l'Europe auquel, je le rappelle, nous appartenons.

J'ajoute enfin qu'il s'est agi, dit-on, de parler de la crise du Moyen-Orient. Mais depuis cette réunion de Londres, quand en a-t-on parlé ? On a parlé de problèmes politiques, de crise, mais on n'a pas parlé justement du Moyen-Orient.

Il y a là une confusion fondamentale et grave, que je dénonce, non pas simplement pour m'élever contre le texte que nous propose M. Kahn-Ackermann, mais parce que je suis de ceux qui pensent que c'est l'avenir qu'il faut voir et que nous ne bâtirons pas cet avenir en ayant l'air de condamner je ne sais quel pays parce qu'il veut se fonder sur les textes d'un traité. Nous bâtirons l'avenir en rassemblant les bonnes volontés dans un but qui nous est commun. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais signaler très brièvement trois choses. Il s'agit tout d'abord d'un point qui intéresse la procédure de notre assemblée. A mon avis, nous n'avons aucun besoin de ce débat d'urgence. L'Assemblée était saisie de la question par deux textes qu'avait approuvés la Commission des Affaires Générales et dont l'un avait déjà été accepté en bloc par l'Assemblée. Ces deux textes, qui portent l'un sur les incidences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée, l'autre sur les forces politiques de l'Europe, contiennent toute la matière nécessaire

à un débat sur les difficultés de consultation. Il me semble donc que l'Assemblée aurait bien mieux fait de traiter cette question au cours de ses débats normaux et habituels. L'adoption de cette inutile procédure d'urgence est, à mon sens, une erreur. C'est elle qui, plus que toute autre chose, a amené ce que la plupart d'entre nous souhaitaient éviter, c'est-à-dire la dramatisation de ce dissentiment particulier.

Sur un autre point de procédure, à propos de l'article VIII du traité, je voudrais ne parler qu'en simple député conservateur. En cas d'urgence, de menace à la paix ou à la stabilité économique, c'est à la procédure énoncée au paragraphe 3 de l'article VIII qu'il convient de recourir.

L'affaire du Moyen-Orient a menacé la paix et la menace encore. Il était donc naturel que les ministres se rencontrent pour en discuter. Le problème est de savoir si les ministres doivent continuer à se réunir n'importe quand et à propos de n'importe quoi à la demande d'un des pays membres et sans l'accord de l'ensemble des intéressés. Je crois que mon gouvernement hésiterait quelque peu à discuter de certaines questions dans de pareilles conditions.

Je ne prends pas le parti de la France, mais l'affaire est loin d'être aussi claire, juridiquement parlant, que les détracteurs de la France le disent. Il me paraîtrait sage de retarder la prochaine réunion du Conseil, prévue pour le 26 février, jusqu'à la réunion courante normale qui doit se tenir au début de mars. J'espère qu'entre temps, tous les gouvernements auront eu des entretiens et que le Conseil sera ainsi en mesure de décider du mode et de la procédure des futures consultations que nous souhaitons tous avoir. Il serait bon que le Conseil puisse trouver un moyen de faire connaître à l'Assemblée, peut-être au cours d'une réunion spéciale, ses conclusions quant à de futures consultations.

Mon second point s'adresse à mes amis français, car ils sont des amis. La sécurité et la prospérité de nos pays dépendent de trois ou quatre institutions, dont je ne nommerai que trois, l'O.T.A.N., la Communauté Economique Européenne où la Grande-Bretagne voudrait entrer, et l'Union de l'Europe Occidentale. Sans elles, notre continent se retrouverait dans la situation de 1914.

Mr. Griffiths (continued)

I understand the French feelings very well, but I make this plea to my French friends. However strongly they feel about what has happened, and however strongly we British feel about the numerous repulses of our efforts to join the Common Market, and however impatient we all are as Europeans to make progress towards the unity of our continent, let us put all those feelings aside and concentrate on the main problem. Do not bring about the wrecking of NATO. Do not bring about the wrecking of the European Community, and do not bring a stop to the work of Western European Union.

I can say from my own side of the House of Commons that, in return, we would never contemplate a Europe that contained Britain but not France. There can be no such Europe. It is unthinkable. I and many of my friends on the conservative side would never accept means to bring about meetings in Europe which excluded the great Republic of France.

I come, then, to my last point. As Europeans, we do ourselves no good by quarrelling in this fashion. On the contrary, we harm Europe. On the eve of the American President's visit, we show ourselves to be quarrelling like spoiled children, and we encourage those in America who urge the President to brush aside this quarrelsome Europe and deal directly with Russia.

I appeal to the Assembly, the French and British Governments in particular, to drop this sterile squabble. Let us get back to the proper business of Europe, which is the building of our common defences against Soviet military aggression and against American economic colonisation. *(Applause)*

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kahn-Ackermann.

MR. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to offer a comment or two, aside from my capacity of Rapporteur on the resolution to which part of today's debate has been devoted. I am very pleased that this debate has shown one thing: it is quite clear that we are faced here not with a question of procedure and interpretation of the text of the treaty but quite obviously with political differences, with con-

flicting views on how we are to organise Europe politically in the future.

To Mr. Krieg I would say that when he implies that it was the British Government which, by its attitude, seriously interfered with a smoothly functioning alliance, he is arguing from a false premise. I am very pleased, too, to see that the debate has shed more light on how the whole thing started.

It is not as though all seven members, or at least six out of the seven, were satisfied with what we have achieved in WEU so far. I would remind members of all the frustration with which this Assembly has for years past received reports from the Council of Ministers. These reports have contained little or nothing because one of the partners saw to it that nothing substantial was ever put into them. We, as a democratic organisation, have been seriously hampered in the conduct of our talks with the seven governments.

At the very moment when six out of the seven expressed quite clearly, at the Luxembourg meeting of the Council of Ministers, that the former methods are inadequate for the political organisation of Europe, that proper account cannot be taken of the interests of the member States until we arrive at a new form of more frequent consultation, and at the very moment when the French representative, Mr. de Lipkowski, has failed to give a final answer to this demand by the other six, merely saying that the French Government will reserve its final reply and its comments on these proposals until the Ministerial meeting in May, the impression is now being created that something that was perfect and functioning properly has been boycotted through some kind of procedural flaw. But those who have made their political position clear here have based themselves on the fact that we consider the proposals of the six WEU members in Luxembourg as the beginning of European co-operation as we would like to see it.

I would also like to remind my French friends that a great deal more is at stake here. The paralysing of the work of the Council of Ministers, the French statement that they do not intend to take part in any further talks until certain conditions have been fulfilled, conditions which would from the outset prevent a continuation of the discussion begun in Luxembourg, are

M. Griffiths (suite)

Je comprends très bien les sentiments de mes amis français et je veux leur présenter une requête. Si irrités qu'ils soient de ce qui vient de se passer, si déçus que soient les Britanniques de voir repousser les efforts qu'ils font pour adhérer au Marché commun et si impatients que soient les Européens de progresser dans le sens de l'unité de notre continent, il conviendrait de mettre tous ces sentiments de côté pour nous consacrer au problème principal. Il ne faut pas faire couler l'O.T.A.N. Il ne faut pas provoquer l'effondrement de la Communauté européenne ; il ne faut pas stopper les travaux de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je peux dire, au nom du parti que je représente à la Chambre, qu'en contrepartie nous sommes tout aussi incapables d'envisager une Europe qui comprendrait la Grande-Bretagne et non la France. Une Europe de ce genre serait impossible, impensable. A l'instar de nombre de mes amis conservateurs, je n'approuverai jamais que des consultations européennes aient lieu sans la grande République Française.

J'en viens enfin à mon dernier point. En tant qu'Européens, nous devrions savoir que ces querelles ne nous font aucun bien et qu'au contraire, elles nuisent à l'Europe. A la veille de la visite du Président des Etats-Unis, nous nous conduisons en enfants gâtés et nous encourageons ceux qui, aux Etats-Unis, pressent le Président de laisser de côté cette querelleuse Europe pour traiter directement avec la Russie.

Je demande à l'Assemblée et surtout aux gouvernements français et britannique de cesser cette querelle stérile. Revenons-en aux affaires de l'Europe, c'est-à-dire à la construction d'une défense commune contre l'agression militaire soviétique et contre la colonisation économique américaine. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kahn-Ackermann.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, permettez-moi de faire quelques remarques, non pas en ma qualité de rapporteur, mais en mon nom personnel, à propos du projet de résolution qui a fait partiellement l'objet de nos débats d'aujourd'hui. Je suis très heureux que ceux-ci nous aient révélé qu'il ne s'agit nullement de questions de procédure et d'interprétation du traité, mais, de toute évidence, d'opposi-

tions politiques, de divergences de vue sur la manière dont nous pourrions organiser politiquement l'Europe.

A M. Krieg, je voudrais dire ceci : lorsqu'il a, dans l'une de ses observations, donné l'impression que le gouvernement britannique avait, par son attitude, porté un coup sévère à une alliance qui fonctionnait fort bien, il est parti d'une supposition inexacte. Je suis très content aussi que le débat ait mis pleinement en lumière le point de départ de toute l'affaire.

Le fait n'est pas du tout que les sept partenaires, ou tout au moins six d'entre eux, ont été satisfaits de ce que l'U.E.O. leur a apporté jusqu'à présent. Rappelez-vous avec quel sentiment de frustration l'Assemblée, au long des années, a accueilli les rapports du Conseil des Ministres. Ceux-ci ne contenaient rien, ou presque, parce que l'un des partenaires avait empêché qu'on y mette quelque chose. En tant qu'organisation démocratique, nous avons éprouvé une grande gêne dans notre dialogue avec les sept gouvernements.

Alors que, pour la première fois, six pays sur sept ont dit clairement, à la réunion des ministres à Luxembourg, que la procédure suivie jusqu'à présent ne suffisait pas pour nous permettre d'organiser politiquement l'Europe et que les intérêts des Etats membres ne seront pas suffisamment sauvegardés si nous n'arrivons pas à une formule nouvelle comportant des consultations plus fréquentes, alors que le représentant de la France, M. de Lipkowski, a omis de donner suite au désir exprimé par les Six, se contentant de dire que le gouvernement français se réservait de prendre position définitivement lors de la réunion du Conseil des Ministres qui se tiendra au mois de mai, on semble insinuer ici que c'est une faute de procédure qui a permis de « boycotter » quelque chose de parfait, un système fonctionnant très bien. Ceux qui, politiquement, se sont prononcés ici en faveur des suggestions formulées par les Six à Luxembourg l'ont fait parce qu'ils les considéraient comme le début d'une coopération en Europe telle qu'ils se la représentent.

Je voudrais aussi rappeler à mes amis français qu'il s'agit en réalité de beaucoup plus que cela. La paralysie du Conseil des Ministres, la déclaration française de ne plus vouloir prendre part à ses délibérations avant que certaines conditions n'aient été remplies, conditions qui dès l'abord empêcheraient la poursuite des discussions commencées à Luxembourg, n'est tout de

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

not, as some papers have said, the result of a disagreement between Britain and France. This does, after all, affect the fundamental interests of other partners in the alliance — those of my own government, for example, which in view of our position in Europe depends on good relations and mutual trust not only with one partner, for example France. My government also needs good relations with Britain; it must be able to rely on the support of these two partners, as well as that of all the other members of our alliance. Several other member countries are in a similar position.

It must be said quite frankly that our interests in Europe have been very seriously harmed by the crisis in WEU, and this cannot be simply brushed aside. And all this at a time — and I mention this because it too is a political fact — when my government, for instance, finds itself facing up to the Soviet Union over a particular question. And at this very moment a crisis like this is stirred up in what is to us one of the most important of alliances.

Mr. Flornoy has put the view that by adopting the resolution as it is now before us, we are refusing to accept the hand of conciliation proffered by our French colleagues. Were we a true parliament (and I hope that one day we shall be) where political compromises could be found which would be binding on our governments, many of us would be in favour of coping with this crisis by coming to an arrangement with our French colleagues and accepting a compromise that would enable us to continue our work in WEU. Unfortunately, facts are otherwise. The resolutions we adopt here are not binding on our governments. The French Foreign Minister has unfortunately made it abundantly clear that France will not return to the table until certain preconditions are fulfilled; these formed the subject of the debate in Luxembourg, and would stand in the way of the common wish of the other six members for further consultation which would be exempt from vetoes on the matter of the agenda. Were we to accept these conditions we would, from the outset, be tying our own hands where any further steps towards the fulfilment of our task — progress towards the political organisation of Europe — is concerned.

Nor can I accept the argument, presented here yet again, that this resolution urging the French Government to resume its seat at the table of the Seven amounts to an indictment. This is not in accordance with the facts. This Assembly and the General Affairs Committee have with marked restraint, so as not to cause a confrontation at least among us parliamentarians, drafted a resolution calmly and clearly reflecting facts, and containing all that this Assembly can say in view of the circumstances facing us, and all that the Assembly must say if it is to fulfil its political duties and not to cast doubt on its self-esteem as a consultative body.

I therefore urge that this resolution, which is not laying blame on the French Government but merely making an urgent appeal to ensure, in a time of crises, political co-operation at least among the Seven in the interests of European unity, be adopted by this Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. van der Stoel.

Mr. van der STOEL (*Netherlands*). — After this long debate I shall be extremely brief. I recall the numerous resolutions and recommendations which this Assembly has adopted on the question of European unity. Time and again in our Assembly we have expressed the view that it was essential to have greater unity in Europe and to do everything possible to secure political unity. Again and again we have stressed that time was running out and that if Europe continued to be divided it would lose its rightful place in the world. For this reason over the years we have urged greater co-operation and integration both economically and politically in Europe. This has been the steadfast view of this Assembly.

What happened in London and what happened in Luxembourg? A fairly moderate step in the right direction was taken, a very moderate step amounting to insisting that there ought to be more consultation between European parliaments. It was a moderate step in the respect that the governments have the aim of creating a political union which has been suggested at various times.

M. Kahn-Ackermann (suite)

même pas seulement — comme plusieurs journaux l'ont écrit — la conséquence d'une controverse entre la Grande-Bretagne et la France. En effet, des intérêts élémentaires d'autres partenaires sont en jeu, notamment ceux de mon gouvernement qui, en raison de sa position en Europe, ne peut se permettre de n'entretenir des relations confiantes de bon voisinage qu'avec un seul de ses partenaires, par exemple la France. Il lui faut aussi être en bons rapports avec la Grande-Bretagne. Il doit pouvoir compter sur l'appui de tous ses autres partenaires de l'U.E.O. Et plusieurs autres pays membres sont dans le même cas.

Nos intérêts en Europe — il faut le dire franchement — ont été gravement atteints par la crise de l'U.E.O. Ce ne sont pas de ces vétilles qu'on peut balayer d'un revers de la main ! Et tout cela à un moment — c'est une chose que je tiens à dire aussi parce qu'il y va d'une réalité politique — où, par exemple, mon gouvernement doit affronter l'Union Soviétique dans une certaine question. Et c'est à ce moment que survient cette crise dans une alliance européenne très importante pour nous.

M. Flornoy a dit que voter cette résolution telle qu'elle nous est présentée reviendrait à refuser la main qui nous est tendue par nos collègues français en signe de réconciliation. A cela je répondrai que si nous étions — comme j'espère que nous le serons un jour — un parlement véritable, habilité à conclure des compromis politiques obligatoires pour les gouvernements, il se trouverait beaucoup de nos collègues pour juger bon de mettre fin à cette crise par un arrangement avec nos amis français, par un compromis qui nous permettrait de reprendre nos travaux à l'U.E.O. Mais, malheureusement, les choses n'en sont pas là. Les résolutions que nous votons ici ne lient pas nos gouvernements. Le ministre français des affaires étrangères a malheureusement indiqué avec toute la clarté désirable que la France ne reviendrait pas à la table de conférence aussi longtemps que ne seraient pas remplies certaines conditions dont il a déjà été débattu à Luxembourg et qui feraient obstacle au vœu commun des Six d'organiser des consultations dont l'ordre du jour ne pourrait faire l'objet d'un veto. Si nous acceptions de satisfaire ces préalables, nous nous condamnerions d'avance à ne plus poursuivre l'accomplissement de notre tâche, qui est de

faire un pas en avant vers l'organisation politique de l'Europe.

Je ne peux pas non plus admettre l'argument qui a été de nouveau invoqué ici, à savoir que la présente résolution, dans laquelle nous invitons le gouvernement français à reprendre sa place parmi les Sept, soit une véritable condamnation. Cela n'est pas conforme aux faits. Cette assemblée et la Commission des Affaires Générales, dans un souci évident de retenue et pour éviter un affrontement tout au moins entre leurs membres, ont rédigé un texte, en termes sereins et clairs, qui correspond à la réalité des faits et qui dit, étant donné la situation où nous sommes, tout ce qui reste à dire et qui doit être dit, si nous voulons remplir nos devoirs politiques et si nous ne voulons pas mettre en jeu le crédit de notre assemblée en tant qu'organe consultatif.

Je vous demande donc d'adopter le projet de résolution, qui ne vise nullement à blâmer le gouvernement français, mais seulement à lui adresser un appel pressant pour que, dans l'intérêt de l'unité européenne, à une époque très critique, la collaboration politique soit assurée, au moins entre nos sept pays. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. van der Stoel.

M. van der STOEL (*Pays-Bas*) (Traduction). — Après ce long débat, je serai extrêmement bref. Je me souviens des nombreuses résolutions et recommandations que cette assemblée a adoptées sur la question de l'unité européenne. Maintes et maintes fois, notre assemblée a dit combien il importe de renforcer l'unité européenne et de tout faire pour réaliser l'unité politique. Maintes et maintes fois, nous avons fait remarquer que le temps pressait et que si l'Europe restait divisée, elle perdrait sa place légitime dans le monde. Tout au long des années, nous avons donc réclamé davantage de coopération et d'intégration en Europe, sur le double plan de l'économie et de la politique. C'est une opinion dont l'Assemblée ne s'est jamais départie.

Que s'est-il passé à Londres et à Luxembourg ? On y a fait un assez modeste pas dans la bonne direction, qui consiste à demander des consultations plus fréquentes entre parlements européens, un modeste pas si l'on songe que les gouvernements en question ont pour objectif une union politique suggérée à diverses reprises et qu'ils n'ont tenté de se mettre d'accord que sur

Mr. van der Stoel (continued)

They have tried to come to an agreement to have more frequent consultations on important problems of common interest.

Despite disagreements, this is what this Assembly has always wanted. I do not think anyone could object to it. We can only regret that it has not been possible to make more rapid progress. The draft recommendation which will be presented by Mr. Kahn-Ackermann this afternoon goes far beyond what is now actually being done by governments.

We often quote the treaty of WEU. This is about the closest form of association on which our countries can agree. It says quite clearly that an attack on one country is an attack on all the others and implies that once the vital interests of one country are threatened, the other countries are bound by treaty to come to the help of that country. If this is an alliance in time of war, it is only logical that this close form of association should be maintained in consultations in time of peace. That is exactly what has been decided in London and Luxembourg.

May I remind the Assembly of Article VIII (2) of the treaty — the Council “shall be so organised as to be able to exercise its functions continuously”. This surely means that all the partners in WEU are bound by treaty to co-operate in this continuous functioning of the Council and no-one can withdraw from this obligation. Article VIII (2) would lose all its importance and significance if it did not mean that if one partner requested consultation on some matter the other partners should agree to join in the consultations.

The phrase I have quoted, that the Council “shall be so organised as to be able to exercise its functions continuously”, is incorporated in the United Nations Charter, in particular in the section dealing with the Security Council. The importance and significance of that paragraph was fairly thoroughly debated in the Security Council when it decided on United Nations action in Korea in 1950. One country was absent, the Soviet Union. Nevertheless, the Security Council decided on the basis of that paragraph that it had taken its decision legally. I recall that the French Representative at that time gave a very detailed exposé of that point of view.

May I now say a few words to my friends and colleagues? I cannot see that the decisions taken in Luxembourg and London in any way aim to isolate or overrule France. The sole aim of those who proposed closer consultation was to find out whether it would be possible to reach mutual agreement. That is a modest objective.

I share wholeheartedly the opinion of those who support the draft resolution before the Assembly. It is not an extremist resolution, but a very modest one. It states clearly that the Assembly supports the action taken to secure closer consultations between the WEU partners. Considering previous resolutions passed by the Assembly, it could not in my view do anything else. For the rest, it does not complain about French actions, nor does it criticise France; it merely appeals to the French Government to resume its participation. I cannot see any hostility towards France in that appeal. On the contrary, it shows once more the widespread feeling in the Assembly that Europe can be built only when all the partners in Western Europe join in, and especially if France too, will play her vital rôle in the construction of Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bemporad.

Mr. BEMPORAD (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we share the disappointment and vexation of those in this Assembly, and they are the great majority, who think that a debate on what is in fact a serious political problem cannot be allowed to degenerate into a hair-splitting and rather hypocritical procedural wrangle.

When the Italian Minister for Foreign Affairs, Mr. Nenni, in Luxembourg, with the approval of the whole of the Italian Delegation, called for more frequent and regular consultations, his intention was neither to create an awkward situation for any particular country, nor to find a roundabout means for England to enter the EEC (we would welcome its entry, but we think this should be discussed openly and in other quarters). His intention was, and ours now is, to assert the principle that all the countries of Western Europe have the right to be heard and to make proposals on the main political problems of common concern. The highly inflammable situation in the Middle East is certainly one which arouses acute interest and anxiety in the

M. van der Stoep (suite)

des consultations plus fréquentes au sujet des grands problèmes d'intérêt commun.

En dépit des désaccords, c'est ce que l'Assemblée a toujours souhaité, et je ne vois personne qui puisse y objecter. Notre seul regret, c'est de n'avoir pas pu progresser plus rapidement. Le projet de recommandation que présentera cet après-midi M. Kahn-Ackermann dépasse de loin ce que font actuellement les gouvernements.

Nous citons souvent le traité de l'U.E.O. Nos pays ne pourraient guère accepter un type plus étroit d'association. Le traité indique clairement qu'attaquer un pays, c'est attaquer tous les autres et implique que, lorsque les intérêts vitaux d'un pays sont menacés, les autres pays sont tenus de lui venir en aide. S'il s'agit d'une alliance pour le temps de guerre, il n'est que logique qu'en temps de paix, on maintienne cette étroite forme d'association par voie de consultations. C'est exactement ce qui a été décidé à Londres et à Luxembourg.

Puis-je me permettre de rappeler à l'Assemblée qu'en vertu du paragraphe 2 de l'article VIII du traité, le Conseil « sera organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence ». Cela signifie sûrement que tous les membres de l'U.E.O. sont tenus par le traité de coopérer à ce fonctionnement permanent du Conseil et qu'aucun d'entre eux ne peut se dégager de cette obligation. Le paragraphe 2 de l'article VIII n'aurait plus de portée ni de sens s'il ne signifiait pas que lorsqu'une des parties demande des consultations sur un sujet quelconque, les autres doivent accepter d'y participer.

La phrase que je viens de citer à propos des fonctions du Conseil figure également dans la Charte des Nations Unies, notamment dans la section relative au Conseil de sécurité. Ce dernier a assez longuement discuté de la signification de ce paragraphe en 1950, lors de la décision d'envoyer des forces des Nations Unies en Corée. Un seul pays, l'Union Soviétique, ne participait pas à cette réunion. Le Conseil de sécurité a néanmoins statué, en se fondant sur le paragraphe en question, que la décision qu'il avait prise était légale. Je me souviens qu'à l'époque le représentant de la France avait donné un exposé très détaillé en faveur de ce point de vue.

Je m'adresserai maintenant à mes amis et collègues. Il ne me paraît pas que les décisions prises à Luxembourg et à Londres tentent aucunement d'isoler la France ou de passer outre à ses avis. Le seul but de ceux qui ont proposé des consultations plus fréquentes était de vérifier si un accord était possible. C'est un objectif bien modeste.

Je suis de tout cœur avec ceux qui soutiennent le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie. Loin d'être extrémiste, il est fort modeste. Il indique clairement que l'Assemblée est favorable aux mesures prises en vue d'établir des consultations plus fréquentes entre les membres de l'U.E.O. Compte tenu des résolutions précédemment adoptées par l'Assemblée, il pouvait difficilement, à mon avis, faire autre chose. Pour le reste, il ne déplore pas l'action de la France ni ne critique ce pays. Il se contente d'inviter le gouvernement français à participer à nouveau à ces consultations. Dans cet appel, je ne vois aucune hostilité à l'égard de la France. Il montre au contraire, une fois encore, combien l'Assemblée est convaincue que l'Europe ne se fera que si tous les membres de l'Europe occidentale s'unissent, et en particulier si la France, elle aussi, joue le rôle essentiel qui lui revient dans la construction de l'Europe. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Bemporad.

M. BEMPORAD (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, nous partageons la déception et la contrariété des membres de l'Assemblée — et ils sont en grande majorité — qui estiment impossible de ramener un grave problème politique au niveau d'un débat de procédure subtil et quelque peu hypocrite.

Quand, à Luxembourg, M. Nenni, Ministre italien des affaires étrangères, a demandé, avec l'approbation de toute la délégation italienne, des consultations plus fréquentes et plus régulières, il n'entendait pas mettre en difficulté tel ou tel pays, ni préparer, par des voies détournées, l'entrée de l'Angleterre dans la C.E.E. (nous souhaitons qu'elle y entre, mais c'est là une question qui doit être examinée franchement et en d'autres enceintes). Il entendait — et nous entendons — affirmer le principe que tous les pays de l'Europe occidentale ont le droit de se faire entendre et de présenter des propositions sur les principaux problèmes politiques d'intérêt commun. Or, la situation au Moyen-Orient est suffisamment grave pour justifier

Mr. Bemporad (continued)

whole of Western Europe, and more particularly in Italy, which lies in the heart of this sea, the Italian sea, and which has always been a fervent supporter of European unity.

It is my view that agreement in principle on the validity of this proposal was reached at the meeting of the Council of Ministers in Luxembourg, and that the meeting of the Permanent Council in London on the specific problem of the Middle East was the logical outcome of this decision.

If there was a sincere desire on the part of all to give effect to the agreement reached, it is difficult to understand why France refused to go to the meeting in London and why it proposes to absent itself from future similar meetings, starting a procedural debate concerning the interpretation of Article VIII of the Brussels Treaty.

It is certainly true that we think the treaty requires unanimity for taking decisions, but not for convening the Council of Ministers or the Permanent Council for consultations on a subject considered to be of exceptional common concern ; but if there were a political desire or simply a sincere wish to harmonise the foreign policy of the seven WEU countries at least on some major problems of vital importance to all, time would be found to settle the procedural question in a spirit of prudence and realism.

Diplomats have means of finding a formula, but the question today is to define a policy, and the General Affairs Committee did well, in our view, not to take refuge in verbiage, but to express anxiety about the crisis in WEU and send France a pressing invitation to attend, and make its contribution. The purpose of the motion we have voted is not to threaten or condemn anyone, but simply to state the need to pursue the only course that can lead to the survival of Western Europe as a political entity.

It is our conviction that Europe cannot be built without France, as Mr. Vedovato said yesterday ; and even if it were possible, we would not wish to do so. But it is I think no less evident

that England's contribution is essential, both for the technological, cultural and economic progress of Europe and also for its security and social progress on sound democratic lines.

It is for this reason that we greet with satisfaction the announcement that other democratic countries of Northern Europe intend to join us.

It is no mere chance that, as a result of the dramatic development of events, the problems of Czechoslovakia and the Middle East figure on the agenda for this session along with the political forces of the countries of Western European Union and on which our colleague Mr. Kahn-Ackermann spoke so eloquently.

It is clear that, in the face of reality, reality of a threatening and often a tragic nature, we can no longer afford to make detached analyses or to elaborate on the theory and fine aims of Europeanism ; we have to act and to make choices, in order to defend the very independence and security of our countries, as well as their economic and social progress.

The Europe of the EEC, economically fairly united, is an achievement which we should consider worth defending and perfecting. Our first duty is to refuse to retreat, but we must also realise that this alone is no longer enough, and that we must, without delay, work out a common foreign and defence policy : in short, a European policy in the fullest sense of the word.

This is patently true, and the reluctance to advance for fear of destroying that which has been built with such difficulty is therefore unfounded : first, because the economically vital and independent elements of the economic union of the EEC are the outcome of an irreversible process ; and, second, because on the other hand, everything which is essentially linked to general political problems must either be expanded or scrapped, and in any case cannot be saved by timidity, irresolution and equivocation but only by courage, decision and unambiguity. It is important to prevent the great world powers from reaching agreement or disagreement without consulting Europe or at Europe's expense ; and the only way of doing so is by speaking with a common voice.

M. Bemporad (suite)

un intérêt très vif et une sérieuse inquiétude dans toute l'Europe occidentale et notamment en Italie qui baigne tout entière dans la Méditerranée — cette mer italienne — et qui a toujours défendu avec ardeur la cause de l'unité européenne.

Il me semble que le Conseil des Ministres, lorsqu'il s'est réuni à Luxembourg, avait reconnu, en principe, le bien-fondé de cette proposition et que l'idée de réunir le Conseil permanent à Londres afin d'examiner le problème du Moyen-Orient en découlait logiquement.

Si chacun était sincèrement animé du désir de donner effet à la décision prise, on ne comprend pas pourquoi la France n'est pas allée à Londres, pourquoi elle se propose d'observer la même attitude à l'avenir et pourquoi elle soulève une question de procédure sur l'interprétation de l'article VIII du Traité de Bruxelles.

Il est vrai, selon nous, que le traité requiert l'unanimité pour les décisions mais non pour la convocation du Conseil des Ministres ou du Conseil permanent en vue de consultations sur une question jugée d'intérêt commun particulièrement importante ; quoi qu'il en soit, si l'on avait la volonté politique, ou plus simplement le désir sincère d'harmoniser la politique étrangère des sept pays de l'U.E.O., du moins en ce qui concerne certains grands problèmes d'une importance capitale pour tous, on trouverait le temps de résoudre avec prudence et réalisme la question de procédure.

Les diplomates seraient sûrement en mesure de trouver une solution ; mais, aujourd'hui, il s'agit de définir une politique et, à mon avis, la Commission des Affaires Générales a bien fait de ne pas se retrancher derrière un flot de paroles, mais d'exprimer son inquiétude face à la crise de l'U.E.O. et de demander instamment à la France d'être présente et de participer aux travaux. Le texte que nous avons adopté ne menace ni ne condamne qui que ce soit ; il se contente d'énoncer clairement la nécessité de suivre la seule voie qui permette à l'Europe occidentale de survivre en tant qu'entité politique.

Nous sommes tout à fait convaincus que l'on ne peut construire l'Europe sans la France, comme le disait M. Vedovato, hier encore, et à supposer que cela soit possible nous ne le vou-

drions pas. Mais il n'est pas moins évident que la participation de l'Angleterre est indispensable au progrès technique, culturel et économique de l'Europe, ainsi qu'à l'établissement de sa sécurité et de son progrès social sur des fondations solidement démocratiques.

C'est pour cette raison que nous accueillons avec satisfaction et confiance l'annonce d'une éventuelle adhésion d'autres pays démocratiques de l'Europe du nord.

Mais ce n'est pas un hasard si, en raison du déroulement dramatique des événements, l'Assemblée a inscrit à l'ordre du jour de la présente session à la fois les questions de la Tchécoslovaquie et du Moyen-Orient et celle des forces politiques des pays de l'U.E.O., dont M. Kahn-Ackermann a parlé avec tant d'éloquence.

Il est évident que face à une réalité menaçante et souvent tragique, il n'est plus temps de procéder avec détachement à des analyses, ni d'étudier dans tous leurs détails la théorie et les nobles objectifs de l'europanisme ; il nous faut agir et faire un choix pour défendre l'indépendance et la sécurité de nos pays ainsi que leur progrès économique et social.

L'Europe des Six a déjà acquis une certaine unité économique ; c'est là un résultat important qu'il convient de défendre et d'améliorer ; avant tout, il s'agit de ne pas rétrograder, mais il faut aussi savoir que cela ne suffit pas et qu'il est urgent d'élaborer une politique étrangère et une politique de défense communes, bref une politique européenne au sens le plus large du terme.

L'attitude qui consiste à ne pas aller de l'avant de crainte de détruire ce que l'on a construit avec tant de peine est donc absolument injustifiée, et ceci pour deux raisons : premièrement, parce que tout ce que la C.E.E. possède de vraiment vital, tout ce qui a une valeur autonome dans son union économique est le résultat d'un processus irréversible et, deuxièmement, parce que tout ce qui, en revanche, est fondamentalement lié à des problèmes politiques d'ordre général doit se développer ou retourner au néant ; or, ce n'est certes pas la crainte, l'incertitude, ou les tergiversations qui nous sauveront, c'est le courage, l'esprit de décision et une attitude sans équivoque. Il faut éviter que les grandes puissances mondiales ne s'entendent aux dépens de l'Europe ou sans lui demander son avis, ce qui implique que l'Europe doit parler d'une seule voix.

Mr. Bemporad (continued)

I would like to conclude by stating, without boasting and without bitterness — which do not help — but very firmly, that it is not and never will be a question of whether to build Europe with or without France, with or without England or any other country, since Europe will either be built with all the democratic countries of Western Europe, or not be built at all. No, it is a question, at every stage, of keeping step with those advancing fastest, and issuing patient but persistent invitations to catch us up to those hesitating or lagging behind, under the delusion that they can better serve the interests of their own country by other means.

We intend to pursue this path in the conviction that there are certain main trends in the development of history which cannot be checked; they can, however, be retarded, causing catastrophes like that of the second world war, against a repetition of which we mean to defend our countries and the whole of mankind by all means in our power.

It is for these purely political reasons that the parliamentarians of the Socialist Group in this Assembly will vote for the draft resolution presented by the General Affairs Committee, in its entirety. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Capelle to explain his vote.

Mr. CAPELLE (*France*) (Translation). — Mr. President, I am a university man, and this is the first time that I have been present in this Assembly. Over the past twenty years I have had many opportunities of maintaining contacts with university students and graduates in the countries of Europe, a Europe extending towards Czechoslovakia and Yugoslavia and also towards the Mediterranean, which geographers are all too apt to describe as our frontier, although it is in fact at the heart of our civilisation and is central to our security.

In all these countries, teachers and young people are anxious to see the building of Europe. I, as a university man and a Frenchman, was somewhat disappointed with the discussion this morning; though revealing a great measure of unity in the desire to build Europe, it seemed to me to linger over considerations by which the young do not set much store, and which do not

help Europe forward. There is an atmosphere of blockage and mistrust which must be dispelled.

Finally, two questions were discussed: the first procedural, the second political. This should, I think, lead to a resolution calling for two things: first, that the Council of WEU should, if necessary, in order to reach agreement, revise the interpretation to be given to this famous Article VIII; and, second, that the Council of WEU, as the Italians urged, should put new life into this organisation by meeting more often.

Allow me to suggest that the importance of this procedural issue has been exaggerated, which I regret. It does not seem to me that "focalising" this incident in the drafting of the resolution is likely to produce a document which will lead to a rapid solution of the problem. Even though couched in courteous language, this invitation to the French Government to rejoin the Council as soon as possible brings this to my mind: when an engine has broken down, putting a lump of sugar in the petrol is not the way to help start it up again.

Lastly, I wish to refrain from anything which, in this atmosphere of mistrust, might be interpreted as showing the slightest lack of enthusiasm about Europe.

I shall not vote against Mr. Kahn-Ackermann's text, but I hope very much that the amendment presented by our Italian colleagues will be accepted. I shall then vote for the text wholeheartedly. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Margue.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — There is one short question I should like to put to Mr. Krieg and Mr. Nessler. They have given us to understand that if we vote for the invitation to the French Government to resume its place on the Council of WEU, the reaction will be negative because the French Government will not wish to seem to be going to Canossa. If we delete this invitation, will the French Government return to the Council of WEU? If the answer is "yes", I shall vote for the deletion of this invitation, because it is the result that matters and not the means used. If the answer is "no", this will prove that it is not our Assembly which is responsible for this continued absence and, in that case, I shall vote for the text proposed by the Committee.

M. Bemporad (suite)

Je voudrais conclure en affirmant, sans vanité et sans amertume — qui ne servent d'ailleurs à rien — mais avec une grande fermeté, que la question n'est pas et ne sera jamais de savoir s'il faut faire l'Europe avec ou sans la France, avec ou sans l'Angleterre ou tout autre pays, car l'Europe se fera avec tous les pays démocratiques d'Europe occidentale ou ne se fera pas. Il s'agit, à chaque stade, d'avancer au rythme de ceux qui vont le plus vite et, lorsque certains hésitent et s'attardent, croyant à tort mieux servir par d'autres moyens les intérêts de leur pays, de les inviter avec patience mais ténacité à nous rattraper.

C'est la voie que nous entendons suivre, car nous sommes convaincus qu'il est impossible d'empêcher certaines grandes tendances de l'histoire de se faire jour ; en revanche, nous savons que le cours de l'histoire peut être interrompu par des catastrophes comme la seconde guerre mondiale et nous sommes résolus à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour les épargner à nos pays et à l'humanité tout entière.

C'est pour ces raisons d'ordre éminemment politique que les parlementaires du groupe socialiste de l'Assemblée voteront pour le texte du projet de résolution présenté par la Commission des Affaires Générales, sans modifications. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Capelle pour une explication de vote.

M. CAPELLE (*France*). — M. le Président, l'universitaire que je suis se trouve pour la première fois dans cette assemblée. Il y a vingt ans qu'au cours d'occasions multiples, j'entretiens des rapports avec des universitaires et des étudiants dans les pays de l'Europe et d'une Europe élargie vers la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie, vers la Méditerranée que les géographes nous ont montrée comme notre frontière, alors qu'elle est au cœur de notre civilisation et au centre des conditions de notre sécurité.

Dans tous ces pays, les enseignants, les jeunes sont anxieux de voir l'Europe s'édifier. Comme universitaire et comme Français, j'éprouve quelque déception devant le fait que la discussion de ce matin, bien qu'elle révèle une grande unité dans le désir de construire l'Europe, me paraît s'attarder sur des considérations que les jeunes n'apprécient pas tellement et qui ne font pas

avancer l'Europe. Il y a une atmosphère de blocage et de défiance qu'il faudrait surmonter.

Deux questions, en définitive, ont été débattues : la première, de procédure, la seconde, de politique. Cela devrait déboucher, me semble-t-il, sur une résolution qui demanderait deux choses : premièrement, que le Conseil de l'U.E.O. révise, s'il y a lieu, pour se mettre d'accord, les conditions d'interprétation de ce fameux article VIII ; deuxièmement, que le Conseil de l'U.E.O., comme l'ont demandé les Italiens, ranime cette organisation en se réunissant plus souvent.

Permettez-moi d'exprimer l'idée et le regret que l'on ait grossi l'incident de procédure. Il me semble qu'en le « focalisant » dans la rédaction de la résolution, on ne produit pas un document destiné à résoudre rapidement la situation. Même en termes courtois, cette invitation au gouvernement français d'avoir à rejoindre rapidement le Conseil me fait penser à ceci : quand un moteur est en panne, ce n'est pas en mettant un morceau de sucre dans l'essence qu'on aide à son départ.

En conclusion, je voudrais m'abstenir de tout ce qui pourrait être interprété, dans ce climat de défiance, comme traduisant une quelconque réticence à l'égard de l'Europe.

Je ne voterai pas contre le texte présenté par le président Kahn-Ackermann, mais je souhaiterais vivement que l'amendement présenté par nos collègues italiens puisse être retenu. Je voterai alors le texte de tout cœur. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Margue.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — Je voudrais poser une brève question à MM. Krieg et Nessler. Ils nous ont fait comprendre que si nous votons l'invitation au gouvernement français à reprendre sa place au Conseil de l'U.E.O., la réaction sera négative parce que le gouvernement français ne voudra pas avoir l'air d'aller à Canossa. Si nous supprimons cette invitation, le gouvernement français reviendra-t-il au Conseil de l'U.E.O. ? Si la réponse est « oui », je voterai pour la suppression de cette invitation, car c'est le résultat qui compte et non pas les moyens. Si elle est négative, alors la preuve sera fournie que ce n'est pas notre assemblée qui aura été la cause d'une abstention prolongée et, dans ce cas, je voterai le texte proposé par la commission.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Margue, every parliamentarian can reply on his own behalf. It is quite another thing to reply on behalf of one's government, and I would ask you not to formulate your question in these terms.

Mr. MARGUE (*Luxembourg*) (Translation). — The two parliamentarians to whom I am putting my question spoke on behalf of their governments.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Krieg.

Mr. KRIEG (*France*) (Translation). — Mr. President, as you so rightly said, I cannot, of course, enter into any commitment on behalf of my government, or even on behalf of my other colleagues. I personally shall vote for the amendment tabled by Mr. La Loggia and Mr. Pecoraro, which means that to my mind its wording is suitable. (*Murmurs*)

This reply seems to me to deal satisfactorily with the question.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vedovato.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I have a clarification to make: since the speakers in this part of the debate refer to an Italian amendment, I should like, as Chairman of the Italian Delegation, to say, following the statement made by my colleague, Mr. Bemporad, to the effect that the representatives of the Italian Socialist Party here present would vote in its entirety for the resolution approved by the Political Committee, that our party also, with the exception (which no one here can prevent) of the authors of the amendment, intend to vote for that resolution in its entirety.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kliesing.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I consider Mr. Margue's question and Mr. Krieg's reply of such importance that I should like to ask Mr. Krieg how he would vote on the resolution as a whole, were the amendment carried.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Krieg.

Mr. KRIEG (*France*) (Translation). — Mr. President, in this context and for the sake of brevity, I shall reply that, if the amendment tabled by two Italian parliamentarians — and I apologise if the formula I used was not correct — is adopted by the Assembly, I shall vote for the draft resolution thus amended.

If it is rejected I shall, of course, vote against the draft resolution.

The PRESIDENT (Translation). — I think the position is clear.

I call the Rapporteur.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, as Rapporteur of the General Affairs Committee of this Assembly I should like to point out that the Committee which presented this resolution did reject similar amendments in Committee by a large majority.

The PRESIDENT (Translation). — The Chairman of the Committee does not wish to speak. We shall proceed to vote.

In Document 468, the Committee presents a draft resolution.

An amendment has been tabled to the draft resolution by MM. La Loggia, Pecoraro and Mrs. Miotti Carli. It reads as follows:

1. At the beginning of the second paragraph of the draft resolution, delete: "Welcomes" and insert: "Having noted";
2. At the end of the second paragraph, delete from "urge" to the end of the paragraph and insert: "expresses the opinion that the goals must be achieved in accordance with the spirit and the aims of the Brussels Treaty".

I call Mr. La Loggia to present the amendment.

Mr. LA LOGGIA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the amendment we have submitted is designed to sum up the conclusions, not only as to form but also as to substance, of the full debate which has taken place in this Assembly.

The fact is that there has emerged from this debate a unanimity, which we refuse to regard as merely formal, regarding the need, reaffirmed

M. le PRÉSIDENT. — M. Margue, tout parlementaire peut répondre en son propre nom. Autre chose est de le faire au nom de son gouvernement et je vous invite à ne pas formuler votre demande dans ce sens.

M. MARGUE (*Luxembourg*). — Les deux parlementaires à qui j'adresse ma demande ont parlé au nom de leur gouvernement.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Krieg.

M. KRIEG (*France*). — M. le Président, comme vous l'avez dit fort justement, je ne puis, bien entendu, prendre d'engagement au nom de mon gouvernement, ni même pour mes autres collègues. Personnellement, je voterai l'amendement présenté par MM. La Loggia et Pecoraro, ce qui signifie que sa rédaction me convient. (*Mouvements divers*)

Cette réponse me paraît suffisante en ce qui concerne la question posée.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vedovato.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais apporter une précision. Les orateurs qui ont pris la parole dans cette partie du débat ont parlé d'un amendement italien et M. Bemporad vous a dit que les représentants du parti socialiste italien, ici présents, voteront pour le projet de résolution tel qu'il a été approuvé par la Commission politique. Je tiens donc à préciser, en tant que chef de la délégation italienne, que nous aussi, à l'exception de ceux qui ont présenté l'amendement — et nul ne peut, ici, les en empêcher — nous nous apprêtons à voter pour le projet de résolution présenté par la Commission des Affaires Générales, sans modifications.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, la question posée par M. Margue et la réponse donnée par M. Krieg me paraissent si importantes que je voudrais demander à M. Krieg s'il accordera ou non son suffrage à l'ensemble du projet de résolution au cas où l'amendement serait adopté.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Krieg.

M. KRIEG (*France*). — M. le Président, dans ce dialogue et pour être bref, je répondrai que, si l'amendement présenté par deux parlementaires italiens — et je m'excuse si j'ai pu employer une formule incorrecte — est adopté par l'Assemblée, je voterai le projet de résolution ainsi amendé.

S'il est repoussé, je voterai, bien entendu, contre le projet de résolution.

M. le PRÉSIDENT. — Je crois que la situation est claire.

La parole est au rapporteur.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, en tant que rapporteur de la Commission des Affaires Générales, je tiens à vous signaler que des amendements analogues proposés en commission y ont été rejetés à une très forte majorité.

M. le PRÉSIDENT. — Le président de la commission ne demande pas la parole. Nous allons passer au vote.

La commission présente dans le Document 468 un projet de résolution.

Sur ce projet de résolution, un amendement a été déposé par M. La Loggia, M. Pecoraro et Mme Miotti Carli, ainsi conçu :

1. Remplacer, au début du deuxième alinéa du projet de résolution, les mots : « Se félicite », par les mots : « Ayant pris connaissance » ;
2. A la fin du même alinéa, remplacer les mots : « et invite instamment... consultations » ; par les mots : « exprime l'avis que ces objectifs devront être réalisés conformément à l'esprit et aux buts du Traité de Bruxelles ».

La parole est à M. La Loggia pour présenter l'amendement.

M. LA LOGGIA (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, si nous avons présenté un amendement, c'est parce qu'il nous faut tirer des conclusions, non pas simplement quant à la forme, mais aussi quant au fond, du vaste débat qui s'est déroulé en cette assemblée.

De ce débat, précisément, s'est dégagée une unanimité — que nous nous refusons à considérer comme une unanimité de pure forme —

Mr. La Loggia (continued)

in the first paragraph of Mr. Kahn-Ackermann's draft resolution, to strive more than ever for European unity. Thus we, sharing the regrets expressed on all sides about the crisis which has arisen, wish to contribute, by our amendment, towards finding a solution for this crisis, which does not preclude further progress being made towards European unity. In so doing, we are convinced that we are adhering strictly both to the policy of the Italian Government, as defined recently by Mr. Nenni, and also to the spirit which — we recognise — inspired the Committee concerned when drafting the resolution.

The purpose of our amendment is to express our warm appreciation of the measures taken by the Council of Ministers to secure frequent and regular intergovernmental consultations on questions of international relations ; and at the same time to emphasise that the goals must be pursued in accordance with the spirit and aims of the modified Brussels Treaty including, first and foremost, to achieve European unity which, as is well known and has been pointed out several times by everyone, cannot be done without the collaboration and active participation both of France and of Britain.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, of course I neither can, nor would I wish, to prevent any of you from speaking ; but at this hour I am, I think, entitled to ask you to be as brief as possible.

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — In the Committee, I was one of those who endeavoured to reconcile the different points of view. That is why I was in favour of addressing the invitation in question to all governments without distinction, so that France should not feel that it was being singled out.

I myself am still motivated by this conciliatory spirit, but I regret to have to say, Mr. President, that the amendment presented by Mr. La Loggia and Mr. Pecoraro says practically the opposite. If we read between the lines, we see that it implies disapproval of what happened in London.

That, Mr. President, I cannot accept. But I am still inspired by the conciliatory spirit to which I have just referred.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, like the Rapporteur I strongly urge the Assembly to reject Mr. La Loggia's amendment. If the proposer of the amendment considers that it represents the conclusion to be drawn from today's debate, he has, in my opinion, drawn the wrong conclusion. I appeal to the Assembly not to admit here as well the principle of absolute unanimity on all decisions which has for years frustrated the work of the Council of Ministers. We must have the courage in this Assembly to thrash out controversial views and to form majorities and minorities.

I would add only this, Mr. President : during the debate many speakers have expressed the view, I believe with every justification, that the initiative taken by six of the seven members of the Council of Ministers is fully in accordance with the long-standing wishes of this Assembly. It seems to me absurd if the Assembly, which has for years been demanding such an initiative, is now merely to take note instead of welcoming it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duncan Sandys, the last speaker in this debate.

Mr. SANDYS (*United Kingdom*). — What will interest the world when it reads this resolution is to know whether this Assembly supports the action taken by the Council of Ministers. Therefore, if we were to omit the word "Welcomes" and substitute "Takes note of", the impression given to the world would be that we were at the most luke-warm towards its action and possibly were not even agreed about whether we approve of what it had done.

I hope, therefore, that we will leave the word "Welcomes" as it is set out in the resolution proposed by our committee.

The PRESIDENT (Translation). — We shall now vote.

I shall ask the Assembly to vote on the amendment tabled by Mr. La Loggia, Mr. Pecoraro and Mrs. Miotti Carli.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is not adopted.

M. La Loggia (suite)

quant à la nécessité, réaffirmée au premier paragraphe du projet de résolution présenté par M. Kahn-Ackermann, de travailler plus que jamais à l'union de l'Europe. C'est pourquoi nous déplorons, comme tous ici, que la crise actuelle ait pu naître, mais elle n'empêchera pas l'unification européenne de progresser et nous espérons, grâce à notre amendement, pouvoir contribuer à la résoudre. Ce faisant, nous sommes persuadés de ne pas nous écarter de la politique du gouvernement italien, telle que M. Nenni l'a définie récemment, ni de l'esprit qui a animé — et nous en prenons acte — la commission chargée d'élaborer le projet de résolution.

Notre amendement a pour but de souligner que nous approuvons entièrement les dispositions prises par le Conseil des Ministres en vue d'établir entre les gouvernements des consultations régulières et fréquentes sur les questions concernant les relations internationales et, en même temps, de souligner qu'il faut poursuivre notre action conformément à l'esprit et aux buts du Traité de Bruxelles révisé, à savoir, essentiellement, l'unification européenne qui ne se réalisera pas, comme chacun sait, sans la collaboration et la présence actives tant de la France que de la Grande-Bretagne.

M. le PRÉSIDENT. — Mes chers collègues, il est bien entendu que je ne peux ni ne veux empêcher aucun d'entre vous de prendre la parole ; mais, à cette heure, je crois pouvoir vous demander d'être le plus bref possible.

La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — En commission, j'ai été de ceux qui ont essayé de concilier les différents points de vue. C'est la raison pour laquelle j'étais partisan d'adresser l'invitation dont il est question à tous les gouvernements sans distinction, afin que la France ne puisse pas se sentir visée.

Je suis toujours animé de cet esprit de conciliation, mais je regrette de devoir dire, M. le Président, que l'amendement présenté par MM. La Loggia et Pecoraro tend à dire presque le contraire. Quand on lit entre les lignes, on désapprouve ce qui s'est produit à Londres.

Cela, M. le Président, je ne peux pas l'admettre. Je reste cependant animé de l'esprit de conciliation dont je viens de parler.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, d'accord avec le rapporteur, je demande instamment à l'Assemblée de repousser l'amendement proposé par M. La Loggia. En effet, s'il pense que son texte reflète la conclusion du débat qui a eu lieu aujourd'hui, je dois lui dire qu'il se trompe. Je fais appel à l'Assemblée pour qu'elle refuse aussi d'introduire chez nous cet esprit qui réclame l'unanimité inconditionnelle pour toutes les décisions et qui, depuis des années, bloque l'activité du Conseil des Ministres. L'Assemblée doit avoir le courage de trancher majorité contre minorité.

Je voudrais simplement ajouter, M. le Président, qu'au cours de ce débat de nombreux orateurs ont dit, avec raison, je crois, que l'initiative prise par six des sept membres au Conseil des Ministres répondait au vœu exprimé depuis des années par l'Assemblée. Il me paraît absurde qu'après avoir réclamé une telle initiative depuis des années, l'Assemblée ne s'y associe pas, mais se contente d'en prendre connaissance.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Duncan Sandys, dernier orateur dans cette discussion.

M. SANDYS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ce que le monde cherchera à savoir en lisant cette résolution, c'est si l'Assemblée approuve le Conseil des Ministres d'avoir agi comme il l'a fait. Or, si nous remplaçons les mots « Se félicite » par « Ayant pris connaissance », le monde croira que notre approbation est tout au plus tiède ou même que nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord pour approuver ou non ce qui a été fait.

J'espère donc que nous conserverons les mots « Se félicite » dans la résolution proposée par notre commission.

M. le PRÉSIDENT. — Nous en arrivons au vote.

Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement présenté par M. La Loggia, M. Pecoraro et Mme Miotti Carli.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement n'est pas adopté.

The President (continued)

We shall now vote on the draft resolution.

(A vote was then taken by sitting and standing.)

The draft resolution is adopted¹.

We shall now adjourn until this afternoon at 3 p.m. I ask you to be present this afternoon, since there are some very important votes to be taken.

The Sitting is suspended.

(The Sitting was suspended at 1.15 p.m. and resumed at 3.05 p.m.)

The Sitting is resumed.

5. Political forces in the WEU countries and European questions

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 460 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on political forces in the WEU countries and European questions, and the vote on the draft Recommendation, Document 460 and Amendment.

I call Mr. Kahn-Ackermann, Rapporteur of the Committee.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I must first of all apologise to the Assembly for presenting such a lengthy report. The terms of reference given to the Rapporteur by the Committee unfortunately made it necessary to carry out a thorough examination of the views held by all the various political groups in our member countries on the question of Europe's political and economic organisation. The result was a very bulky document, and I would stress that the Office of the Clerk of this Assembly assisted materially in its preparation.

As we are rather short of time and there are other subjects on the agenda this afternoon, I

would like to start at once by commenting on the results of our investigations on certain points. It will be seen that, in general, our member States have a whole range of political parties and forces which have been and still are firmly in favour of the economic and political organisation of our continent.

It is quite true that the ideas of these various groups can be brought down to a common denominator only where nothing more than the advancement of this task is being discussed. If one gets down to asking how various problems of detail are to be settled in a future Europe — and they must be settled, as a matter of priority — one very quickly comes up against the fact that substantial differences of opinion do after all exist among the political groups in our various member countries.

For the purpose of this report it was important also to find out the extent to which the major political movements in Europe are able to put their views, not only in this Assembly but in other European assemblies as well. I must point out that not all the voices which carry weight in Western Europe are able to make themselves heard in our assemblies, and that as a result, the discussions we have do not reflect fully the political situation within our various countries. For example, the communist parties in two of our countries do represent a quite important political group. They are not represented here, and cannot put forward their views on the matter of Europe's political organisation. The opinions of this group are not heard in our debates.

I would also like to point out that over the years the parliamentary delegations making up the consultative assemblies of European parliaments have been found from experience to consist mainly of men and women who have embraced the cause of Europe. This means that those taking part in our political debates here are predominantly members of parliament who are also committed Europeans. Things are a little different in our national parliaments, where a variety of voices can be heard, and not just on questions of detail, either. Those voices are highly critical towards European questions.

Here the report before you reveals an important problem in that all the shades of opinion which ought normally to be heard in our assem-

1. See page 28.

M. le Président (suite)

Nous passons maintenant au vote sur le projet de résolution.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Le projet de résolution est adopté¹.

Nous allons suspendre nos travaux pour les reprendre cet après-midi à 15 heures. Je vous invite à être présents cet après-midi, car des votes très importants devront avoir lieu.

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à 13 h. 15, est reprise à 15 h. 05)

La séance est reprise.

5. Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote sur le projet de recommandation, Doc. 460 et amendement)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes, et le vote sur le projet de recommandation, Document 460 et amendement.

La parole est à M. Kahn-Ackermann, rapporteur de la commission.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je dois tout d'abord demander à l'Assemblée de m'excuser de lui avoir soumis un rapport aussi copieux. Mais la tâche que la commission a confiée à son rapporteur l'obligeait malheureusement à une enquête minutieuse sur les opinions que se font tous les groupements politiques des pays membres à propos des problèmes posés par l'organisation politique et économique de l'Europe. Il ne pouvait en résulter qu'un très grand document, que j'ai pu établir aussi — je m'empresse de le souligner — grâce à l'aide du Greffe de l'Assemblée.

Comme nous devons cet après-midi traiter d'une autre question et que nous ne disposons que d'un

temps limité, je vous ferai part tout de suite du résultat de cette enquête dans certains domaines. Je puis dire que, dans l'ensemble, il se trouve aujourd'hui, dans les pays membres, comme il s'y est trouvé dans le passé, nombre de partis et de forces politiques pour réclamer avec insistance l'organisation économique et politique de notre continent.

Il est vrai que les conceptions de ces divers groupes ne peuvent être ramenées à un dénominateur commun que là où il n'est question que de faire progresser cette œuvre. Si l'on se demande comment il faudra régler, dans la future Europe, les questions pratiques qui pourtant doivent l'être, et même en priorité, on s'aperçoit très vite qu'il règne malgré tout à leur propos, entre les groupes politiques des divers Etats membres, des divergences considérables.

Mais, pour pouvoir établir ce rapport, il était très important de savoir dans quelle mesure les forces politiques qui comptent en Europe, parviennent à se manifester, non seulement ici mais dans d'autres assemblées européennes. Je dois attirer votre attention sur le fait que les voix qui ont une grande résonance en Europe occidentale ne sont pas toutes en mesure de se faire entendre dans nos assemblées et que, par conséquent, les débats qui s'y tiennent ne reflètent pas entièrement la situation politique réelle des Etats membres. Ainsi, par exemple, le parti communiste constitue dans deux d'entre eux un groupe politique très important. Or, il n'est pas représenté dans cette assemblée et ne peut y exposer ses vues sur l'organisation politique de l'Europe. L'opinion de ce groupe n'apparaît donc pas dans nos débats.

En outre, une expérience vieille de plusieurs années a montré que les délégations parlementaires qui forment les assemblées européennes se composent surtout d'hommes et de femmes qui ont fait leur la cause de l'Europe. C'est dire qu'à nos délibérations politiques prennent part surtout des parlementaires qui sont des Européens « engagés ». Ceci fait quand même une petite différence avec nos parlements nationaux où, non seulement sur des points de détail mais sur d'autres encore, un certain nombre de voix s'élèvent qui ne peuvent se faire entendre ici et qui pourtant sont extrêmement critiques à l'égard des questions européennes.

A cet égard, l'étude qui vous est présentée révèle l'existence d'un problème des plus importants, du fait que toutes les voix qui normalement

1. Voir page 28.

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

blies are not in fact represented. Our discussions lack a realistic basis because many divergent views on the questions occupying us are not aired here.

I come now to a second problem, stemming from the fact that the basis of all our European alliances and treaty systems is that they are associations between parliamentary democracies. But within their very institutions these contain the contradiction of failing themselves to measure up to this system, in that we do not have in our assemblies a genuine and productive relationship between government and parliament. This means that the Assembly is not, like the parliaments in our member countries, a place where political compromises are reached, determining national policy which governments must act upon. In practice, none of the governments is bound by our decisions and recommendations. Governments may implement them if they choose. But the assemblies, including our own, are not places where political compromises can be reached that will have a lasting effect on actual developments in Europe.

This is one of the really decisive points where future political development in the seven member countries of WEU is concerned. Our organisation's history over the past few years has shown clearly that it is, as we know from experience, quite possible to reach in our assemblies a number of political compromises on the most difficult questions. But these compromises unfortunately have no direct effect on the political shaping of Europe. In presenting this report I must question whether, for serious efforts towards achieving a better political organisation of Europe, there must not first be a parliament having much more power than our assemblies, a parliament whose debates do not lead to mere recommendations but one whose decisions and recommendations have to be followed by governments and which is able to influence the way the governments act.

In the draft recommendations put before the Assembly in this report, the Council of Ministers is asked to see that moves are made in the various

countries towards changes in the electoral law, providing for direct appointment, either from among members of national parliaments or by special election, of a European constituent assembly where the rights of a European parliament would be completely redefined on the basis of the experience gained here.

A further important fact that emerged in the drafting of my report is that the past 20 years have shown that unless we create a forum where the diverse political forces in our countries can reach genuine compromises binding on their governments (as is the case in our national parliaments) any future political organisation of Europe will be resting only on very shaky foundations.

I have already touched on the question of whether transmitting our resolutions to the national parliaments has any effect. I have said that there are more voices heard in our national parliaments than there are here. So I stress again, to quote the report, that our decisions do not meet in our national parliaments with the response they deserve, and that these decisions are above all lacking in what I would describe as "concerted action". This means that when we agree here on a certain line of action, and recommend it to the Council of Ministers (which means that we are recommending it to our own governments) the time at which these questions are dealt with in our national parliaments will differ widely from one country to the next, so that here again our parliamentary action will be poorly co-ordinated.

The next important question we have to discuss here is this: do the political forces within our member countries really want a Europe which speaks with a single voice? Let us be clear about this from the start: this ambition, cherished by many members of this Assembly, is not really a feasible proposition, primarily because there is a basic difference between the concept of Europe held by many of our French colleagues and that held by others.

Our investigations for this report have shown up the historical fact that the ideas and practical applications of the political concept of Europe held by General de Gaulle and his friends, ideas not shared by the political forces in most of the other member countries, have had a rather demoralising effect on those of us who held the original European concept of an integrated Europe, prac-

M. Kahn-Ackermann (suite)

devraient pouvoir se faire entendre dans nos assemblées ne le peuvent pas. Les discussions que nous avons ici manquent de fondement réaliste dans la mesure où une foule d'opinions divergentes des nôtres, à propos des questions qui nous occupent, n'y sont pas exprimées.

Deuxième point : tous les organismes créés en Europe en vertu d'alliances, de traités, sont fondés sur l'association de démocraties parlementaires. Or, toutes ces organisations sont marquées par une contradiction, en ce sens que leurs institutions ne répondent pas aux exigences du régime parlementaire, puisqu'il n'existe pas de rapports véritablement fructueux entre les gouvernements et les assemblées. Cela signifie que l'Assemblée n'y est pas, comme dans les Etats membres, un lieu où naissent des compromis qui déterminent l'orientation politique du pays et sont obligatoires pour le gouvernement. Pratiquement, aucun des gouvernements n'est obligé de donner suite à nos décisions et à nos recommandations. Ils peuvent le faire s'ils le veulent. Mais les travaux de ces assemblées, et notamment de la nôtre, ne peuvent pas aboutir à des compromis politiques susceptibles d'influer durablement sur l'évolution de l'Europe.

C'est là un des faits qui risquent d'influencer de la manière la plus décisive l'évolution de notre politique à venir, dans les sept pays membres de l'U.E.O. L'histoire de ces dernières années a clairement démontré — nous le savons par expérience — qu'il est parfaitement possible d'arriver, dans le cadre de nos assemblées, à un grand nombre de compromis politiques sur les questions les plus délicates. Mais ces compromis n'ont malheureusement aucune influence directe sur le façonnement politique de l'Europe. Il me faut, à propos du présent rapport, poser sérieusement la question de savoir si toute tentative sérieuse pour mieux organiser politiquement cette Europe ne devrait pas pouvoir émaner d'un parlement investi de pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux de nos assemblées actuelles, un parlement dont les délibérations ne déboucheraient pas sur de simples recommandations, un parlement dont les résolutions et les recommandations seraient obligatoirement suivies par les gouvernements et qui aurait le pouvoir d'influer sur la ligne de conduite des gouvernements.

Dans le projet qui vous est soumis, il est notamment recommandé au Conseil des Ministres d'obtenir que la loi électorale de chacun des Etats

soit remaniée de façon à prévoir la possibilité d'élire, au suffrage direct, parmi les membres du parlement national, ou par un vote spécial, des délégués à une assemblée constituante européenne chargée de redéfinir les prérogatives d'un parlement européen, sur la base de l'expérience que nous avons acquise ici.

Autre constatation importante que la rédaction du rapport a permis de faire : l'expérience de ces vingt dernières années a montré que si nous ne créons pas un « forum » où les diverses forces politiques des Etats membres peuvent aboutir à de véritables compromis obligatoires pour les gouvernements, comme c'est le cas dans les parlements nationaux, toute organisation politique de l'Europe ne reposera que sur des bases fragiles.

J'ai déjà fait allusion à la question de savoir si la transmission de nos résolutions aux parlements nationaux est suivie d'effet. J'ai dit que, dans ces parlements nationaux, plus de voix peuvent se faire entendre qu'ici, chez nous. C'est pourquoi, me référant au rapport, je me permets d'insister encore une fois sur le fait que nos conclusions ne trouvent pas dans les parlements nationaux l'écho qu'elles méritent et qu'il leur manque avant tout quelque chose que j'appellerai une « action concertée ». C'est-à-dire que, lorsque nous nous mettons d'accord ici sur une certaine procédure et que nous la recommandons au Conseil des Ministres — ce qui revient à la recommander à nos propres gouvernements — elle est examinée dans nos parlements nationaux à des époques différentes, et donc à ce point de vue encore, l'action parlementaire est insuffisamment coordonnée.

La question suivante qui prend ici son importance et qui doit être posée est celle-ci : les forces politiques des pays membres de l'U.E.O. veulent-elles vraiment que se fasse une Europe parlant d'une seule voix ? Reconnaissons-le tout de suite, cette idée, qui répond au vœu de beaucoup de membres de cette assemblée, n'est guère réalisable, tout d'abord parce que la conception qu'un grand nombre de nos collègues français se font de l'Europe diffère fondamentalement de celle des autres.

C'est un fait historique, corroboré par l'étude à laquelle nous avons dû nous livrer pour l'élaboration du présent rapport, que la conception politique de l'Europe préconisée par le Général de Gaulle et ses amis, et qui n'est pas partagée par les forces politiques de la plupart des autres pays membres, a eu un effet des plus démoralisants sur tous ceux qui étaient attachés dès l'ori-

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

tising political co-operation, in which certain sovereign rights might at some time be surrendered, as was originally contemplated by leading European political movements in the early 1950s.

It should be noted, too, that the notion that every member of our alliance has completely unrestricted freedom of action simply is not true.

For example, the rôle played by the Federal Republic must, because of that country's partition and the particularly delicate relationships with its eastern neighbours and the Soviet Union, depend on there being a certain balance in Europe and to what extent Germany undertakes firm obligations towards its friends and partners within the alliance.

One must not overlook here that the Franco-German Treaty of consultation, which for the Federal Republic represents an important part of its policy of the closest possible rapprochement and co-operation with its neighbours, has also to some extent slowed down and paralysed the original Europe concept, for the simple reason that the Federal Republic has been unable to dispense with an extremely close political relationship with its French neighbours as well as with all other friendly nations in Europe.

Experience has taught us — and this Assembly has long been dealing with these problems — that there is a vast difference between talks between two countries and discussions between all the countries involved, and this was also important where the study summarised in this report is concerned. If they are to be successful, talks within the circle of the Seven must presuppose a willingness to accept supranational solutions. As long as one or more members within such an alliance, or certain political movements of importance in the eyes of the governments of individual member countries because of the support they provide, hold the view it is too early to adopt supranational solutions, such discussions among all concerned are fraught with exceptional difficulties. This is reflected in our great schemes for organising Europe, both those of the past and those we are debating at present. I am thinking

here of the plan submitted by the Belgian Foreign Minister, Mr. Harmel ; of the resolutions adopted by the conference of parliamentarians in The Hague in the presence of a large number of Foreign Ministers ; of joint studies by political groups in Britain or, on the other hand, of the plan for Europe by the French Foreign Minister, Mr. Debré, based on completely different premises and aiming also at a completely different goal where the organisation of Europe is concerned. I want to repeat once again : at first sight it may seem as though the European concepts of the major political groups, as represented in this Assembly — Socialists, Christian Democrats, Liberals and others — have much in common. But a closer look will show that there are substantial differences, and that agreement exists only on general and rather non-committal declarations, expressing a wish for a more efficient political organisation in Europe. As soon as we get down to the details of what this Europe should look like and how its organs should be constituted, we find that opinions do differ widely

Seen in their historic context, the present concepts unfortunately do not take account of the fact that the nation-state, such as we still found everywhere in Europe after the end of World War II, has long ceased to provide a framework on which we can develop our economic and political forces in Europe effectively and in a manner appropriate to the tasks before us.

A further question which is important for deciding our political actions is whether we are in a position to pass on to the coming generation, which is now beginning to enter politics, the concepts of the political and economic organisation of Europe developed during the past twenty years. An attempt has been made in the report to look into this question more closely. It is, of course, true that political views are expressed by the younger generation in different ways. However, we cannot ignore the fact that our ideas seem to have scant currency among those political forces in the younger generation which make themselves most actively felt, which make the most noise and whose utterances are largely directed against the existing system in many of our countries. We can see quite clearly that the

M. Kahn-Ackermann (suite)

gine à l'idée d'une Europe intégrée, vouée à une coopération politique et dans laquelle peut-être, à un moment donné, pourraient être abandonnés certains droits de souveraineté nationale comme se l'étaient imaginé, dès après 1950, les forces politiques qui jouaient sur notre continent un rôle déterminant.

Je dois d'ailleurs constater qu'il est faux de croire que toutes les nations qui font partie de notre alliance jouissent d'une liberté d'action illimitée.

Le rôle que peut jouer, par exemple, la République fédérale, du fait de la division de son territoire et de ses relations particulièrement délicates avec ses voisins de l'Est et l'Union Soviétique, dépend étroitement de la mesure dans laquelle il existe en Europe un certain équilibre, et de la mesure dans laquelle elle peut prendre des engagements fermes à l'égard de ses partenaires et amis au sein de l'Alliance.

Il est indéniable aussi que le traité de consultation franco-allemand, qui constitue pour la République fédérale un élément important de cette politique de coopération et de rapprochement aussi étroits que possible avec ses voisins, a eu d'autre part pour effet de retarder et de paralyser dans une certaine mesure le développement des conceptions initiales sur l'Europe, et cela pour la simple raison que la République fédérale n'a pu renoncer à entretenir des relations extrêmement étroites aussi bien avec la France qu'avec tous les autres pays d'Europe qui sont ses amis.

L'expérience a montré — et il y a longtemps que l'Assemblée se préoccupe du problème — que les choses sont très différentes selon que deux nations s'entretiennent entre elles ou que la conversation s'engage entre tous les intéressés. Ceci a été d'une importance décisive dans l'étude dont le rapport vous présente les résultats. Des conversations entre les Sept, si elles doivent réussir, impliquent qu'on soit prêt d'avance à accepter des solutions supranationales. Tant qu'un ou plusieurs participants, ou même des forces politiques importantes aux yeux des gouvernements parce qu'elles les appuient, partiront du principe qu'il est trop tôt pour adopter des solutions supranationales, des conversations multilatérales ne pourront que soulever des difficultés extraordinaires. Cela se reflète dans les grands projets d'organisation européenne, qu'il s'agisse de ceux qui nous ont été présentés dans le passé ou de

ceux dont nous débattons actuellement. Je pense ici au plan du ministre belge des affaires étrangères, M. Harmel, aux résolutions qui ont été adoptées à la Conférence des parlementaires de La Haye, en présence de nombreux ministres des affaires étrangères, aux études de divers groupes politiques de Grande-Bretagne et — de l'autre côté cette fois — au plan européen proposé par le ministre français des affaires étrangères, M. Debré, qui part d'un point de vue tout à fait différent et poursuit un but tout autre à propos de l'organisation de l'Europe. Je voudrais le répéter une fois encore : à première vue, il peut paraître que les conceptions européennes des grands groupes politiques comme nous les connaissons dans cette assemblée — socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux et autres — ont beaucoup de choses en commun. Mais, à y regarder de plus près, on s'aperçoit que des divergences profondes existent et qu'il n'y a d'accord que lorsqu'il s'agit de déclarations d'ordre général qui n'engagent pas à grand-chose et qui se limitent à exprimer le vœu d'avoir en Europe une organisation politique meilleure et fonctionnant mieux. Mais quand on aborde plus en détail la question de savoir comment il faut faire pour arriver à cette Europe mieux organisée, comment il faut en constituer les organes, on se trouve en présence d'opinions très variées.

Quand on examine les projets actuels dans leur contexte historique, on s'aperçoit qu'il ne tiennent malheureusement pas compte du fait que l'État national tel, hélas, qu'il subsistait encore partout en Europe à la fin de la seconde guerre mondiale, n'est plus, depuis longtemps déjà, le cadre dans lequel nous pouvons, en Europe, développer nos forces économiques et politiques d'une manière efficace et conforme à notre mission.

Pour bien choisir notre comportement politique, il est essentiel aussi que nous sachions si nous sommes en état de transmettre les conceptions qui se sont dégagées au cours de ces vingt dernières années sur l'organisation politique et économique de l'Europe, à la génération qui grandit et qui commence à intervenir sur la scène politique. Dans le rapport, nous nous sommes efforcés d'examiner cette question de très près. Naturellement, les opinions politiques de la jeune génération se manifestent sous des formes diverses. Mais nous ne pouvons négliger le fait que, parmi ces forces politiques des jeunes, celles qui s'expriment le plus activement, le plus tapageusement et dont les déclarations sont dirigées surtout contre le système actuellement en vigueur dans beaucoup de nos pays, on ne retrouve mal-

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

politically active intellectuals among Europe's youth, of whom one gains the impression that they tend mainly to the left, consider our political ideas on the organisation of Europe as obsolete. Their main belief is that present conditions in our society must first be reformed before any attempt can be made to do anything in other political fields. This is very regrettable, but we must realise that a young and politically active generation, which has for years been seeing that we have in fact made only very slight progress along the road towards mutual understanding and co-operation in Europe, is bound to be disillusioned with the work of those who at present carry the political responsibility.

Although the Assembly of WEU has for a number of years ceased to concern itself with cultural and educational matters, having handed these over to the Council of Europe, I must say here that the universities, who one might expect as centres of education to train the élite for the political leadership in our member countries, are in a bad way. The unrest everywhere has shown that reorganising the universities all over Western Europe, as places where the future political leaders of our countries, like those of the past, are to be educated to cope with the requirements of our age and the state of our society, is itself a political task. And it is a task which cannot be left to individual countries, but must be tackled by all countries in concert and based on similar concepts, if we want to see Europe really unified,

To come to a further point, Mr. President, all the consultations taking place after political manifestations in our member countries have shown that we are still at a stage where governments start from their own interests where European concepts are concerned. This is natural, but it represents a major obstacle on the road to Europe. The provisions of the Treaty of Rome, for example, and the Preamble and Articles I and II of the Brussels Treaty, laying down that political decisions must be guided by the common interest, have unhappily not been translated into reality. Another reason why those provisions have not been put into effect is that we do not

have in our institutions independent administrators who feel themselves bound solely to the common aim of building Europe. We have administrators who, compelled by the developments we have gone through, must increasingly pay heed to individual national wishes. This leads to a state of affairs where the first concern in any examination of shared problems is not to ask "what is in the best interests of all" or where a compromise may be necessary because the interests of all, and not just those of individual countries, must be taken into account. Such a situation is a stumbling block on our road to Europe. Without such an independent body of administrators in our organisations, it will be very difficult for us to achieve what we want.

Now one final remark. The report contains a chapter headed "European political forces in periods of crisis". This is indeed an acid test of what we want; at a time of crisis are mutual obligations to take priority or does everyone think first of all of his own skin, not caring what happens to others as long as he emerges unscathed?

Last year during the French currency crisis, when all of us here banded together to help France overcome its difficulties, we unfortunately witnessed all too clearly how national selfishness can oust shared obligations; discussions were not based on the primary consideration of ways of preventing any member finding itself in a similar situation in future; quite the opposite. What did happen in these talks was that each party's worry as to how to extricate itself from the whole business took precedence over all else. Attempts were made to apportion blame for a situation instead of wondering if there were faults on one's own side, instead of seeking the common solution urged in sonorous tones by representatives of nearly all the political forces in Europe.

I must repeat that there is a yawning chasm between what political parties, economic bodies, trades unions and all the other groups that play a part in the political life of our seven member countries say, and what our governments in fact do.

M. Kahn-Ackermann (suite)

heureusement que très peu de nos propres conceptions. Il se révèle très nettement que, dans la jeunesse européenne, les intellectuels politiquement actifs qui, avouons-le, donnent l'impression d'être plutôt de gauche, considèrent nos idées politiques sur l'organisation de l'Europe comme périmées et qu'ils sont dominés par l'idée qu'il faut commencer par réformer notre société actuelle avant de pouvoir entreprendre quoi que ce soit dans d'autres domaines politiques. Ceci est extrêmement regrettable, mais, par ailleurs, il faut comprendre qu'une génération jeune et politiquement active, qui s'est rendu pendant des années que, sur la voie de la compréhension et de la coopération en Europe, nous n'avons accompli, en fait, que des progrès minimes, ne peut être que déçue — et c'est normal — par les travaux de ceux qui, à l'heure présente, portent le poids des responsabilités politiques.

Bien que, depuis un certain nombre d'années, l'Assemblée de l'U.E.O. ne se penche plus sur les questions culturelles et éducatives, qui ont été déléguées au Conseil de l'Europe, il me faut dire quand même que les universités, dont on peut attendre qu'en tant que dispensatrices de l'éducation, elles forment l'élite dirigeante des Etats membres, se trouvent en mauvaise posture. L'agitation qui règne dans tous les pays a prouvé que réorganiser dans toute l'Europe occidentale les universités où devront, à l'avenir comme dans le passé, se créer les cadres politiques de nos nations, pour répondre aux nécessités de notre temps et à l'état de notre société, est une tâche politique qui ne peut rester confiée à chaque Etat en particulier mais qui, si nous voulons vraiment l'unification de l'Europe, doit être accomplie en commun par tous les pays, sur la base de conceptions similaires.

Je passe à un autre point. Dans les délibérations qui ont lieu à la fin de toute manifestation politique des forces des Etats membres, il se révèle toujours que nous nous trouvons encore à un stade où les gouvernements, pour définir leur conception politique de l'Europe, prennent comme point de départ leur propre intérêt. Ceci est naturel mais n'en est pas moins un gros obstacle sur la voie de l'Europe. Ce qui, par exemple, est prévu au Traité de Rome comme au préambule et aux articles I et II du Traité de Bruxelles, à savoir que les décisions politiques doivent être dictées par l'intérêt commun, n'est malheureusement pas devenu une réalité. Une

autre raison qui a empêché la mise en œuvre de ces dispositions est que nous n'avons pas dans nos institutions de fonctionnaires indépendants qui se sentent la responsabilité exclusive de nous mener à ce but commun qu'est l'Europe. Nous avons une administration qui, sous la poussée des événements que nous avons traversés, doit de plus en plus tenir compte des vœux particuliers des pays, d'où il suit que, dans l'examen des questions qui touchent l'ensemble de la Communauté, elle ne se demande pas avant d'établir un compromis s'il est dans l'intérêt de tous, alors que c'est en premier lieu cet intérêt global qui doit compter et non celui d'un pays particulier. Cette situation est une nouvelle pierre d'achoppement sur la voie de l'Europe. Si nous n'avons pas dans nos organisations un corps de fonctionnaires indépendants, nous aurons beaucoup de mal à arriver à ce que nous voulons.

Et maintenant une dernière observation. Dans le rapport se trouve une section intitulée : « Les forces politiques de l'Europe en situation de crise ». En vérité, il y a là une pierre de touche permettant de savoir ce que nous voulons : voulons-nous qu'en temps de crise, ce soit l'engagement de l'un pour l'autre qui domine la politique, ou chacun doit-il, sous prétexte que charité bien ordonnée commence par soi-même, se désintéresser complètement de ce qui arrive à l'autre, l'essentiel étant pour lui de passer entre les gouttes ?

L'année dernière, au cours de la crise monétaire qu'il y a eu en France et pendant laquelle nous nous sommes tous unis pour aider ce pays à surmonter ses difficultés, nous avons malheureusement vu à quel point l'égoïsme national peut faire éclater les obligations communautaires ; dans les délibérations, on n'a pas commencé par se demander : que faire pour empêcher qu'à l'avenir un pays membre de l'U.E.O. se trouve dans une pareille situation ? Bien au contraire, ce qui, au cours des consultations, passa au premier plan des préoccupations de chacun, fut de se demander comment il pouvait au mieux tirer son épingle du jeu. On a cherché à qui incombait la responsabilité d'une certaine situation, au lieu de se dire qu'on y était peut-être pour quelque chose et de rechercher cette solution communautaire qu'appellent avec emphase les représentants de presque toutes les forces politiques de l'Europe.

Je dois donc répéter qu'entre ce que réclament les partis politiques, les organismes économiques, les syndicats et tous les autres groupements qui jouent un rôle dans les réalités politiques de nos sept pays et ce que font en réalité les gouvernements, il y a un abîme.

Mr. Kahn-Ackermann (continued)

The conclusion we can draw from the studies presented in this report are reflected in a draft recommendation comprising a number of proposals. This recommendation is an attempt to find a way to a fresh beginning.

The first proposal in the recommendation is that there should be a conference of all the heads of government who are seriously interested in a closer political organisation of Europe. This conference would have to define the form to be given to a closer political co-operation.

This brings me to the second paragraph, which suggests looking into the question of whether existing treaties, be it the Treaty of Rome, the Brussels Treaty or the model of the Franco-German treaty of consultation, are still suitable for reaching the goal we have set ourselves or whether we ought to consider modifying them. The French Government themselves said, at the time of signing the Franco-German treaty of consultation, it was open to all European countries to conclude such treaties of friendship among themselves and, of course, with France too. Here I must however say that the events we have been witnessing over the past few days must make us highly sceptical as to whether it is indeed possible to pursue such a path. It is obvious that a meeting of the kind envisaged would have to be thoroughly prepared. And even after it is over, it will be necessary for the broad principles which the heads of government have succeeded in laying down for the future organisation of our political activities to be given detailed form in a whole series of practical arrangements.

This is why your Committee would like to see the Assembly ask the Council of Ministers to set up a committee of independent experts, nominated by governments, to look into all these questions. In order to prevent such an examination coming up against questions of procedure, it has been agreed in advance that the proposals which these experts might submit to the governments could, if necessary, be adopted by a majority vote. Europe cannot be organised in any other way.

I now come to the fourth paragraph, which I have already mentioned. This says that the governments in favour of such a conference and, in general, the parliaments of those countries who want to see closer European co-operation,

should modify their electoral laws in such a way as to allow us to prepare the way for a new constitutional assembly in Europe which would in turn work out the conditions under which an effective European parliament, with political responsibility, could — as it must — wield greater political influence than our assemblies have had up to now.

And finally, there is a point which we hope will, after the discussions of the Council of Ministers in Luxembourg, finally be translated into reality, because it is our French friends themselves who have suggested through Mr. de Lipkowski that we set up within the alliance a sort of "crisis management", capable of functioning effectively in time of need. As the French Government has regrettably left the Council table — not for long, one hopes — it would be difficult, even though this is a French initiative, to reach agreement among all the participants on "crisis management". Your Committee has considered it essential to propose that the Assembly ask the Council of Ministers to deal with this as a matter of urgency so that we can, once for all, avoid such events as the crisis in the Mediterranean and the Middle East or perhaps even a fresh monetary or other crisis likely to endanger our political and economic security.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, I feel there is no need to deal in detail with the position adopted by the individual political groups in our seven member countries. They have been amply explained in the report, and it is not the Rapporteur's task to repeat things over again. My job is rather to draw the conclusions from these enquiries and to point out the necessary political steps which we, as responsible parliamentarians, must recommend the Assembly to take, and which the Assembly in turn should transmit to the parliaments in its member countries. In particular, the Assembly should press its governments themselves to pursue the consequences of the political conclusions which we have arrived at. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Gladwyn to speak in the debate.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — My remarks will of course be related to Mr. Kahn-Ackermann's report, but I can hardly help making

M. Kahn-Ackermann (suite)

Les conclusions qu'on peut tirer de l'enquête que vous présente ce rapport se reflètent dans un projet de recommandation. Cette recommandation tente de trouver la voie d'un nouveau départ.

Prenons le premier point de son dispositif. Il y est proposé de convoquer une conférence de tous les chefs de gouvernements qui portent sérieusement intérêt à l'idée d'une organisation politique plus étroite de l'Europe. A cette conférence, il y aurait lieu de définir la forme que devrait prendre cette coopération politique plus étroite.

Passons ensuite au deuxième point. Il y est suggéré d'examiner si les traités actuellement en vigueur peuvent encore nous aider à atteindre le but que nous nous sommes fixé, ou s'il y aurait lieu d'envisager leur modification — qu'il s'agisse du Traité de Rome, du Traité de Bruxelles ou du modèle que constitue le Traité de consultation franco-allemand, à propos duquel le gouvernement français a déclaré, dès l'origine, que tous les Etats européens avaient la faculté de conclure entre eux, comme naturellement aussi avec la France, des traités d'amitié de ce genre. A ce propos, je dirai que les événements auxquels nous avons assisté ces jours-ci doivent nous rendre très sceptiques quant à la possibilité de suivre réellement la voie proposée. Il va de soi qu'une rencontre comme celle qu'on envisage devrait être préparée avec soin. Et quand elle aura pris fin, il sera nécessaire que les grands principes que les chefs de gouvernements auront pu définir à propos de l'organisation future de nos travaux politiques soient précisés par une série de modalités pratiques.

C'est pourquoi votre commission voudrait voir l'Assemblée inviter le Conseil des Ministres à créer une commission d'experts indépendants, désignés par les gouvernements, et chargés d'examiner toutes ces questions. Pour éviter que cet examen ne bute sur des questions de procédure, on a convenu d'avance que les propositions que ces experts soumettront aux gouvernements pourraient être adoptées, le cas échéant, à la majorité. Sinon, une organisation de l'Europe n'est pas possible.

J'en arrive au point 4 dont j'ai déjà parlé. Il y est dit que les gouvernements intéressés à ce que se tienne une telle conférence, et en général les parlements des pays qui ont à cœur de pratiquer en Europe une collaboration politique plus

étroite, devraient modifier leur législation électorale de telle sorte qu'on puisse préparer la mise sur pied en Europe d'une assemblée constituante qui, à son tour, définirait les conditions dans lesquelles un parlement européen plus efficace, plus responsable sur le plan politique, pourra exercer, comme il est nécessaire qu'il le fasse, une influence politique plus grande que celle dont disposent nos assemblées.

Pour terminer, il y a un dernier point, dont nous espérons qu'à la suite des consultations du Conseil des Ministres à Luxembourg, il se traduira enfin dans la réalité, pour la raison que ce sont nos amis français eux-mêmes qui, par la bouche de M. de Lipkowski, ont suggéré qu'au sein de l'Alliance soit instituée une sorte de « contrôle des crises » qui, à une heure critique, serait en mesure de fonctionner réellement. Comme malheureusement le gouvernement français a quitté la table de conférence — pour peu de temps je l'espère — il serait difficile, bien qu'il s'agisse d'une initiative de la France, que tous les intéressés puissent se mettre d'accord sur ce genre de contrôle. Votre commission a jugé indispensable d'inviter l'Assemblée à demander au Conseil des Ministres d'accorder le bénéfice de l'urgence à cette affaire, pour que nous puissions une fois pour toutes nous débarrasser de phénomènes tels que la crise en Méditerranée et au Moyen-Orient, ou peut-être même une nouvelle crise monétaire ou autre, susceptible de mettre en danger notre sécurité politique et économique.

M. le Président, Mesdames et Messieurs, je pense qu'il est inutile d'entrer dans le détail des positions prises par les divers groupes politiques de nos sept Etats membres. Elles ont été exposées très largement dans le rapport. La tâche du rapporteur n'est sûrement pas de vous les répéter. Elle est bien plutôt de tirer les conclusions de ces recherches et d'indiquer les mesures politiques nécessaires qu'en tant que parlementaires responsables nous devons recommander à l'Assemblée et que celle-ci dans son ensemble devrait à son tour faire connaître aux parlements des pays qui la composent. Il faudrait notamment que l'Assemblée insiste auprès des gouvernements pour que ceux-ci tirent également les conséquences des conclusions politiques auxquelles nous sommes arrivés. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Mes observations se rapporteront naturellement au rapport de M. Kahn-Ackermann,

Lord Gladwyn (continued)

them in the context of our discussion this morning. We must all deeply regret the recent action of the French Government in threatening to boycott future meetings of the WEU Council for what most speakers have described as legalistic reasons. But the real, the underlying reason for their action is pretty clear to all of us, certainly to all who have participated in our discussions here for the last few years.

Since 1959 the French Government have not allowed the Council to work as it should in accordance with our statute. They have indeed always appeared — I say appeared — to regard any sign of divergence from their policies on the part of their WEU or Common Market colleagues as a sort of challenge to what may be described as a potential French domination of the continent of Europe. That is the impression their colleagues have had; we may be wrong, but that is our impression.

It has thus for many years been clear that neither our organisation, nor indeed the European Economic Community, can progress on the basis of what I think is a rather exceptional philosophy. After all, if we all accepted this philosophy, chaos would reign, and all attempts to unify our small continental peninsula necessarily would have to be abandoned.

Therefore, unless we all passively accept the dictates of one of our members, which is not the largest or the most important economically, in the long run, assuming that its policy does not change, we must consider ways and means of making progress where possible in the voluntary absence of that member.

No one would contemplate such action unless it were absolutely necessary. I think that we are agreed on that. But what else can we be destined to do? The treaty binding us all together, including the French, says that we must "... promote the unity and encourage the progressive integration of Europe". Integration is a conception which, in spite of the treaty, has invariably been repudiated by the Gaullists. Mr. Mendès-France's remark that it is inconceivable that the French Government should today be opposed to European collaboration in the only organisation to which Britain belongs, and for the reason that she belongs to it, has been quoted already by my friend, Mr. Sam Silkin. But Mr. Krieg explained

to us this morning that this inconceivable behaviour — inconceivable, that is, in the mind of Mr. Mendès-France — represents the specific policy of the French Government.

It is true that, under the terms of our treaty, we cannot take any decision except by a unanimous vote. That is clear. But, even if the practice has been against this up till now, in all democratic organisations questions of procedure are decided and have always been decided since the war by majority votes.

I should thus have thought that we could at least discuss plans for getting closer together in spheres outside the Treaty of Rome which, if the negative policy of one member is continued, might at some point in the future have to be put into operation by means of a new agreement among those who are willing to come to such an agreement. It is possible that we might be driven to that though it would be a desperate measure.

But Mr. Kahn-Ackermann's recommendations do not go as far as that. They are addressed to the Council as a whole, including the French Government, and we must hope that all concerned will soon acknowledge the necessity to form some kind of European political community on the general lines which Mr. Kahn-Ackermann suggests. But we cannot blink the fact that, one day, it may be necessary to go ahead in those areas in which we can do so perfectly legally with those who are prepared to make a fresh start, the first one, as I am afraid we all now know, having been clearly blocked by the application of purely nationalistic theories.

If, however, we get as far as that, during the whole period of what might be called "contingency planning", one cardinal principle must govern our actions. This again is where Mr. Kahn-Ackermann's recommendations are so important.

It is worse than useless — it is actively dangerous — to contemplate going ahead in any direction without France unless the nationalistic philosophy which has been responsible for the present crisis is specifically abandoned by France's partners. There should no longer be any question, for instance, of my own country's behaving in the way that she has been in the last few years — and here I know that my friend, Mr. Eldon Griffiths, will agree — clapping on import restrictions without notice, withdrawing

Lord Gladwyn (suite)

mais je ne puis m'empêcher de les formuler dans le contexte de notre débat de ce matin. Nous devons tous regretter vivement l'initiative que vient de prendre le gouvernement français en menaçant de boycotter les futures réunions du Conseil de l'U.E.O., pour des raisons que la plupart des orateurs ont qualifiées de juridiques. Mais la vraie raison, la raison profonde de son attitude n'échappe à aucun d'entre nous, en tout cas à aucun de ceux qui ont participé aux débats que nous avons tenus ici au cours des dernières années.

Depuis 1959, le gouvernement français empêche le Conseil de fonctionner conformément au statut de l'U.E.O. Il a toujours semblé — je dis bien semblé — considérer tout signe de divergence entre sa politique et celle de ses partenaires à l'U.E.O. ou au Marché commun, comme une sorte de défi à ce que l'on pourrait appeler la domination potentielle du continent européen par la France. C'est l'impression qu'ont eue ses partenaires ; c'est aussi, peut-être à tort, celle que nous nourrissons.

Il est donc clair, depuis des années, que ni notre organisation, ni la Communauté Economique Européenne ne peuvent progresser sur la base de cette philosophie qui me paraît assez exceptionnelle. En effet, si nous l'adoptions tous, le chaos régnerait et il faudrait renoncer à toute tentative d'unification de notre petite péninsule continentale.

A moins d'accepter passivement le diktat exercé par un de nos membres qui n'est ni le plus grand, ni le plus puissant du point de vue économique, il nous faudra donc, à moins qu'il ne modifie sa politique, finir par examiner les voies et moyens de progresser malgré son absence volontaire.

Personne n'envisagerait de gaieté de cœur une telle action, sauf si elle était absolument indispensable. Je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point. Mais quel autre destin s'ouvre à nous ? Le traité qui nous lie tous, y compris les Français, stipule que nous devons « ... promouvoir l'unité et encourager l'intégration progressive de l'Europe ». Or, le principe de l'intégration a toujours été, en dépit du traité, répudié par les gaullistes. Mon ami, M. Silkin, a déjà fait observer que, selon M. Mendès-France, il est inconcevable que le gouvernement français s'oppose aujourd'hui à la collaboration européenne dans la seule organisation dont fasse partie la Grande-Bretagne et parce qu'elle en fait partie. Mais M.

Krieg nous a expliqué ce matin que cette attitude inconcevable — tout au moins aux yeux de M. Mendès-France — est l'expression de la politique précise du gouvernement français.

Certes, aux termes de notre traité, nous ne pouvons prendre de décision qu'à l'unanimité. Cela est évident. Cependant, même si cela n'a pas été pratiqué dans notre institution, je crois que, dans toutes les organisations démocratiques, les décisions relatives aux questions de procédure sont toujours prises, depuis la guerre, à la majorité.

J'aurais donc cru que nous pouvions tout au moins examiner des plans tendant à nous rapprocher dans les domaines étrangers au Traité de Rome, plans qui, au cas où l'un de nos membres poursuivrait sa politique négative, pourraient à un certain moment être mis en œuvre grâce à un nouvel accord entre les pays disposés à le signer. Il se peut que nous y soyons acculés, encore qu'en dernière extrémité seulement.

La recommandation de M. Kahn-Ackermann ne va pas si loin. Elle s'adresse à l'ensemble du Conseil, notamment au gouvernement français, et il faut espérer que tous les intéressés ne tarderont pas à reconnaître la nécessité de constituer un type de communauté politique européenne conforme aux grandes lignes exposées par M. Kahn-Ackermann. Mais il ne faut pas nous dissimuler qu'un jour, il nous faudra peut-être aller de l'avant dans les domaines où nous pouvons le faire d'une façon parfaitement légale avec ceux qui seront prêts à prendre un nouveau départ, puisque nous savons tous maintenant que le premier départ a été bloqué par la mise en œuvre de théories purement nationalistes.

Si nous devons aller jusque-là, un principe fondamental devrait toutefois régir nos actes pendant toute la période d'élaboration de ces « plans d'urgence ». A cet égard encore, la recommandation de M. Kahn-Ackermann est particulièrement importante.

Il serait plus qu'inutile — et activement dangereux — que nous envisagions de progresser dans une voie quelconque sans la France, si ses partenaires ne renoncent pas nettement à la philosophie nationaliste qui est responsable de la crise actuelle. Ainsi, il ne devrait plus être question que mon pays se conduise comme il l'a fait au cours des dernières années — je sais que sur ce point mon ami M. Griffiths sera d'accord avec moi — qu'il impose sans préavis des restrictions aux importations, qu'il se retire, sans consultation

Lord Gladwyn (continued)

from such organisations as ELDO and CERN without consultation, approaching such projects as the Airbus and even, I am afraid, Concorde from a predominantly nationalistic point of view, and, above all, giving no indication that they genuinely believe in a real community system.

It is no good saying "Let us all come together on a new basis", unless we know, broadly speaking, what that basis is to be. It can only be a supranational basis. We need not call it that, but that is what we mean. It can only be on the basis of a willingness to accept some kind of qualified majority voting in a Council of Ministers or in any new authority that may be established in the spheres of technology or defence, coupled with a real rôle for a political commission and increased powers for the parliament. All these principles could be applied gradually and in stages.

There is no reason for any nation to be alarmed. All nations would feel stronger and happier as the new system began to work. But the point is that, unless the governments concerned are prepared at least to accept the beginning of this principle, they would not only be ill-advised even to contemplate going ahead without France; they would be open to the gravest criticism of breaking with France over nationalism and then trying to run Europe on nationalist grounds themselves.

What I should hope myself, then, is that, even at this late hour, our French friends would see where their present policies are leading us — and ours too, I agree, to some extent — and that both we and they, faced with the evident dangers which confront us all, would make a determined effort to start again on a new basis, applying, very gradually, those principles which alone can result in the unity which we all so desperately need.

What is quite clear is that the present situation simply cannot go on as it is. The foreign policies of other European States may well, as I have said, be open to criticism, or even to grave criticism, but French foreign policy is, if I may respectfully say so, like a huge bubble which one day will burst, however reluctant France's neighbours may be to prick it, which I do not think they will. When it does burst, there will no doubt be a bang, but, since it is founded on

no objective reality, the actual consequences may be much less grave than is commonly thought.

We hear in the press all kinds of rumours about what the French Government might do in such circumstances, and there is therefore no reason at all that I can see why we should not calmly examine these possibilities in this Assembly now. Even, then, if France withdrew from the North Atlantic Alliance, it would not, as I see it, make a very great deal of difference. She is under her present leadership neutral already. Nor could there, in practice, and after Czechoslovakia, be any question of what is called a *renversement des alliances* as a result of which France would obviously become the equivalent of Poland or, at the best, of Rumania. Even if she recognised the *Deutsche Demokratische Republik* and withdrew her troops from Berlin and the Federal Republic, the actual balance of power would be substantially unaffected. Even if she left the Common Market — which in practice would be well-nigh impossible — the principal victim would be France herself. Even if she denounced the Franco-German Treaty — that great spectre — the position would not be altered, as I see it, very much, since, apart from the exchange of students, it has never really been applied. Even, finally, if she left WEU, our own organisation, I think it would continue in being; it might even become rather more effective; nor would the obligations of the Germans be prejudiced, as I see it, in any way.

No, my friends, there really is no reason why we should be unduly alarmed by the rumours which we hear, provided only, as I say, that we are prepared ourselves to come together increasingly in a genuinely supranational way. That is the crux, and it is to that that we should increasingly turn our attention. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schulz.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is from purely personal motives that I speak here again today, so I can promise you to be very brief.

In a letter I sent a few months ago to the President of the Consultative Assembly, I raised, *inter alia*, the heretical question of whether it

Lord Gladwyn (suite)

préalable, d'organisations comme le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.N., qu'il aborde des projets tels que celui de l'Airbus et même du Concorde d'un point de vue essentiellement nationaliste et, surtout, qu'il ne donne aucune preuve de sa confiance sincère en un système communautaire véritable.

Rien ne sert de dire « Regroupons-nous tous sur une base nouvelle » si l'on ne sait pas, en gros, quelle doit être cette base. Il ne peut s'agir que d'une base supranationale. Sans employer nécessairement ce terme, nous savons bien ce que nous voulons dire. Il faut absolument que nous soyons prêts à accepter un système de vote majoritaire au Conseil des Ministres ou dans tout nouvel organe susceptible d'être créé dans les domaines de la technologie ou de la défense, tout en accordant un rôle réel à une commission politique et en étendant les pouvoirs du parlement. Tous ces principes pourraient être appliqués progressivement et par étapes.

Aucun pays n'a lieu de s'en alarmer. Tous les pays se sentiraient plus forts et plus heureux lorsque le nouveau système commencerait à fonctionner. Mais il faut se dire que si les gouvernements ne sont pas au moins disposés à accorder un début d'application à ce principe, il ne sera pas seulement contre-indiqué pour eux d'aller de l'avant sans la France ; ils s'exposeront, en outre, au très grave reproche d'avoir rompu avec elle pour son nationalisme, pour essayer ensuite de diriger eux-mêmes l'Europe sur une base nationaliste.

Ce que j'espère moi-même, c'est que nos amis français, même à cette heure tardive, vont comprendre où nous mène leur politique actuelle — et jusqu'à un certain point la nôtre aussi. Je l'admets — et que, face aux dangers évidents qui nous menacent tous, ils déploieront avec nous un énergique effort pour recommencer sur une base nouvelle, en appliquant très progressivement les principes qui seuls peuvent conduire à l'unité dont nous avons tous si désespérément besoin.

Ce qui est certain, c'est que la situation actuelle ne saurait se prolonger. La politique étrangère des autres pays européens peut, je l'ai dit, prêter à des critiques, voire à des critiques graves, mais la politique étrangère de la France ressemble, sans vouloir être irrespectueux, à une énorme bulle qui éclatera un jour, si désireux que soient ses voisins de ne pas y enfoncer d'épingles. Je ne crois d'ailleurs pas qu'ils le fassent. Lorsqu'elle éclatera, elle fera du bruit, mais comme elle est

dépourvue de réalité objective, les conséquences seront sans doute beaucoup moins graves qu'on ne le pense généralement.

La presse nous rapporte toutes sortes de rumeurs sur les initiatives que pourrait prendre le gouvernement français ; je ne vois donc pas pourquoi nous n'examinerions pas de sang-froid ces diverses possibilités dès maintenant dans cette assemblée. Même si la France se retirait de l'Alliance de l'Atlantique nord, je crois que cela ne changerait pas grand-chose à la situation actuelle. Sous son gouvernement actuel, elle est déjà neutre. Il n'est pas non plus question, surtout après l'invasion de la Tchécoslovaquie, d'un renversement d'alliances qui, de toute évidence, mettrait la France au rang de la Pologne ou, au mieux, de la Roumanie. Même si elle reconnaissait la République Démocratique Allemande et retirait ses troupes de Berlin et de la République fédérale, l'équilibre actuel des forces resterait pratiquement inchangé. Même si elle quittait le Marché commun — ce qui, en fait, est quasi impossible — elle serait la première à en pâtir. Même si elle dénonçait le Traité franco-allemand — ce grand spectre — la situation n'en serait pas sensiblement modifiée, me semble-t-il, puisqu'en dehors des échanges d'étudiants, il n'a jamais été réellement appliqué. Enfin, même si elle quittait l'U.E.O., notre propre organisation, je crois que celle-ci continuerait d'exister et qu'elle deviendrait peut-être même beaucoup plus efficace ; cela ne porterait pas non plus atteinte, à mon avis, aux obligations des Allemands.

Non, mes chers amis, nous n'avons aucune raison de nous alarmer indûment des rumeurs qui nous parviennent, pourvu que nous soyons prêts nous-mêmes, je le répète, à nous regrouper en appliquant de plus en plus le principe d'une authentique supranationalité. C'est là le point crucial et c'est à cela que nous devons accorder de plus en plus notre attention. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Schulz.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, c'est une raison purement personnelle qui me pousse à monter encore une fois à cette tribune aujourd'hui. Aussi, je vous promets d'être très bref.

Dans une lettre adressée il y a quelques mois au Président de l'Assemblée consultative, j'ai soulevé entre autres une question un peu hété-

Mr. Schulz (continued)

would be possible, by making tape recordings, to find out how much of the time set aside for debates is regularly being wasted by well-meaning but completely superfluous courtesies, that is to say by fulsome expressions of gratitude and praise for routine reports. I raised that heretical question not just to save time, but to make it clear that a sincere expression of gratitude in a special case ought not to be devalued by such exaggerated thanks. I think the report by Mr. Kahn-Ackermann is one of these special cases. Its thoroughness and scope raise this report to the status of an historical study, and not just an ordinary Assembly report. I believe we can all only wish and hope that this report will be read as widely as possible in interested political circles. The production of this report required not only an immense amount of work and great width of political vision but also a substantial degree of courage. No one knows that better than our Rapporteur; he has, after all, had to concern himself closely with conditions inside our seven member countries. It is an open secret that there are many critics in one country or another who tell Mr. Kahn-Ackermann that his interpretation of detail is not correct. This is, psychologically, perfectly understandable. Everyone thinks he knows his own affairs best; everyone believes himself better informed about conditions in his own country than anyone else, although it is by no means certain that standing too close up to a mirror always guarantees the desired clarity of vision. One of the most remarkable features of Mr. Kahn-Ackermann's report is that here a European has attempted for the first time to investigate the political situation in the individual member countries from a European viewpoint and with future European needs in mind. After what I said this morning, there is no need for me to stress how much I agree with Mr. Kahn-Ackermann's draft recommendation. It is gratifying to see that new territory is being opened up with courage and determination: it may perhaps not be actually new territory, but it is land which we have not cultivated properly for many years, if not decades.

I also share the doubts voiced by the Rapporteur as to whether revising the Brussels Treaty, after the events of the past few days, is the right road for creating the kind of political community

that he and many of us in this Assembly have in our mind's eye. But I feel we ought to try. We should patiently and doggedly examine every existing kind of treaty during the coming weeks, months and years, to find such possibilities. We should not hesitate to debate novel ideas with great intensity and the fullest commitment and, if need be, to argue them strongly. Only one thing is important: not, as happened fifteen or twenty years ago, to lose sight of the great goal because of the innumerable difficulties of detail.

There may be many, Mr. President, who after studying the draft recommendation by Mr. Kahn-Ackermann, may tend to think that the perspectives presented here are bold, and possibly too bold. I do not think they are. The perspectives are indeed bold, and thank Heaven they are; but they have been topical for years, and with the present state of affairs in Europe they are now more topical than ever. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak? . . .

I call the Rapporteur.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I would only add, Mr. President, that in the meantime an amendment to the draft recommendation has been tabled which I welcome warmly and which I recommend for incorporation in the general recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

In Document 460, the General Affairs Committee presents a draft recommendation.

Mr. Peel, Mr. Griffiths and Mr. Vedovato have tabled Amendment No. 1 to this draft recommendation, reading as follows:

After the first paragraph in the preamble to the draft recommendation, insert the following new paragraph:

"Recognising too the right of the Federal Republic of Germany in present circumstances to hold its presidential elections in West Berlin,

M. Schulz (suite)

rodoxe, demandant s'il n'y aurait pas moyen de compter à l'aide d'un magnétophone le temps normalement réservé aux discussions, et que nous perdons en nous livrant à des politesses bien intentionnées mais parfaitement superfétatoires, par des remerciements et des compliments dithyrambiques pour des rapports de routine. Si j'ai posé cette question, ce n'est pas, du reste, dans le seul souci d'économiser nos instants, mais aussi pour faire comprendre le danger d'amoindrir par l'usage de ces ronflantes tirades la valeur d'un remerciement sincère prononcé dans un cas particulier. Ce cas particulier nous est fourni, me semble-t-il, par le rapport de M. Kahn-Ackermann qui, par son ampleur et son abondance de détails, s'élève au niveau d'une étude d'histoire contemporaine et est donc tout autre chose qu'un rapport normal à une assemblée comme la nôtre. Nous ne pouvons qu'espérer que ce rapport trouvera dans les milieux politiques intéressés une diffusion aussi large que possible. Son élaboration a exigé, non seulement un effort énorme, non seulement une vue politique très large, mais encore une forte dose de courage. Le rapporteur le sait mieux que quiconque. Il lui a fallu étudier les conditions intérieures de nos sept nations. Cela n'est un secret pour personne qu'il y a, dans plus d'un pays, des gens pour reprocher à M. Kahn-Ackermann de n'avoir pas vu sous son vrai jour tel ou tel détail. Psychologiquement, c'est tout à fait compréhensible. On ne se voit pas soi-même. Chacun croit connaître mieux que quiconque ce qui se passe dans son pays, bien qu'il ne soit pas démontré que se regarder de trop près dans son propre miroir garantisse à l'image toute la netteté désirable. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le rapport de M. Kahn-Ackermann, c'est qu'on y voit pour la première fois un Européen essayer d'examiner dans une perspective européenne et en prévision des nécessités européennes à venir la situation politique de chacun des Etats membres. Après mon intervention de ce matin, je n'ai pas besoin de redire mon accord avec le projet de recommandation. Ici, on foule pour la première fois, avec courage et détermination, une terre nouvelle et il faut nous en réjouir. En réalité, il s'agit moins peut-être d'une terre nouvelle que d'une terre que, depuis des années sinon des dizaines d'années, nous n'avons pas assez labourée.

Je partage moi aussi les doutes du rapporteur lorsqu'il se demande si, après les événements de ces jours derniers, la révision du Traité de Bruxelles est bien la bonne voie pour aboutir à une

communauté politique telle que lui-même et beaucoup d'entre nous se la représentent. Je n'en pense pas moins qu'il faut essayer. Nous devrions, au cours des semaines, des mois et des années qui viennent, nous mettre avec patience et fermeté à examiner toutes les formules qui sont préconisées, pour voir les possibilités qu'elles nous offrent. Nous ne devons pas non plus avoir peur de discuter des innovations projetées avec toute l'ardeur, avec toute la conviction possibles et même, s'il le faut, dans un esprit très critique. Il n'y a qu'une chose qui compte : il ne faut pas que nous permettions, comme il y a quinze ou vingt ans, que des détails gênants nous fassent perdre de vue notre grand dessein.

M. le Président, il se peut que parmi ceux qui étudieront le projet de recommandation de M. Kahn-Ackermann, d'aucuns soient enclins à juger les perspectives qu'il ouvre hardies et peut-être trop hardies. Je ne suis pas du nombre. Elles sont effectivement hardies, Dieu merci. Mais elles s'imposent depuis des années et, dans la situation où se trouve en ce moment notre continent, elles s'imposent plus que jamais. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? . . .

La parole est au rapporteur.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je voudrais seulement ajouter que, dans l'intervalle, on nous a soumis un amendement au projet de recommandation. Je l'accepte de tout cœur et je vous demande de lui accorder vos suffrages.

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

Dans le Document 460, la Commission des Affaires Générales présente un projet de recommandation.

A ce projet de recommandation, MM. Peel, Griffiths, et Vedovato ont présenté un amendement (n° 1) ainsi rédigé :

Dans le préambule du projet de recommandation, après l'alinéa commençant par les mots : « Reconnaissant que l'invasion de la Tchécoslovaquie . . . », insérer un nouvel alinéa rédigé comme suit :

« Reconnaissant également le droit de la République Fédérale d'Allemagne de tenir, dans les circonstances actuelles, ses élections présiden-

The President (continued)

reaffirming its support for the people of Berlin;”.

I call Mr. Peel to support his amendment.

Mr. PEEL (*United Kingdom*). — I will move my amendment quite shortly as it speaks for itself. It proposes, after the first paragraph in the preamble to the draft recommendation to insert the following new paragraph :

“Recognising too the right of the Federal Republic of Germany in present circumstances to hold its presidential elections in West Berlin, reaffirming its support for the people of Berlin;”.

Our Rapporteur has said that the amendment is entirely acceptable to him.

It seemed to some of us that at this juncture, when Soviet Russia was showing some of its less desirable sides, we in WEU should make it quite clear to our friends in the Federal Republic of Germany, and especially in West Berlin, who are after all in a very exposed position, that not only have they friends, but their friends' thoughts are with them. We are behind them and we support them. It is a right and proper activity of the WEU Assembly now to take the opportunity to put this on record. The excellent and wide-ranging report of Mr. Kahn-Ackermann seems to be the appropriate place to do this. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak against the amendment ?...

Mr. Schulz, I suppose that you support it, but I call on you to speak nonetheless.

Mr. SCHULZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — May I, Mr. President, as Chairman of the German Delegation and the representative of Berlin in this Assembly, say a few words. First of all, I want to emphasise that to my knowledge not the slightest attempt has been made on the part of Germany or Berlin to obtain such an amendment, topical as it may be. Wherever possible, we try to avoid burdening our colleagues from other member countries with German problems. These include, of course, the particularly sensitive problem of Berlin. The relations between this Assembly and Berlin are traditional. There exist documents, in German, showing how closely the Assembly of WEU has concerned itself with the city of Berlin in every

crisis situation. After the last session in October and following the present amendment, this collection of documents on Berlin ought to be expanded where relations with WEU are concerned. We Berliners are the kind of people who, especially because they have to live in very difficult situations and are repeatedly facing challenges, have not lost the feeling of gratitude towards their true friends. I feel I must give expression to this feeling of gratitude here and now. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I think the Assembly is unanimous.

If Mr. Griffiths wishes to speak I shall of course not refuse to give him the floor.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — This year the most important crisis in Europe was that of Czechoslovakia. That crisis I believe made the people of Berlin as anxious as anyone in the world. Following Czechoslovakia it is therefore all the more important that all Europeans should demonstrate their solidarity with the people of that city.

The Prime Minister of Great Britain visited Berlin only a week ago and expressed his solidarity with the city. The President of the United States may shortly be expected to do the same. The Federal Government of Germany in a way is demonstrating its solidarity with Berlin by its decision to hold there its presidential election.

Against that background, it is the duty, as well as the pleasure, of this Assembly to express its confidence in Berlin, its admiration for Berlin and its belief that it is right that the election should be held there at this time.

Therefore, I have the greatest satisfaction in supporting my colleague, Mr. Peel. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — A vote by sitting and standing will now be held on the amendment tabled by Mr. Peel and others.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is adopted.

I note that the amendment is adopted by unanimous vote of the members present. (*Applause*)

M. le Président (suite)

tielles à Berlin-ouest, et réaffirmant son appui à la population de Berlin ; ».

La parole est à M. Peel pour soutenir son amendement.

M. PEEL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je serai très bref, car mon amendement s'explique de lui-même. Il s'agit d'insérer, après le premier alinéa du préambule du projet de recommandation, un nouvel alinéa rédigé comme suit :

« Reconnaissant également le droit de la République Fédérale d'Allemagne de tenir, dans les circonstances actuelles, ses élections présidentielles à Berlin-ouest, et réaffirmant son appui à la population de Berlin ; ».

Notre rapporteur a déclaré qu'il n'y voyait aucune objection.

Certains d'entre nous estiment qu'au stade actuel, alors que l'Union Soviétique se montre sous un de ses jours les moins agréables, l'U.E.O. doit démontrer clairement à ses amis de la République Fédérale d'Allemagne, et notamment à ceux de Berlin-ouest qui occupent une position fort exposée, que non seulement ils ont des amis, mais que ces amis pensent à eux. Nous sommes derrière eux pour les soutenir. L'Assemblée de l'U.E.O. a parfaitement le droit de saisir cette occasion de le mentionner, et le rapport excellent et détaillé de M. Kahn-Ackermann semble indiqué pour ce faire. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Quelqu'un demande-t-il la parole contre l'amendement ?...

M. Schulz, je suppose que vous vous y ralliez. Je vous donne néanmoins la parole.

M. SCHULZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, permettez-moi, en tant que membre de la délégation allemande et représentant de la ville de Berlin en cette assemblée, d'ajouter un mot. Tout d'abord, je tiens à dire qu'à ma connaissance il n'y a eu, ni du côté allemand, ni du côté des Berlinoises, la moindre tentative pour provoquer le dépôt d'un tel amendement, si actuel soit-il. Nous évitons autant que possible d'importuner nos collègues des autres pays membres avec le problème allemand, dont Berlin constitue évidemment un point particulièrement névralgique. Les rapports entre cette assemblée et Berlin sont traditionnels. Il existe en langue allemande une documentation qui montre tout l'intérêt que l'Assemblée de

l'Union de l'Europe Occidentale a manifesté à l'égard de la ville de Berlin, lors de chaque crise. Après la dernière session de l'Assemblée, en octobre, et après le dépôt de cet amendement, la documentation relative à Berlin doit être complétée en ce qui concerne les relations avec l'Union de l'Europe Occidentale. C'est surtout parce qu'ils doivent vivre dans des conditions très pénibles où ils ne cessent d'être provoqués, que les Berlinoises n'ont pas encore perdu le sentiment de gratitude envers ceux qui sont leurs vrais amis. Ce sentiment de gratitude, j'éprouve le besoin de l'exprimer ici, et aujourd'hui. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je crois que l'Assemblée est unanime.

Si M. Griffiths désire intervenir, je ne lui refuse cependant pas la parole.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Cette année, c'est la crise de Tchécoslovaquie qui a le plus gravement secoué l'Europe. Elle a inquiété les habitants de Berlin tout comme le reste du monde et c'est une raison de plus pour que tous les Européens montrent leur solidarité avec la population de cette ville.

Le premier ministre de Grande-Bretagne s'est rendu à Berlin il y a une semaine à peine et il a exprimé sa solidarité avec les habitants de la ville. Le Président des Etats-Unis va sans doute bientôt faire de même. D'ailleurs, en décidant d'y tenir les élections présidentielles, le gouvernement fédéral manifeste en quelque sorte sa solidarité avec Berlin.

Dans ces circonstances, l'Assemblée a le devoir, agréable d'ailleurs, d'exprimer à Berlin sa confiance, son admiration et sa conviction qu'il est juste d'y tenir maintenant les élections.

C'est donc avec le plus grand plaisir que j'apaise mon collègue, M. Peel. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement proposé par M. Peel et ses collègues.

(*Il est procédé à un vote par assis et levé*)

L'amendement est adopté.

Je constate que l'amendement est adopté à l'unanimité des membres présents. (*Applaudissements*)

The President (continued)

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation contained in Document 460 as amended? . . .

Are there any abstentions? . . .

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft recommendation is adopted unanimously*¹.

6. Change in the status of the Working Party for Liaison with National Parliaments

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges and Vote on the draft Resolution, Doc. 469)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges on the change in the status of the Working Party for Liaison with National Parliaments and vote on the draft resolution, Document 469.

I call Mr. Housiaux, Rapporteur of the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

Mr. HOUSIAUX (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I refer you to the text of my report. As the Assembly is aware, since it has certainly read this document, it is a case of introducing into the Rules of Procedure a new rule, 42 bis, to which there were no objections in the Committee. There was general support.

I do not think, therefore, that I need add anything.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone wish to speak? . . .

¹. See page 29.

We shall now consider the draft resolution presented by the Committee.

Does anyone wish to speak? . . .

I call for a vote on the draft resolution by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

*The draft resolution is adopted unanimously*¹.

7. European collaboration in the aircraft industry — Airbus

(Presentation of the oral Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 466 and Amendment)

The PRESIDENT (Translation). — The next Order of the Day is the presentation of the oral report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, debate under the urgent procedure and vote on the draft recommendation, Document 466 and Amendment.

I call Mr. de Montesquiou, Rapporteur of the Committee.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it is a great honour for me to have been asked by the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, as a matter of urgency, to make a statement to you on this subject. I hope I shall fulfil my mission in the best interests of Europe.

The atmosphere here this afternoon is entirely different from that reigning in this Assembly yesterday or this morning. Politics are banished from this debate. We are dealing with a practical problem, aeronautics — which some people call the psychological driving force — which affects economics, technology and social and human relations. As representatives of the European countries we are responsible for the student youth and for all those who live by their work: representatives of the working class. It is for this reason that the members of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions are enthusiastic today about the execution of the European Airbus project.

¹. See page 31.

M. le Président (suite)

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 460 amendé ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité*¹.

6. Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux

(Présentation et discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, et vote sur le projet de résolution, Doc. 469)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités sur la modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux et le vote sur le projet de résolution, Document 469.

La parole est à M. Housiaux, rapporteur de la Commission du Règlement et des Immunités.

M. HOUSIAUX (*Belgique*). — M. le Président, je me réfère au texte de mon rapport. Comme l'Assemblée le sait, puisqu'elle a certainement lu ce document, il s'agit d'introduire dans le statut un article 42bis, ce qui n'a suscité aucune réaction en commission. L'adhésion a été générale.

Je ne crois donc pas devoir ajouter quoi que ce soit.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ? ...

1. Voir page 29.

Nous passons à l'examen du projet de résolution présenté par la commission.

Personne ne demande la parole ? ...

Je mets aux voix, par assis et levé, le projet de résolution.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

*Le projet de résolution est adopté à l'unanimité*¹.

7. La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus

(Présentation et discussion du rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 466 et amendement)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la présentation du rapport oral de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, la discussion d'urgence et le vote sur le projet de recommandation, Document 466 et amendement.

La parole est à M. de Montesquiou, rapporteur de la commission.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, c'est un grand honneur pour moi d'avoir été chargé par la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale de vous faire, sous le signe de l'urgence, un exposé sur cette question. J'espère que je m'acquitterai de cette mission au mieux des intérêts européens.

Cet après-midi, nous nous trouvons dans une ambiance entièrement différente de celle qui a régné hier et ce matin dans cette assemblée. La politique est bannie de nos débats. Nous traitons d'un problème concret : l'aéronautique, que certains qualifient de moteur psychologique, qui concerne l'économique, le technique, le social et l'humain. Comme représentants des pays européens, nous sommes responsables de la jeunesse studieuse et de tous ceux qui vivent de leur travail : les représentants de la classe ouvrière. C'est pour cette raison que les membres de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sont aujourd'hui exaltés par la réalisation du projet d'avion européen Airbus.

1. Voir page 31.

Mr. de Montesquieu (continued)

During the visit the Committee has just made to Toulouse a great deal was said, as you may imagine, about international co-operation in the sphere of aeronautics and, naturally, about Franco-British collaboration, without which no European aerospace project could exist.

This collaboration, which has been going on for nearly ten years now, has had its ups and downs but it has — and this is very important — successes to its credit in many fields. I am thinking of collaboration for the production of helicopters, an unspectacular but very important project about which relatively little is said because there have been no problems. I am thinking, too, of the Jaguar whose inaugural flight was a very great success; and also of course of the Concorde, a pioneering project which will lead to immense progress in aeronautics.

Mr. Wedgwood Benn said in London that the most important programme of the Ministry of Technology was the Concorde. It costs, it is true, £1.5 million per week. The organisation between governments and industries may be regarded as satisfactory and relations in the firms engaged on it are good. As representative of Gascony, I have seen British and French engineers working together in a spirit of friendship and of very productive and harmonious co-operation. The remarks of the British Minister are very reassuring — just now when there seems to be developing in the United Kingdom a campaign of criticism against the Concorde project.

If it is possible to carry out a project costing the enormous sum of £1,000 million for research and development, a project like Airbus, which will cost in the region of £200 to £300 million, can certainly be carried out in the same way. Technically speaking, it is very simple to build an Airbus, but much more difficult to build a Concorde.

As is mentioned in the draft recommendation, the Airbus project is of very great importance for the European aircraft industry. During the visit we made to the Toulouse region we learned that, in that region alone, between 3,000 and 4,000 specialised workers will be thrown out of work if the Airbus project falls through. This project would, according to the estimates made in profes-

sional circles, give employment to some 30,000 people over a period of 10 years in numerous firms of various nationalities, French, British or German, producing airframes, engines and equipment, working on the construction of the Airbus.

But, apart from the political and social aspect to which I referred at the beginning, there are also important economic arguments in favour of the scheme. There is no doubt that there is a world market for a plane with a capacity of 200 to 300 seats and a medium range. A machine like Airbus could meet the needs of many airlines over distances of 1,000 to 2,000 kilometres.

The aircraft industry is remarkable for the volume of its exports. This type of industry is therefore very worth-while if the purpose of production is to provide for the export market machines which have recognised commercial potentialities. Thus investments in these operations are undoubtedly profitable and justified.

More generally, as Mr. Henri Ziegler, Director-General of *Sud-Aviation*, observed, there are at present three major problems confronting world commercial aviation: to provide for the very rapid increase in the volume of passenger and goods traffic; to provide air transport for short distances, especially in densely populated areas; to accelerate air transport, especially on long distance flights.

In these circumstances, the aim of the European Airbus project is to take at least a third of the market for this type of machines, currently estimated at between 1,000 and 1,200 between now and 1980. This is in my view the most profitable market, and we are sure to have customers. It is for this reason that Airbus is certain to find purchasers.

The British, French and German Governments began to examine the Airbus project in 1965. In June 1968, the consortium drew up, under the aegis of *Sud-Aviation*, specific proposals which it submitted to the three governments. Those proposals were rejected and a request was made for further investigations to be made. The consortium made modifications and, in January 1969, submitted a new project which is now being studied

M. de Montesquiou (suite)

Lors de la visite que la commission vient d'effectuer à Toulouse, il a été question, comme vous pouvez le penser, de la coopération internationale dans le domaine de l'aéronautique et, naturellement, de la collaboration franco-britannique sans laquelle l'Europe aérospatiale ne saurait exister.

Cette collaboration, qui dure maintenant depuis près de dix ans, a connu des hauts et des bas, mais elle enregistre — et cela est fondamental — des réussites dans beaucoup de domaines. Je pense à la collaboration pour la production, peu spectaculaire peut-être mais très importante, des hélicoptères, collaboration dont on parle avec une certaine discrétion car elle ne connaît aucune difficulté. Je pense au Jaguar dont le premier vol a connu un très grand succès et, bien entendu, au Concorde qui est une conception d'avant-garde et qui fera faire de très grands progrès à l'aéronautique.

M. Wedgwood Benn a déclaré à Londres que « le programme le plus important du ministère de la technologie, c'est le Concorde ». Il coûte, il est vrai, un million et demi de livres par semaine. L'organisation entre les gouvernements et les industries peut être considérée comme satisfaisante et de bons rapports règnent entre les entreprises. Comme représentant de la Gascogne, j'ai pu constater que les ingénieurs anglais et français travaillaient dans un esprit d'amitié et de collaboration très fructueuse et très amicale. Les propos du ministre britannique ne peuvent que nous rassurer au moment où semblerait se développer en Grande-Bretagne une campagne de critiques contre le projet Concorde.

S'il est possible de réaliser un projet dont les frais de recherche et de développement atteignent la somme énorme d'un milliard de livres, il ne fait aucun doute qu'un projet comme l'Airbus, dont les frais de développement atteindront de 200 à 300 millions de livres, peut être réalisé de la même manière. Au point de vue technique, il est très facile de construire un Airbus et plus difficile de construire un Concorde.

Ainsi que le souligne le projet de recommandation, le projet Airbus revêt une très grande importance pour l'industrie aéronautique européenne. Pendant la visite que nous avons effectuée, nous avons appris que, dans la région toulousaine — et uniquement dans celle-là — 3 à 4.000 ouvriers spécialisés seront réduits au chômage si le projet Airbus ne voit pas le jour. Cette

opération apporterait, selon les estimations des milieux professionnels, une charge de travail importante de près de 30.000 personnes pendant dix ans aux nombreuses sociétés de cellules, moteurs et équipements, quelle que soit leur nationalité, c'est-à-dire française, anglaise ou allemande, appelées à participer à la réalisation de l'appareil.

Mais, indépendamment de l'aspect politique et social sur lequel je me suis permis d'insister au début, il existe également de puissants arguments du point de vue économique. Il ne fait aucun doute qu'il existe un marché mondial pour un avion de 200 à 300 places à moyen rayon d'action. Un appareil comme l'Airbus peut répondre aux besoins de très nombreuses lignes aériennes sur des distances de 1.000 à 2.000 km.

L'aéronautique est un secteur remarquable par le volume important de ses exportations. Ce type d'industrie se justifie donc pleinement si le but de la production est de mettre sur le marché de l'exportation des appareils dont les possibilités commerciales sont reconnues. De cette manière, les investissements consacrés à ces opérations s'avèrent parfaitement rentables et justifiés.

D'une façon plus générale, ainsi que l'a souligné M. Henri Ziegler, Président-Directeur général de Sud-Aviation, l'aviation commerciale mondiale se trouve aujourd'hui placée devant trois problèmes majeurs : le premier est de faire face à l'accroissement très rapide du volume des transports de personnes et de marchandises ; le deuxième est d'ouvrir la voie aérienne pour les transports à courte distance, notamment dans les zones à forte densité de population ; la troisième est d'accélérer les transports, notamment dans les liaisons à grande distance.

Dans ce contexte, l'objet de l'Airbus européen est de prendre un tiers au moins du marché de ce type d'appareils évalué couramment à 1.000 ou 1.200 appareils d'ici 1980. C'est, à mon avis, le marché le plus intéressant et l'on est sûr de trouver la clientèle. C'est pour cette raison qu'Airbus est sûr de se vendre.

Depuis 1965, les gouvernements britannique, français et allemand ont commencé l'étude du projet Airbus. En juin 1968, le consortium a mis au point, sous l'égide de Sud-Aviation, des propositions concrètes qu'il a soumises aux trois gouvernements. Celles-ci ont été rejetées et l'on a demandé de procéder à de nouvelles études. Le consortium a fait des modifications et, en janvier 1969, un nouveau projet a été soumis qui est

Mr. de Montesquiou (continued)

by the three governments. The French Government has stated that it will take a decision in March, and Mr. Wedgwood Benn told us in London that his government also would take a decision in the next few months. As regards the German Government, it stated its position before the other two in order to emphasise its interest in the project.

It is clear that the project selected by the governments will relate to a machine which can easily be sold on the world market and will be profitable to the industries concerned. In the first stages, governments must study the Airbus project in all the forms advocated by the aircraft industry, both British and German. What governments can be asked to do is to make their choice without delay and give the green light for the construction of the aircraft selected.

In the case of a project like Airbus, the price depends largely on the number of machines sold. I think it is absolutely essential that governments should also consider, in the future, the possibility of a military Airbus. There is no doubt that the transport capacity of European aircraft at present is completely inadequate, with the result that Europe has constantly, in order to move its troops quickly, to resort to American transport planes, even when dealing with small numbers like the NATO mobile force, consisting of 6,000 men.

For all these reasons, Mr. President, Ladies and Gentlemen, it gives me pleasure to have an opportunity of speaking about this question which has so vital a bearing on the economic, the technological and above all the social sectors.

I hope the Assembly will support the Committee and adopt the recommendation submitted to it.

Thank you. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — I begin by congratulating my friend Mr. de Montesquiou on his admirable oral report, no less clear because it was made orally and in a very short time after the meeting of his Committee.

I want to say a few words in support of the Committee's proposed recommendation, and I do it on behalf of my colleagues in the British Delegation.

The British Government agree strongly with Mr. de Montesquiou that projects like the Airbus and Concorde have not merely economic advantages but are an important aspect of the technological and political collaboration which we all want to see established in Europe on an ever-growing scale.

However, it is important that, when such projects go forward, we should not be mesmerised by the idea of co-operation into forgetting about the economic aspect. That is of special importance when one considers a project of this kind which has to operate on a commercial scale and which, in order to succeed, has to attract a world-wide market in the face of competition from sources outside Europe and, it may be, within Europe.

It is vital that, before the immense costs incurred in developing and producing a European Airbus are finally committed, one should be certain that one has the right vehicle for this form of co-operation. The British Government have been one of the pioneers in co-operation of this kind and, since 1965, have been anxious to find a basis for a European Airbus project operating over medium distances. Since 1967, they have been working in full co-operation with the French Government and the Federal German Government.

As Mr. de Montesquiou rightly said, a consortium of firms was asked to carry out design studies and preliminary development studies. They were completed in the first stage in June of last year. As Mr. de Montesquiou has reported, the first proposals were not found satisfactory. As I understand it, the main reason is that the three governments were not convinced of the commercial viability of the project as first proposed by the consortium. Commercial viability was regarded by all three governments as being of the utmost importance from the very start of the project.

So it came about that the consortium reviewed the scheme which it was in process of producing and came forward in December of last year, and with details, ultimately in January of this year with a new proposal. It was a variation of the original aircraft. Originally, it was to have been a 300-seater. It was now to be basically a 250-seater aircraft.

M. de Montesquiou (suite)

maintenant à l'étude des trois gouvernements. Le gouvernement français a fait savoir qu'il prendra une décision au mois de mars, et M. Wedgwood Benn nous a dit à Londres que son gouvernement prendrait également une décision dans les prochains mois. Quant au gouvernement allemand, il a pris une position avant les deux autres pour montrer l'intérêt qu'il porte à la réalisation du projet.

Il est clair que le projet qui sera retenu par les gouvernements sera celui d'un appareil qui puisse se vendre facilement sur le marché mondial et assurer des bénéfices aux industries intéressées. A un premier stade, il est nécessaire que les gouvernements étudient le projet Airbus sous toutes les formes qui sont préconisées par l'industrie aéronautique, anglaise ou allemande. Ce qu'on peut demander aux gouvernements, c'est de faire maintenant rapidement leur choix et de donner le feu vert pour la construction de l'appareil qui sera retenu.

Pour un projet comme Airbus, le prix est, en grande partie, fonction du nombre d'appareils qui seront vendus. Il me paraît absolument nécessaire que les gouvernements étudient également la possibilité, dans l'avenir, d'un Airbus militaire. Il ne fait aucun doute que le potentiel de transport des forces aériennes européennes est actuellement très insuffisant et que l'Europe, pour déplacer rapidement ses troupes, doit constamment recourir aux appareils de transport américains, même s'il s'agit d'une petite force comme la force mobile de l'O.T.A.N. dont les effectifs sont de 6.000 hommes.

Pour toutes ces raisons, M. le Président, Mesdames, Messieurs, je suis heureux d'avoir eu l'occasion de parler de cette question dont l'enjeu est si important dans les domaines économique, technique et surtout social.

J'espère que l'Assemblée voudra bien suivre la commission et adopter la recommandation qui lui est présentée.

Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je féliciterai tout d'abord mon ami M. de Montesquiou pour son admirable rapport qui est fort clair, bien qu'il soit présenté oralement et très peu de temps après la réunion de sa commission.

Au nom de mes collègues de la délégation britannique, je dirai quelques mots à l'appui du projet de recommandation de la commission.

Le gouvernement britannique est convaincu, comme M. de Montesquiou, que des projets comme ceux de l'Airbus et du Concorde ne présentent pas seulement des avantages économiques, mais sont un aspect important de la collaboration technique et politique que nous souhaitons tous voir se développer en Europe.

Il importe toutefois, à l'occasion de tels projets, de ne pas nous laisser obnubiler par l'idée de la coopération au point d'oublier l'aspect économique. C'est très important surtout lorsqu'il s'agit de projets de cet ordre, qui doivent déboucher sur une exploitation commerciale et qui, pour réussir, doivent s'ouvrir un marché mondial face à la concurrence extra-européenne, voire européenne.

Avant d'engager définitivement les énormes dépenses que supposent l'étude et la construction de l'Airbus européen, il importe de s'assurer que l'on dispose du mécanisme approprié à cette forme de coopération. Le gouvernement britannique a été l'un des premiers à s'engager dans ce genre de coopération et il s'est efforcé, dès 1965, de poser les bases du moyen-courrier envisagé. Depuis 1967, il coopère avec le gouvernement français et celui de l'Allemagne fédérale.

Comme l'a bien rappelé M. de Montesquiou, on a demandé à un consortium d'effectuer les avant-projets et les études préliminaires de réalisation. Cette étape a pris fin en juin de l'année dernière. Les premières propositions — M. de Montesquiou l'a indiqué — n'ont pas été jugées satisfaisantes. Pour ma part, je crois que les trois gouvernements n'ont pas été convaincus de la rentabilité commerciale de l'avant-projet présenté par le consortium. Les trois gouvernements estiment, en effet, que la rentabilité commerciale présente dès le départ une importance extrême.

Le consortium a révisé le plan qu'il étudiait, pour fournir plus de détails en décembre de l'année dernière et une nouvelle proposition en janvier dernier. Il s'agit d'une variante de l'appareil qui n'offre plus que 250 places, au lieu des 300 qu'on prévoyait à l'origine.

Mr. Silkin (continued)

The effect of that change in the design brought this new type of aircraft into competition with the BAC 311. That is a British aircraft proposal referred to in the Committee's recommendation. But for that change, it may be that there would have been no possibility of European competition which would necessitate the making of a decision. Because of that change and because the two aircraft are in parallel, if a true commercial basis is to be achieved in terms of what is likely to command the widest market, it becomes necessary that a strictly comparable decision should be made as between the two.

I am glad that the Committee, with the advantage of having gone to *Sud-Aviation* and seen what is taking place there and discussing the consortium's design with the directors of *Sud-Aviation*, has recognised that, from a realistic point of view, it is right and proper that this form of competition should be resolved before the final decision is made. That is why the Committee has referred to it in the course of its recommendation.

The French Government intend to make their decision in March. The British Government are anxious that the earliest possible decision should be made. They are specially anxious that the decision should be made on the basis of the aircraft which is likely to command the best market and be the most efficient and effective form of European project.

There is an amendment proposed by some of my German friends in which they seek to remove from the very wise and prudent recommendation of the Committee this whole issue of competition between the two aircraft. I can only suppose that the reason for that amendment is that my German friends who have put it forward have already satisfied themselves or convinced themselves that the Airbus 300B, the consortium proposal, is the more efficient, the more effective, and likely to get the highest proportion of the world's markets, of the two aircraft. I cannot believe that they would have put down such an amendment if they had any doubt in their minds between the efficacy of the two aircraft, for it does not seem to me to be even conceivable that they should be recommending, as between two potential European airbuses, that which they think may even be the less effective, the less efficient and the less marketable.

Therefore, if that is the reason why they have put down this amendment, I hope that they for

their part will recognise that it is perfectly reasonable that the British and French Governments should come to an assessment for themselves as to which of the two aircraft is the most effective, the most efficient and the more marketable. If so, then there is certainly no reason why the very short delay — so far as the French are concerned, up to March, and so far as the British are concerned, as short a time as possible — should not be accepted in order to ensure that the right aircraft is the starting point for this project.

I do very much hope, therefore, that my German friends who put down this amendment will think it proper not to pursue it. It would introduce into this matter that very controversy which Mr. de Montesquiou, in the course of his report, suggested was absent from it, and I hope it will be absent. Indeed, it was after, I am assured, a very careful and reasonably based discussion within the Committee that the Committee quite unanimously came to the conclusion that the best way of putting this matter before the Assembly was in the form of the recommendation which is now before us. I very much hope, then, that I can persuade my German friends that the interests of the unity of this Assembly would not be advanced if they were to pursue their own amendment and seek to alter and make controversial the unanimously agreed recommendation of the Committee, which I hope all of us here will be able to support. (*Applause*)

The PRESIDENT (Translation). — Do you still wish to speak, Mr. Lloyd?

Mr. LLOYD (*United Kingdom*). — As one of the three members of the British Delegation who had the privilege of going to Toulouse a fortnight ago, I should like briefly to add my own endorsement to what Mr. de Montesquiou and Mr. Silkin have just said about this report. Before I deal specifically with the recommendation and its amendment, I should like to say very briefly on behalf of the three of us how very interesting we found this visit and how very much we appreciate the co-operation and hospitality shown to us by *Sud-Aviation*; and to record the very generous hospitality shown to all of us by the Chairman of our Committee on that occasion.

We are all concerned, I think, whether in the sphere of the Airbus or anywhere else in this whole realm of technology, to keep alive what could be called, rightly and accurately, the "spirit of Concorde", and therefore I welcome Mr. de Montesquiou's words, for if Toulouse knows little

M. Silkin (suite)

Cette modification a fait de cet appareil le concurrent du BAC 311, l'appareil britannique cité dans le projet de recommandation de la commission. Sans elle, cette concurrence européenne qui nous oblige à prendre une décision n'aurait peut-être pas été possible. Pour rester sur une base strictement commerciale, et savoir lequel des deux appareils maintenant très voisins aura le plus de débouchés, il est nécessaire d'opérer un choix strictement équilibré entre les deux.

Je me félicite que la commission, après avoir eu la possibilité de se rendre à Sud-Aviation, de voir ce qui s'y passe et de s'entretenir, avec la direction, du modèle conçu par le consortium, ait reconnu, avec réalisme, qu'il convenait de régler cette question de concurrence avant de prendre une décision définitive. Voilà pourquoi la commission y a fait allusion dans son projet de recommandation.

Le gouvernement français entend prendre une décision en mars. Le gouvernement britannique souhaiterait qu'elle soit prise le plus tôt possible. Il veut surtout que l'on choisisse l'appareil susceptible d'avoir le plus large marché et de constituer la forme la plus efficace et la plus réelle de projet européen.

Nous sommes saisis d'un amendement par lequel certains de mes amis allemands tentent de rayer du texte fort sage et prudent de la commission toute allusion à la concurrence entre les deux appareils. A mon sens, la raison de cet amendement serait que mes amis allemands qui le présentent sont déjà parvenus à vérifier ou à croire que l'Airbus 300 B, proposé par le consortium, est le meilleur et le plus susceptible de se faire une grande place sur les marchés mondiaux. Je ne veux pas croire qu'ils auraient pu déposer cet amendement s'ils avaient vraiment nourri un doute quant à la valeur relative des deux appareils. Il ne me semble pas concevable, en effet, qu'ils recommandent celui des deux Airbus européens éventuels qui leur paraîtrait le moins bon et le moins vendable.

Si c'est donc bien là la raison de leur amendement, ils reconnaîtront, je l'espère, de leur côté,

que les gouvernements français et britannique ont tout à fait raison de vouloir juger par eux-mêmes de la valeur et de l'intérêt commercial des deux appareils. Dans ce cas, je ne vois pas pourquoi l'on n'accepterait pas le très court délai — d'ici mars, pour les Français, le plus tôt possible pour les Britanniques — dont les deux pays ont besoin pour s'assurer que, dès le départ, ils choisissent bien celui des deux appareils qui convient le mieux au projet envisagé.

J'espère donc très vivement que mes amis allemands jugeront bon de retirer leur amendement, car il amènerait justement cette controverse dont M. Montesquiou dit dans son rapport qu'elle est absente et dont j'aimerais qu'elle le reste. C'est certainement après un examen attentif des données que la commission a décidé, à l'unanimité, que le meilleur moyen de saisir l'Assemblée était le projet de recommandation actuel. J'espère donc vivement avoir montré à mes amis allemands qu'ils ne serviraient en rien les intérêts de l'unité de cette assemblée en maintenant leur proposition d'amendement et en cherchant à susciter des modifications ou des controverses à propos d'une recommandation qui a bénéficié de l'appui unanime de la commission et pour laquelle nous allons tous voter maintenant, je l'espère. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT. — Insistez-vous pour prendre la parole, M. Lloyd ?

M. LLOYD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai été l'un des trois membres de la délégation britannique qui ont eu le privilège de se rendre à Toulouse il y a une quinzaine de jours et je fais écho à ce que M. de Montesquiou et M. Silkin viennent de dire à propos de ce rapport. Avant de traiter plus particulièrement de la recommandation et de l'amendement proposé, je tiens à dire très brièvement, en mon nom et en celui de mes deux collègues, à quel point cette visite nous a intéressés et combien nous avons apprécié l'esprit de coopération dont Sud-Aviation a fait preuve à notre égard ainsi que son hospitalité. Je tiens aussi à remercier le président de notre commission de son hospitalité si généreuse.

Notre souci à tous, que ce soit à propos de l'Airbus ou de tout autre projet dans le vaste domaine de la technologie, est je crois, de maintenir ce que l'on peut appeler à juste titre « l'esprit de Concord ». C'est pourquoi je me félicite des observations de M. de Montesquiou, car si Toulouse ne sait pas

Mr. Lloyd (continued)

of Britain and Bristol knows little of France, certainly Toulouse knows a great deal about Bristol and Bristol knows a great deal about Toulouse — and this is what Europe is all about.

The Airbus is essentially a commercial project. Its success will depend not on the decisions which we make, although they are a contributory factor ; its success will depend on one thing only, and that is the market. This is a project which will stand or fall by the number of people who buy the Airbus which is made, and therefore the most critical decisions that have to be made are those concerning timing, quality, and performance. But above all it is a matter of timing, and timing is so important that our Committee felt it right to move this emergency recommendation and to remind governments that decision was due.

I therefore regret the German amendment which, it seems to me, takes out of the area in which we are capable of making a judgment the things which we ought to judge about, and that is the relative merits of two types of aircraft. This is a highly technical and complex process of evaluation. It can only be done by experts in this field. Our view on the Committee, after a very wide-ranging discussion of this project, was that it ought to be done as soon as possible so that the governments could then make up their minds. That is all I want to say on this point.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — I can only congratulate our English colleagues for having expressed their solidarity in this technological and commercial sphere. It is very pleasant, this afternoon, to note that there really is a very deep-rooted friendship between France and Great Britain. I shall leave this building encouraged by the words of our two British colleagues. What gave me great pleasure was the appreciative reference made by the last British speaker to the hospitality dispensed by the Chairman of our Committee, Colonel Bourgoïn, in the course of which he said that, in breathing the air of Gascony, he felt he was in England. (*Laughter*)

The PRESIDENT (Translation). — I call the Chairman of the Committee.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — Mr. President, I have very little to add. I understand that Mr. Draeger has submitted an amendment.

The PRESIDENT (Translation). — We are coming to it.

Mr. BOURGOÏN (*France*) (Translation). — I suspect that our British colleagues do not care for this amendment because they see in it an obstacle to the making of a comparison between the two projects, French and British. I do not think the amendment should be interpreted in this way. Perhaps the Committee went a little far in referring to the aircraft by name. It is not for a parliamentary assembly to go so thoroughly into technical details. The German amendment is designed solely to give greater flexibility and allow more freedom of manoeuvre to the governments concerned.

There is no doubt that the various types of aircraft presented will be studied and that the machine offering the greatest advantages will be chosen. In choosing between two similar aircraft, there is no reason, when the workload is the same, to select the more expensive to the prejudice of the cheaper one.

The fears of our British colleagues do not therefore seem to be justified. Mr. Draeger's amendment is an amendment of form which has a certain importance, and we can very well accept it as it in no way alters the meaning of the recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

Document 466 contains a draft recommendation submitted by the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions.

An amendment to that draft recommendation has been tabled by Mr. Draeger and others. It is worded as follows :

1. In the last paragraph of the preamble to the draft recommendation, leave out the words : "in the two forms advocated (300 B and BAC 311)";

2. In the draft recommendation proper, leave out the words : "making a choice and deciding on the production of the aircraft chosen" and insert "deciding on the production of the aircraft".

I call Mr. Draeger to speak to his amendment.

M. Lloyd (suite)

grand-chose de la Grande-Bretagne et si Bristol ne sait pas grand-chose de la France, Toulouse et Bristol en revanche savent beaucoup de choses l'une de l'autre et c'est tout cela qui fait l'Europe.

L'Airbus est essentiellement un projet commercial. Son succès ne dépendra pas de nos décisions, bien qu'elles puissent y contribuer. Il dépendra d'une seule donnée : le marché. Le projet sera un succès ou un échec selon le nombre d'acheteurs de l'appareil. C'est pourquoi les décisions capitales à prendre concernent l'observation des délais, la qualité et les caractéristiques de l'appareil. Mais ce sont les délais qui comptent avant tout. C'est en raison de leur importance que notre commission a cru devoir présenter cette recommandation d'urgence et rappeler aux gouvernements qu'une décision s'impose.

C'est pour cela aussi que je regrette que nos collègues allemands aient présenté un amendement qui, selon moi, retire du cadre dans lequel nous pourrions nous prononcer, les éléments sur lesquels nous devrions prendre position, c'est-à-dire les mérites relatifs des deux types d'appareil. Il s'agit d'un processus d'évaluation extrêmement technique et complexe qui ne peut être confié qu'à des experts dans ce domaine. Après avoir procédé à un examen approfondi du projet, notre commission a estimé que l'évaluation devait être entreprise aussi rapidement que possible, de manière à permettre aux gouvernements de prendre une décision. C'est tout ce que j'ai à dire sur ce point.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. de MONTESQUIOU (France). — Je ne puis que féliciter nos collègues anglais d'avoir affirmé leur solidarité dans ce domaine technologique et commercial. Il est très agréable, en cette fin de journée, de constater qu'une très profonde amitié existe vraiment entre la France et la Grande-Bretagne. Je quitterai cette maison encouragé par les propos de nos deux collègues britanniques. Ce qui m'a fait plaisir, ce sont les allusions du dernier orateur anglais qui a apprécié les qualités hospitalières du président de notre commission, le colonel Bourgoïn, et qui, en respirant l'air de la Gascogne, se croyait en Angleterre. (Sourires)

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le président de la commission.

M. BOURGOIN (France). — M. le Président, je n'ai pas grand-chose à ajouter. Je crois que M. Draeger a présenté un amendement.

M. le PRESIDENT. — Nous y arrivons.

M. BOURGOIN (France). — J'ai l'impression que cet amendement déplaît à nos collègues anglais qui y voient un obstacle à la confrontation des deux projets, français et britannique. Je ne crois pas qu'il faille interpréter ainsi cet amendement. La commission est peut-être allée un peu loin en désignant nommément des appareils. Ce n'est nullement le rôle d'une assemblée parlementaire d'entrer aussi profondément dans des détails techniques. L'amendement allemand tend simplement à donner plus de souplesse et à permettre une plus grande liberté de manœuvre aux gouvernements concernés.

Il est incontestable que les différents types d'appareils présentés seront étudiés et que celui qui présente les plus grands avantages sera retenu. Il n'y a aucune raison, lors du choix entre deux avions analogues, les plans de charge restant les mêmes, de retenir le plus coûteux au détriment du plus économique.

Les craintes de nos collègues britanniques ne paraissent donc pas fondées. L'amendement de M. Draeger est un amendement de forme qui a son importance et nous pouvons très bien l'accepter, car il n'altère en rien le sens de la recommandation.

M. le PRESIDENT. — La discussion est close.

La Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale présente, dans le Document 466, un projet de recommandation.

Sur ce projet de recommandation, un amendement a été déposé par M. Draeger et plusieurs de ses collègues, ainsi rédigé :

1. Supprimer, dans le dernier alinéa des considérants du projet de recommandation, les mots : « dans les deux formes qui sont préconisées (300 B et BAC 311) » ;

2. Remplacer, dans la recommandation elle-même, les mots : « de faire simplement leur choix et de décider de la construction de celui qui sera retenu » par les mots : « de décider rapidement de la construction ».

La parole est à M. Draeger pour soutenir son amendement.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall try to be very brief.

I strongly support the efforts being made by the members of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions to give impetus to the Airbus project. The Chairman, Mr. Bourgoïn, has said quite clearly that it is not the object of my amendment to start a controversy. It is just that I am not very happy that Document 466 concentrates solely on the 300 B and BAC 311 as the two possible models. I feel that it is neither necessary nor desirable to confine ourselves to these two. In any case, we cannot decide here and now which of the two models referred to will ultimately be adopted. This will be, and continue to be, up to the three countries forming the consortium, Great Britain, France and the Federal Republic of Germany. Beyond that, I feel there should be freedom to choose other models, especially if these offer better practical solutions. The present wording would make that impossible.

For that reason I am merely asking in this amendment that reference to the two models under discussion be dropped. This meets entirely the wishes of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions; I have spoken personally to the Chairman, Mr. Bourgoïn, and to those members of the Committee whom I was able to reach, and they agreed fully with the amendment submitted by my friends and myself. I would merely omit a few words.

I should like to read out how the amended version of Document 466 would then run:

“Further considering that the Airbus project offers a real opportunity for the European aircraft industry to be developed in a spirit of co-operation which will strengthen its position on the international market,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Ask the governments concerned to lose no time in deciding on the production of the aircraft.”

I ask you to take it from me, as your German colleague, that there are no ulterior motives behind this amendment. All we want to avoid is this recommendation tying our hands unnecessarily in the event of technical advances being made.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Silkin.

Mr. SILKIN (*United Kingdom*). — Mr. President, it was reasonable for you to assume that I was rising merely to reiterate my previously expressed opposition to the amendment. However, that assumption is not justified.

Having heard what Mr. Draeger has to say and recognising that the purpose of his amendment is not so much to narrow the choice down to one but to expand it possibly even beyond the two referred to originally, I have no objection to the amendment. From what Mr. Draeger has said, the purpose is now clearly on the record and I am perfectly happy about that. Therefore, I will not proceed with my objection to the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lloyd.

Mr. LLOYD (*United Kingdom*). — I cannot accept that the amendment as it stands bears the interpretation Mr. Draeger seeks to place upon it.

The original resolution invites the governments to choose an Airbus from the available Airbus projects in Europe. This is right, this the Committee support and this the British Delegation supports entirely. We regard any possible British Airbus as a candidate for production in Europe as a European Airbus. Equally, if the choice for the European Airbus should be the *Sud-Aviation* A 300 B, that we will support. However, if we accept the amendment it is perfectly clear that all element of choice is removed. The “300 B and the BAC 311” phrase is taken out and in the second phrase in the recommendation the words “making a choice and deciding on the production of the aircraft chosen” are taken out and the governments are simply invited to approve the Airbus. That will be taken not only by this Assembly but by the whole aviation industry in Europe to mean one thing only, that is, the A 300 B. It may be that this is the right choice, but it seems to me the Assembly must invite the governments to make a proper, close and thorough evaluation. Too much is at stake not to do so.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (Translation). — The question is one of form.

Mr. Draeger’s aim was to broaden the possibilities for Europe, and his amendment seems to me acceptable. As the Chairman of the Committee has said, rather than narrowing the choice

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, je vais essayer d'être très bref.

Je soutiens vigoureusement les efforts qu'ont faits les membres de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale pour faire aboutir le projet d'Airbus. Comme l'a très bien dit M. Bourgoin, mon amendement ne tend nullement à faire naître ici une controverse. Seulement, je ne suis pas très heureux de voir que le Document 466 ne vise que les deux types 300 B et BAC 311. J'estime qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer les types d'appareils et même que ce n'est pas souhaitable. La question de savoir lequel des deux doit être adopté ne peut être tranchée ici et maintenant. Elle est et demeure du ressort des trois pays associés, la Grande-Bretagne, la France et la République Fédérale d'Allemagne. En outre, je pense qu'il faut autoriser les gouvernements à faire un autre choix, à plus forte raison s'il permettait une meilleure solution. Or, le texte qui nous est soumis exclut cette possibilité.

Mon amendement ne tend donc qu'à supprimer la référence aux deux types d'appareils. Cela répondrait parfaitement au vœu de la commission. J'ai ai parlé moi-même avec son président, M. Bourgoin, et avec tous ceux des membres de la commission que j'ai pu atteindre. Ils étaient tout à fait d'accord sur l'amendement proposé par mes amis et par moi et qui n'enlève au texte que très peu de chose.

Je vous le lis tel qu'il serait rédigé :

« Considérant en outre que le projet d'Airbus représente pour l'industrie aéronautique européenne une véritable chance de se développer dans une coopération qui renforcera sa position sur le marché international,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De demander aux gouvernements concernés de décider rapidement de la construction. »

Je vous prie de ne pas suspecter un collègue allemand d'avoir eu quelque arrière-pensée en rédigeant cet amendement. Ce que nous ne voulons pas, c'est simplement que, dans le cas où des progrès techniques seraient accomplis, cette recommandation nous lie les mains.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Silkin.

M. SILKIN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, vous étiez tout à fait en droit de croire que je ne demandais la parole que pour réitérer mon opposition antérieure à l'amendement, mais tel n'est pas le cas.

Après avoir entendu ce que M. Draeger avait à dire, je reconnais que son amendement ne vise pas tant à restreindre les possibilités de choix qu'à les élargir à d'autres appareils que les deux dont il était question à l'origine. Après l'intervention de M. Draeger, le but de l'amendement est maintenant clair : j'en suis tout à fait satisfait et ne m'y oppose donc plus.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lloyd.

M. LLOYD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne pense pas que le libellé de l'amendement proposé ait le sens que M. Draeger vient de lui donner.

Le projet de recommandation invite les gouvernements à choisir parmi les projets européens d'Airbus. C'est fort bien ; c'est ce que la commission voulait et la délégation britannique est parfaitement d'accord sur ce point. Nous considérons tout Airbus britannique éventuel comme susceptible d'être construit en Europe en tant qu'Airbus européen. De même, si le choix se porte sur le A 300 B de Sud-Aviation, nous lui apporterons notre appui. Mais si nous adoptons l'amendement proposé, il n'y a plus aucun choix possible. On retire la mention « 300 B et BAC 311 » et le membre de phrase « de faire rapidement leur choix et de décider de la construction de celui qui sera retenu », et l'on se contente d'inviter les gouvernements à approuver la construction de l'Airbus. Tant l'Assemblée que l'ensemble de l'industrie aéronautique européenne comprendra qu'il s'agit du A 300 B. Ce choix sera peut-être le bon, mais l'Assemblée a, me semble-t-il, le devoir d'inviter les gouvernements à étudier très soigneusement la question. Trop de choses sont en jeu.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. de MONTESQUIOU (*France*). — Il s'agit d'une question de forme.

M. Draeger a voulu élargir les possibilités européennes et je crois que son amendement est acceptable. Comme l'a dit le président de la commission, au lieu de le rétrécir, nous ouvrons l'éventail du

Mr. de Montesquiou (continued)

we are widening it. Consequently, I have no objection to the adoption of Mr. Draeger's amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I shall ask the Assembly to vote on Mr. Draeger's amendment by sitting and standing.

(A vote was then taken by sitting and standing)

The amendment is adopted.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation contained in Document 466 as amended? . . .

Are there any abstentions? . . .

Mr. LLOYD (*United Kingdom*) (Translation). — I shall abstain.

Mr. RIPPON (*United Kingdom*). — What about the quorum?

The PRESIDENT (Translation). — If some members announce their intention of abstaining, we shall have to vote by roll-call. If there were unanimity, the draft recommendation, for which the urgent procedure has been requested, could be voted without our having to ascertain whether there is a quorum. If, on the contrary, we vote

by roll-call, there will be no quorum and no decision will be taken.

Mr. RIPPON (*United Kingdom*) (Translation). — I shall abstain.

The PRESIDENT (Translation). — We shall therefore have to vote by roll-call.

The voting will begin with Mr. Herold.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote? . . .

The voting is closed.

I see that there is not a quorum.

The vote will therefore be adjourned until the next session.

8. Close of the Session

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, we have come to the end of our work.

At this late hour, I do not think I should address you. I think we can all be glad of the fact that each one of us has been able freely to express his ideas, all of which have the same aim, namely the building of Europe.

I declare the Fourteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union closed.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5 p.m.)

M. de Montesquiou (suite)

choix. Par conséquent, je ne m'oppose pas à l'adoption de l'amendement de M. Draeger.

M. le **PRESIDENT**. — Je mets aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Draeger accepté par la commission.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 466 amendé ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

M. **LLOYD** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je déclare m'abstenir.

M. **RIPPON** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Avons-nous le quorum ?

M. le **PRESIDENT**. — Certains membres marquant l'intention de s'abstenir, je précise qu'il y aurait lieu dans ce cas de procéder au vote par appel nominal. S'il y avait unanimité, ce projet de recommandation, pour lequel la procédure d'urgence a été demandée, pourrait être voté sans que l'on ait à constater s'il y a le quorum. Si, au con-

traire, nous votons par appel nominal, le quorum ne sera pas atteint et aucune décision ne sera prise.

M. **RIPPON** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je m'abstiendrai.

M. le **PRESIDENT**. — Il y a donc lieu de procéder à l'appel nominal.

Il commencera par le nom de M. Herold.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

Je constate que l'Assemblée n'est pas en nombre.

Le vote sera repris à la prochaine session.

8. Clôture de la session

M. le **PRESIDENT**. — Mesdames, Messieurs, nous sommes arrivés au terme de nos travaux.

A cette heure tardive, je ne crois pas devoir vous faire un discours. Je pense que nous pouvons tous nous réjouir du fait qu'en toute liberté chacun a pu exprimer ses idées, qui ont toutes le même but : la construction de l'Europe.

Je déclare close la Quatorzième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 heures)

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

I — First Part of the Fourteenth Ordinary Session

II — Second Part of the Fourteenth Ordinary Session

	Page
A	
Accounts of the Assembly for the financial year 1967	
Presentation of the Motion to approve the final — ..	I - 221-223
Vote on the Motion	I - 224
Action taken in national parliaments	
Presentation of the Report	I - 254-255
Address by :	
— the Provisional President	I - 60-61
— the President	I - 62-64 II - 34-35
— Mr. Oliva	I - 66-71
— Replies to questions	I - 79-80
— Mr. Petersen	I - 86-87
— Mr. Christensen	I - 87-88
— Mr. Rey	I - 89-93
— Lord Chalfont	I - 93-97
— Reply to a question	I - 97-98
— Mr. Jahn	I - 141-146
— Mr. Katzenbach	I - 155-160
— Replies to questions	I - 161-164
— Mr. Schroeder	I - 196-202
— Replies to questions	I - 203
— Mr. Brosio	I - 204-209
— Mr. Borg Olivier de Puget	II - 48-51
— Mr. Feridun Cemal Erkin	II - 51-57
— Mr. Thorn	II - 61-66
Adoption by the WEU Council of common policies on the Mediterranean and Middle East areas — Motion for a Recommendation	
Reference to Committee ..	I - 81
Airbus	
(see : European collaboration in the aircraft industry)	
Application of the Brussels Treaty — Reply to the Thirteenth Annual Report of the Council	
(see also : Report of the Council, Thirteenth Annual; Political activities of the Council of Ministers)	
Page	
Presentation of the Report	I - 71-73
General debate	I - 74-80
Vote on the draft Recommendation	I - 80
Vote on the draft Resolution	I - 80
Attendance Lists	I - 18, 23, 26, 29, 37, 45, 49, 55 II - 16, 19, 27
B	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	
Presentation of the Report	I - 82-86
Address by Mr. Petersen .	I - 86-87
Address by Mr. Christensen	I - 87-88
Address by Mr. Rey	I - 89-93
Address by Lord Chalfont	I - 93-97
— Question and reply ...	I - 97-98
Debate on the Report	I - 98-107, 109-112
Vote on the draft Recommendation	I - 112-114, 140-141
Vote on the draft Resolution	I - 141
Budget of the Assembly for 1969	
Presentation of the — ...	I - 221-223
Vote on the draft —	I - 224
Budget of the ministerial organs of WEU for 1968	
Presentation of the Report	I - 221-223
Debate on the Report	I - 223-224
Vote on the draft Opinion	I - 224
Vote on the draft Recommendation	I - 224
C	
Change in the name of the Working Party for Liaison with National Parliaments	
— Motion for a Resolution	I - 81, 255-256
Presentation of the Report	II - 127
Vote on the draft Resolution	II - 127

	Page
Committees	
Nomination of members for —	I - 13-16, 81
Appointment of a member of a —	I - 194
Change in the composition of a —	I - 220
Changes in the membership of —	II - 60
Continuation of the North Atlantic Treaty — Motion for a Recommendation	
Reference to Committee ..	I - 114
Co-operation between Europe and the United States	
Presentation of the Report	I - 137-140
Address by Mr. Jahn	I - 141-146
Debate on the Report	I - 147-155
Address by Mr. Katzenbach	I - 155-160
— Questions and replies ..	I - 161-164
Vote on the draft Recommendation	I - 183
Co-ordination of the monetary policies among the WEU countries — Motion for a Recommendation	
Reference to Committee ..	II - 82
Credentials	
Examination of —	I - 61 II - 35
Czechoslovakia and European security	
(see: Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question)	
E	
ELDO and ESRO crises	
(see: Prospects of scientific and technical co-operation)	
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	
— Motion for a Recommendation with a request for urgent procedure	II - 43
— Adoption of urgent procedure	II - 43
— Reference to Committee	II - 43-44
Presentation of the oral Report	II - 127-129
Debate on the Report	II - 129-131
Amendment by Mr. Draeger	II - 131-133

	Page
— Adoption of the Amendment	II - 133
Adjournment of the vote on the draft Recommendation	II - 133
European Communities	
(see: British application for membership of the — and the next steps in the building of Europe)	
European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	
(see: Security in the Mediterranean and the Middle East)	
I	
Incidence of the Vietnam conflict on Western European security	
(see: Vietnam)	
M	
Mediterranean and Middle East areas	
(see: Adoption by the WEU Council of common policies on the —)	
N	
North Atlantic Treaty	
(see: Continuation of the —)	
O	
Observers from :	
— Denmark and Norway	I - 65
— Malta and Turkey	II - 47-48
Order of Business	
Adoption of the —	I - 65 II - 36
Change in the —	I - 166, 220
Orders of the Day of the Sitzings	
	I - 11, 22, 24, 27, 34, 43, 47, 53 II - 11, 17, 24
Change in the —	II - 66

	Page		Page
P			
Parliaments			
(see: Action taken in national —)			
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question (Doc. 445, Part II); Czechoslovakia and European security (Doc. 455)			
Presentation of the Reports			
— Doc. 445, Part II	I - 114-116		
— Doc. 455	I - 116-118		
Debate on the Reports	I - 118-136, 166-179		
Amendment No. 1 by Mr. de Stexhe (Doc. 445, Part II)	I - 180		
— Amendment to Amendment by Mr. Leynen	I - 180		
— Adoption of the amended Amendment	I - 180		
Amendment No. 2 by Mr. de Stexhe (Doc. 455)	I - 180-181		
— Adoption of the amended Amendment	I - 181		
Amendment No. 1 by Mr. van der Stoep (Doc. 455)	I - 181-182		
— Reference back to Committee	I - 182		
Votes on the draft Recommendations			
— Doc. 445, Part II	I - 180		
— Doc. 455	I - 182-183		
Political activities of the Council of Ministers — Reply of the Assembly to the Thirteenth Annual Report of the Council (Doc. 445, Part I)			
(see also: Report of the Council, Thirteenth Annual; Application of the Brussels Treaty)			
Presentation of the Report	I - 73-74		
General debate	I - 74-80		
Vote on the draft Recommendation	I - 80-81		
Political forces in the WEU countries and European questions			
Presentation of the Report	II - 118-122		
Debate on the Report	II - 122-125		
Amendment by Mr. Peel	II - 125-126		
— Adoption of the Amendment	II - 126		
Vote on the draft Recommendation	II - 127		
		Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	
		(see: Security in the Mediterranean and the Middle East)	
		President	
		Election of the	I - 61-62
		Address by the	I - 62-64 II - 34-35
		Presidential Committee	
		Action taken by the	I - 66
		Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises	
		Presentation of the Report	I - 237-240
		Debate on the Report	I - 240-249
		Amendment by Lord Gladwyn	I - 250
		— Rejection of the Amendment	I - 250
		Votes on the draft Recommendations	I - 250
R			
		Report of the Council, Thirteenth Annual	
		(see also: Application of the Brussels Treaty; Political activities of the Council of Ministers)	
		Presentation by Mr. Oliva, on behalf of the Chairman of the Council	I - 66-71
		General debate	I - 74-80
S			
		Security in the Mediterranean and the Middle East (Doc. 462); Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean (Doc. 463); European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia (Doc. 461)	
		Presentation of the Reports	
		— Doc. 462	II - 37-40
		— Doc. 463	II - 40-43
		— Doc. 461	II - 45-47
		Address by Mr. Borg Olivier de Puget	II - 48-51
		Address by Mr. Feridun Cemal Erkin	II - 51-57

	Page
Debate on the Reports ...	II - 57-60, 66-67
Amendment by Mr. Leynen (Doc. 463)	II - 77-79
— Adoption of the Amend- ment	II - 79
Votes on the draft Recom- mendations	
— Docs. 462 and 463 combined	II - 79-80
— Doc. 461	II - 80
Session	
Opening of the —	I - 60
Adjournment of the — ...	I - 256
Resumption of the —	II - 33
Close of the —	II - 133
Soviet orbital bombardment system	
Presentation of the Report	I - 250-253
Debate on the Report	I - 253-254
Vote on the draft Recom- mendation	I - 254
State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	
Presentation of the Report	I - 194-196
Address by Mr. Schroeder	I - 196-202
— Questions and replies ..	I - 202-203
Address by Mr. Brosio ...	I - 204-209
Debate on the Report	I - 209-218
Vote on the draft Recom- mendation	I - 218

T

Tactical use of nuclear wea-
pons and the defence of
Western Europe
(see: State of European
security)

Texts adopted

Recommendations :

— 166 — The application of the Brussels Treaty ..	I - 19
— 167 — The political ac- tivities of the Council of Ministers	I - 21
— 168 — The British appli- cation for membership of the European Com- munities and the next steps in the building of Europe	I - 32

	Page
— 169 — Europe and the Czechoslovak question .	I - 38
— 170 — Czechoslovakia and European security	I - 40
— 171 — Co-operation bet- ween Europe and the United States	I - 41
— 172 — The state of European security — The tactical use of nu- clear weapons and the defence of Western Eu- rope	I - 46
— 173 — Improving the status of WEU staff ..	I - 51
— 174 — The prospects of scientific and technical co-operation	I - 56
— 175 — The ELDO and and ESRO crises	I - 57
— 176 — The Soviet orbital bombardment system ..	I - 58
— 177 — Security in the Mediterranean and the Middle East	II - 20
— 178 — European security in the aftermath of the invasion of Czechoslo- vakia	II - 22
— 179 — Political forces in the WEU countries and European questions ...	II - 29

Resolutions :

— 36 — The application of the Brussels Treaty	I - 20
— 37 — The British appli- cation for membership of the European Commu- nities and the next steps in the building of Europe	I - 33
— 38 — The incidence of the Vietnam conflict on Western European secu- rity	I - 52
— 39 — The WEU crisis	II - 28
— 40 — The change in the status of the Working Party	II - 31

Opinion :

— 15 — The budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1968	I - 50
---	--------

**Treaty on the non-proliferation
of nuclear weapons**

Presentation of the Report	I - 225-228
Debate on the Report	I - 229-234
Reference back to Com- mittee	I - 234

INDEX

	Page
Tributes :	
— to Mr. Gallion	I - 65
— to Mr. Moutet	II - 33-34

V

Vice-Presidents	
Election of the six —	I - 64-65
Election of a —	II - 36-37
Vietnam	
The incidence of the — conflict on Western Euro- pean security	
Presentation of the Report	I - 183-187
Debate on the Report	I - 187-189
Amendment No. 1 by Mr. Beauguitte	I - 190
— Adoption of the Amend- ment	I - 190
Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 190-192
— Adoption of the Amend- ment	I - 192
Reference back to Com- mittee	I - 192

	Page
Vote on the revised draft Resolution	I - 234-235

W

WEU	
The — crisis — Motion for a Resolution with a request for urgent procedure	II - 44, 80-81
— Adoption of urgent pro- cedure	II - 44
— Reference to Committee	II - 44-45
Presentation of the oral Report	II - 83
Debate on the Report	II - 83-116
Amendment by Mr. La Loggia	II - 116-117
— Rejection of the Amend- ment	II - 117
Vote on the draft Resolution	II - 118
Working Party for Liaison with National Parliaments	
(see : Change in the name of the —)	

INDEX OF SPEAKERS

I — First Part of the Fourteenth Ordinary Session II — Second Part of the Fourteenth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Mr. Abens (<i>Luxembourg</i>):			
Action taken in national parliaments	I - 254-255		
B			
Mr. Badini Confalonieri (<i>Italy</i>):			
Address by the President .	I - 62-64 II - 34-35		
Election of:			
— the six Vice-Presidents	I - 64-65		
— a Vice-President	II - 36-37		
Tributes:			
— to Mr. Gallion	I - 65		
— to Mr. Moutet	II - 33-34		
Observers:			
— from Denmark and Nor- way	I - 65		
— from Malta and Turkey	II - 47-48		
Action taken by the Pre- sidential Committee	I - 66		
Examination of credentials	II - 35		
Mr. Beauguitte (<i>France</i>):			
The incidence of the Viet- nam conflict on Western European security	I - 183-187		
— Amendment No. 1 by Mr. Beauguitte	I - 190		
— Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 190, 192		
— Reference back to Com- mittee	I - 192		
— Vote on the revised draft Resolution	I - 234		
Mr. Bemporad (<i>Italy</i>):			
The WEU crisis	II - 113-115		
Mr. Bettiol (<i>Italy</i>):			
Question put to Mr. Katzenbach	I - 163-164		
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslo- vak question; Czechoslova- kia and European security	I - 171-173		
Mr. Blenkinsop (<i>United King- dom</i>):			
Question put to Mr. Katzenbach	I - 162		
		Mr. Blumenfeld (<i>Federal Re- public of Germany</i>):	
		Thirteenth Annual Report of the Council; Application of the Brussels Treaty; Political activities of the Council of Ministers	I - 77-78
		British application for mem- bership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 110-112
		Question put to Mr. Katzen- bach	I - 161
		Political activities of the Council of Ministers — Eu- rope and the Czechoslovak question	I - 179
		— Amendment No. 1 by Mr. de Stexhe	I - 179
		Mr. Borg Olivier de Puget (<i>Observer from Malta</i>):	
		Security in the Mediterra- nean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslo- vakia	II - 48-51
		Mr. Bourgoïn (<i>France</i>):	
		Question put to Lord Chal- font	I - 97
		Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises ..	I - 247-248
		Order of Business	II - 36
		European collaboration in the aircraft industry — Airbus	II - 131
		— Reference to Committee	II - 43, 44
		Mr. Brosio (<i>Secretary-General of NATO</i>):	
		Address by —	I - 204-209
C			
		Mr. Caillavet (<i>France</i>):	
		The WEU crisis	II - 92-93

	Page
Mr. Capelle (<i>France</i>):	
The WEU crisis	II - 115
Lord Chalfont (<i>Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom</i>):	
Address by —	I - 93-97
— Reply to a question ..	I - 97-98
Mr. Christensen (<i>Observer from Denmark</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 87-88
Mr. Conti (<i>Italy</i>):	
Address by the Provisional President	I - 60-61
Examination of credentials	I - 61
Election of the President .	I - 61-62
D	
Mr. Digby (<i>United Kingdom</i>):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 175-176
Question put to Mr. Schroeder	I - 202-203
European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 45-47, 75-76
Mr. Dodds-Parker (<i>United Kingdom</i>):	
Visit to the United States .	I - 161
State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	I - 194-196, 217-218
Question put to Mr. Schroeder	I - 203
Mr. Draeger (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Question put to Mr. Katzenbach	I - 164
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 167-169
Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the	

	Page
Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 74-75
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	
— Amendment by Mr. Draeger	II - 132

E

Mr. Edelman (<i>United Kingdom</i>):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 120-123
The WEU crisis	II - 96-97
Mr. Edwards (<i>United Kingdom</i>):	
Thirteenth Annual Report of the Council; Application of the Brussels Treaty; Political activities of the Council of Ministers	I - 79
Czechoslovakia and European security	I - 117-118, 178-179
— Amendment No. 1 by Mr. van der Stoep	I - 182
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	I - 225
— Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 190-191
— On a point of order ..	I - 234-235
State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	I - 218
The treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	I - 233-234
Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 76-77
The WEU crisis	II - 100-101
Mr. Feridun Cemal Erkin (<i>Observer from Turkey</i>):	
Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the	

Page	Page
Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 51-57
F	
Mr. Fitch (<i>United Kingdom</i>):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security . . .	I - 176-178
Mr. Flämig (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises . .	I - 237-240, 246-247, 249
Mr. Flornoy (<i>France</i>):	
The WEU crisis	II - 109-110
Mr. Foschini (<i>Italy</i>):	
The WEU crisis	II - 108-109
Sir Geoffrey de Freitas (<i>United Kingdom</i>):	
On a point of order	II - 36
G	
Lord Gladwyn (<i>United Kingdom</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 98-100
Question put to Mr. Schroeder	I - 203
Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises . .	I - 243-245, 249
— Amendment by Lord Gladwyn	I - 250
Political forces in the WEU countries and European questions	II - 122-124
Mr. Goedhart (<i>Netherlands</i>):	
Thirteenth Annual Report of the Council; Application of the Brussels Treaty; Political activities of the Council of Ministers	I - 78-79
Visit to the United States	I - 160-161
Czechoslovakia and European security	
— Amendment No. 1 by Mr. van der Stoel	I - 182
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	
— Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 190, 191
Security in the Mediterranean and the Middle East	II - 37-40, 76
Mr. Griffiths (<i>United Kingdom</i>):	
Questions put to Mr. Katzenbach	I - 162
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security . . .	I - 173-175
— Amendment No. 1 by Mr. van der Stoel (Doc. 455)	I - 182
Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1968	I - 223
Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	II - 40-43, 76
— Amendment by Mr. Leynen	II - 78
The WEU crisis	II - 110-111
Political forces in the WEU countries and European questions	
— Amendment by Mr. Peel	II - 126
H	
Mr. Hansen (<i>Luxembourg</i>):	
The treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	I - 231-232
The Soviet orbital bombardment system	I - 250-253, 254
Mr. Housiaux (<i>Belgium</i>):	
The treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	I - 225-227, 228, 230, 233
The WEU crisis	II - 106-108
Change in the status of the Working Party	II - 127
J	
Mr. Jahn (<i>Secretary of State for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany</i>):	
Address by —	I - 141-146

	Page		Page
K			
Mr. Kahn-Ackermann (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
Thirteenth Annual Report of the Council; Application of the Brussels Treaty; Political activities of the Council of Ministers	I - 74-77		
The WEU crisis	II - 83, 111-112, 116		
Political forces in the WEU countries and European questions	II - 118-122, 125		
Mr. Katzenbach (<i>United States Under-Secretary of State</i>):			
Address by —	I - 155-160		
— Replies to questions ...	I - 161-164		
Mr. Kirk (<i>United Kingdom</i>):			
Co-operation between Europe and the United States	I - 137-140, 154-155		
Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1969; Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1967 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts; Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1968	I - 221-223, 224		
Mr. Kliesing (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 129-131		
The WEU crisis	II - 44, 93-94, 116		
Mr. Krieg (<i>France</i>):			
The WEU crisis	II - 80, 83-91		
— Explanation of vote ...	II - 116		
L			
Mr. La Loggia (<i>Italy</i>):			
The WEU crisis			
— Amendment by Mr. La Loggia	II - 116-117		
Mr. Lenze (<i>Federal Republic of Germany</i>):			
Application of the Brussels Treaty	I - 71-73		
		Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 123-126
		Question put to Mr. Katzenbach	I - 162
		State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	I - 210-214
		Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 69-72
		Mr. Leynen (<i>Belgium</i>):	
		Election of the President ..	I - 62
		Election of the six Vice-Presidents	I - 64
		Political activities of the Council of Ministers (Doc. 445, Part I)	I - 73-74
		Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question (Doc. 445, Part II)	I - 114, 116
		Czechoslovakia and European security	
		— Amendment No. 2 by Mr. de Stexhe	I - 181
		— Amendment No. 1 by Mr. van der Stoel	I - 182
		The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	
		— On a point of order ..	I - 234
		Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	
		— Amendment by Mr. Leynen	II - 78
		The WEU crisis	
		— Amendment by Mr. La Loggia	II - 117
		Mr. Lloyd (<i>United Kingdom</i>):	
		Co-operation between Europe and the United States	I - 151-154
		Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 66-69

	Page
The WEU crisis	II - 105-106
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	II - 130-131
— Amendment by Mr. Draeger	II - 132
— Vote on the draft Recommendation	II - 133
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italy</i>):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 126-129
Treaty on the non-proliferation of nuclear weapons ..	I - 227, 232-233
Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises ..	I - 245-246
M	
Mr. Margue (<i>Luxembourg</i>):	
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	
— Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 191
Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	
— Explanation of vote ...	II - 77
The WEU crisis	
— Explanation of vote ...	II - 115, 116
Mr. Matteotti (<i>Italy</i>):	
State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	I - 215-217
Mr. de Montesquiou (<i>France</i>):	
Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises ..	I - 240-242
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	II - 127-129, 131
— Amendment by Mr. Draeger	II - 132-133
Mr. Montini (<i>Italy</i>):	
Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises ..	I - 243
Change in the name of the Working Party for Liaison with National Parliaments	I - 255, 256

	Page
N	
Mr. Nelissen (<i>Netherlands</i>):	
The Soviet orbital bombardment system	I - 253-254
Mr. Nessler (<i>France</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 104-106
Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	
— Explanation of vote ...	II - 78-79
The WEU crisis	II - 94-95
O	
Mr. Oliva (<i>Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy</i>):	
Presentation of the Thirteenth Annual Report of the Council	I - 66-71
— Replies to questions ...	I - 79-80
P	
Mr. Peel (<i>United Kingdom</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	
— On a point of order ..	I - 113
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	
— Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 191, 192
State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	I - 209-210
On a point of order	II - 79
Political forces in the WEU countries and European questions	
— Amendment by Mr. Peel	II - 126
Mr. Petersen (<i>Observer from Norway</i>):	
The British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 86-87

	Page
Mr. Pöhler (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Co-operation between Europe and the United States	I - 150-151
State of European security — The tactical use of nuclear weapons and the defence of Western Europe	I - 214-215
Mr. Portheine (<i>Netherlands</i>):	
Prospects of scientific and technical co-operation; The ELDO and ESRO crises	I - 242

R

Mr. Radius (<i>France</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	
— Explanation of vote	I - 112-113
The WEU crisis	II - 44, 45
Mr. Rey (<i>President of the Commission of the European Communities</i>):	
Address by	I - 89-93
Mr. Rhodes (<i>United Kingdom</i>):	
Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 72-74
Mr. van Riel (<i>Netherlands</i>):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security	I - 131-133
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	I - 187-189
— Amendment No. 2 by Mr. Goedhart	I - 192
Mr. Rippon (<i>United Kingdom</i>):	
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	
— Vote on the draft Recommendation	II - 133

	Page
Mr. Rutschke (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	
— Amendment by Mr. Leynen	II - 79
The WEU crisis	II - 97-99

S

Lord St. Helens (<i>United Kingdom</i>):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security	I - 135-136
— Amendment No. 1 by Mr. van der Stoel (Doc. 455)	I - 182
Mr. St. John-Stevas (<i>United Kingdom</i>):	
The WEU crisis	II - 102-103
Mr. Sandys (<i>United Kingdom</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 106-107
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	II - 44
The WEU crisis	II - 91-92
— Amendment by Mr. La Loggia	II - 117
Mr. Schroeder (<i>Minister of Defence of the Federal Republic of Germany</i>):	
Address by	I - 196-202
— Replies to questions	I - 203
Mr. Schulz (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 100-102
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security	I - 118-120
Change in the name of the Working Party for Liaison with National Parliaments	I - 255-256
Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean	
— Amendment by Mr. Leynen	II - 79

	Page
The WEU crisis	II - 103-105
— Amendment by Mr. La Loggia	II - 117
Political forces in the WEU countries and European questions	II - 124-125
— Amendment by Mr. Peel	II - 126
Mr. Sibille (Italy):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	
— Explanation of vote ...	I - 113
Mr. Silkin (United Kingdom):	
British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 102-104
The WEU crisis	II - 99-100
European collaboration in the aircraft industry — Airbus	II - 129-130
— Amendment by Mr. Draeger	II - 132
Mr. de Stexhe (Belgium):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	
— Amendment No. 1 (Doc. 445, Part II) and No. 2 (Doc. 455) by Mr. de Stexhe	I - 169-171, 180, 181
Mr. van der Stoel (Netherlands):	
The British application for membership of the European Communities and the next steps in the building of Europe	I - 82-86, 109-110
Questions put to Mr. Katzenbach	I - 163
The treaty on the non-proliferation of nuclear weapons	I - 229-230, 231, 232

	Page
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	
— Amendment by Mr. van der Stoel	I - 234
— Withdrawal of the Amendment	I - 235
— Explanation of vote ...	I - 235
The WEU crisis	II - 112-113
Dr. Shirley Summerskill (United Kingdom):	
Co-operation between Europe and the United States	I - 148-149

T

Mr. Thorn (Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, Chairman-in-Office of the Council):	
Address by —	II - 61-66

V

Mr. Vedovato (Italy):	
Political activities of the Council of Ministers — Europe and the Czechoslovak question; Czechoslovakia and European security ...	I - 133-135
Security in the Mediterranean and the Middle East; Political implications of the Soviet intervention in the Mediterranean; European security in the aftermath of the invasion of Czechoslovakia	II - 57-60
The WEU crisis	
— Explanation of vote ...	II - 116

Dame Joan Vickers (United Kingdom):	
Co-operation between Europe and the United States	I - 147-148

W

Mr. Williams (United Kingdom):	
The incidence of the Vietnam conflict on Western European security	I - 189

INDEX ANALYTIQUE

I — Première partie de la Quatorzième session ordinaire
II — Deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire

	Page		Page
A			
Action entreprise dans les parlements nationaux		zone méditerranéenne et du Moyen-Orient — Proposition de recommandation	
Présentation du rapport ..	I - 254-255	Renvoi en commission	I - 81
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque (Doc. 445, Deuxième partie); La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne (Doc. 455)		Airbus	
Présentation des rapports		(voir : La collaboration européenne en matière aéronautique — L' —)	
— Doc. 445, Deuxième partie	I - 114-116	Allocution	
— Doc. 455	I - 116-118	(voir : Discours)	
Discussion des rapports ...	I - 118-136, 166-179	Application du Traité de Bruxelles — Réponse de l'Assemblée au Treizième rapport annuel du Conseil (voir également : Rapport annuel du Conseil, Treizième — ; Activités politiques du Conseil des Ministres)	
Amendement (n° 1) de M. de Stexhe (Doc. 445, Deuxième partie)	I - 180	Présentation du rapport ..	I - 71-73
— Sous-amendement de M. Leynen	I - 180	Discussion générale	I - 74-80
— Adoption de l'amendement modifié	I - 180	Vote sur le projet de recommandation	I - 80
Amendement (n° 2) de M. de Stexhe (Doc. 455)	I - 180-181	Vote sur le projet de résolution	I - 80
— Adoption de l'amendement modifié	I - 181	B	
Amendement (n° 1) de M. van der Stoep (Doc. 455) .	I - 181-182	Budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1969	
— Renvoi en commission .	I - 182	Présentation du —	I - 221-223
Vote sur les projets de recommandations		Vote sur le projet de — ..	I - 224
— Doc. 445, Deuxième partie	I - 180	Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1968	
— Doc. 455	I - 182-183	Présentation du —	I - 221-223
Activités politiques du Conseil des Ministres — Réponse de l'Assemblée au Treizième rapport annuel (Document 445, Première partie)		Vote sur le projet de — .	I - 424
(voir également : Rapport annuel du Conseil, Treizième — ; Application du Traité de Bruxelles)		C	
Présentation du rapport ..	I - 73-74	Calendrier	
Discussion générale	I - 74-80	Adoption du —	I - 65 II - 36
Vote sur le projet de recommandation	I - 80-81	Modification du —	I - 166
Adoption par le Conseil de l'U.E.O. d'une politique commune à l'égard de la		La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	
		Présentation du rapport ..	I - 82-86

	Page
Déclaration de M. Petersen	I - 86-87
Déclaration de M. Christensen	I - 87-88
Discours de M. Rey	I - 89-93
Discours de Lord Chalfont	I - 93-97
— Réponses aux questions posées	I - 97-98
Discussion du rapport	I - 98-107, 109-112
Vote sur le projet de recommandation	I - 113-114, 140-141
Vote sur le projet de résolution	I - 141
C.E.C.L.E.S.	
(voir : Perspectives d'une coopération scientifique et technique — La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.)	
C.E.R.S.	
(voir : Perspectives d'une coopération scientifique et technique — La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.)	
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus — Proposition de recommandation avec demande de discussion d'urgence	
Adoption de la procédure d'urgence	II - 43
Renvoi en commission	II - 43-44
Présentation du rapport oral	II - 127-129
Discussion du rapport	II - 129-131
Amendement de M. Draeger	II - 131-133
— Adoption de l'amendement	II - 133
Ajournement du vote sur le projet de recommandation	II - 133
Comités des présidents	
Mesures prises par le —	I - 66
Commissions de l'Assemblée	
Nomination des membres des —	I - 13-16, 81
Nomination d'un membre de —	I - 194
Modification dans la composition d'une	I - 220
Modification dans la composition des	II - 60
Communautés européennes	
(voir : La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe)	

	Page
Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1968	
Présentation de la motion d'approbation des —	I - 221-223
Vote sur la motion d'approbation	I - 224
Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée	
(voir : La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient)	
La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis	
Présentation du rapport	I - 137-140
Discours de M. Jahn	I - 141-146
Discussion du rapport	I - 147-155
Discours de M. Katzenbach	I - 155-160
— Questions et réponses	I - 161-164
Vote sur le projet de recommandation	I - 183
La coordination des politiques monétaires des pays de l'U.E.O. — Proposition de recommandation	
Renvoi en commission	II - 82
La crise de l'U.E.O. — Proposition de résolution avec demande de discussion d'urgence	
Adoption de la procédure d'urgence	II - 44, 80-81
Renvoi en commission	II - 44-45
Présentation du rapport oral	II - 83
Discussion du rapport	II - 83-116
Amendement (n° 1) de M. La Loggia	II - 116-117
— Rejet de l'amendement	II - 117
Vote sur le projet de résolution	II - 118
D	
Discours	
Président d'âge	I - 60-61
Président	I - 62-64 II - 34-35
M. Oliva	I - 66-71
— Réponses aux questions posées	I - 79-80
M. Petersen	I - 86-87
M. Christensen	I - 87-88

	Page
M. Rey	I - 89-93
Lord Chalfont	I - 93-97
— Réponses aux questions posées	I - 97-98
M. Jahn	I - 141-146
M. Katzenbach	I - 155-160
— Réponses aux questions posées	I - 161-164
M. Schroeder	I - 196-202
— Réponses aux questions posées	I - 203
M. Brosio	I - 204-209
M. Borg Olivier de Puget .	II - 48-51
M. Feridun Cemal Erkin .	II - 51-57
M. Thorn	II - 61-66

E

Eloges funèbres	
— M. Jean Gallion	I - 65
— M. Marius Moutet	II - 33-34

Etats-Unis
(voir : La coopération entre l'Europe et les —)

Europe occidentale
(voir : Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l' —)
(voir également : L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l' —)

Etat de la sécurité européenne	
— L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	
Présentation du rapport ..	I - 194-196
Discours de M. Schroeder .	I - 196-202
— Questions et réponses .	I - 202-203
Discours de M. Brosio	I - 204-209
Discussion du rapport	I - 209-218
Vote sur le projet de recommandation	I - 218

F

Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	
Présentation du rapport ..	II - 118-122
Discussion du rapport	II - 122-125
Amendement (n° 1) de M. Peel	II - 125-126
— Adoption de l'amendement	II - 126
Vote sur le projet de recommandation	II - 127

Page

G

Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux
(voir : Modification du nom du —)
(voir également : Modification du statut du —)

I

L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	
Présentation du rapport ..	I - 183-187
Discussion du rapport	I - 187-189
Amendement (n° 1) de M. Beauguitte	I - 190
— Adoption de l'amendement	I - 190
Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 190-192
— Adoption de l'amendement	I - 192
Renvoi en commission	I - 192
Vote sur le projet de résolution révisé	I - 234-235

M

Méditerranée
(voir : La sécurité en — et au Moyen-Orient)
(voir également : Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en —)

Modification du nom du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux

Proposition de résolution .	I - 81
Renvoi en commission	I - 81, 255-256

Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux

Présentation du rapport ..	II - 127
Vote sur le projet de résolution	II - 127

Moyen-Orient
(voir : Adoption par le Conseil de l'U.E.O. d'une politique commune à l'égard de la région méditerranéenne et du —)
(voir également : La sécurité en Méditerranée et au —)

	Page		Page
O			
Observateurs		Présentation du rapport par M. Oliva, au nom du Président du Conseil	I - 66-71
— du Danemark et de la Norvège	I - 65	Discussion générale	I - 74-80
— de Malte et de la Turquie	II - 47-48	S	
Ordre du jour des séances	I - 11, 22, 24, 27, 34, 43, 47, 53 II - 11, 17, 24	La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (voir : La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient)	
Modification de l' —	I - 220 II - 66	La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient (Doc. 462); Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée (Doc. 463); La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie (Doc. 461)	
P			
Parlements nationaux (voir : Action entreprise dans les —) (voir également : Modification du nom du Groupe de travail chargé de la liaison avec les — ; Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les —)		Présentation des rapports	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique — La crise du C.E.C.L.É.S. et du C.E.R.S.		— Doc. 462	II - 37-40
Présentation du rapport	I - 237-240	— Doc. 463	II - 40-43
Discussion du rapport	I - 240-249	— Doc. 461	II - 45-47
Amendement (n° 1) de Lord Gladwyn	I - 250	Déclaration de M. Borg Olivier de Puget	II - 48-51
— Rejet de l'amendement	I - 250	Déclaration de M. Feridun Cemal Erkin	II - 51-57
Vote sur les projets de recommandations	I - 250	Discussion des rapports	II - 57-60, 66-77
Pouvoirs		Amendement de M. Leynen (Doc. 463)	II - 77-79
Vérification des —	I - 61 II - 35	— Adoption de l'amendement	II - 79
Présences	I - 18, 23, 26, 29, 37, 45, 49, 55 II - 16, 19, 27	Vote sur les projets de recommandations	
Président		— Docs. 462 et 463 combinés	II - 79-80
Election du —	I - 61-62	— Doc. 461	II - 80
Allocution du —	I - 62-64 II - 34-35	Session	
Prorogation du Traité de l'Atlantique nord — Proposition de recommandation		Ouverture de la —	I - 60
Renvoi en commission	I - 114	Interruption de la —	I - 256
R			
Rapport annuel du Conseil, Treizième — (voir : Application du Traité de Bruxelles ; Activités politiques du Conseil des Ministres)		Reprise de la —	II - 33
		Clôture de la —	II - 133
		Le système de bombardement orbital soviétique	
		Présentation du rapport	I - 250-253
		Discussion du rapport	I - 253-254
		Vote sur le projet de recommandation	I - 254
		T	
		La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne (voir : Activités politiques du Conseil des Ministres)	

	Page
Tchécoslovaquie	
(voir : La sécurité européenne après l'invasion de la —)	
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 166 — Application du Traité de Bruxelles ...	I - 19
— n° 167 — Activités politiques du Conseil des Ministres	I - 21
— n° 168 — La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 32
— n° 169 — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque	I - 38
— n° 170 — La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 40
— n° 171 — La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis	I - 41
— n° 172 — Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	I - 46
— n° 173 — Amélioration du statut du personnel de l'U.E.O.	I - 51
— n° 174 — Perspectives d'une coopération scientifique et technique ...	I - 56
— n° 175 — La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 57
— n° 176 — Le système de bombardement orbital soviétique	I - 58
— n° 177 — La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient	II - 20
— n° 178 — La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 22
— n° 179 — Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	II - 29

	Page
Résolutions	
— n° 36 — Application du Traité de Bruxelles ...	I - 20
— n° 37 — La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 33
— n° 38 — L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	I - 52
— n° 39 — La crise de l'U.E.O.	II - 28
— n° 40 — Modification du statut du Groupe de travail	II - 31
Avis :	
— n° 15 — Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1968	I - 50
Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	
Présentation du rapport ..	I - 225-228
Discussion du rapport	I - 229-234
Renvoi en commission	I - 234
Traité de l'Atlantique nord (voir : Prorogation du —)	
U	
U.E.O.	
(voir : La crise de l' —)	
(voir également : La coordination des politiques monétaires des pays de l' —)	
(voir également : Les forces politiques dans les pays de l' — et les questions européennes)	
V	
Vice-Présidents	
Election des six —	I - 64-65
Election d'un —	II - 36-37
Vietnam	
(voir : L'incidence du conflit du — sur la sécurité de l'Europe occidentale)	

INDEX DES ORATEURS

I — Première partie de la Quatorzième session ordinaire
 II — Deuxième partie de la Quatorzième session ordinaire

	Page		Page
A			
M. Abens (<i>Luxembourg</i>):			
Action entreprise dans les parlements nationaux	I - 254-255		
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):			
Allocution du Président	I - 62-64 II - 34-35		
Election des six Vice-Présidents	I - 64-65		
Election d'un Vice-Président	II - 36-37		
Eloges funèbres de			
— M. Gallion	I - 65		
— M. Moutet	II - 33		
Observateurs			
— du Danemark et de la Norvège	I - 65		
— de Malte et de la Turquie	II - 47-48		
Vérification des pouvoirs	I - 61 II - 35		
Mesures prises par le Comité des présidents	I - 66		
M. Beauguitte (<i>France</i>):			
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	I - 183-187		
— Amendement (n° 1) de M. Beauguitte	I - 190		
— Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 190, 192		
— Renvoi en commission	I - 192		
— Vote sur le projet de résolution révisé	I - 234		
M. Bemporad (<i>Italie</i>):			
La crise de l'U.E.O.	II - 113-115		
M. Bettiol (<i>Italie</i>):			
Question posée à M. Katzenbach	I - 163-164		
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 171-173		
M. Blenkinsop (<i>Royaume-Uni</i>):			
Question posée à M. Katzenbach	I - 162		
		M. Blumenfeld (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
		Treizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée; Application du Traité de Bruxelles; Activités politiques du Conseil des Ministres	I - 77-78
		La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 110-112
		Question posée à M. Katzenbach	I - 161
		Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque	I - 179
		— Amendement (n° 1) de M. de Stexhe	I - 179
		M. Borg Olivier de Puget (<i>Observateur de Malte</i>):	
		La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 48-51
		M. Bourgoïn (<i>France</i>):	
		Question posée à Lord Chalfont	I - 97
		Perspectives d'une coopération scientifique et technique; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 247-248
		Calendrier	II - 36
		La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus	II - 131
		— Renvoi en commission	II - 43, 44
		M. Brosio (<i>Secrétaire général de l'O.T.A.N.</i>):	
		Allocution de —	I - 204-209
C			
		M. Caillavet (<i>France</i>):	
		La crise de l'U.E.O.	II - 92-93
		M. Capelle (<i>France</i>):	
		La crise de l'U.E.O.	II - 115
		Lord Chalfont (<i>Ministre d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni</i>):	
		Allocution de —	I - 93-97
		— Réponses aux questions posées	I - 97-98

Page	Page
M. Christensen (<i>Observateur du Danemark</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 87-88
M. Conti (<i>Italie</i>) :	
Allocution du Président d'âge	I - 60-61
Vérification des pouvoirs	I - 61
Election du Président	I - 61-62
D	
M. Digby (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 175-176
Question posée à M. Schroeder	I - 202-203
La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 45-47, 75-76
M. Dodds-Parker (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Visite aux Etats-Unis	I - 161
Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	I - 194-196, 217-218
Question posée à M. Schroeder	I - 203
M. Draeger (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Question posée à M. Katzenbach	I - 164
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 167-169
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 74-75
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus — Amendement de M. Draeger	II - 132
	E
M. Edelman (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 120-123
La crise de l'U.E.O.	II - 96-97
M. Edwards (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Treizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée ; Application du Traité de Bruxelles ; Activités politiques du Conseil des Ministres	I - 79
La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 117-118, 178-179
— Amendement (n° 1) de M. van der Stoep	I - 182
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	I - 225
— Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 190-191
— Rappel au Règlement	I - 234-235
Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	I - 218
Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	I - 233-234
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 76-77
La crise de l'U.E.O.	II - 100-101
M. Feridun Cemal Erkin (<i>Observateur de la Turquie</i>) :	
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 51-57
	F
M. Fitch (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 176-178

	Page
M. Flämig (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 237-240, 246-247, 249
M. Flornoy (<i>France</i>) :	
La crise de l'U.E.O.	II - 109-110
M. Foschini (<i>Italie</i>) :	
La crise de l'U.E.O.	II - 108-109
Sir Geoffrey de Freitas (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Question de procédure	II - 36
G	
Lord Gladwyn (<i>Royaume-Uni</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 98-100
Question posée à M. Schroeder	I - 203
Perspectives d'une coopération scientifique et technique; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 243-245, 249
— Amendement (n° 1) de Lord Gladwyn	I - 250
Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	II - 122-124
M. Goedhart (<i>Pays-Bas</i>) :	
Treizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée; Application du Traité de Bruxelles; Activités politiques du Conseil des Ministres	I - 78-79
Visite aux Etats-Unis	I - 160-161
La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	
— Amendement (n° 1) de M. van der Stoel	I - 182
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	
— Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 190, 191
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient	II - 37-40, 76
M. Griffiths (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Question posée à M. Katzenbach	I - 162-163

	Page
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 173-175
— Amendement (n° 1) de M. van der Stoel (Doc. 455)	I - 182
Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1968	I - 223
Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée	II - 40-43, 76
— Amendement de M. Leynen	II - 78
La crise de l'U.E.O.	II - 110-111
Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	
— Amendement (n° 1) de M. Peel	II - 126
H	
M. Hansen (<i>Luxembourg</i>) :	
Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	I - 231-232
Le système de bombardement orbital soviétique ...	I - 250-253, 254
M. Housiaux (<i>Belgique</i>) :	
Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	I - 225-227, 228, 230, 233
La crise de l'U.E.O.	II - 106-108
Modification du statut du Groupe de travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux	II - 127
J	
M. Jahn (<i>Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Allocution de —	I - 141-146
K	
M. Kahn-Ackermann (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Treizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée; Application du Traité de Bruxelles; Activités politiques du Conseil des Ministres	I - 74-77

Page	Page	
La crise de l'U.E.O.	II - 83, 111-112, 116	
Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	II - 118-122, 125	
M. Katzenbach (Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis) :		
Allocation de —	I - 155-160	
— Réponses aux questions posées	I - 161-164	
M. Kirk (Royaume-Uni) :		
La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis ...	I - 137-140, 154-155	
Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1969; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1967 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs; Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1968 ..	I - 221-223, 224	
M. Kliesing (République Fédérale d'Allemagne) :		
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 129-131	
La crise de l'U.E.O.	II - 44, 93-94, 116	
M. Krieg (France) :		
La crise de l'U.E.O.	II - 80, 83-91	
Explication de vote	II - 116	
L		
M. La Loggia (Italie) :		
La crise de l'U.E.O. — Amendement (n° 1) de M. La Loggia	II - 116-117	
M. Lenze (République Fédérale d'Allemagne) :		
Application du Traité de Bruxelles	I - 71-73	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 123-126	
Question posée à M. Katzenbach	I - 162	
Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale		I - 210-214
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie		II - 69-72
M. Leynen (Belgique) :		
Election du Président	I - 62	
Election des six Vice-Présidents	I - 64	
Activités politiques du Conseil des Ministres (Doc. 445, Première partie)	I - 73-74	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque	I - 114-116	
La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne		
— Amendement (n° 2) de M. de Stexhe	I - 181	
— Amendement (n° 1) de M. van der Stoel	I - 182	
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale		
— Rappel au Règlement .	I - 234	
Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée		
— Amendement de M. Leynen	II - 78	
La crise de l'U.E.O.		
— Amendement (n° 1) de M. La Loggia	II - 117	
M. Lloyd (Royaume-Uni) :		
La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis	I - 151-154	
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie		II - 66-69
La crise de l'U.E.O.	II - 105-106	
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus		II - 130-131
— Amendement de M. Draeger	II - 132	
— Vote sur le projet de recommandation	II - 133	

	Page		Page
Marchese Lucifero d'Aprigliano (<i>Italie</i>) :		M. Nessler (<i>France</i>) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 126-129	La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 104-106
Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	I - 227, 232-233	Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique ; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 245-246	— Explication de vote ...	II - 78-79
		La crise de l'U.E.O.	II - 94-95
			O
M		M. Oliva (<i>Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Italie</i>) :	
M. Margue (<i>Luxembourg</i>) :		Présentation du Treizième rapport annuel du Conseil à l'Assemblée	I - 66-71
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale		— Réponses aux questions posées	I - 79-80
— Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 191		P
Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée		M. Peel (<i>Royaume-Uni</i>) :	
— Explication de vote ...	II - 77	La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	
La crise de l'U.E.O.		— Rappel au Règlement .	I - 113
— Explication de vote ...	II - 115, 116	L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	
M. Matteotti (<i>Italie</i>) :		— Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 191, 192
Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	I - 215-217	Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	I - 209-210
M. de Montesquiou (<i>France</i>) :		Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique ; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 240-242	— Rappel au Règlement .	II - 79
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus	II - 127-129, 131	Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	
— Amendement de M. Draeger	II - 132-133	— Amendement (n° 1) de M. Peel	II - 126
M. Montini (<i>Italie</i>) :		M. Petersen (<i>Observateur de la Norvège</i>) :	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique ; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 243	La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 86-87
Action entreprise dans les parlements nationaux	I - 255, 256		
N			
M. Nelissen (<i>Pays-Bas</i>) :			
Le système de bombardement orbital soviétique ...	I - 253-254		

	Page
M. Pöhler (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis ...	I - 150-151
Etat de la sécurité européenne — L'emploi tactique des armes nucléaires et la défense de l'Europe occidentale	I - 214-215

M. Portheine (<i>Pays-Bas</i>) :	
Perspectives d'une coopération scientifique et technique; La crise du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S.	I - 242

R

M. Radius (<i>France</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	
— Explication de vote ...	I - 112-113
La crise de l'U.E.O.	II - 44, 45

M. Rey (<i>Président de la Commission des Communautés européennes</i>) :	
Allocution de —	I - 89-93

M. van Riel (<i>Pays-Bas</i>) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 131-133
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	I - 187-189
— Amendement (n° 2) de M. Goedhart	I - 192

M. Rhodes (<i>Royaume-Uni</i>) :	
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 72-74

M. Rippon (<i>Royaume-Uni</i>) :	
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus	
— Vote sur le projet de recommandation	II - 133

	Page
M. Rutschke (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée	
— Amendement de M. Leynen	II - 79
La crise de l'U.E.O.	II - 97-99

S

Lord St. Helens (<i>Royaume-Uni</i>) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 135-136
— Amendement (n° 1) de M. van der Stoel (Doc. 455)	I - 182

M. St. John-Stevás (<i>Royaume-Uni</i>) :	
La crise de l'U.E.O.	II - 102-103

M. Sandys (<i>Royaume-Uni</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 106-107
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus	II - 44
La crise de l'U.E.O.	II - 91-92
— Amendement (n° 1) de M. La Loggia	II - 117

M. Schroeder (<i>Ministre de la défense de la République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
Allocution de —	I - 196-202
— Réponses aux questions posées	I - 203

M. Schulz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 100-102
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 118-120
Action entreprise dans les parlements nationaux	I - 255-256

Page	Page
Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée	
— Amendement de M. Leynen	II - 79
La crise de l'U.E.O.	II - 103-105
— Amendement (n° 1) de M. La Loggia	II - 117
Les forces politiques dans les pays de l'U.E.O. et les questions européennes	II - 124-125
— Amendement (n° 1) de M. Peel	II - 126
M. Sibille (Italie) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	
— Explication de vote ...	I - 113
M. Silkin (Royaume-Uni) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 102-104
La crise de l'U.E.O.	II - 99-100
La collaboration européenne en matière aéronautique — L'Airbus	II - 129-130
— Amendement de M. Draeger	II - 132
M. de Stexhe (Belgique) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	
— Amendements n° 1 (Doc. 445, Deuxième partie) et n° 2 (Doc. 455) de M. de Stexhe	I - 169-171, 180, 181
M. van der Stoel (Pays-Bas) :	
La candidature britannique aux Communautés européennes et les prochaines étapes de la construction de l'Europe	I - 82-86, 109-110
Question posée à M. Katzenbach	I - 163
Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires	I - 229-230, 231, 232
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	
— Amendement de M. van der Stoel	I - 234
— Retrait de l'amendement	I - 235
— Explication de vote ...	I - 235
La crise de l'U.E.O.	II - 112-113
Mme Shirley Summerskill (Royaume-Uni) :	
La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis	I - 148-149
T	
M. Thorn (Ministre des affaires étrangères du Luxembourg, Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.) :	
Allocution de —	II - 61-66
V	
M. Vedovato (Italie) :	
Activités politiques du Conseil des Ministres — L'Europe devant l'affaire tchécoslovaque ; La Tchécoslovaquie et la sécurité européenne	I - 133-135
La sécurité en Méditerranée et au Moyen-Orient ; Les conséquences politiques de l'intervention soviétique en Méditerranée ; La sécurité européenne après l'invasion de la Tchécoslovaquie	II - 57-60
La crise de l'U.E.O.	
— Explication de vote ...	II - 116
Dame Joan Vickers (Royaume-Uni) :	
La coopération entre l'Europe et les Etats-Unis	I - 147-148
W	
M. Williams (Royaume-Uni) :	
L'incidence du conflit du Vietnam sur la sécurité de l'Europe occidentale	I - 189

